
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1885

Volume 50: 1885

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annales>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 50: 1885, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annales/50>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

ANNALES

DE LA CONGRÉGATION

DE LA MISSION

ANNALES

DE LA CONGRÉGATION

DE LA MISSION

OU

RECUEIL DE LETTRES ÉDIFIANTES

ÉCRITES PAR LES PRÊTRES DE CETTE CONGRÉGATION
ET PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME L. — ANNÉE 1885

N° 1.



45648

PARIS

IMPRIMÉ PAR PILLET ET DUMOULIN

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1885

FRANCE

*Lettre de M. PÉMARTIN, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Berceau de Saint-Vincent de Paul, 5 juin 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Le bienveillant intérêt que vous portez à l'Œuvre du Berceau de Saint-Vincent-de-Paul, et spécialement au petit séminaire, vous a fait désirer un résumé de notre situation, afin de lui trouver, si c'est possible, des ressources dont elle a besoin. Voici le petit aperçu que vous m'avez demandé sur le développement du Berceau de notre bienheureux Père. Vous pourrez vous rendre compte des progrès successifs de cet établissement, et suivre la marche imprimée à ses diverses œuvres, durant les vingt premières années.

Le jour de l'inauguration, 24 avril 1864, le personnel du Berceau se composait de treize personnes; un prêtre faisant fonction d'aumônier, un frère coadjuteur, quatre filles de la Charité, trois orphelins, deux orphelines et deux vieillards. Lorsque, le soir de la magnifique fête, les treize évêques, les dignitaires et toute la foule se furent retirés, les habitants du Berceau se trouvaient bien isolés dans leur solitude un instant si vivante : ils ne pouvaient soupçonner que, vingt ans plus tard, deux cent soixante personnes remplaceraient le grain de sénévé d'alors. Du reste on avait calculé que l'hospice, seul bâtiment construit, avec

la chapelle, pourrait abriter quatorze vieillards, quatorze femmes, quatorze orphelins et quatorze orphelines : c'était toute l'ambition de ces commencements, et l'on doutait que ces chiffres fussent atteints avant de longues années.

M. Lacour, souffrant d'un rhumatisme articulaire, ne pouvait célébrer la sainte messe tous les jours; il se traînait jusqu'à la chapelle, les jours de communion, pour distribuer aux sœurs la sainte eucharistie. Aussitôt après l'ordination de la Trinité, on lui donna pour compagnon M. Portes, aujourd'hui missionnaire en Chine.

Peu à peu le nombre des vieillards et des enfants augmenta; et, le 24 avril 1865, le personnel atteignait le chiffre de quarante-cinq. C'était beaucoup pour une première année. Quelques semaines plus tôt avait eu lieu l'ouverture d'une classe externe gratuite pour les jeunes filles du village de Saint-Vincent-de-Paul, autrefois Pouy. Ces pauvres enfants devaient jusque-là faire cinq kilomètres pour se rendre en classe, soit à Buglose, soit à Saint-Paul près Dax. Cette école libre n'a pas cessé, et elle compte actuellement cent trente enfants. Quelques jeunes personnes y ont trouvé le germe d'une vocation religieuse, et sont entrées chez les filles de la Charité.

M. Étienne, Supérieur général, aimait à venir, chaque année, constater par lui-même les développements de *sa chère maison*, comme il l'appelait; et sa visite était toujours une fête pour le pays. En cette première année 1865, le bon Père fit défaut, la maladie l'arrêta en route, et le retint à Cahors. Aussi, malgré toutes les circonstances qui faisaient de la fête du mois d'avril un brillant anniversaire du jour de l'inauguration, la joie ne fut complète pour personne.

C'est le 21 octobre 1865, que fut signé le décret impérial, reconnaissant comme établissement d'utilité publique l'institution de bienfaisance, fondée sous le nom d'Œuvre du Berceau de Saint-Vincent-de-Paul. Cette existence légale donnée à la maison ne pouvait qu'en favoriser le développement. En 1868, le personnel s'élève à soixante-douze.

A la fin de l'année, nos confrères espagnols sont forcés de quitter leur pays, et de se réfugier en France : la Providence les

amène au Berceau, où M. Lacour, qui croyait bâtir pour une tout autre destination, a un abri prêt pour les recevoir. Lorsqu'ils partent, au mois d'août 1870, soit pour rentrer en Espagne, soit pour se rendre en Amérique, les étudiants et les séminaristes de Saint-Lazare prennent leur place pour un an. Vous avez vu alors par vous-même, Monsieur et très honoré Père, comment, outre nos jeunes gens, M. Lacour trouva encore moyen de loger à l'ambulance, organisée par ses soins, une cinquantaine de soldats blessés; tandis que les filles de la Charité recevaient une vingtaine de jeunes sœurs, qui venaient y faire leur séminaire, l'accès de Paris étant impossible. Le Berceau, sans toutes ces œuvres momentanées, comptait alors quatre-vingt-six personnes à sa charge, dont quatorze vieillards, hommes et femmes, trente et un orphelins et vingt-cinq orphelines.

Pendant le retour à Paris de nos chers frères des études et du séminaire laissait libre un assez vaste local, qui allait servir à une œuvre nouvelle, appelée à prendre la première place, et à rendre de vrais services, en un temps où les vocations ecclésiastiques se font rares.

Les premiers orphelins reçus dans l'établissement avaient grandi, il fallait songer à préparer leur avenir. Plusieurs paraissaient intelligents et désiraient faire leurs études, comme quatre de leurs camarades entrés dans des séminaires diocésains ou à Saint-Lazare. Une pieuse demoiselle de Dax, enlevée à la fleur de l'âge à l'affection de ses parents, les avait priés de remettre à M. Lacour ses petites économies, afin qu'elles aidassent à faire un bon prêtre. Ce fut la première idée, encore bien confuse, de l'œuvre du petit séminaire. Un respectable doyen, autrefois professeur au collège d'Aire avec M. Lacour, l'engagea beaucoup à choisir quelques enfants pauvres, donnant des marques de vocation ecclésiastique, et à les élever pour le sacerdoce, ajoutant que le local serait tout préparé dès que nos étudiants auraient repris le chemin de la maison-mère. Cette pensée, appuyée par M. Chinchon, fut soumise au vénéré P. Étienne; et il fut décidé que tous les orphelins ayant fait la première communion quitteraient les classes des sœurs, passeraient sous la direction des missionnaires, et apprendraient, les uns la langue latine, les

autres un état, selon les goûts et les aptitudes de chacun. On résolut en même temps d'accepter quelques enfants donnant bon espoir pour l'avenir, et qui ne pourraient, faute de ressources, être admis dans les établissements ecclésiastiques de leurs diocèses.

Dans le projet de M. Lacour, l'école professionnelle, pour les jeunes apprentis, et l'école secondaire, pour les latinistes, devaient marcher de pair, et le nombre des enfants ne devait pas dépasser quarante, écoliers et ouvriers compris. Le 27 septembre 1871, jour anniversaire de la mort de saint Vincent, eut lieu l'ouverture des classes. Les enfants étaient au nombre de dix-huit, savoir : neuf petits ouvriers et neuf latinistes, auxquels devaient bientôt se joindre cinq nouveaux. M. Lacour, titulaire de l'école secondaire, appelée dès lors *petit séminaire*, avait avec lui le bon M. Périères déjà bien âgé, chargé du cours d'instruction religieuse ; M. Ravoul, d'une santé complètement ruinée, et qui mourut le 18 mars suivant, et enfin deux jeunes sous-diacres, dont l'un fut immédiatement pris de crachements de sang, ce qui nécessita une demande de renfort.

Le nombre des petits ouvriers n'a jamais augmenté d'une manière considérable, et ne s'est guère élevé à plus de douze. L'expérience a bien vite démontré qu'il fallait leur faire une situation à part, et organiser une classe spéciale pour eux.

Le cours de latin se divise en cinq années. Ces cinq classes semblent suffire pour faire de bonnes études, à condition toutefois que les enfants ne commencent le latin qu'après avoir reçu une bonne instruction primaire : ce point est essentiel. Les élèves ont les petits délassements nécessaires, quelques jours de repos après les examens, et cinq semaines de vacances ; mais la pensée de ces vacances et le souvenir du pays ne viennent guère distraire du travail. La plupart de nos enfants étant étrangers à la contrée, ou n'ayant plus de parents, nous les gardons presque tous. Leur maison, c'est le Berceau ; leurs familles, c'est nous ; et les vacances passées à Saint-Vincent-de-Paul ont leurs charmes. Le bon air ne manque pas plus que la campagne, les bois, la rivière et les ruisseaux ; tous sont contents. Et quand le mois d'octobre arrive, on se remet avec joie au travail, qui n'a jamais cessé entièrement,

mais qui devient plus sérieux et continu. La vie du Berceau, c'est donc la vie de famille; les premiers étant très peu nombreux, on a pu les façonner comme on a voulu, leur inspirer une grande ouverture de cœur, et mettre parmi eux ce bon esprit qui fait notre consolation. Nos enfants se trouvent forcément dans une atmosphère imprégnée de piété, puisqu'il faut se destiner à l'état ecclésiastique pour rester au séminaire du Berceau, et que tous ceux qui n'ont pas de marques de vocation le quittent à la fin de l'année.

Quand la mort vint nous ravir M. Étienne, le 12 mars 1874, le petit séminaire comprenait une quarantaine d'enfants faisant leurs études : cinq devaient entrer à Saint-Sulpice au mois de septembre. Le personnel du Berceau s'élevait au total de cent soixante-seize. Le nombre des orphelins s'était accru par l'arrivée de dix-huit orphelins de la guerre; le même développement s'était produit chez les orphelines, pour qui, l'année précédente, M. Étienne avait fait construire un bâtiment spacieux.

Sous le généralat de M. Boré, les œuvres continuèrent à progresser; et au moment de votre passage à Dax, lors de votre premier voyage en Espagne, en octobre 1879, le Berceau avait un personnel de deux cent vingt, dont soixante et un suivaient les classes de latin.

Cette œuvre du séminaire vous intéressa particulièrement, Monsieur et très honoré Père, et vous engageâtes M. Lacour à agrandir un peu le local, et vous voulûtes bien prendre les frais à votre charge. Il peut maintenant recevoir une centaine d'élèves. Nous en comptons aujourd'hui quatre-vingt cinq faisant leurs études. Nous en aurions un nombre plus considérable, si nous voulions; mais les ressources nous manquent, et nous devons, chaque année, refuser plusieurs enfants qu'on nous présente dans d'excellentes conditions, et offrant des garanties sérieuses pour l'avenir : chose regrettable dans les temps où la pénurie des vocations pour le sacerdoce se fait vivement sentir; mais nous n'y pouvons remédier. Dès l'année 1871, la pension, pour le petit séminaire, fut fixé à 300 francs par année de douze mois, tous frais compris, même ceux des fournitures de bureau, sans qu'il y ait jamais d'autres dépenses accessoires, sinon 100 francs d'entrée, et

un trousseau que la maison entretient et renouvelle. C'est une pension bien peu élevée, et qui serait très insuffisante sans le secours que se prêtent les différentes œuvres de la maison, lesquelles s'entr'aident et se soutiennent mutuellement. Mais malgré la modicité de cette somme, il y a encore bien de pauvres enfants qui ne peuvent trouver les ressources nécessaires, et nos charges sont déjà trop lourdes et trop nombreuses pour que nous leur venions en aide. Les revenus de la maison, soit comme rentes, soit comme produit des terres, ne couvrent qu'un cinquième de la dépense annuelle; et le nombre de nos élèves serait beaucoup moindre, sans les secours de votre bienveillante charité.

Le soir de l'ouverture du petit séminaire, 27 septembre 1871, M. Lacour qui ne pouvait prévoir encore tout le bel avenir de cette nouvelle institution, parlait aux enfants, à la lecture spirituelle, sur le sens du mot : séminaire. « Séminaire, disait-il, vient d'un mot latin qui signifie semer. Dans les jardins on prépare des couches, et on y fait des semis de fleurs et de plantes utiles. Ces plantes germent et poussent environnées de soins; et quand elles se sont suffisamment développées, on les prend une à une, et on les transporte en des lieux divers, où elles doivent arriver à leur plein accroissement. Ainsi la religion a créé, elle aussi, de ces endroits choisis et privilégiés, où elle cultive, avec la plus grande vigilance et la plus grande tendresse, l'esprit et le cœur de ses enfants de prédilection, qu'elle doit un jour transplanter dans le jardin de l'Église, pour l'orner et l'embaumer du parfum de leurs vertus. Mais le chrétien, le prêtre surtout, est mieux qu'une simple plante, qu'une simple fleur; c'est un arbre, et un arbre qui doit porter des fruits de vie et de salut, « comme un arbre planté près du courant des eaux, qui donnera son fruit en son temps, » dit la sainte Écriture¹. Et les séminaires sont les pépinières où les jeunes arbres sont soignés jusqu'à ce qu'ils se soient suffisamment fortifiés, pour être, sans danger, transplantés à des distances plus ou moins considérables. Ainsi les séminaristes du Berceau, après y avoir été formés au travail, à la piété et à la vertu, seront trans-

1. Tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. (Ps. I, 3.)

plantés dans diverses positions et dans différentes contrées, pour y pratiquer les leçons qu'ils auront reçues, et y porter tous des fruits. »

Ces paroles du regretté M. Lacour se sont pleinement réalisées. Parmi les jeunes gens élevés à l'école cléricale du Berceau, deux sont entrés chez les Pères jésuites; un est prêtre de la société des Missions étrangères; sept autres, prêtres dans divers diocèses de France et de l'étranger; huit, dans différents grands séminaires; et un des meilleurs est mort très saintement au moment de recevoir le sous-diaconat. Bien que jamais un mot ne soit dit aux enfants pour les engager à entrer dans la Congrégation, la petite Compagnie a eu sa large part. Nous avons en effet actuellement onze confrères prêtres, quatorze étudiants, et quatorze séminaristes sortis du Berceau. Deux sont frères coadjuteurs. Deux autres sont morts, l'un après la prêtrise, l'autre avant le sous-diaconat. Il faut dire que tous n'ont pas fait leurs études complètes à Saint-Vincent : ainsi M^{sr} Mladenoff n'y est guère resté qu'un an avec deux de ses compagnons, venus comme lui faire ici la rhétorique.

Le nombre de ces recrues ecclésiastiques ne peut qu'augmenter désormais rapidement, car, ces dernières années, nous avons en moyenne une dizaine de jeunes gens qui prennent la soutane, et la majeure partie demande à entrer dans la Congrégation.

Qu'il plaise à notre bienheureux Père de continuer à bénir cette œuvre, et à la faire prospérer, en y conservant la piété et la ferveur, et en nous donnant le moyen de faire face à toutes les charges qu'elle nous impose!

Daignez agréer l'expression des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, en l'amour de Notre-Seigneur et de son immaculée Mère,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et obéissant serviteur,

J. PÉMARTIN,

I. p. c. M.

NOTICE SUR M. JEAN-BAPTISTE LUGAN

PRÊTRE DE LA MISSION

DÉCÉDÉ A FOLLEVILLE LE 4 JUILLET 1884

(Extrait de la *Semaine religieuse du diocèse d'Amiens.*)

Le 4 juillet s'éteignait, à Folleville, le vénérable M. Lugan.

M. Jean-Baptiste de Lugan, né en 1800, à Lugan, paroisse du diocèse de Montauban, appartenait à une de ces vieilles familles du Midi, à la foi vive, aux mœurs patriarcales. Sa mère, femme remarquable, sut donner à ses nombreux enfants une éducation solide et profondément chrétienne. Aussi, avec quel respectueux amour M. Lugan parlait de sa mère! « Ma mère, nous répétait-il souvent, quelle femme! » et les larmes lui venaient aux yeux. « Elle me disait : Jean-Baptiste, on te trompera souvent, mais on trompe personne. » — M. Lugan fut fidèle, toute sa vie, à la recommandation de sa mère. Selon le mot d'un de ses plus éminents confrères, on pouvait dire de lui comme du saint homme Job : « *Vir simplex et rectus ac timens Deum.* C'était un homme simple et droit et craignant Dieu. » Il n'a jamais menti ni à Dieu ni aux hommes. Aussi toute hypocrisie, toute fausseté lui était insupportable. Il avait en horreur les doctrines jansénistes et gallicanes. Que de fois nous lui avons entendu dire : « Oh! ces jansénistes, quel mal ils ont fait à notre pauvre France! »

M. Lugan se sentit de bonne heure appelé à la vie religieuse; saint Vincent de Paul l'attirait par les vertus qu'il préférait : la simplicité, la droiture, l'humilité, la charité, et il entra dans la Congrégation de la Mission qu'il devait édifier pendant soixante ans.

Homme vraiment supérieur par l'intelligence et par le cœur, il occupa avec succès les postes les plus divers. Il évangélisa d'abord plusieurs paroisses de notre Picardie, puis il devint curé de Valfleury. Dans cette chère paroisse, dont il ne pouvait parler sans émotion, il dépensa, sans compter, pendant vingt-

huit ans, ses forces, sa fortune, tous les trésors de son cœur.

Il y établit un hospice, y construisit une église et y fit de bonnes et saintes œuvres, qui ne seront point oubliées : *Laudent eum opera ejus*. Il n'avait plus, ce semble, qu'à jouir en paix du fruit de ses travaux ; mais Dieu voulait, pour lui seul, cette âme d'élite et il brisa soudainement tous les liens qui l'attachaient à ce Valfleury tant aimé !

Nous retrouvons M. Lugan, directeur au grand séminaire de la Rochelle ; puis au grand séminaire d'Alger. Enfin, quand M^{sr} Boudinet, d'heureuse mémoire, eut réalisé le pieux dessein qu'il avait conçu, d'appeler les enfants de saint Vincent de Paul dans cette paroisse de Folleville, berceau de leur Congrégation et illustrée par le souvenir toujours vivant de leur saint Fondateur, M. Lugan fut désigné pour occuper ce poste.

C'est là que, pendant quinze ans, nous avons eu le bonheur de le voir, de recevoir ses paternels et judicieux conseils, de profiter de sa grande expérience et de jouir de sa conversation. Causeur aimable et charmant, doué d'une prodigieuse mémoire, il était toujours intéressant ; mais il nous charmait surtout quand il parlait de Dieu, de la direction des âmes, de la pratique des vertus chrétiennes ; il entremêlait ses aperçus, souvent profonds, toujours judicieux, de traits naïfs et touchants de la Vie des Saints et des Pères du désert. Tous ces récits, mêlés d'un grain de piquante originalité, prenaient sur ses lèvres une saveur particulières. Parfois, en racontant ces traits, la voix lui manquait, les larmes lui venaient aux yeux ; il souriait et nous disait : « Pardon, mais c'est si beau tout cela ! » et nous, nous l'écoutions encore, suspendus à ses lèvres. Nous le quittions toujours trop tôt, et, comme nous le disait un de ses anciens voisins, nous ne le quittons jamais sans nous sentir meilleurs.

Homme de devoir et de règle, il était aussi dur pour lui-même qu'indulgent pour les autres. Il vivait à Folleville comme il aurait vécu à la Maison-Mère, se levant en toute saison, malgré son âge avancé, à quatre heures du matin, étudiant sept ou huit heures par jour, surtout l'Écriture Sainte qu'il savait à peu près toute par cœur, et accomplissant scrupuleusement tous les exercices prescrits par la règle.

Nature fine et exquise, il avait pour tous les plus aimables prévenances et les plus délicates attentions. Doux, patient, résigné, obéissant, il s'est peint lui-même d'un mot quand il nous disait, quelques jours avant sa mort : « Je ne me suis attaché à rien, je ne demande rien, je ne désire rien », et, son doux et beau regard levé vers le ciel, il ajoutait : « La volonté de Dieu... »

Mais, comme l'a si bien dit sur sa tombe l'adjoint de Folleville, M. Charles Lepage, dans son magnifique et touchant discours, il fut par-dessus tout l'homme de la charité. A Folleville comme à Valfleury, comme partout, il donnait et donnait toujours. Il donnait tout : son patrimoine, son zèle, ses bons conseils, tout son cœur. Aussi, tous ceux qui l'ont connu le vénéraient et l'aimaient; et maintenant, ils le regrettent et le pleurent. Ses deux chères paroisses se sont disputé l'honneur de posséder ses restes mortels. Ces pieux désirs seront satisfaits : Valfleury aura son cœur, et Folleville gardera son corps. L'humble vieillard avait dit à ses enfants de Folleville : « Vous mettrez mon corps au pied de la croix de la paroisse; vous placerez une pierre sur ma tombe, et, sur cette pierre, vous graverez cette parole : « Ici repose « un pauvre de Jésus-Christ. » Vos intentions seront remplies, vénéré père; votre tombe, ô digne Fils de Vincent de Paul ! prêchera à vos paroissiens de Folleville l'humilité et la charité, et, du haut du ciel, vous veillerez sur eux et sur nous. Ceux qui vous ont connu ne vous oublieront point : « Le souvenir du juste ne s'efface pas », et souvent ils rediront, pour vous et pour eux-mêmes votre prière de prédilection : « Marie, ma mère, protégez votre enfant ! »

CONVERSION D'UN SCHISMATIQUE

DU CANTON DE GENÈVE

*Lettre de M^{lle} GRENIER, enfant de Marie, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Vallard, commune de Gailiard (Haute-Savoie), 25 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Ayant promis, pour la plus grande gloire de notre Immaculée Mère et pour augmenter la confiance des Enfants de Marie, de faire insérer dans les *Annales de la Mission* une éclatante conversion attribuée à la vertu de la Médaille miraculeuse, je me permets, Monsieur et très honoré Père, de venir vous prier de m'accorder cette faveur. Puisse ce faible tribut de reconnaissance offert à notre divine Mère attirer sur toute la France et sur les pécheurs en particulier la miséricorde de Notre-Seigneur, comme il l'a exercée sur celui dont je vais vous raconter la consolante mort!

Un jeune homme, élevé par des parents chrétiens, eut le malheur de se laisser entraîner par les meneurs du schisme qui règne depuis quatorze ans dans le canton de Genève. Bien souvent ce pauvre égaré avait, dans son enfance, rempli le rôle d'enfant de chœur; à ce titre, il fut mis à contribution par les sectaires pour les renseigner, dans leurs fameux exploits, au sujet des objets du culte, lorsqu'ils dévalisèrent les sacristies et les chapelles; en un mot ce nouvel adepte prit part à tout ce qui se commit de plus sacrilège durant ces jours néfastes.

La soif de ces audacieux ayant été un peu assouvie, ils cessèrent de tourmenter le malheureux renégat, qui reprit sa vie habituelle, restant toujours imbu des idées schismatiques. La maladie, cette grâce que Dieu, dans son infinie miséricorde, envoie comme un temps de pénitence, vint clouer notre apostat sur un lit de douleur. Alors la charité des personnes qui l'entouraient les porta à

le visiter souvent, car elles tremblaient pour le sort d'un pécheur si endurci; aussi rien ne fut épargné : neuvaines, messes, cierges brûlés devant Celle qui aime à être appelée le refuge des pécheurs; tout fut mis en œuvre.

Au début de la maladie, qui devint bientôt mortelle, on eut l'ingénieuse idée de coudre une médaille miraculeuse aux vêtements de ce pauvre malheureux : presque aussitôt il accepta la visite du prêtre, et même celle d'une des filles de la Charité dont l'expulsion l'avait autrefois réjoui, et consentit à ce qu'on voulût bien prier pour lui, afin que ses souffrances fussent allégées. Plus tard il déclara qu'il n'était point franc-maçon et qu'il avait la foi. Ce fut une heureuse nouvelle pour toutes les personnes qui s'intéressaient à son âme. Aussi les prières redoublèrent et obtinrent une conversion entière. Notre apostat repentant, malgré les combats que lui livrait l'esprit infernal, voulut se confesser au vénérable prêtre qu'il avait fait indignement jeter en prison, six ans auparavant, lors du sacrilège commis à Chêne, le dimanche des quarante heures. Des larmes de sincère contrition inondaient le visage de ce pauvre mourant, tandis que des larmes de joie coulaient des yeux du respectable ministre du Seigneur.

Plusieurs fois notre heureux converti dit à M. le curé : « J'ai toujours sur le cœur les jours que vous avez passés en prison. » A ces paroles le généreux confesseur de la foi répondit : « Mon ami, tout est oublié. » Ces entretiens furent répétés, par le malade lui-même, à toutes les personnes qui le visitèrent et auxquelles il ne tarissait pas de dire combien il était heureux et content de ce qu'il venait de faire. Il reçut avec les mêmes sentiments le sacrement de l'extrême-onction et s'endormit paisiblement dans le sein de son Dieu. Comme on le pense bien, cette conversion si frappante remplit de joie le cœur de la famille de ce privilégié de Marie, ainsi que celui de toutes les personnes qui souhaitaient si vivement cet heureux retour; mais les Enfants de Marie furent les plus joyeuses, car c'est à leur médaille si chère qu'est due cette faveur. Aussi elles remercièrent leur divine reine avec une grande effusion de cœur, et elles promirent une fois de plus à leur immaculée Mère de porter toujours très pieusement la médaille qu'elles ont reçue le jour de leur consécration.

Les funérailles se sont faites avec solennité, suivant le rit de l'Église catholique, au désespoir des schismatiques et à la consolation des âmes sincèrement chrétiennes.

Daignez, Monsieur et très honoré Père, accorder votre paternelle bénédiction à l'Association des Enfants de Marie de Chêne-Bourg (Suisse), aux œuvres des filles de la Charité expulsées du canton de Genève par la persécution religieuse, ainsi qu'aux enfants de leurs classes, auxquelles je me suis vouée depuis dix ans bientôt. Daignez aussi agréer l'hommage du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et très respectueuse servante,

J. GRENIER,

Enfant de Marie.

PROVINCE D'ALGÉRIE

CONVERSION

DUE A LA PROTECTION DE SAINT JOSEPH

Les filles de la Charité de Constantine nous envoient le récit de la conversion suivante :

« Le 8 février dernier, entrant à l'hôpital militaire de Constantine un officier malade de la poitrine; la maladie était très avancée et nous n'avions aucun espoir de guérison.

« C'était un homme d'une belle intelligence et il possédait des connaissances assez étendues, mais sa science n'était que profane, et si sa foi n'était pas morte, elle était au moins très endormie. Cependant le mal faisait de rapides progrès, et lui-même était convaincu de sa mort prochaine. Mais comment lui parler de religion? il était d'une exigence à lasser tout le monde; les médecins eux-mêmes l'appréhendaient, sachant bien qu'ils étaient l'objet incessant de ses critiques. M. l'aumônier lui fit plusieurs visites, mais toujours infructueuses; la sœur qui le soignait profitait de toutes les occasions pour lui dire quelques bonnes paroles: tout le laissait insensible. Et pourtant il fallait sauver cette âme; rien n'était épargné dans ce but: prières ferventes, de l'eau bénite mêlée à ses boissons, des lampes brûlant devant l'autel de la sainte Vierge. Après tant de résistances, il n'y avait qu'un prodige qui pût convertir ce pécheur endurci. La sœur se sentit inspirée de cacher une médaille dans son lit, et comme c'était pendant le mois de mars, ce fut la médaille de saint Joseph qui eut la préférence.

Touchante efficacité de la grâce ! Peu de temps après, le malade demande lui-même le prêtre, se confesse, reçoit avec de grands sentiments de piété le saint Viatique, l'extrême-onction et l'indulgence de la bonne mort.

« Pendant les quelques jours qu'il vécut encore, il supporta avec une patience admirable les douleurs les plus aiguës, craignant, disait-il, de ne pouvoir assez expier ses péchés avant de mourir. Ce changement si subit a produit la meilleure impression sur ceux qui en ont été témoins ; tous y voyaient l'œuvre de Dieu et la protection de saint Joseph, patron de la bonne mort. »

PROVINCE DE ROME

*Lettre de ma sœur CHEVROLA, fille de la Charité,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Conservatorio Torlonia, Rome, le 15 novembre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que notre bon Prince va beaucoup mieux. Il est resté trois jours presque à l'agonie, et on attendait d'heure en heure son dernier soupir. Mais il a repris connaissance et a été toujours de mieux en mieux, bien que toujours très faible, ses jambes lui refusant leur service ordinaire. Tout le monde attribue cette merveilleuse guérison aux prières des pauvres, et surtout des enfants du Conservatoire, qui n'ont cessé d'intercéder auprès du bon Dieu pour la conservation de leur bienfaiteur.

Je vous envoie la petite narration de l'audience que notre Saint-Père a bien voulu accorder à nos Sœurs, au sortir de leur retraite. Vous y verrez, mon très honoré Père, un nouveau témoignage de l'intérêt que Léon XIII porte à notre Communauté.

L'hôpital de Sainte-Marthe s'élève comme par enchantement : il sera bientôt achevé.

Veillez agréer, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et me croire, dans les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie Immaculée,

Mon très honoré Père,

Votre très humble et soumise fille,

Sœur CHEVROLA,

I. f. d. I. C. s. d. p. M.

AUDIENCE DU SAINT-PÈRE

(22 OCTOBRE 1884)

Notre Saint-Père le Pape ayant bien voulu, dans sa grande bonté, accorder une audience à nos chères Sœurs qui venaient de faire la retraite, elles se sont rendues avec le plus vif empressement, le lundi 20 octobre, au Vatican, où elles s'étaient donné rendez-vous pour jouir de l'immense faveur dont elles étaient l'objet. Il était près de cinq heures du soir. Nos chères Sœurs, au nombre d'environ soixante, se trouvaient réunies dans une des vastes salles de ce séjour béni, attendant qu'on leur annonçât l'arrivée du Souverain-Pontife, quand, tout à coup, l'un des camériers les fit passer dans la salle du Trône, où, après quelques instants, un prélat de Sa Sainteté vint leur dire : « Voilà le Saint-Père ! » A ces mots, toutes instinctivement tombent à genoux, et, au milieu du plus profond silence, apparaît, environné d'une sainte majesté, le Vicaire de Jésus-Christ; lequel, après les avoir bénies, s'assit sur son trône, et, leur ayant dit : « Relevez-vous, mes filles, » leur adressa, avec la plus touchante bonté, cette petite allocution : « Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse un sermon, car vos âmes ont été nourries de la parole de Dieu pendant la sainte retraite que vous venez de faire; et le motif qui vous a amenées ici est, je le sais, le désir de la bénédiction apostolique, qu'il est d'usage de vous accorder à la sortie des exercices spirituels, et que je vous accorde dans toute sa plénitude; mais cependant je ne veux pas laisser de vous dire quelques mots sur la grandeur de la grâce dont vous avez été favorisées, de pouvoir ainsi, pendant huit jours, vous entretenir avec Dieu et rentrer en vous-mêmes pour examiner, dans ce temps de silence et de recueillement, l'état de votre âme. Quelques-unes d'entre vous auront découvert, à l'aide des lumières qu'elles y ont reçues, des défauts qui méritent d'être corrigés; d'autres, des grâces que Dieu leur a faites et la correspondance qu'Il demande; et toutes, la grâce particulière de l'appel divin à cette belle vocation, à la vocation de cet état de vie voulu de Dieu, fondé par un si grand saint,

aimé de l'Église : or que veut Dieu de vous, que veut saint Vincent, que veut l'Église? que vous vous sanctifiez, que vous deveniez des saintes. Voilà ce que vous devez vouloir aussi. Dieu, saint Vincent, l'Église l'attendent de vous. Tous les Ordres religieux ont fourni des saints : les Carmélites, les Bénédictines, votre Compagnie ont fourni des saintes : il faut donc que vous le deveniez aussi. Voulez-vous vous faire saintes? »

Nos Sœurs répondirent d'un commun accord : « Oui, très Saint-Père, oui. — Vous devez et vous pouvez vous faire saintes, ajouta Sa Sainteté, saintes sur les autels, oui sur les autels ! Gardez-vous de ne pas correspondre à la grâce de Dieu, gardez-vous de ne pas Lui rendre ce qu'Il demande de vous, en n'accomplissant pas vos promesses. Vos Règles, mes chères Filles, voilà ce qui doit vous faire atteindre ce but, l'observance fidèle de vos Règles ; elles ont été inspirées par Dieu : c'est là ce qu'Il veut et ce qu'Il a le droit d'attendre de vous. Soyez-y donc fidèles, car c'est là la voie qui doit vous conduire au ciel. Cela vous plaît-il, mes chères Filles, êtes-vous contentes? L'Église, à cette douloureuse époque, souffre beaucoup ; de grands fléaux la menacent : il faut prier, il faut apaiser la colère de Dieu, irritée, par les méchants, il est vrai, mais aussi par bon nombre de catholiques qui ne vivent plus selon leur croyance. Chaque jour, je fais mon humble prière au Seigneur, mais il faut que vous m'aidiez. »

Alors une de nos Sœurs, presque appuyée sur son trône, lui dit : « Très Saint-Père, les filles de la Charité font, chaque mois, la sainte communion à Votre intention. — Tout l'Ordre? demanda Sa Sainteté. — Oui, très Saint-Père, tout l'Ordre; en outre, à la chapelle de la maison mère, quatre séminaristes se succèdent, du matin au soir, pour réciter le chapelet pour les besoins de l'Église. »

Cette réponse satisfit beaucoup le Saint-Père, qui ajouta : « La prière ne suffit pas ; Dieu veut des victimes, il lui faut des holocaustes ! Les supérieures de plusieurs Communautés m'ont déjà dit que, dans leurs Ordres, certaines âmes, d'une perfection supérieure, s'étaient ainsi offertes à Dieu pour la sainte Église. Oui, Dieu veut des holocaustes ! »

Ici, le Saint-Père, en répétant ces mots avec une onction empreinte de tristesse, semblait nous inviter à en faire autant. Après

cela, Sa Sainteté nous donna la bénédiction apostolique, que nous reçûmes dans les sentiments de la plus vive piété, pour nous et pour les personnes qui nous sont chères. Puis nous nous relevâmes, et, le Saint-Père nous ayant offert son pied à baiser, nous nous avançâmes, chacune à notre tour, pour cette touchante cérémonie.

Le bien-aimé Pontife se montra pour nous d'une bonté et d'une tendresse inouïes. Il demanda, entre autres choses, s'il y avait parmi nous des Génoises, des Siciliennes, des Piémontaises. A la réponse négative, il ajouta : « Alors, vous êtes toutes des environs de Rome; les filles de la Charité sont bien venues parmi nous. »

Il prit le plus vif intérêt à toutes nos demandes, surtout quand l'une de nos Sœurs anciennes lui demanda, à l'occasion de la retraite de M. notre très honoré Père, une bénédiction spéciale pour lui; car il dit : « Ah ! M. Fiat ! Fiat ! Fiat ! est-il à Rome ? » A quoi la Sœur lui répondit qu'il était à Paris. La manière dont Sa Sainteté a prononcé son nom nous a bien fait voir l'estime qu'Elle a de notre bon Père.

Il bénit aussi les absentes, ne cessant de nous adresser quelques mots de bienveillance pendant que nous avions le bonheur de baiser ce pied et cette main vénérables. La cérémonie terminée, il nous donna de nouveau sa bénédiction; puis, se levant, il se dirigea vers ses appartements, daignant nous bénir encore en passant près de nous, mettant même la main sur la tête de plusieurs de nos chères Sœurs, et nous laissant tout attendries et pénétrées de la plus vive reconnaissance pour un si grand bienfait, dont le souvenir restera à jamais gravé dans tous nos cœurs.

PROVINCE DE CONSTANTINOPLÉ

UN PÈLERINAGE A ÉPHÈSE

LE 28 MAI 1884

Le saint enthousiasme, qui de tout temps a porté les populations religieuses à se rendre en pèlerinage sur les lieux chers à leur piété, et qui, surtout depuis quelques années, ébranlé la France entière et entraîne de Rome à Jérusalem et de Lourdes à Paray-le-Monial des flots de pèlerins, a eu cette année un écho retentissant dans la cité de saint Polycarpe. C'est à notre chère patrie que nous en sommes redevables, puisque c'est un capucin français, récemment arrivé à Smyrne, qui, le premier, a conçu le dessein d'un pèlerinage à Éphèse. Éphèse! Éphèse! quel nom et quels souvenirs! Éphèse! autrefois reine de l'Ionie et maintenant monceau de ruines! A ce nom, la pensée se reporte aux temps de la splendeur du paganisme, mais on oublie bien vite Diane et son temple, l'une des sept merveilles du monde, pour ne songer qu'à ce qui fait la vraie gloire d'Éphèse : le séjour probable de la très sainte Vierge, celui de saint Jean, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Timothée, et enfin la promulgation du dogme de la Maternité divine, solennellement proclamé à Éphèse, par le troisième concile œcuménique, en 431.

Quels souvenirs! et comment ne pas sentir battre son cœur à l'espoir de se rendre en pèlerinage dans un lieu si célèbre, et d'y saluer Marie, Mère de Dieu, avec autant de foi et d'amour que les Pères du Concile! Quelle belle fête pour célébrer le centième anniversaire du mois de Marie! Aussi un jour de ce mois béni fut-il choisi pour cette grande manifestation en son honneur, et, à peine

la décision prise, vit-on de tous côtés une sainte ardeur et une pieuse émulation s'emparer des catholiques.

Monseigneur, aidé de quelques personnes zélées et influentes, était à la tête du mouvement. Dans chaque église de ferventes exhortations furent adressées à ceux qui voulaient se montrer chrétiens et catholiques ; on les engagea à faire partie du pèlerinage, et à s'y comporter de manière à glorifier Marie et édifier les populations infidèles ou schismatiques qui allaient, pour la première fois, contempler le spectacle d'un pèlerinage catholique.

En quelques jours tout fut organisé, et, bien avant l'heure fixée pour le départ, la foule des pèlerins envahissait la gare, et se pressait dans le train direct spécial mis à la disposition des pèlerins. La joie la plus vive éclatait sur tous les visages ; chacun portait gaiement les provisions nécessaires pour une journée à passer en pleine campagne ; et, lorsque l'arrivée de Monseigneur fut saluée par une brillante fanfare, exécutée par les élèves du collège de la Propagande, on aurait volontiers poussé des cris de joie et d'enthousiasme.

A sept heures et demie nous quittâmes Smyrne, et, après s'être arrêté deux fois pour prendre les pèlerins du Coula (Saint-Joseph) et de Boudjà, notre train fut lancé à toute vitesse, et excita la plus vive curiosité parmi tous les bons habitants de la plaine que nous traversions. Il est vrai que ce train de quarante-quatre wagons, vu dans toute sa longueur, faisait un singulier effet au milieu de ces plaines, habitées seulement par des paysans qui n'avaient jamais rien vu de pareil. Un grand pavillon français rappelait que notre patrie est la protectrice de la vraie foi, et semblait dire que c'était pour l'imiter que nous allions en pèlerinage. Pendant deux heures nous traversâmes d'immenses champs de blé, coupés par de belles vignes plantées de figuiers, d'oliviers, de grenadiers. De distance en distance on voyait de vastes terrains incultes, mais tout couverts de coquelicots et de marguerites. L'horizon était borné de tous côtés par des montagnes bleuâtres et pour la plupart improductives : rien ne rappelait que l'on fût en Orient, sinon les Turcs travaillant dans les champs, et leurs chameaux broutant auprès d'eux.

Enfin apparurent les premières ruines d'Éphèse. Chacun redoubla de recueillement, et lorsque le train s'arrêta à une petite station nommée Ayassouluk, tout le monde en descendit dans le plus édifiant silence. On se mit immédiatement en marche pour se rendre à l'ancienne basilique consacrée à saint Jean, transformée plus tard en mosquée, et maintenant complètement isolée et déserte. Entre Ayassouluk et la basilique il y a une distance de vingt minutes, que l'on parcourt en suivant un chemin tracé à mi-côte d'une élévation, qui sépare le chemin de fer de la partie basse d'Éphèse dans la direction de la mer. C'est le long de ce chemin que se déroula la procession en récitant le chapelet avec la ferveur la plus touchante. Une bannière de la sainte Vierge ouvrait la marche, elle était suivie par les Sœurs et leur nombreuse jeunesse. Venaient ensuite seize à dix-sept cents pèlerins. Tout le clergé, toutes les communautés religieuses étaient représentées par la plupart de leurs membres. Rien ne saurait rendre la beauté du spectacle qu'offrait cette pieuse foule; on ne pouvait résister au désir de se retourner pour la voir serpentant le long de la montagne, le chapelet à la main. Le défilé dura trois quarts d'heure. A mesure que l'on arrivait dans l'enceinte de la basilique, hélas ! en grande partie privée de sa toiture, on se massait en face de l'autel improvisé pour la circonstance, et que surmontait encore notre pavillon. En entrant dans la basilique, on entonna les litanies de la sainte Vierge, qui ne furent terminées qu'au moment où les pèlerins de Smyrne achevaient de se placer. On entendit alors un chant lointain qui excita la plus vive curiosité, lorsque tout à coup apparut une bannière précédant une longue file de jeunes filles escortées par des Sœurs. On reconnut avec une vive émotion les pèlerins d'Aïdin, ville turque située à plusieurs heures d'Éphèse, et qui nous faisaient l'agréable surprise de venir se joindre à nous.

A dix heures et demie Monseigneur commença la sainte messe pendant laquelle régna le plus profond silence. L'autel était entouré par les membres du clergé, auxquels s'étaient joints des prêtres schismatiques attirés par la nouveauté du spectacle. L'un d'eux dit ensuite : « Vraiment, les catholiques ont la vraie religion ; comme ils prient bien ! Nous ne sommes que de pauvres

aveugles. » Tant que dura le Saint-Sacrifice, on chanta des cantiques appropriés à la circonstance. Une quarantaine de personnes eurent le bonheur de faire la sainte communion dans ces lieux où, sans doute, la sainte Vierge la fit bien souvent, et où, pendant quarante ans, l'Apôtre bien-aimé reçut dans son cœur le divin Sauveur sur le sein duquel il avait reposé. Comment, en pensant à cela, ne pas prier avec ferveur ? Comment ne pas avoir l'âme inondée des plus douces consolations ? Après la messe, Monseigneur, ne pouvant contenir son émotion, nous adressa une touchante allocution sur l'importance religieuse des pèlerinages et sur celui d'Éphèse en particulier. Tout nous porte à croire que la sainte Vierge y a rendu le dernier soupir, car de toutes parts, en Ionie, on vénère d'une manière spéciale la mort de la sainte Vierge sous le nom de *Transition*.

Sa Grandeur ajouta qu'elle était fermement convaincue, que la grande manifestation de la ville de Smyrne en l'honneur de Marie, attirerait sur nous une protection toute particulière de la Reine du ciel. Le Saint-Père avait été instruit par dépêche, avant notre départ, de notre pieuse entreprise, et sans doute à l'heure présente nous recevions sa bénédiction. Avant de nous donner la sienne, Monseigneur fit une consécration à la sainte Vierge, et, quand il répéta plusieurs fois d'une voix forte : « Sainte Marie, mère de Dieu », ce fut avec la plus entière confiance et la foi la plus vive que la pieuse assemblée répondit : « Priez pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort ». On fit une abondante quête pour les pauvres. Deux autres messes furent célébrées, puis on rompit le silence.

Chacun prit ses dispositions pour le repas, que le voyage et le grand air devaient assaisonner d'un excellent appétit. Ce fut un très amusant coup d'œil que cette multitude de groupes que formaient les pèlerins : les uns allaient dans la plaine chercher l'ombre des arbustes ou des hautes herbes ; d'autres grimpaient sur des collines et s'abritaient derrière un amas de ruines ; chaque pan de mur protégeait une joyeuse réunion. Un certain nombre étaient retournés à la gare ; mais la plupart des pèlerins profitèrent des tables et des bancs qu'on avait dressés et couverts d'une immense tente. Un tonneau d'eau fraîche était sans cesse ali-

menté par deux jarres qu'apportait un âne, et il pouvait être fier de l'accueil qu'on lui faisait. Si la soif spirituelle était apaisée, la soif matérielle n'en était que plus ardente. A la fin du diner, Monseigneur visita les divers groupes des heureux convives, et afin que cette agape chrétienne ne ressemblât pas à celles que saint Paul reproche aux fidèles de son temps, il distribua lui-même du pain et des aliments, qu'on s'empressa de lui remettre, aux pauvres turcs ou grecs qui nous entouraient, en nous regardant d'un air étonné, mais sympathique.

Les pèlerins se dispersèrent ensuite pour aller visiter les ruines; beaucoup firent l'ascension de la colline sur laquelle était bâtie la citadelle qui servit de prison à saint Paul. De là on découvre un horizon magnifique, et l'on embrasse toute la contrée. D'un côté la mer, à l'extrémité d'une plaine marécageuse qui, autrefois, était le port d'Éphèse; à l'opposé, les piles de l'aqueduc qui amenait l'eau des montagnes à la ville. Un bon nombre de ces piles, d'une grande hauteur, sont encore debout; elles ont été élevées avec des blocs de marbre blanc, débris du temple de Diane; elles servent maintenant de perchoir aux cigognes, qui ont élu leur domicile dans ces lieux déserts. Les autres ruines les plus importantes sont : les portes Magnésiennes et Corésiennes, des tombeaux et des théâtres dont on croit connaître les noms; mais tout cela est problématique. On montre aussi la caverne des Sept-Dormants. Selon la tradition, sept jeunes gens fuyant la persécution s'y endormirent et ne se réveillèrent qu'un grand nombre d'années après, lorsque Constantin eut planté la croix sur le Capitole. Le temple de Diane n'a plus de vestiges extérieurs; tous ses matériaux avaient été employés à d'autres constructions, car il faut se souvenir qu'Érostrate, pour se rendre célèbre, y mit le feu 356 ans avant Jésus-Christ, la nuit même de la naissance d'Alexandre; il n'est donc pas surprenant qu'on se soit servi de ses débris dans les siècles qui suivirent, et qu'il n'en reste que le pavé, enseveli sous une épaisseur de douze à quatorze pieds de terre et de décombres.

Je reviens à la citadelle, qui occupe tout le plateau de la colline sur laquelle elle était bâtie. Il en reste une chapelle, transformée en mosquée par Tamerlan I^{er}, conquérant d'Éphèse, avec divers

bâtimens et de hautes murailles dont l'épaisseur et la solide construction ont résisté au temps. Les pèlerins les plus intrépides montèrent sur celle qui sert d'enceinte en face de la porte Magnésienne. On y arrive par plusieurs escaliers de pierre situés à l'intérieur. Du côté de la ville, la pente est si raide qu'elle ressemble à un précipice, et on est tout surpris quand, du haut de la muraille, on regarde à ses pieds; aussi nous nous assimes pour éviter le vertige, et chacun s'abandonna à ses réflexions, ou plutôt répéta avec Monseigneur : Où est Éphèse? où sont ses poètes, ses grands hommes? qu'est devenue cette cité d'un million d'habitans, connue du monde entier? Qu'en reste-t-il? Des monceaux de ruines plongées dans le silence et la mort!... D'autres villes fameuses ont été détruites. Alexandrie, le Caire, Beyrouth, sont environnées de ruines; mais du milieu de ces ruines ont surgi des villes nouvelles, dont la prospérité rivalise avec celles qui les ont devancées. A Éphèse, rien! sauf les quelques habitations qui forment le hameau d'Ayassouluk. Il semble que la nature soit frappée de stérilité; la plaine qui entoure Éphèse et en occupe la plus grande partie est marécageuse et malsaine. O mystère insondable! Cette contrée, sanctifiée par la présence de Marie et des plus grands apôtres, vivra-t-elle un jour? Reverra-t-elle les temples et la pompe du culte catholique? Oui, cet espoir vit au fond des cœurs; et là, en contemplant la brillante jeunesse qui, répandue autour de nous, rendait momentanément la vie à cette solitude, je bénissais la France et l'œuvre des Écoles d'Orient, dont les bienfaits sont si sensibles. Partout flottait le drapeau français, partout on entendait la langue du royaume de Marie. Il était impossible de ne pas être ému, et de ne pas penser au célèbre adage : *Gesta Dei per Francos!*

L'heure avançait, il fallait s'arracher à toutes ces réflexions, se réunir dans la basilique, et, au chant des litanies de la sainte Vierge, du *Magnificat*, et de l'*Ave maris stella*, reprendre, dans un aussi bel ordre que le matin, le chemin de la gare.

Le retour ne laissa rien à désirer; si le départ avait été édifiant, l'arrivée à Smyrne, à sept heures et demie du soir, le fut encore davantage, car loin de se laisser aller à la dissipation, après cette belle journée, chacun prit paisiblement le chemin de sa demeure,

emportant dans son cœur un souvenir qui ne s'effacera jamais, et montrant, par sa joie et son recueillement, qu'on venait de prier, et de faire vraiment un pèlerinage de dévotion.

*Lettre de sœur BERTRAND, fille de la Charité, à la
très honorée mère DERIEUX.*

Salonique, 28 juin 1884.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Permettez-moi de venir vous entretenir d'un sujet qui, je ne l'ignore pas, est bien cher à votre cœur, savoir de la mission Bulgare.

M^{re} Mladenoff revenait dimanche au soir, 22 courant, de visiter une partie de son vaste diocèse, après avoir couru les plus grands dangers, et constaté que l'enfer arme de plus en plus ses suppôts contre les pauvres Bulgares unis de la Macédoine. Mais il n'en est pas moins vrai que cette mission, persécutée et trahie par ceux mêmes qui devraient la soutenir, est comme le roseau qui semble ployer au moment de l'orage, et qui se relève aussitôt avec une nouvelle vigueur. Pour nous, qui voyons de près les souffrances de tout genre dont on l'accable, nous nous demandons bien souvent quelle sera l'issue de ces épreuves?... Toutefois nous sommes convaincues que chaque épreuve amène une victoire; aussi ne nous épouvantons-nous plus lorsqu'on nous annonce quelque défection, car les bonnes nouvelles la suivent de près.

J'ajoute quelques détails à ceux qui ont été donnés à notre très honoré Père.

Le dimanche 27 avril, Monseigneur et M. Alloatti étaient au petit village de Muyn, où les Grecs ont obtenu, à force d'argent, de prendre l'église. Il fallait cependant dire la messe. Or, comme il est d'usage chez les Grecs de célébrer la messe, le jour de la résurrection de Notre-Seigneur, sur une petite colline située près

du village, Monseigneur dit à ces bons paysans : « Il me semble, mes amis, que n'ayant pu célébrer la fête de la Résurrection dimanche dernier, il serait bien de le faire aujourd'hui ; donc, si cela vous est agréable, nous irons dire la sainte messe sur la montagne. » Rien ne pouvait porter à un plus haut point la satisfaction de ces bonnes gens ; mais, pour donner un cachet plus noble à la cérémonie, nos dignes missionnaires résolurent de s'y rendre en procession. Cette pensée fut accueillie avec un joyeux enthousiasme. Pendant que Monseigneur revêtait ses habits pontificaux, M. Alloatti imaginait des bannières improvisées avec des roseaux, de petites croix, et quelques serviettes. Ces serviettes provenaient de la générosité des Bulgares, qui ont l'habitude, lorsqu'ils reçoivent des visites dans les grands jours, de faire cadeau d'une serviette aux visiteurs.

Il fallut aussi s'occuper de dresser un autel. Quatre planches, quatre pieux, le linge et autres choses de rigueur, tout est porté à la montagne sur le dos d'un villageois. Puis on se disposa pour le départ. La croix ouvrait la marche, et les deux splendides bannières, sur lesquelles étaient collées deux images, l'une représentant l'*Ecce Homo*, l'autre, la Vierge des Sept-Douleurs, étaient placées de distance en distance. Monseigneur, revêtu des habits pontificaux, sortit de la maison du pape, et l'on se rendit sur la montagne au chant des psaumes. Lorsque la procession y arriva, la messe fut célébrée par Monseigneur. Ensuite, Sa Grandeur bénit du haut de la montagne les champs et les vignes, puis on se remit en marche, et la procession défila, dans un ordre parfait, jusqu'à la maison du pape, sans avoir interrompu un seul instant le chant des psaumes. Sur tout le parcours, les mères, grecques comme catholiques, portaient les petits enfants à Monseigneur pour qu'il les bénit. Les catholiques exécutaient tous ces signes de foi extérieurs en face de leurs oppresseurs, qui restaient étonnés, confus et irrités.

Monseigneur et M. Alloatti quittèrent ce village le lendemain : ce dernier dut y retourner un peu plus tard ; il s'y trouvait le dimanche 13 juin. Les Grecs sont encore possesseurs de l'église. Il voulait cependant offrir le sacrifice. Alors il dit au pape : « Il faut nettoyer une chambre, nous dresserons un autel et puis nous

dirons la messe. » Le pape s'y prêta de bonne grâce. Sa maison consiste en trois pièces : une chambre destinée aux cocons, dont on s'occupe durant toute la saison; une, servant de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, de basse-cour et parfois d'écurie; la troisième enfin où l'on met tout ce qu'on veut, ce qui n'est pas peu dire dans ce pays : c'est cette dernière dont le pape, aidé de M. Alloatti, dut faire le ménage, c'est cette dernière qui, depuis la prise de l'église par les Grecs, est devenue le sanctuaire du divin Maître, dans un tabernacle envoyé par une sœur qui est près de vous. Vous penseriez peut-être, ma Mère, qu'une lampe est religieusement entretenue devant le divin Prisonnier : détrompez-vous; il y a bien un verre tout crasseux, disant qu'il est destiné à recevoir de l'huile, mais cette huile ne vient presque jamais.

Sur le plus misérable autel, M. Alloatti concélébra avec le pape, c'était une grand'messe; ils chantaient en bulgare, les chœurs alternent en grec : voilà qui n'était pas très canonique. Le jour de la Pentecôte, après la messe, les prêtres doivent dire trois oraisons pendant lesquelles les fidèles se mettent à genoux. C'est l'unique fois dans l'année. La messe terminée, on veut réciter ces oraisons, mais il n'y a pas de livre; enfin, on finit par en découvrir un en grec; on dut les réciter dans cette langue. Les fidèles touchaient presque l'autel; la cuisine fut réservée pour les femmes. Quant à la chambre aux cocons, l'entrée en fut interdite, car là se trouve le pain du pape et de sa famille. Vu la réserve de cette chambre, beaucoup de personnes ne purent entrer, mais elles se mirent aux fenêtres, et entendirent avec joie l'instruction que leur fit M. Alloatti sur la fête de la Pentecôte.

M. Alloatti obtint du pape que la chambre qu'ils avaient nettoyée fût uniquement pour Notre-Seigneur; tout en fut donc retiré.

Ce même jour, M. Alloatti fit un baptême; et, selon l'usage, il fut invité au dîner. Voici ce qui se fait en Bulgarie dans ces circonstances : lorsqu'on a fini de dîner, on dessert la table, mais les convives ne bougent pas. Les parents de l'enfant font à chacun cadeau d'une serviette; ensuite, on pose l'enfant au milieu de la table, et chacun lui fait des souhaits et le cadeau d'une pièce d'ar-

gent; l'un la lui met dans la main, l'autre dans la bouche, celui-ci sur la tête, celui-là sous le menton, etc. Le missionnaire, souhaita au petit enfant la constance dans la foi, lui passa une médaille de la sainte Vierge au cou et lui mit dans la main la pièce de monnaie. Ces pauvres paysans sont ravis de voir les missionnaires s'identifier à leur genre de vie dur et frugal ; aussi ils les aiment et les vénèrent.

Le mercredi de la Pentecôte des Grecs, M. Alloatti alla visiter une famille catholique ; on travaillait à ramasser les cocons ; ils étaient très heureux de le voir, mais ils ne pensèrent pas à suspendre leur travail ; au contraire, le visiteur se mit à les aider. Bientôt on se prit à discuter sur la différence qui existe entre les catholiques et les schismatiques, et de là des questions sans fin. M. Alloatti réfuta, par des explications claires et à la portée de leur intelligence, les difficultés qui lui avaient été adressées, à la grande joie des auditeurs. Ils lui dirent alors : « C'est un vicaire grec de Guevadhely, qui va missionner dans tous les villages, qui nous avait ainsi instruits. » Voyant qu'il leur avait enseigné les erreurs les plus grossières en matière de Foi, ils lui ont donné le nom de *Satan Papas*, qui s'est répandu de village en village, de façon qu'aujourd'hui il n'a plus d'autre nom.

Un trait, en passant, de la conduite des prêtres schismatiques. Dimanche 22 juin, c'était le fort de la moisson à Muyn ; tous les Grecs, le pope en tête, allèrent de grand matin aux champs, pour moissonner ; il n'y eut pas de messe quoique ce fût un dimanche. Le samedi il avait sonné les vêpres fort tard. (Les Bulgares et les Grecs chantent les vêpres le samedi soir au lieu du dimanche.) Tel est le laisser-aller des prêtres schismatiques. Les Bulgares unis, qui, presque tous, ont été élevés ainsi, peuvent difficilement, vous le comprenez, ma très honorée Mère, se désister de leurs vieilles habitudes. Ces jours derniers, le pope Muyn est venu à Salonique, et, comme tous les prêtres bulgares unis, il est descendu à la Mission. Avant son départ, le respectable M. Bonetti lui donna une livre turque pour des honoraires de messes, puis encore une autre, mais pour lui, sans l'avoir gagnée, pouvant tout de suite en disposer comme il l'entendrait ! A ces mots, il se lève, transporté de joie, et fait trois signes de croix, en s'écriant :

« Quel plaisir ai-je donc pu faire au bon Dieu, pour qu'il m'en-voie une livre turque! » Ce n'était pas tout encore, on lui donna une soutane, et il en était enchanté. « Mais comment faire pour la mettre? dit-il, je n'en ai jamais portée. » Ce bon prêtre touche à ses cinquante ans; il est heureux et fier de porter la soutane.

Hier, le pope de Séhovo est venu renouveler ses provisions pharmaceutiques. Celui-ci est un aide véritable pour nos missionnaires; encore jeune et plein de zèle, il remplit la triple fonction de curé, maître d'école et médecin : « Quand M. Alloatti est à Séhovo, nous disait-il, voici comment nous passons la journée : après la messe, nous faisons le catéchisme aux enfants, puis l'école; le soir, nous allons voir les malades, ensuite cueillir des herbes médicinales; au retour, nous prenons le cours de médecine, pour savoir dans quels cas il faut les employer. » En général, ces braves gens ne sont pas difficiles à soigner, ils vous disent : « Je suis malade. — Qu'est-ce que vous avez? — Mon cœur se promène, je l'ai tantôt à sa place, tantôt dans le dos, à la gorge ou dans le bras droit, etc. » Voici le remède infailible du pope Daniel, pour les promenades de cœur : suer et prendre médecine. Transpirer est bien difficile, lorsqu'on couche par terre tout habillé. Il faut que la transpiration soit excitée par l'eau bouillante; on place donc une chaudière à droite, et l'autre à gauche du malade; la transpiration ne tarde pas à s'établir et la guérison ne se fait pas attendre. Pour les rhumatismes, c'est autre chose : un mélange de savon, de raki (eau-de-vie) et de vinaigre, avec cela fortes frictions; moyennant ces deux ordonnances, M. Alloatti et pope Daniel ont acquis la réputation de véritables praticiens, et les Bulgares auraient moins de confiance à une célébrité médicale qu'à ces deux prêtres. Cette manière si simple de leur rendre service matériellement leur ouvre bien des cœurs dans lesquels ils jettent une étincelle de la vérité. Pope Daniel s'occupe activement de son église, qui, malgré tous ses efforts, reste encore sans plancher et sans plafond, mais elle possède tout ce qu'il faut, et abondamment, pour orner l'autel, comme chandeliers, croix, lampe de sanctuaire. Cela est dû à des bienfaitrices généreuses qui en font, par leur charité, la véritable cathédrale de la Bulgarie. Je souhaite que le bon Dieu

envoie à chacune des soixante-dix paroisses des Bulgares unis, hélas ! si misérables, un semblable bonheur.

Une consolation au milieu des tristesses. Il y a quelques mois, un protopope exarchiste faisait son abjuration et sacrifiait tout, pour entrer dans le sein de l'Église. Son instruction, l'aisance, je dirais presque la petite fortune dont il jouissait, lui laissaient entrevoir sous peu une place élevée parmi le clergé exarchiste. Aujourd'hui il est en butte à une persécution terrible, mais il ne se déconcerte pas, et il se sert de l'instruction qu'il possède pour combattre ceux qui, avant son abjuration, étaient ses meilleurs amis.

Au village de Pirava, les Grecs voulurent s'emparer de l'église. Monseigneur s'y trouvait. Ayant eu avis que le chef de police devait, par ordre supérieur, concéder l'église aux Grecs, église qui a été bâtie par les catholiques, au prix de tant de sacrifices, il le fit venir et le pria de lui montrer cet ordre : il ne se trouvait pas formel. « Vous n'avez pas le droit de donner l'église aux Grecs, lui dit Monseigneur. — Je ne puis pas vous la laisser à vous. — Je consens à ce que les catholiques n'entrent pas dans l'église, jusqu'à ce que le gouverneur ait prononcé clairement, et j'exige que les Grecs n'y entrent pas non plus. » Le chef de police consentit à tout. Le lendemain matin, Monseigneur est averti que les Grecs vont à l'église; il part aussitôt, accompagné du pope, de son cavas et d'un jeune homme. Les Grecs, en effet, se trouvaient dans la cour de l'église. A la vue de Monseigneur, ils disparurent tous au plus vite. Sa Grandeur envoya prévenir le chef de police qu'il avait à lui parler. « J'irai volontiers, répondit celui-ci, si vous m'assurez qu'il n'y aura pas de désordre. » Monseigneur lui fit dire : « Pour ce qui me regarde, il n'y aura aucun désordre. » Alors il se décida à venir, suivi des Grecs et du pope à leur tête. Ceux-ci s'attendaient à être témoins de quelque chose de terrible; ils demeurèrent stupéfaits lorsqu'ils entendirent Monseigneur adresser au chef de police, comme à son meilleur ami, ces simples paroles : « Nous étions convenus hier que ni Grecs, ni catholiques n'entreraient dans l'église. — J'ai l'ordre de la donner aux Grecs. — Votre ordre n'est pas formel, et puis nous avons dans cette église quelque chose de grand et qui nous appartient,

prenez garde à vous, si vous y touchez! » Tous le regardaient ébahis! Alors, s'adressant au pope grec, il lui dit : « Nous y avons le Saint-Sacrement. » C'était de l'hébreu pour lui. Voyant cela, Monseigneur, pour lui faire comprendre la grandeur du trésor que renfermait l'église, leur dit ces quelques mots : « Ce que nous avons dans l'église est si précieux pour nous, que vous m'ôtez la vie plutôt que de vous le laisser profaner. » Après avoir entendu ces paroles, ils se retirèrent. Mais l'église n'est point encore rendue, nous espérons que le Sacré-Cœur de Jésus ne laissera pas terminer son mois béni sans nous accorder cette faveur, que nous sollicitons avec tant d'instances.

Monseigneur est venu faire une apparition de quatre jours à Salonique, pour la fête de saint Jean-Baptiste, fête d'obligation dans le vicariat. Il nous accorda la faveur de venir dire la messe dans notre chapelle. Trois popes l'accompagnaient; il a concélébré avec pope Stoian et le pope de Stoyacovo; celui de Pirava devait s'unir à eux; mais l'autel se trouva trop petit pour quatre, il dut aller dire la messe à la chapelle de la Mission. Le pope de Kelkeck, avec un vénérable vieillard qui a été emprisonné et exilé bien longtemps pour la Foi, faisaient l'office de chantes. Un jeune Bulgare, qui se prépare à recevoir les ordres sacrés, servait la messe. Pauvre jeune homme! il a à peine vingt-six ans, et déjà il a éveillé l'attention des persécuteurs : il a été en prison, et, s'il est libre maintenant, c'est grâce à M. Bonetti, qui a dû verser à son excellence le Gouverneur soixante livres turques, pour lui procurer un garant, afin qu'il pût continuer, sous la direction d'un de nos dignes missionnaires, M. Gorlin, ses études de théologie : ce sera probablement le premier ordinand de M^{re} Mladenoff. En assistant à cette messe, une pensée de bien profonde reconnaissance nous amenaient vers vous, ma Mère, et vers la chère communauté : tous les célébrants avaient des ornements convenables, grâce à votre générosité; nous dûmes en confectionner un en quelques heures le lundi soir. Nous aurions voulu être de nouveaux Josué, non pour arrêter le soleil, mais bien l'aiguille de la pendule; enfin, le bon Dieu aidant, l'ornement put être posé à huit heures à la sacristie. Si la respectable sœur économe avait pu voir de près la satisfaction du pope qui

s'en est servi pour le saint sacrifice, elle aurait éprouvé un moment de douce jouissance : ce bon pape ne se reconnaissait plus sous cet ornement, il le regardait, le touchait et avait l'air de se dire : Mais, est-ce bien moi ? »

Après la messe, pope Stoian s'attarda longtemps. Monseigneur avait terminé l'action de grâces avec les autres popes. Lorsqu'ils entrèrent à la salle de communauté pour déjeuner, pope Stoian était encore absent. On se demanda s'il avait une vision, on chargea la sacristine d'aller vérifier le fait. A sa grande stupéfaction, elle le trouva très occupé à plier l'ornement neuf; il laissa les autres, même celui de Monseigneur, mais celui-là fut plié avec tant de soin, qu'on n'aurait jamais supposé qu'un pope fût capable d'une telle attention. Averti que Monseigneur l'attendait avec ses confrères pour déjeuner, il se hâta de partir. Après le déjeuner, il demanda à sa Grandeur la permission d'agir à la bulgare (il ne saurait faire autrement, quoi qu'il en dise). Alors commença une série de souhaits. Le premier fut celui-ci : Que Dieu conserve longtemps le Père des missionnaires et des sœurs (Monsieur notre très honoré Père), ainsi que M. Bonetti ! puis vint le tour de la Mère des sœurs (vous, ma Mère), et de notre bonne sœur servante; enfin, et dans son cœur je crois que ce fut le premier, que Dieu bénisse la donatrice de l'ornement neuf et lui inspire la pensée d'en envoyer encore d'autres ! Volontiers, il aurait dit comme le bey de Pirava, en voyant Monseigneur revêtu des ornements pontificaux : « Le bon Dieu doit avoir des habits comme ceux-ci. »

Je ne veux point terminer une lettre, déjà bien longue, sans vous faire connaître l'instruction religieuse que le pope grec de Muyn donne aux mères de famille : 1° de maudire leurs enfants; aussi, à la moindre contrariété qu'ils leur donnent, on les entend s'écrier : « Je te maudis. » On ne peut les entendre sans frissonner d'horreur; 2° de rendre le mal pour le mal, et cela au centuple. Voici la question qu'adressait à M. Alloaiti la femme du pope catholique : « Est-ce que nous autres catholiques, nous devons saluer les Grecs qui ne nous saluent pas? — Certainement, il faut saluer tout le monde. — Est-ce que nous devons les aimer? — Non seulement nous devons les aimer, mais

les aimer comme nous-mêmes, et leur désirer le même bien qu'à nous. — Oh ! moi, je ne les aime pas, et, lorsque je les rencontre, je leur souhaite toute espèce de mal. Je ne le leur dis pas, mais je le dis dans mon cœur. » Voilà, ma Mère, ce qu'est la femme bulgare, ignorante au suprême degré. Elle apprend à ses enfants à connaître les pièces d'argent ; ainsi, il n'est pas étonnant de rencontrer un enfant de trois ou quatre ans sachant le nom de toutes les pièces de monnaie turque, ou bien encore celui de tous les animaux domestiques, mais celui du bon Dieu, il n'en est pas question ; et, si on lui en parle, il ouvre de grands yeux et vous répond ingénument : « Celui-là, je ne le connais pas. » La femme bulgare n'a de chrétien que le saint baptême, et ne connaît aucun des devoirs que lui impose ce noble titre. Ne croyez pas cependant, ma Mère, que la femme bulgare soit dépourvue de qualités, au contraire, il me semble que, sous ce rapport, elle est la privilégiée du bon Dieu ; elle est, en général, sérieuse, intelligente, énergique et travailleuse, mais ces qualités sont réduites à néant par son ignorance en matière de foi. Quand donc, ma Mère, les petites filles bulgares auront-elles le même privilège que leurs frères, celui d'avoir dans un de leurs villages une maison des filles de la Charité, dans laquelle elles soient tout à fait laissées dans leur simplicité, comme habitudes, costume et travail ? dans laquelle, tout en leur apprenant leurs devoirs de bonnes chrétiennes, on leur enseignera à coudre leurs grossiers habits et à les raccommoder ? Car, ma Mère, les prendre dans notre orphelinat, supposant même qu'il y eût de la place, c'est réduire le bien presque en mal, si je puis m'exprimer ainsi. Nous en avons quelques-unes, et je les plains ; quand je pense qu'il faudra qu'elles retournent dans leur village, le voudront-elles ?... C'est une question. Tout ce que je puis assurer, c'est qu'en y retournant, elles y seront malheureuses. Arrivant ici, elles doivent échanger le costume bulgare contre l'euro péen, se coucher dans un lit (en Bulgarie les lits sont inconnus, on couche par terre sur une natte), porter toujours des souliers et des bas (chez elles, les cordonniers n'ont pas la vogue, on marche pieds nus) ; en un mot, ma Mère, la manière de vivre de nos orphelines est bien différente de celle de la jeune fille bulgare, que nous

devons élever pour porter au sein de sa famille l'exemple des vertus chrétiennes. Ces principes ne peuvent être fortement gravés dans son cœur, qu'autant qu'on l'élèvera suivant sa condition et les usages de sa race; autrement, ma Mère, on risque fort, en lui donnant une éducation tout européenne, de lui apprendre à mépriser ceux qui lui ont donné le jour, et, au lieu d'en faire un apôtre par sa force chrétienne, on s'expose à en faire une petite orgueilleuse. Une jeune fille de Muyn désire vivement se dévouer pour ses compatriotes, en se faisant maîtresse d'école; elle fait des instances pour venir passer deux ans chez nous, afin de s'instruire et retourner ensuite dans son village. Mais, lorsqu'elle aura connu un bien-être qu'elle ignore exister sur la terre, persévéra-t-elle? Dieu seul le sait. Si nous avions en ville une maison où elles fussent entièrement séparées des autres, on pourrait les laisser à leur genre de vie, mais, hélas! ma Mère, nous sommes tout à fait à l'étroit, et, aurions-nous le local et des ressources, cela ne serait pas encore suffisant : il faudrait des ouvrières, ma très honorée Mère, oui, de ces ouvrières qui sussent allier un grand amour de Dieu à un grand esprit de sacrifice, car la tâche est noble et belle aux yeux de la foi, mais hérissée d'épines pour la pauvre nature.

Oh! s'il vous était donné, ma Mère, de voir le consolant spectacle qu'offre le petit séminaire de Saint-Vincent de Macédoine, ces trente jeunes Bulgares, à la physionomie franche et ouverte, travaillant avec ardeur à s'instruire, dociles à la discipline, aimant leurs professeurs comme ils aiment leur père! Je n'essayerai pas de vous dire le bonheur que j'éprouve, lorsqu'il m'est donné de les apercevoir. Une seule pensée m'afflige, celle que leurs sœurs ne sont pas aussi favorisées. Ce moment viendra, je l'attends donc de votre bonté, ma très honoré Mère; il y a tant de jeunes âmes qui vous supplient de penser à elles; elles n'attendent que la lumière pour devenir de bonnes, de ferventes catholiques; puisse-t-elle leur être accordée bientôt!

Pardon, ma Mère, de vous avoir entretenue aussi longuement, mais je les aime tant, nos chers Bulgares, que je m'oublie en parlant d'eux.

Permettez-moi de me recommander à vos prières, et de me dire, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Ma très honorée Mère,

Votre très humble et très obéissante fille,

Sœur C. BERTRAND,

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

P.-S. Je prends la liberté de vous envoyer une serviette exactement pareille à celle qui a servi de bannière à Muyn.

Lettre de sœur MÉNEXELY, fille de la Charité, à la très honorée mère DERIEUX.

Hermopolis de Syra, 9 juillet 1884.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Nous sommes à Syra depuis le 14 juin, et je ne vous ai pas encore remerciée de la confiance que vous daignez m'accorder, en me permettant de me dévouer dans cette mission.

Grâce à M. le consul de France, Monseigneur, le clergé et les autorités grecques nous ont fait l'accueil le plus bienveillant. Sa Grandeur a bien voulu nous autoriser à préparer une petite chapelle, afin que nous ayons le bonheur de posséder Notre-Seigneur au milieu de nous.

Les catholiques d'Hermopolis sont bien négligés; leurs enfants garçons et filles, vont aux écoles grecques: il en résulte une grande indifférence pour notre sainte religion. Aussi il n'y a jamais ni vêpres, ni saluts, et cela faute d'assistants. Avec la grâce de Dieu, nous espérons que tout s'améliorera peu à peu. Tous les parents nous ont déjà proposé de prendre leurs enfants.

Mais si les habitants, en général, ont témoigné de la joie à

notre arrivée, quel n'a pas été le contentement des pauvres, des malades dont personne ne pouvait soulager les misères et les souffrances? Oh! ma très honorée Mère, il faut entendre leur langage pour comprendre leur bonheur, et le cœur d'une fille de la Charité éprouve une émotion qu'il n'est pas toujours facile de rendre.

Comme la maison est en réparation, nous nous sommes retirées dans trois petites chambres, en attendant que les ouvriers aient terminé le côté que nous devons habiter. Nous espérons ouvrir les classes le 1^{er} septembre, après avoir reçu l'autorisation du nomarque des Cyclades.

Mes deux chères compagnes se joignent à moi pour vous offrir, ma Mère, l'hommage de notre respectueuse affection et solliciter les secours de vos bonnes prières pour notre nouvelle Mission.

J'ai l'honneur d'être,

Ma très honorée Mère,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur MÉNEXELY,

I. f. d. I. C. s. d. p. M.

*Lettre de M. FAVEYRIAL, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Monastir, 13 juillet 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je ne doute pas que le rapport ci-joint ne vous intéresse vivement. Il a été rédigé en valaque macédonien; depuis plusieurs mois j'en avais l'original dans mon bureau, mais j'étais trop occupé de ma classe et du bâtiment que nous destinons au collège valaque, pour mettre ce travail en français et en retrancher quelques longueurs.

Ces petites longueurs à part, le présent rapport est tel que me le rédigea le prêtre Constantinescou, quelques jours après son

retour à Grébéna. Au mois de février, il y a deux ans, ce prêtre vint nous trouver à Monastir. Le pays était alors couvert de neige. Ne sachant pas d'ailleurs les chemins et marchant à la Providence, il s'était égaré dans les bois et avait failli être dévoré par deux ours. Les ayant vus de loin se diriger vers lui, il fit un trou dans la neige et se cacha. Les ours passèrent à côté du trou, et, ne le voyant pas, ils continuèrent leur chemin. Quand il put supposer qu'ils s'étaient éloignés, il sortit de dessous la neige, atteignit Chisoura et y reçut de M^r Apostol Margarit, directeur des écoles valaques, une lettre de recommandation pour moi.

Il ne resta ici que huit à dix jours; nous eûmes plusieurs entrevues. M'ayant ensuite donné une pièce où il abjurait l'autorité du patriarcat grec, il repartit avec une déclaration par laquelle il était reconnu pour prêtre catholique : toujours soumis au Sultan pour les affaires civiles, mais ne relevant que du Pape pour les affaires religieuses.

De retour à Grébéna, il devait provisoirement ne s'occuper que de son école. Mais à Périvoli, une partie des habitants, ses compatriotes, lui firent célébrer la messe dans une église communale. Le protosinguel de l'évêque phanariote n'attendait que cela pour le dénoncer à l'autorité civile comme réfractaire. Appelé à Grébéna, et voyant que le protosinguel Sotir jouissait d'un crédit illimité auprès du sous-gouverneur, il évite la prison en donnant deux garants, et se sauve auprès du gouverneur général, à Servidjé. Ce gouverneur le connaissait déjà; à Volo, en Thessalie, il lui avait donné raison contre l'évêque, lequel ne voulait pas qu'un prêtre enseignât le valaque aux petits enfants. Le même gouverneur ne trouva pas encore que ce fût une faute punissable, d'enseigner leur langue maternelle à des enfants valaques. Il fit donc mettre en liberté les garants donnés par Constantinescou et le renvoya lui-même à son école. C'est alors que les Grecs s'adressèrent au gouvernement central pour obtenir un ordre d'exil contre le prêtre Constantinescou. La chose leur fut d'autant plus facile que, d'une part, le prêtre susdit avait négligé de se faire reconnaître civilement pour prêtre catholique, et que, d'autre part, l'évêque de Grébéna avait été fait membre du Synode grec, titre équivalent à celui de cardinal.

Comme le patriarche lui-même qui vient d'être déposé, cet archevêque avait favorisé de tout son pouvoir les annexions à la Grèce. Trois années consécutives, il avait été l'espion et le correspondant contre le gouvernement d'Athènes et le chef des *Autartés* ou *brigands* révolutionnaires. A la fin, des correspondances signées par son secrétaire furent saisies et il se sauva en Grèce. Le prêtre, dont les enfants servaient de postillons pour les journaux et les lettres, fut lui-même arrêté et ne se délivra qu'à force d'argent.

L'archevêque de Grébéna lui-même s'était vu reprocher en face, par un général, d'être un chef de brigands, mais un chef qu'il ne pouvait saisir à cause de son bérat. Cependant le général Redjeb fit son rapport au gouvernement, et la Sublime-Porte ordonna son rappel. Mais au lieu de l'envoyer au mont Athos, le patriarche, son complice, le fit membre du Synode.

Facilement donc le patriarche Joachim et l'archevêque Cyrille surprirent un ordre qui exilait le prêtre. Quant à moi, informé par télégramme et par lettre de son arrestation, je me hâtai de le rassurer par un autre télégramme. J'informai de même le gouverneur de Servidjé que, le prêtre Constantinescou étant catholique, le patriarche grec ne pouvait le faire exiler. D'autre part, et en même temps, j'instruisis M. Bonetti de ce qui se passait, le priant d'agir énergiquement. Le directeur des écoles valaques, devant passer à Constantinople, s'aboucha lui-même avec M^{sr} Rotelli. Il paraît enfin que le Pape lui-même avait donné ordre à M^{sr} Rotelli de recourir au besoin à l'ambassadeur de France. Finalement, je reçus d'abord un télégramme, puis une lettre de M^{sr} Azarian, patriarche des Arméniens catholiques, qui avait agi, d'accord et au nom de M^{sr} Rotelli, auprès de la Sublime Porte. Sa lettre contenait une copie de l'ordre envoyé par l'autorité centrale au procureur d'ici. Ce télégramme à la main, j'allai trouver le procureur impérial. Il m'accueillit très bien, et m'avertit que, Grébéna ne dépendant pas de Monastir, il avait dirigé ce télégramme sur Yanina.

D'autre part, M^{sr} Azarian, m'ayant dit de poursuivre l'affaire, je demandai en son nom au gouverneur de Servidjé, si les ordres supérieurs relatifs au prêtre catholique Constantinescou avaient

été exécutés, oui ou non? Le gouverneur ne répondit pas directement à mon télégramme, mais il répondit au gouverneur d'ici. A ce moment, j'avais été avisé et de Grébéna et de Servidjé, que le prêtre Constantinescou était libre. Cette nouvelle me réjouit d'autant plus que, vu les ordres donnés par le patriarcat grec, le prêtre Constantinescou n'avait pu donner de ses nouvelles, et qu'aucune des personnes envoyées de Grébéna ou de Cojana n'avait pu voir le pauvre exilé.

Et maintenant jugez, par ce que me raconte le prêtre Constantinescou, si j'ai raison de me défier tant des Grecs, auxquels il est redevable de ce qu'il appelle sa troisième persécution.

RAPPORT SUR MA TROISIÈME PERSÉCUTION

Au moment où j'étais occupé de mon école à Périvoli, deux gendarmes, et un sergent, Chabani Effendi, se présentèrent chez moi. M'ayant appelé, ils me dirent que le caïmacan de Grébéna m'invite à aller le trouver. Je leur répondis que j'irais dans deux jours : ils y consentirent. Deux jours après je me rendis, en effet, à Grébéna, et je me présentai au tribunal ; mais le caïmacan n'y était pas. On me dit qu'il était à Servidjé, et, en attendant son retour, son remplaçant me demanda deux garants. Je les donnai : c'étaient deux marchands de Périvoli. Le caïmacan étant arrivé, on me fit venir au tribunal, et, sans me dire pourquoi, on me jeta en prison. Cependant, dès avant le retour du caïmacan, j'en avais fait informer le mutessarif (préfet). Or, j'étais en prison depuis trois jours quand on m'appela de nouveau au tribunal. Le caïmacan (sous-préfet) me demanda quel était mon chef religieux. « Mon chef civil, répondis-je, est le sultan ; mais mon chef religieux c'est le Pape de Rome » ; et, disant cela, je présentai la déclaration que vous m'aviez donnée l'année dernière, comme prêtre catholique. « Cela ne peut vous sauver, répliqua le caïmacan, et, bien que vous n'ayez fait aucun mal au bevlet (gouvernement), j'ai ordre de vous exiler à Zaborda. Il me permet cependant d'aller à l'église et en ville : à l'église pour me recommander à Dieu, et en ville pour chercher une maison à ma famille, qui venait d'arriver et qui était sur le pavé. Mais, deux jours après,

on me jeta de nouveau en prison. En attendant, quel mouvement ne se donnait point le protosinguel et son conseil, pour qu'on m'exilât un moment plus tôt!

Le monastère de Zaborda, où j'allais être exilé, appartient civilement au district ou canton de Cojana, mais il est situé dans le diocèse de Grébéna, sur la rive gauche de l'Alisemo (Indjécarasou), au sommet d'un très haut pic. Il relève directement du patriarcat grec. Sa distance de Grébéna est d'environ douze heures. Avant la perte d'un procès, qu'il soutint pour la propriété d'un village qu'on lui a repris, ce monastère était plus riche qu'il n'est aujourd'hui. Cependant, il a encore deux grandes fermes, quatre mille brebis, cent juments, cent vaches, quarante mulets, trente bœufs... Les moines ne sont qu'une vingtaine; mais il y a quarante cellules. Largement il aurait de quoi nourrir ce personnel. Néanmoins les moines vont quêter et entendre les confessions dans les diocèses voisins. On conserve à Zaborda les reliques de saint Nicanor, qui le fonda en 1404, sur le mont Callistrate. Saint Nicanor établit qu'aucune femme ne monterait sur la crête de la montagne où est le monastère; il en est encore ainsi. Non loin et sous la dépendance du grand monastère, il s'en trouve un autre plus petit, dédié à la sainte Vierge; mais on n'y dit pas la messe, et on en donne pour raison qu'un Pape de Rome l'y aurait dite.

Je vous ai donné ces détails sur le monastère où l'on m'exilait, afin de ne pas interrompre ensuite le détail des horreurs que j'allais y souffrir. C'est le samedi 30 octobre, à trois heures du soir, qu'arriva Dzulli Siouli, l'homme chargé par le protosinguel, ou épitrope de l'évêque Cyrille, de m'accompagner à Zaborda. L'épitrope Sotir lui avait donné une lettre, où il recommandait aux moines de me faire souffrir toutes sortes de mauvais traitements. Sotir avait donné l'ordre de partir à minuit; mais le sergent et les soldats ne voulurent sortir qu'au jour. Nous ne partîmes donc que de très grand matin. J'avais demandé aux soldats et à Dzulli de me permettre d'aller dire adieu à ma famille et de prendre un cheval, attendu que je ne pouvais faire à pied une si longue route. Mais le protosinguel avait ordonné de me conduire à pied.

Après trois heures de marche nous arrivâmes à Copriva, et

nous allâmes chez le prêtre Sterio pour prendre quelque nourriture. Mais j'étais tellement fatigué, qu'il me fut impossible de rien manger. Le soir, on s'arrêta tout près de la résidence du mudir (juge) de Veridja. J'aurais eu besoin de dormir, mais l'homme du protosinguel avait dit au soldat que je profiterais des ténèbres de la nuit pour me sauver, et ils passèrent toute la nuit sur pied faisant grand bruit à ma porte. C'était le dimanche 30 octobre. Le lundi, nous étions près de Molinseo. Comme je tremblais de froid, je marchais un peu plus vite que les autres, afin de pouvoir me chauffer dans ce village. Je ne savais pas qu'il fût désert. Mais l'homme du protosinguel le savait, et il dit aux soldats que je voulais me cacher dans les mesures. Me couchant donc en joue, un soldat me cria d'arrêter. Armé d'une espèce de fusil Chassepot, l'homme du protosinguel s'appropriait lui-même à faire feu sur moi. Je m'arrêtai donc, et, pour attendre les autres qui venaient lentement, je fus pris de la pleurésie dont je souffre encore. A midi nous étions à Palléontourion, ferme du monastère, et à onze heures du soir nous arrivâmes à Zaborda.

Les moines du couvent m'avaient fait un très bon accueil. Mais, au moment où nous nous chauffions autour du feu, arrive Néophite, supérieur du couvent. On lui avait remis la lettre du protosinguel, et il l'avait lue. En entrant il jette sur moi un regard si effrayant que je ne saurais l'oublier. Les soldats et l'homme du protosinguel devant partir le lendemain, je demandai du papier et de l'encre pour écrire à ma famille. La lettre faite, je la portai à l'igoumène (supérieur). Il la lut et la jeta au feu, disant qu'il ne m'est pas permis d'écrire, et qu'à la moindre désobéissance il me plongera dans le *zindan* (prison-oubliette). C'est un cachot, de quinze à vingt piks (de douze à quinze mètres) de profondeur au-dessous du niveau du monastère, sans porte et sans fenêtre. L'humidité en est effrayante; on y descend les criminels par une corde.

Les soldats partis, le supérieur m'appelle dans son cabinet et me dit : « Prêtre, tu as mal fait de n'obéir pas au protosinguel. Ne sais-tu pas que le patriarche est plus puissant qu'un empereur? que d'un mot il peut te faire mettre à mort? J'ai ordre de te jeter dans le *zindan* (oubliette) et de t'y laisser mourir. Je veux bien ce-

pendant avoir pitié de toi, parce que tu me parais un brave homme. Je ne t'enfermerai donc que dans une cellule, et j'ordonnerai à quelqu'un de te servir, mais il faut écrire une lettre au patriarche et lui demander pardon.» Ces mots dits, il m'enferma dans une cellule. Trois jours après il se rendit à Cojana (sous-préfecture), où l'évêque Cighenios l'avait invité à se rendre. Il ne revint qu'au bout de quatre jours, amenant avec lui un certain Eftimi, homme âgé de cinquante-cinq ans, natif de Copriva, et qui devait être mon geôlier, pour ne pas dire mon bourreau. A son arrivée, Eftimi entre dans ma cellule et me dit : « Prêtre, le supérieur m'a gagé pour te garder, tu es entre mes mains; j'ai tout pouvoir sur toi; à la moindre insubordination, je dois te jeter dans le *zindan*. » Quinze jours durant mon geôlier ne me donna à manger par jour que deux têtes d'ail et un morceau de pain. Pour la nuit, aucune couverture, et le jour, pas de feu, bien que le froid fût extrême. Ma cellule était très obscure, et, pour y entrer, il fallait traverser cinq portes; c'était plus qu'une prison.

Un jour, de bon matin, mon geôlier partit pour la chasse, et il ne revint que le soir, à dix heures et demie. En partant il avait fermé à clef la porte de ma cellule. J'avais faim, et de toute la journée personne ne m'apporta à manger. Un moine ayant passé près de ma cellule, je le priai de me donner un morceau de pain. « C'est impossible, me répondit-il, le gardien a pris la clef. »

Enfin, le geôlier arrive; mais, au lieu de me donner à manger, il me fait balayer les chambres, la cuisine, les cours, puis nettoyer les latrines en compagnie des fous chargés de ce service. A les voir seulement, on se sent transi de peur. Ce service de balayage, on m'obligea à le faire jusqu'à l'arrivée du bey turc, dont je parlerai bientôt.

Un jour Eftimi, mon geôlier, me dit : « J'ai parlé au supérieur de ton affaire. Mais pour te délivrer, tu n'as que ces moyens à prendre : ou bien faire une pétition au patriarche, l'igoumène te la rédigera et alors dans un mois tu seras libre; ou bien passer durant la nuit sur le territoire grec. D'ici au territoire grec, il n'y a que cinq heures et demie. Le supérieur te donnerait une lettre de recommandation pour ses parents à Tricalla, et tu en serais bien reçu. Voilà les deux seuls moyens que tu as pour échapper

à une mort certaine. — Je ne puis, lui répondis-je, rien faire de ce que tu me dis. La seule chose que je demande est qu'on me permette d'écrire une lettre au pacha de Servidjé. C'est lui qui me délivra à Volo en 1880. C'est lui que me délivra encore le 26 juin de l'année dernière. » Or, le supérieur m'a refusé cette permission. Il voulait bien me faire écrire au patriarche ou me faire sauver en Grèce, mais il ne voulut pas que j'écrivisse.

Cependant la seule personne à laquelle j'ai dû un adoucissement dans mes inexprimables souffrances, est un autre Turc, Bey Hussein, du village d'Agaleos, dans le mudirat de Vendja. Je lui avais secrètement fait connaître ma situation, et je l'avais prié d'obtenir du supérieur qu'il me tyrannisât moins, qu'il ne me tint pas toujours enfermé dans la cellule, et qu'il me donnât un peu de feu, attendu que moi-même je suis homme et qu'un jour ou l'autre je succomberais à ces horribles traitements. Hussein Bey tient une ferme du monastère depuis trois ans. Ayant eu occasion d'y venir pour ses affaires, il ne parla pas seulement en ma faveur à l'igoumène, il vint encore me voir dans mon cachot. Dès lors, grâce à lui, on me traita mieux ; on me laissait me promener dans la cour, accompagné de mon gardien, et parfois on me donnait tantôt du café, tantôt quelque rafraîchissement. Mais presque toujours on m'imposait un certain travail, par exemple, de coudre les habits des moines.

Un jour que j'étais très malade, je demandai quelque chose à boire au moine Christandon. Il me l'accorda de très bonne grâce. Il me donna aussi les habits que ma famille venait de m'envoyer. Mais de retour dans ma cellule, mon geôlier furieux voulut me battre, parce que j'en étais sorti sans sa permission. Or, je ne la lui avais pas demandée, parce qu'il était pris de vin et qu'il dormait. Quelques Valaques de Beassa et l'Albanais Tafili, gardien d'Hussein, étant accourus, m'arrachèrent aux coups de ce monstre. Un autre jour, il me battait de nouveau, et ce fut encore l'Albanais Tafili qui m'arracha de ses mains.

Le jour de Noël, le supérieur voulut que je chantasse à vêpres. Ce jour-là beaucoup d'hommes des villages voisins étaient venus à l'église. Je commençai donc à chanter. Mais aussitôt un prêtre du village Gredadzli s'approcha de moi par derrière, et

me donna de grands soufflets. « Comment, disait-il, oses-tu chanter à l'église, toi qui blasphèmes la grande église (patriarcat grec)? » Or j'ai su qu'il en avait agi de la sorte par l'ordre de l'igoumène. D'une part donc cet igoumène me faisait chanter, et d'autre part il me faisait battre parce que je chantais.

Permettez-moi de rapporter ici le songe que cet igoumène avait eu le 7 novembre, sept jours après mon arrivée à Zaborda.

« Mes frères, dit-il aux moines, cette nuit j'ai rêvé beaucoup; mais quel rêve! Nous étions tous revêtus d'habits dorés et nous dînions à l'ombre d'un grand arbre. En face de nous se trouvait une fontaine aux eaux claires et limpides. Penchés sur les branches de l'arbre, divers oiseaux nous charmaient par leurs harmonieux concerts. Nous les écoutions avec ravissement, et nos verres étaient pleins d'un vin délicieux. Mais une chose nous attristait tous : c'était la présence d'un homme galeux au milieu de nous. Cet homme galeux doit être le pauvre prêtre qu'on vient de nous amener. Oui, il est bien galeux, bien malheureux, et s'il ne demande pardon au patriarche, il est perdu. »

Quelle faute avait faite mon géôlier? Je l'ignore; toujours est-il qu'après la fête de Noël, il fut chassé de Zaborda. Sans être encore bien traité, je le fus mieux à partir de ce jour. Enfin, le 17 (29) janvier, deux gendarmes et un officier arrivent à Zaborda. L'officier était Hassan-Aga, homme de confiance du pacha de Servidjé. En arrivant, ils remirent à l'igoumène une lettre du pacha. Ce jour-là plusieurs réunions extraordinaires eurent lieu dans le cabinet de l'igoumène; et, le soir, l'igoumène ne mangea pas avec les autres. Il avait dîné avec Hassan-Aga, et il y avait eu une grave discussion entre eux. Plus tard seulement j'en sus la cause et les détails.

Le lendemain, après la messe, le supérieur m'appelle dans son cabinet, me fait apporter du café, me donne des cigares, et finalement, il me dit : « Le pacha de Servidjé vient de m'écrire une lettre, et il me dit de vous envoyer chez lui. Je puis sans doute ne pas vous y envoyer, parce que cet ordre ne me vient pas d'un évêque; et en ma qualité de prêtre, je ne connais pour chef que le patriarche. Mais parce que je veux qu'on vous délivre le plus tôt possible, je vous enverrai à Servidjé. Seulement ne divulguez

pas ce que je vous dis. Après déjeuner l'officier vous appellera; et il vous dira qu'il a ordre de vous emmener à cheval; mais vous, n'acceptez pas cette proposition, et dites-lui que vous pouvez faire la route à pied; parce que si l'évêque Cyrille vient à savoir que je vous ai laissé partir à cheval, il me fera des reproches. »

Lorsqu'ensuite on me présenta à l'officier, Hassan-Aga me dit: « Voulez-vous venir à cheval? — Sans doute », lui répondis-je, et aussitôt l'officier me trouva un excellent cheval. Alors seulement j'appris la cause de la querelle qu'il y avait eue à table entre Hassan et Néophite. L'igoumène prétendait n'avoir pas à recevoir d'ordre du pacha: et l'officier, irrité de cette réponse, lui dit: « Si vous ne me donnez pas ce prêtre, je vous conduirai à Servidjé, vous et les autres moines, liés et garrottés. »

C'est à quatre heures du matin que nous partîmes de Zaborda. A douze heures (coucher du soleil) nous étions à Servidjé. On me présenta au pacha, qui me reçut en père. Après s'être fait raconter comment on m'avait traité au couvent, il me donna un peu d'argent et me fit conduire à un khan (hôtellerie). Le soldat, mon conducteur, devait dire au khandji que j'étais libre, et lui recommander d'avoir bien soin de moi. Quelques jours après, j'allai encore trouver le mutesserif: il me dit d'écrire à ma famille que j'étais libre, et que, dans quelques jours, j'irais à Grébéna. Enfin le 9 février, je me rendis encore auprès du gouverneur. Son Excellence m'adressa d'abord plusieurs questions. Entre autres choses, elle me dit: « C'est mon désir qu'on enseigne le valaque comme les autres langues, et que, dans toutes les écoles on fasse beaucoup de progrès. » Puis elle me demanda si je voulais exercer les fonctions de prêtre et de professeur; « Jusqu'à présent lui répondis-je, j'ai fait l'un et l'autre. Mais s'il ne m'est pas permis de remplir les fonctions ecclésiastiques, je me contenterai de celles de professeur. — Vous êtes libre, me répliqua Son Excellence, d'exercer les fonctions ecclésiastiques. » C'est alors que je lui présentai la contre-déclaration que l'hiver passé vous me donâtes, lorsque j'allai abjurer l'autorité du patriarche grec et me soumettre à celle du pape. Son Excellence la lut deux fois très attentivement, me questionna sur la signature, et me la rendit;

puis elle me donna une lettre pour le caïmacan de Grébéna. Son Excellence me donna aussi l'argent nécessaire pour faire la route.

En chemin je rencontrai le Turc Hussein, le même qui était venu me voir à Zaborda et qui avait obtenu de l'igoumène qu'on me traitât plus humainement. Avec quelle effusion ne remerciai-je pas mon bienfaiteur ! C'est le 10 février que j'arrivai à Grébéna. Cinq jours après j'allai trouver le caïmacan, et je lui remis la lettre du pacha. Il la lut en plein tribunal, et me dit que j'étais libre de vaquer à mes affaires. Actuellement je suis occupé à mon école, et tout y va bien.

Avant de finir, permettez que je vous dise un mot de ce qui se passa à Grébéna après mon départ et de ce qui vient encore de s'y passer. Le jour de Noël, le protosinguel Sotir, passant devant ma maison, envoya deux prêtres dire à ma famille qu'il a pitié d'elle, et que, si elle veut me délivrer, elle doit venir lui demander pardon, et se faire préparer par les éphores une pétition qu'il enverra à Constantinople. Avant mon retour, le 10 février, le protosinguel, ayant su que j'étais à Servidjé, courut à Zaborda. Dès qu'il fut revenu, le 19, il réunit tous les prêtres, les éphores et plusieurs autres citoyens, et il leur parla en ces termes : « Eughénios, l'évêque de Cojana, m'a dit que le prêtre Constantinescou, exilé à Zaborda, a été délivré par le pacha de Servidjé, à la suite d'une dépêche venue du consul d'Autriche à Monastir. Ce misérable prêtre me semble avoir renié l'autorité du patriarche grec et ne reconnaître que le pape de Rome pour son chef religieux. J'ai écrit sur cette affaire à Constantinople. Oui, ajouta-t-il ensuite, cet exécrable prêtre est devenu catholique et a renié la vraie foi. Vous donc, prêtres et citoyens, ne reconnaissez pas ce misérable pour prêtre et ne lui dites jamais bonjour. J'ai écrit là-dessus à notre évêque Cyrille et je ne doute pas que Sa Grandeur n'ordonne de lui couper la barbe. »

D. CONSTANTINESCOU,

Prêtre uni.

Grébéna, 28 février 1854.

*Lettre de ma sœur MOREL, fille de la Charité,
à M. FIAT, supérieur général.*

Salonique, Saint-Vincent de Macédoine, 18 juillet 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Connaissant par expérience la large part que vous prenez à nos joies et à nos peines, je viens vous en entretenir.

Vous souvient-il de ce pauvre enfant transformé en vieillard Bulgare, qui vint, durant les quelques heures que nous eûmes le bonheur de jouir de votre présence à Saint-Vincent de Macédoine, se plaindre à vous de ce qu'il était, dans sa vieillesse, plus abandonné que nul sur la terre, et vous demandant à grands cris la lumière; il ne voulait pas, disait-il, mourir sans avoir été éclairé de la seule, de la vraie et unique vérité. Maintenant, très honoré Père, il jouit de cette lumière qu'il avait tant rêvée, et qui ne sera chez lui jamais ternie par le souffle pestilentiel du schisme, puisque le bon Dieu, dans ses desseins de miséricorde sur cette âme d'élite, l'a appelé à lui.

Il y a deux ans, ce cher enfant avait témoigné un vif désir de venir à Saint-Vincent; mais son père refusa obstinément d'y consentir; il eut tant de chagrin de ce refus, qu'il fut instantanément atteint de la jaunisse. Voyant cela, la mère supplia si instamment son mari qu'il se laissa vaincre, et Pétroff put entrer à Saint-Vincent un an plus tard, c'est-à-dire en octobre 1883; il était au comble de ses vœux; mais hélas! son bonheur devait être de courte durée. Il connut, je ne sais trop comment, l'intention bien arrêtée de son père de le garder définitivement près de lui aux vacances, vu qu'il pouvait lui être d'une grande utilité pour l'exploitation d'un moulin qui est la ressource de toute la famille. Pétroff en ressentit un chagrin très profond; on aurait dit qu'il pressentait sa fin prochaine: « Je ne retournerai pas à Koukouch, » disait-il souvent à ses condisciples; mais on ne fai-

sait point attention à cela ; il était trop gai pour qu'on y prit garde. Ne se tenant pas encore pour battu, il écrivit à sa mère dans un style si triste, que la pauvre femme en fut navrée, et n'osa pas montrer la lettre à son mari.

Le dimanche 15 juin, lorsque les enfants rentrèrent de la promenade, on vint me dire que Pétroff avait mal à la tête. Je me rendis auprès de lui et lui proposai de se coucher, ce qu'il accepta gaiement, me disant : « Ma sœur, j'ai été encore une fois à la promenade. » Lorsque le digne missionnaire qui s'occupe de nos chers petits Bulgares, et qui sait si bien joindre au zèle de l'enfant de saint Vincent le dévouement le plus paternel, se rendit près de son lit, Pétroff lui dit : « N'est-ce pas, Monsieur Morange, que je vais mourir ? » Son professeur, après lui avoir adressé les paroles les plus encourageantes, l'engagea surtout à se résigner à la volonté du bon Dieu. Notre intéressant malade disait à un de ses amis qui était son voisin de dortoir : « C'est mieux de mourir ici, j'irai tout droit au ciel. » Le mardi matin, il était atteint d'une jaunisse générale. Le docteur ayant déclaré le cas très grave, nous dépêchâmes un messenger à Koukouch, pour prévenir la famille. Le père arriva le vendredi matin. Pétroff le reconnut parfaitement et lui demanda pourquoi sa mère et sa grande sœur n'étaient pas venues avec lui. Ce pauvre homme comprit que son fils était perdu ; il envoya chercher sa femme, qui arriva le dimanche 22 juin, de grand matin. Il y avait déjà trois heures que la vue de ce cher enfant s'était obscurcie ; il ne distinguait plus rien, mais il était encore en pleine connaissance, et s'informait souvent si sa mère était arrivée. Lorsqu'il l'entendit auprès de son lit, il lui prit la main, la serra avec effusion, la pria de lui donner à boire : sa figure était si rayonnante, qu'on l'aurait cru au comble du bonheur.

Il aimait beaucoup à sonner l'*Angelus*, comme s'il eût voulu, par cet acte, donner un témoignage de son amour à notre Mère immaculée ; aussi, est-ce au premier coup de l'*Angelus* de midi, que notre cher Pétroff s'endormit pour toujours dans les bras de Marie, le 22 juin dernier. En rendant le dernier soupir, son visage revêtit l'expression d'une ineffable joie, expression qu'il conservait encore lorsque nous le mîmes dans le cercueil. Inutile

de vous dire, mon très honoré Père, qu'il est mort entouré de toutes les consolations de notre sainte religion, et a fait, sans aucun effort, le sacrifice de sa vie. Il était âgé de seize ans. On trouve rarement un jeune homme de son âge aussi heureux de s'en aller à Dieu.

Pétroff écoutait et goûtait avec avidité les vérités chrétiennes, dont l'explication est faite aux enfants, dans leur langue, par nos dignes missionnaires. Il avait compris le danger qu'il y avait pour lui d'aller vivre au milieu d'un peuple aussi ignorant. Une pensée dominait toujours son esprit, celle que, hors l'Église, il n'y a point de salut ; il était effrayé en y réfléchissant.

N'est-il pas permis après cela, mon très honoré Père, de supposer que le peuple bulgare compte au ciel un intercesseur de plus, pour obtenir en sa faveur la vraie lumière ? car ce cher enfant aimait sincèrement le bon Dieu. Depuis neuf mois qu'il était dans la maison, on n'avait pas eu un reproche à lui faire : pieux, exact observateur de la discipline, toujours prêt à rendre service, et avec cela d'une gaieté charmante, le bon Dieu l'avait trop bien doué ; aussi s'est-il hâté de l'appeler à lui. Je n'essaierai pas, mon très honoré Père, de vous peindre la douleur de ses pauvres parents, ma plume s'y refuse ; je vous laisse juge de ce que doivent éprouver un père et une mère qui, venant voir leur unique fils, l'espoir de leurs vieux jours, retournent dans leur village emportant un cercueil. La pauvre mère est aussi inconsolable qu'aux premiers jours : elle disait dernièrement à nos sœurs de Salonique, qui ont passé quelques jours à Koukouch : « Vous remercieriez bien les sœurs de Saint-Vincent de Macédoine, de tout ce qu'elles ont fait pour mon fils. Je n'oublierai pas plus les soins qu'elles lui ont donnés, que je ne l'oublie lui-même ; j'accepte, ajoutait-elle, le sacrifice que le bon Dieu m'a imposé en me prenant mon cher Pétroff ; mais aujourd'hui, j'ai une double peine, à la pensée que tous ses camarades vont venir passer leurs vacances ici : chaque mère sera heureuse de voir son enfant, de l'embrasser, de le fêter, et moi, toute ma consolation sera d'aller prier sur la tombe du mien ! aussi, dès le jour où ils arriveront, je m'enferme dans ma maison, et je n'en sortirai que lorsqu'ils seront repartis. » Nos sœurs m'ont dit que cette pauvre

femme était abîmée dans le chagrin, et elles ajoutaient : « Nous ne serions nullement étonnées d'apprendre que la mère a été rejoindre son fils dans l'éternité. »

Je termine en me recommandant à vos prières, et toujours heureuse de me dire,

Mon très honoré Père,

Votre très humble servante et bien dévouée fille,

Sœur MOREL,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

PROVINCE DE PERSE

Lettre de Mgr THOMAS, archevêque d'Andrinople, délégué apostolique en Perse et supérieur de la Mission, au frère GÉNIN, à Paris.

Ourmiah, le 21 septembre 1884.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je reprends enfin ma correspondance, interrompue pendant cinq mois par la plus bizarre des maladies. Je ne vous en dirai pas le nom, car je l'ignore, et notre cher frère Issa, qui m'a pourtant soigné avec l'expérience d'un vieux docteur, n'en sait pas plus long que moi. Jamais je ne me suis vu si faible et si amaigri. J'avais renoncé à mon lit qui me semblait une montagne inaccessible, et, selon l'usage du pays, je restais couché sur un matelas étendu par terre. Il se passe dans nos contrées des choses si étranges que, la fièvre aidant sans doute, j'ai eu la simplicité de me croire victime de quelque maléfice.

Pendant que je perdais graduellement mes forces, renonçant presque à la guérison, l'hôpital des sœurs se construisait sous la grandiose direction de M. Lesné et la stimulante surveillance de M. Plagnard. C'est petit, mais bien conçu, et d'une exquise délicatesse. On y voit traduits tous les désirs de la sœur Vincent, qui a tant plaidé pour cette œuvre nouvelle. Rien n'y manque, pas même la chapelle. Ne croyez pas cependant que le moment soit venu de hisser le bouquet sur le pignon et de dresser les tréteaux pour l'inauguration. Restent encore à faire les dépendances et les

accessoires : mauvais pas à franchir, car c'est presque recommencer le travail que de mettre la dernière main à un hôpital, sous l'inquiète inspiration des très chères sœurs. Donc, s'il plaît à Dieu, à l'automne prochain, l'entrée en fonctions.

La maison de Saint-Joseph continue à nous donner les plus douces consolations. Les orphelins, restés près de nous pendant les vacances, ont employé leurs loisirs à la reliure, aux travaux des champs et au raccommodage de leurs habits. Nous voulons en faire des hommes de caractère, protestant contre l'indolence et la paresse des Orientaux de la Perse, et mangeant fièrement leur pain à la sueur de leur front.

Cette année, nous allons faire un essai de petit séminaire. Il faut à ces contrées, où les sens exercent un terrible empire, des prêtres pénétrés de l'esprit de sacrifice, des prêtres détachés de leurs parents, des prêtres vierges. Nous choisirons des enfants bien doués, et nous les formerons, dès la première heure, aux vertus sacerdotales.

Je suis, en Notre-Seigneur,

Mon très cher frère,

Votre très humble et très affectionné serviteur,

† J.-H. THOMAS C. M.,

Archevêque d'Andrinople, délégué apostolique.

BREVIAIRE CHALDÉEN

La question de la publication du Bréviaire chaldéen entre dans une nouvelle phase, qui promet une assez prompte solution. Après un très grand nombre de difficultés vaincues, le succès de l'Œuvre est aujourd'hui certain. La Providence vient de conduire à Rome le plus savant des évêques de la Mésopotamie, accompagné de deux prêtres du pays aussi très instruits. C'est avec eux que M. Bedjan, appelé par le Cardinal-Préfet de la Con-

grégation de la Propagande, va mettre la dernière main à son travail. On lira avec intérêt la lettre de Son Éminence adressée à notre très honoré Père.

*Lettre du cardinal SIMÉONI à M. FIAT,
Supérieur général.*

Rome, 11 novembre 1884.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Comme je vous l'ai promis dans ma lettre du 5 avril dernier, je vous annonce que le R. P. D. Khayyath, archevêque d'Amida pour les Chaldéens, vient d'arriver à Rome; il se propose de prêter à M. Bedjan, membre de votre Congrégation, un utile concours pour la révision et la publication du Bréviaire chaldéen. Mais comme, d'un côté, ce révérend prélat, ne jouissant pas d'une bonne santé, déclare pouvoir rester à Rome seulement cet hiver et le printemps prochain, et que, d'autre part, il s'agit d'une œuvre très difficile, il est nécessaire qu'ils puissent se concerter ensemble à ce sujet. Je vous prie donc d'envoyer à Rome M. Bedjan, avec les manuscrits du Bréviaire chaldéen qu'il a recueillis, pour s'entendre avec ledit archevêque et les autres sava-
n-
tants de Rome versés en ces matières, et qu'ainsi la publication de ce travail ne subisse aucun retard.

Je prie Dieu qu'il répande sur vous ses bénédictions les plus abondantes.

Votre tout dévoué,

JEAN, card. SIMÉONI,

Préfet.

S. CRETONI,

Secrétaire.

PROVINCE DE SYRIE

Lettre de M. CHINIARA, prêtre de la Mission, à M. CHINCHON, assistant de la maison mère, à Paris.

Tripoli, 5 janvier 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Connaissant tout l'intérêt que vous portez à nos missions, je viens vous rendre compte de celle que nous venons de donner à Magdélia.

Le nom de ce village semble avoir quelque rapport avec celui de Marie-Madeleine; toujours est-il que la présence des missionnaires a produit, sur ce peuple, une impression semblable à celle que produisit sur les Phariséens la fameuse pénitente dont parle l'Évangile. Depuis vingt-cinq ans, il n'y avait pas eu de mission dans cette paroisse. Les habitants sont assez bien pourvus des biens de la terre, mais ils laissaient beaucoup à désirer sous le rapport spirituel. Ils nous reçurent assez froidement, quand nous nous présentâmes, la première fois, pour chercher un local convenable; impossible d'en trouver près de l'église; personne ne voulait se déranger, même pour quelques jours. Il fallut nous contenter d'un misérable gîte, où nous devions loger de compagnie avec les vaches du maître de la maison. Ceci me rappela naturellement le passage de l'Évangile, où il est dit que Marie et Joseph cherchèrent, mais en vain, un logement pour se retirer.

Je me contentai de dire au curé et aux principaux du village : « Puisqu'on ne peut trouver chez vous qu'une étable, nous l'accepterons volontiers ; Notre-Seigneur ne fut pas mieux traité à son entrée dans le monde. » Cependant, réflexion faite, ils eurent honte de leur conduite, et, après notre départ, ils résolurent de nous procurer un logement convenable. Restait à trouver un lieu pour réunir les fidèles, car il n'y a pas d'église. Le curé consentit à nous céder sa chambre, et elle fut convertie en chapelle.

J'aurais bien voulu commencer les exercices le jour même de la fête de l'Immaculée Conception, afin de mettre nos travaux sous la protection de la sainte Vierge, mais nous ne pûmes arriver que le soir de la fête. Le lendemain (c'était un dimanche) le peuple fut très étonné de nous voir à l'autel ; on n'avait pas eu le temps d'apprendre notre arrivée. Après l'Évangile, je lus la lettre de M^r l'évêque diocésain, et je fis une courte instruction sur le but que nous nous proposons, en venant leur annoncer la parole de Dieu, et sur les moyens de bien profiter de cette grâce extraordinaire. Il paraît que je parlai trop simplement pour les savants de l'endroit, car le peuple se mit à dire : « Oh ! ces missionnaires ne prêchent pas aussi éloquemment que les prêtres qui nous furent envoyés par le patriarche, il y a quelques années. » Dans la seconde instruction, je tâchai de leur expliquer que l'œuvre de Dieu n'était pas une chose humaine ; que, selon la parole de Notre-Seigneur, on connaissait les arbres aux fruits et non au feuillage, ni aux belles fleurs. J'ajoutai que nous nous proposons de parler, jusqu'à la fin de la mission, d'une manière simple et familière, et je les engageai à prendre patience. Ce moyen nous réussit à merveille. A mesure que nous leur expliquions les vérités contenues dans le symbole, les commandements de Dieu et ceux de l'Église, les dispositions nécessaires pour recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ces prétendus savants ouvraient les yeux, reconnaissaient leur ignorance sur bien des points de la doctrine chrétienne ; et ils finirent par avouer, que, jusque-là, ils avaient été mal instruits sur leurs devoirs et sur la manière de recevoir les sacrements. Que de fois ne nous ont-ils pas répété, durant le cours de la mission : « Ah ! vraiment, nous étions égarés, nous faisons fausse route ;

Dieu soit béni de nous avoir envoyé des missionnaires pour nous instruire! » .

Permettez-moi, Monsieur et vénéré confrère, de vous citer quelques traits particuliers. Nous avons rencontré dans ce village un vrai portrait de l'Enfant prodigue. Comme lui, c'était un jeune homme qui avait réclamé à son père la portion de son héritage. Son droit au terrain désigné ayant été contesté par quelques membres de sa famille, il entra en fureur, les frappa cruellement, donna des coups graves à un prêtre, sans respect pour son caractère, et sortit du village, chargé du poids de l'excommunication; mais il s'en moquait. Pendant longtemps, il erra de village en village, sans pouvoir se fixer nulle part; le remords et la misère l'accompagnaient partout. Depuis neuf mois, il était dans l'endroit où nous prêchions la mission, chez un maître qui l'employait à garder les vaches dans les champs; il nous a avoué lui-même que souvent il n'avait pas de quoi se rassasier. Enfin, touché de la grâce, il prit la résolution de se convertir. Surmontant toute honte, il se mêla aux enfants de l'école, pour apprendre les prières et le catéchisme, fit sa confession générale, et, muni d'une lettre qui le déclarait absous de ses fautes et de l'excommunication, il a repris joyeusement le chemin de la maison paternelle.

Nous avons été également bien consolés par le retour éclatant d'un père de famille, dont la conduite était un sujet de scandale dans le village : deux jours après l'ouverture de la retraite il avait disparu, on ne sait trop pourquoi. Comme sa femme était une bonne chrétienne, nous l'avons engagée à prier beaucoup l'Enfant Jésus pour la conversion de son mari. Ses prières ont été exaucées; la veille de Noël, le fugitif se présentait au saint tribunal, avec toutes les marques d'un vrai repentir.

Nous avons eu, à la messe de minuit, cent vingt personnes pour la communion générale. C'était un spectacle vraiment touchant, qui a fait une vive impression sur les retardataires, car le dimanche d'après, ils s'approchaient tous des sacrements. Nous avons clôturé la mission par une cérémonie à peu près semblable à celle de la plantation d'une croix, en usage dans les campagnes

d'Europe. Veuillez nous aider à remercier le bon Dieu des grâces abondantes qu'il a bien voulu répandre sur nos petits travaux.

Je suis, dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie,

Monsieur et très honoré confrère,

Votre très respectueux serviteur,

CHINIARA,

I. p. d. l. M.

*Lettre de sœur MEYNIEL, fille de la Charité, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Beyrouth, orphelinat Saint-Charles, 29 janvier 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Il y a deux ans, nous avons commencé, avec l'aide de la divine Providence, l'orphelinat de garçons dont la province de Syrie était complètement dépourvue, afin d'éloigner les enfants catholiques des établissements protestants répandus autour de nous de tous côtés. Je m'abstiens de vous donner des détails sur l'ensemble de l'orphelinat, son organisation, son but et les heureux fruits qu'il est appelé à produire. Tout cela a été écrit dans nos précédents rapports et publié dans nos *Annales*; je me borne donc à vous montrer, mon très honoré Père, que notre orphelinat est spécialement une œuvre de préservation.

On s'imagine souvent, en France, que les populations de ces pays-ci sont, presque toutes, plongées dans l'islamisme ou le paganisme : c'est une grave erreur. La plus grande partie de la population de la Syrie est chrétienne, et même, dans les grands centres, c'est le nombre des chrétiens qui domine. La foi y est très vive, mais peu éclairée; voilà pourquoi les protestants, trouvant le terrain libre, l'exploitent avec tant d'acharnement. Ils ont choisi la ville de Beyrouth comme le boulevard de leur propagande; ou

y voit partout des hôpitaux, des orphelinats, de nombreuses écoles, des temples, etc.; ils ont même pénétré jusque dans le Liban, qui n'est habité que par les chrétiens.

Malheureusement, on est forcé de reconnaître qu'ils font un très grand mal. Ici, tout le monde en est témoin. Un fervent chrétien de Beyrouth, haut placé, que nous connaissons particulièrement parce qu'il est de toutes les bonnes œuvres, a voulu se rendre compte par lui-même des mauvais effets produits, et il a évalué, d'une manière certaine, le nombre d'enfants catholiques admis dans les institutions protestantes au chiffre de quatorze cents ! Ce chiffre n'est-il pas, à lui seul, tristement éloquent, et ne doit-il pas faire sentir la nécessité d'opposer une digue à ce torrent dévastateur ? Ce n'est pas que les catholiques aiment les protestants ; au contraire, ils ont pour eux une antipathie comme naturelle ; mais ce sont l'ignorance et la misère qui les entraînent à exposer leur foi, souvent pour une légère aumône, un simple morceau de pain ! . . . Car nos pauvres chrétiens ne sont pas ambitieux ; ils sont extrêmement sobres et ignorent même les objets devenus de première nécessité dans nos pays civilisés ; de sorte que, avec une somme modique, on peut soustraire beaucoup d'enfants aux écoles de l'erreur : la plupart de ceux que nous avons présentement en ont été retirés. Une déplorable coutume établie en Orient rend urgent le développement de notre orphelinat : lorsqu'un père de famille vient à mourir, les parents du défunt doivent se charger des enfants. Si ces parents sont eux-mêmes dans le besoin ou ne veulent pas prendre cette charge, la pauvre veuve, n'ayant aucun moyen d'existence, se débarrasse par force de ses enfants. Nous recevons les filles, pour qui l'orphelinat est établi depuis vingt-quatre ans ; mais il nous est impossible de recevoir les garçons : la place et les ressources nous manquent, et nous avons l'indicible douleur de les voir passer entre les mains des protestants qui s'empressent de les recueillir ; car les secours ne leur font jamais défaut. Ainsi, Monsieur et très honoré Père, notre orphelinat est, avant tout, une *œuvre de préservation*. Nous aider à la soutenir et à la développer, c'est arracher un grand nombre d'âmes à leur perte éternelle. Malheureusement, la construction du bâtiment que vous avez vu,

l'installation des métiers et l'entretien de soixante-dix orphelins ont entièrement absorbé nos ressources. Malgré leur bonne volonté et leur assiduité au travail, nos enfants ne gagnent même pas la somme nécessaire au payement des six maîtres, dont un les instruit, et les autres sont des chefs d'ateliers. En résumé, mon très honoré Père, il me faut dix-neuf mille francs par an pour soutenir ce qui est fait, et je n'en reçois que trois mille, donnés par les Écoles d'Orient. Aussi je me trouve, en ce moment, dans un tel état de détresse que, si je ne suis secourue, il me sera impossible de soutenir plus longtemps cet orphelinat ; il me faudra, hélas ! remettre les pauvres enfants à l'abandon ! Comment m'arrêter à une pareille pensée ? Non, non, elle ne peut entrer dans mon esprit : Celui qui donne la pâture aux petits des oiseaux n'abandonnera pas ses chers enfants, qui l'aiment de tout leur cœur et sont remplis de reconnaissance pour cette divine bonté !

Permettez-moi, mon très honoré Père, de faire, en terminant, un appel chaleureux aux cœurs brûlants du zèle de la gloire de Dieu, et de leur adresser ces paroles, autrefois si puissantes sur le pieux auditoire de saint Vincent ; elles ont ici leur application dans un sens encore plus élevé : « Des centaines d'enfants vous tendent les bras ; si vous les secourez, ils vivront de la véritable vie ; mais ils mourront infailliblement, et de la mort la plus funeste, si vous les abandonnez ; l'expérience ne nous permet pas d'en douter. »

C'est de vos saintes prières et de votre précieuse bénédiction, mon très honoré Père, que j'espère le secours dont j'ai un si grand besoin ; me disant pour toujours, en Jésus et Marie immaculée, avec une confiance et un respect sans bornes,

Votre très humble fille,

Sœur MEYNIEL,

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

*Lettre de M. A. DEVIN, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Beyrouth, le 12 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je viens vous remercier très affectueusement des différents objets que vous avez bien voulu m'envoyer, pour donner en récompense aux enfants des écoles que nous établissons dans la montagne, et dont le nombre dépasse le chiffre de soixante-dix. Je vous ai déjà raconté comment une de ces écoles, établie au bourg de Broumana, d'une population de trois mille âmes, a été l'occasion d'un établissement de nos sœurs, qui y ont fixé leur maison de campagne. En effet, il ne suffisait pas d'y avoir une école de garçons et une autre de filles, pour combattre les protestants; ceux-ci y avaient encore une pharmacie et un dispensaire, et il fallait y établir l'équivalent. Pour cela, ma sœur Gélas avait acheté, au prix de dix mille francs, une belle maison, ancienne propriété d'un émir, Bellama, prince Druse, converti au catholicisme. Désirant prendre par elle-même connaissance de la nouvelle position, sœur Gélas, malgré son grand âge, voulut se rendre à Broumana, et partit en effet le 1^{er} de ce mois. Ce n'était pas chose facile de transporter cette bonne sœur sur le sommet d'une montagne, élevée d'environ mille mètres au-dessus du niveau de la mer, et par des chemins comme vous savez qu'il y en a dans le Liban. On se servit donc d'un moyen usité dans le pays, c'est-à-dire d'une chaise à porteur, dont les brancards sont portés par deux mulets, l'un devant, l'autre derrière. Sœur Gélas partit dans cet équipage, ayant avec elle son assistante; deux autres sœurs étaient sur des mulets, et plusieurs domestiques accompagnaient. Le voyage alla bien jusque près du sommet; mais en approchant du village de Beit Méri, un des brancards se cassa, et la chaise à porteur tomba tout doucement

sur le flanc ; il n'y eut de mal pour personne, et sœur Gélas put être installée convenablement sur un mulet. A partir du village de Beit Méri, il faut encore une heure pour arriver à Broumana ; mais bientôt notre caravane aperçoit une grande foule : c'était toute la population de Broumana qui arrivait au devant d'elle, et avec tout le développement d'une fête arabe.

En première ligne était la musique, composée d'une musette, de deux fifres et d'une grosse caisse. Venaient ensuite plusieurs jeunes gens exécutant des danses guerrières, et brandissant en l'air leurs épées nues. Ils étaient suivis par les écoles des garçons et des filles, chantant en arabe des morceaux de circonstance ; les filles, cependant, ajoutaient de temps en temps ce petit refrain français :

Je la verrai, cette mère chérie, etc.

Enfin, suivait toute la population en habits de fête. A l'entrée du village, au lieu de passer par le chemin ordinaire, le curé jugea l'occasion favorable pour faire une petite malice au ministre protestant Mayer : il conduisit toute la procession sous les fenêtres de l'établissement protestant. Tout ahuri de cette démonstration, Mayer fit contre mauvaise fortune bon cœur. Il descendit en hâte, et, planté près d'un arbre qui est devant sa maison, il salua fort poliment sœur Gélas et ses compagnes ; mais ensuite il se tourna vers la population, et, avec des regards respirant la rage, il lui adressa le discours suivant : « Vous autres Maronites, vous montrez bien maintenant, en réalité, que vous êtes des gens sans religion. Comment ! voilà bientôt dix ans que nous sommes chez vous, que nous vous faisons du bien de toutes les façons, que nous vous fournissons des médecins et des remèdes, et vous ne nous avez fait jamais une ovation semblable à celle que vous faites à cette vieille, que vous n'avez jamais vue ! Eh bien ! nous allons voir ce que vous fera cette vieille : que pouvez-vous attendre d'elle ? Ah ! misérables, pourquoi ne m'avez-vous pas fait savoir que c'était à elle que vous vouliez vendre cette maison ? Je vous en aurais donné dix mille francs de plus ! » La foule ne fit que rire du désespoir du malheureux Mayer ; mais celui-ci ne put calmer sa colère de toute la journée, et la nuit suivante, il l'a

déchargea en tuant d'un coup de fusil un beau chien d'un Maronite, son voisin.

Cependant la procession s'était rendue à l'église, où nos sœurs entendirent la messe. Toute cette journée et la suivante furent employées à recevoir force visites du mudir, des fils du prince Bellama, et des notables du village. Le troisième jour, lorsqu'il s'agit de reprendre le chemin de Beyrouth, on ne voulut pas que sœur Gélas remontât sur un mulet. Les jeunes gens de Broumana et de Beit Méri voulurent se partager l'honneur de la porter eux-mêmes jusqu'au bas de la montagne, où elle put trouver une voiture pour rentrer chez elle. Depuis, nous avons recueilli beaucoup de propos, expressions de la fureur des protestants. Dernièrement un médecin maronite se trouvait dans une même voiture avec une dame protestante : « Voyez un peu, dit celle-ci, peut-on concevoir une plus grande folie que celle de ces sœurs qui vont se loger à Broumana, où il y a tout ce qu'il faut pour les pauvres ? N'y a-t-il donc pas assez de place dans tant d'autres endroits, où les pauvres n'ont point de ressources ? — C'est bien regrettable, en effet, répondit le médecin ; mais nous savons que ce n'est pas l'amour des pauvres qui vous guide, mais bien la rage de nous enlever notre religion ; ne trouvez donc pas mauvais que les sœurs viennent nous défendre dans notre plus grand besoin. »

J'ai cru vous faire plaisir en vous envoyant tous ces détails qui vous feront comprendre davantage tout le bien dont votre visite parmi nous a été le principe.

Veillez agréer l'expression du respect et de l'affection avec lesquels je suis, en l'amour de Notre-Seigneur,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et obéissant fils,

A. DEVIN,

L. p. d. l. M.

Lettre du même au même.

Beyrouth, le 25 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Le 15 de ce mois, M. Akkaoui est parti pour visiter un certain nombre de nos écoles, situées à l'extrémité du diocèse de Beyrouth et dans le diocèse de Saïda. Son voyage a duré sept jours, pendant lesquels il a visité seize écoles, dont une à Deir-el-Hamur, et les autres dans les environs de Beteddine, résidence d'été du pacha de la montagne et de l'évêque de Saïda. Partout où il s'est rendu, il a été reçu par les acclamations de la plus vive reconnaissance. L'évêque de Saïda n'était pas alors dans la résidence; il parcourait les villages de son diocèse avec un zèle tout apostolique, allant demeurer, tout pauvrement, dans les misérables maisons des paysans. Le secrétaire de Monseigneur retint chez lui M. Akkaoui, et pendant son séjour, il exigea qu'il demeurât au palais épiscopal, sans permettre qu'il fit la moindre dépense, ni pour lui, ni pour son mœucré¹, ni pour son cheval. Chaque jour, M. Akkaoui partait de là pour rayonner dans les environs et visiter les écoles nouvellement établies. Sur ces seize villages, il y en avait quatre où se trouvaient auparavant des écoles protestantes; dans les autres, il n'y avait rien, et par conséquent, il y régnait la plus profonde ignorance. Or, maintenant, partout les enfants savent déjà, en tout ou en partie, le catéchisme. De plus, auparavant, les curés pouvaient à grand'peine trouver un servant de messe; maintenant, comme nous avons distribué partout des abécédaires syriaques, les enfants ont tous appris le service de la messe, et dans les églises ce service se fait en chantant en chœur, ce qui est d'un effet très édifiant. De plus, ils apprennent aussi des cantiques arabes en l'honneur de la sainte Vierge, et ils les répètent au milieu des travaux des champs.

1. Muletier.

Dans les quatre villages où il y avait des écoles protestantes, on ne se contentait pas d'exiger que les enfants vissent en classe pendant la semaine, on les voulait avoir encore le dimanche, et pendant l'heure même de la messe, afin qu'ils fussent dans l'impossibilité d'y assister, de sorte que l'on y voyait de pauvres enfants qui, depuis trois ou quatre ans, n'avaient pas assisté une seule fois à la messe. Aujourd'hui, les quatre maîtres, catholiques apostats, ont fermé leurs écoles et quitté la place en maugréant, sachant bien qu'ils ne pouvaient conserver leur poste lucratif. L'un d'eux même a cherché à se cramponner à la place, en allant porter des plaintes calomnieuses devant le pacha, contre le curé instituteur. Ouassa Pacha, qui est un excellent catholique, l'a débouté de toutes ses plaintes, et a laissé pleine liberté au curé. Ne réussissant point par ce moyen, le maître d'école protestant a excité ses élèves contre ceux de l'école catholique, et les a poussés à les poursuivre en leur jetant des pierres. Le curé a défendu aux siens de riposter, et le reste des enfants de l'école protestante, honteux du triste rôle qu'on voulait leur faire jouer, sont allés rejoindre leurs camarades à l'école catholique. Partout, dans ces écoles, M. Akkaoui laissait une grande image de la sainte Vierge ; tous les gens, grands et petits, accouraient pour la baiser : « Voilà, disaient-ils, qui vaut mieux que les cadeaux des protestants ; ceux-ci ne savent nous donner que des images de chevaux, de chiens et de chameaux. »

Dans ces quatre villages où étaient des écoles protestantes, la population est mélangée de Druses et de Maronites. On aurait pu craindre que les écoles protestantes ne persistassent, à cause des enfants druses qui les fréquentaient. Heureusement, il n'en fut pas ainsi. Aussitôt que les écoles catholiques furent ouvertes, tous les enfants des Druses abandonnèrent les écoles protestantes et se transportèrent dans les nôtres. Dans un endroit nommé Barouk, les enfants druses sont au nombre de trente-huit, et les maronites quarante-deux.

Le maître d'école protestant, voyant que, par ses accusations calomnieuses, il n'avait pu avoir gain de cause auprès du pacha et qu'il n'avait pu intimider les enfants par ses tracasseries, entreprit d'attaquer les parents druses et de les toucher par des con-

sidérations politiques. Il en réunit donc un certain nombre et leur adressa la parole en cette manière : « Que les enfants maronites aillent dans une école qui est faite pour eux, passe encore, je le comprends; mais que, vous Druses, vous y envoyiez vos enfants, c'est ce qui choque le bon sens. Ne voyez-vous donc pas que vous compromettez tous vos intérêts? Ne savez-vous pas que nous représentons ici les Anglais? Vous savez combien les Anglais vous protègent, et combien ils comptent sur votre dévouement. En conséquence, vous devriez ne pas nous abandonner; car, en nous délaissant, vous avez l'air de délaissier les Anglais, et vous vous exposez à perdre leur protection. » A ce beau discours, un vieillard druse fit une réponse fort à propos, et qui réduisit au silence l'éloquent maître d'école : « Vous nous dites que c'est par amour pour les Druses que les Anglais vous envoient ouvrir des écoles; mais comment se fait-il que vous n'ouvriez ces écoles que là où, avec les Druses, se trouvent aussi des chrétiens? Tel et tel villages sont complètement druses, et pourtant vous n'y avez point d'écoles; vous ne nommerez pas un seul village purement druse où vous en ayez d'ouvertes. Pourquoi n'en ouvrez-vous que là où il y a Druses et chrétiens? C'est que vous savez parfaitement que vous ne pouvez pas faire un seul Druse protestant, mais que vous voulez vous donner le plaisir de corrompre les chrétiens par votre damnable doctrine. Ne trouvez donc pas mauvais que nous accordions notre confiance à qui bon nous semble. Nous aimons mieux donner nos enfants à l'école catholique, parce que, là au moins, les enfants apprennent à honorer leur père et leur mère; ce qu'ils n'apprennent pas chez vous. Et nous-mêmes, ne regardons-nous pas comme notre père leur vénérable évêque Pierre, qui, lui seul, a plus d'amour pour nous et plus de moralité que tous vos ministres ensemble! » Et, là-dessus, tous les auditeurs d'applaudir et de crier plus fort que jamais : « *Yannessor Allah saïadna Botros!* Que Dieu donne la victoire à notre évêque Pierre! » Ce dernier est l'évêque de Saïda, aussi aimé des Druses que des chrétiens.

Maintenant, tout le pays, qui était comme flétri par le découragement, en voyant l'absence d'écoles catholiques et le luxe des écoles protestantes, reprend courage et relève la tête. Il faut espé-

rer que deux villages grecs catholiques, qui sont devenus totalement protestants, se sentiront ébranlés; déjà, l'évêque, qui avait complètement perdu courage, commence à comprendre que l'effort est possible pour tenter un mouvement de retour; plusieurs fervents laïcs vont aussi joindre leurs efforts aux siens pour réparer les ravages occasionnés par l'ennemi du salut.

Comme nous avons surtout besoin de la prière pour le succès de cette œuvre, M. Akkaoui établit, partout où il passe, la dévotion au saint rosaire, et, dans toutes les écoles, le rosaire est récité trois fois la semaine. Espérons que la très sainte Vierge achèvera sa victoire et conservera la foi dans ce Liban, dont la gloire lui a été donnée en partage.

Veillez agréer l'expression du respect et de la reconnaissance avec lesquels je suis, en l'amour de Notre-Seigneur,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et obéissant fils,

A. DEVIN,

L. p. d. l. M.

PROVINCE D'ABYSSINIE

*Lettre de M. PICARD, prêtre de la Mission,
au frère GÉNIN, à Paris*

Kéren, 24 juin 1884.

MONSIEUR ET TRÈS CHER FRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

J'ai appris que vous travailliez toujours pour les Missions. Courage! Dieu vous rendra au centuple tout ce que vous ferez pour un si bon Maître.

Il y a de grands changements dans la mission d'Abyssinie. Les Anglais, après avoir fait leur compte, battus, désespérés, ont abandonné tout le littoral aux Abyssins, à partir de Kassala jusqu'à Obock, qui appartient à la France, excepté le port de Massawa, qui sera désormais un port libre pour l'Abyssinie. Le roi, maintenant, peut se procurer tout ce qu'il voudra en fait d'armes, poudre, etc., pour son service. Il a ordonné, en présence du consul de France à Ras-Aloula, de protéger les prêtres et les Sœurs de Kéren. Celui-ci l'a promis formellement. Dieu nous garde, et nous espérons qu'un plus grand champ nous sera donné; nous pourrons désormais convertir les païens, qui sont nombreux dans les deux provinces que le roi d'Abyssinie vient de recevoir *gratis* de la part des Anglais. Dieu soit béni de tout!

Nous venons de célébrer de bien belles fêtes. La première communion pour les enfants, au nombre de quarante-cinq, avec soixante qui la renouvelaient, a eu lieu le jeudi, fête du *Corpus*

Domini. Le dimanche, messe chantée et procession solennelle. Le bon Sauveur a parcouru les rues de Kéren, nous bénissant tous.

Il s'y trouvait beaucoup de païens, de musulmans et de schismatiques. Cette procession se composait des enfants élevés par nos Sœurs : ceux de la Sainte-Enfance avec leurs deux bannières ; les enfants du catéchisme de persévérance avec leur bannière ; les enfants externes, avec leurs deux bannières ; le Saint-Rosaire, avec les deux bannières ; les orphelins, les enfants des écoles ; enfin le Séminaire, avec sa magnifique bannière du Sacré-Cœur. Deux reposoirs, l'un chez nos Sœurs et l'autre à la Mission, faisaient l'admiration de tous les spectateurs : c'était une journée du ciel passée sur la terre.

Nous traversons des temps bien difficiles ; priez pour nous, et faites prier.

Je suis pour toujours, en Jésus, Marie et Joseph,
Votre tout dévoué et reconnaissant serviteur,

PICARD,

I. p. d. l. M.

*Lettre de M. Claude BOHÉ, prêtre de la Mission,
à M. N., à Paris.*

Kéren, le 10 août 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

Depuis que je suis en Abyssinie, j'ai eu plusieurs fois à vous entretenir au sujet d'événements tragiques. Nous venons, de nouveau, d'en subir d'assez désagréables à Kéren. Voici quelques détails : Lundi dernier, 4 août, nos gens qui habitent le village de Chignara ont vu passer, avant le jour, une colonne de deux ou

trois cents soldats abyssins. Ceux-ci leur ont dit qu'ils n'avaient rien à craindre ; qu'ils eussent à rester fermes dans leur enclos ; qu'aucun dommage ne serait fait ni à eux ni à leurs troupeaux. Il en fut ainsi à Chignara ; mais, à Kéren et dans les environs, les choses se sont passées tout autrement. Cette troupe de soldats y arriva au point du jour et se mit à piller tout ce qui se trouvait à sa portée. Entrés dans un quartier de Kéren, les soldats ont tué quatre ou cinq personnes et jeté l'épouvante dans tout le pays. Au moment où ils sont arrivés, M^{sr} Touvier, M. Cabroulier et M. Paillard commençaient la messe. J'étais dans notre chambre en ce moment. Ayant entendu deux coups de fusil à côté de l'église, je sors précipitamment et j'aperçois deux enfants qui fuyaient en entrant dans notre cour. Ils me dirent que les Abyssins étaient arrivés et pillaient dans le village. En ce moment, les coups de fusil ne discontinuaient plus. Je compris, dès lors, que nous commencions une triste journée. Je me rendis à l'église pour avertir Monseigneur, afin qu'il pût consommer la sainte réserve. Ce qu'il fit, en effet. Des soldats étaient venus jusqu'à la porte de l'église. Ils furent repoussés par un Frère et une Sœur qui en gardaient l'entrée. Tous ceux qui se trouvaient dans l'église étaient dans la consternation. Après la messe, nous trouvons les cours et presque toutes les maisons de la Mission encombrées de personnes qui y venaient chercher un asile pour eux et pour leurs troupeaux. C'était une vraie arche de Noé. Déjà on apportait des blessés. Un enfant avait reçu une balle entre les bras de sa mère. Il ne survécut que quelques heures. On nous apporta successivement sept blessés. Quelle désolation ! En quel état affreux ils étaient ! Ajoutez à cela les cris de leurs proches, qui nous déchiraient le cœur ! Le bruit continuait dans la ville, bien que les soldats abyssins battissent déjà en retraite. Quelques bachi-bouzoucks égyptiens s'étaient mis à leur poursuite. Ils en triomphèrent en plusieurs endroits et parvinrent à leur enlever beaucoup de butin. On estime que les Abyssins ont perdu au moins soixante hommes. Le pays en a perdu une trentaine. Nous avons eu encore plusieurs journées de terribles angoisses. Chaque soir, notre maison se trouvait envahie de pauvres gens qui y cherchaient un asile. Les bagages et les provisions de toute espèce

remplissaient nos hangars. Aujourd'hui, le calme est un peu revenu dans le pays. On dit que le chef de l'armée abyssinienne a fait couper un bras et une jambe aux principaux chefs qui ont dirigé ce pillage. Nous en avons été quittes pour la peur. Par une protection toute spéciale de la divine Providence, nos catholiques n'ont pas été les plus maltraités.

Monsieur et très honoré confrère, je vous ai dit un mot de Chignara en commençant ces lignes : permettez-moi de vous raconter une journée de consolation que Dieu m'y a fait trouver à mon arrivée de Massawa.

Le jour de la fête de saint Pierre, je fus désigné pour aller dire la sainte messe dans ce village. Je dois vous le dire : c'est toujours avec un nouveau bonheur que je fais ce voyage ; il me rappelle beaucoup les années de mon enfance. La beauté du site au milieu des montagnes, l'air frais qu'on y respire, et, par-dessus tout, l'esprit de catholicisme qui y règne, sont autant de causes qui récréent agréablement le missionnaire. J'étais parti la veille. En arrivant à Chignara, je trouvai tous nos gens occupés à labourer ou à semer le dourrah. Les hommes, avec leurs petites charrues, remuaient tant soit peu la terre ; et les enfants arrachaient les herbes que la charrue n'avait pas déracinées. Au pied et sur le penchant des montagnes, paissaient nos troupeaux de vaches et de chèvres. D'un coup d'œil, on aperçoit toute notre propriété, qui est très grande. Il faut une demi-heure pour la traverser. J'allai immédiatement à l'église, pour voir si rien ne manquait pour la messe du lendemain ; puis je pris un peu de repos au pied de la pyramide destinée à Notre-Dame-de-Consolation, et qui domine tout le champ du dourrah. Vers le soir, comme les bergers et les ouvriers rentraient au village, je m'y rendis aussi pour leur faire le catéchisme. J'avais apporté deux récompenses, pour les enfants qui sauraient le mieux leurs prières. Ce soir-là, le prix fut pour une jeune fille qui avait appris son catéchisme chez les Sœurs de Kéren. Je lui donnai un beau cordon de soie pour sa médaille. L'heure du souper me conduisit dans notre maison. J'y trouvai notre cher Frère Joseph, qui a la direction de toute la colonie. Quel bonheur d'entendre, pendant tout le temps que nous soupions, nos domestiques récitant leur chapelet et leurs

prières en commun dans la cour! Notre cher Frère me dit que ce spectacle revenait chaque soir. C'est une vraie consolation.

Le lendemain, vers six heures du matin, nous nous rendions à l'église pour la sainte messe. J'étais heureux de trouver cette église pleine de chrétiens, tous catholiques! Bien que je n'eusse pas fait une longue préparation, je ne pus m'empêcher de leur dire quelques mots sur la fête du jour. Il y a tant à dire, quand on parle du prince des apôtres et de l'Église notre mère! Après la messe, les enfants m'attendaient à la porte de l'église pour le catéchisme. La récompense de la veille avait stimulé leur zèle. J'avais à donner un pantalon, pour récompenser le plus savant. Deux jeunes gens répondirent parfaitement : ils durent tirer au sort, sauf à indemniser plus tard le moins heureux. J'en contentai un autre avec deux coudées de toile, et je promis d'en donner autant à tous ceux qui apprendraient leur prière. Ce qu'ils me promirent bien volontiers; et, en effet, ils ont tenu parole.

Monsieur et très honoré confrère, dans mes pérégrinations de catéchisme autour de Kéren, les consolations ne sont pas toujours aussi assurées qu'à Chignara. Dans ces villages, on ne trouve pas autant d'empressement pour la religion que dans notre colonie. Néanmoins, il y a beaucoup de bien à faire. Les enfants apprennent leurs prières et leur catéchisme. Ils sont bientôt plus savants que leurs parents, et ils commencent même à les instruire des principales vérités de la foi. C'est ainsi que la vérité prend racine parmi ces peuples qui en ont si grand besoin.

Je me recommande bien à vos prières, et je me dis toujours avec bonheur,

Monsieur et très honoré confrère,
Votre très affectionné,

JEAN-CLAUDE BOHÉ,

l. p. d. l. M.

*Lettre de M. CABROULIER, prêtre de la Mission,
à M. BETTEMBOURG, à Paris.*

Kéren, 13 septembre 1884.

MONSIEUR ET BIEN CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Les nombreuses lettres que vous avez reçues de la Mission auront mis fin à vos appréhensions. Il n'y a, grâce à Dieu, personne de mort ni de blessé. Chacun est assez tranquille à son poste. Les confrères qui habitent les districts d'Acrou et d'Ali-tiéna n'ont jamais été contraints de quitter leurs résidences. Leurs maisons n'ont point été pillées. Il n'est venu aucun ordre du roi, leur enjoignant de quitter le pays. Ils vivent donc dans leurs habitations, aussi tranquilles que nos curés dans leurs presbytères de France. Ils sont même un peu moins tracassés que ces derniers.

Maintenant, aux termes du traité anglo-égypto-abyssin, le 10 du courant, l'Égypte a remis entre les mains des envoyés du Negous Johannès un des forts du pays, celui de Tsabab, qui se trouve à deux heures de Kéren. La chose s'est passée très paisiblement.

Le 9 au soir, les soldats égyptiens se retiraient à Kéren, laissant cinq à six hommes pour faire la remise du fort aux Abyssins. Ceux-ci sont en ce moment occupés à recueillir les nombreuses munitions de guerre et les armes que le gouvernement égyptien a laissées au Negous, se montrant ainsi fidèle à la parole donnée lors de la conclusion du traité.

Pour la forteresse de Kéren, l'Abyssinie n'en prendrait possession, dit-on, que vers la fin de décembre, c'est-à-dire après que les troupes égyptiennes auraient pu triompher des hordes du Mahdi qui entourent Cassala, et délivré enfin cette ville.

Nous avons encore trois mois à vivre assez en paix; ensuite,

le bon Dieu y pourvoira. Sans doute, la position n'a rien de brillant, surtout pour les œuvres, qui, par suite de certaines circonstances, auront un moment d'arrêt.

Kéren a vu sa population diminuer d'environ deux mille âmes dans l'espace d'un mois et demi.

Le roi a défendu la culture du tabac. Les pauvres gens, qui vivaient du travail que leur donnaient les planteurs européens ou arabes, sont tombés dans la plus grande misère. Désespérés, ils sont revenus en Abyssinie, espérant y trouver quelque nourriture. Les confrères qui s'occupaient de ces personnes pourront donner leur temps à l'instruction des habitants des pays qui nous environnent. L'évangélisation des trente à quarante villages qui composent la tribu des Bogos leur fournira assez de travail, en attendant des temps meilleurs.

Il est faux que le tremblement de terre qui a eu lieu à Massawah, le 14 juillet dernier, ait ruiné cette ville, comme le rapportent certains journaux. J'y suis resté depuis le 15 août jusqu'au 28 du même mois, et je n'ai vu que quelques masures, déjà en ruines auparavant, qui aient été renversées. Pourtant, un très grand nombre de maisons ont été endommagées et sont devenues presque inhabitables. Nous n'avons eu aucun dégât chez nous.

Dans quelques jours, je pense revenir dans cette ville pour y reprendre mes petits travaux et y passer quelques mois. Je me recommande à vos prières et je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de son immaculée Mère,

Monsieur et très cher confrère,

Votre bien humble serviteur,

CARROILLER,

A. P. S. I. M.

*Lettre de sœur PROST, fille de la Charité, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Kéren, le 20 octobre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Notre respectable Mère, empêchée de vous écrire elle-même en ce moment, me charge de vous donner des nouvelles de notre situation, qui semble malheureusement s'aggraver de plus en plus.

Si la lettre, partie il y a huit jours, est parvenue, vous savez déjà, par l'entremise de notre très honorée Mère, que M. le Consul nous conseillait de quitter Kéren; mais que Monseigneur, sans cependant peser en rien sur la détermination de notre Mère, avait été heureux de la voir se décider à rester au poste jusqu'à ce que le danger fût prouvé; car rien, jusque-là, n'en montrait l'évidence. Toutefois, comme mesure de prudence, il fut décidé qu'on enverrait à Massawah les objets précieux, comme vases sacrés, ornements, linge neuf, etc.; tous ces objets sont partis il y a huit jours; mais le bon Dieu n'a pas permis qu'ils arrivent à destination. Nous venons d'apprendre qu'ils ont été pris par les rebelles qui, de loin en loin, tiennent la route; et, ce qui est encore plus regrettable, une famille catholique, composée de la mère, de ses trois enfants, et de trois domestiques que le père avait envoyés de Kassala à Monseigneur, afin qu'il les protégeât, et les fit partir pour le Caire; cette famille, dis-je, a été enchaînée, ainsi que les trois domestiques de la Mission qui conduisaient la caravane.

Ce matin même, mon très honoré Père, Monseigneur vient d'envoyer un des bons frères aux renseignements, afin de voir s'il n'y aurait pas moyen, avec une rançon, de dégager cette famille, peut-être même aussi nos cœlis, et on espère beaucoup; mais tous ces événements n'en démontrent pas moins le peu de sûreté du pays.

J'ai la douleur de vous apprendre que, il y a huit jours à peine, notre église a été volée, et les saintes espèces, hélas! emportées avec les vases sacrés (comme il a été écrit à notre très honorée

Mère). Aujourd'hui, nous sommes informées que le roi d'Abyssinie est à quatre jours d'ici, et qu'il doit bientôt camper, avec une armée de vingt mille hommes, à une journée de la ville. On ne connaît pas ses projets; mais on craint qu'il ne vienne attaquer le fort de Kéren, qu'on ne lui livre pas; dans ce cas, nous serions tout à fait sur le théâtre des événements, et par conséquent obligées de fuir; mais de quel côté serait le salut? On ne le sait trop. Enfin, la divine Providence, toujours si secourable pour les enfants de saint Vincent, et pour nous en particulier, saura bien guider nos pas en assurance; nous nous sommes abandonnées entièrement au divin cœur de Jésus, par les mains de notre immaculée Mère: pourrions-nous périr en si bonne garde?

Le courrier va partir. Nous lui confions en toute hâte ces lignes, sous la protection de nos bons anges, afin qu'elles vous parviennent, mon très honoré Père, et nous assurent le précieux secours de vos ferventes prières. Notre respectable Mère, et toutes nos chères sœurs, ainsi que votre pauvre fille, vous assurent de leurs quotidiennes prières à toutes vos intentions; et, dans ces sentiments, je demeure, en l'amour des saints cœurs de Jésus et de Marie immaculée,

Mon très honoré Père,
Votre très humble et très obéissante fille,

Sœur MARIE PROST,

I. f. d. l. c. s. d. p. M.

*Lettre de M. CABROULIER à ma sœur N.,
à Alexandrie.*

Massawah, 29 octobre 1884.

MA TRÈS VÉNÉRÉE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Le bateau postal, arrivé hier à onze heures du matin, repart ce matin, c'est-à-dire avec une journée d'avance. Je pense que ce billet parviendra assez à temps pour la poste.

J'ai reçu les cent quatre-vingt-huit guinées que vous m'avez envoyées pour nos sœurs.

Le 14 courant, Monseigneur faisait partir de Kéren les objets les plus précieux pour Massawah. La caravane a été prise en route. Le chef des bandits, qui avait jadis séjourné à Kéren, et auquel on avait rendu assez de services, a laissé passer une partie des objets. Il se serait contenté de nous prendre une pièce de mérinos, douze pièces de toile destinées à faire nos habits et à confectionner le linge d'église. Tout le reste nous a été rendu, il est vrai assez abîmé, car toutes les caisses ont été vidées.

Les communications avec Kéren sont interrompues. Les armées abyssiniennes vont dans cette direction. Nos sœurs sont peut-être en route pour se rendre à Acrour.

Je vous quitte en me recommandant à vos prières, et je suis,

En l'amour de Notre-Seigneur,

Votre très humble serviteur,

CABROULIER,

I. p. d. I. M.

CHINE

VICARIAT DU

TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

*Lettre de ma sœur N. à M. N., prêtre de la Mission,
à Paris.*

Tien-tsin, le 21 août 1884.

MONSIEUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

C'est de Tien-tsin, terre des martyrs, et cependant terre ingrate et dure à cultiver, que vous parviendront ces lignes. Je crois vous avoir dit que notre maison est un hôpital bâti sur la concession européenne. Les malades chinois y sont assez nombreux : douze cents environ y ont été abrités cette année. Sur ce nombre, cent quarante nous ont quittés pour une vie meilleure, munis du sacrement de baptême; voilà, je vous l'assure, de vraies consolations pour le cœur d'une fille de la Charité, qui voit de près la souffrance morale et corporelle des pauvres païens, et l'infinie miséricorde de Dieu à leur endroit.

Avant de vous raconter quelques-uns de ces traits de grâce en faveur de nos chers pauvres, je dois vous dire que nous n'avons pas dix malades de Tien-tsin même. Cette ville est cependant très populeuse, mais les pauvres habitants sont imbus de leurs idées, non seulement païennes, mais ridicules, persistant à croire que les diables blancs d'Europe (nom qu'ils nous donnent) arra-

chent le cœur et les yeux des malades, le cœur pour le manger, et les yeux pour en composer des remèdes ; avec ces idées, ils se gardent bien de demander leur admission ici ; ils préfèrent mourir dans la rue, ou dans les hôpitaux chinois, où ils sont soignés, ou du moins abrités. Lorsqu'ils sont en danger, on les porte dans une chambre séparée, glaciale en hiver, car elle est sans feu, et on les laisse mourir là sans les secours de la religion. Oh ! quel malheur, de tant souffrir, et de quitter ce monde sans aucune espérance !

Tien-tsin est un port ouvert aux étrangers. L'arrivée et le départ fréquents des navires favorisent beaucoup le commerce ; de là cette affluence de gens, qui s'y rendent de tous les points de la Chine, afin d'y gagner la tasse de riz, qu'ils ne trouveraient point dans leurs pays ; voilà ceux qui entrent chez nous, lorsque leurs forces sont épuisées, ou que la maladie vient les atteindre. Mis à la porte par leurs patrons patiens, ils sont forcés, s'ils ne veulent mourir dans la rue, de demander asile à la charité. En quelque lieu que ce soit, elle est toujours la même, et le bon Dieu, dont la miséricorde est infinie envers les pauvres et les faibles, se sert de ces moyens pour les amener à sa connaissance.

Un bon jeune homme, de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, pris d'un crachement de sang, demanda son admission. Au bout de quelques jours, on vit qu'il était poitrinaire, et bientôt sa guérison parut désespérée. Le maître lui fit connaître les éléments de la religion ; et, le lendemain, il disait à la sœur : « Jamais je n'avais entendu parler du bon Dieu, jamais, jamais ; avant de venir ici, je ne savais rien : oh ! que c'est beau ! Je veux être baptisé ; et, si je guéris, je vivrai en chrétien. » Comme souvent on ne peut se fier à leurs paroles, la sœur lui dit deux ou trois mots pour l'encourager, mais sans insister. Au bout d'un mois, il devint très malade, et, les larmes aux yeux, il suppliait fréquemment qu'on lui administrât le saint baptême, tant il craignait de mourir sans cette grâce. Son père, qui était veuf et n'avait que ce fils, après l'avoir visité plusieurs fois, voyant qu'il succomberait prochainement, voulut l'emmener. Il loua donc un homme, apporta une grande corbeille, et, le lendemain à midi, vint le chercher. Le pauvre enfant aimait beaucoup son père, et il savait ne

pouvoir guérir. D'un ton résolu, il lui dit avec fermeté : « Je ne m'en irai pas d'ici, je veux être baptisé pour aller au ciel, car je sais que, dans ma famille, je mourrais païen, et j'irais en enfer. » Le père ne comprit rien à tout cela, mais voyant qu'il ne gagnait rien, il retourna chez lui tout triste ; et deux jours après, cette âme simple et courageuse était au ciel.

Que vous dire, Monsieur, des scapulaires verts, auxquels notre Père Directeur a une si grande confiance ? Voici un exemple de leur efficacité : Un grand malade fut admis et instruit. Voyant que cela l'ennuyait, on eut recours à ce scapulaire, qu'on plaça dans son traversin, sans qu'il le sût. Après quelques jours, il demanda à s'en aller, disant qu'il ne voulait pas mourir à l'hôpital. Malgré la peine que nous en éprouvions, il fallut le laisser partir. Trois jours étaient à peine écoulés, que le portier vint prévenir ma sœur qu'un malade demandait à entrer. Quelle ne fut pas notre joie, en reconnaissant notre fugitif, qui alors suppliait qu'on le reçût. Il mourut chez nous au bout de quelques jours parfaitement disposé. — Dernièrement on nous amena un mangeur d'opium, qui était très malade. Le maître essaya de l'instruire, mais afin de ne pas entendre, il se bouchait les oreilles. Que faire ? Prier et mettre le scapulaire vert. Dès le lendemain, c'était un autre homme ; baptisé huit jours après, il mourut dans de bonnes dispositions.

Permettez-moi, en terminant, de me recommander à vos bonnes prières, et de me dire,

Monsieur,

Votre reconnaissante servante,

Sœur N.,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

Extrait d'une lettre de M. HUMBLLOT, prêtre de la Mission.

Péking, 5 septembre 1884.

Le 30 août, a eu lieu une échauffourée sans exemple dans cette capitale. Notre Si-tang a été entouré, et cela sans motifs, par une

foule, que des chrétiens ont évaluée à deux ou trois mille individus. Vers les cinq heures du soir, le bruit commence à circuler que l'on va démolir l'église et, en même temps, un tapage infernal se fait entendre à la porte. Je suis sorti deux fois dans la rue pour demander à ces gens ce qu'ils voulaient et leur dire de rester tranquilles. Mes paroles ont été suivies d'un silence complet. Je regagne mon logis au milieu du calme le plus parfait. Je croyais à une victoire, lorsqu'une demi-heure après, le tapage recommence de plus belle. Les pierres, les briques volent de tous côtés contre la tour de l'église assez éloignée de la rue. A ce moment, j'ai cru que l'on allait enfoncer la porte. Notre cuisinier prend peur et jette par-dessus le mur; chez des voisins chrétiens, ses couvertures et ses habits. Il était six heures; chaque jour à cette heure-là nous sonnons l'Angelus. Je me mets sous le clocher, à l'abri des projectiles, en comptant bien sur l'invocation : *Verbum caro factum est*, pour chasser les puissances de l'air et pour montrer à la foule que tout se passe comme à l'ordinaire dans notre église.

Aux trois premiers coups, surprise et silence, suivis immédiatement de clameurs épouvantables poussées par ces deux ou trois mille vauriens; mêmes clameurs aux coups qui vinrent après; à la dernière volée, recommencent les mêmes cris, qui s'arrêtent subitement et la foule se disperse. La voix d'un simple satellite s'était fait entendre et avait suffi pour rétablir le calme. Un peu auparavant, deux satellites, envoyés par un petit mandarin de la rue où se trouve notre église, avaient été battus, en voulant s'opposer aux misérables qui voulaient enfoncer notre porte; dans la bagarre, les gens du tribunal saisissent un des furieux et le conduisent en prison. Somme toute, c'était une émeute. Si notre porte avait cédé, je crois que notre résidence eût été envahie. L'espoir du pillage avait seul amassé cette foule qui ne voulait pas nous tuer. Le gouvernement chinois ne désire point susciter d'affaire contre les missionnaires, il en a donné l'assurance formelle. Ce même jour, en effet, avait paru un édit ordonnant de respecter tous les étrangers, même les Français. Et, de fait, le lendemain, les chrétiens vinrent à l'église comme à l'ordinaire; pas de chrétiennes pourtant. Je fis ouvrir la grande porte, afin que dans

la rue on puisse bien entendre que les chrétiens prient comme les autres jours et ne se laissent pas intimider. Tout resta calme, les passants continuèrent à suivre leur chemin sans s'attrouper.

Le soir on entendit très distinctement dans la rue la récitation du chemin de la Croix et les accords de l'harmonium : la tranquillité fut parfaite. Depuis, je me suis aperçu de la présence d'un petit mandarin, qui, accompagné de deux satellites, se tient pendant toute la matinée, dans une boutique d'opium, de l'autre côté de la rue, juste en face de notre église : cette seule mesure a suffi pour empêcher le moindre désordre.

*Lettre de M. COQSET, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Péking, le 7 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je me hâte de vous remercier d'avoir si vite et si heureusement donné un pasteur aux orphelins de Péking. J'ai reçu la nouvelle de la translation de M^{sr} Tagliabue à Péking. Vous ne pouviez mieux choisir. Je commence à respirer. Il me tarde que ce nouveau supérieur nous arrive.

Les circonstances pénibles dans lesquelles nous nous trouvons me font surtout désirer sa venue. A la vérité, nous sommes tranquilles jusqu'à présent, malgré la guerre déjà commencée entre la France et la Chine.

Un décret imperial a paru, il y a dix jours. Le but de ce décret est d'exciter dans tout l'empire des sentiments opposés à la France : on le comprend. Mais, heureusement, à la fin de la pièce, il est dit que « les Français et les missionnaires, qui voudront bien rester en Chine, seront protégés selon les lois, s'ils ne se mêlent pas de la guerre. »

A Péking, tout marche comme à l'ordinaire : les sœurs continuent leurs œuvres en paix ; les missionnaires exercent leur ministère ; nos chrétiens remplissent les églises, aux dimanches et fêtes ; nos cloches sonnent comme d'habitude : nous nous croirions en paix, si les cancons de la rue ne nous avertissaient de nous tenir sur le qui-vive. La police est vraiment bien faite ; on empêche tout rassemblement devant nos églises et devant les légations. Si cette police continue, il n'y aura rien à craindre des Pékinois, peuple timide entre tous.

Le ministre de Russie paraît fort bien disposé à nous protéger. Il protège les Français officiellement, mais il a dit qu'il interposerait ses bons offices auprès des autres ministres, en cas de besoin, pour la protection des missionnaires et des sœurs de nationalités étrangères. Il est venu nous voir, et il a aussi visité avec beaucoup d'intérêt l'établissement de ma sœur Jaurias. Il n'a pas parlé de faire partir les sœurs, au contraire il a donné les paroles les plus rassurantes à nos sœurs et chez nous.

Nous sommes donc, mon très honoré Père, encore tranquilles, grâce à Dieu ; mais la position est grave, la responsabilité est grande ; mon désir est que M^{sr} Tagliabue accoure au plus vite, et alors je serai déchargé d'un fardeau qui me pèse.

En terminant, Monsieur et très honoré Père, je vous prie de bénir cette mission de Péking, que vous aimez bien ; je vous prie de bénir en particulier celui qui sera toujours, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Monsieur et très honoré Père,

Votre fils très humble et très obéissant,

A. COQSET,

L p. d. L M.

VICARIAT DU

TCHÉ-LY OCCIDENTAL

Extrait d'une lettre de Monseigneur TAGLIABUE, vicaire apostolique du Tché-ly occidental, à M. le Directeur de la Sainte-Enfance.

La Sainte-Enfance s'occupe chez nous de trois choses : des baptêmes, des orphelinats et aussi quelque peu des catéchumènes et des écoles de filles.

Cette année, le nombre de nos baptêmes s'est élevé au chiffre de 24,000. Aurons-nous à l'avenir une aussi belle moisson ? Je n'assure rien, mais j'espère que nous aurons encore de beaux chiffres. Partout, dans tous les villages, les femmes chrétiennes, les veuves surtout et les vierges s'occupent avec zèle de baptiser tous les enfants gravement malades.

L'une d'elles, chaque année, en baptise un millier. Partout où elle passe, s'il y a dans le voisinage quelque enfant païen à la mort, elle finit par le découvrir ; on dirait un de ces chasseurs habiles qui devinent le gibier ; elle a un tact rare pour se faire accepter des païens, et, ce qui lui sert beaucoup aussi, une audace et une aisance dans les paroles qui lui gagnent la confiance.

Elle habite un village éloigné de l'orphelinat de trente kilomètres. Dernièrement, elle vint passer quelques jours dans cet orphelinat : après une semaine, toute la ville, qui n'en avait jamais entendu parler auparavant, la connaissait et la cherchait, son habileté lui créa bien vite une clientèle ; pour avoir un accès plus facile auprès des enfants, elle s'occupait aussi de guérir les maladies des parents. Elle apprend qu'une païenne ne peut, depuis plu-

sieurs années, se servir de son bras droit, elle va la voir, lui propose de la guérir : la proposition est bientôt acceptée ; elle prend ses aiguilles, les lui enfonce de divers côtés, selon tous les principes de son art. Bref, que ce soit ou non une opération bien dirigée, il est certain que cette femme peut se servir de son bras. Toutes les voisines se racontent la chose, dès lors sa réputation est faite : on lui apporte les enfants malades, en peu de jours elle en avait baptisé plus de quarante, et déjà trente étaient allés au ciel.

Un jour, on vient la prier d'aller voir un enfant qui se meurt ; en ce moment tombait une pluie torrentielle, les chemins étaient inondés et formaient des ruisseaux. Que fera-t-elle ? Comment traverser les chemins remplis d'eau et de boue avec cette sorte de pieds qui tiennent les femmes sur des échasses ? Elle m'interroge, je n'ose me prononcer, car elle peut tomber et se blesser.

« Il s'agit d'une âme, dit-elle, l'enfant va mourir ; » elle s'arme d'un parapluie, elle part, elle arrive je ne sais comment, soutenue sans doute invisiblement par l'ange de ce petit moribond ; l'enfant reçut le baptême. Il fallait revenir à l'orphelinat : heureusement, près de là se trouvait une famille chrétienne qui l'invite à passer la nuit ; elle accepte, n'ayant plus la même raison de s'exposer à rouler dans la boue. Le lendemain, la messe sonne, elle veut aller à la messe, on essaye de l'arrêter, la terre détrempée ne permet pas de sortir ; non loin de l'église elle rencontre une femme portant son enfant moribond à la pagode voisine pour l'offrir à l'Esprit et le prier de le guérir ; elle aborde cette femme, lui parle beaucoup sur toute sorte de maladies, enfin elle puise avec la main de l'eau dans une ornière, baptise l'enfant et laisse la mère aller voir le diable. « Le voilà bien attrapé, disait-elle, c'est un petit ange qui va lui faire la moue et le mettre en colère : tant mieux ! »

Chaque jour, une foule de mères assiègent sa pauvre demeure et ne lui laissent pas même le temps de reposer ; la nuit, toute malade qu'elle est, elle se lève pour baptiser ceux qu'on lui présente : c'est pénible, mais elle craint de perdre une bonne occasion, elle se rappelle toujours avec douleur qu'il lui arriva une fois de ne pas ouvrir, pensant qu'il n'y avait aucun danger, et le lendemain l'enfant était mort sans baptême.

Elle a formé plusieurs disciples qui suivent ses exemples et

baptisent, les unes 300 enfants, les autres 200 chaque année.

Nous avons un très grand nombre de veuves et de vierges tout aussi dévouées à cette belle œuvre : c'est ainsi que nous formons notre chiffre.

Les hommes aussi baptisent ou plutôt tout le monde baptise dans l'occasion : les missionnaires ont bien soin d'instruire tous les chrétiens au temps de la mission et de leur faire répéter la formule et les cérémonies nécessaires au baptême.

En voici un exemple entre mille : Un chrétien était allé sur les montagnes couper un peu de bois ; il entend de légers vagissements, il prête l'oreille, puis se dirige vers le bas de la montagne et trouve une toute petite fille jetée à la gueule des loups et à la voracité des corbeaux ; déjà ces oiseaux féroces lui avaient arraché un œil et dévoré la moitié du visage ; elle vivait encore cependant et poussait des cris plaintifs. Sa première pensée est de baptiser cette charmante petite fille, qui n'attend que l'heureux moment d'être arrachée des griffes du démon. Que Dieu est admirable ! que sa Providence est au-dessus de toutes les conceptions de l'homme ! qui ne louerait sa bonté et sa miséricorde ?

Ce chrétien regarde tout autour de lui et ne voit pas d'eau, il n'a pas de vase, comment en aller puiser plus loin ; s'il prend l'enfant, peut-être qu'elle expirera. « Oh ! se dit-il, que je suis sot ! » il portait une calotte ; « ne voilà-t-il pas un vase tout prêt ? » Il court à une source, remplit sa calotte, revient et baptise la pauvre petite moribonde en toute hâte. Content de son aventure, il brûle d'aller la raconter à ses voisins ; chemin faisant, il lui vient un scrupule, il se dit : « Tu as baptisé cette enfant et tu l'abandonnes aux loups et aux corbeaux ! que vont dire les amis et que dira le Père, s'il vient à le savoir, tu seras grondé : allons donc la prendre. » Il revient sur ses pas, puis s'arrête encore et réfléchit de nouveau : « Si je la prends et que les païens me voient, ils m'accuseront de lui avoir arraché les yeux. Bah ! n'importe, je retournerai et je l'emporterai. » Il arrive, et déjà le petit ange, ayant reçu son passeport, s'était hâté de partir pour le porter au bon Dieu et avoir son entrée au paradis pour toute l'éternité : comme cette chère enfant va prier pour ses bienfaiteurs !

Quelle belle œuvre que celle de la Sainte-Enfance ! Elle peuple

le ciel, elle console le cœur de Notre-Seigneur, affligé de voir que tant d'hommes qui ont la raison ne veulent pas le connaître, ou, le connaissant, s'acharnent à fouler aux pieds son sang, et à le blasphémer pendant la vie pour continuer après leur mort ! O abîme ! ô jugement de Dieu ! que les enfants des hommes ont le cœur pesant et stupide ! Les païens eux-mêmes seront leurs accusateurs.

Le croirait-on ? nous avons des païens qui, sans aucune rétribution, baptisent les enfants moribonds.

L'un d'eux, riche propriétaire d'un village appelé Chant-du-Coq, se procura par le moyen d'amis chrétiens des livres de religion, les lut avec plaisir, comprit l'efficacité du baptême et se fit instruire sur la manière de l'administrer. Chaque année il en baptise une centaine. Tout le monde sait donc la médecine ? direz-vous, puisqu'on ne porte les enfants moribonds qu'à ceux qui ont une réputation quelconque de pouvoir les guérir ? Oui, presque tous ceux qui ont étudié connaissent quelques recettes, savent écrire une ordonnance, et dès lors se mettent au service des autres, sans exercer l'art de la médecine s'ils sont riches.

Cet homme mériterait bien quelque récompense ; la plus nécessaire serait le don de la foi ; mais hélas ! il a deux obstacles à surmonter : il est riche et Notre-Seigneur déclare que plus on a de bien-être, moins on a d'attrait pour la Croix ; de plus il lui faudrait renoncer à sa manière de vivre.

Les anges qu'il envoie au ciel lui obtiendront-ils sa conversion ? ou bien la récompense sera-t-elle celle que désirent tant de païens et même de chrétiens, le bien-être en ce monde sans aucune préoccupation de la vie future ? Je laisse au bon Dieu de résoudre cette question, lui seul le peut et le sait.

Un autre de ces païens est médecin, il baptise de 60 à 70 enfants par an : celui-ci a moins d'obstacles à vaincre, il est à espérer qu'il ouvrira les yeux de l'âme et trouvera la vérité.

On rencontre encore et moins rarement des familles païennes qui, refusant de se faire chrétiennes, demandent cependant qu'on confère le baptême à leurs enfants.

Une de ces familles, très attachée à toutes les superstitions, fait baptiser ses filles dès leur naissance et les garçons quand ils sont

en danger de mort. Deux jeunes filles ainsi baptisées sont de ferventes chrétiennes, elles peuvent observer sans obstacle toutes les pratiques de la religion, elles sollicitent leurs parents de partager leur bonheur, mais en vain ; peut-être que plus tard elles auront le bonheur de les convertir. Le père de famille, souvent sollicité, répondait toujours : « A la mort, je veux qu'on me baptise, » sa vie n'avait pas été exemplaire, néanmoins il obtint le baptême dans ses derniers moments. Que le bon Dieu lui fasse miséricorde !

Parmi ses fils, les uns sont chrétiens, les autres sont païens. Une contestation s'éleva au sujet des funérailles ; les païens voulaient que le défunt fût porté à la pagode pour faire hommage aux idoles ; les chrétiens refusaient. Enfin, on fut obligé d'admettre qu'on le conduirait voir les esprits avant de descendre dans le tombeau : à cette occasion se font nécessairement beaucoup de superstitions. Un petit-fils du défunt, enfant de dix à douze ans, avait été baptisé sur le lit de mort de son aïeul ; lui aussi devait accompagner le convoi ; on l'appelle, il refuse : « Non, moi je ne vais pas à la pagode, je suis chrétien. » Son père et sa mère, païens, le gourmandent, le veulent battre, ils essayent de le traîner : il résiste, se cramponne aux meubles, se met à pleurer et dit qu'il n'ira pas, qu'il est chrétien comme ses deux sœurs et qu'il ne fera pas de superstitions. Tout en le traitant d'entêté, on ne le força pas davantage et il alla avec ses sœurs prier dans la chapelle chrétienne.

A l'œuvre si belle des enfants moribonds s'ajoute celle des orphelinats ; nous y recueillons comme partout les enfants dont les parents païens veulent se défaire. Les filles sont beaucoup plus nombreuses : vous allez en comprendre la raison.

La pauvreté, m'écrit un missionnaire, s'unit au paganisme pour abrutir l'homme et le faire descendre au rang de l'animal. Le païen n'a pas d'idée sérieuse de religion, nul espoir d'une autre vie, ses appétits seuls le guident et le rendent cruel et impitoyable. Ses enfants ne sont à ses yeux que de petits animaux. Combien de fois m'a-t-on répondu, quand je parle du respect dû à l'enfance : « Ce n'est qu'un enfant, » c'est-à-dire ce n'est rien de plus que le petit d'un animal ? S'ils élèvent des enfants, c'est par

instinct naturel et pour l'intérêt qu'ils en attendent; aussi conservent-ils les garçons comme des trésors, parce qu'ils seront les soutiens de leur vieillesse; des filles, on n'en réserve que quelques-unes dans chaque famille, selon que l'indique le caprice ou la coutume superstitieuse; c'est un être inutile. « Qu'est-ce qu'une fille? me disait dernièrement une femme païenne, c'est un meuble embarrassant qui ne rend aucun service. » Voilà comme elles-mêmes s'estiment.

Dès lors vous comprenez le mépris des païens pour ces pauvres petites, et avec quelle facilité ils les abandonnent ou les mettent à mort. Aussi dans certaines contrées, vous trouvez dans les villages beaucoup de garçons et peu de filles. Sur mille enfants recueillis, nous avons à peu près 250 à 300 garçons. J'avoue que j'aime mieux recevoir les petites filles : elles sont plus dociles, plus faciles à élever, et de tous les garçons recueillis, beaucoup, quoi qu'on fasse, ne sont que de petits vagabonds.

La Sainte-Enfance s'occupe peu des catéchuménats de filles, qui sont à la charge de la Propagation de la Foi. Du reste, ses ressources ne le lui permettraient pas.

Je veux cependant vous raconter l'histoire d'une jeune fille d'une vingtaine d'années, qui vient de se faire instruire et baptiser à l'un de nos catéchuménats.

Kongsin est son nom propre; elle appartenait à la secte du Nénuphar-Blanc, grande dévote parmi les siens, contemplative des plus admirables à la façon du diable : cette contemplation consiste à passer chaque jour plusieurs heures assis sur ses talons et à fixer un endroit quelconque en ne pensant à rien du tout, ou, si l'on pense, c'est à un château quelconque que l'imagination se forme. Kongsin, souvent, roulait dans son cœur une félicité qui la faisait pleurer de tendresse, elle deviendrait après la mort mère d'un grand mandarin ou même d'un roi. Vierge consacrée à l'Esprit, elle refusa toute alliance; intelligente, d'une élocution facile, elle devint la déesse de la secte : sa réputation s'étendait au loin, elle recevait des hommages de tous côtés.

Un de ses parents, de la même secte, se fit chrétien, et, toutes les fois qu'il voyait Kongsin, il lui parlait religion, riait de ses pratiques folles. La jeune fille, qui était d'un esprit droit, se prit

à douter ; et, pour éclaircir ses doutes, elle fit demander au missionnaire s'il permettrait qu'elle assistât aux cérémonies chrétiennes : on le lui permit, elle se trouva donc à la belle fête de Noël, au milieu de plus de 2,000 chrétiens.

Elle vit les beautés d'une cérémonie religieuse, entendit le chant des prières si touchantes de l'Église et de toute la foule réunie, puis on la traita avec égards à l'orphelinat ; elle fut contente et pria qu'on lui permît d'y demeurer quelque temps : on le lui accorda, elle y demeura un mois entier malgré ses parents, qui, sans cesse, venaient l'inviter à retourner dans la famille, de peur qu'elle ne se fit chrétienne. Kongsin refusait toujours, on eut recours à un stratagème chinois. On lui vint dire que sa mère était gravement malade : à cette nouvelle, la jeune fille part aussitôt, mais arrivée à la maison, elle trouve sa mère bien portante. Malgré toutes les sollicitations des parents et de toute la famille, elle se met en route et revient à l'orphelinat, seule et à pied, parcourant un espace de seize kilomètres. Jamais elle n'avait affronté pareille fatigue. Son cœur était agité, mais ne se rendait pas encore ; par intervalles, elle révélait à ses maîtresses ou à ses compagnes quelques-unes des superstitions de la secte, et interrogeait beaucoup sur la religion chrétienne.

A cette époque, ~~est~~ lieu une retraite pour les maîtresses de l'école et d'autres filles chrétiennes ; elle voulut, toute païenne qu'elle était, assister aux exercices : elle écoutait avec grande attention toutes les instructions, passait une partie du jour devant le Saint-Sacrement ; la nuit, elle se levait et allait s'agenouiller encore à la porte de la chapelle, adorant à sa manière Notre-Seigneur.

Vers la fin de la retraite, elle demanda le baptême ; le missionnaire le lui refusa, car dans cette secte, les convertis conservent souvent un mélange de paganisme, et surtout sont très attachés à leur ridicule contemplation. « Il faut, lui dit-il, que tu révéles toutes les sottises de ta secte, et que tu promettes de ne plus faire ces superstitions ; surtout, je veux que tu me récites la formule mystérieuse d'invocation à l'Esprit. » A ces mots son regard s'embarrasse, la sueur ruisselle sur son visage, puis elle dit : « Père, il y a des paroles qu'il m'est impossible de révéler sans m'exposer

à une mort certaine. — Folie, dit le missionnaire en riant, ne crains rien, si tu fais ce sacrifice, je te donnerai le baptême. » Alors, toute tremblante, elle récite la formule *sacrée*... La formule prononcée, elle s'aperçoit qu'elle vit encore, elle respire, et, se jetant à genoux : « Pardonnez-moi, Père, dit-elle, je croyais être dans une bonne voie, je refusai toute alliance, afin d'avoir plus de temps pour travailler à ma perfection et contempler les esprits. »

La condition remplie, le missionnaire la baptisa sous le nom de Suzanne, puis elle retourna dans sa famille. Elle racontait partout le bonheur de la religion véritable, invitant chacun à se faire chrétien. Malgré toutes les oppositions de la secte, elle prêchait hardiment et, par ses prédications et ses bons exemples, deux villages se déclarèrent disposés à embrasser la foi.

Elle revint plus tard à l'orphelinat où elle se montre pleine de ferveur et zélée à observer toutes les pratiques chrétiennes. Autrefois triste et rêveuse, elle est devenue gaie, ouverte et contente.

Que Notre-Seigneur lui accorde la persévérance ! Les adeptes de cette secte embrassent la religion plus facilement que les païens ordinaires, mais plusieurs, comme je l'ai dit, conservent jusqu'à la mort une attache secrète aux pratiques superstitieuses de cette folle contemplation pendant laquelle, assurent-ils, ils voient des choses admirables.

L'un des affiliés se fit chrétien, le démon lui-même avait travaillé à sa conversion. Pendant ses rêveries, il vit une Croix et entendit ou crut entendre une voix qui lui dit : « La vraie religion, c'est la religion de la Croix : va et cherche, tu la trouveras ! » Étonné, il demande de tous côtés, sans rien pouvoir apprendre de cette Croix ; la même voix lui répéta, assure-t-il, une autre fois, la même chose et ajouta : « Va à la ville, tu interrogeras et tu trouveras la Croix. »

Il vient à la ville où demeurait l'évêque, M^{sr} Anouilh, d'heureuse mémoire ; il entend la doctrine, retourne à son village. Bon nombre de ses adeptes, car c'était un chef, l'imitent : ce village est devenu chrétien et un des plus fervents.

Plus tard, il vint à la résidence des missionnaires, y remplit un office pendant de longues années, et donna toujours le bon

exemple; déjà âgé, il tomba malade; sur le point de mourir, il désira retourner chez les siens. Là, dit-on, après avoir reçu les sacrements, il retourna à ses superstitions, invoqua les esprits et fit immoler un coq.

D'autres, après plusieurs années de conversion, sont aussi revenus à leurs pratiques et sont morts dans leur impénitence.

Il est bien vrai de dire que Dieu seul sonde le cœur de l'homme et connaît ses véritables pensées.

Vous voyez néanmoins, Monsieur le Directeur, quels immenses bienfaits votre belle Œuvre de la Sainte-Enfance procure à nos pauvres païens!

Puissent ces bienfaits, qui sont tout vôtres, retomber du Ciel en bénédictions abondantes sur les propagateurs de votre Œuvre et sur tous ses associés; si la terre est parfois ingrate, le Ciel ne l'est jamais!

Nous tâcherons de ne l'être pas non plus, pour imiter le bon Dieu, et nous offrirons nos faibles prières pour tous les bienfaiteurs et pour notre chère patrie.

VICARIAT DU TCHÉ-KIANG

*Lettre de sœur DEREN, fille de la Charité,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Ning-po, 7 septembre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je pense que vous aurez déjà eu connaissance de nos peines et difficultés lorsque vous recevrez cette lettre. Mais je crois devoir vous informer de quelle manière la divine Providence s'est plu à me donner une large part à nos épreuves. Notre chère sœur Solomiac et ses compagnes françaises ont été obligées de quitter leur cher établissement de Jésus-Enfant, en ville, pour venir se réfugier dans notre petit hôpital, au faubourg de Kang-po. Elle a laissé trois de ses compagnes, deux Italiennes et une Belge, pour garder la maison, parce que les autorités chinoises promettent de protéger toutes les nations, à l'exception des Français. Notre hôpital étant au quartier des Européens, et sous la protection du consul anglais, on y est plus en sécurité, durant ce triste temps de guerre. Nous sommes encore rassurés par les bâtiments de guerre qui stationnent dans le port, non loin du faubourg.

En cet état de choses, mon très honoré Père, je sentais dans mon cœur le désir de m'offrir en qualité de Belge, comme quatrième gardienne de la maison de sœur Solomiac ; mais il m'a semblé, après avoir prié, qu'il fallait me contenter de demander à Notre-Seigneur ce qu'il voulait de moi, et je ne regrette pas d'avoir agi ainsi. En effet, je n'ai pas eu de difficulté à recon-

naître la volonté divine dans le désir que m'ont exprimé Sa Grandeur M^{re} Reynauld et ma sœur Solomiac. Donc, lundi dernier, 1^{er} septembre, le jour même où nos sœurs quittaient la ville, je m'y rendis de tout cœur, pour aider à sauver leurs œuvres. Puisse-ent-elles, après cette crise, prendre une nouvelle extension !

Je regrette d'avoir été obligée de renvoyer des malades de notre petit hôpital, pour avoir assez de place, afin de mettre à l'abri les orphelines de la ville. Nous avons fait comme nous avons pu.

Malgré la promesse de protection du Tao-tay, les premiers jours, nous étions sous la seule assistance du divin Maître; mais, depuis quatre jours, deux soldats font la garde à la porte de notre maison et à celle des missionnaires, qui est vis-à-vis de la nôtre.

Les malades continuent à venir en grand nombre au dispensaire. Nous sommes tranquilles. Les curieux s'arrêtent à la porte pour lire le grand placard, posé par l'ordre du mandarin, pour faire connaître qu'il n'y a point de Françaises dans notre maison. J'espère que le bon Dieu tirera sa gloire de tout cela. Pussions-nous y contribuer un peu par notre désir sincère de faire sa sainte volonté !

Nous espérons beaucoup de la protection de notre Mère Immaculée; elle a si miraculeusement protégé notre maison-mère! Sans doute elle nous prendra aussi sous sa protection, et nous gardera, pauvres que nous sommes, avec cette chère maison de Jésus-Enfant : nous le lui demandons par nos prières, et par notre travail, qui ne nous fait pas défaut. Nous pouvons bien dire que nous sentons déjà son assistance.

J'ose me permettre, mon très honoré Père, de nous recommander à vos ferventes prières, ainsi que mes compagnes que j'ai quittées, et vous supplie d'agréer l'assurance du profond respect et de la soumission filiale avec lesquels j'ai l'honneur d'être, en Jésus et Marie Immaculée,

Mon très honoré Père,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur DEREN,

L. f. d. l. C. s. d. p. M.

*Lettre de ma sœur ARCHENAUULT, fille de la Charité,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Tchou-san (Maison de la Présentation), 10 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je viens rappeler à votre paternel souvenir vos filles des îles de Tchou-san ; elles sont heureuses de vous offrir leur filial respect, et de solliciter votre précieuse bénédiction.

Malgré les épreuves qu'il a plu au divin Maître d'envoyer à notre petite maison cette année, toutes nos œuvres ont continué de prospérer ; nos chers malades ont été plus nombreux, et les âmes régénérées par les eaux du baptême ont augmenté dans la même proportion.

Vous êtes, mon très honoré Père, au courant des épreuves que nous avons à subir dans notre pauvre Tché-kiang, par suite de la guerre. Quoique jusqu'à présent nous soyons tranquilles à Tchou-san, nous n'en sentons pas moins vivement les coups terribles qui atteignent nos bons missionnaires et nos bonnes sœurs. Vous savez tout ce que celles de Ning-po ont eu à subir. Pauvre sœur Solomiac ! qu'elle doit souffrir ! Je viens d'apprendre qu'à Hang-tcheou, toutes nos sœurs avaient dû quitter leur maison, et étaient en route pour revenir, ainsi que le digne M. Urge.

Il n'y a plus que nous dans la province qui n'ayons pas été persécutées ; car on peut dire que c'est une vraie persécution. Le divin cœur de Jésus aura-t-il pitié de ce petit bataillon de pauvres créatures, qui, chaque jour, lui crient de tout leur cœur d'avoir pitié de nous ? Les grâces signalées que nous avons déjà reçues de ce divin Cœur nous permettent de l'espérer. Quoi qu'il arrive, nous nous abandonnons à ses desseins, en le suppliant qu'aucune de ces chères âmes qu'il nous a confiées ne se perde. Partout ailleurs, nos sœurs sont tranquilles. Enfin, mon très honoré Père, en Chine comme partout, nous sommes les enfants

de saint Vincent, et, si nous sommes fidèles aux précieuses règles que notre bienheureux Père nous a laissées, nous pouvons conserver la plus entière confiance en la miséricordieuse protection du Dieu qui, tant de fois, a été le protecteur de sa double famille!

Veillez, mon très honoré Père, nous accorder une particulière bénédiction, et daignez agréer les sentiments de filial respect avec lesquels je suis, en l'amour des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie immaculée,

Mon très honoré Père,
Votre très humble fille,

Sœur Marie ARCHENAUT,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

*Lettre de Monseigneur REYNAUD, vicaire apostolique,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Kang-po, le 11 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Aujourd'hui, nous célébrons une bien belle fête pour les missionnaires de la Chine. Elle est tout à fait appropriée aux confrères du Tché-kiang. Tous, en effet, sont sur la brèche pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. La persécution menace de nous chasser de tous nos postes et d'atteindre les chrétiens après les missionnaires. Elle est polie dans les formes. C'est dans notre intérêt, et par affection pour nous, qu'on nous expulse de nos résidences. Malgré la proclamation officielle du ministère de Pé-king, qui garantit une protection efficace à tous les Français, soit marchands, soit missionnaires, qui vivent pacifiquement dans l'intérieur de la Chine, nos mandarins prétendent et assurent qu'ils sont incapables de répondre plus longtemps de notre vie, à cause de certains dangers imminents qui n'existent que dans leur imagination. S'il nous arrive quelque malheur de la

part du peuple ou des soldats, il faudra en rendre responsables les mandarins seuls, qui ne prennent aucune mesure efficace pour nous défendre, et, par leur conduite, excitent plutôt contre nous. Leur refrain habituel est de répéter que, malgré tous leurs efforts et la bonne disposition qui les anime à notre égard, ils ne peuvent se charger de notre sécurité. Cependant, ils ne font rien, ils ne donnent aucun signe de bonne volonté, ils ne prennent aucune mesure, ils n'écrivent pas même un mot pour étouffer les rumeurs sinistres qui courent contre nous. Ils seraient vraiment désolés d'apprendre que nous avons été massacrés; mais qui pourrait leur en faire un reproche, puisqu'ils ont eu la grande générosité, la miséricorde inouïe de nous crier gare. Donc, tant pis pour nous si nous nous laissons prendre. Ils nous avaient avertis du danger, et ne répondent plus de rien.

A Ning-po, M. Bret, M. Ibarthy et moi, avec les sept sœurs françaises du Yen-tze-tang, avons dû quitter la ville, après avoir subi bien des alertes et des violences. Toutefois, nous n'avons laissé le poste qu'après y avoir mis des confrères et des sœurs de nationalité non française, pour sauvegarder la question de principe et empêcher la ruine complète de nos établissements. Il a fallu des démarches bien pénibles et de vrais tours de force, pour amener les mandarins à consentir à cette transaction; car, pour eux, il n'y a pas de distinction de pays, et tout missionnaire européen, tout prêtre chinois, même tout chrétien, est plus ou moins Français, pour ne pas dire entièrement.

A Hang-tcheou, les mandarins et les notables de la ville ont invité M. Urge à une entrevue, et lui ont signifié très poliment que lui et les sœurs devaient, dans un bref délai, quitter la capitale du Tché-kiang et se retirer en lieu sûr. C'est en vain que notre cher confrère leur objecte son titre de nationalité hongroise. Ils répondent que le peuple n'est pas encore assez savant pour distinguer les différents pays d'Europe et que, pour lui, tout missionnaire est Français. « Mais alors, vous devez, d'après ce principe, chasser les ministres protestants de Hang-tcheou? — Non, le bon peuple sait qu'ils sont Anglais ou Américains. — Bien, faites donc un édit pour avertir le peuple, que moi, je ne suis pas Français. — Impossible, le peuple vous prend pour un

Français! » Quelle logique! j'écris des lettres très serrées à ces bons philosophes de Confucius, pour leur prouver que nous ne fuyons pas aussi facilement, et que, lorsqu'il s'agit d'une question de droit et d'un principe si grave, nous ne partons que lorsque la maison s'écroule. En même temps je les fais responsables, devant les autorités de mon pays, de tout le mal que pourraient éprouver les missionnaires, les sœurs et leurs établissements. Je leur envoie même la note de ce qu'ils auront à réparer ensuite, puisqu'ils ne prennent aucun moyen efficace de conjurer le péril.

A Oueng-tcheou, je suis très inquiet sur le sort de M. Proccacci. Sa dernière lettre était tout à fait alarmante. Les païens avaient affiché, un peu partout, des placards violents et pleins de menaces contre la religion catholique et les chrétiens, qui étaient censés faire la guerre à la Chine, à la place des Français. Devant la résidence avaient lieu de nombreux attroupements. Les mandarins eux-mêmes sont venus visiter l'intérieur de la maison. Les bruits continuent et les placards se renouvellent. Que m'apprendra sa prochaine lettre? Et même pourra-t-il écrire? Ou serai-je là pour recevoir ses nouvelles! Les mandarins lui ont dit de partir!...

Dans tous ces districts, nous avons de beaux établissements de la Sainte-Enfance. Que vont devenir toutes ces petites filles? L'inconduite et les violences des soldats me font craindre pour elles un malheur mille fois plus affreux que la mort.

Nous n'avons pu faire aucune retraite encore, ni pour les missionnaires, ni pour les sœurs. L'horizon est noir et de nouveaux orages grondent. Déjà des menaces sinistres me font craindre pour nos pauvres chrétiens, qui se sont montrés si fermes, si courageux jusqu'à présent. Bénissez-les, bénissez tous vos enfants de cette province. Vraiment ils n'ont pas peur de mourir!

Croyez-moi, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Monsieur et très honoré Père,

Votre affectueux et très obéissant enfant

† P.-M. REYNAUD,

L. p. C. M., vic. apost.

*Lettre de M. BRET, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Ning-po, 11 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Nous passons par le feu et les eaux de la tribulation. On cherche vainement la cause de toutes les expulsions dont nous sommes l'objet, et dont nous serons les victimes, sans un secours spécial de la Providence. Il y a plus d'un mois, le consul anglais résidant à Ning-po, lors du début des hostilités, nous avait avertis officieusement que, par mesure de prudence, il était opportun de faire venir les sœurs à Kang-po, et de les mettre en sûreté, les autorités locales se déclarant impuissantes à nous défendre et à nous protéger, au milieu de l'effervescence du peuple. Nous remerciâmes le consul de l'intérêt qu'il daignait nous témoigner, en l'assurant que, pour le moment, tout était tranquille et qu'il n'y avait aucun danger. Mais les insistances devinrent plus vives et plus pressantes, à chaque nouvelle reçue d'un échec éprouvé par les Chinois. Et cela s'explique naturellement, puisque le théâtre actuel de la guerre se trouve dans la province voisine qui, avec la nôtre, forme la vice-royauté du Fo-kien et du Tché-kiang. D'après la loi chinoise, tout mandarin qui essuie une défaite est passible de peines graves. Ce sera un moyen très ingénieux d'y échapper, en nous expulsant, ce sera même un titre pour mériter des récompenses. Pendant un mois, à force d'atermoiements, de dilations, de prétextes, nous avons pu prolonger notre séjour; il a fallu nous rendre aux conseils de M. le consul général de France, qui a cru devoir nous signifier de céder aux injonctions de l'autorité locale. Pourtant, nous avons obtenu un semblant de bonne volonté, c'est-à-dire que le premier mandarin a consenti à ce que nos établissements fussent gardés par des confrères et des sœurs de nationalité étrangère.

Ainsi M. Rizzi, avec un prêtre chinois, demeure en ville; quatre sœurs, deux belges et deux italiennes, gardent l'établissement des sœurs. Les sœurs françaises sont près de nous à Kang-po, avec leurs grandes filles. En ville, pour les deux établissements, on a donné une garde de dix soldats. Qu'on doive tout cela au consul anglais, je le crois, et c'est par ses bons offices que nous jouissons d'une paix relative céans. Combien cela durera-t-il? Sans voir les choses en noir, je ne puis me faire à l'idée d'une position assurée. Qu'il arrive un nouvel échec, bien que nous nous trouvions sur un terrain neutre, par mesure de sûreté, on nous priera d'aller nous réfugier ailleurs. C'est un plan soigneusement étudié, et que les mandarins mettront consciencieusement à exécution. Et qui pourrait les en empêcher? Ils sont si loin du centre du gouvernement, et peut-on se fier absolument aux promesses de ce dernier?... Nous ne sommes qu'au début, et si quelques formes de politesse sont observées, viendra, et il n'est pas loin, le moment où toute la rage païenne pourra faire explosion. Comment sortirons-nous de ce défilé? la divine Providence le sait pour nous et y a pourvu : c'est assez. Nous n'avons qu'à nous confier en elle. Chaque jour nous apporte des nouvelles de plus en plus certaines, que le système organisé pour l'expulsion se poursuivra jusqu'au bout, et que nous pourrons retarder ou en atténuer peut-être ici les effets, mais il s'effectuera. Il a commencé à Canton; je crois même que nous sommes les premiers. On a signifié à M. Urge d'avoir à se retirer, quoiqu'il ne soit pas Français, à M. Procacci d'avoir à suivre le même exemple, et s'il reste encore à Oueng-tcheou, c'est grâce à l'attitude ferme et énergique du commissaire des douanes, un Français, M. le comte G. d'Arnoux, et du consul anglais. Pour M. Urge, il n'a personne pour l'aider à la capitale. Hier, c'est navrant, une lettre officielle du premier mandarin de Ning-po prévient le consul anglais, qu'il ait à informer M^{sr} Reynaud de rappeler au plus tôt les missionnaires et les sœurs qui sont à Tchou-san. Que va-t-il advenir pour ces trois endroits : Tchou-san, Kang-tcheou et Oueng-tcheou? Je sais tout ce que va souffrir votre cœur de père, et surtout quelles seront vos angoisses pour vos enfants. Saint Vincent nous recommande de vivre sous

les ailes du bon Dieu : nous espérons en lui, sans négliger de prendre les moyens qui sont à notre disposition.

Ce qu'il y a de plus triste, ce sont nos chrétiens, s'il fallait les livrer sans guide à la fureur de leurs ennemis, eux qui ont été si fidèles et si unis dans ces temps douloureux.

Ne soyez pas en peine de nous, tout le monde est plein de bonne volonté, de courage, et certes on ne se rendra que quand il n'y aura plus moyen de résister.

Je suis avec le plus profond respect et la plus sincère vénération, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et obéissant fils,

J.-B. BRET,

I. p. d. l. M.

*Lettre de Monseigneur RAYNAUD, vicaire apostolique,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Ning-po, le 18 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je vous ai promis de n'épargner aucune précaution pour conjurer les périls qui menacent les missionnaires et nos chères Sœurs. Sans une grande confiance en Dieu, je devrais désespérer de pouvoir remplir ma promesse. Les moyens humains sont presque épuisés, et le flot des rumeurs et des menaces monte de plus en plus. Seuls, les mandarins pourraient l'arrêter. C'est même leur devoir à plus d'un point de vue, surtout depuis que la Cour de Pé-king a proclamé un édit leur enjoignant de garantir la sécurité de tous les Européens, y compris les Français, consuls, marchands ou missionnaires, qui se trouvent dans l'intérieur de

la Chine et y vivent en paix. Or, cet édit n'est pas pris au sérieux par nos mandarins du Tché-kiang; ils n'en tiennent aucun compte ou tâchent d'en éluder, par une foule de prétextes, les clauses qui nous concernent. Pour nous chasser, les uns affirment que nous n'avons aucun droit à la protection garantie par l'édit impérial. « Car, disent-ils, cette protection n'est accordée qu'à ceux qui vivent en paix. Or, dans vos résidences, vous cachez des canons, des armes, des munitions de guerre, des espions, etc. Évidemment, votre attitude est peu pacifique; donc vous ne pouvez invoquer l'édit impérial. » C'est en vain que nous les prions de venir eux-mêmes visiter nos maisons, pour s'assurer de la vérité ou de la fausseté de leurs accusations; ils s'en garderaient bien. Leur mauvaise volonté serait mise au grand jour, et il faudrait recourir à de nouveaux expédients. Mais il est difficile d'en trouver de suffisants pour convaincre des gens aussi têtus que nous. Ils s'épargnent cette fatigue et répètent plus fort leurs assertions mensongères.

D'autres, au contraire, nous abordent avec tous les témoignages d'une profonde compassion. Vraiment, ils ont le cœur navré de nous chasser de nos maisons. Ils savent que nous sommes des gens pacifiques, étrangers aux choses de la politique; ils louent les bonnes œuvres que nous faisons et qu'ils connaissent très bien; ils vantent notre bonne intention, exaltent nos mérites et les services de nos institutions; et, après tous ces compliments, nous prient de passer la porte. « Pourquoi? leur demandons-nous. — Hélas! malgré toute notre bonne volonté, il nous est impossible de vous protéger plus longtemps. — Mais pourquoi nous protéger? quel danger courons-nous donc? — Quoi! vous ne savez pas encore! Vous allez être massacrés, et vos établissements pillés, saccagés, etc. Le peuple et les soldats sont irrités contre vous. De graves conspirations vous menacent. Nous sommes dans l'impuissance absolue de les comprimer. Voilà pourquoi, hâtez-vous de partir. Nous vous avertissons par amitié et dans vos intérêts. Plus tard, vous reviendrez. En attendant, nous prendrons des mesures énergiques pour conserver tous vos établissements. — Pardon! rien ne presse encore; un peu plus lentement. D'abord, nous nions que le danger soit aussi grave que vous le prétendez,

et il pourrait bien n'exister que dans votre esprit ou votre mauvaise volonté. Le peuple, en effet, nous est très sympathique, du moins en général; car il ne faut pas parler des pillards, des fumeurs d'opium, des voleurs, des tribunalistes, des lettrés, qui, pour diverses raisons, voudraient nous congédier; les uns pour l'appât du butin, les autres pour satisfaire leur rancune et leur haine. Mais la partie saine du peuple, si elle n'est pas indirectement excitée contre nous, n'en viendra jamais à des actes de violence. Les païens eux-mêmes l'avouent, et notre présence les rassure, au milieu de toutes les rumeurs sinistres qu'a soulevées la guerre. De même, pour les soldats; quand ils sont malades, ils demandent à leurs chefs la permission de venir se faire soigner aux dispensaires ou dans les hôpitaux des Sœurs. Ils sont très flattés quand un missionnaire leur adresse la parole, et ils savent très bien dire : « Ce n'est pas un Français comme les autres qui font la guerre. » Si donc personne ne les pousse, ils nous laisseront tranquilles, à moins d'un cas de révolte occasionnée par l'impuissance des mandarins à payer leur solde. Car, alors, ils se payeraient eux-mêmes en pillant les braves gens. Et, dans ce cas, nous verrions les précautions à prendre. Jusqu'à présent, nous ne craignons d'autres dangers que ceux de la malice et de la mauvaise foi des mandarins, qui pourraient en secret exciter une émeute contre nous et arriver volontairement trop tard pour la réprimer. Ainsi leurs désirs seraient satisfaits et leur responsabilité sauvegardée pour plus tard.

« En second lieu, supposé même que le danger soit aussi imminent que vous l'affirmez, nous nions votre impuissance à le conjurer. Vous avez mille moyens pour un de le prévenir et de l'étouffer. Le peuple craint votre autorité et respecte vos ordres, surtout quand ils ont une sanction sévère pour les transgressions. Il suffit donc de faire un édit pour nous protéger. D'autres mandarins l'ont fait ailleurs et ont parfaitement réussi. Pourquoi ne pas tenter la même mesure? Comment pouvons-nous croire à la sincérité de vos paroles? Avant tout, donnez-nous quelque témoignage de votre bonne volonté; faites un effort, prenez quelque moyen; en un mot, tentez au moins quelque démarche avant d'affirmer votre impuissance à nous défendre. Mais vous refusez

de le faire; vous ne voulez prendre aucune mesure, et vous voulez que, convaincus en même temps de votre impuissance et de votre bonne volonté, nous abandonnions le poste? Impossible; notre devoir est d'y rester, et le vôtre de nous y protéger efficacement. Vous répondez de tous les malheurs qui pourraient arriver à nos personnes, à nos œuvres, à nos établissements, etc.; et, tôt ou tard, on vous en demandera compte. En attendant, voici une petite note : c'est l'inventaire de nos maisons. Quant à nos personnes, on ne parle pas d'argent, etc. — Non ! non ! répondent ces braves gens. Notre devoir était de vous avertir. Nous l'avons fait. Maintenant, notre responsabilité est dégagée. Tant pis pour vous, s'il vous arrive quelque malheur. Le peuple est mauvais, et les soldats pires encore. Prenez garde ! nous ne répondons de rien. »

Tel est, en résumé, Monsieur et très honoré Père, le sens de nos négociations actuelles avec les mandarins. Leur mauvaise foi est manifeste. A tout prix, ils veulent nous faire partir, et, pour y réussir sans se compromettre pour l'avenir, ils allèguent ou nos agissements politiques, qui nous privent du droit de garantie accordé par l'édit impérial, ou leur impuissance ridicule pour nous faire jouir des avantages de ce droit.

Au commencement, ils mettaient en avant le principe des lois internationales, en vertu desquelles tout Français devait immédiatement quitter le territoire chinois, à cause de la guerre qui séparait les deux pays. C'était leur grand cheval de bataille et ils l'enfourchaient à chaque instant, pour faire des sorties contre nous. Il fut en partie mis à néant dans un article écrit par des missionnaires, signé par un païen et tendant à prouver que cette loi ne pouvait nous atteindre. Les raisons étaient solides et nombreuses, et, qui plus est, par un tour de force incroyable, l'article fut reproduit dans un journal chinois, qui est acharné contre les chrétiens et surtout contre les Français. Enfin, le coup de grâce fut donné à ce joujou des mandarins par l'édit impérial de Pé-king. Cet édit, cependant, peut bien n'être qu'un masque, un semblant de générosité, pour jeter de la poudre aux yeux des autres nations, et atténuer d'avance la responsabilité, en cas de quelque malheur prévu et excité secrètement. Ici, au

Tché-kiang, il semble à plusieurs un moyen inventé pour tromper l'opinion et laisser aux mandarins toute latitude de l'appliquer suivant les circonstances, c'est-à-dire d'en user et abuser à volonté. Ces pères et mères du peuple, dans leur profonde logique, sont même convaincus, que les confrères et les sœurs de nationalité non française ne peuvent aucunement en bénéficier. Car, par le fait même qu'ils sont missionnaires ou sœurs, ils sont Français, puisque, d'après eux, tout Français est catholique et tout catholique est Français. C'est un quiproquo qu'ils affectent de ne pas saisir, malgré toutes les leçons qui leur ont été données sur cette matière. Une telle opinion me fait craindre qu'après l'exécution des missionnaires et des sœurs ne vienne le tour de nos pauvres chrétiens. Les menaces et les malédictions dont les accablent les païens ne font que trop pressentir ces malheurs. Parce qu'ils sont catholiques, on dirait qu'ils sont des étrangers et des traîtres à leur pays et qu'il faut les traiter comme tels. Ces chers néophytes le sentent bien, aussi font-ils des vœux ardents et de ferventes prières pour le succès de nos armes, bien persuadés que les victoires de la France seront pour eux une garantie de paix et de liberté, tandis que le moindre échec subi par nos soldats pourrait amener de sanglantes persécutions. Nous en avons un présage manifeste dans les tracasseries que nous subissons de la part des mandarins. Ils veulent se venger de la défaite de leurs soldats, et exercent contre nous de cruelles représailles.

La province du Tché-kiang et celle du Fo-kien dépendent, civilement, du même vice-roi qui réside à *Fou-tchéou*. C'est dans les environs de cette ville, où plutôt dans la rivière qui y conduit, que nos soldats, à plusieurs reprises, ont culbuté l'armée chinoise. Or, la Mission du Fo-kien appartient aux révérends Pères Dominicains, Espagnols en grande majorité. Les mandarins, jusqu'à présent, n'osent trop la tracasser, puisqu'ils n'appartiennent pas à une nation belligérante, et qu'ils ont des consuls dans les ports et un ministre franc catholique à Pé-king. Ils s'en prennent donc à nous, au Tché-kiang, province qui est sœur et voisine du Fo-kien, théâtre de la guerre actuelle.

Une autre raison qui nous attire toutes ces persécutions, et que je tiens d'une bouche tout à fait autorisée, M. X... consul Anglais,

qui est en très bonnes relations avec le Tao-tay de Ning-po, qui nous tourmente : les mandarins savent très bien qu'en France, il y a un parti très influent qui aime et protège les missionnaires, les sœurs et les chrétiens de Chine. Ils espèrent donc, en nous persécutant, forcer la main à ce parti, le mettre au pied du mur, et amener la France, par sa médiation, à demander la paix. J'ai fait répondre que, plus nous serons maltraités, plus nos concitoyens auront à cœur de venger nos droits.

Actuellement, tout le monde est sur la brèche et défend *mordicus* le terrain. Cependant le danger augmente ; l'orgueil des mandarins ne veut pas céder. A chaque victoire des Français, ils nous envoient un nouvel ordre d'expulsion. Bientôt viendra le moment décisif, ou de partir ou de braver en face la colère des mandarins, et de risquer les chances d'une résistance énergique. S'ils emploient la violence contre nous, nous sommes prêts à la subir. Mais s'ils ne font que rester passifs, extérieurement, et soulever en secret le peuple contre nous, de graves malheurs nous menacent. Les missionnaires ne craignent rien, et tous m'ont demandé à rester au poste jusqu'à la fin. Bien des sœurs auraient la même ambition ; mais je ne puis les exposer à ce point. Il faudra donc les faire partir, pour éviter un danger extrême. Mais si elles partent, que vont devenir leurs grandes filles ? Les païens ont les yeux sur elles. Elles vont être abandonnées à la cruauté et à la brutalité de ces misérables ! Elles épient les sœurs, comme pour leur demander si elles auront le cœur de les laisser seules. Les sœurs ne peuvent y consentir. Elles ne peuvent non plus les emmener. Que faire ? Prier, demander un miracle. Nous le faisons tous les jours, et nous espérons contre toute espérance.

Veillez nous bénir tous, et me croire plus que jamais, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Monsieur et très honoré Père,

Votre humble et affectueux enfant,

† M. REYNAUD,

I. p. C. M., vic. apost.

Lettre de Monseigneur REYNAUD à M. CHINCHON, à Paris.

Kang-po, 22 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Le coup de vent déchainé contre nous continue ses ravages. Nos chrétiens sont dans des transes terribles. On nous a chassés de nos établissements de Ning-po, de Tchou-san et de Hang-tcheou. Partout les confrères et nos sœurs ont courageusement défendu leurs postes et bravé bien des dangers, pour ne pas abandonner les œuvres confiées à leurs soins. Ils ne sont partis que forcés dans leurs derniers retranchements, et pour ne pas provoquer, par une résistance extrême, des rigueurs et des calamités qui eussent enveloppé nos chrétiens dans un malheur commun.

Le cher M. Procacci a dû partir d'une manière un peu plus tragique. Il se trouvait dans le district de Oueng-tcheou, qu'il évangélise depuis sept ans, et qu'il aime encore plus que Bitonto, le cher et fameux Bitonto ! C'est une nouvelle chrétienté, pleine de vigueur et d'entrain et qui promet une riche moisson pour l'avenir. Les épreuves ne lui manquent pas ; elle est réellement enfantée dans la douleur. Voilà pourquoi nous espérons beaucoup. Notre vaillant Dominique s'y dévoue avec le zèle et l'entrain que vous lui connaissez. Il en fait bien quelques maladies, mais il se relève vite pour courir à de nouveaux combats qui, presque toujours, sont de fructueuses conquêtes.

Oueng-tcheou est un port de mer situé au sud du Tché-kiang et tout près de la province du Fo-kien. Il est donc un peu voisin du théâtre de la guerre. Le canon français y provoque des contre-coups terribles ; la population est agitée comme une mer en tempête. Depuis longtemps circulaient dans les rues les bruits les plus sinistres contre M. Procacci et les chrétiens. On affichait des placards sur les murs de notre résidence, et un peu partout, pour soulever le peuple, massacrer notre cher confrère, tuer les chré-

tiens, détruire nos maisons, et effacer jusqu'au souvenir de la religion. Ces pièces étaient d'une violence extrême, qui surpasse encore les menaces, les injures et la fureur des communards. J'en ai une vingtaine entre les mains, toutes enlevées à la pointe du jour, par les domestiques de la maison ; je vous certifie que leur lecture n'est guère rassurante et donne le frisson aux plus braves. Une de ces feuilles assignait le dimanche 31 août, pour brûler la résidence et égorger tous ceux qu'on y rencontrerait. Chacun devait être armé d'un coutelas et présent vers douze heures. Le danger devenait sérieux ; pour ne pas le provoquer davantage et ne pas exposer les chrétiens à un malheur presque certain, M. Procacci leur défendit de venir à la messe le 31 août. A cinq heures, il l'avait célébrée. Tout était tranquille dans la rue, et notre cher confrère éprouvait un sentiment de joie, en pensant que, cette fois encore, il en serait quitte pour la peur. Cependant quelques individus, à la mine douteuse, la tresse roulée autour de la tête, commençaient à rôder aux environs et venaient s'asseoir devant notre maison. Peu après leurs rangs se grossissaient ; ils finirent par occuper toute la rue. Le péril était imminent. M. Procacci portait avec lui les clefs du tabernacle, prêt à consommer les saintes espèces, au premier signe d'attaque. Soudain des cris s'élèvent, le tumulte augmente : notre cher confrère se dirige vers la chapelle pour sauver le Saint-Sacrement et se préparer à la mort, mais un envoyé lui annonce la visite imprévue du mandarin, qui arrive bientôt après. Elle était bienveillante et tendait à sauver M. Procacci, en avertissant le peuple que lui, mandarin, avait visité notre maison et examiné de ses propres yeux tous les coins et recoins, sans y découvrir aucun sujet de crainte ; que tout le monde avait donc à vaquer à ses occupations ordinaires, sans prêter l'oreille aux rumeurs que les mauvaises gens répandaient contre la religion, pour tromper et troubler le peuple, etc.

Cet édit du mandarin apporta un peu de calme et de paix à la situation critique de M. Procacci. Si j'avais écouté mon cœur, je me fusse hâté de le rappeler en lieu plus sûr. Mais, que seraient devenus les chrétiens, les orphelines, les intérêts de la Mission ? Son courage, sa prudence et sa piété me rassuraient d'ailleurs beaucoup. Il était averti de rester ferme au poste, aussi long-

temps que possible, mais, dans un cas de danger, de sauver sa vie et les personnes, avant les établissements.

Malgré les menaces écrites et affichées contre lui, ses inquiétudes étaient moins vives, car les symptômes du danger semblaient de moins en moins imminents. Le 3 octobre, il avait dû traverser toute la ville pour administrer les derniers sacrements à un malade. Dans les rues, on l'avait accueilli comme d'habitude. Les physionomies étaient les mêmes; rien ne faisait présager l'orage épouvantable du lendemain.

C'était le 4 octobre, samedi soir. La journée s'était écoulée sans incident particulier. Tout était silencieux au dehors. M. Procacci venait de se mettre au lit et se reposait avec une entière assurance, lorsque soudain retentissent des cris sinistres, en même temps que des coups violents ébranlent les portes. En un clin d'œil il est sur pied, s'habille à la hâte et descend. Il veut faire avertir les mandarins de venir à son secours, mais on lui répond que déjà les maisons des protestants sont en feu; des milliers de personnes sont dans la rue et cernent la résidence. On voit s'agiter dans l'air des bâtons, des lances et des fusils. Le danger presse; déjà les portes cèdent à la violence des coups. La foule se précipite pour entrer, mais deux bons Chinois la tiennent un moment en respect, et permettent à notre confrère de consommer les saintes espèces. Ce devoir accompli, il fallait fuir; la maison était envahie; des hommes furieux demandaient l'Européen et le cherchaient partout. M. Procacci court derrière la maison pour franchir le mur qui nous séparait des voisins. Il est trop haut, pour en atteindre le sommet. Trois fois il s'élançait et trois fois il retombe au pied du mur, épuisé et les jambes ensanglantées. Une dernière fois il se relève, se plaint à la sainte Vierge de l'abandonner ainsi, et tente un suprême effort. Un vigoureux coup de pied dans le mur qui est creux enfonce une brique; un autre coup de pied rend le même service. Voilà deux degrés pour escalader le mur et bondir de l'autre côté. Il était temps. Arrivé sur le sommet, M. Procacci voit quatre ou cinq hommes tout près de lui, sur le toit de la maison, où ils répandent de la poudre et du pétrole, pour activer l'incendie. Aucun d'eux n'aperçoit notre pauvre confrère qui se laisse glisser à terre sans trop de précau-

tion, et va demander un asile aux voisins. Il ne pouvait fuir plus loin ; les grandes rues étaient envahies par la populace qui lui coupait la retraite. C'est en vain qu'il implore la pitié de ces gens ; on le repousse avec des menaces ; on prend même des bâtons pour l'empêcher d'entrer. Enfin, un bon vieillard, plus charitable que les autres, lui fait signe de venir, malgré le refus de sa femme et de ses enfants. Blotti dans un coin de la cuisine, et caché derrière des fagots de bois, notre cher fugitif est au courant de tout ce qui se passe. Il entend le crépitement de l'incendie qui dévore sa résidence bien-aimée ; il voit les flammes que le vent pousse de son côté et qui bientôt, peut-être, vont brûler son dernier refuge. Les cris du peuple arrivent jusqu'à ses oreilles et lui apprennent tous les détails de ce qui se passe. On le cherche toujours. Plusieurs individus pénètrent dans la cuisine où il se trouve. Il les voit, les entend ; ils parlent de lui, demandent si on l'a aperçu, et s'étonnent qu'il ait pu leur échapper. D'autres racontent ce qu'ils ont trouvé et pris dans sa chambre. Pour ne pas se trahir, le maître de la maison fait chorus avec ces vandales et renchérit encore sur leurs injures et leurs menaces. A moitié vêtu, étouffant de chaleur, le cœur brisé, dans des alertes continues, M. Procacci passa la nuit entière et tout le dimanche dans cette pénible retraite.

Au milieu du trouble et de la panique, aucun homme de la résidence ne l'avait vu fuir. Le lendemain, ces pauvres gens, les yeux pleins de larmes et le cœur broyé par la douleur, remuaient les débris fumants de la maison, pour chercher le cadavre de leur père spirituel, pendant qu'une foule de païens se disputaient quelques épaves échappées à la fureur du feu. Convaincus de sa mort, les chrétiens priaient avec ferveur, pour témoigner leur reconnaissance et soulager le poids de leur tristesse.

Cependant M. Procacci avait trouvé moyen de faire avertir le mandarin du danger continuel où il se trouvait. Aussitôt le grand homme se met en devoir de venir à son secours. Les palanquins sont réunis, les lanternes allumées ; des cavaliers armés de longues lances montent à cheval ; des soldats à pied vont chercher leurs vieux fusils ; le tam-tam résonne et le défilé commence.

Arrivé à cinquante pas de l'endroit où était M. Procacci, le

mandarin fait arrêter la marche. Il appelle un de ses suivants et l'envoie, avec une chaîne, inviter notre cher confrère à quitter l'étroit horizon de sa cachette. Cet homme, un lettré, le prie de vite revêtir les habits du mandarin, qu'il lui apporte. Pour compléter une si brillante toilette, M. Procacci eût voulu au moins un peu d'eau, car depuis un jour et une nuit, il était littéralement enfumé. Mais il faisait nuit, et puis le temps pressait. Chaussé de longues bottes, vêtu d'une robe de soie qu'entourait une ceinture précieuse, et la tête couverte d'un chapeau de cérémonie qu'ornait le bouton d'or, notre nouveau mandarin s'avance majestueusement dans la rue, tâchant de dissimuler la longueur de sa barbe. Sur un signe de son suivant, il se met en chaise et va rejoindre le mandarin, qui restait caché pour donner le change à la foule. Le cortège fait volte-face et reprend le chemin du tribunal, où, escorté de quatre cavaliers et de quelques centaines de soldats, à travers une foule de curieux, qui se demandent les raisons d'un tel vacarme, il arrive, sans être arrêté ni reconnu. Dans ce parcours, il avait dû passer devant les ruines de notre résidence et de l'orphelinat. Quel serrement de cœur, à la vue de ces débris accumulés !

Au tribunal, le mandarin lui prodigua les marques d'une profonde sympathie ; il semblait triste. Peut-être sa sensibilité venait-elle de la pensée qu'un jour il devait réparer à ses frais tous ces ravages.

M. Procacci aurait voulu voir ses domestiques, et savoir ce qu'étaient devenus les chrétiens. De leur côté, ceux-ci cherchaient partout leur missionnaire, et voulaient, disaient-ils, le trouver, mort ou vivant. Ils erraient à travers la ville ; on leur fermait toutes les portes, et, même avec de l'argent, ils ne pouvaient se procurer leur nourriture. Ils allèrent frapper aux portes du tribunal pour interroger : ils furent repoussés ; ils se déguisèrent en mendiants et tentèrent de nouveau de se présenter, ils furent battus. Bientôt, cependant, ils surent que M. Procacci était encore de ce monde, et ils réussirent à pénétrer jusqu'à lui. Que de joie et de tristesse dans cette entrevue ! Ils lui apprirent le sort des orphelines, dont la pensée remplissait son cœur des plus vives inquiétudes. Qu'étaient-elles devenues au milieu de tout ce désastre ?

avaient-elles échappé aux flammes ? à la brutalité du peuple ? Les avait-on enlevées ou protégées ? Notre cher confrère apprit avec joie qu'un mandarin militaire, escorté de quelques soldats, avait réussi à les arracher aux mains des vandales, qui, déjà, envahissaient l'orphelinat de ces pauvres enfants, et maltraitaient quelques chrétiennes, venues de la campagne pour entendre la messe le lendemain.

Leur libérateur les avait conduites à l'orphelinat païen, où elles se trouvaient encore. Seul, un petit garçon de cinq ans, le cher Pao-lo (Paul) manquait à l'appel. Impossible d'en découvrir les moindres traces. A-t-il été dévoré par les flammes ? écrasé sous les ruines ? enlevé par les méchants ! Ces hypothèses, également tristes, sont aussi également probables.

Averti des divers dangers menaçant nos pauvres orphelines, en compagnie des femmes païennes qui les gardaient, M. Procacci écrivit les noms de quelques familles chrétiennes qui habitent la campagne, et pria ses domestiques d'y conduire ces enfants dès le lendemain.

Le lundi 6 octobre, à l'aube du jour, le cortège de la veille reforma ses rangs pour conduire notre héros infortuné chez M. Parker, *acting*, consul d'Angleterre, qui habite une petite île en dehors de Oueng-tcheou.

Le mandarin lui avait donné des pantoufles européennes avec quelques piastres pour son retour à Ning-po. Il acheta un pantalon tel quel ; le consul ajouta un bonnet grec, de sorte que notre brave *Bitontino* avait un costume de fantaisie remarquable.

Deux jours après, il arrivait à Ning-po dans cet accoutrement. Convaincu que tous nos établissements avaient été rasés, comme on le répétait, il ne voulait pas quitter le bateau. Où aller ? chez qui descendre ? A Shang-hai même, ajoutait-on, toutes les maisons européennes sont détruites. Quel parti prendre ?

Informés de sa présence, nous allâmes le chercher nous-mêmes.

Le récit de ses malheurs vint modérer la joie de le revoir. De plus, nous apprimes bientôt que les chrétiens n'étaient pas tranquilles, même à la campagne. Quelques familles avaient été pillées et maltraitées ; une chapelle entièrement dépouillée, etc.

Où s'arrêtera la fureur de ces suppôts du démon ? Quand pour-

rons-nous revoir et consoler nos chrétiens? reprendre le sillon interrompu? quelle main nous aidera à relever tant de ruines?

Nous prions, et nous avons confiance en Dieu. Nous souffrons pour la gloire de son nom, la défense de l'Église, et le salut des âmes. Dussent nos amertumes augmenter encore, nos épreuves devenir plus terribles, nous bénirons la main qui nous frappe, persuadés qu'elle est assez puissante pour nous secourir et nous sauver, quand elle le voudra, et que les ruines accumulées par la persécution deviendront une semence féconde, un champ fertile, où la moisson, arrosée par tant de sueurs et de larmes, se développera un jour avec magnificence et nous consolera de toutes les tristesses du présent.

Veillez unir vos prières aux nôtres, pour nous obtenir l'assurance de cette précieuse consolation, et veuillez agréer les sentiments de profonde gratitude avec lesquels je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie immaculée,

Monsieur et très honoré confrère,

Votre humble et affectueux enfant,

† P.-M. REYNAUD,

I. p. C. M., vic. apost.

PROVINCE DU
KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de Monseigneur BRAY, vicaire apostolique, à M. FOING,
visiteur de la province de l'Amérique centrale.*

San-Kiao, le 10 février 1884.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

C'est seulement le 8 décembre dernier que j'ai eu le plaisir de recevoir votre très aimable lettre du 26 août. J'aurais voulu vous en accuser réception, avant de quitter Kieou-kiang, où elle m'est parvenue, mais, notre procure de Paris ne m'ayant pas encore annoncé les quatre cents piastres, que vous avez la charité de m'envoyer pour notre pauvre mission, j'ai repris la route de l'intérieur sans vous écrire.

Je quittai Kieou-kiang le 7 janvier, et j'arrivai le 16 du même mois à San-kiao, d'où je vous trace ces lignes. Dix jours pour franchir la distance [de quaranté lieues, *viâ montium* : vous voyez qu'ici on voyage bien lentement, et ce n'est pas une de nos moindres difficultés d'administration.

D'abord je vous remercie beaucoup de votre charité pour nous, et je vous prie de faire parvenir, autant que vous le pourrez commodément, l'expression de ma plus vive reconnaissance aux personnes qui ont contribué à former la somme de quatre cents piastres, qui m'arriveront certainement dans le courant de cette

année 1884. Je suis particulièrement touché de l'aumône si généreusement offerte par M^{sr} l'évêque de Popayan. Si vous avez l'occasion de voir Sa Grandeur ou de lui écrire, vous voudrez bien l'en remercier spécialement de ma part.

Puisque je vous écris de San-kiao, et que j'ai destiné les quatre cents piastres en question à la réparation de la chapelle de ce village, permettez-moi de vous dire quelques mots des établissements que nous possédons en cet endroit.

San-kiao est un hameau du département de Choui-tcheou, au nord-ouest du Kiang-si. Il est presque entièrement chrétien, c'est-à-dire qu'il y a peu d'infidèles dans ce village, qui compte environ trois cents adorateurs du vrai Dieu; chrétiens de vieille date, que nos devanciers trouvèrent, après 1830, tellement abandonnés qu'ils n'en avaient guère que le nom. Il fallut du temps et de la patience pour régulariser les unions illégitimes, qu'ils avaient contractées avec les infidèles des environs, et pour faire pénétrer des idées religieuses dans ces têtes dures et très chinoises. Actuellement, sans être des plus ferventes, la chrétienté de San-kiao est une des plus intéressantes du Kiang-si septentrional.

Dès 1845, à l'époque où M. Étienne ordonna la fermeture du séminaire central de Macao et l'ouverture d'un séminaire dans chacun de nos vicariats, c'est à San-kiao que M^{sr} Laribe établit son séminaire du Kiang-si. Il y fit bâtir quelques chambres, à la mode du pays, qui ne ressemble en aucune façon à rien de ce que j'ai vu partout ailleurs, même au nord de la Chine. Tout à côté il fit l'acquisition de deux vieilles maisons juxtaposées, qui servirent de chapelle pour le séminaire et pour la chrétienté de l'endroit.

Lorsque j'arrivai pour la première fois à San-kiao, en juin 1872, je trouvai tous ces bâtiments dans leur état primitif; seulement les séminaristes de la province avaient été, depuis longtemps, transférés ailleurs, et le séminaire était habité par des filles abandonnées de leurs parents et recueillies par l'Œuvre de la Sainte-Enfance. On y avait ajouté aussi deux chambres pour les prêtres chargés du district.

Je fus très péniblement affecté de voir nos confrères et nos orphelines si étroitement et si grossièrement logés. Ce qui surtout

me fit mal au cœur, ce fut la pauvreté, le délabrement et la saleté de la chapelle, où cependant un de nos confrères, trop âgé pour aller en mission, disait tous les jours la sainte messe. Je résolus d'améliorer cette situation, et des mesures furent prises pour y porter remède. Un de nos prêtres chinois fut chargé de surveiller les travaux réglés dans cette première visite de San-kiao. Il y dépensa la somme de 15 à 20,000 francs et voici ce que vous verriez maintenant à San-kiao :

1° *Orphelinat*. — C'est un carré de constructions pouvant loger soixante à soixante-dix personnes. En ce moment cette maison est habitée par quarante-cinq orphelines, avec le personnel nécessaire de femmes ou de veuves qui ont soin de l'établissement. Ces constructions sont très simples et assez régulières, mais sans étage. Les chambres sont séparées non par des murs, mais par de simples cloisons en planches d'un peu plus d'un mètre de hauteur ; au-dessus on a ajouté quelques lattes de bambou, garnies d'un peu de boue et d'une légère couche de chaux. Même construction pour toutes les cloisons donnant sur la cour ; il n'y a de vrais murs qu'à l'extérieur, tout autour de l'édifice. Quant aux fenêtres, destinées primitivement à recevoir des vitres, on n'y voit jusqu'ici que du papier ou de la toile blanche, pour arrêter le vent. Les dortoirs ne sont ni pavés, ni planchés. Nos orphelines coucheraient donc sur la terre nue, n'étaient quelques tréteaux, en guise de lits, sur lesquels on met quelques planches avec une natte et une couverture. Voilà, en quelques mots, ce qu'est le premier orphelinat que j'ai organisé au Kiang-si. Je ne dis rien de quelques dépendances servant de cuisine ou abritant quelques provisions de bouche, de chauffage, etc., etc.

2° *Résidence*. — Au midi des bâtiments de l'orphelinat est adossée, sans communication aucune, la petite résidence pour les missionnaires, construite avec de vieux bois en 1873. C'est aussi un carré long, avec même orientation. L'extérieur serait assez convenable, si les murs étaient solides ; mais l'intérieur en est misérable. D'abord, à part deux ou trois chambres qui ont une fenêtre à vitres, les autres, comme à l'orphelinat, n'en ont qu'en papier. Les séparations des chambres sont, comme jadis, de

simples cloisons en planches à demi-hauteur ; par-dessus, même style et même profusion de boue et de chaux qu'à l'orphelinat. Voilà tout le détail de la demeure des missionnaires d'un grand district, qui comprend quatre départements et ne compte qu'environ 3,000 chrétiens. En ce moment elle sert de palais épiscopal à l'évêque de la contrée ; vous voyez qu'il n'est pas trop somptueusement logé.

3° *Église*. — J'arrive enfin à l'église dont j'aurais dû uniquement parler, pour ne pas m'écarter du sujet de cette lettre. Aux maisons juxtaposées, dont j'ai déjà dit un mot et dont je parlerai encore plus loin, je voulus, par économie et faute de ressources, ajouter seulement, en 1872, une petite chambre qui devait servir de sanctuaire. Le prêtre chinois, qui était alors à la tête du district, soit qu'il n'eût pas compris ma pensée, soit qu'il ne sût pas faire autrement, éleva une construction nouvelle qui coûta fort cher (environ 3,000 fr.)

Ca sanctuaire a une voûte en bois et même un petit dôme avec force enjolivements de fleurs, comme les Chinois ont le goût et la patience d'en faire. Derrière l'autel une simple cloison en planches nous donne une sacristie quelconque. L'autel surtout est une vraie merveille : trois bâtons soutiennent le tabernacle ainsi que les degrés de la table. En faisant la gémuflexion il faut de sérieuses précautions pour ne pas tout renverser.

C'est la quatrième fois que je viens visiter cette chrétienté. Chaque fois, je n'ai pu voir son misérable temple, comme on dit en chinois, pire que les écuries de notre pauvre Auvergne, sans éprouver un sentiment de peine très vive et de regret profond de ne pouvoir mieux faire, faute de ressources. En le considérant cette année, en compagnie d'un jeune confrère européen, je me suis rappelé que j'avais reçu à Kieou-kiang votre bonne lettre du 16 août dernier, m'annonçant 400 piastres. J'ai fait part à mon confrère de cette bonne nouvelle, et nous avons résolu d'employer cette somme à la réparation de la chapelle de San-kiao.

Je ferai en sorte que prochainement les ouvriers se mettent à l'œuvre sous la direction de M. Vic, chef du district.

Merci de nouveau du secours que vous nous avez procuré, en

attendant ceux que votre zèle charitable nous réserve pour l'avenir. Il nous faudrait huit cents piastres au moins pour avoir quelque chose de convenable.

Veuillez me croire, etc.

† G. BRAY,

I. p. C. M., vic. apost.

*Lettre de M. CICERI, prêtre de la Mission, à M. CHEVALIER,
assistant de la Congrégation.*

Fou-tchéou-iou, 25 mars 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

Je viens réjouir votre cœur et satisfaire ma dévotion envers notre Mère immaculée, en vous racontant un fait qui nous paraît des plus merveilleux.

La directrice de notre Orphelinat de *Fou-tchéou*, nommée *Claire Tan*, âgée de vingt-neuf ans, fut atteinte, au commencement de janvier dernier, d'une maladie inconnue à nos médecins chinois. Je ne saurais pas la caractériser; mais ce que je sais, c'est que ses membres étaient enflés d'une manière extraordinaire, au point d'en faire une sorte de monstre : les souffrances qu'elle endurait étaient très grandes.

Dans l'espace de quinze jours, on fit venir successivement huit médecins, qui se reconnurent incapables de soulager la patiente. Cependant, pour ne pas paraître ignorants et ne pas *perdre la face*, comme on dit en Chine, ils lui donnèrent quelques remèdes plus ou moins insignifiants; mais leurs drogues, loin de guérir notre pauvre malade, ne lui apportèrent pas même le moindre soulagement. Enfin le mal empira de telle sorte que je me vis dans la triste nécessité d'administrer à *Claire* les derniers sacrements.

Cependant la pensée de la médaille *miraculeuse* fit briller dans mon cœur une lueur d'espérance. Je relus la *notice* imprimée

en 1878; et le récit des faits prodigieux qui y sont rapportés ranima ma confiance dans la puissance et la bonté de Marie. Je proposai donc à la malade de recourir à l'immaculée Mère de Dieu pour obtenir sa guérison, si elle devait tourner à la plus grande gloire de notre divin Maître. A cet effet, je lui donnai une nouvelle médaille bénie et indulgenciée; j'apportai aussi le volume de la *notice*, pour lui montrer les gravures qui s'y trouvent; et je lui racontai quelques prodiges obtenus par le moyen de cette chère médaille. Le 28 janvier, on commença une neuvaine de prières à la sainte Vierge, neuvaine à laquelle prirent part la malade et toute la Communauté, composée de deux cent vingt-sept personnes. Toute notre confiance fut mise en Marie immaculée.

Les cinq premiers jours de la neuvaine, l'état de la malade fut on ne peut plus alarmant : elle, de son côté, ne désespéra pourtant point d'obtenir sa guérison. Avec une foi qui m'édifiait beaucoup, elle posait successivement la médaille sur les différents membres de son corps, en récitant la prière : *O Marie, conçue sans péché*, etc.

Le 1^{er} février, cinquième jour de la neuvaine, au matin, je la trouvai très mal; je lui représentai qu'il serait bon de voir un autre médecin, dont on me vantait les hautes connaissances. J'agissais de la sorte pour contenter les parents de la malade encore païens, qui déjà attribuaient à mon avarice le manque de docteurs et de remèdes pour leur fille. Mais elle s'y opposa formellement et me dit : « Père, je vous prie d'attendre la fin de la neuvaine; je suis sûre que la sainte Vierge me guérira. » Je n'insistai pas, et la chose en resta là. Au soir, je la quittai, non sans préoccupation pour la nuit; la respiration était fort gênée; d'un moment à l'autre, elle pouvait être suffoquée; l'inflammation avait augmenté considérablement. La nuit, je pus à peine dormir; car j'attendais à chaque instant que l'on vînt m'appeler pour aller porter à la malade les dernières consolations religieuses. Mais il n'en fut pas ainsi. Le lendemain, comme d'habitude, j'allai dire la sainte messe à l'Orphelinat, et, l'action de grâces faite, je me rendis auprès de la malade. Quelle ne fut ma surprise, de la trouver assise sur son lit, prenant son déjeuner;

elle qui, la veille, avait pu à peine avaler quelque liquide! « Père, me dit-elle, je suis presque guérie, et j'en remercie la sainte Vierge. A minuit, l'inflammation des bras et de la poitrine, qui me gênait tant hier, a disparu tout d'un coup; il ne m'en reste que dans les jambes. Je ne souffre plus. » Dès ce moment, il y eut un mieux considérable dans l'état de la malade; l'inflammation qui restait diminua de jour en jour, et, à la fin de la neuvaine, Claire était presque entièrement rétablie. Comme il faisait froid et qu'il tombait beaucoup de neige, je ne voulus pas permettre qu'elle se levât tout de suite, de peur de l'exposer à une rechute.

Alors je prescrivis une autre neuvaine, en action de grâces, pour un si grand bienfait obtenu par le moyen de la médaille miraculeuse. Au neuvième jour de cette seconde neuvaine, tout le personnel de l'Orphelinat, à la suite de la directrice parfaitement guérie, se rendit à la chapelle, où l'on récita bon nombre de prières pour remercier Dieu et la sainte Vierge.

Le dimanche suivant, prédication sur la dévotion à la médaille miraculeuse, messe d'actions de grâces et communion générale : nous étions tous presque au ciel ! Deux cierges, offerts par la directrice, brûlaient, avec nos cœurs, devant la statue de Marie immaculée.

Veillez agréer l'hommage des sentiments profondément respectueux dans lesquels j'aime toujours à me dire,

Monsieur et très honoré confrère,
Votre bien humble et reconnaissant serviteur,

CICERI,

1. p. d. l. M.

*Lettre de M. VIC, prêtre de la Mission, à M. ALAZARD,
directeur de la Revue religieuse de Rodez.*

Vicariat du Kiang-si septentrional, 10 avril 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

De ces lointaines plages, il fait bon reporter sa pensée vers la mère patrie, surtout lorsqu'elle est si cruellement éprouvée; et,

volontiers, je tourne mes regards vers ces chères montagnes, berceau de mon enfance ! Me laissant emporter aujourd'hui plus loin que d'habitude, si vous le permettez, cher et vénéré Monsieur Alazard, je viens me récréer un instant avec vous. Cela m'est d'autant plus agréable que, de ma part, c'est quasi un témoignage de juste gratitude envers vous, ayant été jadis votre élève, dans le cours d'instruction religieuse, au collège d'Espalion.

Je suis avec une sorte d'avidité, dans votre estimable et si intéressant journal, le mouvement religieux de notre diocèse. Malgré les malheurs et les difficultés des temps, j'y vois les œuvres florissantes et plus prospères que jamais ; j'y vois la charité se dilater, et prendre des proportions en raison des besoins immenses que créent les impérieuses nécessités du moment. Tant il est vrai que la charité, qui a sa source dans les sacrées plaies du Sauveur, coule toujours à flots pressés, loin de jamais tarir !

Sans m'attarder en des considérations plus ou moins superflues, je désire, respectable Monsieur le Directeur, vous donner un court aperçu du cher district où je me trouve actuellement, vous parler de nos œuvres et de nos ressources, sans oublier nos difficultés, nos besoins et nos espérances.

1° Ce district, partie ouest du vicariat du Kiang-si septentrional, comprend quatre départements, vingt villes murées, au nombre desquelles est la capitale de la province, dont la population, y compris les faubourgs, dépasse, je crois, celle du diocèse de Rodez. La superficie de tout le district égale au moins celle de la province ecclésiastique d'Albi, et la population peut s'évaluer à six ou sept millions. Nous avons trois mille chrétiens (un à peine sur deux mille âmes), dispersés dans les départements ; quarante-deux localités, où le missionnaire doit se rendre annuellement pour faire mission, c'est-à-dire entendre les confessions et administrer les autres sacrements suivant le besoin. — En divers endroits sont établies plusieurs écoles ; ici et là des maîtres et des maîtresses, des baptiseurs et des baptiseuses (ces dernières ordinairement préférables), disposés, les uns pour enseigner les nouveaux chrétiens, les autres pour baptiser les enfants païens à l'article de la mort : quelques-uns cumulent les deux fonctions.

Dans l'endroit d'où je trace ces lignes, petit village de deux cent

cinquante âmes, dont les quatre cinquièmes sont chrétiens, nous avons paroisse, résidence, écoles, orphelinat. Je suis pris tout entier par ces œuvres. Puissé-je y faire le bien que le bon Dieu a droit d'attendre de moi! — Trois autres confrères sont chargés des missions du district, un jeune Européen, qui en est à sa première année d'exercice, et deux indigènes. J'ai eu la consolation de voir élever le plus jeune de ces derniers au sacerdoce, après lui avoir enseigné trois ans la théologie. Il n'est pas très savant, mais il est pieux, actif, zélé, goûté des chrétiens. Malheureusement, son état de santé lui impose des ménagements; depuis plus d'un mois, il est condamné à un repos absolu.

Nous unissons nos communs efforts pour faire marcher le moins mal possible les œuvres de ce district. Nous avons, heureusement, la direction et les encouragements d'un vénérable vicaire apostolique, qui habite la Chine depuis vingt-cinq années, et qui a quinze ans d'épiscopat dans cette province. Enfin, la grâce d'en-haut est notre principale espérance.

2° Je veux être court à l'article des *ressources*. On dit avec beaucoup de raison, que l'argent est le nerf de la guerre; c'est aussi le nerf de l'évangélisation. Dans ces pays-ci, les sapèques (monnaie courante, dixième partie de notre sou) ont une vertu toute divine. Vingt sapèques (10 centimes) peuvent envoyer une âme, quelquefois plusieurs, au ciel. Ces milliers d'enfants baptisés à l'article de la mort (vous en voyez tous les ans les comptes rendus dans les *Annales de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance*) ne sont-ce pas autant d'âmes sauvées par le moyen du petit sou de la Sainte-Enfance? Dans ce vicariat, nous élevons, depuis plusieurs années, en nourrice ou dans nos établissements, plus de douze cents orphelines. La moyenne des allocations annuelles que la Sainte-Enfance nous répartit est de 33 francs par enfant. Or, une enfant en nourrice, et nous avons les trois quarts de nos orphelines qui y sont mises, coûte 3 francs par mois, sans compter les vêtements, médecins et autres dépenses pour lesquels il faut au moins 6 francs par an. Une enfant en nourrice nous coûte donc 42 francs par an. — Dans ce district, le plus vaste et le plus populeux du vicariat, mais le moins ouvert à la religion et le moins pourvu d'œuvres, nous élevons annuelle-

ment deux cent cinq orphelines, dont cent soixante en nourrice. Venons à l'éloquence des chiffres : $205 \times 33 = 6,765$ francs, somme moyenne que le district doit dépenser pour la Sainte-Enfance. Les seules orphelines en nourrice nous coûtent $160 \times 42 = 6,720$. Voyez ce qui nous reste pour élever chez nous quarante-cinq orphelines, entretenir tout un établissement ; au dehors favoriser, développer les écoles, catéchuménats, pharmacies, etc., etc.

Les fonds que nous alloue la Propagation de la foi sont encore plus modiques ; environ 300 francs pour chaque prêtre, soit 2,000 francs pour ce vaste district. Eh bien ! si nous voulions seulement fournir une croix et une paire de chandeliers convenables pour la messe à chaque endroit qui n'en a pas, le tiers de cette somme suffirait à peine. Comment, avec un tel budget, faire marcher séminaire, résidences, collèges, écoles, etc. ? Comment bâtir, restaurer chapelles, oratoires ?

3^e Difficultés, obstacles : l'ennemi de tout bien ne manque pas de les multiplier sur notre passage. Difficultés d'administration, à cause de la grande dispersion de nos chrétiens. La chrétienté que je dessers compte deux cents âmes ; elle est la plus groupée du vicariat. Le missionnaire doit quelquefois parcourir plusieurs dizaines de lieues, pour entendre seulement cent confessions annuelles.

Difficultés et lenteurs des voyages, mauvais chemins : nos routes impériales ne sont que de misérables sentiers impraticables en temps de pluie. Or, c'est ordinairement huit mois de l'année que durent les pluies continuelles, torrentielles. Les voyages à long trait se font de préférence sur barque, mais ils sont toujours plus longs ; car, bon gré mal gré, on ne peut que voguer au gré des vents. Néanmoins, ces voyages sont moins fatigants, moins coûteux, surtout si l'on a des bagages. Chacun doit faire suivre tout son petit mobilier : livres, lit, chapelle, etc. C'est tout un ménage ambulante qu'il faut toujours porter à dos d'homme, ou tout au plus sur une brouette, si l'on ne voyage pas par eau. Et, ce qui arrive fréquemment, quand il faut avoir recours, pour un cas urgent, au vicaire apostolique, qui se trouve au point opposé du vicariat, en envoyant un exprès, il faut attendre un mois la

réponse, supposé qu'en route il n'arrive pas d'accident au courrier.

Difficulté de se faire un personnel convenable de maîtres, baptiseurs, gens à notre service, qui soient personnes sûres, fidèles, de bon exemple, assez instruites de la religion. Il faut avoir vécu quelques années au milieu des néophytes pour s'en faire une juste idée. La modicité de nos ressources ne nous permettant pas de les rétribuer suffisamment, il est bien plus difficile d'en trouver de bons. Ajoutez l'extrême pauvreté de nos chrétiens, qui n'ont même pas un endroit pour prier ; leur misérable cahute ne les met pas toujours à l'abri de la pluie et du vent. Il est des endroits où l'on abat trois portes à l'arrivée du missionnaire : l'une sert de table d'autel, l'autre de marchepied, et sur la troisième le missionnaire étend son lit, qui consiste en une simple couverture rembourrée de coton. Quant à fermer les portes, c'est la moindre des préoccupations. Heureux encore quand on n'est pas obligé d'ouvrir son parapluie sur le lit, ou même parfois sur l'autel, pour se garantir de l'eau des gouttières. — Je passe par-dessus les difficultés de la langue, du climat, d'une nourriture plus ou moins convenable. — Difficultés enfin, obstacles, contradictions, vexations de tout genre de la part des païens, jalousie des lettrés, mauvais vouloir des mandarins : tout cela est pour nous du pain quotidien. Nous ne pouvons pas même nous flatter d'être à l'abri du fer de la persécution. En février dernier, dans une chrétienté qui dépend civilement de ce district, et qui, vu les distances trop marquées, est desservie par les prêtres du district voisin, les païens, surexcités par des bruits de guerre, nous ont brûlé chapelle et presbytère, bâtis depuis peu d'années.

Il n'y pas encore huit mois, que, dans ce même district, un chrétien a été tué par les païens. Le cadavre a disparu, sans qu'on en trouve de traces, et jusqu'ici la justice, achetée sans doute à prix d'argent, suivant la pratique ordinaire, n'a pas pris d'informations. J'ai pourtant quelque espoir que cette grave affaire sera traitée à notre avantage. Le mandarin de l'arrondissement où a été commis le crime vient d'être changé. Le nouveau est notre ami de vieille date ; il a donné des preuves non équivoques de son dévouement aux missionnaires. Il est même connu comme

tel en haut lieu, et il a été jadis plusieurs fois délégué pour examiner et traiter de graves affaires des chrétiens, ce dont il s'est toujours acquitté loyalement et à notre plus grande satisfaction. Malheureusement de tels mandarins sont rares, très rares. Dans cette province, de plusieurs centaines de magistrats, c'est le seul qui nous soit sincèrement dévoué. Il faut pourtant rendre hommage à la droiture de quelques-uns.

4° D'après l'exposé ci-dessus, vous comprendrez, Monsieur le directeur, que nos besoins sont extrêmes. Il se trouverait difficilement une mission, un district plus nécessaire que le nôtre. Et cependant, si nos ressources nous permettaient d'établir des écoles plus nombreuses, des catéchuménats, des pharmacies ; d'édifier des oratoires et des chapelles, avec un établissement considérable à la capitale, où se grouperaient toutes nos œuvres (tout le monde en reconnaît la nécessité), nous verrions certainement, en peu d'années, le nombre de nos chrétiens doublé, triplé, décuplé peut-être en certains endroits. Il est évident que le Kiang-si fermente de toutes parts, même dans cette partie Ouest, qui a relativement peu donné jusqu'ici. Ces populations sont bonnes, simples, laborieuses, gagnant le pain à la sueur de leur front; elles ne doutent pas de la vérité de notre sainte religion, quand elle leur est annoncée. Il y a peu de jours, on m'apprenait de nombreuses conversions dans un même endroit; c'est un exemple entre dix. Malgré notre pauvreté, M^{sr} le vicaire apostolique, dans son dernier voyage ici, a résolu de consacrer une aumône qu'il a reçue d'Europe à restaurer et à agrandir cet établissement.

Il s'agit d'abord de refaire l'église par trop misérable. C'est une suite de maisons chinoises à plusieurs toits, seulement joints par les côtés. Ils laissent pénétrer la lumière par le milieu; les eaux s'écoulent de même au milieu de l'église. L'autel est une vraie merveille de misère et de pauvreté : trois bâtons en soutiennent la table et le tabernacle, qu'une simple genuflexion, faite sans assez de précaution, peut aisément renverser.

Il faut ensuite bâtir des écoles et des catéchuménats de femmes. Ici, un peu comme partout, l'éducation des jeunes filles prime

celle des garçons. Celles-là, malgré leur légèreté et l'infirmité du sexe, sont en général plus diligentes à l'étude du catéchisme et des prières. Dans ces pays-ci surtout, d'une seule bonne chrétienne dépend souvent le salut de toute la famille, parfois l'avenir de toute une chrétienté. On a remarqué, et avec raison, que presque tous nos prêtres indigènes ont une excellente mère.

Il est nécessaire, enfin, de réparer l'orphelinat et la résidence, qui sont dans le plus triste état; il y a déjà quelques dizaines d'ouvriers à l'œuvre.

Le moment est assez mal choisi, je l'avoue, et je ne songeais pas à m'adresser à vous pour vous exposer nos besoins, cher Monsieur le directeur; mais, dans un des derniers numéros des *Missions catholiques* de Lyon, j'ai vu, à l'article : *Missions les plus nécessaires*, une assez longue liste de souscriptions, parmi lesquelles deux du diocèse de Rodez, dont une de cent francs à l'adresse de M^r Rouger, vicaire apostolique du Kiang-si méridional. Deux départements de ce district avoisinent le Kiang-si méridional, qui n'a lui-même que quatre départements un peu plus étendus, un peu plus peuplé que les nôtres. Jusqu'à ces dernières années, on n'y avait pas compté plus de chrétiens, et il y avait moins d'œuvres qu'ici. L'augmentation du personnel et des fonds y a doublé, triplé les fruits spirituels en trois ou quatre ans; nul doute qu'il n'en fût de même pour nous. Le personnel de ce district a déjà été augmenté; il n'y avait eu précédemment que deux missionnaires; cette année il y en a quatre.

J'ai donc pensé que peut-être un grand nombre d'âmes de notre religieux diocèse seraient bien aises de pouvoir féconder par leurs aumônes les sueurs d'un modeste enfant de leurs montagnes.

Voilà, très cher Monsieur Alazard, l'occasion et le motif qui m'ont inspiré la pensée d'avoir recours à votre inépuisable charité. Puisse ma faible voix, du bout de cet extrême Orient, arriver jusqu'à vous! Puissent beaucoup d'âmes généreuses prêter l'oreille aux plaintes d'une infinité de petites créatures, qui sollicitent moins le pain matériel du corps, que le vrai pain de la vie éternelle! Encore une fois, un petit sou ouvre le ciel à plusieurs âmes; pourrait-on le leur refuser? Peut-être quelques respectables ec-

clésiastiques, mes anciens maîtres, liront-ils ces lignes avec quelque intérêt et une agréable surprise. Ils apprendront avec plaisir, que celui qui leur fit parfois de la peine se dévoue du moins à la bonne cause. Peut-être mes nombreux condisciples, jetés maintenant aux quatre coins du diocèse, appliqués, quelques-uns à l'enseignement, le plus grand nombre au ministère paroissial, seront heureux de m'envoyer leur obole. Du moins, j'en ai la confiance, ils porteront un peu plus souvent mon souvenir au saint autel : c'est là surtout l'aumône que j'attends de leur charité.

Je compte aussi sur vous, respectable Monsieur Alazard, et je vous prie de croire aux sentiments sincères de reconnaissance et de vénération dans lesquels je demeure toujours,

Votre bien humble et respectueux serviteur,

Cas. Vic,

P. d. l. C. d. l. M.

VICARIAT DU

KIANG-SI MÉRIDIONAL

*Lettre de Monseigneur ROUGER, vicaire apostolique, à sa sœur,
fille de la Charité, à Paris.*

Le jour de l'Ascension de N.-S., 22 mai 1884.

MA BIEN CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je reçois à l'instant tes deux lettres et celles de la famille. Merci à vous tous, et de vos bons souhaits et de vos offrandes à Notre-Dame des Victoires! Cela arrive fort à propos, car nos ennemis viennent tout récemment de nous faire essayer des pertes très considérables, à trente lieues d'ici, en un village chrétien, où j'étais occupé à réparer l'oratoire et à bâtir une petite maison pour quarante-deux orphelines, que nous avons là recueillies et nourries, et que nous voudrions rassembler sous la conduite de deux ou trois braves femmes chrétiennes.

Peu s'en est fallu, qu'après avoir vu tout renverser et démolir, après avoir perdu dans le pillage tout ce que j'avais d'argent, de couvertures, d'habits, d'ornements, de vases sacrés, je n'aie aussi perdu la vie. J'étais sorti à quelques centaines de pas du village, avec le prêtre chinois qui m'accompagnait. Une bande de scélérats s'est jetée sur nous, nous a dépouillés violemment de nos habits, nous a injuriés, frappés, jetés par terre, traînés par les cheveux, les pieds et les bras, et nous aurait peut-être tués, sans

un bon vieillard païen du voisinage, qui a fait tous ses efforts pour nous protéger et nous faire entrer dans sa maison. Que le bon Dieu daigne lui donner la foi, en récompense de sa charité! Me voyant resté sans calotte, exposé aux ardeurs du soleil, il m'a prêté son petit bonnet; me voyant resté sans souliers, et presque dans l'impossibilité d'avancer au milieu des cailloux, il m'a prêté ses propres souliers, et s'est déchaussé pour marcher nu-pieds. En attendant les chrétiens, qu'il s'est chargé d'aller avertir, car personne ne savait trop ce que nous étions devenus, il nous a fait préparer à boire et à manger.

C'est encore un païen, qui, après nous avoir logés chez lui, la nuit suivante, s'est fait notre guide, pour nous reconduire, par des chemins détournés, à la faveur des ténèbres, jusqu'en un lieu de sûreté. Que Notre-Seigneur daigne aussi accorder à celui-là le don de la foi! car il nous a été bien dévoué, et ne nous a quittés qu'après nous avoir menés dans un arrondissement plus hospitalier que celui de Long-tsinen, où l'on nous avait tant maltraités. Enfin, après trois jours de marche pénible, nous voilà rentrés à la résidence, à deux heures de l'après-midi. En remerciant Notre-Seigneur de nous avoir tirés du péril, nous essayerons de nous guérir des rudes coups que nous avons reçus.

De fait, j'ai tous les membres endoloris, mais pour preuves que ce n'est pas mortel, après plusieurs jours de jeûnes forcés, l'appétit est loin de me faire défaut. M. Boscat en est tout à la fois étonné et réjouit. M. Pérès, dont tu cherchais le nom, n'est pas là; il ignore tout, et continue sa besogne dans le département voisin.

Voilà, ma bonne petite sœur, ce que c'est qu'un évêque en Chine : aujourd'hui, au milieu de ses chers chrétiens, on le fête, on lui fait honneur; demain, au milieu des païens, on l'injurie, on le dépouille, on le frappe, on le chasse, comme s'il était un malfaiteur. Il faut qu'il devienne semblable en tout à notre divin Maître, et qu'avec les apôtres il se réjouisse d'avoir été trouvé digne de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ. Grâce à Dieu, je n'ai point perdu la paix du cœur, même lorsque je me suis vu le plus près de la mort; et, aujourd'hui, je vais recommencer, comme il y a deux ans, à batailler avec nos man-

darins pour en obtenir une réparation quelconque, en faveur de la Mission, de la Sainte-Enfance, et des pauvres chrétiens si injustement dépouillés avec nous.

Allons! prie et fais prier pour moi; il faut, à toute force, obtenir que cela serve à la plus grande gloire de Dieu, et au salut d'un plus grand nombre de ces malheureux infidèles. Je sens plus de dévotion qu'auparavant à prier pour nos adversaires, qui sont bien, comme les juifs déicides, des gens qui ne comprennent pas ce qu'ils font.

Tu peux donner de mes nouvelles à la famille; mais ne va pas trop épouvanter cette bonne vieille chère mère, qui s'imagine que je suis devenu un grand Monseigneur, qui croit déjà me voir venir à elle avec une belle croix sur la poitrine, pendant que j'en porte, hélas! d'un tout autre genre, et sur le dos et sur les épaules. Vive la croix sur les épaules! Notre-Seigneur la portait de la sorte.

Je n'en finis pas de griffonner, mais aussi je te devais cela, après tout ce que tu m'as raconté de ton éloquence, au milieu de nos chères sœurs de la communauté, qui t'avaient revêtue de la mosette destinée à ton frère de Chine.

Tout ce qui m'est offert par les membres des deux familles de saint Vincent est déjà déposé à la procure de Kiou-kiang. M. Dauverchain vient de me l'annoncer. Encore un mois, et les caisses pourront arriver ici. Alors j'écrirai des lettres de remerciements; en attendant, je bénis affectueusement mes bienfaiteurs et bienfaitrices, sans t'oublier, ma bonne petite sœur, toi qui charge les anges de m'apporter chaque jour tant de richesses spirituelles.

Je reste pour toujours ton frère affectionné,

AD. ROUGER,

I. p. C. M., vic. apost.

*Lettre de Monseigneur ROUGER à Madame la Présidente
générale de l'Œuvre apostolique.*

Kiou-kiang, 23 octobre 1884.

MADAME LA PRÉSIDENTE,

Tous les objets que vous avez eu la charité de faire expédier au nom de l'œuvre apostolique, pour le vicariat du Kiang-si méridional, sont arrivés en bon état à leur destination. Chaque année, je me fais un devoir d'offrir mes très humbles remerciements à vos dignes associées et à vos infatigables ouvrières ; cette fois, ce me semble, je le fais avec un sentiment de gratitude encore plus vive et mieux sentie que de coutume, parce que la pauvreté à laquelle je suis réduit double à mes yeux le prix de vos dons. Au mois de mai dernier, à peine trois semaines après les solennités de mon sacre, l'épreuve nous a rudement visités ; et la persécution suscitée contre notre établissement de Long-tsinen a été des plus terribles. La Mission, la Sainte-Enfance, la chrétienté, rien n'a été épargné ; nos ennemis nous ont dépouillés de tout. Non contents d'avoir enlevé notre argent, nos vases sacrés, nos ornements, nos livres, nos habits, nos couvertures, nos provisions de bouche, le mobilier de l'oratoire, de la sacristie et de nos chambres, ils ont encore rasé toutes les constructions nouvelles et anciennes, et en ont emporté ailleurs jusqu'aux moindres matériaux, sans nous laisser une seule pièce de bois, ni une pierre, ni une brique, ni une tuile.

Bien plus, ces forcenés se sont jetés avec rage sur l'évêque et sur le prêtre chinois qui l'accompagnait ; ils nous ont renversés par terre, traînés sur la voie publique, précipités dans les fossés ; ils nous ont enlevé nos croix, nos chapelets, nos vêtements extérieurs, même nos calottes et nos chaussures ; à plusieurs reprises ils nous ont menacés de nous arracher les yeux et de nous fendre la tête avec les instruments de fer dont ils étaient armés, et avec lesquels ils nous poussaient brutalement de droite et de gauche ; en un mot, ils nous ont si malmenés, que ce n'est que par une es-

pèce de miracle de la protection divine, que nous avons pu avoir la vie sauve, et qu'après toutes sortes de marches et de contremarches, à la faveur des ténèbres de la nuit encore plus qu'à la clarté du jour, appuyés sur des simples échaldas en guise de bâtons, les pieds ensanglantés, et tous les membres rompus de fatigue, nous sommes rentrés à la résidence centrale de Ki-ngan. C'était la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur ; il était deux heures du soir, et nous étions parfaitement à jeun ; car celui qui s'était fait notre guide, n'ayant plus le sou, n'avait pu, ce jour-là, rien acheter ni pour lui ni pour nous. A vrai dire, nous ne pensions guère à la table ; notre principal souci était de remercier Notre-Seigneur, nos bons anges et nos saints patrons, de nous avoir fait échapper à tant de dangers !

Le prêtre chinois, beaucoup plus jeune que moi, n'eut bientôt plus que le souvenir et le mérite de nos mésaventures ; pour moi, je n'en fus quitte ni si vite, ni à si bon marché ; il me fallut tout un mois pour me remettre un peu des douleurs que je ressentais, surtout dans le bras droit, que l'on m'avait à moitié brisé ; puis aux souffrances extérieures des os et des nerfs, succédèrent des infirmités intérieures, qui me durent depuis quatre mois passés, et qui, malgré les soins assidus du docteur anglais de Kiou-kiang, m'ont réduit à un état de faiblesse extraordinaire. Ce n'est qu'à grand'peine que je m'acquitte des devoirs de ma charge, et je me fais violence pour rester au bureau, afin de vous tracer, même brièvement, l'histoire de nos pertes, qui ne s'élèvent peut-être pas à moins de dix ou douze mille francs, somme énorme pour un pauvre vicariat en état de formation ! Ayez la charité de m'excuser, si je n'entre pas dans d'autres détails sur le sort de nos pauvres petites orphelines, et sur les malheurs de nos infortunés chrétiens du Long-tsinen. Nos ennemis triomphent, nos néophytes sont opprimés : voilà la situation du moment. Les armes de la France nous obtiendront-elles quelque réparation, et un peu plus de liberté, nous l'ignorons encore. Dieu veuille abréger les jours de l'épreuve et hâter l'heure de la miséricorde !

Je me recommande, avec tous mes confrères, et toutes les œuvres de la mission, à vos bonnes prières, Madame la Présidente, et à celles de nos dévouées bienfaitrices de l'œuvre apostolique. Ma

consolation, en attendant pour 1885 un envoi en rapport avec notre misère, sera de prier de mon côté pour demander l'extension de votre œuvre bénie, et de penser combien de saintes âmes s'efforcent, par leur travail assidu de chaque jour, de nous préparer de quoi suppléer à tout ce que nous avons perdu.

Aujourd'hui nous répétons avec le saint homme Job : Le bon Dieu nous avait donné des biens, il nous les a enlevés, que sa sainte volonté soit faite ! A l'arrivée de vos nouveaux dons, nous chanterons : Le Seigneur nous avait tout enlevé, il nous a tout rendu : que son saint nom soit à jamais béni et qu'il daigne lui-même être la récompense de chacune des ouvrières qui ont si bien travaillé pour sa gloire !

Veillez, je vous prie, Madame la Présidente, agréer les sentiments de respect et de gratitude avec lesquels j'ai l'honneur de me dire, en l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

† AD. ROUGER,

Ev. de Cissame, vic. apost. du Kiang-si méridional.

PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

*Lettre de M. MAC-NAMARA, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Paris, séminaire des Irlandais, 15 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Au rapport officiel sur la visite que j'ai faite, comme commissaire, des deux maisons centrales des États-Unis, j'ai cru devoir ajouter la relation de mon voyage en Amérique. J'ai pensé que les détails n'en seraient peut-être pas sans intérêt pour un Père, dont la constante sollicitude s'étend à tout ce qui touche aux intérêts de la Congrégation.

Le 24 juin, jour où se terminait l'année scolaire, je partis pour l'Irlande, afin d'assister à l'assemblée provinciale qui devait se réunir le 6 du mois suivant. Ayant été obligé, par des raisons de prudence, de tenir secret mon voyage d'Amérique, je fus nommé par les confrères, député à l'assemblée sexennale ; mais, comme le temps ne me permettait pas de remplir cet office, je renonçai à l'honneur qu'on voulait me faire, et je laissai à mon substitut le soin de représenter à Paris la province d'Irlande. L'assemblée provinciale ayant terminé ses travaux, je partis immédiatement pour Cork, où j'eus le plaisir de célébrer avec les confrères la fête de notre saint Fondateur.

Le 26 juillet, à trois heures de l'après-midi, je m'embarquai à Queenstown, sur *la France*, magnifique navire appartenant à la

Compagnie Cunard. La traversée a été des plus agréables ; le temps était beau, la mer calme comme un lac ; nous étions parfaitement à l'aise, quoiqu'il y eût cent quarante passagers en première classe. Parmi eux, se trouvait un dignitaire protestant, décoré du titre soi-disant épiscopal. Ce monsieur, pompeusement drapé dans les insignes de sa charge, se tenait soigneusement à l'écart ; on pourrait même dire que sa gravité apparente ressemblait beaucoup à de la gravité morose, en sorte qu'il encourageait fort peu la compagnie à se presser autour de sa personne. Comme le plus grand nombre des passagers étaient protestants, on annonça le service pour le dimanche. Le moment venu, on s'assembla, laissant sur le pont les catholiques, qui ne purent qu'entendre la voix du pasteur, pendant qu'il récitait les prières ou qu'il adressait la parole à ses ouailles ; mais ils constatèrent une fois de plus ce ton véhément et déclamatoire, si familier aux ministres protestants. Les catholiques auraient bien voulu entendre la sainte messe, ou au moins se réunir pour prier ensemble ; mais je leur dis que je n'avais pas ce qu'il fallait pour offrir le saint sacrifice ; qu'ils ne devaient pas assister au service religieux des hérétiques, parce que ce serait mettre sur le même pied le Christ et Bélial, mais que nous pouvions nous unir d'intention à tous nos frères catholiques, qui, dans le monde entier, assistaient à ce grand mystère de foi par lequel, selon l'expression du prophète, le nom du Seigneur est glorifié depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Ceux qui m'écoutaient n'eurent pas de peine à comprendre la justesse de mes observations, et nous sanctifiâmes de notre mieux le saint jour du dimanche. L'évêque protestant, dont je viens de parler, allait prendre possession d'un diocèse érigé récemment, et dont le nom est difficile à prononcer, le diocèse de Saskatchewan ; c'est un immense district de cent quatorze milles d'étendue, au nord-ouest du territoire de Manitoba ; le gouvernement canadien cherche à le coloniser par tous les moyens, mais surtout par l'émigration de l'Irlande. Cette promptitude de l'église protestante à pénétrer dans les contrées les plus lointaines me rappelle l'activité des vieux pharisiens, qui couraient la terre et la mer pour faire un prosélyte. Il n'y a pas de doute que leur but, en s'établissant dans

ces pays lointains, est d'y avoir un système de prosélytisme destiné à s'attirer les nouveaux colons; ceux-ci n'attendent que le moment favorable pour occuper cette vaste région, qui est un monde nouvellement exploré.

Quoique les passagers fussent de différentes religions, ils étaient néanmoins remplis de politesse et d'amabilité dans leurs rapports mutuels, ce qui ajoutait beaucoup à l'agrément du voyage. Je n'ai pas besoin de vous dire que, pour la table, rien ne laissait à désirer.

Notre voyage a été rapide. Partis d'Irlande le dimanche 20 juillet, nous arrivions à New-York le mercredi matin de la semaine suivante. Au moment de débarquer, j'étais un peu préoccupé de la manière dont je pourrais me rendre à la maison des confrères, à Brooklyn. Pendant que je délibérais, le navire jetait l'ancre; et, regardant la foule qui se pressait pour recevoir les parents, j'aperçois une figure amie qui, avec un aimable sourire facile à comprendre, semblait me dire : « Soyez le bienvenu. » C'était notre cher confrère M. Hartnett, Supérieur de la maison de Brooklyn.

Je fus très sensible à cet acte de délicate attention.

Nous n'avions pas le plaisir de nous connaître. Deux jours avant mon départ d'Irlande, je lui avais annoncé mon arrivée; mais il ne pouvait savoir s'il me trouverait à bord de ce navire. Après le salut fraternel, nous montâmes en voiture et nous partîmes pour Brooklyn, où nous arrivâmes une heure après. Je ne saurais dire l'accueil vraiment cordial que me firent les confrères; et ce même accueil, je devais le retrouver dans toutes les maisons que j'ai eu le plaisir de visiter aux États-Unis. On envoya aussitôt à Germantown un télégramme à M. Smith, le digne visiteur de la province, qui arriva le soir même. Je le connaissais déjà; mais quand même je ne l'aurais pas connu, il me témoigna une affection si touchante, que, me trouvant en Amérique, il me semblait être dans ma propre maison.

Le lendemain, je me rendis en ville pour offrir mes respects au vénérable archevêque, le cardinal Mac Closkey. Je ne faisais que lui rendre, dans ma visite, toutes celles qu'il nous a faites; car, chaque fois que Son Éminence va à Rome, elle a la bonté de

venir nous voir au séminaire des Irlandais, en passant par Paris. J'ai été bien touché de l'état de souffrance du cardinal ; il est si fatigué qu'il n'est pas à même de soutenir une longue conversation. Parmi les quelques paroles que nous avons échangées, il n'a pas manqué de rappeler le plaisir que lui procurait cette visite. Son digne coadjuteur, M^{sr} Corrigan, m'a témoigné les plus délicates attentions ; il m'a montré la nouvelle et splendide cathédrale, qui immortalisera la mémoire du cardinal et celle de M^{sr} Hughes, son illustre prédécesseur sur le siège de New-York. Elle est aussi un magnifique témoignage de la générosité des catholiques de cette immense cité, qui a pu élever, en peu d'années, un si glorieux monument. La cathédrale, avec le palais archiépiscopal d'un côté, et la résidence du clergé de l'autre, présentent un ensemble de bâtiments capable de donner du relief à n'importe quelle ville du monde, et surpassent de beaucoup en beauté tous les autres établissements religieux de New-York.

Les rues de la ville, au moins dans la partie commerçante, sont bien pavées ; elles sont sillonnées par des tramways, et pardessus, de chaque côté, passe le chemin de fer. Le bruit est vraiment assourdissant ; on ne comprend pas comment les habitants peuvent le supporter. J'ai vu le pont suspendu sur le fleuve ; c'est le plus beau travail qu'il y ait, en ce genre, dans le monde entier. Sa longueur est d'un mille et un quart ; il y a deux voies pour le chemin de fer, aller et retour, et un chemin au milieu pour les piétons. De là, la vue s'étend fort loin, d'un côté sur New-York, de l'autre sur Brooklyn et sur le port parsemé d'îles sans nombre.

Brooklyn, qui n'était naguère qu'un faubourg de New-York, est maintenant une grande ville, comprenant plus de sept cent mille âmes. La population des deux villes réunies dépasse quinze cent mille habitants. On y compte six cent mille catholiques environ, dont quatre cent mille Irlandais. C'est ainsi, qu'aujourd'hui comme autrefois, l'Irlande continue à remplir sa destinée d'apôtre de l'Évangile, en propageant partout la foi, par ses évêques, par ses prêtres, ses religieux et ses religieuses, ses fils et ses filles, que la pauvreté oblige à quitter leur patrie pour aller chercher une terre meilleure ; ils portent dans ces nouvelles contrées

la connaissance de la vraie religion, source des bénédictions célestes, et accomplissent ainsi ce que saint Paul dit de notre divin Maître : *Qu'étant riche, il s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté.*

Nos confrères de Brooklyn sont chargés d'une paroisse considérable ou plutôt d'un district ; car, la population augmentant sans cesse, on n'a pas encore pu ériger des paroisses régulières. Ils ont en outre un collège externe fort nombreux, et des écoles libres pour les enfants pauvres des deux sexes. Ces écoles sont nécessaires pour contre-balancer le mal produit par les écoles de l'État, dans lesquelles il n'est pas permis d'enseigner la religion, parce qu'elles sont ouvertes aux enfants qui appartiennent aux différentes sectes, même à ceux dont les parents ne pratiquent aucune religion.

La maison et le collège sont des constructions régulières ; la disposition, à l'intérieur, est bien proportionnée et fort commode. L'église pour le moment est en bois, mais solidement bâtie ; elle est assez vaste pour recevoir une foule considérable, en attendant qu'on puisse en bâtir une en pierres. Les confrères ne sont que huit, et je suis vraiment étonné, qu'étant si peu nombreux, ils puissent faire face à tant d'obligations : l'enseignement au collège, le soin de l'église et des fidèles, et la surveillance des écoles. Je me suis rappelé, à cette occasion, la maxime de notre saint Fondateur, « que trois ouvriers font plus que dix, lorsque Dieu met la main à l'œuvre, et il agit ainsi, lorsqu'il permet que nous soyons dans la nécessité de faire des choses au-dessus de nos forces. » Ils ont chaque jour cinq heures de classe au collège. Les dimanches et fêtes, il y a beaucoup de confessions à entendre, et ils doivent rester au confessionnal jusqu'à une heure bien avancée dans la nuit. Ces mêmes jours, ils font deux instructions aux fidèles, assistent à la grand'messe et aux vêpres ; ils ont de plus la visite des malades, et autres devoirs que réclame le soin des âmes. Mais le dévouement et l'esprit de sacrifice rendent le travail facile ; et, je puis le dire, ce que j'ai vu à Brooklyn, n'est qu'un exemple de cette vie laborieuse que j'ai remarquée généralement parmi les missionnaires des États-Unis.

Après avoir passé deux jours avec nos chers confrères, je partis

pour Germantown avec le vénérable visiteur de la province Mais, avant d'aller plus loin, permettez-moi, Monsieur et très honoré Père, de vous citer un trait, qui peint bien les mœurs américaines. « *Quid novi?* Qu'y a-t-il de nouveau? » Telle est la question posée à quiconque aborde les rivages d'Amérique, et les reporters des journaux sont chargés de recueillir avec soin la réponse, pour satisfaire la curiosité insatiable des lecteurs. Dans ce but, on guette l'arrivée des navires, on suit d'un œil attentif les passagers, et on les accompagne jusqu'à l'endroit où ils s'arrêtent. Je ne pus échapper à la loi générale. A peine étais-je arrivé à Brooklyn, que deux messieurs se présentent pour me demander une *entrevue* (c'est le mot consacré pour indiquer le but de la visite). Je veux d'abord la décliner, mais le supérieur de la maison me fait remarquer que cela n'est pas possible, parce que c'est une coutume, en Amérique, que le public ait des renseignements sur tout étranger qui arrive dans le pays; et il ajouta que, quand même je serais évêque, je ne pourrais pas me soustraire à cette *entrevue*. Je me présente donc, et, après les saluts ordinaires et quelques questions insignifiantes, un de ces messieurs me demande tout simplement pourquoi j'étais venu en Amérique. Je répons que j'étais venu pour les affaires de la Congrégation dont j'étais membre et que cette maison appartenait à la Communauté. « Je suppose, me dit-il, avec un regard scrutateur, que vous voulez opérer une réforme radicale dans la branche américaine de votre Institut. — Non certes, répondis-je, car je suis heureux de vous apprendre que cette réforme n'est pas du tout nécessaire. Toutefois je prends la liberté de vous dire que les communautés ont des secrets à garder, et je vous prie de ne pas insister sur ce point. » Il comprit qu'il fallait s'arrêter; mais, un moment après, il reprend: « Nous savons que vous venez de France; avez-vous quelque chose de nouveau à nous apprendre de ce pays, qui puisse intéresser le public américain? — Oui, répondis-je, j'arrive de France, mais je connais très peu les affaires politiques de cette contrée; je pourrais plutôt vous parler de l'état de la religion, car je connais un peu mieux les questions qui l'intéressent. » Aussitôt il prend son carnet et son crayon, et il écrit les quelques détails que je pus lui donner; après quoi, il me remer-

cia, et ils se retirèrent. Le lendemain, je m'aperçus que j'occupais la moitié d'une colonne de son journal.

Pardon de ma trop longue digression; me voilà en route pour Germantown, en compagnie de M. le visiteur. N'ayant pas voulu me laisser voyager en deuxième classe, il me fit entrer dans un compartiment-salon, ce qui me donna l'occasion d'admirer, pour la première fois, jusqu'à quel point on a perfectionné les chemins de fer en Amérique, pour l'agrément des voyageurs. Dans ce salon, il y a des fauteuils avec des roulettes, de manière à pouvoir tourner facilement à droite ou à gauche pour parler avec les voisins, ou bien regarder la campagne aussi loin que la vue puisse s'étendre. Journaux, livres, rafraîchissements, tout est à votre disposition. Il y a, sur les longues lignes, un compartiment où l'on sert le café comme à l'hôtel; une cuisine où l'on prépare d'excellents diners, comme sur les navires; des lits très confortables pour se reposer et dormir; en sorte qu'après un voyage de plusieurs jours, vous ne sentez presque aucune fatigue. Même facilité pour le bagage : dès qu'il est enregistré et qu'on vous a remis le billet, vous n'avez plus à vous en préoccuper, vous le trouverez dans votre chambre, en arrivant à l'hôtel. Les lignes du chemin de fer sont tracées avec une telle précision qu'on ne sent presque aucun mouvement dans le train on peut lire et écrire tout à son aise.

De Brooklyn à Germantown on suit les bords de la mer; le coup d'œil est très varié; ce sont tantôt de grandes plaines, tantôt des débris d'anciennes forêts. On met quatre heures pour le voyage. Les confrères attendaient avec impatience le retour de leur vénéré visiteur, accompagné d'un étranger qui arrivait d'Irlande. Tous étaient réunis pour nous recevoir. Nous nous embrassâmes cordialement, la joie rayonnait sur tous les fronts.

La maison est en dehors de la ville et dans une situation fort agréable; elle est vaste, solide, mais sans caractère particulier. La chapelle, en style byzantin, sert en même temps pour la communauté et pour le public; elle est très fréquentée par les habitants d'alentour, qui donnent ainsi beaucoup de travail aux missionnaires, soit pour la confession, soit pour la prédication et les autres fonctions du saint ministère. A l'intérieur, la maison est

bien disposée pour les diverses catégories de la communauté, qui comprennent les prêtres, les étudiants, les séminaristes et les frères coadjuteurs. Mais, ici comme ailleurs, on peut toujours dire : *Messis quidem multa, operarii autem pauci*; la moisson est abondante, mais les ouvriers sont en petit nombre. Toutefois, pour le moment, le zèle supplée au nombre, jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur d'envoyer des ouvriers à sa vigne. Je fus vraiment édifié, en voyant l'esprit de sacrifice qui anime nos confrères, et je me rappelai ces paroles de l'auteur de l'*Imitation* sur les merveilleux effets de l'amour divin : « L'amour ne sent point sa charge, il ne compte point le travail; il veut faire plus qu'il ne peut et ne s'excuse point sur l'impossibilité, parce qu'il croit que tout lui est permis et possible. » L'exemple des prêtres stimule le zèle des étudiants et la ferveur des séminaristes.

Il n'y a qu'une seule cour pour tout le monde et néanmoins la règle de séparation est si bien gardée, que la discipline n'en souffre pas le moins du monde. Les cérémonies de l'église offrent aux jeunes confrères une occasion très favorable pour se préparer aux fonctions du saint ministère; ainsi, les diacres, alternativement, prêchent, le dimanche à vêpres, en présence des missionnaires et des fidèles; c'est un exercice très efficace pour les habituer à annoncer la parole de Dieu; car les prêtres leur font remarquer ensuite les fautes qu'ils peuvent commettre. Les confrères prêchent aussi à la grand'messe; et, comme je me trouvais là un dimanche, on me pria de monter en chaire, en me disant que les fidèles seraient bien aises d'entendre un missionnaire étranger. J'avoue que, de mon côté, j'acceptai cette charge avec plaisir, bien convaincu que, dans mon auditoire, il y aurait beaucoup d'Irlandais; et en effet on m'écouta avec une telle sympathie, que tous les regards semblaient dire : « C'est un missionnaire irlandais qui nous parle. »

Je ne dois pas oublier de mentionner l'école apostolique établie à la maison centrale. Elle ne fait encore que commencer, mais tout porte à croire qu'elle se développera peu à peu et que Dieu ne manquera pas de la bénir. Cette œuvre ne tend en effet qu'à seconder le zèle des missionnaires, dans les travaux qu'ils entreprennent pour sa gloire et pour la sanctification des âmes.

Pendant mon séjour à Germantown, j'eus l'occasion de m'entretenir avec les deux directeurs des missions, MM. Shaw et O'Donoghue, d'origine irlandaise, comme leurs noms l'indiquent. Quelqu'un, dans l'Évangile, demanda : « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? » Et on répondit : « Venez et voyez. » Je dis aussi, en parlant de l'Irlande : « Venez et voyez. » Notre conversation roula longtemps sur un ministère qui a occupé les meilleures années de ma vie, un ministère auquel je porte le plus grand intérêt, comme l'œuvre principale qui nous a été léguée par notre saint Fondateur, et en considération de laquelle nous portons le titre de missionnaires.

En comparant les missions d'Amérique à celles d'Irlande, on voit qu'il y a beaucoup de rapport entre elles : de part et d'autre, c'est le même empressement à profiter de cette grâce, et à se rendre aux exercices et à s'approcher des sacrements. En Amérique comme en Irlande, il faut passer de longues heures au confessionnal, même pendant la nuit, ouvrir l'église de grand matin, parce que les fidèles attendent à la porte pour assister à la sainte messe et entendre l'instruction, avant de se rendre à leurs travaux. Pourquoi y aurait-il une différence ? Ne sont-ce pas partout des Irlandais, et dans le pays qui les a vus naître, et dans le pays qu'ils ont adopté comme une seconde patrie ? Si cela m'était permis, j'oserais presque dire avec le poète : *Quæ natio in terris nostri non plena laboris ?* Sans doute, en Amérique, ils sont mêlés à d'autres peuples, mais ce sont eux qui leur communiquent le véritable esprit du christianisme ; car, l'amour de la religion qu'ils ont professée dès leur enfance les accompagne jusqu'aux extrémités du monde. Il me semble que je pourrais appliquer à mes compatriotes, sans profanation, ces paroles de la sainte Écriture : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere caritatem, neque flumina obruent illam.* Cette charité ardente les tient attachés à la religion catholique, et les aide puissamment à supporter les épreuves qu'ils rencontrent, avant de pouvoir s'établir sur une terre étrangère.

Pour vous en donner un exemple, permettez-moi, Monsieur et très honoré Père, de vous citer un trait qui m'a été raconté par un évêque, chargé d'un diocèse créé récemment. Pendant une

ournée pastorale, il rencontra un certain nombre d'Irlandais dans un endroit des plus reculés de son vaste diocèse. N'ayant pas de prêtre avec eux, ils se réunissaient sous un hangar, chaque dimanche, revêtus de leurs plus beaux habits. Là, prosternés devant un crucifix, ils s'unissaient d'intention avec leurs frères d'Irlande qui assistaient en ce moment au saint sacrifice. Un vénérable vieillard présidait l'assemblée, lisait à haute voix les prières de la messe, puis il leur adressait quelques paroles qu'il avait entendues autrefois dans les sermons, et terminait par une lecture pieuse que les assistants écoutaient avec la plus grande attention. L'évêque fut très édifié de la conduite de ces fervents chrétiens, et très touché des sentiments de respect et de vénération qu'ils lui prodiguèrent, le priant de les bénir et de leur donner un prêtre, pour les instruire et les aider à marcher dans la voie des divins préceptes. Il tint parole, et, à son retour, il leur envoya un prêtre qu'ils reçurent comme un ange du ciel.

Les missions sont suivies en Amérique comme en Irlande, et elles produisent de grands fruits de salut. Les confrères de Germantown y trouvent une occupation constante; avant de commencer leurs travaux, ils sont déjà retenus pour l'année entière.

Vous savez, Monsieur et très honoré Père, qu'à Germantown les missionnaires ont une grande paroisse; elle est très fréquentée par les fidèles de la ville et des environs. Trois confrères sont chargés de ce soin; mais ils ne forment pas une communauté à part : ils appartiennent toujours à la maison centrale. L'église, d'un style pur classique, est fort belle et très bien ornée à l'intérieur; on a peint, à la voûte, l'apothéose de notre saint fondateur : la lumière, qui entre par une ouverture dissimulée, produit, par la réflexion, un effet saisissant : d'en bas, on dirait que cette lumière s'échappe de la peinture elle-même.

L'assistance est toujours nombreuse aux quatre messes qui se disent les dimanches et fêtes. L'empressement des fidèles à remplir les devoirs religieux, leur docilité, leur piété sont pour les missionnaires un grand sujet de consolation. On construit en ce moment un presbytère, avec des salles pour les réunions des personnes qui s'occupent des œuvres de charité. Il y a aussi des

écoles pour les enfants des deux sexes; les confrères en ont la haute direction et en supportent les frais.

Les environs de Germantown sont très beaux. On y voit de superbes villas avec des maisons magnifiques, des jardins, des vergers; le tout parfaitement bien entretenu. Non loin de la ville coule une rivière dont les eaux sont fort tranquilles; il y a des centaines de canots, rangés sur deux lignes, pour ceux qui veulent faire une promenade sur l'eau, à l'ombre des grands arbres qui bordent la rivière de chaque côté. En poursuivant votre promenade, vous arriveriez au magnifique parc de Philadelphie, qui s'étend à plus de quinze milles de cette grande cité, l'une des quatre principales des Etats-Unis.

Après avoir terminé la visite de la maison centrale de Germantown, je partis pour Emmitsburg, où je devais faire la visite de la maison centrale des filles de la Charité. M. le visiteur ne voulut permettre à aucun confrère de m'accompagner dans ce voyage; lui-même me fit cet honneur. Nous devions passer par Philadelphie et Baltimore.

Philadelphie, comme je viens de le dire, est une des principales villes des Etats-Unis. Les rues sont larges; elles se coupent à angle droit et forment des lignes parallèles; toutefois le pavé est rude et les trottoirs ne sont guère plus tendres. Les bâtiments publics sont généralement en marbre blanc, ainsi que plusieurs maisons particulières. Les maisons qui bordent les rues sont loin d'être uniformes pour la hauteur ou le genre de construction; il en est qui sont basses et simples, à côté d'autres qui sont magnifiques. Cette irrégularité peut, à sa manière, donner une idée du caractère général de la population. Tous sont citoyens de la grande république, tous égaux devant la constitution; chacun, à ses propres yeux, est aussi bon que son semblable, sinon meilleur. Il ne faut donc porter aucune entrave à la liberté de chacun de faire sa maison comme il l'entend, sans se préoccuper si elle sera ou non en rapport avec les maisons voisines. On construit en ce moment les halles, au centre de la ville; c'est un bâtiment carré, en style gothique et en marbre blanc. La cathédrale est un beau monument en style classique; à l'intérieur, le maître-autel, les chapelles, les peintures, tout correspond très bien à la gran-

deur de l'édifice. C'est un témoignage éclatant de la générosité de la population catholique, au moment de la plus grande puissance du quakérisme, fondé par le célèbre William Penn, premier apôtre de la secte : il donna son nom à l'état de Pensylvanie, dont Philadelphie, sans en être la capitale, est pourtant la ville la plus importante. C'est là que se réunit le congrès des députés de l'Union, qui fut tenu en 1774; c'est là que fut signé et proclamé, en 1776, le pacte de l'indépendance; ces événements donnent à Philadelphie une place d'honneur dans l'histoire des États-Unis.

Cette ville possède trois maisons de filles de la Charité. La vénérable sœur Gonzague, sœur servante de l'une de ces maisons, est venue me rendre visite à Germantown. Elle m'a rappelé, dans la conversation, qu'il y a trente-quatre ans nous avons voyagé ensemble, avec deux autres sœurs, depuis Paris jusqu'à Liverpool. Cette date est mémorable, parce que c'est l'époque où les sœurs d'Amérique s'unirent définitivement aux filles de la Charité établies en France par saint Vincent de Paul. J'ai rencontré aussi une autre de ces sœurs, qui, aujourd'hui, est sœur servante d'une maison près d'Emmitsburg; elle a été très contente de me revoir, après un si long temps, et m'a rappelé quelques incidents de notre voyage.

Au moment de notre passage à Philadelphie, la population catholique faisait des préparatifs pour recevoir son nouvel archevêque, M^{sr} Ryan, coadjuteur de l'archevêque de Saint-Louis. M^{sr} Ryan, comme son nom l'indique, est Irlandais. Le bon peuple de Philadelphie peut se féliciter d'avoir obtenu, pour premier pasteur, un prélat aussi illustre par ses rares qualités, et particulièrement par la réputation d'éloquence dont il jouit à juste titre, car c'est un orateur de premier ordre. J'ai été bien contrarié de ne pouvoir assister à cette réception, qui, d'après les feuilles publiques, sera digne de la foi et de la piété des catholiques, et de l'éminent prélat qui va s'asseoir sur le siège archiepiscopal de Philadelphie.

En quittant cette dernière ville, nous prîmes le train pour Baltimore, où nous arrivâmes le soir même. Je fus très heureux de rencontrer là notre vénérable confrère, M. Giustiniani, depuis

longtemps supérieur de la maison de la Mission. Malgré son grand âge, il jouit encore d'une bonne santé. Il est chargé d'une paroisse considérable. L'église est vaste et dans un très beau style, et le presbytère commode; il y a des écoles pour les enfants des deux sexes. Nous profitâmes de son aimable hospitalité pour la nuit, et le lendemain nous repartîmes pour Emmitsburg, mais avec promesse d'une seconde visite, à notre retour, pour voir la ville. Baltimore a pour moi un intérêt tout particulier; elle a été fondée par lord Baltimore, Irlandais; c'est une colonie catholique et le premier siège épiscopal des États-Unis. Son premier évêque fut M^{sr} Carroll qui, plus tard, fut élevé à la dignité d'archevêque, et on lui donna un autre évêque pour suffragant, à cause de l'extension rapide que prit l'Église catholique, aussitôt qu'elle fut délivrée du joug et du fanatisme anglais.

Au moment où nous allions prendre le train pour Emmitsburg, nous trouvâmes la gare encombrée de voyageurs qui se rendaient à un meeting en plein air, à quelque distance de la ville. Ces meetings sont une pratique spéciale des méthodistes : ils se tiennent particulièrement au mois de juillet et au mois d'août; alors on quitte les villes, on dresse les tentes et les cahutes pour quelques jours, et on se rend au lieu de l'assemblée. Des orateurs sont invités pour la circonstance; chaque jour, on y fait des services religieux. Il s'y opérerait même des conversions que les journaux ne manquent pas de rapporter; hélas! ce sont des conversions sans fruits de pénitence. On conduit en foule les pauvres noirs à ces grandes réunions, mais uniquement pour la parade, car on les tient soigneusement à l'écart; on leur donne des prédicants, et parmi eux il y en a qui s'improvisent orateurs.

Cette pratique, de se réunir en pleine campagne et d'y traiter des choses religieuses, montre à quel degré d'absurdité peut arriver le peuple, quand il se livre à des observances particulières, et qui ne sont pas conformes à l'interprétation autorisée des saintes Écritures. Cela me rappelle un argument très solide, qu'un paysan du nord de l'Irlande fit à un marchand de Bibles, qui venait l'ennuyer, pendant qu'il travaillait dans son champ. « N'y a-t-il pas dans la sainte Écriture, lui dit le paysan, que Judas se pendit avec une corde? — Oui, cela s'y trouve, » répondit l'autre. Et le paysan

reprenant, demande encore : « N'est-il pas écrit dans la Bible : allez et faites de même. — Cela s'y trouve aussi, répondit le marchand. — Très bien, dit alors l'humble campagnard. Je vous prie donc, Monsieur, d'aller acheter une corde pour vous pendre, et de me laisser tranquille, ainsi que le pauvre peuple, avec vos Bibles. »

A une certaine distance de Baltimore, nous changeâmes de train pour Emmitsburg, et nous fûmes délivrés des voyageurs qui allaient au meeting. Nous aperçûmes bientôt Saint-Joseph, maison centrale des sœurs, mais nous passâmes outre pour nous rendre d'abord à la maison des missionnaires. Nous fûmes parfaitement bien reçus par les trois confrères qui forment, à Emmitsburg, la petite famille de saint Vincent ; ces trois confrères représentent trois nationalités différentes : M. Mandine, le supérieur, est Français, M. Lavezeri est Italien, et M. White, Irlandais ; celui-ci peut dire, en toute vérité : « Je suis Irlandais des Irlandais, » comme saint Paul disait de lui-même : « Je suis hébreu des hébreux. » Il parle la langue irlandaise avec une facilité et une pureté de diction vraiment remarquables, tandis que, j'ai regret de le dire, elle n'est plus aujourd'hui, en Irlande, qu'une langue morte. Après nous être reposés un instant, nous montâmes en voiture pour nous rendre chez nos sœurs.

Vue de loin, leur maison, avec ses tours et ses belvédères, paraît une petite ville. Les diverses constructions qui la composent ont été élevées à des époques différentes, selon les besoins, et non d'après un plan arrêté d'avance, mais elle est régulière à l'intérieur, et les différentes parties sont si bien reliées ensemble, que l'établissement, quoique composé de plusieurs corps de bâtiments, forme néanmoins un tout complet.

En entrant, nous fûmes reçus par la vénérable Mère Euphémie, visitatrice de toutes les maisons des sœurs aux Etats-Unis, et supérieure de la maison centrale d'Emmitsburg. Elle avait à ses côtés les dignes offcières qui partagent son autorité ; et toutes nous firent l'accueil le plus gracieux. Je leur dis que je venais pour les saluer et régler l'heure où je pourrais commencer la visite de la maison. On nous fit entrer dans une grande salle, où les sœurs étaient réunies au nombre de deux cents. Après les saluts

d'usage, nous montâmes sur la plate-forme : et là, je priai M. le Visiteur de vouloir bien adresser quelques paroles à l'assistance. Il s'en excusa, en disant qu'en pareil cas, c'était mon droit et mon devoir. Je me levai donc, et je dis en substance que je venais de la part de M. notre très honoré Père Général, et de la très honorée Mère Générale, et qu'ils m'avaient envoyé pour les assurer de leur attachement paternel. Je fis remarquer que la distance ne diminue en rien l'affection des pères pour leurs enfants; que cela est vrai, surtout quand il s'agit de l'affection spirituelle, et que les sœurs de la maison centrale avaient un droit tout particulier à cette affection, puisque leur établissement est le plus considérable du nouveau monde. « Pour moi, ajoutai-je, je porte le plus vif intérêt à nos bonnes sœurs d'Amérique, depuis qu'elles sont incorporées à l'institut de France. Je ne puis oublier, qu'à cette époque, j'eus le plaisir de voyager avec les sœurs, qui avaient été députées pour ratifier l'union avec la maison-mère de Paris. » Je leur donnai encore quelques petits détails, et, en terminant, je les assurai de nouveau de l'affection toute paternelle des Supérieurs majeurs.

Parmi ces sœurs, on m'en a présenté une qui a été secrétaire de la Mère Seton, fondatrice des sœurs en Amérique; c'est la bonne sœur Marthe, âgée de quatre-vingt-neuf ans; elle en a soixante et onze de vocation. Étant restée là depuis le commencement de la maison, ses années, en s'écoulant, ont été témoins des progrès de l'établissement, elle a vu les ailes-s'ajouter aux autres ailes, jusqu'à l'état grandiose où il est aujourd'hui. Sa main, encore ferme, écrit très distinctement, comme j'ai pu m'en convaincre pendant la visite.

La maison Saint-Joseph possède une propriété d'une étendue de quatre cents acres : la communauté a sur elle des droits inaliénables, droits représentés par une société, constituée par acte public de la législature de l'État du Maryland, dans lequel se trouve Emmitsburg. Une partie est en terres labourables et l'autre partie en pâturages; cette propriété donne d'excellents revenus; elle fournit à la communauté des ressources précieuses et des bénéfices considérables. Les alentours de l'établissement sont très beaux : vergers, jardins, promenades; chapelles, petits autels,

tout favorise la santé et la piété des jeunes filles du pensionnat, que l'on a décoré du nom d'académie.

De Saint-Joseph, qui est la maison centrale, on aime naturellement à se rendre compte des diverses maisons des sœurs, et des œuvres dont elles sont chargées, dans toute l'étendue de la grande République américaine. J'ai trouvé dans un appendice à la *Vie de la vénérable mère Seton*, écrite par le R. P. Charles White (3^e édition, publiée en 1879), un catalogue qui contient sur ce point des détails fort précieux. J'en ai extrait le résumé suivant : Établissements, cent six ; sœurs, onze cent soixante-dix-neuf ; enfants d'asile, dix-sept cent quatre-vingts ; orphelins, trois mille cinq cent soixante-seize ; veuves, cent vingt-cinq ; malades, dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-sept ; aliénés, mille quatre-vingt-quinze ; enfants des écoles, sept mille trois cent trente-trois ; pauvres visités et secourus, deux mille cinq cent trente et un. Depuis cette époque, ces chiffres ont sans doute considérablement augmenté, puisque le nombre des sœurs s'est accru de deux cents ; l'administration actuelle poursuit activement la voie des améliorations ouverte par l'administration précédente. Ainsi, d'après le même document, pendant les douze années antérieures à l'année 1879, on a fondé les maisons suivantes : écoles à Mobile, Whistler, Keokuk, Dedham, Chicago, Richmond, Natchez, Petaluma, Saint-Joseph, Troy, Syracuse, Nouvelle-Orléans, Petersburg, Staunton, Portsmouth, Emmitsburg ; salles d'asiles à Boston, Carrollton, San-Francisco, Jefferson, Texas, Washington, Reading, Milwawkee, Saginaw. Pendant la même période, on a également fondé des hôpitaux, infirmeries, maisons de la Providence pour vieillards abandonnés : à Chicago, Lowell, Saint-Joseph, Détroit, Evansville, Syracuse, Virginie, Nevada et Baltimore. Le nombre des établissements serait beaucoup plus considérable, mais les sœurs ont dû en refuser, faute de sujets. Les filles de la Charité sont très populaires aux États-Unis, surtout depuis que la guerre civile et le choléra ont mis au grand jour leur charité héroïque, et leur ont attiré l'estime et l'admiration de toutes les classes de la société, même celle des différentes sectes, qui, étant hostiles à la religion catholique, ne cessent de la combattre autant qu'il est en leur pouvoir.

Lorsque le choléra eut cessé à Philadelphie, où les filles de la Charité avaient donné leurs soins aux malades et aux mourants, l'administration de l'hospice, composée de membres appartenant à différents cultes, tous étrangers, je crois, à l'Église catholique, se réunit en conseil et prit les résolutions suivantes : « 1° L'administration conservera une reconnaissance sincère, profonde et durable pour le dévouement sans bornes, la tendresse chrétienne, la pure bienveillance, bien élevée au-dessus de la terre, dont les sœurs de la Charité, attachées à l'hospice, ont fait preuve, pendant tout le temps de la peste et de la mortalité, et cela au milieu de souffrances et de maladies continuelles.

« 2° Les inappréciables services de ces bonnes sœurs ont été d'une grande utilité à l'hospice, par les mesures admirables et énergiques qu'elles ont prises pour le soulagement et le bien-être des malades et des affligés. Qu'elles reçoivent l'expression des actions de grâces et de la plus vive reconnaissance de la part de ceux qui ont recueilli le fruit de leurs travaux.

« 3° L'administration regrette que les règles de l'ordre auquel les sœurs appartiennent ne leur permettent pas de recevoir des récompenses qu'elle serait heureuse de leur accorder, comme un faible témoignage des sentiments dont elle est animée envers elles.

« 4° Afin de perpétuer la mémoire de ces mêmes sentiments, les résolutions ci-dessus seront inscrites dans le registre de l'administration. *Registre de Niles, 1^{er} juin 1833.* »

Les filles de la Charité rendirent aussi de grands services à la ville de Baltimore, lorsqu'elle fut visitée par le terrible fléau ; le Conseil municipal de cette grande cité prit également les résolutions suivantes, le 26 janvier 1833 :

« Attendu qu'une société témoigne sa reconnaissance, en notant et approuvant les exemples de dévouement public et de vertu, plus particulièrement dans un moment de calamité générale, où chacun doit faire preuve de patience, de compassion et de courage ; attendu que, dans la récente affliction, par laquelle il a plu à la divine Providence d'humilier et purifier le cœur de son peuple, au moyen de la peste et des ravages de la mort, les sœurs de la Charité, quoique étrangères, se sont fait remarquer par un dé-

vouement sans bornes, en venant à notre secours, et que la mort a été le prix de leur sacrifice ;

« Attendu que la sœur Marie-Françoise Boarman et la sœur Marie-George Smith, membres de cette communauté, pendant qu'elles soignaient les victimes du choléra dans l'hôpital de cette ville, au plus fort de l'épidémie, se sont sacrifiées, et sont mortes dans l'exercice des plus nobles principes de vertu sociale, le grand Conseil de la ville de Baltimore arrête : En témoignage de la reconnaissance de la cité, un monument sera élevé à la mémoire desdites sœurs, comme perpétuel souvenir de leur piété, de leur humanité et de leur sacrifice héroïque. »

Je sais, Monsieur et très honoré Père, combien ces hommages publics de reconnaissance, ces éloges donnés par les représentants de deux grandes villes aux filles de la Charité, seront pour votre cœur une source de consolations. Vous me permettrez de me réunir à vous pour en rendre à Notre-Seigneur les plus vives actions de grâces. Car je me considère aussi un peu comme leur père, sinon au même degré ; notre patrie est la même, puisque, parmi elles, huit au moins étaient Irlandaises. Oui, Monsieur et très honoré Père, je m'en réjouis, et vous voudrez bien me permettre d'exprimer ici ma joie, en voyant que le plus grand nombre des filles de la Charité, aux États-Unis, sont natives d'Irlande ou appartiennent à des familles venues d'Irlande.

Pour montrer combien le nombre des sœurs irlandaises est considérable en Amérique, je prends la liberté de mettre sous vos yeux un extrait d'une lettre que j'ai reçue pendant mon dernier voyage : « Oui, mon vénéré père, je suis Irlandaise ; j'avais dix-sept ans, lorsque j'arrivai dans ce pays ; notre communauté se compose de dix-sept sœurs, et sur ce nombre, deux seulement ne sont pas Irlandaises. Je vous laisse à penser, si nous avons été heureuses d'apprendre que vous aviez l'intention de demander pour les sœurs des États-Unis une communion générale, le jour de la fête de saint Patrice... Nous vous souhaitons un bon et heureux voyage. Veuillez offrir nos hommages respectueux et notre filiale affection à nos très honorés supérieurs. Vous demandant votre bénédiction et le secours de vos prières, je suis, en l'amour de saint Vincent, etc. »

La fête de saint Patrice, dont la bonne sœur me parle dans cette lettre, me rappelle une douce obligation : c'est de vous remercier, Monsieur et très honoré Père, d'avoir bien voulu, à ma demande, accorder aux filles de la Charité des États-Unis une faveur après laquelle elles soupiraient depuis si longtemps. Chaque année, en reconnaissance de ce bienfait, elles prieront pour vous d'une manière spéciale, le jour de l'apôtre et du patron de l'Irlande. Sans doute, le plus grand nombre des sœurs qui ont affronté si héroïquement la mort, dans les hôpitaux de Philadelphie et de Baltimore, ont déjà reçu leur récompense; mais le parfum de leurs vertus reste toujours. L'esprit de saint Vincent, qui règne dans la maison centrale d'Emmitsburg, se répand de là dans les maisons de la province, et anime puissamment les sœurs à vivre de cet esprit de sacrifice, si nécessaire pour bien remplir les devoirs de leur sainte vocation.

Par ce que j'ai vu et entendu, durant la visite que j'ai faite par vos ordres, je suis à même de pouvoir rendre témoignage, que les sœurs d'aujourd'hui sont dignes de leurs devancières, qui ont si noblement donné leur vie, et qu'elles seraient disposées à se sacrifier elles-mêmes, à l'exemple de l'Apôtre, pour la cause de la charité envers le prochain, et pour l'amour de *Celui qui nous a aimés et nous a lavés de nos fautes dans son propre sang.*

Les œuvres de la maison centrale comprennent, outre l'administration générale de la province : un séminaire interne; — une académie de jeunes filles (pensionnat); — une imprimerie; — la visite des pauvres malades d'Emmitsburg et des environs; — une infirmerie pour les sœurs malades, âgées ou infirmes, non seulement de la maison centrale, mais encore de toute la province.

Le pensionnat compte ordinairement cent jeunes filles environ; on en reçoit quelques-unes gratuitement; mais les autres l'ignorent, et toutes sont traitées de la même manière. Il y a parmi elles diverses associations : celles des Enfants de Marie, des Saints-Anges et de la Garde d'honneur. Chaque année, elles font trois ou quatre jours de retraite. Elles conservent un grand attachement pour la maison et pour les sœurs; les anciennes en ont

donné une preuve sensible, en faisant rebâtir à leurs frais la chapelle de Notre-Dame de la Vallée, qui se trouve au milieu des promenades du jardin. Les restes de leurs repas et leurs vieux habits servent pour les indigents du village.

Les sœurs sont aussi occupées pour la visite des pauvres malades : leur nombre, en 1883, s'est élevé à deux cent soixante-seize, dont trente-cinq noirs. Dans ces familles sans ressources, on compte quelquefois jusqu'à huit ou dix membres. On les instruit peu à peu pour la réception des sacrements, et les enfants sont préparés à la première communion.

J'ai vu avec plaisir que les sœurs regardent la maison centrale comme leur propre maison. A Emmitsburg, elles sont chez elles, comme les enfants d'une même famille se trouvent chez eux quand ils sont chez leurs parents. Et elles ont raison, car la maison centrale, c'est le berceau de leur vie de communauté, et, quand elles y reviennent, les portes et les cœurs leur sont toujours ouverts. Là, elles se retrempent dans l'esprit de leur saint état, en voyant des sœurs qui, depuis leur noviciat, ont fourni une longue carrière dans la pratique de la charité. Si elles vont au cimetière, elles se trouvent en face de plus de deux cents tombes où reposent d'autres sœurs, qui leur ont été unies dans les mêmes œuvres, et ne sont point séparées d'elles par la mort; elles peuvent bien dire : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur...*, qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les accompagnent; et enfin, elles adressent au Ciel cette ardente prière : *Que je meure de la mort des justes, et que ma fin ressemble à la leur.*

M. Mandine est chargé des sœurs de la maison centrale, et il a pour l'aider deux zélés confrères, MM. Lavezeri et White. Comme directeur, il doit visiter les maisons de la province, prêcher des conférences, des retraites aux filles de la Charité, et leur prêter son appui dans toutes les œuvres qu'elles entreprennent. Les sœurs ont en lui une confiance sans bornes, car elles savent combien il est dévoué pour tous les intérêts spirituels et temporels de la communauté. — Les missionnaires ont aussi la direction de l'église paroissiale d'Emmitsburg. J'ai été vraiment édifié en voyant avec quelle dévotion les fidèles assistent au saint sacrifice

de la messe et à tous les offices ; avec quelle piété ils s'approchent de la sainte table.

Outre la maison centrale, il y a à Emmitsburg une petite maison de sœurs pour les écoles. La sœur servante de cette maison m'a reconnu pour avoir voyagé avec moi, depuis Paris jusqu'à Liverpool, lors de la réunion des deux communautés. Nous avons été heureux de nous revoir.

La ville de Washington n'étant pas très éloignée d'Emmitsburg, je voulus profiter d'une circonstance si favorable pour la visiter, avant de me rendre à Baltimore. Je partis donc en compagnie de notre cher confrère, M. Mandine, à qui j'avais été confié par M. le visiteur. Washington est la capitale des États-Unis, et le siège du Congrès pour la législation centrale. A ce congrès sont soumises les législatures particulières des différents États, et sont réservées certaines questions plus graves, pour maintenir son contrôle général et son autorité sur l'Union entière. Le monument principal de cette grande cité est sans contredit le palais où le Congrès tient ses réunions ; les Américains le décorent du nom pompeux de Capitole ; il est le plus beau monument et l'orgueil des États-Unis. Remarquable par sa grandeur et son élévation, il est surmonté d'un dôme, et mesure quatre cents pieds de hauteur. L'œil exercé de l'architecte pourrait cependant y remarquer certains défauts dans les détails. Ces défauts proviennent de ce que, par crainte de devenir servile, on ne veut pas suivre, sans modifications, les règles qui ont été tracées pour les différents styles, par rapport aux trois points principaux, savoir : la solidité, la proportion et l'ornement ; et l'envie de mieux faire n'a d'autre résultat que la dégénération. Sa position sur l'endroit le plus élevé de la ville et son élévation lui donnent le grand avantage de se prêter à tous les regards. Les alentours sont bien ornés ; mais il faut dire que les maisons voisines ne sont guère dignes du plus beau palais de la métropole américaine. Le monument de Washington est encore remarquable par une simple colonne qui a cinq cents pieds de hauteur, dépassant ainsi de quarante ou cinquante pieds les plus grandes pyramides de l'Égypte. Cette comparaison ne paraît guère heureuse, car la hauteur de la colonne étant si peu en rapport avec son diamètre,

l'œil est offusqué de cette disproportion, et l'on se demande si elle ne manque pas de solidité.

Le soir même, nous prîmes le train pour Baltimore où nous arrivâmes dans une heure. M. Giustiniani nous attendait avec impatience; il nous reçut très cordialement. Je voulais partir le lendemain pour Germantown, afin d'y célébrer la fête de l'Assomption, mais je dus céder à ses instances et passer le 15 août à Baltimore. Il se réservait *in petto* de me faire prêcher ce jour-là. Cette fête est si belle qu'elle inspire par elle-même; aussi, malgré mon peu de préparation, je crus devoir accéder à sa demande. Je n'eus pas lieu de m'en repentir, car, dans l'auditoire, il y avait beaucoup d'Irlandais, et il me sembla qu'ils étaient heureux de m'entendre.

L'établissement de nos confrères, à Baltimore, est une preuve de ce que peuvent l'énergie et la persévérance, quand elles sont accompagnées des bénédictions célestes. Il n'y a guère plus de trente ans qu'il est commencé, et, en voyant aujourd'hui l'église, le presbytère et les écoles, on se rappelle naturellement ces paroles : « *Si monumentum quæris, circumspice*, si vous cherchez un monument, regardez autour de vous. » Toutes ces constructions sont dues au zèle des missionnaires. M. Giustiniani m'a montré, à côté de la maison, le petit appartement qu'il habitait, lorsqu'il commença la mission de Baltimore; tout ce qu'il a fait depuis, il le doit uniquement à la générosité des fidèles confiés à ses soins. Dieu a béni visiblement ses efforts, et lui a fait obtenir des résultats que les plus vives espérances n'auraient jamais pu concevoir.

Notre cher confrère voulut me montrer le grand hôpital de Mount-Hope, situé non loin de la ville. On y reçoit principalement des aliénés, mais aussi d'autres personnes atteintes de différentes maladies; les filles de la Charité ont sur cette maison des droits inaliénables reconnus par la loi. Le bâtiment est très grand, il contient cinq cents lits. Il a été construit sur un plan régulier, et présente une fort belle apparence. Il est situé sur une hauteur; de là, la vue s'étend sur une propriété de quatre cents acres, affectée à l'hôpital. Pour donner une idée de l'importance

de cette maison, je citerai quelques chiffres, extraits du catalogue dont j'ai déjà parlé.

Pendant les neuf années antérieures à 1851, deux mille quarante-huit malades sont entrés à l'hôpital; sur ce nombre, il y avait mille deux cent trois aliénés; — frappés de maladies diverses, huit cent quarante-cinq; — sortis, mille huit cent vingt-huit; — guéris, mille cent soixante-cinq; — morts, quatre-vingt-six; — convalescents, cinq cent soixante-dix-sept.

Certains médecins prétendent que la religion ne produit pas un bon effet sur les aliénés. On peut cependant constater, que la religion est la dernière chose qu'ils perdent, et la première qu'ils retrouvent, quand ils reviennent à la santé. Lorsque nous paraissons au milieu d'eux, il était facile de voir, à leur physionomie, combien le prêtre exerce une heureuse influence sur ces pauvres esprits. Il est à remarquer également que le nombre des guérisons, dans les maisons dirigées par les communautés religieuses, est relativement considérable. Il me semble que saint Vincent, du haut du ciel, doit regarder d'un œil de complaisance les travaux de ses filles dans l'hôpital de Mount-Hope. — Les sœurs ont neuf maisons à Baltimore; je n'ai pas eu le temps de les voir toutes, mais, dans celles que j'ai visitées, le plus grand nombre des sœurs sont Irlandaises.

Avant de partir, j'ai voulu présenter mes respects à M^{sr} Gibbons, archevêque de Baltimore. J'en ai reçu un accueil d'autant plus gracieux, que Sa Grandeur a la plus grande estime pour les missionnaires et les filles de la Charité. Monseigneur prépare en ce moment les travaux du Concile, qui doit bientôt se réunir; il doit le présider lui-même, en l'absence de Son Eminence le cardinal de New-York qui est malade. Cette assemblée aura les meilleurs résultats pour les États-Unis; ce sera la plus nombreuse qui ait été tenue jusqu'ici: preuve évidente des progrès rapides que l'Église a faits dans la vaste République. Il n'y a pas encore un siècle, les États-Unis ne possédaient qu'un évêque, quinze à vingt prêtres et quinze mille catholiques environ. Aujourd'hui on compte onze archevêques, cinquante sept évêques, soixante diocèses, huit vicariats apostoliques, cinq mille six cent cinquante prêtres; la population catholique, qui dépasse sept

millions d'âmes, est le sixième de la population entière. Et ces archevêques, ces évêques, ces prêtres, ces millions de fidèles, d'où sont-ils venus? On peut assurer que, pour les trois quarts, ils sont venus du pays de saint Patrice, sans parler de ceux qui ont répandu les lumières de la foi dans l'univers entier. Quel sujet de consolation pour un cœur vraiment chrétien!

Au concile de Trente, il n'y avait que trois évêques qui parlaient l'anglais, et ils le parlaient sans doute fort mal, car ils étaient d'Irlande, et la vieille langue irlandaise était, à cette époque, la langue presque exclusive de la contrée. Si dans ce temps-là on avait posé cette question : Quelle est la langue la plus à redouter pour l'Église catholique? on aurait répondu sans hésiter : c'est la langue anglaise. L'Angleterre en effet était alors en pleine révolte contre l'Église romaine; elle déployait toutes les ressources de son génie pour détruire la religion catholique, non seulement dans ses propres États, mais encore partout où elle avait quelque influence. Mais, *il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni conseil contre le Seigneur*. Le temps s'écoule; le Concile du Vatican se réunit; et on compte, dans cette vénérable assemblée, cent cinquante évêques qui parlent l'anglais. Cette langue devient entre les mains de la divine Providence, qui *atteint à ses fins avec force et suavité*, un instrument puissant pour répandre la vérité dans le monde; c'est la langue que vont parler les Pères du Concile de Baltimore, où l'Irlande sera largement représentée.

Cela me rappelle la parole de Notre-Seigneur : *Si le grain, confié à la terre, ne meurt d'abord, il reste seul; mais s'il meurt, il rapporte des fruits en abondance*. Oui, le mystère de Dieu est là. L'Irlande a été broyée par la puissance humaine, mais sa religion est restée intacte; *le son de sa voix s'est fait entendre dans le monde, ses paroles ont retenti jusqu'aux extrémités de la terre*.

A Baltimore, il y a plus de quarante mille noirs; ils ont de la politesse, une bonne tenue et ne manquent pas d'esprit. On les emploie dans les hôtels, dans les chemins de fer, etc. L'esclavage qu'ils ont subi dans les États du Sud les a préparés peu à peu à l'émancipation; ils se livrent à l'agriculture, et on prétend même qu'ils finiront par se fixer sur le sol et qu'ils formeront des colonies. Ceux de Baltimore sont évangélisés par les mission-

naires de Saint-Joseph de Mille-Hill, près de Londres; on peut espérer qu'avec la bénédiction de Dieu, leur zèle fera de ces noirs un peuple de chrétiens.

La fête du 15 août terminée, notre cher confrère, M. Giustini, me permit enfin de partir; le soir même j'arrivai à Germantown. Comme le lendemain était un dimanche, j'allai assister à la grand'messe dans l'église paroissiale, dont trois confrères sont chargés. Quoique le vaisseau soit fort vaste, elle était entièrement remplie, et c'était pour la quatrième fois depuis le matin. J'eus ensuite le plaisir de m'entretenir avec M. Fitzgérald, supérieur de notre maison de la Nouvelle-Orléans. Il me dit entre autres choses, que cette ville est bâtie sur un terrain d'alluvion, formé, dans la suite des âges, par le retrait du grand fleuve le Mississipi. Les constructions faites sur ce terrain doivent être exhaussées sur toute leur étendue. Il ajouta que l'église, bâtie récemment, avait subi une inclinaison, qu'il s'était produit des fentes dans les murailles, et l'on craignait beaucoup qu'elle ne finît par s'affaisser entièrement. Mais il y a, à Chicago, des architectes qui opèrent des merveilles et ne reculent devant aucune difficulté. M. Fitzgérald en a fait venir un à la Nouvelle-Orléans pour le consulter. Après avoir bien examiné l'état de l'église, l'architecte indiqua ce qu'il y avait à faire; et en effet, il a si bien restauré le bâtiment, qu'il n'y a plus rien à craindre pour sa solidité : il ne reste même plus trace de fissures dans les murailles, à la satisfaction des missionnaires et des paroissiens. C'est une preuve sensible du progrès des Américains dans les arts utiles. Les architectes de Chicago peuvent, non seulement construire en très peu de temps une maison à deux ou trois étages, mais encore ils peuvent la transporter, d'un endroit à l'autre, avec la plus grande facilité et dans un parfait équilibre. — Chicago est encore remarquable par ses abattoirs. Dans un jour, on peut abattre mille bœufs, et l'opération se fait si rapidement, que, dans un quart d'heure, l'animal est tué, éventré, dépecé; encore quelques minutes, et le bifteck est prêt à être mis sur la table.

Les Américains ne sont pas encore très avancés dans les beaux-arts, mais, sous ce rapport, leur talent ne tardera pas à se montrer. Ce qui peut exciter leur génie, c'est la vue des statues et des

tableaux que les évêques et les prêtres ont apportés d'Europe pour orner les temples : l'Église est toujours et partout la mère nourricière des beaux-arts.

Le lundi, à neuf heures du matin, je prenais le train pour Niagara. J'avais quatre cents milles à faire, avant d'arriver à Buffalo, qui se trouvait sur mon chemin. La contrée que nous traversons nous offre, le plus souvent, l'aspect de plaines immenses où la vue s'étend au loin. Mais rien de monotone pour le coup d'œil : ce sont, tantôt de gros pâturages, tantôt des terres bien cultivées; ici, le sol est couvert d'arbres dont la cime est très élevée; là, on voit les restes d'anciennes forêts. Au bout de quelques heures, le train arrive à la vallée interminable de Leigh. Les élévations, de chaque côté, sont tellement resserrées qu'on ne peut presque rien voir. Cependant à mesure que le train avance au milieu des sinuosités de la rivière, il y a de temps en temps quelques éclaircies. Les roches superposées offrent, sans doute, au géologue des données précieuses pour la science; mais, comme je ne me pique guère d'un profond savoir en cette matière, je me contentai de repasser dans mon esprit ces paroles du Sage : *Tout ce que le Créateur a fait est bon ; il l'a fait en son temps, il a livré le monde aux vaines disputes des hommes, sans que l'homme puisse connaître parfaitement les ouvrages que Dieu a créés, dès le commencement du monde, et qu'il conservera jusqu'à la fin.*

Arrivé à minuit, à Buffalo, je me rendis le matin à la cathédrale pour dire la sainte messe. On m'apprit que l'évêque était absent, et qu'il présidait, à Niagara, la retraite annuelle de son clergé. Ce n'est pas sans une vive émotion, je l'avoue, que je célébrai là les saints mystères. La pensée de notre saint et vénéré confrère, M^{re} Timon, se présentait sans cesse à mon esprit. Enfin, après l'action de grâces, je pus donner un libre cours aux sentiments qui se pressaient dans mon cœur. J'aimais à me représenter, comme dans une sorte de vision, l'apôtre du diocèse de Buffalo, le fondateur de la magnifique cathédrale dans laquelle je me trouvais. Le souvenir de ce saint homme était si vif dans mon esprit, qu'il me semblait le voir encore avec sa haute taille, son maintien, sa démarche. J'entendais le son de sa voix, j'écoutais

son langage si pur, le tour de ses phrases toujours heureux; je voyais son sourire si naturel, son regard si animé. Je me sentais encore édifié en me rappelant sa gravité, sa piété à l'autel; je me le représentais en chaire, avec son geste si gracieux et sa parole si entraînant. Sa mémoire était pour moi, selon la parole de la sainte Écriture, *comme un parfum d'une odeur exquise, composé par un excellent parfumeur*. Je parcourais la cathédrale d'un bout à l'autre, repassant dans mon esprit les sacrifices surhumains qu'il avait dû s'imposer pour se procurer les ressources nécessaires. C'était un homme d'un esprit large, aux vues élevées. Il partageait les sentiments de David, lorsque le saint Roi résolut de bâtir le temple de Jérusalem : il disait que c'était là une grande entreprise, parce qu'il s'agissait de préparer une maison, non à un homme, mais à Dieu. Le saint prélat voulait, lui aussi, élever un temple digne de la majesté du Très-Haut; lui-même en avait conçu le plan, aidé sans doute de lumières spéciales, car tous ses efforts tendirent à réaliser le plan tel qu'il l'avait conçu, se souvenant peut-être de ces paroles que Dieu adressait à Moïse, touchant le tabernacle : *Faites tout selon le modèle qui vous a été présenté sur la montagne*. Les catholiques de Buffalo se montrèrent généreux à l'égard de leur évêque; et leurs cœurs trouvèrent un écho dans les autres diocèses des États-Unis. Grâce à l'estime générale dont M^{gr} Timon jouissait du Nord au Sud, on répondit largement à son appel, et il n'eut pas à craindre qu'on lui appliquât les paroles de Notre-Seigneur dans l'Évangile : *Cet homme a commencé à construire et il n'a pu achever*. Au reste, le prélat ne négligea rien pour faire réussir son entreprise. Ayant la facilité de parler plusieurs langues, il passa l'Atlantique et parcourut plusieurs États de l'Europe. Quoique déjà avancé en âge, il retrouva, grâce à son zèle, l'ardeur des premières années; il poursuivit sa tâche avec un courage infatigable, jusqu'à ce qu'il pût prudemment commencer son œuvre. Le travail marcha rapidement, et il eut la consolation de voir l'église, non seulement achevée, mais encore munie de tout ce qui est nécessaire à une cathédrale; elle était même pourvue d'un carillon de quarante cloches, grandes et petites, comme en Belgique, à la grande satisfaction des habitants de Buffalo; le bon évêque ne pouvait se

lasser d'entendre le son harmonieux qui partait des tours de sa cathédrale. Cependant il devait bientôt terminer sa carrière et aller recevoir la récompense due à une vie pleine de mérites.

La Providence voulut qu'il fût remplacé par un autre digne fils de saint Vincent, M^{sr} Ryan, l'évêque actuel du diocèse. Ainsi, pouvons-nous dire avec le poète : *Uno avulso, non deficit alter aureus*. L'humilité et la modestie du nouvel élu furent mises à une rude épreuve, mais les démarches qu'il fit pour se soustraire à cette dignité ne servirent qu'à démontrer plus clairement la volonté de Dieu à son égard. Prenant en mains les rênes du gouvernement, il s'appliqua à consolider ce qui avait été si bien commencé par son saint prédécesseur. Dieu bénit ses efforts, et il eut le bonheur de voir bientôt le diocèse avec une organisation complète et dans un ordre parfait.

Les filles de la Charité ont, à Buffalo, plusieurs établissements considérables. J'aurais bien voulu les visiter, mais le temps m'a fait défaut, et j'ai pris le train pour Niagara, où je suis arrivé à une heure de l'après-midi. J'avais bien vu des photographies du collège, mais je n'en avais qu'une faible idée; il est vraiment remarquable par sa grandeur, la régularité et la solidité des constructions. J'ajoute que son site est magnifique. Du côté du Sud, on a une des plus belles vues du saut du Niagara; du côté du Nord, on voit le fleuve poursuivant majestueusement son cours, jusqu'à ce qu'il se perde dans les eaux du lac Ontario. Le collège, dédié à Notre-Dame des Anges, est en même temps un grand séminaire. Il a été élevé dernièrement au rang d'Université, avec le privilège de conférer les grades dans les diverses facultés de théologie, de philosophie, de médecine et des arts. La faculté de médecine est établie à Buffalo; les élèves peuvent en suivre les cours, et assister aux leçons de clinique données dans les divers hôpitaux de la ville.

C'est avec un vrai bonheur que j'ai revu M^{sr} Ryan, une de mes anciennes connaissances. Aux excuses qu'il me fit de ne pouvoir m'accorder que quelques instants, à cause de la retraite, je répondis que j'étais très édifié de voir un évêque donner un si bon exemple à son clergé, en faisant avec lui les exercices de la retraite annuelle. Notre cher confrère, M. Kavanagh, supérieur

de la maison, s'empressa de me conduire vers la merveille des merveilles, la chute du Niagara. Nous allâmes donc sur le pont suspendu, parce que de là on peut la regarder sous toutes les faces. Je n'essayerai pas d'en faire la description : aucune parole ne saurait donner une idée de ce qu'on ne peut contempler qu'avec un muet étonnement.

En considérant les divers travaux du collège, constitué maintenant en Université, je me demandais, comment un si petit nombre de confrères pouvait suffire à une pareille tâche. M. Kavanagh m'avoua, en effet, qu'ils étaient tous extrêmement surchargés, mais que l'énergie et le dévouement venaient à bout de tout. Je me suis rappelé, à cette occasion, ce que disait un de mes anciens et vénérés maîtres : « Croyez-moi, plus vous ferez, plus vous pourrez faire, » et il était le premier à donner l'exemple. En effet, le zèle et l'application contribuent beaucoup à développer des ressources qui, sans cela, resteraient cachées, et l'axiome : *possunt, quia posse videntur*, a une grande signification pratique, surtout quand nous nous appuyons sur le Tour-Puissant pour suppléer à notre insuffisance. Sainte Thérèse nous enseigne cette vérité dans le livre de ses Fondations. Cette grande âme, en s'adressant à Dieu, fait entendre ces accents pathétiques : « O grandeur incompréhensible de mon Dieu ! Vous montrez bien, Seigneur, que votre puissance n'a point de bornes, lorsque vous donnez tant de hardiesse à une créature, ou pour mieux dire, à une fourmi telle que je suis. Vous montrez bien, qu'il ne tient pas à vous, que ceux qui vous aiment n'exécutent de grandes choses, mais seulement à notre lâcheté et à notre peu de courage ! Comme nous n'entreprenons rien, qui ne soit mêlé de mille craintes et de considérations humaines, il semble, Seigneur, que nous vous lions les mains, pour vous empêcher d'opérer les merveilles que vous êtes disposé à opérer en notre faveur ; car qui prend plus de plaisir que vous à récompenser, avec une libéralité digne de votre grandeur, les services que l'on vous rend, lorsque vous trouvez sur qui répandre vos grâces et vos faveurs ? Que je m'estimerai heureuse, si je vous en avais rendu quelqu'un, et si les extrêmes obligations que j'en ai ne me rendaient pas encore plus coupable par le mauvais usage que j'en ai fait ! »

De Niagara, je devais aller à Toronto. Le bon M. Kavanagh ne voulut pas me laisser partir seul ; il insista pour m'accompagner. Comme le temps était superbe, nous préférâmes voyager sur le lac Ontario. La traversée fut très agréable, car mon aimable guide, connaissant parfaitement les lieux et l'histoire du pays, me donna des renseignements aussi utiles qu'intéressants. Il était près de midi, lorsque nous arrivâmes à Toronto. Nous n'eûmes pas le plaisir de rencontrer l'archevêque, M^{sr} Lynch, encore un autre fils de saint Vincent ; mais M^{sr} O'Mahony, son coadjuteur, M. le vicaire général et le secrétaire de l'archevêché nous comblèrent d'attentions. Monseigneur voulut lui-même nous montrer quelques-uns des établissements religieux de la cité ; je constatai avec plaisir que Toronto possède d'amples ressources pour l'éducation de la jeunesse et pour les œuvres de charité. Le lendemain, nous eûmes l'honneur de dîner avec Sa Grandeur, messieurs de l'archevêché et quelques prêtres de la ville.

Le soir même, je m'embarquai de nouveau sur le lac Ontario, pour me rendre à Montréal. L'atmosphère était si calme, que la surface de l'eau ressemblait à une glace. Le lendemain matin, nous étions à Kingston, mais je n'eus pas le temps de descendre à terre, parce que le navire ne s'arrêta que pour débarquer quelques passagers et en prendre d'autres. Bientôt après, nous voguions sur le grand fleuve Saint-Laurent, lequel, sortant du lac Ontario, passe à Montréal et à Québec, et, après un cours de plusieurs centaines de milles, va se jeter dans l'océan Atlantique. Le voyage sur le fleuve est des plus agréables. De chaque côté, on a des points de vue délicieux et très variés. Nous arrivâmes fort tard à Montréal. Le lendemain j'allai dire la messe à l'église Saint-Patrice. Je ne pouvais mieux choisir. Cette église est desservie par les Sulpiciens. Se souvenant de l'amitié qui liait les deux fondateurs, ils s'emparèrent de moi comme d'un ami héréditaire, et me donnèrent l'hospitalité la plus cordiale. Ils mirent à ma disposition leur voiture pour toute la journée, et je pus ainsi, tout à mon aise, visiter les monuments et les maisons religieuses.

L'histoire ne me permet pas d'oublier que le Canada a appar-

tenu autrefois à la France. La ville de Montréal, avec l'île où elle se trouve, fut cédée aux Sulpiciens avec droit de seigneurie, dans le but d'y établir une colonie vraiment chrétienne. Je dois dire, à l'honneur de l'Angleterre, qu'elle a toujours reconnu et respecté ces droits; voilà pourquoi Montréal possède encore de nombreuses et importantes institutions consacrées à la religion, à la science et à la charité. On cite un beau mot d'un orateur célèbre, dans un banquet public : « C'est la première fois, dit-il, que je me trouve dans une ville où l'on ne pourrait lancer une pierre sans qu'elle atteignît la fenêtre d'une église. » C'est une hyperbole, j'en conviens, mais ce mot n'en indique pas moins le caractère religieux des habitants de Montréal. Il y a déjà plus d'un siècle que le Canada a cessé d'appartenir à la France. Depuis cette époque, beaucoup d'Anglais et d'Irlandais se sont établis dans la contrée; néanmoins les Français sont encore les plus nombreux. D'après le recensement de 1881, sur une population totale de cent quarante mille sept cent quarante-sept habitants, on comptait à Montréal soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-quatre Français et vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-quinze Irlandais ou descendants d'Irlandais.

Vous apprendrez avec plaisir, Monsieur et très honoré Père, que vos compatriotes conservent leurs traditions religieuses avec une inviolable fidélité. Les évêques et les prêtres peuvent sortir avec le costume ecclésiastique; et ils sont partout salués avec le plus grand respect. C'était un vrai bonheur pour moi, de pouvoir porter la soutane; ce qui n'est permis, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni même aux États-Unis. Je dois ajouter qu'à Montréal, la religion n'est pas seulement à l'extérieur, mais qu'elle est profondément enracinée dans le cœur de la population. Personne ne dissimule ses sentiments par respect humain; un catholique serait déconsidéré, s'il n'accomplissait pas ses devoirs religieux. Le repos du dimanche est strictement observé, et les églises sont pleines à tous les offices. J'ai pu m'en convaincre par moi-même. Dans la soirée je me suis rendu au cimetière catholique, à deux milles de la ville. On est extrêmement touché et édifié, en voyant les fidèles prier sur les tombes de leurs parents et amis. On remarque dans le cimetière un calvaire, avec les stations de

la *via dolorosa* parfaitement sculptées. J'admirais la foi et la piété de quantité de personnes qui faisaient leur chemin de croix, sans se laisser distraire par ceux qui allaient et venaient. Les protestants et les autres sectes ont leur cimetiére à part, et c'est justice, car il ne faut pas rapprocher dans la mort ceux qui ont été séparés dans la vie. En somme, les Canadiens jouissent d'une grande liberté religieuse, et je crois qu'ils n'ont pas trop à se plaindre de vivre sous la domination du gouvernement anglais.

J'ai quitté Montréal, le lundi matin 25 août, pour retourner à Brooklyn. Le train, en sortant de la ville, traverse, dans toute la rigueur du mot, le pont Victoria, qui est regardé comme un chef-d'œuvre dont les ingénieurs sont justement fiers. Les masses de glace, charriées par le Saint-Laurent, avaient enlevé tous les autres ponts, et on ne savait trop quel moyen prendre pour résister à une telle force, quand on conçut le plan du pont actuel. Il fut commencé en juillet 1854, et terminé vers la fin de l'année 1859; la dépense en est évaluée à trente et un millions cinq cent mille francs. Sa longueur est de neuf mille cent quatre-vingt-quatre pieds. Il est formé de vingt-cinq tubes qui reposent sur vingt-quatre piles, chaque tube a deux cent quarante-deux pieds de longueur, dix-huit de hauteur et seize de largeur, excepté le tube du milieu qui est long de trois cent trente pieds et haut de vingt-deux.

Arrivé au lac Champlain, je pris le bateau. Nous passâmes le lac Georges et nous atteignîmes le fleuve Hudson. Pour éviter une trop grande fatigue, je fis halte à Albany; et, le lendemain, je repris le bateau qui me porta à New-York. De là, je me rendis à Brooklyn. — Je n'essayerai pas de reproduire mes impressions de voyage sur les lacs et le fleuve Hudson; il serait difficile de trouver quelque chose de plus pittoresque. De chaque côté, l'aspect est des plus imposants : ce sont des collines onduleuses, des plaines immenses, des champs de maïs, des bois touffus, le tout couronné par des montagnes lointaines. On voit, ça et là, des villas magnifiques, embellies avec beaucoup d'art, afin que tout soit en rapport avec la beauté du paysage.

En arrivant à Brooklyn, je trouvai nos confrères en retraite.

Je pus donc, ayant un peu de temps libre, rédiger mon rapport sur la visite des deux maisons centrales.

Le dimanche matin, M. Hartnett, supérieur de la maison, s'avisa d'annoncer à ses paroissiens qu'un vénérable missionnaire, venu d'Irlande, prêcherait le soir à vêpres. Vénérable ou non, j'annonçai la parole de Dieu et elle fut écoutée avec une religieuse attention.

Comme je ne devais m'embarquer que le 3 septembre, M. Smith, le digne visiteur de la Province, vint de Germantown, exprès, pour me faire ses adieux. Ces messieurs voulurent m'accompagner jusqu'à bord, et me donnèrent les témoignages de la plus vive affection. Je me plais à répéter ici ce que j'ai dit plus haut : j'ai été extrêmement touché des bienveillantes et délicates attentions dont j'ai été l'objet de la part de nos chers confrères et des filles de la Charité; je ne fais que leur rendre justice, en disant qu'ils ont reçu le très indigne représentant de M. le Supérieur général, comme s'ils avaient reçu le digne successeur de saint Vincent lui-même.

L'*Orégon*, sur lequel je m'embarquai, jouit, à juste titre, d'une grande réputation de marche rapide : de New-York à Cork, nous n'avons mis que six jours, onze heures et neuf minutes; j'ai appris cependant que, dans son dernier voyage, il avait mis deux heures de moins; c'est la traversée la plus prompte qui ait été faite jusqu'ici. — En arrivant au port, je trouvai les confrères qui m'attendaient; nous nous embrassâmes cordialement. Le lendemain, je partis pour Dublin, où M. le Visiteur et les confrères me félicitèrent de mon heureux voyage. J'aurais bien voulu passer quelques jours avec eux, mais la rentrée de notre maison était proche, et il me tardait de me retrouver auprès de mes chers confrères et de nos excellents séminaristes.

Il ne me reste plus, M. et très honoré Père, qu'à vous remercier de l'occasion que vous m'avez procurée, de donner une preuve de mon dévouement à la Congrégation et à son vénéré Supérieur général. J'ose dire que j'ai rempli de mon mieux, quoique sans doute bien imparfaitement, la mission que vous avez bien voulu me confier.

Veillez agréer les sentiments de gratitude et de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

Thomas MAC NAMARA,

I. p. d. l. M.

P.-S. — J'ai été heureux de trouver, parmi les confrères et les filles de la Charité, le souvenir toujours vivant de M. Maller, visiteur de la province d'Espagne. J'ai éprouvé, je l'avoue, un sentiment de satisfaction personnelle, en me voyant chargé d'une mission, semblable à celle que cet excellent confrère avait reçue de la part du vénérable M. Boré, de si douce mémoire.

PROVINCE DE

L'AMÉRIQUE CENTRALE

Lettre de M. Jean BRET à M. FIAT, Supérieur général.

Costa-Rica, San-José, le 25 septembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction s'il vous plaît!

Si la nouvelle de l'expulsion de M^{sr} Thiel, du territoire de Costa-Rica, est arrivée jusqu'à vous, comme je n'en doute pas, vous ne devez pas être sans inquiétude sur notre sort. Je vous aurais rassuré plus tôt, si plus tôt j'avais eu quelque garantie de tranquillité, et surtout si j'avais pu vous écrire, sans que ma lettre passât sous les regards de ceux qui croyaient avoir intérêt à en connaître le contenu. Maintenant que ces motifs n'existent plus, je viens vous faire la narration succincte des principaux événements qui se sont produits dernièrement à Costa-Rica.

Dans le courant du mois de juin, les honorables députés du peuple costaricien, réunis en assemblée législative, considérant que le moyen le plus sûr de faire avancer le pays dans la voie du progrès, est d'imiter certains gouvernements européens, résolurent d'en finir, une fois pour toutes, avec les communautés religieuses établies sur le territoire de la République. En conséquence, ces sages législateurs commencèrent à délibérer sur un projet de loi, dont les principaux articles défendaient à toute corporation religieuse d'admettre des novices, et aux membres de

celle-ci de vivre en communauté. L'opinion publique ne tarda pas à s'ébranler. Des protestations furent rédigées de toutes parts, et se couvrirent immédiatement de signatures. C'est ce qu'attendaient quelques personnages politiques, initiés à tous les secrets de la franc-maçonnerie et chefs du mouvement anticatholique. Ils réussirent à persuader au gouvernement et à l'assemblée législative, qu'une révolution formidable se tramait dans l'ombre, qu'il n'était plus temps de délibérer, mais qu'il fallait frapper un grand coup, qui jetât l'épouvante et la stupeur dans le camp clérical. Aussitôt, l'assemblée législative décrète la suppression des garanties individuelles, et, deux jours plus tard, le chef du gouvernement lance un ordre d'expulsion contre M^r l'évêque et contre les révérends Pères Jésuites, en les accusant, dans un manifeste à la nation, d'être perturbateurs de l'ordre public, et les chefs d'une prétendue révolution, qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques ennemis de l'Église. Monseigneur eut à peine le temps de nommer un vicaire général et de prendre à la hâte les objets absolument nécessaires pour son voyage; il fut conduit immédiatement à la frontière. Quand aux révérends Pères Jésuites, on ne leur accorda que quelques minutes pour faire leurs préparatifs.

Ceci se passait le 18 juillet. Le 22, des agents de police vinrent s'installer à la porte du séminaire, et nous fûmes désormais gardés jour et nuit comme suspects. Quelques jours plus tard, M. Krautwig, qui s'occupait ici de l'œuvre des Missions, était conduit au port par ordre du ministre de l'intérieur, et embarqué sur le premier navire qui se présentait. Enfin, ce que nous attendions tous arriva. Le 6 août, nous reçûmes l'ordre de sortir du territoire de la République. L'ordre émanait du ministère; nous en appelâmes, par l'intermédiaire de M. le vicaire général, au Président de la nation, qui, d'abord, nous accorda un sursis, et ensuite révoqua le décret d'expulsion porté contre nous.

Voilà comment, par une sorte de miracle de la Providence, nous sommes encore à Costa-Rica. Depuis ce jour, nous avons cessé, paraît-il, d'être suspects au gouvernement; les agents de police qui gardaient notre porte se sont retirés et nous pouvons actuellement vaquer en paix à nos œuvres. Cependant nous

sommes loin d'avoir une sécurité complète. La loi dont je vous parlais tout à l'heure, qui a été votée par l'assemblée législative et promulguée par le pouvoir exécutif, est une menace continuelle pour nous. Malgré cela, chacun de nous reste ferme à son poste, plein de confiance en la divine Providence et en saint Vincent, qui nous protègent visiblement. Nos deux séminaires marchent bien et ne se sont pas trop ressentis des événements passés.

J'ai l'honneur d'être, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très obéissant et très affectionné fils,

J.-B. BRET,

I. p. d. l. M.

PROVINCE DU BRÉSIL

*Lettre de sœur DUBOST, fille de la Charité, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Rio de Janeiro, maison centrale, 10 octobre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Ma sœur Gagné a ouvert un externat, le 8 septembre, dans la maison de Fortaleza. Elle m'écrivit à cette occasion :

« Le dimanche 7, dans la matinée, voyant et pensant que personne ne savait que l'école s'ouvrirait le lendemain, je suis allée jusqu'à cette grande maison, bâtie pendant la sécheresse pour faire l'asile des mendiants. Là, je rencontrai deux ou trois petites filles à qui je demandai si elles allaient à l'école? « Non, me répondirent-elles. — Eh bien! venez demain à celle qui va s'ouvrir au collège. » Je revins un peu triste, pensant que nous n'aurions peut-être pas d'enfants, mais abandonnant tout entre les mains de la Providence, de la maîtresse de la maison, Marie Immaculée, et de saint Vincent. Le lendemain 8, nous fîmes la sainte communion, afin que le bon Dieu bénisse cette œuvre qui était pour sa gloire. Personne ne se présenta. Mais, le 9 dès le matin, arrivèrent les trois petites qui m'avaient promis de venir. Je les conduisis à la chapelle pour y recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et j'allai à la classe, laissant la mère Bazet à la grotte, avec la porte ouverte, pour y recevoir celles qui se présenteraient. Il n'y avait pas une demi-heure que j'étais partie

avec les trois petites, et la mère Bazet me faisait dire de venir bien vite, que la grotte était pleine. Ce premier jour, 9 septembre, elles entrèrent seize; le 10, elles étaient trente; le 11, quarante-cinq; le 12, soixante-huit; le 13, soixante-quinze. Aujourd'hui 19 septembre, elles sont quatre-vingt-douze inscrites et quatre-vingt-six présentes. Quand j'ai vu cette affluence, j'ai fixé l'âge de celles qui pourraient être admises, de six à douze ans. Mais voilà des instances pressantes faites par les jeunes filles de treize, quatorze et quinze ans qui, hélas! sont aussi ignorantes que les petites. Alors, pour les consoler, je leur ai dit : « Vous viendrez tous les dimanches à huit heures et demie; on vous conduira à la messe, et vous resterez une partie de la journée chez nous. Nous vous enseignerons la doctrine, et un peu à lire et à écrire. » Elles parurent satisfaites. En effet, le dimanche 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix, trente se présentèrent pour se faire inscrire à l'école dominicale. »

Vous voyez, mon très honoré Père, que le bon Dieu nous bénit. Notre chère sœur Gagné soumet cette seconde œuvre à votre décision.

Mon Père, ce commencement est bien petit, comparé aux œuvres de nos maisons d'Orient; mais, pour moi, peu accoutumée aux grandes choses, cette lettre de notre bonne sœur Gagné m'a tellement touché le cœur, qu'en la lisant les larmes me vinrent aux yeux, et que je me promis de vous faire partager ma joie. Bénissez-la, cette œuvre, bénissez aussi celle qui a l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Mon très honoré Père,

Votre reconnaissante et soumise fille,

Sœur DUBOST,

L. f. d. l. C. s. d. p. M.

FRANCE

RAPPORT

AUX DEUX CONSEILS CENTRAUX DE LA PROPAGATION DE LA FOI, PARIS
ET LYON, PAR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE
LA MISSION.

Paris, 1^{er} décembre 1884.

MESSIEURS,

Dans nos rapports précédents, nous nous sommes appliqués à vous faire connaître les œuvres, l'importance, les besoins de nos missions et de celles des filles de la Charité en Orient, et, d'une façon exacte et détaillée, leur situation actuelle. Il resterait sans doute quelque chose à ajouter; mais nous croyons que, dans les développements fournis, vous avez tous les éléments nécessaires pour asseoir vos jugements et prendre vos décisions.

Aurons-nous rempli notre tâche, cette année, en vous priant de vouloir bien consulter nos rapports précédents, particulièrement celui de l'année dernière, et en vous signalant seulement quelques incidents notables survenus depuis lors? Nous ne le pensons pas; et nous vous soumettons humblement les considérations qui suivent.

Nos œuvres dans nos missions ont toutes commencé très petitement; leurs débuts ont été extrêmement modestes, laborieux, pénibles; elles ont été presque toutes entreprises sans que nous eussions l'assurance du lendemain, et avec cette confiance chrétienne que le monde taxe d'imprévoyance, mais sans laquelle aucune œuvre catholique ne serait aujourd'hui possible. En

revanche, aucune d'elles n'a été entreprise à la légère, c'est-à-dire sans que la volonté de Dieu se fût clairement manifestée : elles ont toutes eu pour objet de répondre à des besoins avérés et véritablement urgents; il n'en est pas dont la pratique et le temps n'aient démontré l'utilité. Nous avons dépassé presque partout la période d'essai, de tâtonnement, de fondation; toutes les œuvres ont déjà quelque durée, et, grâce à vous, elles ont atteint le développement, la prospérité providentielle que vous connaissez.

Le trait principal, caractéristique, de l'étude que nous en faisons chaque jour est celui-ci : Jusqu'ici la progression est constante; on la trouve partout à des degrés sensiblement équivalents, et, si quelque catastrophe survient dans une localité ou dans une région quelconque et suspend l'essor de nos œuvres, c'est pour leur imprimer ensuite un nouvel élan et en augmenter l'activité. Mais, pour que cette progression si désirable continue, il faut absolument, aujourd'hui, que les ressources matérielles et les moyens d'action augmentent avec l'importance des œuvres. On a dit des nations, peut-être avec quelque raison, que, quand elles ne progressent plus et s'arrêtent, elles déclinent et sont bien près de leur décadence. Loin de nous la pensée de formuler un tel jugement, un aussi sinistre pronostic en ce qui concerne nos œuvres communes. La vie des nations n'est qu'un accident dans l'œuvre de la Providence; nos entreprises, nos travaux inspirés par un véritable esprit de charité et de foi chrétienne sont soumis à d'autres lois. Mais s'il n'est pas question de décadence ou de découragement, tout au moins nous devons constater qu'au point où nous sommes arrivés, nous sommes menacés de voir s'arrêter partout la progression, qui jusqu'à présent a été continue, si nos ressources et nos moyens d'action n'augmentent pas. Vous avez avec nous, Messieurs, défriché, semé et cultivé laborieusement : la moisson est abondante et promet de se renouveler plus abondante encore chaque année; mais nous aurons la douleur commune d'en laisser périr la plus grande partie, si nos ouvriers n'ont pas les instruments nécessaires au temps de la récolte.

Les besoins de nos missions ont été jusqu'à présent considérables, et Dieu sait avec quelle libéralité chrétienne vous y avez

pourvu; au point où en sont nos œuvres, devenues, grâce à vous, nombreuses, grandes et puissantes pour le bien, elles réclament des libéralités nouvelles et plus généreuses encore. Or, il vous appartient de vérifier s'il vous est possible d'augmenter vos allocations, quand vous avez acquis la conviction que cette augmentation ferait un bien immense, devenu facile et certain.

Pour déterminer chez vous cette conviction, nous nous proposons de vous donner, cette année, quelques détails historiques sur l'origine et la progression de quelques-uns de nos principaux établissements; vous verrez ainsi leurs débuts, vous suivrez leur marche providentielle, et vous vous reporterez à leur situation actuelle exposée dans nos rapports précédents. Vous acquerrez ainsi, comme nous, la certitude matérielle, absolue, que, si ces établissements ne reçoivent pas maintenant une assistance plus forte que par le passé, ils sont condamnés à s'arrêter dans leur progression, et à rester stationnaires au point où ils sont parvenus, bien que la voie soit ouverte devant eux, toute grande, et, relativement, facile à parcourir.

PROVINCE DE CONSTANTINOPLE

NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE — GALATA

Deux personnes âgées, M^{lles} Tournier et Oppermann, se convertirent du protestantisme à la vraie foi, et elles manifestèrent leur ardent désir de se consacrer à Dieu et au service des pauvres dans la compagnie des filles de la Charité. Leur âge avancé était un obstacle à leur admission : il fallait que des motifs très puissants pussent être invoqués pour leur accorder une dispense. Elles s'offrirent à aller ouvrir à Constantinople une école de filles sous la direction des missionnaires. Cette œuvre semblait être alors, et était, en effet, environnée de grandes difficultés; en cas de succès, elles avaient le légitime espoir que les sœurs qui viendraient les rejoindre ensuite leur apporteraient l'habit des filles de Charité. Elles passèrent plusieurs mois dans une maison de nos sœurs à Paris, pour se préparer à l'accomplissement de leur difficile mission, et s'embarquèrent le 1^{er} juillet 1839 pour Constantinople.

Leurs premières tentatives obtinrent un succès manifeste. Dès que l'épreuve fut jugée suffisante, le 8 octobre 1839, deux sœurs furent envoyées de Paris pour les rejoindre et combler leurs vœux en les admettant dans leur communauté.

Une petite maison de quatre sœurs fut ainsi formée; dix orphelines étaient déjà réunies et une école externe ouverte. D'année en année la petite communauté dut être augmentée en même temps que ses œuvres se développaient et se multipliaient. Elle fonda l'œuvre des catéchumènes, donna un développement considérable à l'œuvre des baptêmes, créa l'œuvre des enfants trouvés et celle des prisons. Elle eut un internat extrêmement florissant et renommé, que la communauté transmit plus tard, avec une véritable abnégation, aux dames de Sion, pour consacrer tous ses efforts et tout son personnel aux œuvres de charité et d'enseignement qui ont les pauvres pour objet.

A partir de 1845, de nombreux essais se détachèrent de cette première maison sans l'affaiblir. Constantinople voyait se créer successivement tous les établissements qui fleurissent aujourd'hui et qui vous sont bien connus; dorénavant ils ont chacun leur existence distincte: l'orphelinat Saint-Joseph, l'hôpital Français et les écoles du Taxim, l'hôpital de la Paix, l'hôpital municipal, l'hôpital de Gérémia, l'orphelinat allemand-autrichien et l'hospice des artisans, avec leurs écoles, leurs dispensaires et toutes leurs œuvres accessoires.

La maison de la Providence reste la plus importante de toutes. Laisant de côté ses nombreux rejetons, vous voudrez bien rapprocher par la pensée, pour votre édification, la petite école et les dix orphelines de M^{lle} Tournier et Oppermann d'une part, et d'autre part les milliers de malades et de malheureux, les centaines d'enfants, orphelins, orphelines, externes, enfants d'asile, de crèche, d'ouvriers, auxquels cette maison donne chaque année une assistance efficace et chrétienne; il vous suffira, pour établir cette comparaison, de consulter les détails statistiques du rapport de l'année dernière.

L'hôpital de la *Paix*, son orphelinat, ses classes méritent cependant une mention spéciale; ils sont de fondation assez récente et l'un des derniers rejetons de notre maison de la *Miséricorde*.

En voici l'historique ; et si nous ne faisons pas le même travail pour nos autres maisons de Constantinople, c'est que partout vous retrouveriez les mêmes traits principaux : création de l'œuvre sollicitée par des besoins urgents, provoquée par des circonstances providentielles ; au début, des difficultés nombreuses, incessantes ; après l'épreuve, un développement progressif, qui tend à continuer et qui n'est entravé que par l'insuffisance des ressources.

Pendant la guerre de Crimée, nos sœurs avaient prodigué leurs soins aux malades et aux blessés ; plusieurs d'entre elles avaient sacrifié leur vie dans les travaux de leur vocation. Elles furent vivement sollicitées d'accepter des récompenses honorifiques : la bonne supérieure d'alors, la sœur Lesueur, les refusa formellement. L'assistance des malades pauvres était absolument insuffisante, et pourtant elle se manifestait comme une vraie nécessité. Voyant cela, ma sœur Lesueur demanda au général Lespinasse, et obtint de lui, qu'au départ de l'armée, on laissât aux sœurs, non pas des décorations, des médailles et des diplômes, mais le matériel nécessaire pour un hôpital de trois cents lits, une pharmacie bien montée, quelques provisions et vingt baraques du champ de manœuvres : telle fut l'origine de l'hôpital de la *Paix*.

Quelque temps après, le sultan eut besoin de l'emplacement des baraquements pour célébrer des fêtes à l'occasion du mariage de trois de ses filles. A titre de compensation, il attribua aux sœurs un terrain de vingt mille mètres, situé dans un endroit favorable, près de Féri-Keui, et qui comprenait un cimetière où avaient été enterrés en grand nombre les soldats français et quelques sœurs qui avaient succombé pendant la guerre ; les corps de nos sœurs décédées à Varna y furent transférés.

Le sultan donna, en outre, une somme de 50,000 francs pour commencer les constructions. On se mit à l'œuvre ; on vécut de privations ; l'industrie de nos sœurs fit des merveilles. A la fin de 1858 elles prenaient possession du nouvel hôpital, grand et beau bâtiment, long de 100 mètres, large de dix, et muni, dans toute sa longueur, d'une double galerie exposée au midi et ayant vue sur le Bosphore.

En 1860, deux classes externes de garçons et de filles y étaient ouvertes ; c'est alors que les sanglants événements de Damas jetèrent l'alarme dans tout l'Orient. L'hôpital de la *Paix* ouvrit ses salles pour recevoir les orphelins et les enfants trouvés de Saint-Vincent d'Asie, et rien n'est plus lamentable que l'état de détresse et de misère où furent plongées nos sœurs déjà si surchargées.

Une œuvre intéressante et bien nécessaire se recommandait à elles, celle des aliénés ; elle est aujourd'hui très importante, et c'est encore une circonstance fortuite qui lui donna naissance.

Une dame française fut envoyée à l'hôpital par le consulat français ; elle était furieuse et rompait ses liens. Après des efforts infructueux, nos sœurs, manquant des moyens nécessaires pour la contenir, durent la conduire à l'hôpital arménien catholique.

Le consul français fut vivement impressionné de cet incident et procura immédiatement les fonds nécessaires à la construction des premières cellules ; l'œuvre a reçu depuis des améliorations successives et des additions considérables.

Lors de l'incendie de la *Providence*, de Galata, en 1865, l'hospice de la *Paix* accueillit ceux des enfants de l'orphelinat, qui, n'ayant aucune famille, n'avaient pu être remis à leurs parents.

Le nombre des malades de l'hôpital augmentait toujours, ainsi que celui des aliénés. Les services rendus aux familles catholiques et françaises par ce dernier office devinrent si manifestes, que le consulat de France fournit un concours financier important, pour la construction d'un bâtiment spécial, dans lequel cet hôpital est installé aujourd'hui, non pas peut-être d'une façon suffisante, mais d'une manière moins défectueuse que par le passé.

Lorsqu'éclata le nouveau schisme entre les Arméniens catholiques, les schismatiques eurent la puissance de se faire attribuer les églises et l'hôpital affectés à leur nation. Les Arméniens restés fidèles tombèrent à notre charge ; et, bien que la situation se soit modifiée depuis lors, il en est beaucoup encore aujourd'hui qui ne veulent être soignés que dans notre maison.

Quand la guerre turco-russe éclata, la ville se remplit de réfugiés ; le nombre des maladies et des misères navrantes auxquelles il fallut essayer de pourvoir fut incalculable. Notre maison était littéralement encombrée ; en outre, nos sœurs prirent la direction d'une ambulance nombreuse établie dans le palais de Beyler-Bey ; la bonne sœur Fabre, supérieure, y contracta le typhus et elle succomba bientôt.

En de tels événements les salles de l'hôpital devenaient insuffisantes ; il fallait suspendre les classes d'externes, qui étaient ensuite réouvertes et reprenaient rapidement leur vie normale.

Aujourd'hui le nombre des malades soignés à l'hôpital est très considérable ; l'office des aliénés est en plein fonctionnement ; les écoles sont prospères, les orphelins et les orphelines sont au complet ; des ateliers d'apprentissage ont été organisés pour les garçons et rendent, quoique d'une façon moins parfaite, les mêmes services que les ouvriers des filles. Toutes ces œuvres vivent, marchent, fonctionnent, presque sans moyens d'existence ; elles attendent une chapelle, dont la première pierre, hélas ! est seule posée, une salle d'études, toutes sortes d'installations rigoureusement nécessaires. Nous n'insistons pas ; nous avons dessiné à grands traits le tableau des tribulations, des misères, des surprises providentielles à travers lesquelles s'est poursuivie cette carrière de bienfaisance par les filles de la Charité. Il faut que tant d'efforts, tant de travaux produisent tous leurs fruits : la voie est ouverte ; vous nous aiderez, là comme ailleurs, à la parcourir.

Toutes nos œuvres de la province de Constantinople sont dans une situation semblable et ont le même passé. Vous connaissez notre collège et notre école apostolique de Saint-Benoît ; les nombreuses maisons issues de la Miséricorde et dont nous avons donné la nomenclature ; nos établissements de Bébek, Brousse, Scutari, partout le terrain est préparé ; partout se déploie une activité inspirée de Dieu.

Nous nous sommes étendus, l'année dernière, d'une manière suffisante sur l'œuvre des Bulgares ; nous n'avons pas à y revenir. Le Saint-Siège nous a confié et vous a confié avec nous cette tâche difficile ; nos artisans sont à l'œuvre ; le vicaire aposto-

lique M^{re} Mladenoff, notre confrère, est à leur tête. La maison des missionnaires et celle des sœurs de Salonique, le petit séminaire bulgare, la Mission des Bulgares, Saint-Vincent de Macédoine multiplient leurs efforts. Les besoins sont incalculables; notre détresse est extrême! le bien déjà fait est grand, mais le bien à faire est presque sans limite.

Quoique nos ressources soient très restreintes, là comme ailleurs, nous confions notre pauvreté, les moyens plus que modestes dont nous disposons, à la toute bonne et aimable Providence divine. Trois fois déjà nous vous avons fait part de l'importance, des besoins, de la détresse, des espérances et des succès de notre mission en Bulgarie. Mais nous n'avions point osé espérer un progrès aussi rapide et aussi général; il ne s'agit plus pour nous de rester cantonnés dans la ville ou la banlieue de Salonique, de ne faire que parcourir les villages bulgares, apparaître, puis nous retirer; aujourd'hui, malgré la modicité de nos ressources nous sommes entraînés : on nous appelle, on nous désire de tous côtés; des évêques, de pauvres prêtres, des villages entiers nous supplient d'aller à eux; et ils nous montrent, comme preuve de leur attachement et de leur retour à l'Église, des avanies, des persécutions de toutes sortes généreusement souffertes! Pouvons-nous répondre à tant d'instances par un refus, qui semblerait un défaut de zèle et une sorte de déshonneur pour la vérité catholique? Permettez-nous de le répéter : Devrons-nous demeurer dans les limites où l'exiguïté de nos ressources nous contraint aujourd'hui de rester? Non, la charité de Jésus-Christ nous presse de nous établir dans l'intérieur. Déjà on commence une maison de sœurs à Kou-Kouch : elles vont y créer toutes leurs œuvres de miséricorde. Nous ne doutons point du plein succès de cette nouvelle fondation, qui certainement sera suivie de bien d'autres.

Vous le voyez, Messieurs, nous ne cherchons point à étendre nos œuvres; la prudence nous oblige à faire la sourde oreille au zèle de nos missionnaires et de nos sœurs, mais ici la grande voix de Dieu s'est manifestée à nous par N. S. P. le Pape Léon XIII; nous osons donc compter que vous regarderez cette mission Bulgare, située aux portes de l'Europe, avec un œil particulièrement favorable.

MISÉRICORDE DE SMYRNE. — MAISON DE MARIE. — PROVIDENCE.

La Miséricorde de Smyrne est le berceau des œuvres multiples et des nombreux établissements des filles de la Charité dans le pays. Il est impossible d'en parler sans évoquer le souvenir de la respectable sœur Gignoux, qui, malgré de cruelles infirmités, lui a consacré ses qualités maitresses, sa fortune et un véritable héroïsme chrétien; cette charitable et valeureuse fondatrice mourut hélas! en 1876, au moment même où trois des maisons fondées par elle et restées sous sa supériorité allaient recevoir une existence indépendante et se convertir en œuvres distinctes.

La création d'une nouvelle mission en Orient, et dont le siège serait à Smyrne, fut décidée en 1839. Cinq sœurs, parmi lesquelles ma sœur Gignoux, y furent envoyées de Paris. La traversée fut cruelle, une tempête terrible faillit les faire périr; elles arrivèrent cependant le 4 décembre. Le costume et la cornette des filles de la Charité, aujourd'hui si populaires et si vénérés dans toute cette région, y excitèrent un profond étonnement, et dès l'abord y provoquèrent de redoutables défiances.

Le 13 décembre 1839, elles firent aux pauvres malades leur première visite, qui devait être suivie de tant d'autres, et presque immédiatement elles commencèrent les classes d'externes, presque désertes au début, mais qui se remplirent rapidement.

Il fallait habituer la population à voir les sœurs. La supérieure, qui d'ailleurs donnait l'exemple, exigea que, malgré de véritables dangers, elles sortissent tous les jours et parcourussent la ville et ses environs.

Nos sœurs étaient logées dans un réduit étroit, insuffisant et malsain. La construction de leur maison commença bientôt, mais elles durent pourvoir, avant tout, au service des pauvres, et, dès le mois de mars 1840, elles avaient installé une pharmacie et un dispensaire, où affluaient, depuis le matin jusqu'au soir, des malades de tout âge, de toute nationalité, de tout sexe, de toute religion, accablés souvent des plus cruelles et des plus rebutantes infirmités. Le dispensaire n'avait pas alors de médecin, et les sœurs devaient pourvoir par elles-mêmes aux pansements, à l'administration des médicaments et aux consultations.

Aujourd'hui le dispensaire et la pharmacie exigent la présence assidue de quatre sœurs, qui sont surchargées de travail. L'œuvre était assurément moins importante au début, mais il est merveilleux que le personnel restreint d'alors ait pu faire ce service en même temps que celui des classes et des visites à domicile.

Le nombre des sœurs dut être augmenté; une épidémie de fièvre typhoïde atteignit plusieurs d'entre elles. Aucune ne périt, mais il leur fut prescrit impérieusement de changer d'air au moment de leur convalescence. Elles furent envoyées à Bournabat, village des environs de Smyrne, et ce fut cette circonstance fortuite qui amena, un peu plus tard, la création d'une école, d'un dispensaire et l'installation de nos œuvres dans cette localité.

C'est en septembre de la même année que commencèrent les visites à la Juiverie (nom donné au quartier habité par les Juifs, qui sont nombreux à Smyrne) et l'œuvre excellente des baptêmes. Cette pieuse entreprise n'a pas discontinué depuis lors et a donné des résultats considérables, qui demeurent un secret entre nos saintes ouvrières et le Dieu qu'elles servent.

En 1841, la maison reçut de nouvelles sœurs, dont on ne pouvait plus se passer, et parmi elles la bonne sœur Gélas, qui y resta six années, apprit à y connaître le Levant, ses besoins, ses ressources, et fut ensuite envoyée comme sœur servante à Beyrout, où elle a rendu d'immenses services.

Grâce au concours des nouvelles venues, on put organiser, en sus de ceux existant déjà, un ouvroir perfectionné, dénommé le Magasin: il occupait un certain nombre des grandes filles de la maison, les formait aux travaux les plus variés et devenait ainsi l'une des ressources principales de la maison pendant de longues années. Mais les circonstances ont aujourd'hui diminué sensiblement, non pas son activité, mais les profits qu'on en retirait.

Cette même année, au moins de juin, un incendie terrible éclata dans les quartiers turcs et juifs et consuma les deux tiers de la ville. Le zèle de nos sœurs fut admirable; les incendiés furent réunis dans une caserne turque, vide de soldats, et dans le lazaret Saint-Roch. Pendant de longs jours, nos sœurs y passèrent tout leur temps, soignant les malades, pansant les blessés,

distribuant des aliments, des vêtements, tous les secours qu'une ardente charité leur permettait de recueillir. Un comité de bienfaisance avait été organisé ; les dames se réunissaient dans la maison de nos sœurs ; un bien immense fut fait et toutes les ressources de la maison y furent dépensées. Cet événement est le point de départ d'un état de choses nouveau ; les services rendus furent tels, ils s'étendirent à un si grand nombre de malheureux, qu'ils furent pour nos sœurs comme des lettres de grande naturalisation décernées par la reconnaissance populaire. A compter de ce moment elles ont pu exercer leur charité avec une entière liberté, protégées par la gratitude et la vénération de toute la population catholique, schismatique, juive et musulmane.

En 1842, nos sœurs ne purent refuser de recueillir une pauvre petite orpheline dénuée de tout, complètement abandonnée, et que des circonstances fortuites leur avaient amenée. Peu après, des familles catholiques, qui étaient obligées de s'absenter, pressèrent nos sœurs de recevoir leurs enfants comme pensionnaires ; il n'y avait alors à Smyrne aucune institution catholique où elles pussent être placées. Tel fut le début de nos orphelinats, devenus depuis lors si importants, et de notre pensionnat qui a obtenu plus tard un haut degré de prospérité.

En 1843, M^{me} de Rozetti, d'Alexandrie, envoya à la maison les deux premières négresses, début d'une œuvre particulièrement difficile, car il faut refaire à ces pauvres créatures comme une nature nouvelle : leur transformation morale exige des années de patience et de soins assidus, et elle serait impossible sans un enseignement religieux, méthodique et prolongé. Les efforts tentés vis-à-vis des deux premières négresses et de toutes celles qui ont suivi ont heureusement abouti, et nous voyons plusieurs d'entre elles figurer aujourd'hui dans le tableau des offices de la maison, et même comme sous-maîtresses dans les ouvriers et les petites classes.

Un bâtiment était devenu nécessaire pour y établir le pensionnat, et séparer ainsi les pensionnaires des orphelines, qui jusqu'alors étaient réunies : il fut construit au commencement de 1845, et reçut le nom de *Maison de Marie*. Une épreuve terrible était réservée à nos sœurs : le 3 juillet 1845, éclata un ter-

rible incendie, qui détruisit plus de 6,000 maisons. Leur établissement fut malheureusement atteint; elles-mêmes n'échappèrent au désastre qu'après avoir couru les plus grands dangers. La Maison de Marie nouvellement construite, et qu'on croyait complètement brûlée comme tout ce qui y était attaché, a seule été providentiellement préservée. Il ne restait aucun vestige de ce qui avait été la communauté, la chapelle, les classes, les ouvroirs, la buanderie, la pharmacie, les dortoirs. Nos sœurs s'étaient réfugiées au consulat de France avec leurs pensionnaires, qui durent être renvoyées dans leurs familles.

Ce fut l'occasion pour elles de déployer de nouveau leur zèle. La sœur Gignoux et ses compagnes n'éprouvèrent pas un instant de découragement. Toute la population chrétienne était réfugiée sous les tentes; nos sœurs furent la providence de tous ces malheureux; elles firent appel à la charité locale, à celle de la France: leurs voix furent entendues. Elles-mêmes reprirent, dans un bref délai, leurs classes qui furent installées sous des tentes. Elles ramassaient dans les décombres tout ce qui pouvait être utilisé pour la construction des bâtiments qu'il fallait réédifier. Le 31 janvier 1846, avait lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle, et, peu après, toutes les œuvres étaient réinstallées et reprenaient leur existence florissante.

En avril 1846, une des sœurs acheta de ses deniers une vieille maisonnette à la campagne, aux environs de Smyrne: ce devait être un lieu de récréation et de promenade pour les enfants de la maison et leurs maîtresses; un vénérable missionnaire contribua aux frais de réparation. Les sœurs allaient, dès quatre heures du matin, et avant les classes, ramasser des matériaux de construction au pied de la montagne; une petite chapelle dite du *Calvaire* y fut édifiée avec ces matériaux: c'est là que devait être établi plus tard le grand orphelinat Saint-Joseph.

En 1848, une nouvelle épidémie de choléra désola Smyrne. Elle fournit aux sœurs l'occasion de déployer leur zèle; leur action, libre désormais, s'étendit encore une fois dans la ville tout entière.

En 1853, nos sœurs furent vivement sollicitées par l'administration de la Marine française de se charger de la direction de

l'hôpital français. Elles étaient déjà bien surchargées, et cependant elles ne pensèrent pas pouvoir y refuser leur concours.

Nous avons dit un mot de Bournabat, qui avait été précédemment un refuge de convalescence pour les sœurs atteintes de la fièvre typhoïde. Il n'y avait dans cette localité qu'une école protestante, à laquelle il fallait disputer les âmes; c'est en 1855 qu'y fut fondé notre établissement avec des écoles, une pharmacie, un dispensaire et toutes nos œuvres.

Le service de l'église du Sacré-Cœur était fait jusqu'alors par les élèves des frères des Écoles chrétiennes. Cet établissement vint à être séparé de la Mission, et l'église se trouvait privée des enfants nécessaires aux fonctions. Ma sœur Gignoux recueillit sept pauvres petits abandonnés, les installa dans une maison voisine et les vêtit. Leur nombre s'accrut rapidement; l'orphelinat de garçons était fondé.

Cette création en permit un autre qui la suivit de très près, l'œuvre des Catéchismes. Elle consiste à réunir, chaque dimanche, les enfants et leurs parents, à les attirer par quelques secours, à les faire assister aux offices, à les instruire des vérités de la religion. Cette œuvre a bien des rapports avec celles des Saintes-Familles existant en France, et elle rend aussi les plus utiles services.

Une année ne s'était pas écoulée, que ma sœur Gignoux fondait l'établissement de Boudja. Dans cette localité les enfants et les malades étaient jusqu'alors dépourvus de toute assistance: les premiers, en ce qui concerne leur instruction et leur formation à la vie chrétienne, les autres, en ce qui concerne leurs infirmités et la préparation à la mort.

Toutes les portes s'ouvrent devant nos sœurs: l'œuvre des prisonniers sollicite leur charité; elles la commencent, cette même année, et elles l'ont toujours continuée depuis lors.

La communauté de Smyrne possédait une petite maison au Coula-Saint-Joseph; nous avons dit comment elle avait été acquise. D'une autre part, elle poursuivait avec un soin particulier l'œuvre des Enfants-Trouvés, si chère au cœur de saint Vincent. Les beaux esprits qui sont à Smyrne ne ménageaient pas à nos sœurs les critiques et les contradictions; ils estimaient

que cette œuvre favorisait et encourageait l'inconduite. En dépit de tous, la sœur Gignoux et ses compagnes recueillaient et assistaient les malheureux petits êtres que la Providence remettait entre leurs mains ; bientôt la maisonnette du Coula-Saint-Joseph devenait l'orphelinat Saint-Joseph ; on y instruisait, on y formait au travail et à la vie chrétienne les petits enfants devenus grands, et on les y pourvoyait d'une profession, au moyen d'un atelier de menuiserie et d'un moulin à farine.

Le choléra de 1865 fut épouvantable à Smyrne et fit un grand nombre de victimes. Nos sœurs ne se ménageaient pas ; elles furent cependant épargnées. Partant le matin, elles parcouraient tous les quartiers de la ville et ne rentraient que le soir. Un négociant juif, vivement impressionné par ce charitable dévouement, leur donna une aumône pour les pauvres en général, et mit à leur disposition une grande maison, qui servit d'hôpital pour ses coreligionnaires pendant l'épidémie, et où nos sœurs allaient leur prodiguer leurs soins.

A la suite de cette épidémie, elles furent priées de prendre la direction de l'hôpital catholique Saint-Antoine, et autorisées par leur supérieur à accepter cette nouvelle charge. Cet hôpital, à raison de son importance, forma bientôt après une œuvre distincte et fut pourvu d'une sœur servante.

En 1868, Aïdin, dépourvu de toute assistance chrétienne et charitable, réclamait les sœurs, M^{re} Spaccapietra insistait vivement, et les besoins manifestes de la population étaient plus pressants encore. Il se chargea des premières dépenses de l'installation d'une maison, où nos sœurs purent se rendre. Bientôt on y établit deux classes, un ouvroir et un dispensaire. La plupart des objets indispensables manquaient. La sœur Gignoux fit appel à la charité des sœurs de Smyrne, ses compagnes ; chacune se dépouilla de ce qui pouvait être enlevé de son office, souvent même du nécessaire, et les sœurs d'Aïdin purent commencer leurs œuvres.

L'orphelinat Saint-Joseph se complétait peu à peu ; la protection de Dieu était visible. L'escadre française rivalisa d'efforts de toutes sortes avec nos sœurs pour la construction de la chapelle ; le bâtiment des orphelins fut terminé en 1871, et l'orphelinat du Sacré-Cœur y fut transporté en 1872.

L'acquisition d'une seconde maison à Boudja pour compléter l'établissement ; le don généreux d'une grande pièce de terre voisine de l'orphelinat Saint-Joseph et qui permet d'employer les orphelins aux travaux agricoles, tout en fournissant de précieuses ressources pour leur alimentation, marquèrent les dernières années de l'apostolat de la bonne sœur Gignoux.

L'heure des sacrifices était venue. La Communauté des filles de la Charité, avec une abnégation que lui impose la sainte humilité de sa vocation, transmet aux Dames de Sion son pensionnat si prospère, qui était pourtant une des ressources les plus importantes de la maison. Les trois maisons de la Providence, de l'orphelinat Saint-Joseph et de Boudja, auxquelles, par un véritable miracle, pourvoyaient la main infirme et la charité robuste et infatigable de la sœur Gignoux, furent séparées, et, après sa mort survenue en 1876, des sœurs servantes furent données à chacune de ces maisons.

En 1840, un tremblement de terre causa à Smyrne de véritables désastres ; il fit, dans nos établissements, des dégâts considérables et obligea à des réparations importantes, qui furent une grosse et douloureuse épreuve, car les ressources de la maison suffisaient à peine pour acquitter les dettes antérieurement contractées.

Nouveau tremblement de terre en 1881 ; les désastres qu'il causa dans l'île de Chio sont encore présents à votre mémoire. Nos sœurs s'y rendirent immédiatement en nombre, organisèrent des ambulances et la distribution des secours, et, après un séjour prolongé dans l'île, elles ramenèrent une partie de leurs malades, qui furent distribués dans les divers hôpitaux de la ville.

Comme vous le voyez, l'histoire de la Providence de Smyrne est, à elle seule, l'histoire de presque tous nos établissements dans ce pays.

Veillez jeter un coup d'œil sur notre rapport de l'année dernière, et vous verrez ce qui se fait dans cette maison, ce qui se fait dans les établissements, aujourd'hui indépendants, dont elle fut le berceau : hôpital français, Smyrne-Coula ; hôpital Saint-Antoine, Bournabat, Aïdin, Boudja ; dans les établissements de

Monastir et de Santorin : vous connaîtrez quels en sont les besoins, et nous vous conjurons de ne pas leur ménager votre appui.

PROVINCE DE SYRIE.

En 1846, les filles de la Charité furent demandées pour Beyrouth, par M. Leleu, préfet apostolique, M. Bourée, consul de France, et M. Guizot, ministre des affaires étrangères. La Communauté avait accédé à cette demande ; des ordres furent donnés pour préparer leur installation ; une maison fut achetée ; mais, à la même époque, un autre ordre religieux, par suite de circonstances dont il est inutile d'évoquer le souvenir, s'était mis également en mesure de consacrer son zèle aux œuvres chrétiennes de Beyrouth. Les supérieurs de la Communauté, agissant suivant l'esprit de notre saint Fondateur, prescrivirent de revendre la maison, et jugèrent qu'il y avait convenance de s'abstenir.

Quelque temps après, cependant, la Propagande donna ordre à M. le Supérieur général, alors présent à Rome, d'envoyer des sœurs à Beyrouth. Il dut déférer à cette injonction. Le 24 septembre 1847, notre sœur Gélas, alors à Smyrne, fut envoyée à Beyrouth pour prendre la direction de la maison, et quatre sœurs parties de Paris l'y rejoignirent ; la maison ne devait avoir que des classes.

Mais, l'année suivante, le choléra éclata à Beyrouth. Nos sœurs durent les interrompre pour voler aussitôt où les appelait le doigt de Dieu. Elle remplirent généreusement leur devoir ; un dispensaire fut établi, et ensuite elles continuèrent les visites des malades à domicile, commencées dans de telles circonstances.

Les sœurs rencontraient parfois, dans leurs sorties en ville, de pauvres étrangers malades, sans asile et sans ressources, et elles déploraient qu'il n'existât pas dans la ville un hôpital, ou tout au moins un lieu de refuge quelconque pour les abriter. Un jour, en faisant leurs courses de charité, elles étaient accompagnées de M. le comte de Lémon. Or, il se trouva sur leur passage un malheureux qui se mourait dans la rue ; elles l'assistèrent de leur mieux, et elles exprimèrent à M. le comte de Lémon leur

douleur de ne pouvoir faire davantage. Ce dernier les quitta aussitôt, courut les consulats, raconta tout ce qu'il venait de voir, et, rentrant ensuite à la Communauté, remit à la supérieure une petite somme de 200 francs qu'il avait recueillie ; il ajouta qu'il apportait les premiers fonds pour la construction d'un hôpital. Il ne pensait pas dire si vrai ; mais le mouvement était donné.

On chercha d'abord une chambre de louage ; on ne put la trouver, parce que les habitants, encore terrifiés par l'épidémie cholérique, ne voulaient pas avoir de malades pour voisins. Nos sœurs durent se résigner à nettoyer une écurie ; on y installa trois lits, et, la première année, on y reçut et on y soigna soixante-quinze malades.

L'année suivante, le pacha, frappé du bien qui s'était fait dans des conditions aussi misérables, fournit la somme nécessaire pour louer une petite maison ; c'était un premier progrès. Quelque temps s'écoula ; le délégué apostolique donna généreusement les fonds nécessaires pour édifier une petite salle de huit lits. Ce rudiment d'hospice est devenu peu à peu l'établissement charitable que vous connaissez.

L'œuvre des prisonniers commença bientôt. L'administration turque était alors non seulement bienveillante, mais empressée ; nos sœurs purent demander, et elles obtinrent que les portes des prisons leur fussent ouvertes. La condition des prisonniers en Orient est terrible et navrante. Les sœurs ont toujours eu, depuis lors, l'accès libre auprès d'eux. Ces malheureux ont été soulagés matériellement ; un certain nombre ont connu le repentir ; un certain nombre aussi ont pu faire une fin chrétienne.

(1848) M. Eugène Boré, qui est devenu depuis Supérieur général de la Mission, était alors dans le monde, et attaché à l'ambassade de Constantinople. La France a toujours été la protectrice des chrétiens du Liban, depuis si longtemps victimes des Druses, leurs persécuteurs, au milieu desquels les a placés leur naissance, et les retient un amour profond pour le sol natal. M. Boré, chargé d'une inspection politique dans leurs villages, fut frappé de l'absence complète de moyens d'enseignement dans ces localités, et de l'ignorance profonde dans laquelle y végétaient les populations. Cette ignorance était telle que, de génération en génération, elles avaient perdu jusqu'à la notion des plus

élémentaires vérités de notre sainte religion. A son retour à Beyrouth, M. Boré demanda à nos sœurs d'établir, à titre d'essai, une petite école dans le village d'Abeille, offrant de prendre à sa charge le traitement de la maîtresse pendant la première année, et ajoutant que, si la chose réussissait, la Providence se chargerait du reste.

Nos sœurs déférèrent à son désir; une vieille demoiselle, en état d'apprendre à lire et à écrire, et d'enseigner le catéchisme, fut installée dans le village d'Abeille, dans le courant de 1848; et l'essai réussit à tel point, qu'avec des ressources très précaires, et qui ont bien diminué dans ces derniers temps, les chrétiens des montagnes du Liban ont vu s'ouvrir, d'année en année, et par des fondations successives, vingt écoles que nous avons pu y maintenir jusqu'à présent. Vous en aurez la nomenclature complète, si vous voulez bien ajouter au tableau qui vous a été fourni l'année dernière, les deux écoles de Broumana et de Debye, fondées en 1884¹.

Mais si la petite école d'Abeille avait pu marcher, au début, avec l'aide d'une bonne vieille demoiselle presque illettrée, une œuvre d'ensemble, qui allait devenir si considérable, nécessitait un personnel nombreux et éclairé de maîtresses chrétiennes, assez dévouées pour consentir à aller s'enfermer dans les villages de la montagne. Ce personnel n'existait pas; il fallait le former, puis le renouveler au fur et à mesure des vacances ou des défections. Il y a été pourvu au moyen de la création de l'école normale d'institutrices, qui a été établie au siège même de la maison principale de Beyrouth. Elle a formé déjà un grand nombre de maîtresses, et de plus, beaucoup de nos élèves sont devenues de bonnes servantes de Dieu en divers ordres religieux, ou comme filles de la Charité. Les ressources de cette œuvre excellente sont insuffisantes et précaires; faut-il le dire, elles consistent, pour une notable partie, dans le produit de travaux divers étrangers à leurs études, et dans lesquels nos élèves épuisent leurs forces par un labeur excessif.

1. En dehors des écoles mentionnées dans ce rapport, un grand nombre d'autres ont été fondées et sont entretenues par l'Œuvre de la très Sainte-Trinité. Ce sont des prêtres qui tiennent ces dernières écoles.

Si vous ajoutez à ces créations diverses : le pensionnat des sœurs si justement réputé dans toute cette région ; une association de dames de charité, brûlante d'ardeur pour le bien, soutenue par de fréquents exercices religieux et qui a transformé un grand nombre de familles chrétiennes jusqu'alors presque indifférentes ; de plus, toutes les autres œuvres pratiquées par nos sœurs à Beyrouth comme ailleurs, vous aurez une idée de l'activité qui se déploie dans cette maison ; vous voudrez la seconder, et il deviendra inutile de faire valoir de nouveau les considérations par lesquelles nous essayions, tout à l'heure, de vous déterminer à augmenter vos libéralités habituelles.

Nous nous bornons à vous prier de consulter notre rapport de l'année dernière, en ce qui concerne nos autres maisons de Beyrouth et de la province ; pourtant nous devons appeler votre attention sur les deux orphelinats de Beyrouth, à raison de leur importance, des services rendus par eux, et surtout à raison de leurs besoins.

En 1860, les massacres de Syrie avaient épouvanté le monde ; les chrétiens avaient été égorgés, leurs villes et leurs villages incendiés et pillés ; le fanatisme musulman n'avait épargné ni l'âge ni le sexe. Un grand nombre de femmes et de jeunes filles, dont les époux et les pères étaient morts, descendaient à Beyrouth dans un état impossible à décrire ; elles étaient assises par milliers sur les places publiques, dans les rues et surtout dans les champs de mûriers qui entouraient alors notre maison. Nos sœurs firent tout ce qu'elles pouvaient, tout ce qu'elles devaient faire. La France envoya des aumônes abondantes ; le directeur des Écoles d'Orient, M. l'abbé Lavigerie, vint en personne pour concourir à la distribution des secours. Les protestants faisaient des efforts considérables, non pas seulement pour assister les malheureux, mais encore et surtout pour retenir et gagner les enfants, et particulièrement les jeunes filles catholiques. Notre sœur Gélas, qui en avait déjà recueilli cent cinquante, put, en faisant de grands sacrifices, ressaisir un certain nombre de ces jeunes filles, et bientôt elle en eut plus de cinq cents, les unes à la communauté, les autres dispersées dans des maisons de louage.

Nos sœurs avaient fait une œuvre excellente et nécessaire, lorsqu'elles arrachèrent ces malheureuses aux outrages des

Turcs et à la propagande protestante. Quand elles les retirèrent de la rue, rien n'était préparé; mais les mesures provisoires les plus urgentes avaient été prises avec une grande décision et un merveilleux esprit de charité. Toutefois ce n'était que du provisoire; un tel état de choses ne pouvait se perpétuer. Il fallait procurer à ces pauvres enfants un asile stable, et le pouvoir d'une organisation qui leur assurât les bienfaits d'une éducation chrétienne, d'une instruction suffisante et d'une profession.

M^{sr} Lavigerie mit rapidement à exécution le projet, qui s'imposait alors en quelque sorte, de construire un orphelinat; il y consacra une partie des aumônes dont il était le dispensateur éclairé. Un vaste terrain attenant à la maison de charité fut acheté; des plans soigneusement étudiés furent dressés; la première pierre fut posée et bénite par M^{sr} Lavigerie, en présence des autorités consulaires, des chefs de l'escadre et des troupes françaises, et de nos cinq cents orphelines. Les travaux, menés rapidement, furent puissamment avancés par les ouvriers matelots, que l'amiral mettait à la disposition de l'œuvre. L'ardeur et le bon ordre avec lesquels les constructions furent conduites ont été tels, qu'en janvier 1862 douze sœurs, et les deux cent soixante orphelines qui n'avaient pu rentrer dans leurs familles en prenaient possession, à la suite d'une pieuse et touchante cérémonie.

L'organisation était, ainsi que l'installation, bien incomplète, et le personnel dirigeant insuffisant. Pendant plusieurs années, le concours généreux et persévérant des commandants de l'escadre française, les ressources sollicitées de toutes parts, un esprit d'ordre poussé jusqu'aux dernières limites de l'économie, et l'aide de nos sœurs de Damas réfugiées à Beyrouth après les massacres, ont permis de continuer les travaux, de satisfaire aux lourdes charges d'une maison aussi nombreuse, et de mener à bien l'œuvre de Dieu.

Cependant la marche de l'établissement devenait chaque jour plus laborieuse; les ressources extraordinaires de la période de fondation diminuaient chaque année et enfin faisaient complètement défaut. Le choléra de 1865 était une épreuve de plus: quoique notre maison ait été presque épargnée, puisque cette terrible

épidémie n'y a fait que quelques victimes, il fallut donner aux secours une autre destination plus urgente. Les ouvriers étaient dès lors en plein fonctionnement, lingerie, broderie, confection, repassage, fleurs, etc.; ils procuraient de modiques ressources, en même temps que nos jeunes filles y acquéraient une habileté professionnelle qui assurait leur avenir.

En 1875 une nouvelle épidémie de choléra survint, et épargna complètement nos enfants et nos sœurs.

Le nombre des orphelines a été le plus souvent de 260; il a été parfois possible, en serrant les rangs, de l'élever jusqu'à 280 : le nombre serait bien plus considérable, si la maison était en mesure de recevoir toutes celles que sa charité désirerait recueillir, et qui, à son défaut, vont peupler les établissements des protestants, où la place et les ressources ne manquent jamais. Plus de 2,000 jeunes filles ont déjà été élevées dans la maison; sur ce nombre, plus de 100 sont entrées en religion; les autres sont maintenant de bonnes et pieuses mères de famille et font le bien autour d'elles.

Lorsqu'une famille chrétienne du pays est privée de ses chefs et que les enfants sont réduits à la triste condition d'orphelins, les filles nous sont, presque toujours et par une grâce visible, présentées de préférences aux établissements protestants. Pendant bien des années, quand nous pouvions les recevoir, nous avons le cruel chagrin de voir les garçons des mêmes familles conduits dans les maisons tenues par les protestants; la Syrie ne renfermait pas un seul orphelinat catholique de garçons.

Il y avait, à côté de l'orphelinat des filles, un terrain appartenant à une pieuse femme qui, étant à bout de ressources, désirait le vendre. Elle vint le proposer à nos sœurs, mais celles-ci étaient dans l'impossibilité de répondre à ses ouvertures. Elle était pressée par le besoin; les protestants en furent informés, et la pressèrent de leur vendre sa propriété, en lui offrant un prix supérieur à celui qu'elle nous avait elle-même proposé. Cette bonne chrétienne avait promis à la sainte Vierge de ne vendre son terrain qu'aux sœurs; elle refusa les offres des protestants, revint à la charge, pria, supplia, fit de nouvelles conditions plus modérées encore et accorda de longs termes de paiement. Nos sœurs crurent voir dans le concours de ces circonstances la

volonté de Dieu ; le terrain fut acheté. Il n'était séparé que par la rue de l'Orphelinat des filles ; sa destination semblait indiquée, puisque, en y installant un orphelinat de garçons, on pouvait faire fonctionner l'œuvre sous la même direction et avec une économie notable dans les dépenses et les frais généraux.

Un secours, absolument inespéré, nous fut apporté en 1881, époque où se passaient ces événements. M. le capitaine de Torcy, attaché à l'ambassade de France à Constantinople, était alors en mission en Syrie et visitait les principaux établissements de la province. Nos sœurs reçurent sa visite ; il admira tout le bien opéré dans l'orphelinat des filles, qui s'est placé sous le même patronage que M^{re} Lavigerie et a été baptisé du nom de Saint-Charles. On lui fit connaître l'absence complète d'orphelinats de garçons en Syrie, l'utilité d'en établir un, les facilités qui résulteraient des circonstances que nous venons d'exposer : M. de Torcy fut convaincu, il engagea nos Sœurs à adresser au gouvernement une demande de subvention, et promit de l'appuyer de tout son pouvoir. Elles suivirent son conseil et reçurent du gouvernement français, le 12 août 1881, une allocation de 40,000 francs. Les plans furent dressés en vue d'une installation qui se compléterait ultérieurement, mais les fondations ne furent creusées que pour la construction d'une aile ; la modicité des ressources ne permettait pas de faire davantage. On recueillit, pendant la durée des travaux, douze orphelins, qu'on retira pour la plupart des mains des protestants et des musulmans ; et, le 12 décembre 1881, l'orphelinat était ouvert et recevait nos premiers garçons.

Les demandes d'admissions affluaient de toutes parts ; les orphelins atteignirent rapidement le nombre de cinquante-huit, c'est la limite extrême que nous puissions atteindre en l'état de nos constructions. Nos sœurs tiennent à faire de leurs orphelins de bon chrétiens d'abord, mais aussi de bons ouvriers armés d'une profession lucrative, et les cinq ateliers en fonctionnement, menuiserie, cordonnerie, boulangerie, tissage, tailleur, occupent un emplacement assez considérable dans les bâtiments actuels ; ces ateliers grèvent en outre la maison de la charge très lourde d'entretenir les contremâîtres qui, annuellement, ne coûtent pas moins de 5,300 francs. Le travail des enfants donne des résul-

tats très satisfaisants, et cependant il ne produit pas assez pour acquitter la seule charge des contremaîtres. Les orphelins ont fait de grands progrès; ils sont véritablement transformés; les résultats obtenus rendent bien désirable que cet établissement puisse être complété, et ensuite muni de ressources suffisantes.

Nous n'ajouterons qu'un mot. Tout récemment, un riche négociant de Beyrouth, fervent catholique, a fait une enquête soigneuse, et a constaté que, dans cette seule province, les orphelins protestants élèvent dans l'erreur 1,400 orphelins catholiques, qui ne leur sont donnés qu'à regret et à défaut d'asiles, où ils puissent persévérer dans la foi et dans les promesses de leur baptême.

ALEXANDRIE. — MAISON DE LA MISÉRICORDE

Cette grande maison a été, elle aussi, le berceau de toutes nos œuvres dans ce pays; elles ont pris un développement considérable, et atteint un haut degré de prospérité.

Le voyage que fit en Orient, en 1842, M. Étienne, d'heureuse mémoire, alors procureur général de la Mission, le mit en rapport à Alexandrie avec M. de Rosetti, consul de Toscane, et avec M. Pastré, riche banquier français. Il le pressèrent vivement d'envoyer dans cette ville des filles de la Charité pour diriger l'hôpital européen, alors peu considérable, et pour commencer des classes. Cette demande était appuyée par M^{sr} l'évêque d'Alexandrie et par M. Barot, consul de France.

S. A. le khédive Méhémet-Ali, sollicité de son côté, mettait à la disposition du supérieur de la Mission une caserne abandonnée, renfermant une tour dans laquelle on pouvait voir encore la chambre précieuse où sainte Catherine avait été emprisonnée.

En 1844, six sœurs furent envoyées à Alexandrie. Elles résidaient toutes à l'hôpital; le service était à leur charge, et trois d'entre elles allaient faire la classe dans une maison de louage. M^{mes} de Rosetti et Pastré fournirent, pendant plusieurs mois, tous les matins, ce qui était nécessaire pour la nourriture des sœurs et leur entretien. Immédiatement commença l'œuvre des baptêmes, au moyen des visites faites assidûment aux ma-

lades juifs, jusque dans les villages des environs. Dieu seul sait quels ont été les résultats de cette œuvre, qui, depuis quarante ans, a été l'objet de la sollicitude active et constante de nos sœurs.

Les classes avaient pris rapidement un tel développement, qu'une seconde maison, distincte de l'hôpital, dut être formée. C'est la maison de la *Miséricorde*, qui fut installée dans l'immeuble fourni par le khédive et qui fut immédiatement pourvue d'une pharmacie et d'un dispensaire. Dès 1846, après que les travaux indispensables eurent été achevés, huit nouvelles sœurs vinrent donner leur concours à la maison.

Une famille française avait eu la douleur de voir un de ses membres apostasier ; elle voulut accomplir un acte de réparation. Elle put faire sortir du sérail, où on l'avait déjà fait entrer, une petite fille de huit ans, d'origine chrétienne, et supplia nos sœurs de l'élever. D'un autre côté, des dames charitables et chrétiennes achetèrent quelques petites négresses, pour les soustraire à l'épouvantable destinée morale et matérielle qui les attendait, et prièrent aussi nos sœurs de les recevoir : tels furent les commencements de l'orphelinat.

En même temps, grâce au renfort d'ouvrières qui avaient été reçues, il fut possible de satisfaire le vœu de quelques familles chrétiennes, et de commencer l'œuvre du pensionnat de la *Miséricorde*, qui est devenu plus tard si important et si prospère.

En 1847, les Pères de la Terre-Sainte demandèrent à nos sœurs de prendre à leur charge deux petits enfants abandonnés, qu'ils avaient recueillis, et promirent de payer pour eux une petite pension. D'autres suivirent bientôt et l'œuvre des enfants trouvés prit son essor.

Le choléra de 1848 entraîna la suspension des classes ; tout le personnel de la communauté dut se consacrer au soin des malades ; notre sœur Dauphin, la première, y perdit la vie, et ensuite notre sœur Salvan.

Le dispensaire prit dès lors une importance extraordinaire. Le docteur Clot-Bey ne pouvait croire que les médicaments dont on lui annonçait la distribution fussent réellement donnés aux pauvres ; il s'y installa, assista à ses opérations et put constater que cette distribution, faite avec une remarquable économie, dépas-

sait sensiblement les proportions qui lui avaient été annoncées. A partir de ce moment, il fit attribuer au service pharmaceutique un secours annuel de 5,000 francs, qui a été malheureusement réduit ensuite de moitié, quoique la distribution soit devenue plus importante de jour en jour.

En 1849, les dames d'Alexandrie, entraînées par l'exemple et les sollicitations des sœurs, se réunissent en confrérie de dames de Charité : elles leur ont donné, depuis lors, la plus utile assistance dans la visite des pauvres et des malades.

En 1850, on dut séparer les deux œuvres du pensionnat et des orphelines, dont la progression avait été extrêmement rapide ; des constructions nouvelles furent élevées. Cette même année vit installer l'office des enfants trouvés et commencer l'asile.

Le choléra de 1852 nécessita une nouvelle suspension des classes qui, deux mois après, furent réouvertes, et prirent un énorme développement, par suite de l'arrivée d'un grand nombre de familles, appelées en Égypte par les travaux de percement de l'isthme de Suez.

La Miséricorde d'Alexandrie a assisté nos sœurs de Syrie, en accueillant chez elles trente-six orphelines, en 1860, après les massacres ; elle a de plus été chargée alors du service des malheureux, réfugiés en grand nombre dans un vaste local, que Saïd-Pacha avait mis à leur disposition.

On donne volontiers, et justement, dans le monde religieux, à cette maison le nom d'*Hôtel de la Providence*. En effet, elle reçoit, loge et entretient, jusqu'au moment de leur départ, les sœurs des divers ordres religieux de passage à Alexandrie, et qui se rendent où les appellent leur vocation et la volonté de leurs supérieurs. Dans une seule année, elle a reçu ainsi, pendant un temps plus ou moins long, trois cent soixante-cinq sœurs appartenant aux communautés de Saint-Paul de Chartres, de Jésus-Marie de Lyon, de Saint-Maur, de Saint-Joseph de l'Apparition et de Cluny, du Carmel, des Dames de Sion, de Nazareth, du Bon-Pasteur et d'autres encore.

Le collège de la Mission devint vacant ; cette circonstance permit et amena la création de l'œuvre des orphelins, dont nous vous entretiendrons tout à l'heure.

En 1865, le choléra vint de nouveau jeter la désolation dans

la ville; il exigea le concours de toutes nos sœurs qui, après sa disparition, reprirent les autres œuvres interrompues.

Le progrès était constant; chaque année voyait les œuvres se développer. Quelques-unes acquéraient une telle importance, qu'il fallait les détacher de la Miséricorde pour en former des œuvres distinctes.

Nous ne dirons rien des massacres et des incendies de 1882, nous vous en avons entretenus précédemment; nos sœurs, sauf celles de l'hôpital, et les enfants complètement abandonnés qui n'avaient pu être rendus à leurs familles, durent quitter Alexandrie, et furent hospitalièrement accueillis dans plusieurs de nos maisons hors d'Égypte. Quand le calme commença à se rétablir, tout le monde revint, et peu de semaines s'étaient écoulées, que nos œuvres avaient repris leur plein fonctionnement, activé encore par la misère générale, suite nécessaire des événements accomplis.

Nous devons vous exposer cependant un état de choses tout nouveau et dont nous ne pouvons prévoir toutes les conséquences; elles sont dans les mains de Dieu. La prépondérance anglaise, l'influence dominante de la Grande-Bretagne, substituée à celle de la France, ont eu pour corollaires un grand mouvement et des efforts inouïs de la propagande protestante. Des comités nouveaux ont été formés; les diaconesses se sont mises au travail; toutes nos œuvres ont été copiées par elles et tentées avec des ressources très abondantes. Le sentiment général du pays est que les secours auraient été plus équitablement répartis et mieux distribués par les mains de nos sœurs, qui en avaient été jusqu'alors les dispensatrices. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas encore perdu de terrain; mais, dans cette lutte ardente de charité et de propagande religieuse, nos maisons ont grand besoin d'être soutenues. Ces matières touchent de si près à des questions de l'ordre politique, que nous croyons ne pas pouvoir et ne pas devoir insister. Nous avons été parfaitement compris, et votre concours ne nous fera certainement pas défaut, pour nous aider à sortir d'une situation aussi difficile, à l'honneur de la France et de la foi catholique.

En vous entretenant de la maison de la Miséricorde, nous n'avons, avec intention, dit qu'un mot de l'orphelinat des garçons; il mérite, en effet, mieux qu'une simple mention, et nous

devons raconter par quelles épreuves il a passé avant de recevoir sa constitution définitive et de devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Depuis longtemps la grande utilité de la création d'un orphelinat catholique, pour recueillir les garçons d'Alexandrie et du Caire, était reconnue par toutes les âmes charitables, amies de l'enfance et de la foi; les moyens matériels faisaient complètement défaut. Le 27 septembre 1859, une œuvre chère aux fils de saint Vincent, le collège de la Mission dépendant de la maison de nos missionnaires, dut être interrompue par suite de circonstances inutiles à rappeler; cet événement, si malheureux en lui-même, mettait un vaste local à leur disposition. L'hésitation ne fut pas longue; les Pères de Terre-Sainte y conduisirent deux petits garçons abandonnés qu'ils avaient recueillis; quelques autres furent amenés du Caire; un frère lazariste fut mis à la tête du petit troupeau; l'orphelinat était fondé.

Le 1^{er} novembre 1859, il fut décidé que la maison de la Miséricorde serait chargée de la conduite de l'orphelinat, et, à cette même date, trois sœurs vinrent s'y fixer. Quelques jours après, le nombre des orphelins s'augmentait en une seule fois de douze petits garçons, envoyés de Beyrouth par la charitable sœur Gélas et dont les parents avaient été massacrés par les Druses en haine de la religion. — En 1861, l'œuvre comptait trente-cinq enfants entretenus par la Miséricorde. — Dès 1862, il fallut s'occuper de l'instruction professionnelle des orphelins, dont quelques-uns devenaient grands : deux ateliers de menuiserie et de cordonnerie furent installés. — Le choléra de 1865 enleva cinq enfants, et en amena vingt autres dont les parents avaient péri par suite de l'épidémie.

Le rétablissement du collège de la Mission était bien désirable; il devenait imminent. La supérieure de la Miséricorde dut prendre les mesures que la prudence suggérait, pour pouvoir transporter son orphelinat ailleurs, dès que les circonstances l'exigeraient. Des démarches furent faites auprès du khédive; elles ne furent pas repoussées, mais elles ne devaient recevoir que plus tard une solution favorable.

Aussi, quand le collège de la Mission fut réouvert, le 1^{er} octobre 1867, le supérieur dut se résigner charitablement à conserver les orphelins, non sans préjudice pour l'œuvre qu'il recom-

mençait, et qui se chargeait de l'éducation des enfants des meilleures familles chrétiennes du pays.

Cet état de choses était nécessairement provisoire ; il fallait y mettre un terme. De nombreuses démarches furent faites pour trouver un local. Le but à atteindre était d'une réalisation difficile, dans une ville où les loyers atteignent des prix exorbitants. Enfin, un riche banquier, M. Anthoniadis, consentit à louer moyennant 5,000 francs par an, un immeuble qui n'était autre que l'ancien arsenal. Il fallait malheureusement faire des travaux importants, se procurer le matériel et le mobilier, et pourvoir au loyer. Le ministre des finances, Chérif-Pacha, donna la première année de location. Une quête eut lieu dans la colonie européenne, elle produisit une somme importante. On fit des efforts inouis, et, le 1^{er} octobre 1868, les orphelins prirent possession de leur maison. Elle était éloignée de la Miséricorde de dix minutes : c'est dans ce dernier établissement qu'on préparait la nourriture et que se trouvaient les offices accessoires ; la supérieure passait chaque semaine une journée entière à l'orphelinat. Cette situation n'était donc encore que provisoire. Les démarches auprès du khédivé furent reprises, ou, pour mieux dire, continuées d'une manière plus pressante ; et, enfin, il fit en 1870 la concession d'un terrain situé au quartier de Cartouche, et, plus tard, d'une somme de 50,000 francs au moyen de laquelle on devait commencer les constructions. C'est cette même année que l'orphelinat fut constitué en maison particulière, à raison de son importance et du nombre considérable d'œuvres dont la Miséricorde était surchargée.

Le terrain donné par le khédivé ne pouvait être employé ; il était fort éloigné de la Mission. Or, le concours quotidien, assidu, des missionnaires lazaristes était absolument indispensable pour les offices, le catéchisme des petits, les instructions à faire aux grands en vue de maintenir et fortifier en eux l'esprit religieux. On fit de nouvelles recherches, et l'on finit par trouver un terrain convenable, dont le prix fut à peu près couvert par la vente de celui qui avait été donné par le khédivé. Les 50,000 francs d'allocation servirent à commencer les constructions, mais il fallut s'arrêter avant leur achèvement, les ressources étant épuisées. Un appel fut de nouveau adressé à la charité

publique : il produisit une somme assez considérable, qui permit d'achever le gros du bâtiment ; on s'installa enfin dans la maison ; le sol n'était pas pavé, les murs non crépis, l'escalier du dortoir non muni de rampes d'appui, mais on avait les offices indispensables, dont manquait la maison Anthoniadis, et particulièrement la cuisine.

La salle qui sert de chapelle a été bénite le 20 septembre 1875, et, depuis lors, la maison s'est terminée peu à peu. Le nombre des enfants s'élève à soixante-quinze, et le résultat désiré a été obtenu ; l'éducation morale et chrétienne des enfants et leur apprentissage ne laissent rien à souhaiter, ce dont, après Dieu, il faut rendre grâces à nos missionnaires, à nos sœurs et à de zélés collaborateurs.

Nous vous avons fait connaître, dans un précédent rapport, les dangers que l'orphelinat a courus pendant les événements de 1882, le départ de nos sœurs et de leurs orphelins, leur séjour à Beyrouth, l'assistance charitable qu'ils y avaient rencontrée. Lorsque les circonstances le permirent, tout le personnel de la maison est rentré à Alexandrie, et, depuis lors, la marche de l'établissement a été on ne peut plus satisfaisante.

L'œuvre reçoit maintenant son couronnement. Les orphelins de l'origine, dont nous avons vu les tribulations et la vie presque ambulante de maison en maison, et qui ont à peine connu l'asile stable de leurs heureux successeurs, sont devenus de jeunes ouvriers indépendants ; leur existence est assurée par de bonnes professions ; ils conservent fidèlement, presque tous, le souvenir des utiles et chrétiennes leçons qu'ils ont reçues : le dimanche ils reviennent à la maison se retremper dans la vertu ; ils apportent à nos sœurs une assistance matérielle qui a son prix, et ils forment un véritable patronage.

Ce rapport doit avoir des bornes ; c'est pourquoi nous vous dirons un mot seulement de nos provinces d'Abyssinie et de Perse.

ABYSSINIE.

La situation est très difficile en Abyssinie ; nos établissements subiront, d'un jour à l'autre, d'une façon très utile ou très préjudiciable, le contre-coup des événements de l'Égypte et du Soudan.

Tour à tour l'espoir et l'anxiété calmaient ou redoublaient, en ces derniers temps, nos alarmes au sujet de nos missionnaires et de nos sœurs de Kéren. La cession au roi Jean par l'Égypte, ou plutôt par l'Angleterre, de toutes ces provinces qui avaient été autrefois conquises sur l'Abyssinie, a failli être fatale à la mission dont le centre est établie à Kéren. La population de cette ville, à la nouvelle de la prochaine exécution du traité de l'amiral anglais Hewet, a pris la fuite. Les uns sont rentrés en Abyssinie, d'autres ont pris le chemin de Massawah ; nos missionnaires et nos sœurs demeurèrent à peu près seuls dans cette ville qui, abandonnée par ses habitants, est une proie pour les tribus révoltées.

Dans ses dernières lettres, M^{re} Touvier nous apprenait que l'église avait été en partie pillée et les vases sacrés volés ; que les événements devenaient de jour en jour plus menaçants et que, malgré tous les dangers auxquels ils étaient exposés, tous, missionnaires et sœurs voulaient rester à leur poste d'honneur. M. le supérieur général crut que le moment était venu de se retirer ; il fit télégraphier à Monseigneur de revenir avec tout son monde à Massawah. Avec anxiété nous attendions des nouvelles de nos chers Abyssins quand nous reçûmes, ces jours derniers, ce télégramme : *Johannès approche avec armée de Kéren, désire voir Monseigneur, sœurs non parties. Roi veut elles restent Abyssinie.* Mais, depuis, il a fallu céder à la nécessité : tous sont partis, excepté deux prêtres et trois frères coadjuteurs.

Inutile de vous dire, Messieurs, que l'allocation, déjà si minime, pour cette Mission si pauvre et si éprouvée, sera loin de suffire pour faire face à toutes les charges qui pèseront sur elle, après tous ces douloureux événements : nous vous prions instamment de vouloir bien élever le chiffre de votre allocation.

PERSE.

En Perse, nos progrès continuent ; ils sont favorisés par une disposition remarquable des populations, même dissidentes, à venir à nous, mais ils sont entravés par l'ignorance du clergé local et par les difficultés inhérentes à la constitution politique du pays.

Notre confrère, M. Bedjan, a entrepris une œuvre considé-

nable, la publication du Bréviaire chaldéen. Cette œuvre, encouragée par la cour de Rome, promet d'être aussi féconde et aussi utile qu'elle est longue, difficile et dispendieuse. Au point de vue littéraire, historique et scientifique, cette œuvre offre le plus grand intérêt. Elle exercera une influence considérable sur le clergé local, qui sera mis en possession du moyen de dire les offices, de s'éclairer sur la liturgie et de remplir avec quelque dignité les fonctions du sacerdoce. Son influence médiata sur les populations promet d'être également très grande et très heureuse, car c'est l'ignorance extrême du clergé local qui devient, dans ces régions, le principal et, nous dirions volontiers, le seul obstacle au progrès de la foi dans les âmes.

CHINE.

Pour ne point abuser de votre bienveillance, nous terminons ce rapport trop long, plus long que d'habitude, par un mot sur nos Missions de Chine. Nous nous proposons d'être courts. Car la plupart des feuilles publiques, en première ligne le *Journal des Missions catholiques*, renseignent largement ceux qui s'intéressent, à quelque point de vue que ce soit, aux événements qui se passent actuellement dans l'extrême Orient.

Dans toutes nos Missions de Chine, sœurs et missionnaires se tiennent sur le qui-vive, les populations se montrant de plus en plus surexcitées; toutefois des nombreuses lettres que nous recevons, nous détachons un fait qui est peut-être à noter dans l'histoire des Missions de Chine; bien entendu nous ne voulons parler ici que des provinces où notre Congrégation est établie; ce fait, le voici: au milieu de cette effervescence générale du peuple contre tout ce qui est Européen, les mandarins, extérieurement, par leurs paroles, ne sont pas généralement les ennemis acharnés des missionnaires et du nom chrétien. Il en est même qui ont mis en sûreté, chez eux, nos confrères menacés et poursuivis par la foule, les ont revêtus de leurs propre vêtements pour tromper la foule et les ont secourus de leur argent! D'où nous vient cette protection inattendue? Je l'ignore, mais je tiens à constater ce fait officiel, qui ne s'était point produit en Chine depuis la grande et malheureuse question des rites chinois.

Au Tché-kiang, province qui avoisine Fou-tchéou et Formose, malgré une certaine bienveillance de la part des mandarins, nous avons eu là non seulement des appréhensions et des alarmes, mais de véritables désastres à subir. Depuis le commencement des hostilités entre la France et la Chine, nos missionnaires et nos sœurs de cette province ont dû prendre des précautions pour éviter peut-être de lugubres malheurs. En ces derniers temps, la population devenait de plus en plus menaçante; elle entourait les résidences et les églises, lançant sur les toits des pluies de pierres et d'immondices, cherchant à enfoncer les portes, etc. A Wenchow, la populace fit plus encore, elle s'élança sur l'église, la pilla ainsi que la résidence, puis se mit à la poursuite du missionnaire pour le faire mourir. Celui-ci était moins éloigné qu'elle ne le croyait : ne le trouvant pas, elle incendia la maison, l'église et l'orphelinat. Le missionnaire était caché non loin de là; il entendait, au milieu du crépitement de l'incendie, les vociférations de la foule qui criait : Mort aux Européens! C'est ainsi que dans quelques heures ce magnifique établissement, qui avait été une des dernières et des plus chères œuvres de M^{sr} Guierry, fut la proie des flammes.

Grâce à l'intervention bienveillante du Tao-tai, notre confrère eut la vie sauve.

Ce qui vient d'arriver à Wenchow peut se reproduire dans toute autre partie de la province où nous avons des établissements.

M^{sr} Reynaud fait, en ces tristes conjonctures, un rude apprentissage de la vie d'un évêque missionnaire.

Ailleurs, nous avons été fort peu inquiétés. Sans doute, il y a un temps d'arrêt dans les œuvres, les esprits sont surexcités. Si cet état de représailles continue encore longtemps, les plus grands malheurs sont à craindre.

Je ne puis terminer ce rapport, sans vous rappeler, Messieurs, la perte douloureuse que notre Congrégation a faite, le 24 mai de cette année, en la personne de M^{sr} Louis-Gabriel Delaplace, vicaire apostolique de Péking. Monseigneur était âgé de soixante-quatre ans et quatre mois. Il est resté trente-huit ans en Chine, dont six au Honan, comme simple missionnaire, deux au Kiang-si, seize au Tché-kiang, quatorze au Tché-ly, sept ans comme vicaire apostolique. Il atteignait sa trente-deuxième année d'épis-

copat. Il m'est impossible d'énumérer le bien ardemment poursuivi et opéré par ce vaillant et infatigable missionnaire. Qu'il me suffise de vous dire, Messieurs, pour vous indiquer l'influence de Monseigneur dans ce pays, qu'il était un des trois seuls Européens à qui l'empereur de Chine ait accordé une décoration. M^{re} Delaplace a eu pour successeur M^{re} Tagliabue, qui vient d'être transféré de Tcheng-ting-fou à Péking.

Il est temps de conclure cet aperçu de nos travaux en Orient. Nous ne pouvons que le répéter : Toutes nos œuvres, toutes nos maisons dans l'Orient sont parvenues à la limite extrême de ce qui peut être fait avec les ressources dont elles disposent ; au moyen de la continuation de vos subsides ordinaires, nous ne pouvons attendre d'elles que le maintien du *statu quo* et la continuation pénible de l'état de choses existant.

Considérez avec nous combien les progrès seraient faciles aujourd'hui, avec des œuvres éprouvées, florissantes, accréditées, entourées de vénération et d'amour ;

Considérez qu'en dehors de vos allocations, nos maisons ne vivent qu'au moyen de ressources créées et trouvées sur place ;

Considérez bien que la communauté ne fait rien et ne peut rien faire pour elles, en dehors de quelques rares dons toujours motivés par des circonstances exceptionnelles ; et si cela vous est possible, vous multipliez vos générosités.

Vous nous permettrez ainsi, non plus seulement de continuer le bien que nous faisons, mais de l'augmenter considérablement : nous recueillerons alors les fruits abondants des efforts continuels faits par nos ouvriers dans le passé, et de la généreuse assistance que depuis tant d'années vous donnez aux œuvres de saint Vincent.

Nota. — Ce rapport, déjà bien long, ne renferme néanmoins qu'une partie des renseignements concernant les maisons de la Mission et celles des filles de la Charité en Orient : il sera complété l'année prochaine.

ŒUVRES DES PRÊTRES DE LA MISSION

NOMS DES MISSIONS	POPULATION			Conversions d'infidèles ou d'hérétiques dans l'année.	CLERGÉ		Églises ou chapelles
	Catho- liques.	Héré- tiques.	Infidèles.		Mission- naires étrangers	Prêtres indigènes	
Abyssinie.	12,000	3,000,000	50,000	300	Miss. 14 Sœurs 12	25	13
Égypte.					Miss. 3 Sœurs 42		
Constantinople.	23,000 latins.				Miss. 25 Sœurs 120		23
Perse.	9,515	55,000	7,000,000	130	Laz. 11 Arm. 3 Sœurs 16	40	42
Santorin.	600	15,000			Miss. 4 Sœurs 14	10	
Smyrne.					Miss. 14 Sœurs 57		
Syrie.					Miss. 24 Sœurs 93		
Kiang-si sep- tentrional.	15,387			788	Miss. 14 Sœurs 6	15	86
Kiang-si méri- dional.	5,184			474	Miss. 7	8	28
Tché-kiang.	6,291			539	Miss. 11 Sœurs 27	10 Sœurs chinoises 7	80
Tché-ly sep- tentrional.	33,580			1,289	Miss. 26 PP. trap- pistes 8 Sœurs 33	31 Sœurs chinoises 45	232
Tché-ly occi- dental.	25,035			1,446	Miss. 16 Sœurs 7	19 Sœurs chinoises 32	176

DES FILLES DE LA CHARITÉ EN ORIENT

SÉMINAIRES, COLLÈGES ÉCOLES, HÔPITAUX et autres établissements dans chaque diocèse ou vicariat.	OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT DE CHAQUE MISSION
Séminaire. — 3 petits orphelinats. — Ecoles. — Imprimerie.	Situation très difficile; persécutions continuelles. Actuellement toutes les tribus autour de Kéren, centre de la mission, sont en révolte; elles se sont livrées aux partisans du Mahdi.
Hôpital. — Miséricorde. — Orphelinats. — Enfants trouvés. — Ecoles. — Dispensaires.	On s'efforce de rétablir petit à petit les œuvres qui existaient avant le bombardement. Les indemnités promises, sans lesquelles la mission ne pourrait se rétablir, sont encore à venir.
Collège de Saint-Benoît. — Hôpitaux. — Orphelinats. — Miséricorde. — Dispensaires. — Ecoles nombreuses. — Ecole normale de filles bulgares à Salonique.	La cornette des filles de la Charité est plus respectée que jamais dans les rues de Constantinople. — D'après Mgr le délégué, sans les sœurs on ne ferait rien en Orient : elles tiennent haut le drapeau de notre foi par leur zèle et leur charité.
Séminaire. — Ecole normale. — 94 écoles. — 5 orphelinats. — Dispensaires. — Hôpitaux. — Imprimerie.	Etat général prospère. Le schah est bienveillant pour les missionnaires. Grande lutte contre les protestants, qui reçoivent l'or anglais, américain et aussi allemand.
Hôpital. — Dispensaire. — Ecoles. — Un orphelinat de garçons et un de filles.	Mission très pauvre. Sans l'allocation ordinaire, les œuvres seraient perdues : les sœurs ne trouvent dans cette île absolument aucune ressource.
Collège. — Ecoles. — Hôpitaux. — Orphelinats. — Dispensaires.	Situation des sœurs comme à Beyrouth et à Constantinople. Nous commencerons définitivement l'année prochaine la construction d'un nouveau collège.
Collège. — Hôpitaux. — Orphelinats. — Miséricorde. — Dispensaire. — Ecole normale de filles.	Au collège d'Antoura, les élèves arrivent encore en si grand nombre qu'on est obligé d'en refuser. — Les filles de la Charité ont charge, à peu près seules, à Beyrouth, Damas, Tripoli, de tous les pauvres.
Séminaire. — Collège. — Ecoles. — Hôpital. — Dispensaires.	Mission pauvre et difficile. Cependant, grâce à Dieu, depuis une dizaine d'années, le nombre des chrétiens a plus que doublé.
Ecoles. — Catéchuménat. — Pharmacie.	Mission, à ses débuts, par conséquent difficile. Cette année, les espérances des missionnaires de tout le Kiang-si ont été déçues : ils attribuent ce peu de succès à la crainte qu'inspire le passage continu des soldats pour le Midi.
Séminaire. — Ecoles. — Pharmacies. — Petits hôpitaux destinés à guérir les fumeurs d'opium.	De nos missions de Chine, c'est la plus éprouvée par la guerre. La résidence de Wenchow a été livrée aux flammes. Les sœurs, par mesure de précaution, ont dû céder devant les menaces des populations et quitter momentanément leurs œuvres. Missionnaires et sœurs français se trouvent actuellement à Kampo, le port de Ning-pô, pour se rendre à Shanghai en cas de danger imminent.
Petit et grand séminaire. — Collège. — Ecole normale de filles. — Pensionnat. — 3 hôpitaux. — Dispensaires. — Pharmacie. — Imprimerie. — Trappe.	Une des plus importantes et des plus florissantes missions de Chine. La mort de Mgr Delaplace et la guerre ont empêché les missionnaires de récolter tous les fruits spirituels qu'espérait leur zèle.
Petit et grand séminaire. — Ecoles. — Pensionnat pour former des maîtresses d'école. — Hôpital. — Pharmacies.	Belle mission. Œuvres de plus en plus croissantes. Le départ de Mgr Tagliabue pour Pékin sera une épreuve pour cette mission.

LE VÉNÉRABLE PERBOYRE

OU EN EST LA CAUSE DE SA BÉATIFICATION

On s'occupe à Rome, comme chacun sait, de la cause de notre vénéré confrère. Durant l'année qui vient de finir, sur les instances de notre procureur auprès du Saint-Siège, l'avocat Ferdinand Morani a fait une nouvelle information sur le martyr du serviteur de Dieu et sur les miracles qui ont été obtenus par son intercession. La pièce a été imprimée et doit être présentée à la congrégation des Rites. Elle n'est que le résumé, très fort en raisons, de toutes les informations précédentes; on n'a qu'à la lire avec attention pour se convaincre qu'il ne manque rien au martyr du vénérable Perboyre et qu'il réunit toutes les conditions d'un véritable martyr. L'avocat y prouve aussi que les signes ou miracles opérés par son intercession sont plus que suffisants, pour établir que Dieu a voulu glorifier son serviteur. Nous croyons utile, pour ne pas dire nécessaire, de mettre sous les yeux des membres de la double famille de saint Vincent une courte analyse du travail de M^{sr} Morani, travail révisé par Sa Grandeur le vice-promoteur de la foi, assesseur de la congrégation de Rites. Personne ne doute que le vénérable Perboyre ne soit, dans un temps plus ou moins rapproché, mis par l'Église au nombre des bienheureux et même au nombre des saints. Mais pourquoi ne hâterions-nous pas, par nos prières, le jour où cette gloire sera accordée à ce digne enfant de saint Vincent, en mettant sous les yeux de nos confrères et de nos sœurs l'analyse succincte du travail de l'avocat de la cause?

On sait que Grégoire XVI, ayant appris que notre confrère avait été fait prisonnier par les païens, recommanda à tous ceux qui le pourraient de prendre acte de tous les incidents de cette captivité; manifestant l'intention, si le martyr était consommé, de favoriser l'introduction de la cause dans le plus bref délai. Le Souverain-Pontife n'oublia pas sa promesse, et, en 1843, après le temps nécessaire pour recueillir les témoignages, il signa le décret

qui introduisait la cause de béatification du serviteur de Dieu. C'est le premier acte officiel du Saint-Siège, et dès lors, notre martyr put être qualifié de Vénéral. Maintenant donnons une idée de la dernière information proposée par l'avocat Morani.

En 1862, 22 juillet, la cause, instruite d'abord en Chine par le vicaire apostolique du Hou-quan, et puis à Rome par les ordres du Souverain-Pontife, fut proposée à la Sacrée-Congrégation. Quoique cette enquête ne laissât rien à désirer, une autre fut ordonnée, en vertu des lettres rémissoriales, envoyées, dès 1855, au vicaire apostolique de Hou-quan. Comme on ignorait encore si l'enquête avait eu lieu, l'affaire fut suspendue et de nouvelles lettres rémissoriales furent expédiées au même vicaire apostolique ; mais, sur ces entrefaites, le vicariat avait été divisé en deux : l'un, dit le vicariat du Ho-nan, et l'autre, du Hou-pé. Alors intervint un décret de la Sacrée-Congrégation, décidant que les lettres devaient être considérées comme envoyées aux deux vicaires apostoliques. A cause de la distance des lieux, de la condition des témoins, plusieurs prescriptions ne purent pas être observées, telles qu'elles sont exigées dans le droit canon ; il y fut dérogé en quelques points, conformément aux instructions du promoteur de la foi. Les vicaires apostoliques se mirent à l'œuvre avec le plus grand zèle, et, en 1870, ils envoyèrent à Rome leurs informations.

Or, il advint que ces pièces importantes furent égarées, sans doute à cause des troubles et des agitations politiques. On eut beau les chercher, il fut impossible de les retrouver.

Alors le postulateur écrivit en Chine, pour qu'on en envoyât une nouvelle copie à Rome ; l'original était resté entre les mains des vicaires apostoliques. Ces nouvelles pièces arrivèrent ; mais, quand on les lut, on trouva les premières qui avaient été perdues. A la demande du postulateur, le Saint-Père accorda que la Congrégation constatât la validité de ce procès dans une congrégation préparatoire, et qu'on y discutât aussi la validité du procès sur les miracles opérés par l'intercession du Vénéral. La validité du procès fut reconnue par la congrégation, et le Saint-Père confirma la décision de cette congrégation.

Ce nouveau procès, qui s'était fait longtemps attendre, est on

ne peut plus favorable à la cause, comme le montrent les paroles du promoteur de la foi : « Qu'il me soit permis de me féliciter et de me réjouir de ce que ce nouveau procès avance beaucoup cette très belle cause », *præclarissimæ huic causæ*. Dans cette information, nous voyons que presque tous les témoins étaient oculaires; les uns ont été les compagnons de voyage et de captivité du Vénérable, d'autres ont été cités aux divers tribunaux; plusieurs ont souffert avec lui la rigueur des prisons et ont été condamnés à l'exil en sa présence, parce qu'ils étaient Chinois. L'un, qui a été exilé pour la foi, lorsque notre Vénérable a été condamné à mort, a signé son témoignage. Les paroles du promoteur de la foi ont le plus grand poids et font espérer que bientôt il nous sera permis de rendre un culte public à notre vénérable confrère.

M^{re} Morani commence son information à compter du départ du Vénérable pour la Chine; il ne dit rien de son enfance, de ses études, ni même des divers emplois qu'il a remplis avant cette époque.

Nous savons tous que la jeunesse de M. Perboyre a été, constamment, on ne peut plus édifiante, et que sa conduite dans la Congrégation, avant son départ pour la Chine, a été, non seulement irréprochable, mais digne de l'admiration de tous ceux qui en ont été les heureux témoins : chacun voyait en lui un vrai saint. M. Joseph Girard entra dans la compagnie à l'âge de quarante ans. M. Perboyre exerçait alors les fonctions de directeur du Séminaire, qui est comme le noviciat de notre Congrégation. Le respectable M. Girard, après quelques semaines de séminaire, disait : « Il y a longtemps que je cherche un saint, je l'ai enfin trouvé, c'est M. Perboyre, et je ne doute pas qu'il ne soit mis un jour au nombre des saints par l'Église. » Alors rien n'annonçait qu'il obtiendrait la palme du martyr, mais aussi on ne découvrirait rien dans sa vie qui pût nuire à sa cause. Au contraire, il a toujours joui d'une grande réputation de piété, et, quoiqu'il fût encore assez jeune, nos supérieurs le crurent très digne de former à l'esprit de leur état les jeunes gens qui se présentent pour entrer dans la famille de saint Vincent.

M. Perboyre quitta la France au mois de mars 1835, pour

aller travailler au salut des Chinois. Des témoignages sans nombre attestent, en effet, que l'unique motif de son départ fut le désir de sauver les âmes de ces pauvres infidèles, et de travailler à la sanctification des chrétiens, malheureusement trop peu nombreux, qui vivent dans cet immense pays, encore presque entier dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Après quelques mois passés à Macao pour étudier la langue, M. Perboyre partit pour l'intérieur de la Chine; et, dès qu'il fut arrivé au lieu de sa mission, il se mit à travailler, avec le zèle le plus ardent, à prêcher la doctrine chrétienne, à convertir les pécheurs, à exciter la ferveur des âmes, à faire rentrer dans le chemin de la vertu ceux qui s'en étaient éloignés. Il avait résolu de ne se donner aucun repos; de ne se laisser jamais arrêter, ni par la faiblesse de sa santé, ni par le poids des fatigues auxquelles il se condamnait en courant d'un village à l'autre; il ne craignait rien, pas même la mort, rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait d'aller au secours des âmes. C'est ce qu'attestent tous ceux qui ont eu des rapports avec lui. Il s'accommodait aux autres avec une charité qui ne se démentait jamais. « Toujours doux, dit un témoin, toujours affable, il était même gai; il faisait un égal accueil aux riches, aux pauvres, aux savants et aux ignorants, il quittait tout pour se rendre aux désirs des chrétiens. Les païens eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'admirer sa modestie. » L'un d'entre eux l'ayant vu passer, sans le connaître, dit aussitôt : « C'est un homme admirable de modestie et de gravité. »

De la province du Ho-nan, M. Perboyre passa dans celle du Hou-pé. Il s'y fit également admirer par l'ardeur de son zèle et par son éminente sainteté. « Il aimait beaucoup les chrétiens, disent une foule de témoins, et leur rendait tous les services possibles dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel. Il était très compatissant, très sensible aux misères des chrétiens, quelles qu'elles fussent. » — « Rigide observateur lui-même des commandements de Dieu et de l'Église, dit un témoin, il ne cessait d'agir pour que les chrétiens y fussent eux-mêmes fidèles. »

Après avoir parlé du zèle avec lequel le vénérable serviteur de Dieu exerçait le saint ministère, l'avocat en vient à parler de

l'héroïcité de ses vertus, avant d'en venir à son martyre, et il prouve, par une foule de témoignages, qu'il n'y a pas de vertu apostolique que notre vénérable n'ait portée jusqu'à l'héroïsme. Il possédait au plus haut degré les vertus théologiques et les vertus cardinales.

La foi a paru dans son ardent désir de la communiquer à ceux qui ne l'avaient pas, et de la perfectionner, de la fortifier dans les autres, de la propager partout. C'était, pour ainsi dire, son unique passion. Quand il ne prêchait pas, ou qu'il cessait de catéchiser, il priait, et son attitude durant la prière était tout angélique : tous en étaient grandement édifiés. C'est ce qu'ont attesté une foule de chrétiens.

Son espérance se manifestait dans toute sa conduite. Il ne s'appuyait que sur Dieu, lui gardant toujours une entière confiance et ne comptant pas sur les moyens humains. Loin de rechercher le bonheur de ce monde, il ne désirait d'autre félicité que celle dont jouit la bonne conscience. Son union constante avec Dieu édifiait tout le monde. Quand il priait, tantôt debout, tantôt à genoux, il était si absorbé que rien d'extérieur ne pouvait le distraire.

Son immense charité ne se faisait pas seulement remarquer par la ferveur de ses prières ; elle se montrait aussi par les saintes angoisses, dont son cœur était déchiré, quand il était témoin de l'offense de Dieu. Une des choses qui le firent le plus souffrir pendant sa captivité, ce fut l'apostasie de quelques chrétiens, qui, pour se soustraire aux tourments, renoncèrent à la religion. Deux témoignages en font foi.

Quand on aime Dieu, on aime le prochain ; aussi un témoin déclara-t-il que le Vénérable était plein de tendresse et de miséricorde ; que, quand il n'avait pas de quoi faire l'aumône, il donnait même ses habits, se dépouillant pour revêtir les membres de Jésus-Christ.

M. Perboyre se distingua aussi par la pratique parfaite des vertus cardinales. « S'il n'avait été éminemment prudent, dit l'avocat, ses supérieurs ne lui aurait pas confié la direction du séminaire interne, quoiqu'il n'eût que trente-deux ans ; » et l'on sait, dans la Compagnie, qu'il justifia la confiance dont il

avait été honoré et que sa direction fut extrêmement prudente.

Il fut aussi juste jusqu'à l'héroïsme. Rigide observateur des lois divines et humaines, il se serait reproché comme un crime le moindre tort fait au prochain. Un témoin affirme qu'il n'a jamais ouï dire qu'on ait remarqué un défaut, même léger, dans le Vénéral; c'est ce qu'ont assuré les habitants d'une maison, dans laquelle il allait souvent pour fuir la persécution; beaucoup d'autres chrétiens ont rendu le même témoignage.

Quant à la tempérance, il fut admirable : on ne le vit jamais s'accorder une satisfaction inutile, jamais il ne se permettait de paroles oiseuses. « J'ai servi le Vénéral durant tout un mois, dit un témoin, je l'ai toujours vu plein de douceur, évitant toute vivacité, toujours réservé, mortifié dans sa nourriture, dans son maintien et dans son extérieur. Jamais, hors des repas, il ne se permettait ni aliment ni boisson, pas même une goutte d'eau; quand il n'exerçait plus son ministère, il ne quittait pas sa chambre, où il était toujours occupé à prier, à lire, à méditer. » — « Il s'imposait de rudes mortifications corporelles, dit un autre témoin, il jeûnait plusieurs fois la semaine et, dans ses habits de dessous, l'on trouvait les traces des macérations auxquelles il se condamnait. » M. Perboyre vécut toujours pur comme un ange, il usa néanmoins toujours de la plus grande réserve. Sa modestie frappait tous les yeux; il ne s'accordait jamais un regard inutile. Ses rapports avec les personnes du sexe furent d'une délicatesse parfaite; et il ne les voyait que par nécessité et toujours dans les endroits autorisés par les règles de l'Église.

Faut-il demander si le Vénéral avait la vertu de force; toute sa conduite prouve qu'il la possédait au plus haut degré de perfection. Malgré la faiblesse de sa santé, il a voulu se consacrer au ministère de la plus pénible des missions. Il a entrepris des voyages très fatigants, et, dans l'exercice de son ministère, il ne reculait devant aucune fatigue ni travail, ne se donnant jamais un moment de repos. Mais il a fait briller surtout l'héroïcité de la vertu de force pendant sa longue captivité. Au milieu des tourments les plus cruels, il est toujours resté comme impassible, supportant avec courage, pour la gloire de Dieu, les plus affreux supplices et la mort même; il a vérifié les paroles de saint Cyprien :

Sacerdos Christi occidi potest vinci non potest. « Sa force et son courage, disent plusieurs témoins, provoquaient l'admiration même de ses geôliers païens. »

L'avocat termine son rapport sur la vie et les vertus du serviteur de Dieu, par le témoignage du vicaire apostolique du *Hou-pé* dans les lettres adressées aux congrégations romaines : « Le Vénérable, dit-il, d'après tous ceux qui l'ont connu, paraissait toujours en méditation; il parlait peu et ne disait que ce qui était nécessaire, ayant les yeux baissés, surtout en présence des femmes, qu'il ne voyait d'ailleurs que lorsque les affaires de la Mission l'exigeaient. Il s'imposait de rudes pénitences et accablait son corps de beaucoup d'austérités; l'on en trouvait la preuve quand on avait à soigner ses vêtements. A l'autel, c'était plutôt un ange qu'un homme; enfin, tous affirment qu'ils n'ont jamais trouvé un prêtre si saint et si édifiant. » Et il ajoute que, lorsqu'il vit le Vénérable pour la première fois, quand il fut témoin de son maintien dans l'église, de sa modestie en toutes ses paroles, il s'écria : « Le Vénérable Perboyre devra être canonisé, même sans subir le martyre : *Venerabilem servum Dei Perboyre absque martyrii merito ob ejus virtutes, altaris honoribus esse dignum.*

MARTYRE DE M. PERBOYRE.

Après avoir prouvé si victorieusement que notre Vénérable possédait à un très haut degré toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques, l'avocat Morani en vient à la question du martyre : « M. Perboyre a-t-il été vraiment martyrisé pour la cause de la foi, et son martyre a-t-il toutes les conditions que l'Église exige, avant de placer sur nos autels un des athlètes de la foi? »

Ici les preuves surabondent, les témoignages les plus irrécusables attestent qu'en effet notre Vénérable a subi un martyre, qui n'est en rien inférieur à celui des martyrs les plus célèbres de la primitive Église.

D'abord, quand le serviteur de Dieu pénétra dans la Chine, il existait une loi qui condamnait à mort tous les chrétiens européens, et à l'exil tous les chrétiens chinois; elle avait été portée

par l'empereur Kieng-lung, en 1784. C'est ce qu'affirment beaucoup de témoins, plusieurs même disent l'avoir lue. En vertu de cette loi, bien des chrétiens avaient été condamnés à mort ou à l'exil, et, en particulier, nous savons que, par l'application de la même loi, M. Clet, notre Vénérable confrère, fut condamné à la strangulation, en 1820. Néanmoins, pendant les trois ans de séjour du Vénérable dans les provinces du Ho-nan et du Hou-pé, les chrétiens furent assez tranquilles ; mais, tout à coup, sans qu'on s'y fût attendu, la persécution se déclara. Un malheureux chrétien, qui était catéchiste, fut saisi, et pour éviter les tourments et l'exil, il fit connaître aux mandarins les lieux où résidaient des chrétiens ; il leur dit qu'il y en avait un grand nombre, avec plusieurs missionnaires, dans l'endroit où se trouvait le Vénérable Perboyre. Des ordres furent donnés, des recherches furent prescrites, comme l'affirment plusieurs témoins, et une troupe de soldats fut dirigée vers la résidence de nos missionnaires. Ceux-ci prirent la fuite ; aucun n'aurait été arrêté, sans la trahison du chrétien que le Vénérable avait pour guide, et qui, pour trente taëls, le livra aux persécuteurs. Toutes les circonstances de ce qui a précédé, accompagné et suivi son arrestation, sont établies par des témoins oculaires. L'auteur de la trahison était un néophyte appelé Kium-lao-san. Le Vénérable fut pris avec quelques chrétiens, cachés comme lui dans la forêt. L'un de ces chrétiens proposait de résister par la force ; mais le Vénérable serviteur de Dieu, se rappelant la conduite de Notre-Seigneur, l'en dissuada, et ce chrétien s'abstint, en effet, de toute résistance.

Dès son arrestation, le Vénérable eut à subir toute espèce de mauvais traitements : on lui arracha ses habits, et on le couvrit un peu de quelques méchants haillons ; on le frappa rudement sur les épaules, et, plus tard, il fut comme roué de coups par les soldats, ainsi que l'atteste un témoin oculaire ; il fut chargé de chaînes et traité très cruellement. Mais, disent les témoins, sa patience ne se démentit jamais, et son courage fut inébranlable. Quand il arriva au village de Kuam-in-tam, il fut cité au tribunal du mandarin, qui lui demanda s'il n'était pas un Européen, le propagateur de la fausse secte des chrétiens ? Le serviteur

de Dieu, sans craindre les cruels traitements qu'il allait s'attirer, répondit : « Je suis Européen et missionnaire catholique. » Le mandarin irrité le fit charger de nouvelles chaînes et l'isola de tous ses compagnons d'esclavage; il le confia à la garde de personnes riches, parce qu'il craignait que les gardiens ordinaires ne fussent corrompus par l'argent que pourrait leur donner le prisonnier.

Le lendemain, il fut ordonné aux soldats de le conduire à Ku-kieng. La distance était considérable, et déjà M. Perboyre avait été bien affaibli par les mauvais traitements dont on l'avait accablé; on croyait qu'il lui était à peu près impossible de faire le trajet à pied.

Un infidèle, nommé Lieu-kiun-lin, fut touché de compassion, et, en ayant obtenu la permission, il le fit transporter, à ses frais, à la ville où il devait se rendre. Plus tard l'on verra que le Vénérable sut témoigner sa reconnaissance à ce païen compatissant. Toutes ces choses sont prouvées par plusieurs témoignages *de visu*.

A Ku-kieng, le Vénérable éprouva beaucoup de souffrances. Aux questions du mandarin militaire, il répondit : « Je suis Européen et je suis venu en Chine pour y enseigner la vraie religion, pour apprendre aux hommes à éviter le mal et à pratiquer le bien. — Voulez-vous, lui dit le mandarin, renoncer à votre religion? » Il ne répondit que par un mouvement de tête négatif; et, sur-le-champ, il fut horriblement battu; il reçut, en effet, jusqu'à cent coups. Conduit en prison, il fut exposé à de nouvelles souffrances.

Le lendemain, cité au tribunal du mandarin civil, on lui adressa diverses questions; à toutes il répondit en vrai confesseur de la foi, et il rejeta, avec une énergie surhumaine, la proposition qu'on lui fit de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ; pour l'en punir, le mandarin ordonna de lui donner quarante coups sur le visage avec une lanière de cuir. Il en fut tout défiguré, mais sa patience n'en fut pas altérée.

De la ville de Ku-kieng, le Vénérable fut conduit à la ville de Siam-iam. Le trajet est considérable et il ne peut se faire à pied. M. Perboyre fut jeté dans un bateau, pieds et mains liés. Outre

la rigueur des liens qui le serraient fortement, il dut endurer le tourment de la faim. Les autres chrétiens qui se trouvaient en d'autres barques reçurent de la nourriture ; pour lui, elle lui fut refusée, et il fit tout le voyage de plus de cent lieues sans manger ni boire.

Arrivé à Siam-iam, il fut jeté dans une horrible prison, où il eut à souffrir toute espèce de maux pendant plusieurs mois. Le serviteur de Dieu comparut ensuite devant le tribunal du gouverneur ou président de la ville. Celui-ci lui adressa à peu près les mêmes questions que ses premiers juges.

Un témoin a déposé ce qui suit : « Le Vénérable fut appelé avec moi et plusieurs autres chrétiens, au tribunal civil de la ville. Le mandarin lui demanda s'il était Européen et chef de la fausse religion : « Oui, je suis Européen et je suis venu en Chine pour enseigner la religion chrétienne. » Ensuite le mandarin lui ordonna de fouler aux pieds la croix de Jésus-Christ. « C'est ce que je ne ferai jamais », répondit le confesseur. Cette réponse est attestée par plusieurs témoins qui se trouvaient présents. Après quelques blasphèmes contre la religion chrétienne, le mandarin fit renvoyer en prison le confesseur de la foi.

Dix jours plus tard, il fut cité au premier tribunal de la ville. Là, il eut pour juges un mandarin de premier ordre et le juge suprême de cette cité, qui le traitèrent avec assez de modération. On se contenta de lui demander depuis quand il était arrivé dans le pays. Il parut ensuite devant le tribunal fiscal, et là il eut à souffrir des tourments plus cruels que tous ceux qu'il avait endurés jusqu'alors. Battu sans pitié, il eut tout le corps déchiré par les coups des courroies de cuir, dont on l'accablait. Suspendu à une poutre où il était attaché par les pouces ; forcé ensuite de s'agenouiller sur des chaînes de fer pendant plusieurs heures, il supporta tout avec une inaltérable patience, et même la gaieté se produisait sur son visage. « J'étais présent, dit un témoin, et le Vénérable, en proie à toutes sortes de tortures, ne fit pas même entendre un gémissement. » Pendant un mois, il fut en butte à mille vexations, qui mirent sa vie en danger, et ce fut ce danger qui modéra la rigueur de la persécution ; les bourreaux ne voulaient pas que la mort leur arrachât leur victime, et l'on

décida que le Vénérable serait conduit à Ou-tchang, ville de premier ordre, où il serait définitivement jugé.

Dès son arrivée à Ou-tchang, il fut enfermé dans une affreuse prison, dans la prison où l'on jetait les plus grands scélérats, comme le déclarent plusieurs témoins. Là, en cet horrible cachot, on ne respire que l'infection ; on est dévoré par la vermine, et le cœur est déchiré par les blasphèmes et les propos les plus hideux. Là, on porte des chaînes au cou, aux pieds et aux mains durant le jour, et quand la nuit arrive on est attaché à une machine qui rend tout mouvement impossible et cause dans tous les membres des douleurs insupportables. « Je sais, dit un témoin, que notre Vénérable eut à souffrir tous les supplices ; les geôliers, aussi avarés que cruels, tourmentaient surtout les prisonniers qui n'ont pas d'argent à leur donner, et le Vénérable n'avait rien. »

Le serviteur de Dieu souffrait dans son corps tout ce qu'on peut endurer sans mourir, mais il souffrait bien plus dans son cœur. Des témoins ont entendu les paroles du Vénérable, disant : « Tout ce que je souffre dans mon corps, c'est peu de chose, mais ce qui me déchire l'âme, c'est l'injure que le mandarin fait à Jésus-Christ et l'abominable manière dont il outrage le crucifix. » Ce qui ajoutait à ses angoisses, c'était l'ingratitude de certains chrétiens qu'on avait fait apostasier et qui se joignaient à ses bourreaux pour le tourmenter ; et, s'il en gémissait, ce n'était pas à cause des souffrances qu'ils lui infligeaient, mais bien à cause des maux qu'ils se faisaient à eux-mêmes et du crime horrible dont ils se rendaient coupables contre Jésus-Christ.

Avant d'arriver à Ou-tchang, le serviteur de Dieu avait été horriblement tourmenté dans les divers tribunaux où il avait été cité, mais le plus cruel de ses juges fut le vice-roi de cette métropole. Il avait déjà la réputation d'un vrai tigre, même auprès des païens, mais sa rage dépassait toute imagination quand il devait juger des chrétiens étrangers à la Chine.

Il se fit amener, à diverses reprises, le serviteur de Dieu, et, chaque fois, pour le punir de sa constance dans la foi, il ordonna que son corps fût comme mis en lambeaux par une cruelle flagellation. Après ces supplices, le confesseur de la foi était totale-

ment épuisé ; il ne pouvait marcher pour rentrer dans son cachot, on était obligé de l'y porter sur une espèce de brancard. Mais le Vénéral, affaibli dans son corps, ne cessait de montrer la même force et le même courage dans son âme, et les témoins attestent, qu'en rentrant dans sa prison, il priait toujours et rendait grâces à Dieu pour tous les maux dont on l'avait accablé. Le vice-roi, irrité de l'inutilité de ses efforts pour le forcer à apostasier, se portait à des excès de fureur que l'on comprend à peine ; il abandonnait son siège de juge pour aller frapper lui-même le Vénéral et faire l'office de bourreau. .

Enfin, voyant qu'il ne réussirait jamais à obtenir un acte d'apostasie, il le condamna à la strangulation, selon la loi alors en vigueur dans l'empire chinois : « Puisque vous êtes Européen et propagateur de la religion chrétienne, l'empereur vous condamne au supplice de la strangulation. » Cette sentence, dont la teneur est affirmée par plusieurs témoins, nous fait évidemment connaître que notre glorieux confesseur n'a été condamné à mort qu'à cause de son attachement à la foi.

Quand le serviteur de Dieu sut qu'il était condamné, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il voulut recevoir le sacrement de pénitence ; un chrétien fit venir un prêtre chinois qui le lui administra. Il désirait ardemment s'unir à Notre-Seigneur en faisant la sainte communion, mais cette consolation lui fut refusée. La vigilance de ses gardiens était telle, qu'il ne pouvait recevoir aucune espèce d'aliment de ceux qui étaient autorisés à le visiter : on craignait qu'il ne s'empoisonnât et qu'il ne pût subir le supplice cruel de la strangulation.

Le 11 septembre 1840, de grand matin, on vit un grand concours de peuple autour de la prison. Au milieu de cette foule se trouvaient une escorte de soldats et le bourreau. Bientôt on fit sortir de sa prison le vénérable Perboyre, pour l'amener au lieu où il devait subir son martyre ; et, pour qu'il ne manquât rien à son humiliation, on conduisit avec lui quelques scélérats, qui devaient payer leurs forfaits de leur vie. Dieu voulut que son serviteur eût ce trait de ressemblance de plus avec notre divin Sauveur. « M. Perboyre, dit un témoin, marchait comme s'il n'avait eu rien à souffrir, et il semblait avoir recouvré toutes ses

forces ; il paraissait content, une douce gaieté se reflétait sur son visage, et l'on voyait qu'il récitait des prières à voix basse. » « C'est ce que j'ai appris de mon père, qui était témoin oculaire, dit un chrétien. » — « Quand le Vénéralé fut arrivé au lieu du supplice, continue le même témoin, et près de l'instrument de la strangulation, il tourna ses yeux vers le ciel, pour se recommander à Dieu. Alors on lui ôta ses habits de dessus, on l'attacha à l'instrument et on lui passa une corde autour du cou. On serra cet instrument de mort à trois reprises différentes, pour faire durer plus longtemps le supplice, et, comme il respirait encore, on le frappa d'un violent coup de pied dans le ventre, et il rendit le dernier soupir. »

« Salut ! s'écrie l'avocat de la cause, salut ! invincible soldat de Jésus-Christ, prenez possession du ciel que vous avez mérité par l'effusion de votre sang ! L'Église entière vous salue comme une de ses gloires ; en vous triomphe la vérité de la religion chrétienne, l'Europe est fière de votre triomphe et la France surtout se glorifie de votre brillante victoire ! »

Chacun est ravi de voir l'avocat de cette brillante cause, si enthousiasmé de l'héroïsme de notre Vénéralé ; mais nous, qui appartenons à la même famille, qui, comme lui, sommes tous enfants de saint Vincent, que ne devons-nous pas éprouver ! quels ne doivent pas être les transports de notre joie et aussi de notre reconnaissance envers lui ! Nous avons dans le ciel un puissant protecteur de plus ! Le Vénéralé aimait tant la Compagnie de son vivant, il l'aime bien plus maintenant qu'il est au ciel ; n'en doutons pas, il usera de son crédit auprès de Dieu en faveur des deux familles de saint Vincent.

Après avoir raconté les tourments et les circonstances de la mort du serviteur de Dieu, l'avocat continue son rapport pour établir ou prouver ce qu'il appelle le *formel* du martyr.

Ce qui précède prouve bien évidemment que le Vénéralé est mort pour la foi. Mais M^{er} Morani croit devoir mettre cette vérité dans un plus grand jour par une foule de témoignages, qui le montrent à tel point que le moindre doute devient impossible. Voici, en abrégé, comment il procède : La vérité du martyr de Jean-Gabriel repose, et sur les desseins connus du tyran et sur les

dispositions plusieurs fois manifestées de notre Vénérable. En effet, quand M. Perboyre pénétra dans l'intérieur de la Chine, il existait une loi impériale, condamnant à mort tous les étrangers qui seraient convaincus d'avoir travaillé à propager le christianisme dans l'empire chinois. Cette loi avait pour auteur l'empereur Kieng-lung; des témoins affirment l'avoir lue eux-mêmes dans le code chinois; cette loi était en vigueur à l'époque où M. Perboyre exerçait son ministère en Chine; de là l'on doit conclure que, s'il a été condamné à la strangulation, c'est qu'il était chrétien, propagateur de la religion chrétienne et Européen; s'il avait été Chinois, d'après la même loi, il n'aurait été condamné qu'à l'exil. Il était, d'ailleurs, de notoriété publique, comme on l'a déjà dit, que le vice-roi qui porta l'arrêt de mort contre M. Perboyre était l'ennemi juré des chrétiens et que sa cruauté redoublait lorsqu'il avait à les juger. Nous devons donc dire, avec plusieurs témoins : « C'est pour la foi, c'est uniquement en haine de la foi que M. Perboyre a été condamné; impossible d'assigner un autre motif de sa mort. *Imperator eum in odium fidei morte damnavit, sed omnimode haud propter aliam causam necatus fuit.* »

Si maintenant nous jetons les yeux sur le Vénérable, la vérité du martyre brille encore d'un plus vif éclat. Tous ceux qui ont connu M. Perboyre, en Europe et en Chine, ont la certitude absolue que ce digne serviteur de Dieu n'est allé dans le Céleste-Empire que pour y faire connaître Jésus-Christ et propager sa religion. A l'appui de cette assertion, l'avocat apporte plusieurs témoignages, mais était-ce nécessaire? Le serviteur de Dieu avait souvent exalté le bonheur du vénérable Clet, qui avait été jugé digne de la palme du Martyre; il avait souvent exprimé le désir d'être traité comme son heureux confrère, mais il se jugeait indigne de cette belle couronne; et, quoiqu'il eût voulu donner sa vie pour la cause de Jésus-Christ, il ne négligea aucun des moyens dont il devait user pour éviter la persécution. On sait qu'il ne fut pris que parce que son guide le fit connaître aux persécuteurs, en se rendant coupable de la plus infâme trahison. En effet, plusieurs témoins, interrogés sur ce point important, attestent que notre Vénérable fit tout ce qui dépendait de lui pour ne

pas compromettre les chrétiens en se compromettant lui-même; il était éclairé, il n'ignorait aucune de ses obligations. Aussi toute sa conduite fut-elle éminemment prudente. Il n'omit aucune précaution pour éviter toute démarche qui pût exciter la persécution; il se déroba quand il le fallait et exerçait son ministère en cachette; il n'allait guère dans les maisons chrétiennes que la nuit, et ceux qui l'accompagnaient étaient des hommes qu'il croyait dignes de toute sa confiance. En aucun sens, on ne peut lui imputer la persécution dont il fut lui-même victime. Toutefois, nous savons que notre Vénérable désirait ardemment confesser Jésus-Christ et signer de son sang les vérités de l'Évangile. Voilà pourquoi, au milieu des plus horribles souffrances, aux prises avec les tourments les plus cruels, il restait toujours ferme et constant dans sa foi. A toutes les questions, à toutes les sommations des païens, des présidents et du vice-roi, il ne répondit que par son attachement à notre sainte religion. On le presse de renoncer à Jésus-Christ : « Non, répondit-il, j'aime mieux mille fois mourir. » On veut qu'il foule la croix aux pieds : « C'est ce que je ne ferai jamais. — Si vous ne le faites, lui dit le juge, je vous ferai mourir. — C'est ce que je veux, répliqua-t-il, c'est ma joie de mourir pour la foi. *Usque ad mortem non fidem negabo; valde gaudeo mori pro fide mea.* » Ces magnifiques réponses ont été recueillies par plusieurs témoins.

Il est inutile, ce semble, de poursuivre l'analyse du travail de l'avocat de la cause du Vénérable Perboyre. Ce qui précède montre à l'évidence qu'il a enduré la mort pour la confession de la foi, et que cette mort réunit tous les caractères d'un véritable martyr. C'est l'opinion universelle à Rome; aussi personne ne doute de sa prochaine béatification. Les deux Compagnies l'apprendront avec bonheur : il n'y a plus que six causes à passer avant la sienne. Prions tous, afin qu'il nous soit donné de le vénérer sur nos autels en 1885.

MÉDAILLE MIRACULEUSE

CONVERSION

Les filles de la Charité nous écrivaient de Dax, à la date du 1^{er} novembre 1884 :

« Le 9 octobre, nous reçûmes à l'hôpital un homme qui, depuis longtemps, négligeait la pratique des devoirs religieux. Sa maladie, déjà fort grave, faisait chaque jour de rapides progrès. Il fallait donc lui parler de l'affaire de son salut; mais ce n'était pas facile, car il ne nous voyait qu'avec peine. La sœur lui demanda s'il ne voudrait pas s'entretenir quelques instants avec M. l'aumônier, avant de paraître au tribunal de Dieu. « Je me confesse à l'Être suprême, répondit-il d'un ton courroucé; je n'ai pas besoin de prêtre; laissez-moi tranquille. »

« La sœur comprit qu'il ne fallait pas insister. Quelque temps plus tard, elle engagea une de ses compagnes à visiter le malade. Celle-ci, après l'avoir exhorté en vain, le pria d'accepter au moins une médaille de la sainte Vierge; mais il entra dans une fureur sans pareille. Voyant cela, elle cacha la médaille dans son lit; et l'on fit prier les enfants des classes pour sa conversion. Dès ce moment, il devint plus calme. Vers les neuf heures du soir, au moment où la sœur venait de terminer le chapelet, le malade l'appela d'un ton ému : « Je vais mourir, lui dit-il; oh! priez, priez pour moi; demandez à Dieu que je meure bientôt, afin que je puisse aller au ciel pour l'aimer éternellement. »

« La sœur croyait à peine à un tel changement. Elle lui présenta la médaille, qu'il pressa sur ses lèvres, en disant tout haut : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous! » Pendant toute la nuit, il ne cessa de répéter : « Mon Dieu et mon Sauveur, faites-moi miséricorde, pardonnez-moi mes péchés par les mérites de votre passion et de votre mort. » Le lendemain, il demanda lui-même M. l'aumônier pour se confesser. Il le fit avec les sentiments d'une foi vive, et il eut le bon-

heur de recevoir la sainte communion. Depuis, il ne pouvait contenir les transports de son âme : « O Dieu grand, disait-il, « que vous êtes bon et aimable ! » Il ne cessa plus de prier jusqu'à sa mort, qui arriva vers minuit, nous laissant dans la douce conviction que, grâce à Marie immaculée, son âme irait au ciel. »

PROVINCE DE ROME

*Lettre de sœur MASSADON, fille de la Charité,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Hôpital de Tolentino, 15 janvier 1885.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je croirais manquer à mon devoir de reconnaissance envers notre bienheureux Père, si je ne publiais à sa gloire la guérison extraordinaire qui s'est opérée sous nos yeux, par le moyen de l'eau bénite de saint Vincent. Les six mois qui se sont écoulés, depuis le jour où elle a eü lieu, ne font que confirmer la vérité de ce récit.

Il y a cinq ans, une jeune fille de la campagne, une *trovatella*, fut amenée à l'hôpital. Elle était atteinte de convulsions violentes, provenant de peurs auxquelles l'exposaient sans cesse les mauvais traitements des différents maîtres, chez qui sa triste condition d'enfant trouvée l'obligeait à demeurer.

La maladie ne fit que s'accroître pendant les cinq années qu'elle a passées à l'hôpital ; et comme ses convulsions étaient de la plus terrible espèce, on la soumit à toutes les expériences que la médecine peut inventer ; elle fut même envoyée à Camérino, où elle devait subir des traitements plus énergiques encore, et aussi servir d'études pour ce genre de maladies ; au mois de juillet dernier, elle était déclarée, par tous les médecins, inguérissable.

Cette pauvre fille, nommée Rosalie, très simple et pieuse, se désolait de ne voir aucun remède à son mal. On ne saurait s'ima-

giner dans quel état affreux la jetaient les convulsions, tous les jours plus fréquentes. Elle était arrivée au point qu'il fallait, au moment des crises, l'attacher à son lit avec de grosses cordes, par les pieds et par les bras ; et, en cet état, les infirmières avaient de la peine à la tenir couchée. Sa langue sortait démesurément de sa bouche ; ses cheveux hérissés et ses yeux sortis de leur orbite lui donnaient l'aspect de ces énergumènes, que l'on voit quelquefois dans les tableaux ; en un mot, rien ne peut donner une idée de la situation de cette pauvre créature, quelques jours avant la fête de saint Vincent.

Cette année, voulant le faire connaître et honorer davantage, j'avais commandé à un artiste du pays une statue du saint, d'un mètre cinquante, pour la placer sur un des autels de notre église. On devait en célébrer l'inauguration par un *triduum*, avant la solennité. Mais nous étions bien en peine, pensant que le sermon serait troublé par les cris de notre pauvre Rosalie, que l'on entendait de fort loin ; nous lui fîmes commencer une neuvaine à saint Vincent. Elle parut d'abord ne rien obtenir ; mais, le premier jour du *triduum*, ayant demandé d'elle-même à boire de l'eau de saint Vincent, nous nous empressâmes de lui en donner, l'encourageant à mettre toute sa confiance dans ce père des pauvres et des affligés. Depuis ce jour, aucun symptôme de convulsions n'a reparu. Tout l'hôpital est témoin d'un fait aussi extraordinaire ; la jeune fille le publie, avec une effusion de reconnaissance que peuvent seuls comprendre ceux qui ont été témoins de son horrible maladie. Elle a demandé qu'un tableau commémoratif fût suspendu à l'autel du saint à qui elle doit sa guérison ; et j'ai voulu, en publiant ce fait, payer aussi mon tribut de reconnaissance au bon Père, qui a si largement récompensé notre foi et notre confiance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et très honoré Père,
Votre très humble et obéissante fille,

Sœur MASSADON,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

P.-S. Cette guérison est attestée par un certificat du médecin de l'hôpital, en date du 20 février 1884.

PROVINCE DE SYRIE

*Lettre de M. CROUZET, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Damas, 27 décembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je me sens bien ému, en vous écrivant, et je suis sûr que tout enfant de notre bienheureux Père saint Vincent éprouverait une émotion pareille à la mienne.

Nous venons d'être témoins d'un fait très extraordinaire; permettez à ma piété filiale de vous le raconter :

Jeudi, 25 décembre, fête de Noël, nous recevions les nombreux visiteurs qui venaient nous apporter leurs vœux et leurs souhaits de bonne année. Au milieu de la conversation, un monsieur assez haut placé leva les yeux vers le magnifique tableau de saint Vincent placé au-dessus de la porte du parloir, et me dit : « Est-ce bien là saint Vincent? — Oui, lui répondis-je. — L'image ressemble-t-elle à l'original? — Quant à l'ensemble de la physionomie, oui. — Mais saint Vincent portait-il donc la barbe? — Exactement comme vous le voyez. »

Il parut alors réfléchir.

« Voudriez-vous me permettre, lui dis-je, de vous demander dans quel but vous me posez ces questions? — Oh! c'est bien simple. J'étais présent à une discussion entre le docteur H... et M. Michel Taouil; ce dernier prétendait que saint Vincent por-

tait en effet la barbe, et le docteur, au contraire, le niait énergiquement. — Mais enfin, quel intérêt ces messieurs pouvaient-ils avoir à traiter si sérieusement une question si peu importante pour eux? — Un très grand, et je m'étonne que vous ne soyez pas au courant de ce qui s'est passé. M. Michel Taouil prétend avoir vu saint Vincent lui-même, et avoir été subitement guéri par lui d'une longue et pénible maladie qui, depuis onze mois, faisait de sa vie un martyre. »

Il y avait là bien plus qu'il ne fallait pour exciter notre curiosité. Le monsieur dont il s'agissait est notre voisin; aussi, dès que nous avons été libres, mes confrères et moi, nous sommes partis et nous nous sommes rendus chez lui.

M. Michel Taouil est un magnifique vieillard de soixante-dix ans: c'est l'honnêteté personnifiée. Investi d'une mission officielle et de confiance, par le gouvernement, il s'est toujours montré d'une droiture et d'une intégrité qui lui ont mérité l'estime et le respect de tous. Nous l'avons trouvé au milieu de sa nombreuse famille, et nous avons été reçus avec cette affabilité qui distingue en général nos Damasquins, et qui se montre plus délicate encore chez quelques-uns.

Nous ne nous sommes pas perdus en de longs compliments. Il nous tardait d'arriver au fait; aussi, passant par-dessus les usages, nous avons attaqué directement la question.

« Monsieur Taouil, lui ai-je dit, on m'a rapporté que le bon Dieu a permis que vous soyez miraculeusement guéri par saint Vincent de Paul; dois-je le croire? — Oui, croyez-le. — Pourriez-vous me raconter, dans tous ses détails, le fait tel qu'il s'est passé? — Je considère comme un devoir de reconnaissance de publier la faveur insigne dont j'ai été l'objet; la nier serait un mensonge dont je suis incapable. »

Sur ce, il se recueillit quelques instants, et commença ainsi (j'écris de mémoire et je traduis en français la conversation, qui avait lieu en langue arabe; mais je garantis l'authenticité des détails) :

« Vous savez que M. D..., de Beyrouth, s'est rendu, il y a environ cinq à six mois, à Damas, et que certains petits dissentiments, qui s'étaient produits parmi les membres des Conférences

de Saint-Vincent de Paul, avaient motivé son voyage. Il vint me trouver et me proposa d'accepter la présidence des diverses conférences disséminées dans les faubourgs et le quartier chrétien de notre ville. Cette démarche me toucha et j'en fus très honoré; mais je ne pus m'empêcher de faire observer à l'estimable président des conférences de Beyrouth que l'état de ma santé me défendait absolument d'assumer une telle responsabilité. M. D..., dont vous connaissez la ténacité et le zèle, ne voulut point se laisser convaincre : il insista et je dus céder; mais, je l'avoue, je cédaï avec une arrière-pensée. J'avais confiance en saint Vincent de Paul, et j'espérais, en me dévouant à l'œuvre qu'il aime, m'attirer sa protection.

« Il y a onze mois que je suis affligé d'une maladie pénible, qui se traduit par une extrême faiblesse. Je ne saurais vous dire combien j'ai consulté de médecins et combien de remèdes j'ai employés, mais toujours sans le moindre résultat. Le dernier médecin que j'ai consulté m'avait promis une guérison certaine. Hélas! il n'a pas mieux réussi que les autres. On m'a ordonné alors un changement d'air. Je m'y suis soumis et je suis resté deux mois dans le village de M... Je dois avouer que là il s'est produit une certaine amélioration dans mon état, amélioration légère qui dura seulement trois jours, et même, durant ce temps, mes nuits étaient très mauvaises. Rentré à Damas, je suis retombé de nouveau. J'étais découragé, désespéré; je me croyais à charge à ma famille, et pour moi cette pensée était un vrai tourment. Je me suis adressé à Dieu et je lui ai dit : « Mon Dieu, j'ai soixante-
« dix ans; je ne vous demande plus la force et la vigueur du
« jeune âge; je ne vous demande pas non plus la cessation de
« mes épreuves; mais, de grâce, délivrez-moi de cette malheu-
« reuse infirmité. » Cette pensée m'avait préoccupé toute la jour-
née; le soir, au moment où je me mettais au lit, elle était encore dans mon esprit. Je cherchais, comme d'ordinaire, un peu de repos dans le sommeil. J'étais dans cet état d'un homme qui n'est ni endormi, ni éveillé, lorsque tout à coup un personnage m'est apparu, et, levant la main, il m'a dit : « Regarde, voilà le méde-
« cin qui va te guérir. » Mes yeux se sont portés alors vers le côté qu'il me désignait. Quelle n'a pas été ma surprise de voir à

l'extrémité d'une petite éminence en talus, d'une pente lisse et rapide, et au milieu d'une éblouissante lumière, un prêtre européen portant la barbe! Tout ému, j'ai fait des efforts inouïs pour monter où il se trouvait, et, me trainant sur les genoux et sur les mains, je suis arrivé jusqu'à lui et me suis prosterné à ses pieds. Il ne m'a dit que ces seules paroles : *Tu es guéri de ta maladie.*

« Je voulais me prosterner de nouveau et le remercier; il avait disparu. Je me suis réveillé immédiatement, et je me suis senti guéri. J'étais trop ému pour croire moi-même à une aussi grande faveur. Je suis resté quatre jours, débarrassé de mon infirmité, sans en rien dire à personne. Ce n'est que lorsqu'il m'a été impossible de croire à une illusion que je me suis décidé à parler. C'est aujourd'hui le quatorzième jour écoulé depuis cette nuit bienheureuse, et je suis guéri. — Mais votre guérison a-t-elle été réellement complète et instantanée? — Oui, je le répète, je m'étais couché aussi gravement indisposé que jamais, et, dès mon réveil, mon infirmité avait complètement disparu; depuis, elle n'a pas reparu, et c'est à saint Vincent que je le dois. »

Je ne saurais vous dire avec quelle abondance de larmes ce vénérable vieillard nous faisait son récit. Son émotion nous avait tous gagnés; à le voir, à l'entendre, on sentait qu'il parlait sous l'impression d'une reconnaissance inspirée par un motif surnaturel.

Rentré à la maison, j'ai eu la pensée d'envoyer à M. Taouil une très belle gravure sur cuivre, représentant fidèlement les traits de notre saint et bienheureux fondateur, comme souvenir de ce bienfait si extraordinaire. On la lui a remise; aussitôt qu'il l'a aperçue, il s'est écrié : « Oh! c'est bien lui! » et, suffoqué par sa pieuse émotion, il s'est évanoui.

Dans cette guérison si extraordinaire, dans cette faveur signalée, ne pouvons-nous pas voir la réalisation de cette promesse du prophète-roi : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem; in die mala liberabit eum Dominus.* Heureux celui qui a l'intelligence du pauvre, qui sait le comprendre et le secourir! Or, M. Taouil a réellement cette intelligence; c'est une vertu de famille. M^{me} Taouil, sa femme, est non seulement une dame de charité, mais c'est une véritable zélatrice de l'œuvre. Fidèle aux

visites des malades, elle ne manque guère à réclamer, dans les réunions, quelques nouveaux secours pour les plus délaissés; aussi, les jours mauvais étant venus, c'est par l'intermédiaire du père des pauvres par excellence, que Dieu a voulu délivrer le chef de la famille de l'infirmité qui faisait son tourment, et paralysait en partie son zèle ardent pour le soulagement des nécessiteux. Sur la parole des médecins, dont deux avaient déclaré sa maladie incurable, il avait abandonné, depuis vingt jours, et remèdes et traitements, et, ne comptant plus sur les secours humains, il s'était adressé à Dieu. Malgré plusieurs pèlerinages aux sanctuaires les plus vénérés, sa maladie persistait; car Dieu avait résolu de le guérir par le moyen de saint Vincent, afin de le récompenser de son zèle et de la charité de sa famille dans le soulagement de ceux qui souffrent. Que Dieu en soit glorifié! que notre saint fondateur en soit plus connu et plus aimé!

Voilà, monsieur et très honoré père, le fait dans sa touchante et édifiante simplicité. Quel bonheur pour nous, enfants de saint Vincent, qu'il ait ainsi daigné se manifester, et rappeler au monde que ce n'est pas en vain qu'on le nomme le père de ceux qui souffrent!

Je me recommande à vos prières et me dis, en Jésus, Marie, Joseph et saint Vincent,

Monsieur et très honoré père,
Votre très humble fils,

CROUZET,

I. p. d. l. M.

ATTESTATION DE M. TAOUIL

Moi, soussigné, indigne de la faveur insigne que m'a accordée saint Vincent, je déclare que le récit qui précède est tout à fait conforme à la vérité.

MICHEL TAOUIL.

*Lettre de M. AUGUSTE DEVIN, préfet apostolique,
au frère GÉNIN, à Paris.*

Beyrouth, le 18 février 1885.

MON CHER FRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

Je vous remercie de votre charité, qui est inépuisable. Voici le récit d'une conversion qui vous fera plaisir.

Le bon Dieu a d'admirables manières de conduire au salut ceux mêmes qui n'y pensent pas. Un communard du faubourg Saint-Antoine, à Paris, qui ne croyait à rien, a fait sa première communion, hier, à notre hôpital, à l'âge de quarante-quatre ans. Tapissier de son état, il était venu ici avec son patron pour orner la maison d'un homme riche de la ville. Le patron avait de la foi. Il lut à son ouvrier une lettre qu'il avait reçue de sa petite fille, lettre où elle lui disait qu'elle priait le bon Dieu pour qu'il ne lui arrivât pas d'accident. Le communard se moqua de la religion et des prières de cette enfant. Quelques jours après, le patron et l'ouvrier étaient sur un échafaudage très élevé, qui se brisa tout à coup, et les deux hommes tombèrent sur le pavé. Le patron, qui n'a que des contusions insignifiantes, se relève et se met à genoux pour remercier Dieu et sa fille. L'ouvrier, lui, est horriblement blessé, avec une plaie épouvantable. On le porte à l'hôpital, où on lui met un appareil. Mais pour le soigner et le tourner, il faut plusieurs infirmiers; ceux de l'hôpital sont maladroits; on demande nos deux frères Verney et Lambert, qui se dévouent à lui rendre ces services. Le blessé ne veut être soigné que par ces deux frères, dont il admire la charité et la douceur.

Après trois semaines de souffrances, il répète souvent qu'il n'aurait jamais cru qu'on pût rencontrer une pareille charité. N'ayant jamais lu que l'*Intransigeant*, il avoue qu'il ne croyait pas possible de trouver auprès d'étrangers, dont on n'est pas connu, plus de soins qu'on n'en aurait dans sa famille. Frère

Verney profite de ces bons sentiments, le fait prier et lui conseille de recevoir les derniers sacrements; ce qu'il accepte de bon cœur. Hier soir, il s'est confessé, et il a reçu d'abord le Saint-Viatique, qui est en même temps sa première communion, et ensuite l'Extrême-Onction; il est à craindre qu'il ne passe pas la journée d'aujourd'hui.

Louez Dieu, mon très cher Frère, et priez pour notre converti.
Croyez-moi toujours, en l'amour de Notre-Seigneur,

Mon cher frère Génin,

Votre affectionné serviteur,

A. DEVIN,

I. p. d. l. M.

PROVINCE D'ABYSSINIE

*Rapport de M. PAILLARD, prêtre de la Mission, à M. le
Directeur des Écoles d'Orient.*

Kéren, 25 décembre 1884.

MONSIEUR ET VÉNÉRÉ DIRECTEUR,

Je viens, cette année, au nom de notre Vicaire apostolique et vénéré Père, M^{re} Touvier, au nom de notre pauvre mission d'Abyssinie, toujours si cruellement éprouvée, vous apporter le tribut annuel de notre profonde et sincère reconnaissance, à vous, Monsieur et vénéré directeur, au conseil, aux zélateurs et à tous les généreux bienfaiteurs et associés de l'Œuvre des Écoles d'Orient, que vous dirigez avec tant de dévouement.

Si je suis un peu en retard, la faute en est surtout aux événements si inquiétants qui se passent autour de nous, depuis quelques mois.

L'étude approfondie, Monsieur et vénéré Directeur, que vous avez faite de cet Orient, vers lequel l'Europe entière tourne aujourd'hui ses regards, la connaissance parfaite que vous avez acquise de ses misères et de ses besoins, le touchant intérêt que votre chère Œuvre n'a cessé de nous témoigner, sont, pour nous, un des meilleurs garants de l'avenir de nos écoles, dans les temps plus particulièrement difficiles qu'il plaît à la divine Providence de nous faire traverser.

Les graves événements qui, depuis deux ans, se déroulent en Egypte et au Soudan, événements qui, en s'aggravant de jour en jour, semblent, à l'heure actuelle, exercer une influence décisive

sur l'Abyssinie, vont probablement changer, pour nous, entièrement la face des choses.

Nous avons déjà beaucoup souffert : de plus terribles angoisses nous attendent certainement encore ; mais puisque, dans les desseins admirables de la divine Providence, c'est lorsque tout semble perdu aux yeux des hommes que son action paraît avec le plus d'éclat, et que tout va pour le mieux, notre chère Mission, c'est l'intime conviction de tous, n'aura qu'à gagner à ces bouleversements. Nous voyons déjà poindre l'heureux moment où notre sphère d'action va considérablement s'agrandir, si, comme nous en avons la confiance, le roi Jean nous laisse complète liberté d'évangéliser les pays que l'Égypte avait, depuis douze ans, conquis sur lui, pays musulmanisés d'assez fraîche date, et que l'Angleterre, depuis un traité bien connu, vient de lui restituer, du moins en partie.

Nous n'avons point à nous faire illusion, Monsieur et vénéré Directeur, ce n'est qu'en nous occupant sérieusement de l'enfance, ce n'est qu'en établissant, le plus que nous le pourrons, dans tous les villages environnants, de petites écoles qu'il nous sera facile de surveiller, que nous parviendrons efficacement à nous gagner et à moraliser ces tribus inconscientes, que nous parviendrons, dis-je, à faire tomber les mille préjugés qui les empêchent encore, malgré ce qui a déjà été fait, d'apprécier les bienfaits d'une bonne et solide éducation.

Faute de personnel suffisant, il nous avait été, jusqu'à présent, impossible de songer à réaliser cette œuvre importante, qui nous tient tant à cœur. Aujourd'hui que quelques jeunes gens, et surtout quelques jeunes filles, capables d'entreprendre cette tâche, difficile au début, ont été, de longue main, préparés par nous et par les bonnes filles de la Charité, le moment opportun semble venu de mettre à exécution ce projet, depuis si longtemps médité et caressé par notre vénéré Vicaire apostolique. Mais, hélas ! nous n'avons pas la moindre ressource, même pour commencer.

L'allocation de la Propagation de la Foi ne suffisant pas, à beaucoup près, aux besoins généraux de la Mission, Monseigneur est obligé de ne donner à ses prêtres indigènes, même à ceux qui, revenus de l'hérésie, sont malheureusement mariés, que leur

honoraire de messe de chaque jour. Grâce à Dieu, nous n'en avons jamais manqué ; mais c'est déjà un bien maigre traitement, qui suffit à peine pour vivre.

Dans ces conditions, Monsieur et vénéré Directeur, il est impossible à Monseigneur d'ordonner à ces pauvres prêtres, qui ne pèchent point d'ailleurs par excès de zèle, de faire par eux-mêmes les sacrifices nécessaires pour entretenir de petites écoles dans les districts qu'ils desservent, car ici, pour attirer à soi les enfants, il faut, en partie, les nourrir et les vêtir.

Sa Grandeur me disait il y a quelque temps, l'âme navrée de tristesse : « Mon pauvre ami, dans l'état de détresse où nous sommes, je vais très probablement en être réduit à la cruelle nécessité de fermer provisoirement deux de nos résidences. » Quel malheur ! Dans cette pénible situation, vous le comprenez, Monsieur et vénéré Directeur, nous ne pouvons compter absolument que sur l'intérêt que vous daignez nous porter, sur la générosité des bienfaiteurs des écoles d'Orient, et sur la charité des bonnes âmes auxquelles Dieu inspirerait la pieuse pensée de s'intéresser à cette œuvre capitale.

L'année dernière, le conseil avait eu la bonté de nous voter une allocation de 1,800 francs ; cette année, vu le malheur des temps, il s'est cru obligé de la réduire à 1,000 francs ; cette modique somme, il faudrait la quadrupler, pour que nous puissions, surtout dans les circonstances actuelles, soutenir les œuvres commencées, et faire convenablement face aux lourdes charges qui, de tous côtés, pèsent sur nous. Que faire, Monsieur et vénéré Directeur, dans cette situation critique, mais passagère, nous voulons l'espérer ? Vous êtes notre providence visible ; il ne nous reste donc qu'à nous reposer entièrement sur votre charité : elle saura bien faire, à notre égard, tout ce qui est dans la mesure du possible.

Vous connaissez déjà les difficultés immenses que nous éprouvons dans notre mission ; vous serez à même de les apprécier encore davantage, après les détails que je me propose de vous donner. En conséquence, j'ose me permettre de vous présenter très humblement et respectueusement une petite observation que vous aurez la bonté de soumettre au conseil de l'Œuvre.

Dans le tableau que l'on nous envoie à remplir, il est spécifié que l'allocation ne sera accordée qu'en rapport avec l'état qui sera présenté. Il me semble, Monsieur et vénéré Directeur, que cette répartition ne saurait être faite d'une manière tout à fait mathématique. Il y a des pays qui, comme le nôtre, n'offrent de ressources d'aucune sorte; il y a aussi des débuts pénibles à encourager et des œuvres commencées qu'il est impossible de soutenir avec une si faible allocation. Prenant tout cela en bienveillante considération, vous aurez la bonté, pour seconder et encourager efficacement le zèle de nos missionnaires, d'assurer à MM. les membres du conseil, que notre pénible mission d'Abysinie est bien vraiment le second Madagascar des pauvres enfants de saint Vincent.

Nous avons constaté avec bonheur, Monsieur et vénéré Directeur, que ce n'est plus seulement la charité privée qui, avec sa plus ou moins abondante obole, s'intéresse au succès de nos missions. Au milieu de questions graves et intéressantes, qu'ils traitent avec tant de compétence dans leurs réunions, des catholiques, aussi éminents par leur foi ardente et éclairée que par leurs talents, mettent tout en œuvre, dans leur zèle patriotique, pour faire reprendre à notre chère France les glorieuses traditions de son passé, et daignent, à leur tour, s'occuper des pauvres missionnaires. Ils ont bien compris que toute l'influence qu'ils acquièrent par leur dévouement et leurs sacrifices, se reporte sur leur pays, qu'ils apprennent ainsi, tout naturellement, à faire aimer et bénir.

Massawah, 21 janvier 1885.

Les autres puissances le comprennent si bien aussi, qu'elles font, dans un but politique, tous leurs efforts pour paralyser notre zèle.

Pour venir à notre aide, on a agité beaucoup de questions relativement secondaires; il se forme même une association pour procurer des statues aux diverses missions qui en manquent. Quelle bonne œuvre! Mais laissez-moi vous le dire, Monsieur et vénéré Directeur, il me semble qu'on a laissé un peu dans l'ombre l'œuvre capitale et pratique par excellence qui prime

toutes les autres, celle des écoles qu'il faut d'abord fonder, puis soutenir; car, malgré tout notre dévouement, ce n'est point avec la seule allocation qui nous est fournie, que nous pouvons arriver à l'inappréciable résultat de former de nouvelles générations, en un mot, à faire des hommes.

Oh! nous le savons bien, la charité privée est aujourd'hui obligée de se multiplier, pour atténuer le mal que produit partout la malheureuse loi sur l'éducation; mais nous le savons aussi, il y a encore, dans notre chère France, tant de bonnes âmes, on donne si largement pour toutes sortes de bonnes œuvres, des centaines de mille francs pour nos universités, que Dieu en soit béni! Mais, ce qui doit vous étonner, comme moi, c'est que la pieuse inspiration ne soit pas encore venue, que je sache, à quelques âmes généreuses, de faire une fondation qui assure, à tout jamais, l'évangélisation d'une tribu, de tout un pays. Quelle gloire en reviendrait à Dieu, quel bien immense pour les âmes et aussi quelle reconnaissance, quelles bénédictions de tout un peuple pour ses bienfaiteurs!

Maintenant, passons aux détails. A Alitiéna, Akroor et Basdenba, malgré tout le zèle apporté par nos chers confrères, les écoles ont fait peu de progrès; cela tient à des causes multiples. Jusqu'à ces derniers temps, où, grâce à la salutaire influence de notre digne consul, M. Saumagne, le roi est revenu à de meilleures dispositions à notre égard, leur action a été constamment entravée par le va-et-vient des armées abyssiniennes, qui se livrent continuellement à des guerres d'escarmouche, soit contre les Égyptiens, soit contre les bandes de rebelles faisant souvent leur apparition dans ces malheureuses contrées. Ce ne sont que dangers, alertes continuelles, qui obligent ces pauvres gens à fuir et à chercher un refuge dans leurs montagnes inaccessibles, pour rester fidèles à leur foi.

Ils se trouvent ainsi, Monsieur et vénéré Directeur, pendant plusieurs mois en proie aux plus rudes privations, et souvent réduits à une affreuse misère qu'il nous faut soulager. Dans ces conditions, il est bien difficile, pour ne pas dire tout à fait impossible, de former dans les villages des écoles pourtant si nécessaires.

Aux quelques privilégiés que notre maigre budget nous permet d'admettre, il faut toujours donner la nourriture, le vêtement, les livres et fournitures classiques. Outre l'étude sérieuse de la doctrine catholique, ces enfants apprennent les éléments de la langue abyssinienne; nous formons ainsi un petit noyau de bons catholiques qui, disséminés dans les différentes parties de leurs provinces, nous seront un jour d'un grand secours; quelques-uns, mieux doués, obtiennent la faveur d'être admis à notre séminaire. C'est pour nos confrères une consolation et la meilleure récompense de leur dévouement.

Le roi Jean venant de faire de solennelles promesses de nous protéger partout où nous sommes établis, nous fondons, si l'on peut venir à notre aide, de grandes espérances sur ces provinces si longtemps persécutées, et qui paraissent maintenant assurées d'un peu de tranquillité.

Les élèves de notre école de Massawah, enfants de commerçants grecs et d'employés musulmans, se livrent exclusivement à l'étude de la langue française. Cette école, qui n'est pas beaucoup à charge à la Mission, en les initiant à la connaissance de l'Europe, a l'avantage d'effacer insensiblement les préjugés que l'on conserve encore contre notre sainte religion.

Massawah acquiert davantage d'importance aujourd'hui, par la décision que vient de prendre l'Angleterre, d'en faire le siège du gouvernement de toutes les côtes de la mer Rouge. La population de cette ville, appelant de tous ses vœux les filles de la Charité, Monseigneur, grâce à une somme qui lui a été fournie à cet effet, s'occupe activement de leur faire construire un établissement convenable. Si des événements imprévus ne viennent point déranger ses plans, Sa Grandeur espère achever les constructions avant la fin de l'année. Commencées d'abord, avec la réserve qu'impose la modicité des ressources, toutes les œuvres de nos chères sœurs ne tarderont pas à prendre, au sein de cette population abandonnée, l'heureuse extension que l'on a tant admirée à Kéren.

Kéren, vous le savez, Monsieur et vénéré Directeur, a été, faute de mieux, la ville que notre vénéré vicaire apostolique a choisie, pour être le centre de nos œuvres et de celles des filles de

la Charité, parce qu'en attendant la liberté de pénétrer dans l'intérieur de l'Abyssinie, elle a réuni, sans contredit, jusqu'à ces derniers temps et sous tous les rapports, les conditions les plus favorables de sécurité pour leur heureux développement.

Notre œuvre principale, celle que notre vénéré vicaire apostolique ne cesse d'entourer de ses soins vigilants et de sa paternelle sollicitude, ce sont nos grands et petits séminaires. Ils comptent actuellement trente-deux élèves. Nous voudrions, en raison des besoins de la mission, pouvoir en doubler le nombre; mais la dépense annuelle, pour les entretenir, s'élevant à la somme de 8,400 francs, c'est déjà plus que la mission ne peut faire. Néanmoins, ce pauvre peuple abusé par les mille préjugés de l'hérésie monophysite, qui le tient séparé de l'Église depuis plus de quatorze siècles, plongé dans une profonde ignorance et victime de passions coupables, a grandement besoin d'un clergé zélé et instruit. Voilà pourquoi Sa Grandeur, comptant sur le secours de la divine Providence, est prête à ne reculer devant aucun sacrifice. Malgré toutes les précautions que nous sommes obligés de prendre, pour n'admettre que des enfants qui nous paraissent avoir une vraie vocation ecclésiastique, beaucoup ne répondent point aux espérances que nous avons fondées sur eux; cependant, pour une œuvre d'une telle importance, Monseigneur ne compterait ni peines, ni dépenses, si, après dix années de dévouement et de sacrifices de toutes sortes, le tiers seulement venait à persévérer.

Nos séminaristes apprennent le ghez, langue liturgique de l'Abyssinie. L'étude en est extrêmement longue et difficile, vu la pénurie des livres; ils apprennent aussi le latin, comme en France, pour faire leur cours complet de théologie. Les traductions de ces deux langues se font en amharégna, qui est la langue officielle du pays. Le chant éthiopien, en raison de ses difficultés, tenant une très large place dans leur éducation, exige une heure de classe, tous les jours, pour chaque cours. Comme on ne chante pas de vêpres dans leur rit, ils apprennent assez le chant romain pour alterner, les dimanches et fêtes, avec les filles de nos bonnes sœurs. Nous avons ainsi les offices latins; c'est pour nous une bien douce consolation, on se croirait parfois vraiment en France.

Nos élèves ont, pour l'enseignement du ghez, deux professeurs indigènes, un pour le chant, et deux confrères français pour le latin; Monseigneur, en personne, se dévoue pour professer la théologie.

Nous recommandons, d'une manière toute spéciale, ces pauvres enfants à la charité de nos bienfaiteurs et surtout à leurs ferventes prières: c'est, pour une œuvre aussi capitale, la première et la plus précieuse de toutes les aumônes.

Nous avons aussi une école externe qui compte trente à trente-cinq élèves. Elle pourrait être beaucoup plus nombreuse; mais les enfants sont, dès leur plus bas âge, préposés à la garde des troupeaux qui forment la principale ressource du pays; et, quand ils ont grandi, on les met au service de quelques planteurs européens pour la culture du tabac; dès lors il devient excessivement difficile de les avoir en classe d'une manière régulière. Le confrère qui s'en occupe avec beaucoup de zèle, aidé d'un de nos frères, y supplée de son mieux en faisant, deux fois par jour, un catéchisme qui réunit près de cent enfants. En les y attirant par des récompenses, qui consistent surtout en habits, on parvient à les faire assister, chaque dimanche, à la sainte messe et aux vêpres; puis on les dispose à une bonne première communion. Dans l'état actuel des choses, c'est tout ce qu'il est possible de faire pour eux.

Cette école réunit aussi les petits garçons, au nombre de vingt-cinq, de l'œuvre de la Sainte-Enfance, dirigée par les filles de la Charité, et ceux de notre orphelinat, au nombre de vingt. Outre les éléments de la langue française, l'histoire et l'arithmétique, on y enseigne à lire et à écrire l'amharegna, qui est, comme je l'ai déjà dit, la langue officielle du pays.

Cette école marche bien et nous promet, dans un prochain avenir, de bons instituteurs et catéchistes pour les villages environnants.

Monseigneur vient d'affecter à l'évangélisation spéciale de ces villages un confrère, qui les parcourt successivement, avec un prêtre indigène et des catéchistes. Il s'est déjà opéré un grand bien, mais il ne sera durable qu'à la condition que nous puissions y installer définitivement de petites écoles. Il faudrait dé-

penser, pour chacune, la modique somme de quinze francs par mois; c'est peu, mais c'est assez pour faire vivre les maîtres; ils ne nous demandent pas davantage.

A la suite de la terrible famine qui a fait, il y a quelques années, tant de victimes en Abyssinie, Monseigneur avait fondé, avec le reliquat des aumônes envoyées de France, un orphelinat qui put admettre une trentaine d'enfants. Depuis deux ans, les ressources sont complètement épuisées. Sa Grandeur, se voyant dans l'impossibilité de prendre sur l'allocation de la Propagation de la foi les trois mille cinq cents francs qu'il faut dépenser chaque année pour l'entretenir, va être dans la triste nécessité d'abandonner cette œuvre si chère au cœur de saint Vincent. Actuellement le nombre de nos orphelins est réduit à sept. Nous faisons des vœux pour que nos chères sœurs, si on leur vient en aide, puissent reprendre l'orphelinat qui, sous tous les rapports, se trouverait bien mieux placé dans leurs mains.

Pour seconder et développer ces œuvres, aussi bien que pour faire connaître davantage notre sainte religion, nous possédons une assez belle imprimerie, qui nous serait d'un immense secours, si nous avions les moyens de la faire convenablement fonctionner; mais les choses les plus nécessaires nous manquent. Il nous faut tout faire venir de France, et les frais de transport sont énormes. De Massawah à Kéren nous sommes obligés de payer quelquefois jusqu'à trente francs la charge d'un seul chameau. En s'imposant de grands sacrifices, Monseigneur lui a consacré une somme de treize cents francs, qui nous permet d'imprimer *l'Imitation de Jésus-Christ*, et une grammaire ghez-amharegna pour éviter aux élèves de la copier, ce qui occasionnait nécessairement beaucoup de fatigue, et surtout une grande perte de temps. Pour le même motif, nous désirerions vivement pouvoir imprimer, cette année, un dictionnaire ghez-amharegna, une grammaire latine-amharegna et le *Nouveau Testament*. Il nous est si pénible de laisser entre les mains de nos élèves et de nos catholiques des évangiles protestants! Jusqu'à présent il nous a été impossible de faire autrement.

Nous sommes obligés de ne tirer que le nombre d'exemplaires strictement nécessaires à la mission; oh! quel bien immense se

ferait, si nos ressources nous permettaient de faire un peu de propagande!

Notre atelier de reliure se trouve encore dans une plus grande souffrance. Bien que notre vénéré vicaire apostolique lui ait affecté une somme de mille francs, bien que le cher frère, qui en est chargé, se soit ingénié de toutes les façons, il lui a été impossible de suppléer aux outils les plus nécessaires qui lui font encore défaut.

C'est donc, Monsieur et vénéré Directeur, la somme d'environ quinze mille francs, qu'il nous a fallu dépenser cette année pour continuer et étendre un peu les bienfaits de l'éducation. Comme vous le constatez, jusqu'à ce que nous ayons obtenu pleine liberté en Abyssinie, et que nous ayons pu nous établir dans un centre qui permette à nos œuvres de se soutenir un peu par elles-mêmes, tout est difficulté pour nous, dans ce désert de Kéren, où les arbustes épineux et tout rabougris qui y végètent ne sont que la trop fidèle image du champ difficile que la divine Providence nous a appelés à cultiver. Nous avons du moins la consolation d'espérer que tant de sacrifices porteront leurs fruits, et que ce que nous semons aujourd'hui dans les larmes, d'autres le recueilleront bientôt dans la joie.

Je ne puis, Monsieur et vénéré Directeur, terminer ce trop long aperçu, sans vous dire un mot des œuvres de nos chères sœurs, qui sont venues si heureusement compléter les nôtres : c'est d'ailleurs pour moi un devoir bien doux à remplir.

Convaincus, en raison des tristes habitudes du pays, que nous ne pourrions jamais opérer un bien sérieux auprès des femmes, Monseigneur se décida à demander des filles de la Charité; nos supérieurs firent de nombreuses difficultés, cette mission était si pénible et offrait tant de dangers! Enfin, en 1878, six sœurs arrivaient à Kéren, sous la conduite de la très respectable Mère Lequette qui, après avoir été six ans supérieure générale de sa communauté, édifia grandement les deux familles de saint Vincent, en demandant à se sacrifier pour cette mission difficile. Deux autres sœurs sont venues depuis partager leurs fatigues et leurs travaux.

Bientôt, à la grande joie de Monseigneur, Sainte-Enfance,

orphelinat de filles, écoles externes, catéchismes, dispensaire, visites des pauvres malades à domicile faites avec une infatigable charité par la respectable Mère, tout prit un merveilleux essor et fit tomber peu à peu les nombreux préjugés si fortement enracinés dans cette malheureuse population.

Bientôt, un assez grand nombre de parents se décidèrent à envoyer leurs enfants à l'école et aux catéchismes. Cependant, ce fut d'abord plutôt l'intérêt que le désir d'une bonne éducation, dont ils ne savent point apprécier les avantages, qui les porta à les confier aux sœurs.

En s'ingéniant de mille façons, en distribuant, surtout pour l'assistance à la sainte messe, à l'école et aux catéchismes, des bons points de présence, qui donnaient droit, chaque mois, à des récompenses en habits, objets de piété ou de première nécessité toujours ardemment convoités, nos chères sœurs parviennent à habiller et à apprivoiser la plus grande partie de ces petites ignorantes, qui viennent maintenant avec bonheur.

Cependant, je dois l'avouer, l'école externe des filles n'a jamais donné toutes les consolations que l'on était en droit d'en attendre. Ainsi, sur plus de cent cinquante inscriptions, il n'y a guère eu en moyenne que quatre-vingts présences par jour. Cela tient aux usages du pays, les filles étant obligées d'approvisionner leur maison de bois et d'eau, qu'il faut aller chercher très loin. On remédie, autant que possible, à ce déplorable état de choses, en les réunissant tous les jours à un catéchisme et les dimanches à une instruction, afin de les préparer à leur première communion. On fait, en outre, chaque jour, le catéchisme à une centaine de tout petits garçons que les parents laissent vagabonder, sans se soucier de les envoyer à l'école.

Nos chères sœurs des classes externes s'occupent encore, avec beaucoup de dévouement, de la question si difficile, mais si importante des mariages. Outre de nombreuses pratiques immorales à déraciner, il importait grandement de faire cesser le déplorable usage qui oblige la nouvelle mariée à ne pas mettre, avant un an, les pieds à l'église. A force de patience, de salutaires exhortations, de sacrifices, même en argent, car c'est par cet irrésistible argument qu'il faut ici terminer presque toutes les affaires épineuses,

les filles de la Charité sont parvenues à grouper autour d'elles quelques jeunes ménages bien assortis, et à préparer, par ce moyen, une nouvelle génération qui nous promet des consolations, que nous n'avons pas à attendre de celle qui précède. Malheureusement, leurs faibles ressources ne leur permettent point de réaliser tout le bien qu'elles pourraient faire sous ce rapport.

Les écoles internes, que l'on a mises sur le pied de toutes celles que vous avez visitées en Orient, donnent à nos chères sœurs les plus belles espérances. La Sainte-Enfance compte vingt-deux filles, et l'orphelinat vingt-sept; c'est peu, mais c'est tout ce que l'on a pu faire, vu les difficultés que l'on éprouve, de la part de la population, pour réunir les enfants.

Ces jeunes filles, outre les travaux propres à leur sexe, apprennent, avec la langue du pays, le français; elles le possèdent déjà assez bien pour jouer de petites pièces, au point de faire l'admiration des personnages qui passent ici, soit pour explorer le pays, soit pour faire la chasse au lion. Un certain nombre d'entre elles ont déjà été convenablement mariées; d'autres, qui veulent rester à la maison, partagent les divers travaux de nos sœurs; quelques-unes enfin ayant donné de vraies marques d'une vocation religieuse, on essaye maintenant de fonder une petite Congrégation, qui peut être appelée à nous rendre un jour de grands services pour l'enseignement. On a aussi établi, cette année, l'association des Enfants de Marie, qui répand déjà autour d'elle un grand parfum d'édification.

Les vingt-cinq garçons de la Sainte-Enfance qui fréquentent notre école externe, grâce surtout au dévouement de la bonne sœur qui dirige cette œuvre, parlent bien le français; trois sont déjà reçus au séminaire, d'autres se préparent à y entrer. Sous ce rapport, nous fondons de grandes espérances sur ces pauvres enfants; habitués, dès l'âge le plus tendre, à vivre de notre vie, ils n'auront point les préjugés, qu'il nous est si difficile de déraciner dans ceux qui nous viennent d'un milieu hérétique.

Dans les premières années, Monsieur et vénéré Directeur, les filles de la Charité de France, vivement touchées de l'admirable dévouement de leur respectable Mère, partageaient avec elle leurs

modestes ressources. Les aumônes arrivaient assez abondantes pour faire convenablement face à tout ; mais, depuis plus de deux ans qu'elles sont obligées de tendre elles-mêmes la main, pour soutenir ou relever leurs œuvres, la source de toutes ces aumônes a forcément tari, et nos chères sœurs se trouvent actuellement dans la gêne la plus grande. Notre vénéré Vicaire apostolique les recommande d'une manière toute spéciale à votre bienveillante charité et à celle du conseil de l'œuvre, pour que vous daigniez leur accorder comme à nous une allocation.

L'année prochaine, Monsieur et vénéré Directeur, pour vous en témoigner leur vive et profonde reconnaissance, elles se feront un pieux devoir, en vous exposant elles-mêmes leurs besoins, de vous fournir tous les détails intéressants qui concernent leurs œuvres.

De tristes événements, qui se préparent depuis quelques mois, ont tout à coup obligé notre vénéré Vicaire apostolique à transporter momentanément à Massawah toutes nos œuvres internes ainsi que celles de nos chères sœurs. C'est ce qui vous explique la deuxième date de ce rapport, le retard qu'il a forcément subi et que vous aurez la bonté d'excuser.

Il faudrait tout un volume, Monsieur et vénéré Directeur, pour vous raconter en détail les péripéties par lesquelles nous sommes passés dans ces derniers temps. Un mot seulement vous mettra suffisamment au courant de la triste situation qui nous est faite.

Au mois d'avril dernier, vous le savez, l'Angleterre cédait, par un traité, au roi d'Abyssinie tous les pays compris entre Massawah et Kassala, pays dont il devait entrer en possession le 8 septembre. Dans cet intervalle, le madhi, ayant envoyé des émissaires pour soulever toutes ces tribus musulmanes et les empêcher de se donner à l'Abyssinie, le roi Jean venait camper, à une journée de Kéren, avec une armée de trente mille hommes environ. Dans une visite que lui fit alors Monseigneur, et où il fut reçu avec un cordial accueil, le monarque assura à Sa Grandeur que ni sœurs, ni missionnaires n'avaient rien à craindre à Kéren et qu'il tenait à ce que nous y restassions tous sous sa protection. Nous demeurâmes tranquilles. Mais quelle ne fut pas

notre surprise, lorsqu'au lieu de marcher contre ces tribus révoltées, nous vîmes, un beau jour, cette armée se disperser et rentrer à Adona.

Cette étrange manière d'opérer, au lieu de soumettre les populations, n'ayant réussi qu'à les exaspérer davantage, nous avions tout à craindre de leur aveugle fanatisme contre tout ce qui porte le nom de chrétien. Pour se décharger de la terrible responsabilité qui pesait sur lui, Monseigneur donna l'ordre de faire immédiatement les préparatifs de départ. Ce n'était pas chose facile.

La route ordinaire étant coupée par les révoltés, il fallait passer par l'Abyssinie; nous en demandâmes la permission au gouverneur du Hamazène, qui nous l'accorda volontiers. Laissant donc deux confrères et trois frères pour garder nos établissements et continuer les œuvres du dehors, nous faisons, l'âme brisée de douleur, nos adieux à Kéren le 29 décembre, pour arriver à Massawah le 10 janvier.

Vous raconter, Monsieur et vénéré Directeur, toutes les difficultés que nous avons eues à surmonter, dans ce trajet fait avec de tout petits enfants et par des chemins souvent impraticables, toutes les angoisses qui ont étreint nos cœurs à la pensée qu'à chaque instant nous pouvions tomber entre les mains des rebelles, qui infestent ces contrées, serait chose impossible.

Aussi, en nous retrouvant tous sains et saufs, comme par miracle, au terme du voyage, avons-nous senti le besoin de témoigner, de toute l'effusion de nos cœurs, notre vive reconnaissance au divin cœur de Jésus et à celui de son Immaculée Mère, qui nous ont si visiblement protégés dans cette fuite pleine de dangers de toute sorte. Mais si, fort heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucun accident de personnes, par contre, les pluies ont tellement détrempé nos caisses qu'une grande partie des objets que nous emportions ont été détériorés. Deux mois auparavant le mur de notre église était enfoncé, on emportait les vases sacrés avec d'autres objets, et, ce qu'il y a eu de plus navrant pour nos cœurs, le saint tabernacle avec la réserve. Quelques jours plus tard, des rebelles pillaient la caravane qui portait à Massawah notre lingerie et celle des enfants, n'ayant retenu à Kéren que le strict nécessaire, en cas de fuite dans les montagnes; toutes ces

perles, ajoutées aux frais considérables de notre déplacement, ont plongé notre mission, déjà si cruellement éprouvée, dans une grande détresse. Je termine en la recommandant de nouveau, d'une manière toute spéciale, à la charité et aux ferventes prières des associés et bienfaiteurs de l'Œuvre.

Toutes ces épreuves, Monsieur et vénéré Directeur, ne nous font point oublier les vôtres; nous partageons toutes les vives inquiétudes qu'inspire à tout bon catholique la persécution, qui va s'accroissant de jour en jour, dans notre chère France. Mais ce qui nous est un grand sujet de consolation, c'est de voir cette belle œuvre, à laquelle vous vous sacrifiez entièrement, prendre aujourd'hui, grâce aux exhortations et bénédictions de Notre Saint Père Léon XIII, grâce aux encouragements de Nosseigneurs les Évêques, à la charité des bienfaiteurs et associés, aux ferventes prières de tous, c'est pour nous, dis-je, un grand sujet de consolation de lui voir prendre, à l'instar de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, de merveilleux développements. Oh! qu'ils s'accroissent encore! ce sont les vœux que missionnaires, sœurs et fidèles, unis à leur vénéré Père, déposent, au commencement de cette année, aux pieds du Sacré-Cœur pour cette chère œuvre, le priant, en même temps, de vous combler de ses plus abondantes bénédictions.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, dans l'amour des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie-Immaculée,

Monsieur et vénéré Directeur,

Votre très humble et reconnaissant serviteur

J.-M. PAILLARD,

I. p. d. I. M.

*Lettre de ma sœur N., fille de la Charité, à sœur N.,
à la maison mère, à Paris.*

Massawah, 12 janvier 1885.

MA CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Nous voici enfin arrivées de Kéren, après un voyage de treize jours; voyage très pénible, mais bien adouci par la présence de Sa Grandeur et de notre bonne Mère, qui ont montré un grand courage dans cette terrible épreuve. Grâce à la protection de l'aimable Providence, aucun accident n'est arrivé, et, malgré les fatigues, tout le monde jouit d'une santé parfaite. Nous avons eu à lutter contre la chaleur du jour, le froid de la nuit, la faim, la soif, etc.; mais le cœur si compatissant de Jésus et le cœur tout maternel de Marie immaculée nous fortifiaient intérieurement, et nous étions heureuses de pouvoir leur offrir quelques petites souffrances. Aidez-nous, ma chère Sœur, ainsi que tous ceux qui liront ces lignes, à remercier notre bon Dieu, la sainte Vierge et nos bons anges, de nous avoir couvertes de leur puissante protection; nous leur en devons une reconnaissance éternelle.

Je ne vous raconterai pas toutes les péripéties de notre long voyage, que nous avons dû faire sur des chameaux et par des chemins impraticables; qu'il me suffise de vous donner un petit aperçu d'une de nos journées. Vers les quatre heures du matin, lever, prière, déjeuner; puis, emballage des matelas, couvertures, batterie de cuisine, etc. : tout cela n'est pas une petite affaire, car nous avons cinquante-quatre enfants, dont quatorze garçons, six domestiques et une douzaine de pauvres gens qui s'étaient joints à la caravane; ensuite, chargement de nos vingt-deux chameaux. Quel bruit pendant cette opération! On ne s'entend pas à un quart d'heure à la ronde. Enfin, à notre tour, nous montons à mulet avec une ou deux enfants derrière nous, et vers les sept heures nous continuons notre route jusqu'à deux ou trois heures de l'après-midi. C'est vous dire, ma bonne Sœur, qu'arri-

vées à la station, nous sommes quasi mortes de fatigue, de faim et de soif. Quand l'eau est bonne, nous en buvons à longs traits; quand elle est mauvaise, on fait de nécessité vertu, et on se dédommage en prenant un petit goûter, car le diner se fera attendre : les chameaux sont à deux ou trois heures derrière nous. Enfin ils arrivent : on allume bien vite le feu, on fait une soupe précipitée, une cuisine quelconque, et le diner est prêt. Après le repas, les enfants cuisent le pain pour le souper, qui a lieu vers les sept heures du soir; après quoi on fait la prière, et chacun s'installe comme il peut pour coucher à la belle étoile. On aurait bonne envie de dormir, car on est si fatigué; néanmoins le sommeil fait le récalcitrant. Pendant les premières nuits, c'est le froid; ensuite, c'est la pluie, et enfin la chaleur qui nous empêchaient de prendre le repos dont nous avons besoin.

Je ne vous dis rien de nos affreux chemins, étroits et rapides, où nous avons à peine la place pour mettre le pied; ajoutez que nous devons nous aider de nos mains pour ne pas tomber dans les précipices. Et cependant nous n'avons eu aucun accident à déplorer; et, ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'il n'y a eu ni fièvres, ni refroidissements à soigner. Nous ne pouvons attribuer une telle protection qu'aux prières de nos bonnes sœurs de la maison-mère; qu'elles reçoivent toutes l'expression de notre vive gratitude!

Notre digne mère Louise a trouvé ici vos chères lettres dont elle vous remercie; mais la caisse que nous attendions n'est pas arrivée. Nous avons laissé en route les semelles de nos souliers; nous serons donc obligées de mettre des pantouffes rouges, comme les Arabes; saint Vincent nous reconnaîtra-t-il pour ses filles? A bientôt d'autres détails.

Veillez prier pour nous, et me croire, etc.

CHINE

VICARIAT DU

TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

MONSEIGNEUR DELAPLACE

ÉVÊQUE TITULAIRE D'ANDRINOPLE, VICAIRE APOSTOLIQUE DE PÉKING

Nous devons à nos confrères du grand séminaire de Sens la bienveillante communication d'une courte biographie de M^{sr} Delaplace. Cette biographie, écrite par le Rédacteur de la *Semaine religieuse* du même diocèse, est un hommage rendu aux qualités éminentes de ce digne vicaire apostolique. Elle ne manquera pas d'intéresser les membres des deux communautés, en attendant qu'on fasse une notice plus étendue.

« L'Église de Chine vient de perdre un de ses plus zélés apôtres, MM. les lazaristes un de leurs frères les plus dévoués, le diocèse de Sens un prélat qui était une de ses gloires. M^{sr} Delaplace, après avoir « combattu le bon combat », est mort, usé prématurément par les rudes labeurs d'un apostolat de quarante ans.

« Lorsque le télégramme de Shang-hai apporta parmi nous la triste nouvelle, tout aussitôt de nombreux amis de l'éminent évêque missionnaire se sont dit : Il faut qu'une vie si belle et si noblement remplie soit retracée dans un livre, qui nous racontera tout ce qu'à souffert notre cher et vénéré compatriote, le bien qu'il a opéré, les services qu'il a rendus à l'Église et à la patrie.

Oui, nous l'espérons, ce vœu sera réalisé; les lettres du pieux prélat seront publiées; une plume plus autorisée que la nôtre retracera, en même temps que ses vertus et ses œuvres, l'histoire des contrées qu'il a évangélisées. Quant à nous, notre rôle est plus modeste; nous devons nous borner à donner, dans une rapide esquisse, un aperçu de la vie de ce vaillant apôtre de la Chine.

« Louis-Gabriel Delaplace naquit à Auxerre le 21 janvier 1820. Il avait un frère plus âgé que lui, qui se nommait Auguste. Leur père, qui était tisserand, habitait la paroisse de Saint-Étienne. Dès son enfance, le jeune Gabriel montrait une intelligence précoce, une mémoire excellente et d'heureuses dispositions pour le chant. Le 18 juillet 1832, il faisait dans l'église métropolitaine sa première communion, à laquelle il fut préparé par les soins du vénérable M. Paris, alors vicaire et aujourd'hui chanoine de la même église.

« Gabriel Delaplace, qui avait commencé ses études classiques à la maîtrise, alla les continuer au petit séminaire de sa ville natale, où il entra au mois d'octobre 1832. Sa facilité extraordinaire, jointe à une constante application au travail, le plaça bientôt aux premiers rangs de sa classe, bien que la palme lui fût souvent disputée par de redoutables émules. M. l'abbé Laureau, professeur de seconde, avait conservé de ce brillant humaniste certaines narrations, qu'il aimait à offrir longtemps après à ses élèves comme production littéraire remarquable. Gabriel ne se distinguait pas moins par sa piété que par ses progrès dans ses études. Il fit partie d'une de ces congrégations où l'on admettait que les élèves les plus exemplaires. D'un caractère franc et ouvert, toujours bon et obligeant pour tous, il comptait autant d'amis que de condisciples; plusieurs même ont conçu pour lui une affection que ni le temps ni la distance n'ont pu affaiblir.

« Il entra au grand séminaire en 1837. Nous ne dirons rien des quatre années qu'il y passa, sinon que ce fut pendant son cours de théologie que se manifesta sa vocation à l'apostolat. La vie de missionnaire dans les pays infidèles avait pour lui de puissants attraits, ainsi qu'il l'a déclaré plus tard dans une de ses lettres. Racontant la conversion d'un ancien lama de Mongolie, qui

était devenu prêtre catholique et qu'on appelait le P. Foung, il dit : « Voyez un peu les rapprochements de la vie. Au printemps de 1840, — j'étais alors en deuxième année de théologie, au grand séminaire de Sens, — déjà je couvais des yeux la Chine. Or, un jour de promenade à Sainte-Colombe, nous lisions dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*, une lettre de M. Gabet, racontant la conversion toute récente de deux lamas, qui furent nommés au baptême, l'un Pierre, l'autre Paul. Nous lisions, et je regardais cette carte de la Chine, et je priais pour ce Pierre et ce Paul que je ne connaissais pas... Aujourd'hui ce Pierre est mon P. Foung, et nous voilà attelés ensemble, *itinere uno*, etc. » (Lettre de 1873.)

« Le futur évêque fut élevé au sous-diaconat en mai 1841 et promu au diaconat au mois de mai de l'année suivante; et ce fut, si nous ne nous trompons, dans l'intervalle de ces deux ordinations qu'il fut envoyé comme professeur au petit séminaire, car il n'avait pas l'âge requis pour être revêtu du sacerdoce auquel il aspirait. Il fut aussi pendant quelque temps chargé des fonctions de suppléant à la maîtrise.

« Cependant, un travail profond se faisait dans l'âme du pieux lévite. Un besoin irrésistible de se donner à Dieu d'une manière plus parfaite, et de se vouer à l'apostolat des Missions le tourmentait et lui inspirait des désirs évidemment surnaturels. Lui-même a fait part à l'un de ses amis de l'émotion étrange qui l'agitait, lors de son ordination au sous-diaconat : « De commencement à la fin de la cérémonie, disait-il, j'éprouvais comme une sensation indéfinissable; il me semblait qu'un Chinois pesait de tout son poids sur mes épaules, et j'acceptais de bon cœur ce fardeau, comme un joug qui m'était imposé par le bon Dieu lui-même. »

« Au mois d'août 1842, après la distribution des prix du petit séminaire, l'abbé Delaplace, accompagné d'un de ses amis, professeur comme lui dans cet établissement, partit pour Paris, à l'insu de ses parents, et entra à Saint-Lazare. Ce ne fut pas, on le pense bien, sans un grand déchirement de cœur, qu'il se sépara à jamais de sa famille, qu'il fit tacitement ses adieux à sa ville natale, à tout ce qu'il aimait. Quoique naturellement ferme et

courageux, il avait l'âme brisée, d'autant plus qu'il fallait quitter ses parents sans leur avoir fait part de sa détermination, à laquelle ils auraient opposé une résistance difficile à surmonter. L'abbé Delaplace avait mis dans son secret une pieuse dame, amie de sa mère, et l'avait chargée d'informer ses parents de son départ et de sa résolution irrévocable. Oh ! qu'il lui en coûta d'agir ainsi ! Le souvenir de ce départ lui pesait encore vingt-quatre ans après. — Dans une lettre écrite en 1866, il s'exprime ainsi : « On m'a dit insensible, je le sais, parce que je suis parti « de cette façon-là ; mais ceux qui ont ainsi parlé et pensé, ceux « là n'ont pas vu les angoisses de certaines nuits ; ils n'ont pas vu « les larmes répandues derrière le maître-autel de Saint-Etienne « d'Auxerre, devant la chapelle de la sainte Vierge. »

« Nous venons de parler d'une personne que l'abbé Delaplace avait choisie comme intermédiaire pour annoncer à ses parents la terrible nouvelle. Comment fut reçue cette dame, à qui le jeune séminariste avait confié l'expression de ses pensées et de ses sentiments ? Nous trouvons, à ce sujet, quelques renseignements dans une lettre qu'a publiée naguère la *Semaine religieuse* : « La « mission, quoique bien remplie, avait été assez infructueuse, et le « cœur désolé de la mère, et le cœur ulcéré du père ne voulaient « rien entendre aux raisons tirées de la foi ; la nature révoltée « étouffait la voix de la religion.

« Tout d'abord, au lieu d'une sainte résignation, cette dame « n'avait eu à constater que d'amères récriminations. Les prières « cependant n'avaient pas fait défaut ; le jeune novice en avait im- « ploré de tous côtés, car il comptait beaucoup sur cette pieuse « ligue de la prière, pour rétablir l'empire de la foi dans de chères « âmes irritées par un douloureux sacrifice.

« Un jour, cependant, il reçut une lettre plus consolante ; la « religion, soutenue par l'amitié, avait pu enfin se faire admettre. « La mère pleurait encore, mais elle priait déjà ; le père, lui, ne « priait pas encore, mais il ne se révoltait plus ; à force d'entendre « bénir la vocation de son fils, il avait fini par ne plus la maudire. « C'était un grand pas vers la résignation. Toutefois, après quel- « ques intervalles de calme, il y aura encore de grandes tempêtes « dans cette âme bouleversée. »

« M. Delaplace, ayant terminé son noviciat à la maison-mère, vers la fin de l'année 1843, fut ordonné prêtre, et, quelque temps après, envoyé en mission à Fontevault, ancienne abbaye du diocèse d'Angers, transformée en maison pénitentiaire et en établissement agricole. Ce fut donc à de pauvres détenus qu'il donna les prémices de son apostolat. Inutile de dire avec quel zèle le jeune prêtre s'acquitta de son ministère ; ses efforts et ses prédications éloquentes furent couronnés d'un plein succès. M. Delaplace fut heureux ; mais il aspirait à un bonheur plus grand, celui de souffrir pour Dieu et pour les âmes dans les pays infidèles. Ce ne fut qu'en 1845 que ses supérieurs exaucèrent ses instances et ses vœux. Le 18 juillet de cette même année, il s'embarquait à Bordeaux avec un de ses confrères lazaristes, M. Peschaud. Tous deux, émus sans doute, mais forts et joyeux, quittaient le sol de la patrie pour aller chercher, aux extrémités du monde, les fatigues et les périls de la prédication évangélique.

« A cette époque, les communications avec la Chine étaient loin d'être aussi rapides qu'aujourd'hui ; ce voyage de 6,000 lieues avait régulièrement une durée de six mois. Nos deux missionnaires durent se résigner à une pénible traversée de huit mois, le vaisseau sur lequel ils étaient montés ayant fait de long circuits pour éviter des parages fort dangereux dans les mers de Chine. Ils n'arrivèrent à Macao que le 12 mars 1846.

« Une lettre de M. Peschaud, insérée dans les *Annales de la Congrégation de la Mission* (tome XI), raconte les diverses péripéties de cet ennuyeux voyage, dont les épreuves furent allégées par l'intarissable gaieté de son spirituel confrère, et aussi par la ferveur des deux missionnaires, qui travaillèrent avec succès à la conversion de plusieurs matelots, dont deux firent leur première communion sur le navire.

« Arrivés à Macao, nos missionnaires durent rester de longs mois dans cette ville, les missions de Chine étant, à cette époque, dans un état de crise dont il fallait attendre l'issue avant de pénétrer dans le Céleste-Empire. M. Delaplace mit à profit ce séjour forcé, d'abord pour donner quelques soins à sa santé, fortement ébranlée par les tribulations du voyage : lors de son passage à Manille, il avait été atteint de la dysenterie, dont il ne fut délivré qu'au

bout de deux ans et demi ; puis il se mit sérieusement à l'étude du chinois, cette langue si difficile, dans laquelle son extrême facilité lui permit de faire d'étonnants progrès. Quelques années après, il maniait si bien le *mandarin*, — l'un des dialectes du pays, — que, pendant un voyage qu'il fit en bateau, équipage et passagers prirent le jeune missionnaire pour un tribunaliste de la ville de Nan-tchang, capitale du Kiang-si.

« Lorsqu'à la fin de 1846, M. Delaplace put enfin entrer en Chine pour y exercer le saint ministère, il débuta par les provinces centrales du Ho-nan et du Hou-pé, — là même où furent martyrisés les vénérables Clet et Perboyre. — Quelques extraits de ses lettres et des lettres de ses confrères vont nous faire connaître les sentiments dont il était animé et la difficulté des œuvres qu'il eut à entreprendre. Le 24 août 1851 il écrit :

« Je suis dans une mission toute nouvelle, en plein pays païen, « où rien ne peut manquer, ni les fatigues du corps, ni les préoccupations de l'esprit, ni les dégoûts du cœur, ni les embûches « du dehors, ni les tentations et les vexations du dedans, ni l'abandon des faux frères, etc. J'aurai donc belle occasion de souffrir pour les intérêts de notre sainte foi... Une pensée me « revient souvent : lorsque j'étais dans les humanités, j'étais fou « de saint Cyprien. Serait-ce que Dieu me destinait à consoler « des confesseurs et qu'il me faisait faire dès lors une sorte d'apprentissage ? Dans le fait, voici trois ans que je vis au milieu de « chrétientés opprimées, et je ne puis prévoir quand finiront ces « épreuves. »

« Voilà cinq ans que je parcours les routes qu'ont parcourues jadis nos vénérables confrères Clet et Perboyre ; cinq ans « que j'habite les chambrettes qu'ils ont habitées, que je célèbre « sur les mêmes planches sur lesquelles ils ont célébré, etc. Il « serait bien temps de marcher sur leurs traces d'un peu plus « près. J'ai l'audace de le désirer. »

« Sur les cinq districts, trois sont actuellement sous le coup « de la persécution..... Dieu se cherche des confesseurs et peut « être des martyrs, dans le Ho-nan ; c'est qu'il prépare au Ho-nan « une nouvelle semence d'innombrables chrétiens. Coulent nos « larmes ! coule notre sang ! d'autres de nos frères viendront en

« recueillir les fruits. Oh ! c'est maintenant que notre vocation
« nous apparaît plus belle, plus consolante, plus désirable que
« jamais. » (Lettre du 23 septembre 1851.)

« En 1850, M. Anouilh, missionnaire lazarisite à Péking, écri-
« vait : « M. Delaplace fait mission auprès du Tché-ly, au nord
« du Ho-nan. Ce cher confrère fait des merveilles dans sa mis-
« sion. Il est d'une régularité exemplaire et plein d'amour pour
« la pauvreté. Tout ce qu'on m'en a dit prouve que c'est un
« véritable apôtre et un excellent enfant de saint Vincent. »

« Oh ! que de longs et durs sacrifices dut s'imposer le saint
« missionnaire, isolé et perdu, comme il le dit lui-même, « dans
« son petit coin du Ho-nan. » Il ajoute : « Je ne vous dis rien du
« reste de la province, soit parce que M^{gr} Baldus (le vicaire
« apostolique) a dû vous en écrire lui-même, soit parce que je
« suis fort peu au courant. Je ne connais que mes montagnes de
« Tchang-te-fou ; mais, grâce à Dieu, je les connais assez bien.
« Depuis le mois de décembre 1848 jusqu'à ce moment, j'ai tou-
« jours été là-haut séquestré de toute compagnie de confrère et
« sevré presque complètement de toute correspondance, non seu-
« lement avec l'Europe, mais encore avec le midi du Ho-nan.
« Mon temps et mes forces ont été employés à la recherche des
« chrétiens, perchés quelquefois sur des montagnes quasi inacces-
« sibles, enfoncés d'autres fois dans d'affreux ravins... Le bon
« Dieu me conserve une grande force de corps, une grande joie
« de cœur et une grande paix de l'âme. La fameuse dysenterie
« dont j'avais été attaqué à Manille, en mars 1846, m'a enfin
« décidément quitté en décembre 1848 ; elle a été si maltraitée
« pendant son séjour, qu'elle est, je crois, partie de colère, et que
« probablement elle ne reviendra plus. Je suis, à l'heure qu'il
« est, aussi robuste que j'aie jamais été, prêchant d'ordinaire tous
« les jours, baptisant, confessant, dormant peu, voyageant beau-
« coup, mangeant de mon mieux quand je trouve de quoi, et
« jamais, depuis près de deux ans, d'indispositions sérieuses.
« Quant à ma vocation, mon très honoré Père, ne touchons pas
« cette question-là, si nous voulons que notre lettre finisse. Notre
« chère vocation, voyez-vous, c'est l'idéal du bonheur!... »
« (Lettre à M. Étienne, 24 juin 1851.)

« Ce fut à la fin de cette même année 1851 que la persécution sévit avec fureur et bouleversa la plupart des chrétientés du Ho-nan. L'un des missionnaires fut arrêté et emprisonné. M. Delaplace échappa à grand'peine aux recherches des satellites. « Je
« devais être pris trois fois, dit-il, et moi-même j'allais dans
« l'abîme sans le savoir, quand trois fois j'en ai été soudainement
« retiré par Celui qui est le protecteur de notre vie. » (Lettre du
10 octobre 1851.)

« La Providence avait ses desseins; elle réservait à de plus hautes destinées le vaillant apôtre de l'Église chinoise. Dans le courant de l'année 1852, M. Delaplace, qui déjà portait le titre de vicaire du Ho-nan, fut nommé évêque *in partibus* d'Andrinople et vicaire apostolique du Kiang-si. Il fut sacré le 25 juillet « dans une chapelle de paille, » à Lou-y-shien, ville de troisième ordre, où était sa résidence. Il n'avait que trente-deux ans.

« Ce ne fut pas sans une profonde répugnance que l'humble missionnaire consentit à prendre sur ses épaules le fardeau de l'épiscopat; en acceptant cette auguste dignité, il ne fit que se soumettre à l'ordre de ses supérieurs, ainsi qu'il s'en est ouvert dans une lettre adressée à l'un de ses confrères, M. Monteil aîné, alors missionnaire au Brésil, et auparavant professeur au séminaire de Sens : « Puisque vous avez été à Paris, dit-il, vous devez
« savoir comment et pourquoi j'ai franchi ce pas-là. Monsieur
« notre T. H. Père m'écrit d'un tel style! les circonstances d'ail-
« leurs étaient telles! De la Chine, c'était à qui me pressait
« d'accepter. Bref, je me suis laissé faire. Ai-je eu tort? Ce juge-
« ment est à Dieu. Ai-je fait violence à mes affections? Oui, une
« très grande violence... Je sais, néanmoins, pourquoi je suis au
« Kiang-si. Au Kiang-si, on a de quoi travailler, on meurt vite.
« Voilà de quoi fixer un choix. En attendant que je meure,
« vivons de telle sorte que saint Vincent me pardonne ce carac-
« tère épiscopal. » (29 octobre 1852. Lettre à M. Monteil, depuis
« décédé.)

« Le Kiang-si est de toutes les provinces de la Chine celle dont l'administration est la plus difficile, à cause de l'éloignement des chrétientés, disséminées sur une grande étendue du territoire, et de la difficulté des communications. L'on aura une idée de cette

difficulté en lisant ce que dit M^{sr} Delaplace du trajet qu'il eut à effectuer pour se rendre à son nouveau poste : « Le 31 août, dit-il, je me suis mis en route pour le Kiang-si. Mon voyage a duré vingt-trois jours, à savoir : dix jours en barque sur le fleuve Bleu, onze jours à pied, et deux jours *nu-pieds*; tout cela pour franchir un espace de 160 lieues. Un Européen qui n'est pas sorti de l'Europe ne peut pas se faire une idée des chemins chinois, surtout après les pluies d'été. Bien qu'au mois de septembre, nous avons presque continuellement cheminé par les eaux et par la boue; le premier jour, nous fîmes près de cinq lieues, le second jour deux lieues et demie; ainsi de suite. » (Lettre à son frère, 28 septembre 1852.)

« Le prélat raconte ensuite, de ce ton jovial qu'on lui connaissait, comment se fit une partie de ce voyage, dans lequel il eut à traverser à pied des fondrières, des bourbiers inabordables, précédé de ses trois courriers, dont l'un « poussait la brouette chargée du bagage, » pendant que les deux autres éclairaient la marche, sondaient la profondeur de l'eau ou de la boue, et indiquaient à l'évêque le sentier qu'il devait suivre. Nous regrettons que les bornes de cette notice ne nous permettent pas de retracer ce récit humoristique, que l'humble et vaillant missionnaire termine ainsi : « Tu vois, mon cher Auguste, que, pour être évêque en Chine, je n'en suis pas plus brillant : M^{sr} l'évêque patrouille dans la boue comme un chiffonnier; M^{sr} l'évêque tire sur la corde comme un matelot; M^{sr} l'évêque court nu-pieds ou marche avec des bas sans semelles, etc., etc. Voilà comme j'entends être évêque toute ma vie, et voilà pourquoi j'ai accepté d'être évêque. »

« M^{sr} Delaplace ne resta que deux ans au Kiang-si. Il semblerait donc qu'il y ait peu de choses à dire sur les œuvres qu'il accomplit dans ce district, alors ravagé par la guerre des révoltés chinois : « Notre province, dit-il, est bouleversée par la guerre civile. Quatre armées ravagent tout, pillent tout. Néanmoins, nos œuvres vont toujours leur petit train. On traverse les champs de bataille, on voit un glaive à deux pieds de sa poitrine, comme il vient d'arriver à l'un de nos missionnaires, et l'on n'y prend pas garde, parce que Dieu est là. » On le voit, le temps n'était

pas favorable pour les conversions. Le nouvel évêque, pourtant, ne resta pas inactif. Il s'occupa avec un infatigable zèle de l'Œuvre des Bons-Anges, comme il l'appelait, c'est-à-dire du baptême des enfants chinois, et de la fondation d'orphelinats. On peut dire que ce fut là l'Œuvre de sa vie épiscopale tout entière. Aussi, combien il appréciait l'Association française de la Sainte-Enfance !

« La Sainte-Enfance, dit-il, est toujours le superlatif de notre joie. Voyez comme nos baptêmes augmentent. En 1852, il y avait 1506 baptêmes. Cette année, en voici 2245. Nos enfants recueillis sont toujours à la soixantaine. Qu'on nous donne des fondations, et je me charge de recueillir 300 enfants par an, dans le seul endroit d'où je vous écris cette lettre. Remarquez ce que je dis : *recueillir*, non pas *acheter*. Nous n'en achetons pas un. Eh ! plutôt à Dieu que nous pussions recueillir un sixième de ceux qu'on nous apporte *gratis!*... Cette petite Œuvre est notre privilégiée.

« Tout, en effet, y est si aimable, si encourageant, si fructueux ! On a les fruits presque en même temps que les fleurs. On peut toujours aller son petit train, même au milieu des révolutions qui arrêtent ou compromettent nos autres œuvres. » (Lettre du 13 octobre 1853.)

« A la même époque, l'un de ses missionnaires et son ancien compagnon de voyage, M. Peschaud, écrivait : « Notre bon vicaire apostolique, M^{tr} Delaplace, nous stimule beaucoup pour le progrès de l'œuvre. Son cœur tout miséricordieux est tout entier pour le salut des petits Chinois. Dernièrement, voyant arriver deux enfants qui revenaient de nourrice dans notre hôpital : Ah ! s'écria-t-il, voir ces petits enfants me fait autant de plaisir que si je revoyais mon père et ma mère ! »... Nous ne nous bornons pas au baptême des enfants infidèles ; non contents de sauver leurs âmes, nous voudrions aussi sauver leurs corps, mais c'est bien dispendieux. Nous avons deux petits hôpitaux où se trouvent environ soixante enfants. Nous sommes obligés de refuser les nouveaux qu'on nous apporte. C'est cruel, il est vrai, de rejeter ces enfants, qui vont être, immédiatement après, livrés à la mort. Mais qu'y faire ? Nous ne pouvons agir que d'après nos ressources. »

« Il y a trois ans, nous signalions à nos lecteurs et réfutions ici même les calomnies débitées contre la Sainte-Enfance par le bon apôtre Francisque Sarcey, calomnies qui valurent au journaliste libre penseur une condamnation à 2,000 francs de dommages-intérêts, à payer au conseil central de l'œuvre. Les mêmes accusations sont répétées impudemment aujourd'hui par toute la presse radicale; elle ose nier qu'il y ait en Chine des expositions ou abandons d'enfants par leurs parents? Et bien, voici cette fois une réfutation topique. Écoutons ce que dit à ce sujet notre illustre compatriote :

« Dans une lettre que M^{sr} Delaplace, alors qu'il était encore dans le Ho-nan, adressait à un curé du diocèse de Sens, il écrivit ceci : « Au milieu de mes préoccupations et de mes tristesses, le « bon Dieu vient de m'envoyer une consolation bien douce par la « lecture des *Annales de la Sainte-Enfance*. Il paraît que cette « belle œuvre est en voie de prospérité, même dans notre diocèse ; « car je vois Sens figurer pour 1,745 francs. C'est un bon com- « mencement, qui se développera de jour en jour, et sous peu notre « pays d'Auxerre ne le cédera, j'espère, à aucun autre... Quelques « personnes demandent encore s'il est vrai que la Chine soit rem- « plie de tant d'infanticides. Bien que ma voix soit peu de chose, « je la joindrai pourtant à une foule d'autres voix : des milliers « d'enfants tombent dans les eaux des fleuves ou bien sous la dent « des animaux immondes. Les lettres des missionnaires, que j'ai « parcourues dans les *Annales*, donnent en général pour causes de « cette épouvantable barbarie, ou l'inconduite des parents, ou la « misère et la gêne d'une nombreuse famille, ou simplement le « caprice et l'usage. Toutes ces causes ne sont que trop réelles, et « je n'en ai que trop vu les douloureux effets, soit autrefois à « Macao, soit dans les autres pays que j'ai parcourus depuis cinq « ans. Il faudrait y ajouter, ce me semble, la *superstition*, car c'est « la superstition qui opère les ravages les plus affreux et malheu- « reusement les plus irrémédiables... Que je vous expose, en pas- « sant, combien d'innocentes victimes sont cruellement immolées « à l'esprit de mensonge. Acceptez ce que je vous dis comme « venant d'un témoin oculaire, et appliquez-le seulement aux « cantons du Ho-nan, où je l'ai rencontré ; car je ne prétends pas

« affirmer pour toute la Chine, où chaque province a sa langue, ses coutumes et superstitions propres. »

« Nous ne pouvons suivre M^{sr} Delaplace dans la longue explication qu'il donne des superstitions chinoises ; bornons-nous à en indiquer l'idée principale : les Chinois croient à la métempsy-cose ; ils craignent que l'enfant, mourant dans la maison, ne transmigre dans quelque autre membre de la famille et ne lui communique son mal ou ses défauts ; c'est pour cela qu'on l'éloigne de la maison, qu'on le porte dans les champs ou autres endroits plus vils, afin qu'il transmigre là où il lui plaira. Quelquefois le père immole lui-même son enfant en secret et de la manière la plus cruelle. « O païens, vrais enfants du démon, s'écrie le pieux évêque, ils s'enivrent de carnage, à l'imitation de leur père ! « Quand donc leurs pères seront-ils émus par la charité de Celui qui est venu renverser l'œuvre du démon ? La Sainte-Enfance produira cet effet. D'abord elle donnera des secours qui pareront de suite à la misère ; plus tard elle atteindra jusqu'aux superstitions... Je suis convaincu que l'œuvre de la Sainte-Enfance aura sa part, sa grande part, sa très grande part dans la conversion de la Chine. Dieu aime à se servir de ce qui est faible pour renverser les forts... Ce que les sciences n'ont pas fait, ce que le canon des Anglais ne fera pas, le sou d'un petit enfant l'aura opéré, *suaviter et fortiter*. » (Lettre du 25 septembre 1851, à un prêtre de ses amis.) Il cite plusieurs faits qui semblent prouver que Dieu réserve aux petits enfants cette grande mission de convertir la Chine.

« Les faits que nous venons d'exposer sont connus, et cependant la *Revue des Deux-Mondes* publie en ce moment une série d'études dont l'auteur, un officier chinois, prétend opposer un démenti aux assertions des missionnaires, relatives à l'abandon des petits Chinois. Les journaux catholiques protestent ; ils opposent aux dénégations du soi-disant officier, d'abord les témoignages de plusieurs voyageurs laïques et impartiaux ; puis les proclamations officielles d'autorités chinoises constatant les noyades et l'abandon des enfants en grand nombre. Ils citent notamment le témoignage de M. de Beauvoir, le spirituel auteur du *Voyage autour du monde*. Après avoir raconté que, dès son

premier voyage à Canton, il rencontra, sur un espace de 500 mètres, *sept enfants* âgés de quelques mois, abandonnés, nus et glacés sur le sol, M. le marquis de Beauvoir ajoute :

« Je l'avoue bien franchement, et je prie les Missions de me le pardonner, *je n'avais jamais voulu croire à l'exposition des petits Chinois*. Je me disais que, puisque les bêtes féroces soignent leurs petits, il ne devait pas y avoir de pays où l'abandon des enfants fût devenu une coutume. Ah! maintenant que j'ai vu la plaie, comme Thomas, je suis convaincu et je m'incline. Je verrai toute ma vie ces sept enfants jetés aux gémonies, à la porte de la première ville chinoise que nous visitons; ces sept enfants que nous fait découvrir notre première promenade au hasard dans la campagne de Canton. Je ne m'étonne plus désormais du chiffre de 20 ou 25,000 auquel les *Annales de la Propagation de la Foi* portent, si je m'en souviens bien, le nombre des enfants exposés par an dans tous les grands centres chinois. » (Pages 423-425.)

« Comme le dit un de nos confrères : « La question est jugée. Le Chinois de la *Revue* n'eût pas même osé la soulever, s'il n'eût compté sur l'appui de nos républicains, trop heureux de donner raison à des mandarins contre des missionnaires. Cet appui ne lui a pas manqué. »

« En 1854, un décret de la Propagande nommait M^{sr} Delaplace vicaire apostolique du Tché-kiang; il permutait avec M^{sr} Dani-court, membre comme lui de la congrégation de la Mission.

« Le Tché-kiang, situé à l'est de la Chine, sur la côte que baigne le grand Océan, est la plus petite des dix-huit provinces du Céleste-Empire, mais non pas la moins considérable par l'étendue de son commerce et le grand nombre de villes qu'elle contient. On évalue sa population à 14 ou 15 millions. Les deux principales villes sont : Hang-tchéou, la capitale (pop., 700,000 hab.); et Ning-po, résidence de l'évêque (pop., 300,000 hab.); cette dernière a un très bon port sur le Yang-tsé-kiang (fleuve Bleu). Le vicariat, au moment où notre vénéré compatriote en prit possession, ne possédait que 26 chrétientés disséminées sur un parcours de 148 lieues, avec 5 chapelles, 6 missionnaires, un séminaire et deux établissements de sœurs de la Charité à Ning-po.

« Le Tché-kiang, écrivait M^{re} Delaplace, est une mission nouvelle. Telle partie, l'archipel, n'a pas encore été évangélisée. Dans telle autre, la moisson germait, elle a été dissipée... En attendant le jour du Seigneur pour les adultes, nous développons par ici l'œuvre de la Sainte-Enfance. Mon plan bien arrêté est d'attaquer par nos baptiseurs toutes les îles habitées de cet archipel. En tout, 83 îles, dont 72 sont habitées. Dieu aidant, elles y passeront toutes, l'une après l'autre. Je ne veux que cinq baptiseurs dévoués et deux missionnaires à *la Robinson Crusoé*, et l'archipel Tchou-san est en feu. » Le prélat raconte ensuite qu'il a établi des stations de baptiseurs sur différents points de son vicariat ; il mentionne notamment un fervent néophyte, maréchal-ferrant de son état, qui, après quatre mois d'études en médecine, était parti en campagne, et revenait chaque fois avec une liste de nombreux enfants baptisés. « Décidément, dit-il, nous allons l'installer dans la grande île. Je lui loue une petite maisonnette, je lui achète soufflet et forge, puis, par-dessus, la petite boîte de médecine, et il fera bon commerce pour le ciel. Voilà, d'après mes petites idées, le vrai moyen d'étendre la Sainte-Enfance et de la rendre utile à la propagation de la foi. En France, on n'aurait pas confiance à un docteur de cette trempe. En Chine, c'est autre chose. Dès lors surtout qu'on donne des médecines gratis, on est infiniment plus docteur que si l'on avait été coiffé à la grande faculté de Paris. Touchant la Sainte-Enfance, nous sommes en train de réaliser un plan qui me coûte bien des prières et des préoccupations. Il s'agit d'installer une ferme. Une ferme, qu'est-ce que cela ? En soi, peu de chose. Dans les résultats que j'en espère, c'est une affaire bien importante. J'y vois un point de départ pour la conversion de l'archipel. Il faut vous dire qu'à mon arrivée à Ning-po, j'ai trouvé chez nos sœurs, les filles de la Charité, bon nombre de garçons de douze, treize et quatorze ans, recueillis et élevés par l'œuvre de la Sainte-Enfance. Ces enfants, il faudra les caser. Nous pensons les diriger du côté de la vie des champs. » (Lettre à M. M..., curé du diocèse de Sens, 16 février 1855.) Plus loin, il annonce que la ferme Saint-Joseph est achetée, avec quelques arpents de rizières

qui l'entourent. « C'est notre Gentilly, dit-il; tout y va bien. « Dans deux ans, nous l'espérons, la ferme se suffira à elle-même. »

« On le voit, M^{er} Delaplace avait l'esprit essentiellement organisateur. Il conçut et exécuta successivement des projets de création d'asiles, de crèches, d'hôpitaux pour les petits enfants, d'un dispensaire ou hospice pour les malades. Il fonda une école de métiers pour les garçons, laquelle était sous la direction de son compatriote, M. Guierry, qui fut un des plus zélés collaborateurs du vicaire apôstolique, jusqu'à l'époque où il fut lui-même élevé à l'épiscopat (1865). De leur côté, les sœurs faisaient beaucoup de bien; elles visitaient les malades à domicile et elles élevaient une centaine de jeunes filles.

« La ville de Ning-po possédait un noyau de 200 chrétiens fervents. On espérait que le progrès des conversions irait toujours croissant. La moisson présentait une fort belle apparence, les épis jaunissaient, lorsqu'une affreuse tempête vint tout ravager. Les rebelles ou rouges, qui avaient, les années précédentes, porté l'incendie et la mort dans la province du Kiang-si, envahirent le Tché-kiang. Ils vinrent au nombre de 80,000 cerner la ville de Ning-po et s'en emparèrent le 9 décembre 1861. Les missionnaires et les sœurs se réfugièrent dans le port, à proximité d'un vapeur français qui mouillait dans la rade. Ils n'eurent pas trop à souffrir, grâce à la protection du brave amiral Protet.

« Mais il n'en fut pas de même pour le reste de la province. M^{er} Delaplace fait un tableau lugubre des désastres causés par les *Tchang-mao* (*hommes à longs poils*), « un tableau tracé à la lueur des incendies. » Que d'établissements détruits, de petites communautés dispersées, de maisons et de chapelles saccagées! Un seul trait suffit pour donner à nos lecteurs une idée de ce sinistre épouvantable : « Tout ce que les journaux ont raconté des Druses contre les Maronites, toutes ces horreurs, à peu de détails près, nous les avons eues sous les yeux, » dit le prélat.

« Pendant ces tristes événements, M^{er} Delaplace ne craignait pas de payer de sa personne; il allait d'une contrée à l'autre, soit pour consoler les chrétiens et leur administrer les sacrements, soit pour en imposer aux rebelles par sa présence. Il eut parfois à

courir de grands dangers, comme nous l'apprennent les lettres expédiées en France par ses missionnaires. L'un d'eux, M. Peschaud écrit : « J'allais trouver M^{sr} Delaplace qui était dans les
« tranches sur notre sort ; pour lui, il avait vu le feu bien près de lui ;
« mais, par un bonheur extraordinaire, les rebelles n'étaient pas
« entrés dans le village où il se trouvait, quoiqu'ils eussent pillé et
« brûlé aux alentours... Le lendemain, nous revenons ensemble à
« *Tso-fou-pang*. A son arrivée, il eut le cœur brisé, en voyant la
« chapelle arrosée de sang, les chrétiens blessés, et presque tous
« les larmes aux yeux lui dire : J'ai perdu mon fils, j'ai perdu
« mon frère, mon père, etc. Il ne put y tenir et se retira dans une
« chambre pour pleurer. »

Voici ce que dit un autre missionnaire, M. Salvan : « Mon-
« seigneur a été assisté d'une protection spéciale. L'année der-
« nière, les rebelles promettaient une somme d'argent à ceux qui
« le découvriraient, et cette année-ci, la lance d'un brigand s'est
« abaissée jusqu'à sa poitrine, pendant que d'autres scélérats
« faisaient entendre le cri sinistre : *Tue ! tue !* Mais l'Ange du Sei-
« gneur était encore là pour le couvrir de sa protection, et le
« conserver pour qu'il enfante un bon nombre de Tchousanais
« à l'Évangile. » (*Annales de la Mission*, tome XXX.)

Le gouvernement chinois, convaincu enfin qu'il ne viendrait pas à bout de la rébellion avec ses ressources ordinaires, se mit à attirer des Européens qui lui formèrent des troupes armées, disciplinées et commandées à l'euro péenne. Cela se fit d'après les conseils de M^{sr} Delaplace, qui écrivait de Ning-po : « Un
« lieutenant de vaisseau français, jeune homme de grand mérite,
« que je connais intimement, vient d'être nommé général de bri-
« gade par le prince *Kong*. Pour coup d'essai, le nouveau géné-
« ral, à la tête de 15 ou 1,800 baïonnettes, a enlevé 14 camps
« retranchés, pris une ville et chassé devant lui 40,000 rebelles.
« Des officiers, arrivant de cette expédition de cinq jours, m'ont
« dit des choses affreuses sur le sort de la population, et notam-
« ment des petits enfants. Je m'en suis assuré de mes yeux. J'ai
« été en ces lieux de malheur jusqu'à 18 lieues de Ning-po.
« M. Guierry m'accompagnait. Nous eûmes bientôt ramassé 35
« enfants ; depuis, on m'en a expédié 6 autres ; en tout 41, dont

« 40 garçons et une seule fille. Les petites filles ont disparu
« depuis longtemps... Le bon Dieu a tout conduit de sa provi-
« dence la plus paternelle. Une voie de salut a été frayée aux
« orphelins et aux abandonnés. Des propositions m'ont été faites
« par le général, qui, pour lui, pour ses officiers et soldats catho-
« liques, pour les populations en désarroi, sollicitait ardemment
« un missionnaire. Nous avons été d'avis qu'il fallait accéder à
« ce désir, et que j'explorerais moi-même cette nouvelle posi-
« tion. C'est donc de là que je vais être *aumônier de l'armée fran-
« co-chinoise du Tché-kiang*. J'ai peur d'être trop content, cela
« pourrait nuire à l'œuvre. Mais, de vrai, la jolie petite œuvre!
« qu'elle doit être du goût de saint Vincent ! Oh ! le doux bon-
« heur de reprendre son train de missionnaire camp volant ! »

« L'intrépidité et le zèle du vaillant prélat étaient fort appréciés
des païens eux-mêmes. Voici à ce sujet d'intéressants détails que
nous trouvons dans une lettre de M. Peschaud, en date du 14
juin 1864 : « Sa Grandeur vient de recevoir de l'empereur de
« Chine une illustre distinction. En récompense des services qu'a
« rendus Monseigneur dans l'expulsion des rebelles de la province
« de Tché-kiang, Sa Majesté impériale lui a envoyé la *médaille*
« *d'or* et celle *d'argent*, quelques pièces de belle soie et quelques
« blagues à tabac. Cette distinction, réputée insigne dans ce pays,
« est bien méritée par notre vénérable évêque, car dans ces temps
« de trouble et de révolution, non seulement il a rendu de grands
« services aux chrétiens, mais aussi aux malheureux païens.

« Si le corps franco-chinois a été établi sur un si bon pied et a
« pu expulser les rebelles de la province, c'est surtout aux conseils
« et aux arrangements de Sa Grandeur qu'on le doit. C'est elle
« aussi qui ménage les bons rapports des officiers français au ser-
« vice des Chinois avec les autorités jalouses des mandarins ; en
« un mot, Monseigneur a bien mérité de la patrie *céleste*, et
« tout le monde a applaudi à cette récompense. Déjà plusieurs
« villes du district de Ning-po avaient, l'année passée, devancé
« l'empereur et avaient envoyé à Sa Grandeur de magnifiques
« présents, avec un dais orné d'emblèmes et d'inscriptions qui
« attestaient leur reconnaissance. »

« L'admirable conduite de l'évêque missionnaire ne tarda pas à

être connue dans son diocèse natal, notamment à Auxerre. Dans une séance de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, le 6 novembre 1864, M. Challe, président de cette société, proposait de décerner le titre de membre correspondant à plusieurs personnages distingués, originaires d'Auxerre ou du département, mais ne l'habitant pas. Parmi ces personnages, il plaçait au premier rang M^{sr} Delaplace, et, pour appuyer sa proposition, il citait quelques-uns des faits que nous venons de relater. « Nous connaissons tous M^{sr} Delaplace, ajouta M. le président ; nous le savions missionnaire, évêque, et possédant toutes les vertus de son état. Mais ce que bien peu de monde connaît à Auxerre, c'est cette énergie de courage et de volonté, ce talent supérieur d'administration et d'organisation, par lequel il s'est distingué dans ces deux circonstances, et dans d'autres, bien certainement encore, que nous ignorons. C'est à la Société des sciences de faire apprécier sous ce point de vue notre éminent compatriote. Aussi, je propose de lui décerner le titre de membre correspondant. »

Inutile de dire que cette proposition fut accueillie aux applaudissements de tous.

« Au milieu des soucis et des travaux de son apostolat, M^{sr} Delaplace gardait un fidèle souvenir de sa ville natale et de son diocèse. Qu'on relise ses lettres publiées dans la *Semaine religieuse* dès l'année 1864, et l'on verra quelle place occupaient dans son cœur sa patrie, ses amis, sa famille et surtout ses chers parents. Il conservait dans sa mémoire, gravés en caractères ineffaçables, jusqu'aux moindres détails des années passées soit dans la maison paternelle, soit dans les établissements religieux où il avait fait ses études.

« Ses lettres à ses parents sont pleines des plus tendres sentiments de piété filiale. Ayant eu le malheur de perdre son père, décédé le 15 ou le 20 avril 1864, il écrit à M^{me} Delaplace une lettre touchante, où il exprime sa douleur, et en même temps la consolation qu'il a éprouvée, en apprenant que ce bon père a fait une mort vraiment chrétienne. « J'aurais été inconsolable, écrit-il, si mon père, que j'aimais tant, n'était pas mort chrétien. Si souvent je l'avais recommandé à saint Joseph !... La lettre d'Auguste, en

« m'annonçant le coup fatal, me dit aussi que mon cher père a reçu
« les derniers sacrements... Nous nous hâtons de soulager son âme.
« Tous nos missionnaires ont dit ou vont dire la messe pour lui.
« Nos religieux et nos chrétiens et chrétiennes ont déjà fait des
« communions à son intention. Ce cher père, qui jadis n'épargnait
« rien pour nous, verra du haut du ciel que nous n'épargnons rien
« non plus pour son bonheur éternel. » (Lettre à M^{me} Delaplace,
6 juillet 1864.)

Les noms de saint Pélerin et de saint Germain d'Auxerre re-
viennent souvent dans ses lettres. Un jour, il écrivait à sa mère :
« Si je n'ai pas l'occasion de vous écrire d'ici au 31 juillet, croyez,
« ma chère mère, que je n'oublie pas la Saint-Germain : *jamais je*
« *ne l'ai oubliée.* » Et, dans une autre lettre datée du 31 juillet :
« La Saint-Germain, et par conséquent, ma chère mère, messe
« pour vous ce matin et lettre pour Auxerre dans le courant de la
« journée. Voilà trois souvenirs ou obligations inséparables. »

« Nous avons parlé déjà d'une lettre qu'il adressait à M. Fortin,
curé de la cathédrale d'Auxerre, le 12 mars 1866. En voici quel-
ques extraits : « ...Oh ! oui, depuis bientôt 24 ans que j'ai salué
« la tour de Saint-Etienne pour la dernière fois, jamais il ne s'est
« écoulé un seul jour que je n'aie invoqué, matin et soir, saint
« Pélerin et saint Germain. Cette église, où j'ai été baptisé, m'a
« toujours été présente, particulièrement le lundi ; et, quand je me
« reportais en esprit au lieu de mon baptême, ne voyais-je pas là le
« bon curé qui m'a connu *ab ovo*, qui a facilité mon entrée au petit
« séminaire, qui a été le guide et la consolation de mes bons pa-
« rents ? Je vous remercie, Monsieur le curé, de toutes les bontés
« que vous m'avez multipliées. »

« Plus loin, il parle encore de la chapelle de la Sainte-Vierge (à
la cathédrale d'Auxerre), qui avait été si souvent témoin de ses
pieux épanchements, de ses angoisses et de ses larmes provoquées
par la pensée d'une prochaine et terrible séparation : « A ma
« dernière visite, dit-il, à cette bienheureuse chapelle, que j'ai tou-
« jours tant aimée, je me suis engagé, non par vœu, mais par pro-
« messe, à bâtir une église en l'honneur de Marie. Eh bien ! Mon-
« sieur le curé, je suis en train d'accomplir cette promesse. Ici
« même, dans cette ville importante de Ning-po, nous bâtissons

« une église sous le vocable de Notre-Dame (l'Assomption). Les
« trois grandes portes en pierre et les colonnes, en pierres aussi, du
« péristyle sont déjà dressées... Ce ne sera pas une merveille, sans
« doute ; néanmoins, ce sera le plus grand édifice que j'aie cons-
« truit. Il aura, sans compter les chapelles, environ 44 mètres de
« long, 20 de large et 16 de hauteur sous voûte. Ce premier travail
« terminé, nous jetterons, sur le port de cette même ville de Ning-
« po, les fondements d'une seconde église dédiée à Notre-Dame des
« Sept-Douleurs; c'est la grande dévotion de nos marins portugais
« et manillois. Je voudrais faire ici un petit édifice gothique, qui fût
« une petite image de Saint-Etienne d'Auxerre. Malheureusement,
« nous sommes sans livres, sans plan et quasi sans études. Dieu
« aidant, nous irons tout de même. Ainsi nous avons fait, il y a
« cinq ans, pour l'église Saint-Michel, dans l'archipel Tchu-san...
« Veuillez, Monsieur le curé, attirer les bénédictions de Dieu sur
« toutes ces œuvres. La mission du Tché-kiang est une mission
« naissante. Je ne fais guère que préparer le terrain pour mes suc-
« cesseurs. Considérez notre église au berceau comme la petite
« fille de la vieille église d'Auxerre et conservez-lui, je vous prie,
« un cœur de grand-père. » Un compte rendu de la mission du
Tché-kiang, du 12 mai 1868, nous apprend que ces deux édifices
étaient terminés à cette époque, et que leur architecture ne serait
pas à dédaigner même en France. L'ouverture provisoire de
l'église de l'Assomption, qui domine la ville de Ning-po, eut
lieu le jour de Pâques 1867.

« Les journaux parisiens qui ont publié des détails biographi-
ques sur M^{gr} Delaplace, à l'occasion de la mort de ce prélat, ont
manqué d'exactitude lorsqu'ils ont dit : « En quarante ans, il n'a
« quitté que *trois fois* sa mission. » Notre cher compatriote n'est
venu en Europe que deux fois : en 1869 et en 1878.

« Plusieurs motifs de haute importance déterminèrent le premier
voyage du vicaire apostolique. Et d'abord, il avait reçu de Rome
une lettre de convocation pour le concile œcuménique du Vatican
qui devait s'ouvrir le 8 décembre 1869. De plus, il était chargé
par le supérieur général des Lazaristes de rapporter en France
les restes mortels d'un de ses confrères, le vénérable Clet, marty-
risé au Hou-pé, le 17 février 1820. Enfin, au désir bien naturel

et très légitime de revoir sa patrie, sa famille et ses amis, se joignait celui de recruter en France des auxiliaires dont sa mission avait un besoin urgent. Telles sont les raisons énumérées dans une lettre adressée à sa mère, le 15 octobre 1868, et qui, hélas ! ne parvint pas à la vénérable destinataire. Elle arriva à Auxerre six jours trop tard, le 7 décembre ; or M^{me} Delaplace était morte le 1^{er} du même mois, à l'âge de 81 ans, et après de bien longues souffrances chrétiennement supportées. « Revoir son fils évêque, après vingt-cinq ans d'absence, eût été le suprême bonheur pour M^{me} Delaplace, comme aussi l'instant désiré du suprême adieu à la terre. Dieu n'a pas permis cette réunion ici-bas, afin sans doute d'ajouter au charme et aux délices qu'elle aura dans l'autre vie. » Ainsi s'exprimait M. l'abbé Pautrat, en annonçant cette triste nouvelle aux lecteurs de la *Semaine religieuse* (numéro du 5 décembre 1868). En ce moment, M^{sr} Delaplace tournait ses regards vers la France, où il était sur le point d'arriver ; il se réjouissait à la pensée que bientôt il allait embrasser sa vieille mère. Ce fut, croyons-nous, le 26 décembre, au moment où il débarquait à Alexandrie, qu'il connut le malheur qui venait de le frapper. On conçoit combien fut sensible au cœur du pieux évêque le douloureux sacrifice que Dieu exigeait de lui !...

« L'évêque missionnaire résolut alors de mettre à exécution un projet qu'il avait conçu depuis longtemps ; il s'embarqua sur un navire qui faisait voile pour la Terre-Sainte, et se rendit à Jérusalem. Ce ne fut qu'après avoir passé deux mois à visiter les lieux sanctifiés par la naissance, les travaux et la mort du divin Rédempteur, qu'il vint en France, où il aborda dans les premiers jours de mars 1869. Il se rendit directement à Paris, où l'appelait la double obligation, de remettre à la Maison-Mère le précieux dépôt dont il était chargé, et de rendre compte à ses supérieurs de l'état de sa mission. Puis il vint, après en avoir obtenu la permission, visiter son diocèse natal.

« Nous ne relaterons pas en détail les différentes excursions faites dans nos contrées par notre cher et vénéré compatriote. Le récit de son voyage a été inséré dans plusieurs numéros de la *Semaine religieuse* ; et, d'ailleurs, il est encore présent à toutes les mémoires. Bornons-nous à noter quelques circonstances principales.

Nous voyons le vénérable évêque d'Andrinople officiant pontificalement et prêchant dans l'église Saint-Maurice de Sens, le dimanche des Rameaux, et, le soir, assistant avec M^{sr} Bernadou à une séance de la société de Saint-Vincent-de Paul et vivifiant son pieux auditoire par sa parole tout apostolique. Le dimanche de Quasimodo, il prêche à la grand'messe, dans la cathédrale d'Auxerre; il préside, le même jour, une séance de la société de Saint-François-Xavier. Au petit séminaire, il retrouve ses anciens maîtres et collègues, il retrouve notamment son professeur de troisième, le vénéré M. Ansault, qui, peu de jours après, l'accompagnait à Pourrain. Pourrain est, comme on sait, le pays natal de M^{sr} Rouger, l'apôtre du Kiang-si. M^{sr} d'Andrinople venait donner à sa famille des nouvelles de l'intrépide missionnaire, et célébrer solennellement la *cinquantaine de mariage* de M. et de M^{me} Rouger.

« Nous ne suivrons pas M^{sr} Delaplace parcourant différentes localités du diocèse pour y revoir ses anciens condisciples, notamment Tonnerre, Courson, Leugny, Coulanges-sur-Yonne, Pontigny; accueilli partout, avec le parfum de ses bénédictions, le souvenir de sa parole d'apôtre, de sa charité, et aussi de cet entrain de gaieté, de ces saillies spirituelles dont il possédait le rare secret.

« Le séjour en France de M^{sr} Delaplace fut interrompu par deux voyages qu'il fit à Rome, en cette année 1869, le premier au mois de juillet et d'août, et le second au mois de novembre, à l'occasion du Concile, où il assista et où il fut nommé membre de la Commission des Rites et des Missions apostoliques. Il y assista, non plus comme évêque du Tché-kiang, mais en qualité de vicaire apostolique du Pé-tché-ly septentrional. Un grave et douloureux événement s'était passé en Chine : M^{sr} Mouly, qui dirigeait ce dernier vicariat, était mort le 4 décembre 1868. La congrégation de la Propagande avait décidé que M^{sr} Guierry, coadjuteur de l'évêque défunt, permuterait avec M^{sr} Delaplace, à qui elle crut devoir confier l'administration spirituelle du premier diocèse de la Chine, et de Péking, sa capitale. »

Nota. — Là s'arrête la notice biographique de la *Semaine reli-*

gieuse de Sens. On a donné précédemment, dans les *Annales*, la plupart des renseignements désirables sur M^{gr} Delaplace depuis sa prise de possession du vicariat apostolique de Péking jusqu'à sa mort.

VICARIAT DU TCHÉ-KIANG

*Lettre de sœur SOLOMIAC, fille de la Charité, à M. le Directeur
de l'œuvre de la Sainte-Enfance.*

Ning-po, maison de Saint-Joseph, le 7 octobre 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je viens vous accuser réception des mille francs que vous avez eu la bonté de nous envoyer afin de soutenir nos œuvres. J'ai reçu cette somme les larmes aux yeux et le cœur ému par la reconnaissance. Daigne le divin Cœur de Jésus, que nous prions chaque jour, verser sur vous, sur votre respectable famille et sur votre belle œuvre, ses grâces les plus précieuses et ses plus abondantes bénédictions! Oh! quel grand besoin nous avons de ces secours, surtout depuis que nous avons recommencé nos visites à domicile. Elles avaient été interrompues depuis le massacre de Tien-tsin. Voilà à peu près huit mois que deux de nos sœurs partent, chaque jour, à midi, accompagnées d'un domestique qui est chargé de porter les remèdes et d'annoncer leur visite, et d'une femme qui s'entend aux maladies des enfants chinois. Ils ne rentrent que le soir, sans revenir jamais les mains vides. Dans les temps où il n'y a pas de maladies épidémiques, elles en baptisent deux, trois et même davantage dans un jour; mais, quand la saison n'est pas bonne pour les enfants, par exemple pendant les grandes chaleurs, elles en baptisent jusqu'à dix et quinze. Ordinairement les parents sont très confiants; on les baptise sur les bras ou du père ou de la mère, puis on écrit

l'endroit et les particularités, afin de les retrouver ensuite et de savoir quand ils meurent.

Mais on ne soigne pas seulement les enfants, on commence toujours par les grandes personnes; et pendant qu'une sœur donne des remèdes aux uns, l'autre sœur regarde si, parmi la foule des curieux qui viennent, il n'y a pas de petits enfants malades. Quand elle en voit, elle invite la mère à faire prendre des remèdes à son enfant; en général elles acceptent volontiers. La femme, de son côté, ne reste pas inactive : elle entre dans les maisons, va voir dans les berceaux, cherche dans tous les coins, et, quand elle peut trouver un petit mourant, elle le baptise sans que les parents s'en aperçoivent; car, dès que les Chinois connaissent qu'un enfant va mourir, ils ne le montrent plus au médecin ni ne veulent plus lui donner aucun remède. Sans cette femme, il serait impossible aux sœurs de voir ceux qui sont mourants; de plus, c'est elle qui engage les mères qui veulent se débarrasser de leurs filles à les porter chez nous plutôt que de les faire mourir, et c'est ce qui procure des enfants à la Sainte-Enfance.

Nos sœurs ne se bornent pas à la ville; elles vont aussi dans les villages, et partout elles sont bien accueillies. Enfin, ces visites font un bien immense et envoient quantité de petits anges au ciel; il n'y a pas une œuvre plus belle que celle-là. Mais il nous faut beaucoup dépenser pour les remèdes; car, dans une seule soirée, on a environ trois cents personnes à soigner. Les uns ont des plaies, les autres des fièvres, le plus grand nombre la gale; cela vient de la malpropreté dans laquelle ils vivent. Ce n'est pas dans leurs maisons qu'on leur donne les remèdes; c'est au milieu des rues de la ville, ou dans les cours des villages.

Nous avons été forcées, depuis un mois et demi, de suspendre ces chères visites à cause de la guerre. Comme Françaises, les mandarins nous ont forcées à quitter nos maisons, et nos œuvres en souffrent grandement. Cependant ils tolèrent, jusqu'à présent, que les sœurs qui ne sont pas françaises restent; mais elles sont en si petit nombre! à peine deux dans chaque maison, pour faire l'ouvrage de dix. Nous sommes toutes réunies dans une même maison, comme prisonnières, par les ordres du mandarin de

Ning-po; et nos chères filles de la Sainte-Enfance, les plus grandes, nous les avons prises avec nous, de peur que des hommes corrompus ne nous les enlevassent, comme ils le disaient tout haut : « Nous allons tuer les sœurs, voler l'argent et enlever les filles. » Enfin, cette persécution sera, nous l'espérons, l'heure de Dieu pour la conversion de ces pauvres Chinois. Quand la tempête sera passée, nous reprendrons avec bonheur nos courses interrompues.

Ces jours derniers, on est venu nous chercher encore pour aller voir des petits enfants malades, mais ces pauvres gens ne savent pas que nous ne pouvons plus aller chez eux; nous y envoyons la femme qui fait encore quelques baptêmes. Ils lui disent : « Mais, pourquoi les sœurs ne viennent-elles plus nous porter des remèdes, où sont-elles donc? Nous ne les voyons plus; seraient-elles retournées dans leur patrie? » Je crois bien qu'il n'y aura pas de difficulté, dès qu'on aura la paix, de reprendre cette œuvre bénie. Le démon, jaloux de voir ces âmes qui lui échappent, fait tout son possible pour traverser cette œuvre, mais il ne réussira pas.

Voilà un exemple de ses ruses : Il y a environ deux mois, un jour, au moment de notre dîner, notre portier vit entrer un homme. Il pensait que cet individu venait faire quelque commission, mais n'entendant pas sonner la clochette, il se lève pour aller voir ce qu'il faisait; l'autre, l'entendant venir, se sauva bien vite en courant, laissant une affiche qu'il venait de coller sur la porte. Notre homme la détache et la donne à lire au missionnaire. Elle était conçue en ces termes : « Les sœurs font de bonnes œuvres et elles vont visiter les malades, leur porter des remèdes; mais leur but c'est d'arracher le cœur et les yeux des petits enfants, pour en fabriquer des remèdes de grand prix. » Et nous avons su que c'étaient les protestants qui avaient envoyé cet homme pour coller l'affiche à notre porte. N'est-ce pas vouloir nous retirer la confiance de ces bonnes gens, en inventant de si noires calomnies!

Puisque c'est pour nous l'heure de l'épreuve, permettez-moi de vous recommander nos personnes, nos chères œuvres et en particulier celle de la Sainte-Enfance. Oui, priez notre divin

Sauveur, qui a tant aimé les petits enfants, de venir à notre aide, afin que nous soyons bientôt délivrées. Ah! quel bonheur, très digne et respectable Monsieur, lorsqu'il nous sera donné de travailler au salut des pauvres Chinois! Vous pouvez compter, qu'en retour, un souvenir quotidien dans nos prières, et dans celles de vos chères protégées, vous sera donné de grand cœur.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, les sentiments de gratitude et de profond respect avec lesquels je suis, dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie immaculée,

Votre très humble servante,

Sœur L. SOLOMIAC,

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

PROVINCE DE MANILLE

(ILES PHILIPPINES)

*Lettre de ma sœur AYANZ, visitatrice à Manille,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Manille, 14 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Nous sommes très inquiets, et vous ne le serez pas moins que nous, au sujet de nos pauvres sœurs de Chine, car il paraît qu'elles sont dans une grande tourmente. Je leur ai écrit, ainsi que M. Orriols, pour mettre à leur disposition tout ce que nous avons; et, si elles croient prudent de venir ici, ainsi que les missionnaires, nos maisons sont assez grandes pour tous, et ils pourraient demeurer chez nous, en attendant que la position de la mission de Chine s'améliore. Ce serait pour nous une grande consolation de les aider, selon notre pouvoir, dans leurs difficultés.

Veillez agréer, mon très honoré Père, l'expression de l'affection toujours plus grande de vos chères filles qui demandent un souvenir dans vos ferventes prières, et en particulier celle qui en a le plus besoin, et qui demeure, en Jésus et Marie immaculée,

Votre obéissante et humble servante,

Sœur TIBURCIN AYANZ,

L. f. d. l. C. s. d. p. M.

Lettre de ma sœur AYANZ à la très honorée mère DERIEUX.

Manille, 14 octobre 1884.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Nous pensons que vous devez être très en peine, au sujet de nos bien-aimées familles en Chine. Jusqu'à présent nous n'avons pas su qu'il leur soit arrivé aucun malheur. Vous savez, ma bien chère Mère, que nous sommes plus près de la Chine que la France, et ce serait un grand bonheur pour nous de les recevoir ici, si elles étaient obligées de quitter la Chine. Nous prions le bon Dieu qu'il veuille bien les garder, et ne permette pas qu'elles soient obligées d'abandonner cette chère mission. Il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre de ma sœur Allègre; elle me dit qu'elles vont bien, mais qu'elles craignent pour nos sœurs de l'intérieur.

J'espère, ma très honorée Mère, que vous ne m'oubliez pas dans vos ferventes prières, non plus que moi dans les miennes, m'y considérant très obligée, pour que nous devenions toutes de vraies filles du grand saint Vincent, notre Père, et de notre vénérable Mère.

Daignez agréer, l'expression de la plus filiale affection de toutes, et en particulier de celle qui vous aime en Jésus et Marie immaculée.

Votre très humble fille,

Sœur TIBURCIN AYANZ,

L. f. d. l. C. s. d. p. M.

PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

Lettre de sœur Caroline Eck à sœur N., à Paris.

Troy, hôpital, 20 mai 1884.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

En vous remerciant du charitable intérêt que vous me portez, je suis heureuse de vous dire que je suis à peu près guérie. Je dois une grande reconnaissance à nos bons supérieurs d'abord, puis à nos sœurs de Rochester et d'ici, qui m'ont prodigué les meilleurs soins; mais, si je suis sur pied aujourd'hui, je l'attribue surtout à la très sainte Vierge. Ah! si vous saviez comme ma confiance en cette bonne Mère a grandi, depuis que j'ai passé par ces deux hôpitaux! Nos sœurs se servent de la médaille miraculeuse, avec un succès merveilleux; voici quelques faits, qui vous le prouveront.

Un homme d'une trentaine d'années, catholique de nom seulement, avoua, en entrant à l'hôpital, qu'il n'avait pas mis les pieds dans une église depuis douze ans, et que, pendant tout ce temps, il ne s'était pas passé un seul jour, sans qu'il s'enivrât. D'après cela, on peut juger de la vie qu'il menait. La sœur l'exhorta doucement au repentir, lui parla de Marie refuge des pécheurs, et lui fit accepter une médaille, en l'engageant à réciter l'invocation : *O Marie conçue sans péché*. Trois jours après, cet homme se confessait; un peu plus tard, il recevait la sainte communion. Il quitta l'hôpital, guéri, et si bien décidé à renoncer à

ses mauvaises habitudes, que toutes les instances de ses compagnons n'ont pu le faire manquer à sa résolution ; voilà dix mois au moins, qu'il s'abstient complètement de la boisson.

Un jeune homme, en traitement pour maux d'yeux, avait un œil pitoyable, on aurait dit une boule de sang et d'humeur. Après un examen attentif, l'oculiste, homme très habile, déclara l'œil perdu sans ressource ; et, de crainte que l'humeur ne pénétrât dans l'autre œil, il fit coller un morceau de toile sur ce dernier, pour le garantir de tout danger. La sœur ne tarda pas à s'enquérir du patient, s'il était catholique ? « Oui, répondit-il, mais je ne pratique pas. — Dans ce cas, continua-t-elle, la première chose à faire, même dans le but d'obtenir votre guérison, ne serait-elle pas de faire une bonne confession ? Dieu envoie souvent les maladies et infirmités, en châtement du péché. Vous avez entendu, mon pauvre ami, l'opinion du médecin ; il n'a aucun espoir pour l'œil malade, et il craint beaucoup pour l'autre. Mais rien n'est impossible à Dieu. Voici une médaille de la sainte Vierge ; portez-la sur vous, priez la mère de Dieu avec ferveur, et soyez sûr qu'elle est assez puissante pour obtenir votre guérison corporelle et spirituelle ! » Le pauvre garçon passa la médaille autour de son cou, et, dès le lendemain, il se fit conduire au confessionnal, d'où il sortit rayonnant de joie, exprimant tout haut la résolution de vivre désormais en bon chrétien. La sincérité de son bon propos toucha sans doute le cœur de la mère de Miséricorde, car, à cette première grâce en fut ajoutée une autre. Quand l'oculiste revint, et qu'il découvrit l'œil malade, il resta un moment muet d'étonnement ; ce pauvre œil décomposé avait repris une forme naturelle, l'écoulement avait cessé, et, selon toute apparence, la guérison complète ne tarderait pas à s'opérer, ainsi qu'il arriva en effet. L'heureux jeune homme, plein de reconnaissance envers Dieu et sa sainte Mère, vend la maison de jeu qu'il tenait, et, afin de se mettre à l'abri de la tentation à l'avenir, il se décide à retourner auprès de ses parents et à partager avec eux les honnêtes occupations de l'agriculture.

Un autre pauvre pécheur arrive à l'hôpital presque à la dernière période d'une fièvre typhoïde, contractée à la suite de

grands dérèglements. Il était accompagné par sa sœur, qui, en nous prévenant des désordres passés de son malheureux frère, ajouta, les larmes aux yeux : « Je vous en supplie, ne le laissez pas mourir sans faire sa paix avec Dieu ; il n'a aucune croyance religieuse, quoique nous appartenions à l'Église anglicane ; j'ai fait de mon mieux pour lui inspirer quelques bonnes pensées, mais il m'a imposé silence, déclarant qu'il mourrait comme il avait vécu. » Pensant avec raison qu'il n'y avait que la sainte Vierge qui pût sauver cette âme, la sœur de la salle prit la première occasion de glisser une médaille sous le chevet du malade, en invoquant avec ferveur la protection de l'immaculée Marie. Dans la soirée, elle se hasarda à lui dire qu'elle le trouvait bien mal, et elle lui demanda s'il avait été baptisé ? « Non, répondit-il, je n'ai pas de religion, je n'ai jamais fait une prière de ma vie. — Cependant, dit-elle, vous savez qu'on ne peut pas être sauvé sans le baptême et je suis sûre que vous ne voudriez pas mourir comme cela. » Elle s'en alla sans lui donner le temps de répliquer, mais chaque fois qu'elle lui rendait un service, elle disait un petit mot propre à le faire réfléchir. Trois jours se passèrent ainsi. Le quatrième, il appela la sœur et lui dit d'un ton agité : « Ma sœur, je veux sauver mon âme, mais que faire, dites-moi ? Je ne sais rien. — Il faut croire en Dieu, répondit-elle, et aux vérités qu'il a révélées ; il faut l'aimer, espérer en sa miséricorde infinie et vous repentir du fond du cœur de tous vos péchés. Dites-moi, je vous prie, quel ministre de la religion vous désirez voir. — Je veux un prêtre catholique, dit-il, pas d'autre. » M. l'aumônier vint bientôt auprès de lui ; il acheva de l'instruire, le baptisa, et, à peine la cérémonie était-elle terminée que le nouveau converti rendait son âme à Dieu.

Pour combien d'âmes égarées Marie ne devient-elle pas la planche du salut, au moment critique de la mort ? Nous en avons encore eu un exemple, dans un individu, dont la vie scandaleuse fut suivie d'une mort prématurée. Cet infortuné ne voulait pas entendre parler de religion, ni souffrir que l'aumônier approchât de son lit. La sœur, sans faire semblant de s'apercevoir de ses mauvaises dispositions, lui parla de la bonté et de la puissance de Marie, des grâces extraordinaires qu'elle obtient à ceux qui

l'invoquent ; enfin, un jour, elle offrit de lui mettre une médaille autour du cou. « Vous voyez, dit-elle, c'est très simple, vous n'aurez qu'à dire une petite prière et la sainte Vierge vous viendra certainement en aide. » Le malade souleva la tête avec difficulté, et laissa faire sa charitable infirmière ; le lendemain même il faisait appeler un prêtre, de son propre gré ; il se confessa et mourut dans des sentiments de sincère repentir.

J'ai appris encore bien des choses, à la gloire de Marie immaculée ; elles me viennent de nos voisines, nos chères sœurs de la paroisse de Saint-Joseph d'Albany ; elles ne connaissent pas d'autre moyen, pour triompher des cœurs endurcis, ramener les âmes à Dieu et consoler les affligés, que la médaille miraculeuse. L'une d'elles, surtout sœur N...., obtient des guérisons étonnantes, tant du corps que de l'âme, à l'aide de ce précieux talisman. Dans une de ses visites journalières aux pauvres, elle rencontra un jeune ouvrier, épileptique depuis son enfance, et qui, s'étant blessé gravement dans une de ses crises, était réduit à un état pitoyable. Touchée de compassion, elle lui offrit une médaille, l'assurant que, s'il la portait avec dévotion, la sainte Vierge le guérirait. « Oh ! s'écrie-t-il, avec un ton de conviction profonde, je suis sûr que la sainte mère de Dieu me guérira ! » Il mit la médaille à son cou, et, au même moment, comme si Marie eût voulu éprouver sa confiance, il eut une légère attaque ; mais ce fut la dernière, et, depuis ce jour, ses forces physiques et morales ne firent qu'augmenter.

Une pauvre jeune fille était dans un état semblable, sinon encore pire, car ses crises se renouvelaient jusqu'à six fois par jour. Sœur N... la trouva, après un de ses accidents, étendue par terre, sans connaissance. Malheureusement, sa provision de médailles était épuisée ; elle détacha celle de son chapelet et la mit au cou de la pauvre enfant, qui revint peu à peu à elle-même et exprima de la joie de voir une sœur auprès d'elle. « Marie, dit sœur N..., je viens de prier la sainte Vierge pour vous et de vous donner sa médaille ; ne savez-vous pas qu'elle peut vous guérir ? — Oh ! oui, répondit la malade, je le sais bien ! — Alors, dit sœur N..., portez toujours cette médaille et répétez souvent avec grande confiance la petite prière : *O Marie conçue*

sans péché, etc. » Ce conseil fut suivi et la pauvre épileptique fut complètement guérie.

Il y a six mois à peu près, nos sœurs apprirent qu'un inspecteur des écoles, avec lequel elles avaient eu autrefois quelques rapports, se mourait d'un cancer à la gorge. Quoique appartenant à une bonne famille catholique, il avait perdu la foi, par suite de son mariage avec une protestante ; et, non content d'avoir fait élever ses enfants sans religion aucune, il était devenu libre penseur et franc-maçon. Pleines de pitié pour son malheureux sort, nos sœurs, bien qu'elles n'eussent jamais mis le pied dans sa maison, se décidèrent à faire une tentative pour le ramener dans la voie du salut. Elles partirent, munies de la bénite médaille, et furent reçues par une de ses filles, qui s'excusa poliment de les introduire auprès du malade, disant qu'il était sous l'influence de la morphine et que le médecin avait interdit les visites. Il n'y avait pas moyen d'insister, et elles allaient se retirer toutes tristes, craignant avec raison qu'on ne leur refusât de nouveau l'accès du malade, si elles revenaient ; lorsque sœur N..., cédant à une bonne inspiration, se tourna vers la jeune personne et lui dit : « Mademoiselle, je sais que vous n'êtes pas catholique, mais je suis persuadée que vous aimez la mère de Dieu et que vous ne me refuserez pas de me rendre un petit service. » La demoiselle, très étonnée de ce langage, répondit qu'elle s'estimerait heureuse de faire plaisir aux sœurs. « Eh bien ! dit sœur N..., ce que je vous demande est simplement de dire à monsieur votre père que nous sommes venues le voir pour lui porter cette petite médaille, et puis vous aurez la bonté de la lui passer autour du cou ; s'il refuse, vous n'aurez qu'à l'attacher au pied de son lit. » Encore plus intriguée qu'apparavant, la jeune fille ne put retenir un sourire de pitié ; elle promit néanmoins de faire ce qu'on lui demandait. Grande fut la joie de nos sœurs lorsque, le lendemain, un billet de M^{lle} S... leur annonça que son père avait accepté la médaille et envoyé chercher un prêtre. Il survécut encore quelques semaines, pendant lesquelles il étonna tout son entourage, par l'esprit de componction et de résignation qu'il manifesta. Sa femme et ses enfants furent tellement impressionnés de cet heureux changement, que tous demandèrent des médailles. Puisse

Marie éclairer leurs intelligences et les ramener dans le giron de l'Église !

La vertu de la médaille est si bien connue maintenant, dans les familles visitées par nos sœurs, qu'aussitôt que quelqu'un se trouve dans la peine, ou atteint de maladie, on lui dit : « Allez chez les sœurs, allez chercher une médaille. » Un enfant de douze ans, ayant la fièvre typhoïde et voyant qu'on faisait des préparatifs pour l'administrer, dit à sa mère : « Maman, je ne mourrai pas si vous faites dire aux sœurs de m'apporter une médaille ; elles ont guéri une femme tout près d'ici, il y a quinze jours. » On s'empessa de le satisfaire et il se rétablit si promptement qu'on peut dire qu'il n'eut pas de convalescence. Il veut étudier et devenir prêtre.

Des voisines charitables amenèrent nos sœurs chez une pauvre femme, dont la fille était atteinte d'une maladie si étrange que les hommes de l'art, malgré les examens les plus attentifs, n'avaient pu ni constater la cause du mal, ni y apporter remède. A la voir dans ses crises, on l'aurait prise volontiers pour une possédée ; la décomposition de ses traits et les contorsions de ses membres étaient effrayantes. Cette pauvre fille faisait d'autant plus pitié que c'était une bonne âme, pieuse et innocente. « Oh ! je ne suis pas digne d'obtenir ma guérison, » répondit-elle, quand sœur N... lui proposa de demander cette grâce à la sainte Vierge. Mais quand on lui eut expliqué que le sentiment de notre indignité ne doit pas exclure la confiance dans la miséricorde divine, elle accepta la médaille avec joie, en promettant de réciter souvent l'invocation : *O Marie conçue sans péché*. A dater de ce jour, elle n'eut plus de convulsions et sa santé se remit si parfaitement qu'elle se livre depuis à un travail pénible, sans en ressentir d'inconvénient. Les médecins qui n'avaient rien compris à sa maladie comprirent encore moins sa guérison.

Une bonne et pieuse jeune fille, âgée seulement de quinze ans, eut le malheur de perdre, presque en même temps, son père et sa mère. L'aînée de la famille, obligée de pourvoir aux besoins de ses frères et sœurs, elle lutta avec énergie contre sa douleur, mais finit par tomber gravement malade de la fièvre typhoïde. Une seule pensée alors s'empara de son cœur, c'était le désir de mou-

rir, afin d'aller retrouver ses bons parents au ciel. Soit qu'elle fût en délire, ou qu'elle eût sa connaissance, elle ne cessait d'appeler la mort. Voyant deux de nos sœurs, un jour, entrer dans sa chambre, elle s'écria, avant même qu'elles se fussent approchées de son lit : « Ne me parlez pas de guérir; je ne veux pas vivre, je veux mourir. Et surtout ne me donnez pas de médaille; cela m'empêcherait de mourir; non, non, laissez-moi mourir, laissez-moi aller rejoindre mon père et ma mère! » Pendant qu'elle se débattait ainsi, ses petits frères et sœurs sanglotaient autour d'elle; c'était une scène déchirante. Néanmoins, les paroles compatissantes de nos sœurs la calmèrent; elle se rendit à leurs raisonnements, et promit de laisser son sort entre les mains de la sainte Vierge. La fièvre commença, dès ce jour, à diminuer; la chère enfant recouvra la santé, et elle remplit depuis, avec un dévouement admirable, la rude tâche que Dieu lui a imposée.

Dans cette petite ville de Troy, qui ne compte que 40,000 habitants, les accidents sont, dit-on, plus fréquents, proportionnellement, que partout ailleurs, à cause du grand nombre de fonderies et d'usines qui s'y trouvent : aussi la salle de chirurgie est toujours pleine, et Dieu sait dans quel triste état sont ces pauvres blessés! Mais, quand même ils arrivent sans connaissance, ou n'ayant plus qu'un souffle de vie, la bonne sœur J., chargée de ce service, a presque toujours la consolation de les voir mourir chrétiennement, les protestants aussi bien que les catholiques. Avec une médaille suspendue à leur cou, ou au bois du lit, et une fervente prière à la sainte Vierge, elle est sûre de son coup : pas un de ses malades ne quitte le monde sans recevoir les sacrements ou au moins le baptême. Souvent même elle obtient des guérisons extraordinaires. Telle fut celle d'un jeune ouvrier catholique, dont le pied droit avait été écrasé. Les chirurgiens firent tout au monde pour éviter de l'amputer : on le veilla jour et nuit pendant quinze jours, afin de changer l'appareil tous les quarts d'heure. Malgré tout, la gangrène s'y mit, et dès lors l'amputation devint indispensable. Le pauvre jeune homme ne pouvait s'y résigner. Sœur F., tâchant de l'encourager, lui demanda s'il n'avait pas confiance dans le pouvoir de la sainte Vierge. « Oui, répondit-il; mais que voulez-vous qu'elle fasse pour un

pauvre garçon comme moi, qui ne pratique pas? — Votre réflexion est juste, dit sœur F.; vous ne méritez rien en effet. Il est même probable que ce triste accident est une punition de vos péchés; mais Dieu est si bon qu'il a pu le permettre aussi afin de vous faire rentrer en vous-même et vous faire penser à votre salut. Allons, ayez confiance; je vais attacher une médaille miraculeuse à votre pied; répétez souvent, souvent, aujourd'hui, la petite prière qui y est gravée, et promettez à la sainte Vierge que vous vivrez, dorénavant, en bon chrétien. » C'était la veille du jour fixé pour l'amputation. Le lendemain, quand les chirurgiens arrivèrent, tous les préparatifs étaient faits. Ils découvrirent le pied; mais quelle ne fut pas leur surprise en voyant que les chairs avaient repris leur couleur naturelle, et que la gangrène avait disparu! Non moins grande fut la joie du blessé. Il s'empressa d'en témoigner sa reconnaissance envers la sainte Vierge, en mettant ordre à sa conscience; et il y a lieu de croire qu'il persévérera dans la bonne voie où il vient d'entrer.

Mais voici un fait encore plus extraordinaire. Un malheureux ouvrier tomba à la renverse dans un chariot de fer fondu. Tout son corps, brûlé d'une manière affreuse, devint une masse de pourriture. Ses douleurs étaient atroces; on ne comprenait pas comment il pouvait vivre, et cependant ses souffrances se prolongeaient de jour en jour. Enfin vint le moment où l'âme paraissait sur le point de franchir le seuil de l'éternité. Sœur F. n'avait pas encore pensé à lui donner une médaille, supposant, sans doute, qu'il en était muni; car c'était un bon Irlandais, plein de foi et de piété. A ce moment suprême, elle lui en présenta une, qu'il baisa avec amour. Au bout de quelques instants, celui que l'on croyait à l'agonie respirait plus librement; on le voyait, d'heure en heure, revenir à la vie, et bientôt il fut en pleine convalescence. Il est actuellement chez lui, prenant tous les jours de nouvelles forces, et il ne tardera pas à retourner à l'usine.

O Marie, qui saura vous louer comme vous le méritez!

Je pourrais ajouter bien d'autres traits édifiants à ceux-ci, si je ne craignais de rendre cette lettre interminable; mais il me semble que je vous en ai dit assez pour vous prouver que le bon Dieu m'a ménagé des consolations sensibles, pendant le repos

forcé que j'ai dû prendre à Rochester et à Troy. Je n'ai eu aucune part, il est vrai, aux bonnes œuvres de nos sœurs; mais, être témoin de leur zèle, pouvoir unir mes prières et mes petites souffrances à leurs travaux pour le salut des âmes, n'est-ce pas bien consolant pour le cœur d'une fille de la Charité?

Priez maintenant pour moi, afin que je fasse un bon usage de toutes les grâces que je reçois, et croyez-moi, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Ma très chère sœur,

Votre très affectionnée

Sœur CAROLINE ECK,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

!Lettre de sœur Stanislas ROCHE à sœur N., à Paris.

Orphelinat de San-Francisco (Californie), 30 août 1884.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Vous, qui êtes accoutumée à célébrer la fête de notre bienheureux Père, tous les ans, avec tant de solennité et de magnificence, vous ne pouvez pas vous imaginer ce qu'il nous en a coûté jusqu'ici, de n'avoir qu'une messe basse et une simple bénédiction du Saint-Sacrement en un jour si cher à nos cœurs. Depuis trente-deux ans que nous sommes établies à San-Francisco, et que nous travaillons, selon notre pouvoir, à propager parmi le peuple la dévotion à saint Vincent, nous n'avons jamais eu la consolation de voir le moindre honneur public rendu à notre saint Fondateur. Il est si peu connu dans ce pays, que son nom ne se trouve même pas dans l'*Ordo* du diocèse.

Cette année, cependant, nous avons eu un dédommagement que nous n'oublierons pas de sitôt. Dieu vient de donner à notre

vénérable archevêque un coadjuteur dans la force de l'âge, plein de zèle et des vertus apostoliques, qui connaît et aime saint Vincent. Arrivé depuis peu de Chicago, M^{re} Riordan, qui était déjà venu nous rendre visite, nous fit dire que, puisqu'il n'y avait aucune église à San-Francisco dédiée à notre saint Fondateur, il comptait célébrer sa fête pontificalement chez nous.

Jugez de notre bonheur, et aussi de notre surprise ! Une messe pontificale dans notre chapelle, où le sanctuaire est si étroit ! Sera-ce possible ? Mais que ne peut la bonne volonté ? En ôtant les statues du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph, laissant seulement celle de saint Vincent, nous parvîmes à placer tous les sièges voulus, y compris le trône épiscopal, qui faisait un très joli effet. L'autel, couvert de fleurs naturelles et de lumières, paraissait resplendissant ; et quand arriva le grand jour, notre satisfaction fut à son comble en voyant le saint sacrifice offert par M^{re} le coadjuteur, assisté par le vicaire général du diocèse de Los Angeles, son secrétaire, et de deux de nos dignes missionnaires, que la circonstance de la retraite annuelle avait amenés à San-Francisco. De plus, Monseigneur avait chargé un Père jésuite, renommé pour son éloquence, de faire le panégyrique de l'apôtre de la charité, ce dont le révérend Père s'acquitta parfaitement. Nos sœurs des trois maisons s'étaient empressées de répondre à notre invitation, en venant participer à la fête, ainsi que les familles catholiques les plus distinguées de la ville, et un bon nombre de nos voisins. Vous comprenez qu'avec nos jeunes filles et les petites de l'asile Saint-Joseph, sept cents en tout, notre chapelle était plus que pleine ; mais, ce que je ne saurais vous dire, c'est la joie qui remplissait nos cœurs. Nos grandes orphelines, dont quelques-unes ont de très belles voix, firent tous les frais du chant, avec une précision et une harmonie qui faisaient oublier ce qui manquait sous le rapport de l'art.

Après son déjeuner, Monseigneur nous adressa des paroles pleines de bienveillance, exprimant le bonheur que la célébration de la fête de saint Vincent parmi nous lui avait procuré ; puis il se rendit auprès de nos enfants, dont la bonne tenue lui fit une très agréable impression. Il est vrai qu'on ne peut guère s'imaginer un plus beau coup d'œil, que ces quatre cent cin-

quante jeunes filles, rangées avec ordre autour de leur grande salle d'étude, toutes brillantes de santé, d'intelligence et de modestie. On est souvent étonné de l'aisance de leurs manières; nous l'attribuons aux maximes de simplicité que nous cherchons à leur inculquer.

Grâce à la bonne Providence, nous n'avons pas de peine à pourvoir aux besoins de cette nombreuse famille; on nous donne largement, et même les douceurs ne sont pas oubliées. Mais un fait particulier prouve encore mieux la libéralité de la Providence à notre égard. Lorsque notre buanderie fut détruite par le feu, il y a quelques mois, plusieurs personnes vinrent spontanément nous offrir de l'argent, sans aucune demande de notre part. Un insigne bienfaiteur nous apporta 5,000 francs le lendemain même de l'accident. Les révérends Pères dominicains, qui reçoivent beaucoup d'aumônes dans leur paroisse, nous envoyèrent 2,500 francs. Vous voyez que Dieu nous comble de bienfaits, et que nous lui devons une très grande reconnaissance. Mais il est une chose que nous désirons ardemment, et que nous lui demandons déjà depuis longtemps, c'est l'établissement de nos missionnaires à San Francisco. Quel avantage ne serait-ce pas pour nous d'abord, et puis pour nos enfants et nos pauvres! Aussi, nous espérons, malgré les obstacles qui semblent s'opposer à la réalisation de ce désir, que le jour viendra où les fils de saint Vincent pourront exercer leur zèle dans cette grande cité, qui offre aux ouvriers évangéliques une si riche moisson à recueillir.

Demandez cette grâce à notre bienheureux Père, avec beaucoup d'instances, quand vous serez auprès de ses reliques, et croyez-moi, en l'amour de Notre-Seigneur,

Ma très chère sœur,

Votre très affectionnée,

Sœur STANISLAS ROCHE,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

PROVINCE DU MEXIQUE

DISCOURS

sur le rétablissement du grand séminaire de Mérida, prononcé par M. Charles MEJIA, supérieur, le 4 novembre 1884, troisième centenaire de saint Charles Borromée.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Quatorze ans s'étaient écoulés depuis que la révolution avait fermé le grand séminaire de Mérida de Yucatan, séminaire fondé en 1751, et dédié à Notre-Dame du Rosaire et à saint Ildefonse, lorsqu'arriva le moment voulu par la Providence de le rendre à sa destination première.

Dieu, qui aime à se servir des instruments les plus faibles pour opérer les œuvres les plus merveilleuses, afin de mieux faire éclater sa toute-puissance, choisit le digne et modeste prélat, M^{sr} Léandre Rodriguez de la Gala, pour réaliser ce dessein. Privé de ressources, mais plein de confiance en Dieu, encouragé par le vénérable chapitre, dont chaque membre avait promis de partager, avec les futurs séminaristes, le pain de la pauvreté ; aidé du généreux concours de diverses personnes influentes, il décréta que le séminaire serait rétabli, et il en confia la direction aux enfants de saint Vincent de Paul. S'il a donné la préférence aux prêtres de la Mission, ce n'est pas qu'il n'y eût, dans le diocèse, des prêtres fort capables de bien remplir cet emploi, comme l'ont dit certains esprits inquiets, ennemis de la paix et de la charité, mais uniquement, ainsi que Sa Grandeur l'a répété bien des fois, parce que, le clergé étant si peu nombreux, on

aurait fait dans l'administration des vides bien difficiles à remplir.

C'est au mois de décembre 1875, que les missionnaires quittèrent Mexico, pour se rendre à l'appel de l'évêque du diocèse; et, le 1^{er} janvier 1876, se fit l'ouverture solennelle du grand séminaire. Deux élèves se trouvèrent présents à cette cérémonie; c'était le grain de senevé. Le premier supérieur fut M. Crescent Torrès, et ses dignes collaborateurs furent MM. Molina, de Prail et Ycaz.

Au mois de septembre de la même année, on rappela M. Torrès à la capitale de la République, pour être mis à la tête d'un autre grand séminaire; et celui qui a l'honneur de vous parler en ce moment fut chargé de le remplacer, faveur dont il se reconnaît très indigne, et qu'il dut à la bienveillance toute particulière de l'évêque du diocèse. Le séminaire comptait, à cette époque, huit élèves. L'année se termina sans incident remarquable, si ce n'est le triomphe des armes de Tuxtepec, près de Mérida, dans le mois de décembre. A cette occasion, votre serviteur fut heureux d'offrir aux autorités civiles le rez-de-chaussée de l'établissement qui se trouvait sur la grande place; on y fit une ambulance pour les malades. Nos chers élèves, mes confrères et moi, nous prodiguâmes les consolations de la religion aux blessés des deux partis, et nous les entourâmes de tous les soins que réclamait leur état.

Notre maison suivit sa marche progressive, dans la paix et la tranquillité, jusqu'au mois de mai 1877; il y avait alors dix-sept séminaristes. La piété, l'amour de l'étude, avaient déjà jeté dans leur cœur de profondes racines. Mais cette plante, encore tendre, avait besoin de passer par le feu de la persécution. Le 19 du même mois, un coup inattendu, frappé par le gouvernement provisoire de M. Augustin del Rio, faillit l'étouffer dans son germe.

On dut congédier les élèves, sous prétexte que le séminaire était au nombre des couvents prohibés par les lois nouvelles. Je pris alors toutes les dispositions nécessaires pour placer les séminaristes en des maisons particulières, et je me réfugiai dans une chambre dépendante de la cathédrale. C'est là qu'est mort

mon vénérable prédécesseur, le digne M. Delgado, de si douce mémoire ! Je ne puis oublier la consolation que j'éprouvai, dans ces jours douloureux, en voyant avec quelle ponctualité les élèves se rendaient aux classes et aux divers exercices qui se faisaient dans la salle capitulaire de l'église cathédrale. Dieu voulut bien abréger pour nous le temps de l'épreuve, et, avant un mois, c'est-à-dire, le 15 juin, je pus réunir mes chers séminaristes dans une maison commune. Je dois rendre cette justice aux administrations qui ont suivi celle dont je viens de parler, que, non seulement elles n'ont pas été hostiles au séminaire, mais encore qu'elles lui ont témoigné toute leur sympathie, se montrant en cela d'accord avec les institutions libres qui régissent notre République.

Le nombre des élèves augmentant toujours, nous fûmes bientôt à l'étroit. M^{me} Hübbe de Gutierrez, à qui nous devons une éternelle reconnaissance, voulut bien nous offrir sa maison. Nous y restâmes pendant quatre ans, depuis 1878 jusqu'en 1882 ; nous avions déjà quarante séminaristes, et, parmi eux, bon nombre de philosophes et de théologiens. Au mois de juillet 1881, Dieu nous éprouva d'une manière bien sensible : en dix jours, nous perdîmes deux professeurs, frappés par la peste. Puissent-ils jouir dans le ciel du fruit de leurs travaux et de leurs sacrifices !

Une épreuve d'un autre genre nous attendait. Notre séminaire n'ayant que peu de ressources, le chiffre des recettes était de beaucoup inférieur à celui des dépenses. L'autorité ecclésiastique déclara que l'existence de l'établissement était impossible dans de telles conditions, et elle décréta que le séminaire serait réuni au collège catholique de Saint-Ildefonso, sous la direction unique de M. Norbert Dominguez, qui en était supérieur depuis sa fondation.

Quel moment d'angoisses inexprimables, Messieurs, pour le premier pasteur du diocèse, qui voyait disparaître en un jour ses plus chères espérances ? Il ne prévoyait que trop le changement qui allait s'opérer dans l'esprit des séminaristes. Quel rapport, en effet, entre la discipline d'un collège et celle d'une maison où se forment les lévites du Seigneur ? Une immense douleur atteignit et nos chers élèves, et leurs maîtres si dévoués, et tous nos bien-

fauteurs ! Il n'est pas téméraire de dire qu'un tel coup a abrégé les jours de notre plus insigne bienfaitrice, M^{me} Péon de Régil, qui est morte peu de temps après, pleurée de nous tous. Dieu sans doute a déjà récompensé ses rares vertus. Qu'elle reçoive, en ce jour, le faible tribut de nos meilleurs souvenirs et de notre plus vive reconnaissance !

La charité chrétienne, Messieurs, a une puissance vraiment surprenante. A peine la triste nouvelle se fut-elle répandue, qu'un certain nombre de personnes généreuses accoururent au séminaire et s'offrirent à prendre à leur charge le montant de nos dépenses, si on voulait rapporter le décret ci-dessus et laisser l'établissement entre les mains des prêtres de la Mission. Sa Grandeur accepta avec empressement l'offre providentielle qui lui était faite, et, dès le 25 janvier, la crise était terminée.

Mais, un édifice, quelque solide qu'on le suppose, s'il vient à être ébranlé par la tempête, ne peut que se ressentir de ces secousses, et l'on n'est pas sans crainte, si l'on veut chercher un abri sous son toit. C'est ce qui est arrivé à notre séminaire : « Le coup n'a pas été mortel, disait-on, mais sa chute est prochaine. » Depuis cette époque, en effet, le nombre des élèves est allé toujours en diminuant, et il a été réduit de quarante à quatorze. M^{sr} le coadjuteur, animé des meilleures intentions à notre égard, a pensé qu'il fallait tenir compte des temps malheureux que nous traversons, et il a décidé, au mois d'août de l'année courante, que nous ouvririons un externat pour les humanités, dans le but de favoriser les vocations ecclésiastiques ; il a réglé en même temps, que les séminaristes, avant de recevoir les ordres, passeraient une année dans l'internat, afin de se mieux pénétrer de l'esprit du sacerdoce, et de s'exercer à la pratique des vertus qu'il exige. Ce temps est malheureusement trop court ; mais Sa Grandeur n'a pas cru devoir le prolonger, faute des ressources nécessaires. Pour moi, j'adresse au Ciel de ferventes prières, et je vous conjure, Messieurs, de coopérer, par vos largesses, à l'œuvre si importante de la formation du clergé. Il faudrait que le séminaire fût en état de recevoir au moins les élèves de théologie, et même ceux qui, en philosophie, sont déjà disposés à entrer dans les rangs de la cléricature. Nous avons présentement trente-huit

externes et quatorze internes, c'est-à-dire cinquante-deux séminaristes.

Nous ne devons pas oublier de mentionner une autre circonstance qui nous a été défavorable, je veux parler de l'état de gêne où se sont trouvées, au mois d'octobre dernier, les personnes riches qui avaient d'ordinaire la charité de nous secourir; nous avons été privés de ces ressources, sur lesquelles nous comptions depuis la crise de janvier 1882, et nous avons été réduits à quelques petits fonds appartenant au séminaire et à quelques quêtes peu importantes, qui suffiraient à peine à couvrir les frais de première nécessité.

Allons-nous conclure de cet exposé peu rassurant, que tout est perdu; qu'une maison qui a été, pendant plus d'un siècle, l'honneur de l'État et la plus douce espérance de l'Église, va disparaître à bref délai? Loin de nous une telle pensée. Le même Dieu si bon, qui l'a soutenue de son bras dans les crises précédentes, la soutiendra encore; vous-mêmes, Messieurs, qui êtes ses amis, ses enfants, et quelques-uns ses anciens élèves, vous voudrez être les instruments de la Providence; vous lui prêterez un appui généreux, et, grâce à votre concours, le séminaire vivra.

Il ne me reste plus qu'à vous dire quelques mots de la discipline et des études du séminaire.

Et d'abord *la discipline*. Gloire éternelle à vous, illustre saint Charles, modèle des évêques, promoteur infatigable de la réforme du clergé! Gloire éternelle à vous, qui avez tant travaillé à mettre en vigueur les sages prescriptions du saint concile de Trente, relatives aux séminaires! Que les statuts, si pleins de sagesse de votre séminaire de Milan, dont vous fûtes le digne archevêque, rendent témoignage de votre zèle sans bornes! Que vos sages règlements préludent aux futures entreprises de celui que nous appelons notre Père, et qui s'estimait si heureux de marcher sur vos traces.

Il y a aujourd'hui trois siècles, Messieurs, que s'éteignit à Milan l'illustre Charles Borromée, cette resplendissante lumière de l'Église; mais son âme brille dans le ciel d'un éclat toujours nouveau, et c'est pour célébrer ses triomphes que nous sommes réunis en ce lieu.

Je dirai donc, à sa louange, que ce séminaire est le fruit de son zèle ; son règlement, ses pratiques ont été tirées de la doctrine du saint Concile de Trente, et des constitutions que l'illustre saint Charles nous a laissées. En effet, Messieurs, le séminaire ne pouvait oublier que sa fin principale, c'est de former de dignes ministres du Seigneur, des prêtres vertueux et savants, capables d'enseigner les peuples par la parole et l'exemple, et de les embraser du feu du divin amour. Voilà pourquoi la base de toutes ses règles, c'est la crainte de Dieu ; le but qu'il se propose, c'est d'élever les enfants, dès l'âge le plus tendre, dans une piété solide, en leur rendant la vertu aimable ; de leur faire entrevoir la grandeur du sacerdoce, en leur indiquant les moyens de devenir de dignes ministres de Jésus-Christ. Il les conduit, comme par la main, depuis les bancs où ils apprennent le catéchisme, pour se préparer à la première communion, jusqu'aux degrés de l'autel où ils recevront, avec l'imposition des mains de l'évêque, le caractère sacré qui les fera prêtres pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.

Vous savez très bien, Messieurs, que, dans les diverses professions, la théorie ne suffit pas, il faut en venir à la pratique, et s'exercer longtemps à l'avance dans ce que l'on devra faire plus tard. Voilà pourquoi on enseigne aux séminaristes à se conduire en tout avec sobriété et modestie, à fuir les périls et les séductions du monde, et à pratiquer les œuvres de zèle et de charité chrétienne. Les plus avancés enseignent le catéchisme aux plus petits, s'exercent à la prédication, visitent les pauvres, consolent les malades et préparent les moribonds au terrible passage de l'éternité.

A différentes époques, on n'a pas manqué de critiquer la sévérité de la discipline du séminaire. Si, par sévérité, on entend une opposition vive et constante au mal, au désordre, au relâchement des mœurs, dans ce cas, oui, le séminaire est très sévère, parce que, dans son extrême désir de conserver l'innocence des enfants qui lui sont confiés, il ne peut souffrir les dérèglements dans son sein. S'il vient à découvrir le vice parmi les élèves, et que, au moyen de paternels avertissements, il ne parvienne pas à le corriger, il le coupe dans sa racine, sans tenir compte des talents des

élèves, ni de la haute situation que les parents peuvent occuper dans le monde. Le séminaire forme, en réalité, une véritable famille; les enfants savent qu'ils sont tous tendrement aimés; que les maîtres sont pour eux d'autres pères, et qu'ils ne désirent que leur plus grand bien. De là, ces relations franches, cordiales et respectueuses des élèves avec leurs supérieurs; de là vient qu'ils appellent le séminaire leur maison, les maîtres leurs pères, les condisciples leurs frères; ils sont vraiment heureux, en voyant les meilleures années de leur vie s'écouler tranquillement à l'ombre de l'asile sacré qui les abrite.

C'est ainsi, Messieurs, que se réalisent au séminaire les paroles du roi-prophète : « Quel bonheur et quelle suavité de vivre ensemble comme des frères ! » Grâce à sa bonne discipline, le séminaire a déjà produit des fruits excellents. Quelques-uns de ses élèves, revêtus de la dignité du sacerdoce, comptent parmi les hommes les plus méritants du clergé, et remplissent avec zèle les fonctions du saint ministère. Quinze séminaristes suivent, en ce moment, les cours de théologie et de droit canon, et se préparent à recevoir les ordres sacrés.

Les études. — Par rapport aux études, le séminaire n'a pas voulu être au-dessous des nécessités et des exigences du temps actuel. Intimement persuadés que la science n'est pas moins nécessaire au prêtre que la vertu, nous avons arrêté, conjointement avec M^{gr} l'évêque, le plan des études, et ce plan est presque en tout conforme aux programmes des meilleurs séminaires du Mexique et de l'Europe.

Nous avons répandu à profusion le nouveau programme tracé, il y a trois mois, par M^{gr} le coadjuteur. Je l'appelle nouveau, parce qu'il renferme des changements substantiels, en ce qui concerne les séminaristes. Nous n'avions d'abord que des internes; mais Sa Grandeur, à cause des circonstances fâcheuses que nous traversons, a voulu qu'il y eût au séminaire un externat général. Le plan des études, adapté à ces nouveaux besoins, fournit aux élèves le moyen de se perfectionner dans l'instruction primaire, le latin, les sciences exactes, les langues vivantes, la philosophie, la théologie, le droit canon et les autres sciences accessoires, qui complètent l'instruction d'un jeune séminariste. Les

examens publics, qui ont eu lieu chaque année, prouvent suffisamment les heureux résultats de nos travaux.

Messieurs, en cet anniversaire, où les séminaires de Rome et des différentes parties du monde célèbrent à l'envi les louanges du promoteur des séminaires institués par l'ordre du saint concile de Trente, l'éminent cardinal saint Charles Borromée, archevêque de Milan, il était juste que notre faible voix fit écho à cette grande manifestation, et que notre cher séminaire de Yucatan ne fût pas oublié. Nous te chérissons, modeste séminaire de Notre-Dame du Rosaire et de Saint-Ildefonse, qui comptes déjà cent trente-trois années d'existence ; car tu es vraiment la pépinière où se sont formés tant d'hommes qui ont honoré et honorent encore leur patrie ! Gloire à vous, illustres seigneurs Lejada et Vadilla, nobles fondateurs de cette maison, vous avez enrichi le diocèse d'un trésor incomparable ! Gloire à vous, modeste et vertueux prélat, M^{gr} Léandre Rodriguez de la Gala, à qui le séminaire doit son rétablissement ! Gloire, par-dessus tout, au Dieu immortel, l'auteur de tout bien ! Que son aimable Providence conserve cette maison pendant de longues années, et que son saint nom y soit à jamais béni et glorifié ! Amen.

PROVINCE DE

L'AMÉRIQUE CENTRALE

*Lettre de M. LAFAY, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Guayaquil, 12 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction s'il vous plaît!

Je suis heureux de vous envoyer enfin quelques détails sur les missions que nous avons données dans le diocèse. J'espère qu'ils vous feront plaisir, car je sais combien vous avez à cœur cette œuvre, qui est la principale de la petite Compagnie. Ce n'est pas sans crainte que nous entreprîmes ce travail. Ni M. Baudalet ni moi n'avions jamais assisté à aucune mission; nous étions donc sans expérience, et nous ne connaissions pas encore suffisamment l'esprit des populations. Et puis, je me rappelais toujours une parole qui m'a été dite par un de nos anciens confrères : « Ce n'est pas en cinq ans qu'on arrive à être un bon missionnaire; il faut pour cela dix ans de pratique. » Malgré nos inquiétudes trop bien fondées, nous crûmes néanmoins qu'il fallait mettre notre confiance en Dieu, et tenter quelque chose pour sa gloire. Sans négliger le soin spirituel de nos cinq ou six cents malades des hôpitaux civil et militaire, nous nous appliquâmes à composer des sermons, des instructions familières sur les principales vérités de notre sainte religion. Le moment venu, je laissai mon confrère à Guayaquil, et je me rendis à *Pueblo Viejo*, pour y donner la mission.

Cette paroisse, qui est une des principales du diocèse, est fort

riche des biens de la terre ; mais elle est bien pauvre sous le rapport religieux. Depuis longtemps, personne ne faisait plus ses pâques, et cinquante à soixante personnes tout au plus assistaient à la messe les dimanches et fêtes. Je commençai les exercices avec tout le zèle dont j'étais capable, et je fus d'abord tout consolé, en voyant l'empressement avec lequel on venait entendre la parole de Dieu. Mais, quelle déception ! J'avais déjà prêché pendant dix jours, et je n'avais encore confessé personne. Une tristesse profonde s'empara de mon âme ; je me disais : « C'est inutile : la mission ne réussira pas. » J'étais dans ces noires pensées, lorsque mes yeux s'arrêtèrent sur le *Pré spirituel*, que notre ancien directeur, le digne M. Chinchon, avait eu la bonté de m'envoyer. Je l'ouvre : à peine avais-je lu quelques pages, que je sens le courage renaître dans mon cœur, toutes mes craintes se dissipent : « Il faut continuer, me dis-je à moi-même, et malgré les apparences contraires, aller jusqu'au bout. » En effet, dès le lendemain, quelques personnes s'approchèrent du saint tribunal ; je mis tous mes soins à préparer une vingtaine d'enfants à la première communion, et je continuai, pendant trois semaines, à évangéliser ce peuple, sans me préoccuper davantage du résultat final. Ce résultat fut très modeste, puisque, outre les enfants, je n'eus qu'une quarantaine de personnes à la sainte table. Néanmoins, j'en fus bien consolé ; car, dans cette paroisse, l'indifférence était telle que j'eus lieu d'admirer la puissance de la grâce divine sur les âmes. De gros poissons furent pris au filet, et je pensai que, peut-être, la mission serait, pour ce malheureux peuple, un commencement de régénération spirituelle.

Je ne vous parlerai pas, Monsieur et très honoré Père, d'une seconde mission que je donnai dans un autre bourg, à Ventanas ; il n'y eut rien de particulier, et le résultat fut à peu près le même.

Rentré à Guayaquil, j'envoyai M. Baudalet exercer son zèle dans deux villages de la même paroisse. Il y travailla pendant deux mois, mais ses efforts ne furent pas couronnés d'un meilleur succès. Nous nous consolâmes mutuellement, en pensant que, si nous avions converti peu de monde, nous avions au moins fait nos premières armes, et nous avions acquis des connaissances

pratiques, bien précieuses pour l'avenir. Nous composâmes de nouveaux sermons, plus en rapport avec les besoins du pays, et nous étions sur le point de rentrer en campagne, lorsque la Providence nous envoya un confrère espagnol, M. Garcia, qui, pendant de longues années, avait donné des missions, soit en Espagne, soit au Mexique. C'était au mois de mai 1881. Je n'ai pas besoin de dire combien nous fûmes heureux de le recevoir. Nous avions maintenant un homme d'expérience, mais ce qui nous manquait, c'était l'argent. Nous parlâmes de notre embarras au vicaire capitulaire du diocèse, qui se montra tout disposé à venir à notre secours. Il nous engagea à donner des missions dans les paroisses où il n'y avait pas de curé, et promit de nous payer les frais de voyage, de nourriture et d'entretien. Nous acceptâmes volontiers cette proposition, car, hélas ! les difficultés nous viennent souvent de la part de ceux qui devraient nous faciliter le moyen de sauver les âmes. Je sais bien que ce mode de donner les missions n'est pas parfait, surtout pour nous, qui devons les donner gratuitement. Mais, comment lutter contre l'impossible ? Dans dix ans, s'il plaît à Dieu, nous aurons des ressources pour entretenir deux missionnaires ; en attendant, nous devons nous contenter de ce que la bonne Providence nous offre. Tout étant réglé, nous nous mîmes à l'œuvre, et, depuis cette époque, nous avons donné des missions pendant sept ou huit mois de l'année. Les résultats n'ont jamais été merveilleux, surtout dans les paroisses qui se trouvent sur le littoral ; mais nous avons eu bien des consolations dans celles de l'intérieur, où le peuple a conservé des habitudes de simplicité, et où les cœurs s'ouvrent plus facilement aux inspirations de la grâce.

Toutefois, Monsieur et très honoré Père, pour faire un bien réel dans ce pays, un séminaire est indispensable, et nous avons le ferme espoir que Notre-Seigneur nous accordera bientôt cette faveur. Vous ne sauriez croire la facilité avec laquelle, il y a peu de temps, on recevait aux ordres sacrés un séculier quelconque. Trois conditions suffisaient pour cela : n'être pas marié, présenter un billet de confession, passer un semblant d'examen, où aurait pu briller le premier venu des enfants de nos catéchismes de France. Je n'ai pas besoin de faire ressortir les conséquences

lamentables de ce manque absolu de préparation au sacerdoce. Lorsque nous aurons un clergé vraiment instruit, il nous sera aisé de faire comprendre au peuple l'importance des missions. Aujourd'hui, ce n'est vraiment qu'à force de patience que le missionnaire parvient à se faire un auditoire. Il doit pour cela user de mille industries, aller de maison en maison, presser les gens de venir à l'église. Lorsque l'auditoire est réuni, il faut l'instruire; car, généralement, on ignore les vérités les plus essentielles de notre sainte religion. Les curés font rarement le catéchisme; ils laissent ce soin aux parents ou aux maîtres d'école, qui s'acquittent imparfaitement de ce devoir ou ne s'en acquittent pas du tout. Pendant le temps de la mission, il nous est facile de réunir les enfants, de les préparer à la première communion, et, sous ce rapport, nous pouvons faire un très grand bien; mais ce bien ne sera durable que lorsqu'il y aura des prêtres zélés, qui pourront conserver et développer la bonne semence jetée dans les cœurs par le missionnaire.

On ne peut qu'être touché de compassion en voyant ce peuple plongé dans les désordres de tout genre. Néanmoins, il conserve toujours la foi; il est plein de respect pour le prêtre, même pour celui qui se montre peu digne de son caractère auguste. Il est fier d'avoir un curé, une belle église; il aime la pompe dans les cérémonies du culte et y contribue largement; sa dévotion est de faire dire et chanter des messes en l'honneur de la sainte Vierge, etc. Il n'y aurait donc qu'à le réveiller de sa profonde léthargie, en l'instruisant des vérités de la foi, et à le ramener à la pratique des devoirs religieux. Pour cela, je le répète, il faut lui donner des prêtres selon le cœur de Dieu, et ces prêtres ne seront tels, qu'autant qu'ils auront été formés dans un séminaire, selon la méthode prescrite par le saint concile de Trente et par notre Père saint Vincent.

J'ai l'honneur d'être, en l'honneur de Notre-Seigneur et de Marie immaculée,

Monsieur et très honoré Père,
Votre fils le plus obéissant et le plus respectueux,

LAFAY,
I. p. d. I. M.

PROVINCE DU CHILI

*Lettre de M. MARESCA, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Trujillo, 14 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Le télégraphe vous aura appris sans doute le combat qui a eu lieu dans notre ville vendredi dernier, le 10 courant, entre les forces du gouvernement d'Iglésias et les Montoneros. Après cinq heures et demie d'un combat acharné, la place s'est rendue, et les forces du Gouvernement, commandées par le ministre de la guerre, sont entrées triomphantes. Quels moments terribles ! Le feu n'a pas cessé un seul moment, et, de part et autre, on a fait des prodiges de valeur, laissant sur le champ de bataille plus de cinq cents morts et deux cents blessés. On compte quatre cent cinquante prisonniers, parmi lesquels tous les membres de l'officialité.

Dès le matin, avant la bataille, M. Daydy et M. Olivier s'étaient constitués chacun dans une ambulance ; et moi je restai avec les séminaristes, prêt aussi à voler au secours des blessés après le combat.

Les troupes victorieuses étaient ivres et ne respectaient rien ; nous trois même nous fûmes visés par elles, quand nous allions ramasser les blessés. Au moment de la reddition de la ville, arrive un colonel vainqueur, au séminaire, portant sur son cheval derrière lui un homme. J'ouvre la porte, le militaire demande le supérieur : je me présente, en offrant à le servir en ce que je pour-

rais. Il me répond : « Cet homme est un prisonnier, je veux le sauver, cachez-le. » Je le fais entrer. Il resta trois jours avec nous, et ensuite il quitta la ville pendant la nuit.

La Providence nous a bien gardés, avec ce qui nous appartient. Les maisons de la ville dépendantes du séminaire n'ont eu rien à souffrir de l'incendie, et le séminaire, quoique entouré de maisons en flammes, a été préservé miraculeusement.

Huit jours avant le combat, j'avais prié les familles de retirer les enfants, ne voulant pas être responsable des malheurs qui auraient pu leur arriver. Pauvres enfants ! la plupart d'eux n'ont plus une seule chemise ; les soldats ont tout saccagé, et en ce moment dans les casernes vendent tous ces objets à vil prix. Des montres en or se donnent pour vingt francs, des pièces de drap pour cinq ou dix francs : c'est un spectacle douloureux.

Nous allons essayer de recommencer les études ; mais je prévois que bien peu d'élèves rentreront, et pour ceux qui retourneront, ce sera presque une année perdue.

Je vous ai écrit ces quelques lignes afin de vous rassurer sur notre compte, vous sachant peut-être en peine pour nous.

Veillez recevoir l'assurance de mon filial respect et me croire, en Jésus et en Marie,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et obéissant fils,

GIOV. V. MARESCA,

I. p. d. l. M.

*Lettre de sœur HELLEN, fille de la Charité, à la
très honorée mère DERIEUX.*

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Trujillo, 20 novembre 1884.

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais !

Vous avez déjà appris, par le télégraphe, le combat qui a eu lieu ici, le 10 octobre. Les Péruviens, après avoir fui tant de fois devant les chrétiens, luttent maintenant comme des lions les

uns contre les autres, et avec un acharnement qui augmente chaque jour. L'affaire a duré six heures ; cinq cents morts sont restés sur le champ de bataille ; il y a eu deux cents blessés et quatre cents prisonniers. Au combat ont succédé le pillage et le massacre des Chinois, qui ont dû payer pour leurs compatriotes, coupables d'avoir pris parti contre le Gouvernement. Un grand nombre de maisons ont été pillées et incendiées ; c'était une seconde édition du massacre d'Alexandrie. Combien qui ont perdu en un jour le fruit de longues années de travail, et ont été ruinés !

Grâce à la protection du Sacré-Cœur, nous avons été préservés. Pourtant les croisées de l'hôpital ont été criblées par les balles, malgré le drapeau de l'ambulance qui flottait sur la porte d'entrée. Le séminaire, quoique entouré de maisons en flammes, a été également préservé.

Quelle épreuve pour nos cœurs, ma très honorée Mère, lorsque le soir on nous apporta les deux cents blessés ! Dieu seul connaît la peine que nous avons ressentie à la vue de ces pauvres mutilés. On croyait que les préparatifs de guerre n'étaient que des fanfaronnades, et rien n'était prêt pour les ambulances. Nous avons dû prendre une église du voisinage pour y mettre nos chers malades, notre pauvre petit hôpital pouvant en recevoir à peine quatre-vingts.

Six de nos bonnes sœurs de Lima sont venues nous prêter leur dévoué concours. Nos dignes missionnaires se sont multipliés pour consoler nos pauvres malades et leur administrer les sacrements ; enfin, tout le monde a rivalisé de zèle pour le soulagement de ces malheureux. Mais que va devenir cette petite ville de Trujillo, frappée par tant de calamités ? C'est maintenant que nous sentons le besoin d'élever nos regards vers le Dieu de toute bonté, qui, seul, peut nous secourir au milieu de tant d'épreuves !

Veillez le prier pour nous, ma très honoré Mère, et me croire, dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie,

Votre très humble et très obéissante fille,

Sœur HELLEN,

I. f. d. I. C. s. d. p. M.

*Lettre de ma sœur BRIQUET, fille de la Charité, visitatrice,
à la très honorée mère DERIEUX.*

Santiago, 21 octobre 1884.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Pour répondre à votre désir, je reprends le compte rendu de nos établissements du Chili, commencé en 1876 (XLI^e tome des *Annales de la Congrégation*), alors que seize maisons seulement existaient dans cette province : elles s'élèvent aujourd'hui au nombre de vingt-trois.

Les sept maisons de Santiago, et les autres de même, n'ont pas laissé de prendre du développement dans leurs œuvres et de l'augmentation dans le personnel des sœurs. De plus, grâce à la vigilante attention de MM. les Administrateurs, on a apporté des améliorations dans les divers services. Ces dernières années, il s'est opéré un changement plus marqué dans le personnel des malades, vu les circonstances désastreuses de la triste guerre entre le Chili et le Pérou. Le travail a doublé dans nos hôpitaux, et nos chères sœurs, en trop petit nombre, ont pu y multiplier leurs couronnes avec leurs mérites... Enfin, nous avons la paix ; mais les soldats et les blessés abondent encore partout.

Parmi nos maisons nouvelles, celle du Saint-Cœur-de-Marie, au quartier de Bélem, est la première sur laquelle j'appellerai votre attention. Ce grain de sénévé, jeté en terre pendant l'année 1880, a été arrosé de grandes sueurs et cultivé avec de constants efforts : il est devenu aujourd'hui un grand arbre, abritant bien des souffrances et des douleurs. De vastes et modestes constructions ont permis d'installer commodément :

- 1° Un orphelinat, composé de 70 jeunes filles, la plupart orphelines ;
- 2° Un asile renfermant 250 enfants ;
- 3° Des classes externes pour 150 filles ;
- 4° Des classes externes pour 150 garçons ;
- 5° Un dispensaire, où l'on reçoit chaque jour 300 pauvres ;

6° Une distribution de secours, chaque jour, à 450 pauvres ;

7° Un conventillo, qui loge 48 familles.

Les écoles, l'asile, le dispensaire sont subventionnés par le gouvernement ; mais le reste de ce nombreux personnel ne subsiste que par les aumônes privées d'une société de bienfaisance de jeunes personnes, par le produit du travail des enfants, et les dons de généreux et inconnus bienfaiteurs. Ce que je puis vous assurer, ma très honorée Mère, c'est que l'argent et le pain n'ont jamais fait défaut à Bélem. Nos sœurs sont au nombre de sept, dont cinq Chiliennes, et toutes travaillent avec dévouement à la vigne du Seigneur.

Les dignes pères du Saint-Cœur-de-Marie qui, dès le début, ont protégé cette maison, continuent à se partager tout le service spirituel. Ils ont soin de six cents enfants, donnent des missions aux milliers de pauvres de ce même quartier, et s'occupent en outre avec zèle aux travaux du collège. Une assez grande et jolie chapelle, élevée récemment dans l'enceinte de l'établissement, y favorise les cérémonies religieuses et les réunions de persévérance, Enfants de Marie, catéchismes, etc.

Avant de quitter Santiago, permettez-moi, ma très honorée Mère, de vous entretenir un moment du lazaret des *Apestados* (varioleux), l'épouvantail de notre capitale. Longtemps à l'état d'ambulance, laissé, transporté, pris, repris pendant les épidémies qui assaillent la ville et la campagne, tous les trois ou quatre ans, ce lazaret dit du *Salvador* avait été jusqu'à présent desservi par deux, trois et quatre sœurs, le plus souvent de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu, qui se chargeaient de ce qui concerne le linge, la literie, le mobilier, etc. Ces allées et venues continuelles à une grande distance, les déménagements et installations toujours renaissantes, engendraient des difficultés sans fin, tant pour les malades que pour les sœurs. Enfin, sur les instances réitérées de la municipalité et de divers intendants chargés de l'Œuvre, on résolut d'en faire un établissement séparé, et, cette année, trois sœurs y sont fixées, ayant pour sœur servante celle que vous avez désignée, ma très honorée Mère, et qui depuis si longtemps se dévouait à ce pénible provisoire. Elles sont dans une grande

maison de campagne, située aux faubourgs. Un immense terrain l'entoure. On avait projeté un établissement en règle et définitif, les fonds mêmes en ont été alloués par le gouvernement, mais des réclamations et oppositions continuelles, faites par de puissants voisins qui craignent la contagion, donnent lieu de croire qu'elles seront transportées plus loin encore, au delà de la rivière. Nos sœurs se résignent donc à soigner leurs malades dans de grandes baraques en bois, organisées pour ambulances, et par conséquent peu commodes. Elles sont logées dans la maison, où elles ont aussi parfois des femmes malades. Un petit salon a été transformé en chapelle, et Notre-Seigneur veut bien y demeurer, pour la consolation de ces pauvres infortunés varioleux. Un bon père capucin en est l'aumônier zélé et infatigable, et, soit le jour soit la nuit, il les assiste tous à leurs derniers moments.

Le lazaret a reçu cette année 1,833 malades.

Il en est mort 1,037 ; — il en est sorti 766.

Veillez maintenant, ma très honorée Mère, en quittant la capitale, m'accompagner au sud de la province. Nous prenons de bons wagons américains bien conditionnés, et, après trois heures de chemin de fer, nous arrivons à la station de Rancagua où, le 15 mars 1876, nos sœurs, demandées depuis longtemps, s'établirent dans le petit hôpital. Elles furent reçues, comme partout, avec les sympathies des pauvres et la bienveillance de l'administration. Nos sœurs acceptèrent joyeusement les privations que leur imposa un service mal organisé. A part deux petites salles, contenant chacune vingt malades, le reste de l'établissement offrait un assemblage de chaumières en ruines, servant aux divers offices. L'enceinte de la propriété mesurait un vaste terrain. Petit à petit on obtint la construction de deux belles salles et un mobilier indispensable pour les pauvres, une cuisine et ses dépendances.

En l'année 1883, on put continuer les bâtiments sur le même plan tracé pour l'hôpital, et on y logea plus de cent malades des deux sexes. Enfin, cette année, 1884, après de continuels déménagements d'une mesure à une autre, les sœurs purent s'installer commodément dans le nouveau corps de logis, qui forme la façade et se compose d'une grande chapelle, des parloirs, de la

pharmacie et du logement des sœurs. Ces bâtiments longent le terrain de l'hôpital sur le boulevard. — Une quatrième salle complètera le plan projeté, et l'hôpital pourra recevoir deux cents malades, et plus, en cas d'épidémie. Les sœurs ne sont que quatre à Rancagua ; des employées suppléent à leur petit nombre.

Un chapelain, qui a son logement contigu, est aussi attaché au service de l'hôpital pour le spirituel des pauvres malades. Rancagua est à la fois ville et campagne, ce qu'on appellerait, en France, un gros bourg. La station sur la ligne du Sud lui donne une certaine importance. Il y a trois églises, savoir : celle de la paroisse, celle des Capucins et la Merced.

Le gouvernement vient d'ériger une intendance, et d'y nommer un intendant très bienveillant pour nos sœurs, et rempli de zèle pour le bien de l'hôpital. L'administration partage ses sentiments ; ce dernier est gendre du Président de la République, dont l'*hacienda*, c'est-à-dire la campagne, est aux environs de Rancagua.

Maintenant, ma très honorée Mère, il est midi environ ; c'est l'heure de remonter en chemin de fer, si vous le voulez bien. Après avoir salué nos sœurs de San Fernando, en passant, nous arriverons à trois heures et demie, à Curico.

Le 27 mars 1882, nos chères sœurs, demandées depuis de longues années, se rendirent en cet hôpital, pour en prendre le service régulier au 1^{er} avril. Il était nouvellement bâti, et non terminé. Une tante du principal administrateur, ayant laissé des fonds considérables à cet effet, on venait d'y ajouter un département spécial pour les femmes malades, un logement pour les sœurs, quelques dépendances et une jolie chapelle. Il renferme aujourd'hui : 3 salles pour les hommes contenant ensemble 55 lits ; 3 salles pour les femmes contenant ensemble 45 lits ; une salle pour la maternité contenant 6 lits.

Nos sœurs y sont au nombre de cinq.

Les employés de l'hôpital, au nombre de dix, sont pour la plupart des jeunes filles de la campagne, bien plus simples et plus candides que celles de nos grands centres ; aussi les sœurs en sont très satisfaites. Plusieurs d'entre elles sont déjà Enfants de Marie.

D'autres jeunes personnes du dehors viennent à l'hôpital le dimanche; elles rivalisent de piété et de zèle pour honorer et faire honorer notre Mère immaculée.

L'église des pères du Saint-Cœur-de-Marie est contiguë. Leur voisinage est très avantageux. Ils donnent des missions au dedans et au dehors, et font, par là, un bien immense. L'un d'eux, choisi parmi les anciens, remplit les fonctions d'aumônier.

Curico est une jolie petite ville, très gaie, située dans la plaine, un peu loin des montagnes et à deux heures environ de Talca. La température y est excellente; voilà pourquoi ma sœur Visitatrice choisit volontiers cette maison pour le séjour de nos sœurs convalescentes.

Après avoir couché à Talca, nous reprenons le chemin de fer, à huit heures du matin; à midi, nous sommes à la station de Chillan, et, le soir, à Talcahuano.

Après avoir traversé l'intérieur du sud de la province, nous voici au bord de la mer. C'est proprement dit le port de la Conception, qui a pris un développement commercial considérable, depuis sa communication avec les vapeurs du détroit et ceux de la côte du Sud, depuis Valparaiso jusqu'à Valdivia, Chiloë, etc. Les gouverneurs et les intendants de ces ports souffraient, depuis longtemps, de ne pouvoir donner un abri à leurs pauvres marins, et aux étrangers qui travaillent aux mines de charbon de Lota et des îles adjacentes. A force de sollicitations et de persévérance, ils ont obtenu, cette année, trois sœurs, à dessein d'y installer un petit établissement, qui contient pour le moment trente-six à quarante lits environ. Elles y sont entrées au mois de mars, à l'aide du gouverneur, du curé de l'endroit et de nos chères sœurs de Conception. Depuis cette époque elles ont pu organiser le premier mobilier et recevoir quelques malades; leur travail courageux les attache à leur œuvre. Le petit hôpital se peuple et s'arrange peu à peu; les pauvres en apprécient déjà les bienfaits. Nos sœurs réunissent, chaque dimanche, la population enfantine, très nombreuse, qui court les rues de Talcahuano. On leur apprend à connaître et à aimer le bon Dieu. Dernièrement, la cérémonie d'une première communion solennelle a fait ouvrir de grands yeux aux habitants de toutes nationalités, qui n'avaient

amais vu rien de semblable. Cette touchante cérémonie a été un puissant encouragement pour le digne curé et pour nos chères sœurs.

Nous n'irons pas plus loin vers le Sud, car nous n'avons pas eu de sœurs à donner à Lebu, à Valdivia et Chiloë; mais nous avons une visite à faire à l'hospice de *Vina del Mar*. Nous devons, pour cela, revenir sur nos pas et passer trois jours en chemin de fer, ou bien nous embarquer sur un vapeur choisi, et dans moins de vingt heures nous sommes à Valparaiso.

En l'année 1861, cinquante à soixante vieillards des deux sexes, habitant, sur une côte dite le Baron, un petit local décoré du titre d'hospice, furent transférés dans deux salles, près de l'hôpital, et on leur donna une sœur de ce même hôpital pour les soigner. Pourvus à leurs frais de ce qui leur était nécessaire, aux termes des conventions faites entre les deux administrations, ils apportaient une rente de 10,000 piastres. Leur nombre s'éleva à cent quatre. Ils demeurèrent ainsi, annexés à l'hôpital, jusqu'en décembre 1869, où le nombre toujours croissant des malades de l'hôpital les fit déloger une première fois, pour se transporter dans une petite maison de campagne achetée pour eux par la municipalité; mais, quoique située sur un vaste terrain, elle était trop petite et entourée de *quebradas* (fossés qui facilitent la chute des eaux entre les montagnes).

La nouvelle installation fut un petit château de plaisance pour les six premiers mois de la belle saison; mais l'hiver pluvieux de 1871 devint le revers de la médaille. Un jour, l'eau descendant avec force des montagnes envahit la partie basse, et les pauvres vieillards s'éveillèrent ayant un demi-mètre d'eau sous leur lit. Le mal étant irréparable, un troisième déménagement fut décidé.

La conférence de Saint-Vincent de Paul prêta une partie du local des ateliers des enfants. On s'entassa du mieux possible; ce nouveau provisoire dura quelques mois. La municipalité n'avait point trouvé à Valparaiso un terrain propice. Obligée de rendre la maison aux enfants, l'administration s'entendit avec celle de l'hospice de Santiago pour lui envoyer les plus invalides. Deux wagons spéciaux emportèrent ces infortunés, accompagnés de

deux sœurs et d'employés. Les autres, un peu plus valides, furent rendus à leurs familles ou à leurs amis, et confiés à la vigilance des sœurs de la Miséricorde, qui leur remettaient chaque mois une pension de 5 piastres (25 francs) qu'elles recevaient pour eux. Le mobilier fut mis en magasin et s'épuisa peu à peu en leur faveur. Une des sœurs resta avec ceux de Santiago, à l'hospice, et les autres rentrèrent dans les hôpitaux, en attendant la nouvelle organisation projetée. Ce ne fut qu'en avril 1878 que nos sœurs furent rappelées, pour prendre le service du nouvel hospice, à *Vina del Mar*, près de Valparaiso. C'est un petit Versailles, un lieu de plaisance pour les riches capitalistes, et une promenade agréable pour les habitants de Valparaiso aux jours de fêtes.

Là, bien loin de la station et du centre de la petite ville, un vaste établissement a été élevé et pourvu des dépendances nécessaires au service des pauvres : grands salons, infirmeries, cuisine, lavoir, etc., etc., dans l'enceinte de ses murs, un immense terrain, partie en plaines, partie en montagnes rocheuses. Nos sœurs y entrèrent au mois de mai 1878 et reçurent cent vingt vieillards et invalides. Il en restait peu de l'ancienne maison de Valparaiso, et ceux de Santiago voulurent y rester; en sorte que le personnel fut complètement renouvelé. L'hôpital a, du reste, toujours plus de prétendants que de lits à donner. Avec le temps, on espère augmenter les constructions. Cette année, on vient de jeter les fondements d'une église, au centre de l'établissement; elle servira de séparation complète entre le département des hommes et celui des femmes. Les travaux ont cessé, faute de fonds; mais M^{me} Edwards ne laissera pas son œuvre incomplète. En attendant, on a organisé une chapelle dans un salon qui, joint à un grand vestibule, contient tout le personnel de la maison. Un père capucin espagnol, âgé, demeure dans un logement dépendant de l'hospice et y exerce les fonctions d'aumônier. On a eu la délicate attention d'établir dans la maison un téléphone, qui communique avec Valparaiso et permet à nos sœurs de s'entendre, en cinq minutes, soit avec celles de l'hôpital, soit avec l'administrateur ou les fournisseurs, qui tous habitent Valparaiso. La voie ferrée passe devant l'hôpital; vingt trains de voya-

geurs ou de marchandises y circulent jour et nuit pour se rendre à Santiago et à Valparaiso. Il y a aussi, à *Vina del Mar*, une baie entourée de rochers, où un établissement de bains a été organisé; il est très convenable pour nos sœurs, qui n'en profitent jamais que par l'ordonnance du médecin.

Voilà, ma très honorée Mère, le résumé des remarques de la petite promenade où vous avez bien voulu m'accompagner en esprit; mais quel bonheur pour nous si nous vous possédions en réalité! Certes, vous seriez encore bien plus contente de vos filles du Chili. A Dieu la gloire, à vous notre reconnaissance pour nous avoir procuré les moyens d'y travailler.

Veillez agréer l'expression de mon respect, de ma reconnaissance, et me croire,

Ma très honorée Mère,

Votre indigne et très humble fille,

Sœur BRIQUET,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

*Lettre de ma sœur X. à M. CHEVALIER, assistant de la
Congrégation.*

Santiago, maison centrale, 10 décembre 1884.

MON TRÈS DIGNE PÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

S'il est une époque dans l'année où nos cœurs se reportent avec bonheur vers la maison mère, près du sanctuaire béni qui fut témoin de la présence de l'auguste Marie, c'est bien le jour où se célèbre la fête de son immaculée Conception; alors sont réunis les membres des deux familles de saint Vincent, pour célébrer ensemble les louanges de notre commune Reine et se consacrer à son service avec une nouvelle ferveur. C'est vous dire, mon très

digne Père, avec quelle filiale affection nous pensions à vous, à nos vénérés supérieurs, en renouvelant cette pieuse manifestation de notre dévouement à Marie. Les quatre mille lieues qui nous séparent disparaissaient, à la pensée que la charité de nos supérieurs devait, en cette circonstance, se souvenir de leurs filles éloignées, et attirer sur la petite mission du Chili les plus abondantes bénédictions.

Pour répondre à cette paternelle attention de votre bonté, je prendrai la liberté de vous communiquer la joie que nous éprouvons, de la juste gloire dont l'Immaculée Conception est l'objet sur cette terre bénie, encore jeune, mais si sincèrement chrétienne.

La *Purísima* est connue et aimée de tous ici. Le pauvre lui dresse un autel dans son humble *choza*, le riche orne son temple avec magnificence. Son culte, bien antérieur à la définition du dogme, se développe tous les jours par la foi aux prodiges accomplis par son intercession. C'est avec une confiance toujours nouvelle, que nous aimons à répéter cette antique exclamation de nos ancêtres : *Ave Maria purísima, sin pecado concebida!* Pendant le mois de Marie, qui se termine ici le jour de l'Immaculée-Conception, les louanges en l'honneur de la très sainte Vierge se manifestent en pieux cantiques, nombreux pèlerinages, touchantes exhortations, généreuses promesses, rosaires récités de toutes parts avec ferveur. Les riches décorations de la cathédrale contrastent avec les humbles fleurs qui ornent le modeste sanctuaire du *Campo*; mais les unes et les autres sont la fidèle expression de la piété filiale qui anime tous les cœurs.

Dans toutes les salles des hôpitaux, malades et employés célèbrent solennellement le mois de Marie : personne n'y manque. Les convalescents retrouvent assez de voix pour chanter les gloires de leur Mère, et les malades l'invoquent avec confiance. Dans les classes et orphelinats, c'est un autre concours de généreux efforts et de pieuses industries, mis en œuvre pour lui offrir, à l'exercice du soir, l'humble fleur ou la modeste couronne en usage. — Il n'y a pas jusqu'au plus pauvre dispensaire qui n'ait son autel à Marie; nos chers maîtres en font au besoin les frais; ils y déposent quelques fleurs des champs, y allument de petits

cièrges, et viennent confier à leur bonne Mère leur misère et leur peine. Avec quelle ferveur ils récitent le chapelet, en attendant la soupe et les remèdes qui vont leur être distribués ! C'est la préparation au beau jour de l'Immaculée-Conception.

Je regrette, mon Père, de ne pouvoir vous envoyer que quelques fleurs, glanées çà et là, échappées à la modestie de nos chères sœurs.

Toutes nos maisons étaient très heureuses de célébrer cette fête ; mais dans chacune, elle avait un cachet particulier. A Bélem, Maison du Saint-Cœur de Marie, c'était une réception assez nombreuse d'Enfants de Marie, qui ont depuis longtemps renoncé aux plaisirs qu'elles s'accordaient autrefois, pour venir exactement passer le dimanche chez nos sœurs. Une troupe d'anges se joint à elles, espérant se préserver, sous l'étendard de l'Immaculée Marie, des périls qui les entourent. Cinquante enfants, riches et pauvres, toutes confondues dans les mêmes sentiments de piété, faisaient leur première communion à la Maison de la Charité, rendant par leur innocence un bel hommage à notre auguste Mère. — A l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, une belle procession d'hommes, pleins de foi, accompagnait la statue de la très sainte Vierge, portée en triomphe dans toutes les cours, au chant de ses litanies. Le cortège faisait halte de temps en temps, pour s'unir aux accords de la musique militaire. Au *Crucero*, centre de réunion de plusieurs salles, il s'arrêta pour procurer aux malades la consolation d'entendre une touchante exhortation faite aux pieds de Marie, sur les moyens de conserver et de défendre la foi si attaquée de nos jours.

La procession qui a lieu chaque année dans l'hôpital Borgia n'a rien perdu de sa solennité. C'est un beau spectacle que ces longues files de jeunes filles voilées de blanc, qui suivent leur auguste Reine. Comme ces pauvres petites orphelines et ces nombreuses infirmières, si dévouées pour les pauvres malades doivent être chères à la sainte Vierge ! Elle aime à les entendre chanter, de tout leur cœur, avec un parfait accord. Au retour de la procession, la chapelle se remplit, et tous les yeux se fixent vers le pieux sanctuaire qui va être témoin de leur consécration. Marie, entourée de fleurs, rayonnante de lumière et de beauté,

couronnée d'étoiles, comme à la maison-mère, semble les appeler, et offrir à tous secours et protection. Avec quelle ferveur, sœurs, malades, enfants, employés, etc., se donnent à elles, la choisissent pour Mère et Patronne, lui promettant amour et fidélité ! Combien d'âmes préservées du péché par sa maternelle sollicitude !

Une nouvelle légion d'enfants de Marie, à Curico, ont vivement regretté de ne pouvoir obtenir les insignes de l'Association en ce beau jour ; mais les circonstances ne l'ont pas permis.

La bonne sœur Catherine Labouré était bien inspirée quand elle s'écriait : « Oh ! qu'il sera beau d'entendre dire : « Marie est la Reine de l'univers ! » Les enfants s'écrieront : « Elle est la Reine de chaque personne en particulier ! » Elle règne vraiment jusqu'aux extrémités du monde !

Cette auguste Mère a daigné agréer quelques fleurs de notre modeste parterre, à savoir, trois de nos jeunes sœurs qui venaient de revêtir le saint habit, pour aller la faire connaître et aimer parmi les pauvres. L'humble offrande de ces chères enfants coïncidait heureusement avec le trentième anniversaire de la fondation du séminaire de la Province. Depuis ce jour, où la première fille de la Charité du Chili s'est consacrée au service des pauvres, elles se sont multipliées, ces chères sœurs, au ciel et sur la terre. Nous ne voulons pas les compter. Un regret vit toujours au fond de leur cœur, mon Père, celui de ne pas vous connaître ; de n'avoir pas prié dans le bien-aimé sanctuaire de la Maison-Mère. Mais au ciel, quelle joie ce sera pour elles de vous dire combien elles auront aimé la Communauté, en nous montrant les pauvres qu'elles auront généreusement servis, les légions d'enfants qu'elles auront édifiées.

Dans le but d'obtenir cette grâce, mon très digne Père, je sollicite, pour elles et pour la plus indigne de vos filles, la continuation de votre bienveillant intérêt, et j'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, en l'amour de Jésus et de Marie Immaculée,

Votre très obéissante fille,

Sœur X.

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

FRANCE

EXTENSION DU PATRONAGE DE S. VINCENT

Une circulaire de notre très honoré Père, M. Fiat, du 13 juin 1885, annonce aux deux familles des prêtres de la Mission et des filles de la Charité le nouvel honneur qui vient d'être décerné à leur glorieux fondateur. Aux termes d'un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 16 avril 1885, saint Vincent de Paul est déclaré Patron, dans l'Église catholique entière, de toutes les associations de charité, qui viennent de lui, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit. Ce décret, accordé sur le rapport favorable du cardinal Laurenzi, a été suivi d'un Bref pontifical dans le même sens, sous la date du 12 mai suivant. Bien que la circulaire reproduise le décret et le Bref, nous croyons utile, pour que chacun les ait plus facilement sous la main, de les insérer aussi dans les *Annales*, en y joignant le travail du cardinal rapporteur.

Les membres de nos deux familles aimeront à relire ces documents importants, qui témoignent hautement de l'estime particulière du Souverain-Pontife pour saint Vincent de Paul, de l'intérêt qu'il porte aux œuvres créées par la charité de notre bienheureux Père, et de la constante bienveillance dont il daigne honorer ses enfants.

URBIS ET ORBIS

RAPPORT A LA CONGRÉGATION GÉNÉRALE DU 28 MARS 1885
SUR LA CONCESSION DU PATRONAGE DE S. VINCENT DE PAUL

La grâce demandée dans les suppliques de *trois cent quatre-vingt-treize* vénérables évêques et prélats de la sainte Église et de cinq supérieurs généraux de Congrégations religieuses, savoir : que saint Vincent de Paul soit déclaré Patron universel de toutes les institutions catholiques de charité qui tirent de lui leur origine, a déjà été accordée, à l'occasion de la cinquantième année des *Conférences séculières*, par le Souverain-Pontife régnant Léon XIII, pour tout le territoire de la France, par Bref enregistré sous ces mots : *Christianos heroes* du 22 juin 1883; et, ensuite, par décret de cette Sacrée Congrégation, du 23 décembre 1884, la même faveur fut appliquée à tous les diocèses d'Irlande.

URBIS ET ORBIS

CONCESSIONIS IN PATRONUM SANCTI VINCENTII A PAULO PRO
CONGREGATIONE GENERALI 28 MARTII 1885

RELAZIONE

La grazia che si domanda nelle postulatorie di ben *trecento novantatré* onorandissimi Vescovi e Prelati di S. Chiesa e di cinque superiori generali di congregazioni religiose, che sia cioè dichiarato S. Vincenzo di Paolo Patrono universale di tutte le cattoliche istituzioni di carità che da esso ebbero origine, fu già concessa nella ricorrenza del cinquantesimo anno delle *Conférences secolari* dal regnante sommo Pontefice Leone XII per tutto il territorio della Francia con breve riportato in sommario, *Christianos heroes*, del 22 giugno 1883 e dipoi con decreto di questa S. Congregazione 23 dicembre 1884 fu pure applicata a tutte le diocesi d'Irlanda.

Il s'agit maintenant d'étendre cet honneur et ce patronage à tout l'univers catholique.

Une objection préjudicielle pourrait, au premier abord, se présenter à l'esprit. La voici : Pourquoi vouloir attribuer aujourd'hui un patronage universel, sur les œuvres et les établissements de charité, à un saint qui est de ces derniers temps et qui ne compte pas encore un siècle et demi de canonisation, lorsque l'Église catholique a vénéré et vénère sur les autels tant d'autres héros du christianisme non moins illustres, mais plus anciens, on ne peut plus célèbres par l'exercice de la charité chrétienne, et qui rendirent des services multipliés à la société religieuse et à la société civile, par leurs œuvres, pendant la vie, et, même après la mort, par leurs sages et bienfaisantes institutions ?

Pour résoudre cette difficulté, le rapporteur croit que, sans établir aucune comparaison entre les saints, si nombreux et si glorieux, qui se sont distingués dans l'exercice des œuvres de miséricorde, il suffit d'exposer brièvement les titres particuliers et caractéristiques de la charité de saint Vincent de Paul, telle qu'il la pratiqua et la propagea : ces titres, qu'on peut réduire à six,

Ora si tratta di estendere questo onore e questo patrocinio a tutto l'orbe cattolico.

Potrebbe in sulle primè venire in mente ad alcuno un' obiezione pregiudiziale. Cioè, perchè ad un santo che è degli ultimi tempi e canonizzato neppure da un secolo e mezzo, debba oggi attribuirsi un patronato universale sulle opere e fondazioni di carità, mentre la Chiesa cattolica venerava e venera sugli altari tanti altri non meno illustri, ma più antichi Eroi del cristianesimo, altamente celebrati per l'esercizio della carità cristiana e che si resero assai benemeriti verso la religiosa e civile società con le loro opere in vita, e con le sapienti e benefiche loro istituzioni anche dopo morte ?

A chiarire questa difficoltà, senza istituire confronti fra i tanti gloriosissimi santi che nobilmente si segnarono nelle opere di carità, crede il referente che basti di porre brevemente in rassegna i pregi speciali e caratteristici, che possono riepilogarsi principalmente a sei, onde si distinse e si rese veramente singo-

donnent à sa vertu, aux yeux de l'Église et du monde, un caractère spécial et tout à fait distinctif.

Remarquons 1° l'*art admirable* transmis par lui comme un héritage à ses disciples et imprimé comme un cachet sur ses institutions, cet art qui savait employer les œuvres de charité extérieure et corporelle pour gagner les âmes à Dieu, les retirer du mal et moraliser la société tout entière. « *Servus Dei* (ce sont les paroles de Clément XII dans la Bulle de canonisation *Superna Hierusalem*, du 16 juin 1737) *perfecta ardens charitate... agebat quantum poterat ut proximus salvus corpore salvusque animo esset, ita tamen ut omnem corporum curam ad salutem animarum, de qua potissima debet esse sollicitudo, referret.*

2° La *multiplicité* vraiment prodigieuse des œuvres charitables auxquelles il s'appliqua et donna la vie ; unissant toujours cette double fin : aider le prochain dans toutes sortes de besoins temporels pour le rendre meilleur dans son état religieux et moral. Elles sont célèbres dans les fastes de l'Église, par leurs grandes entreprises et leurs fruits abondants de salut, les associations qu'il a fondées ou réformées : *Les Prêtres de la Mission*, pour

lare avanti alla Chiesa ed avanti al secolo la carità cristiana come fu esercitata e diffusa da S. Vincenzo di Paolo.

1° L'*arte mirabile* che egli ebbe, e che trasfuse come retaggio a' suoi seguaci ed impresse quasi tessera alle sue istituzioni, di far servire le opere di esterna e corporale carità, per tirare anime a Dio, ritrarle dal male e moralizzare l'intera società. *Servus Dei* (son parole della Bolla di canonizzazione di Clemente XII, *Superna Hierusalem*, del 16 giugno 1737) *perfecta ardens charitate... agebat quantum poterat ut proximus salvus corpore salvusque animo esset, ita tamen ut omnem corporum curam ad salutem animarum de qua potissima debet esse sollicitudo, referret.*

2° La *multiplicità* veramente portentosa delle opere caritatevoli a cui egli si applicò e diè vita, accoppiate sempre dal doppio fine di aiutare i prossimi in ogni sorta di necessità temporali, per migliorarli nella loro religiosa e morale condizione. Sono celebri nei fasti della Chiesa per le loro segnalate imprese e salutari frutti le associazioni da esso istituite o riformate : Quella

l'éducation et la réforme du clergé, ainsi que pour l'évangélisation des pauvres, des ignorants et du peuple de la campagne; *les Filles de la Charité*, pour servir toutes sortes de malades, pour recueillir les enfants abandonnés, les vieillards et les malheureux de toutes les classes de la société; *les Dames de la Charité* pour la ville, et *les Sœurs de Charité* pour les villages, destinées à l'assistance des hôpitaux publics et au secours des malades indigents à domicile, dans chaque paroisse; *les Sœurs de la Croix, de la Providence*, et de *Sainte-Genève*, pour l'éducation et l'instruction des filles pauvres, des filles en danger ou abandonnées.

En outre, elle est vraiment merveilleuse et digne de mémoire la fondation de tant d'hospices et de refuges, qu'il a organisés et établis avec une rapidité inouïe, dans un ordre parfait, pour y accueillir les enfants trouvés, les esclaves, les aliénés, les incorrigibles, les prisonniers, les repenties, les artisans infirmes, les voyageurs et les marins, au point que l'Église a pu faire de lui cet éloge : *Nullum fuit calamitatis genus cui paterne non occurrerit*; et dans la Bulle de canonisation Clément XII a dit avec

dei *Sacerdoti della Missione* per la educazione e riforma del clero, e per evangelizzare i poveri, i rozzi ed i campagnuoli; quella *delle Figlie della Carità* per servire infermi d'ogni maniera, per accogliere ed aver cura degli esposti, dei vecchi e dei calamitosi d'ogni classe; quella *delle Dame di Carità* per la città e *delle Sorelle di Carità* per i paesi, destinate all'assistenza dei pubblici ospedali ed al soccorso dei malati indigenti a domicilio in ciascuna parrocchia; quelle *delle Sorelle della Croce, della Provvidenza, e di S. Genovefa* per allevare e istruire fanciulle povere, fanciulle pericolanti o abbandonate.

Inoltre è memoranda e meravigliosa la fondazione di tanti ospizii e ricoveri da lui con inaudita alacrità organizzati e disciplinati a beneficio degli esposti, degli schiavi, dei dementi, dei discoli, dei prigionieri, delle penitenti, degli artisti impotenti, dei pellegrini e dei marinai, sicchè meritamente la Chiesa poté di lui tessere questo elogio : *Nullum fuit calamitatis genus cui paterne non occurrerit*; e nella Bolla di Canonizzazione Cle-

raison : *Dei servus Vincentius erat veluti omnium egentium et miserorum per fugium, et cujusvis generis pauperes... ita largis sublevabat eleemosynis ut communiter pauperum pater nuncuparetur.*

3° Une autre brillante prérogative caractérise saint Vincent de Paul : il a été, non seulement un *fondateur* actif, mais encore un *maître* illustre et un *législateur* prudent dans les œuvres de charité et dans l'art de mettre la miséricorde corporelle au service du salut des âmes. On le voit surtout, soit aux sages prescriptions qu'il dicta dans leurs règles à ses disciples de la Mission et à ses Filles de la Charité, soit aux judicieux règlements et statuts à l'aide desquels il créa ou réforma beaucoup d'asiles et d'établissements de charité, principalement à Paris.

Mais cette science de Dieu dans l'exercice de la charité, jointe à ce sens exquis qui savait si bien régler toutes choses, se manifeste et resplendit encore davantage dans le choix des moyens ; car, avec une perspicacité extraordinaire, il sut opposer au monde incrédule et corrompu les œuvres extérieures et héroïques de la charité chrétienne, que le monde lui-même, avec sa philanthropie

mente XII ebbe a dire : *Dei servus Vincentius erat veluti omnium egentium et miserorum per fugium, et cujusvis generis pauperes... ita largis sublevabat eleemosynis ut communiter pauperum pater nuncuparetur.*

3° Un'altra prerogativa caratteristica che risalta in S. Vincenzo di Paolo è quella di essere stato, non solo un operoso *fondatore*, ma ben anco gran *maestro* e sagace *legislatore* nelle opere di carità e nell'arte di far servire la corporale misericordia alla salute delle anime. Ciò ben si scorge dalle sapienti norme che egli dettò nelle loro regole ai suoi alunni della Missione, ed alle sue figlie di carità, non che dai giudiziosi provvedimenti e statuti onde per opera sua furono creati o riformati tanti asili e istituti di carità, segnatamente in Parigi.

Ma questo senno ordinativo e questa scienza di Dio nell'esercizio della carità via più si manifesta e risplende nella scelta de' mezzi, avendo egli con singolare avvedutezza saputo contraporre al secolo miscredente e carnale opere di esteriore ed eroica carità

philosophique, ne put jamais atteindre. Elle resplendit dans la grande sagesse et dans la sainte habileté avec lesquelles il sut trouver le secret d'appeler et d'associer, jusque dans l'exercice public de cette charité, les personnes même du monde, appartenant aux deux sexes et à toutes les conditions, par le moyen des confréries paroissiales et des autres nombreuses associations de miséricorde, destinées à répandre partout les bienfaits de la charité évangélique! Elle resplendit en ce qu'il a pourvu, par des exercices et des enseignements vraiment efficaces, à la sanctification personnelle de tous ceux qui, sous sa bannière, se livrent à des œuvres de charité, au milieu du monde et au contact de personnes vicieuses, de manière que, devant Dieu, ils ont les mérites de leurs bonnes œuvres, sans se souiller de la boue du siècle et du souffle du vice.

4° Il faut mettre au nombre des notes caractéristiques des institutions de saint Vincent leur *propagation* rapide et extraordinaire, tellement que, aujourd'hui, il n'y a pas de contrée, quelque inexplorée et sauvage qu'elle soit, où son nom ne soit connu, et où n'aient pénétré, par le moyen de ses courageux

cristiana, cui il secolo stesso colla sua filosofica filantropia non seppe mai raggiungere. Risplende nell' avere con tanta saviezza e santa industria trovata la maniera di chiamare ed associare agli officii anche pubblici di questa carità le persone stesse del secolo di ambo i sessi e di tutte le classi, mediante le provvide compagnie parrocchiali e le tante altre pietose aggregazioni da lui destinate a spandere da pertutto i beneficii dell' evangelica carità! Risplende nell' avere con opportuni esercizi ed ammaestramenti provveduto anche alla santificazione personale di tutti quelli che sotto il suo vessillo si danno ad esercizi di carità in mezzo al mondo ed a contatto dei viziosi, sicchè innanzi a Dio si abbiano tutto il merito della buona opera senza contaminarsi del mondano lezzo e dell'alito del vizio.

4° In quarto luogo è da doverarsi come nota caratteristica delle istituzioni di S. Vincenzo la rapida e singolare loro *propagazione*, talmentechè oggi non vi è contrada la più inexplorata e selvaggia, ove non sia conosciuto il suo nome, ed ove per mezzo

missionnaires et de ses généreuses filles, les bienfaitantes influences de la charité chrétienne.

5° Nous trouvons encore une gloire caractéristique de ce grand apôtre de la charité, dans la fécondité et la vertu diffusive de son esprit. La Bulle de canonisation fait de lui cet éloge magnifique : *Et quoniam charitas mensuram non habet, servi Dei virtus Galliarum terminis restricta non est... In remotis provinciis animarum salutem expetens, corporum etiam egestatibus consulere non omittebat, ut per temporalia subsidia carnales homines ad Deum attraheret.* Toutes les institutions qui sont nées après lui et qui se sont livrées dans le monde à quelques œuvres particulières de charité, se modelèrent sur son esprit et ses lumineux exemples, et plusieurs d'entre elles se mirent, dès le commencement, sous son invocation et sous son céleste patronage; car il était aux yeux de tous un législateur et un modèle dans les grandes œuvres de la charité publique. Il serait difficile de dire le nombre de toutes les associations de bienfaisance qui sortirent de cette source riche et féconde, dont notre époque est

de' suoi magnanimi missionarii e delle generose sue figlie non sieno penetrati i benefici influssi della religione e della carità cristiana.

5° Nè meno è da recarsi a vanto caratteristico di questo grande Apostolo della carità la *fecondità* e virtù diffusiva del suo spirito. Nella Bolla di Canonizzazione si legge di lui questo splendido encomio : *Et quoniam charitas mensuram non habet, servi Dei virtus Galliarum terminis restricta non est... In remotis provinciis animarum salutem expetens, corporum etiam egestatibus consulere non omittebat, ut per temporalia subsidia carnales homines ad Deum attraheret.* Tutti gl'istituti che nacquero dopo di lui e che assunsero l'esercizio di parziali opere di carità in mezzo al secolo, s'improntarono al suo spirito ed ai suoi luminosi esempj, e molti sin dapprima si posero sotto la sua invocazione e celeste patrocinio, riconoscendolo tutti qual legislatore e modello nei grandi officj di pubblica carità. Sarebbe difficile rintracciare il numero di tutte queste benemerite affiliazioni, che rampollarono da questa ricca e fortunata sorgente,

si fière, et auxquelles les ennemis mêmes de l'Église sont forcés de payer un tribut d'admiration ; car très souvent ils vont jusqu'à demander à leur dévouement les services les plus pénibles, et dans les temps les plus calamiteux. On peut citer, entre autres, *les sœurs Hospitalières de la Charité, les sœurs de la Providence, les sœurs de la Compassion, les sœurs de Saint-Vincent, les prêtres de Saint-Vincent, les frères de la Miséricorde, etc.*

Mais il faut ici faire une mention spéciale de l'œuvre incomparable des *Conférences laïques*, qui a pris le nom de Saint-Vincent de Paul. Humble à son début, elle a été fondée à Paris, en 1833, par l'illustre Ozanam ; deux Souverains-Pontifes, Grégoire XVI et Pie IX, la recommandèrent vivement et l'enrichirent de précieux trésors spirituels ; en peu d'années, elle se multiplia d'une manière prodigieuse et se répandit à travers les pays les plus reculés, partout où l'on trouve une communauté catholique. Ces vaillants associés se pénétrèrent de l'esprit de saint Vincent, leur illustre maître ; ils apprirent ses maximes et ses industries pour répandre les bienfaits de la vraie charité chrétienne, les faire pénétrer dans toutes les maisons et les réduits

delle quali oggi l'età nostra cotanto si vantaggia ed a cui gli stessi nemici della Chiesa son costretti a rendere un tributo di ammirazione e ben sovente a chiederne i pietosi servigii negli officii più ardui e nelle congiunture più calamitose : per dirne alcune, *le Suore Ospitaliere di carità, le Suore della Provvidenza, le Suore della Compassione, le Suore Vincenzine, i preti Vincenzini, i fratelli della Misericordia, etc.*

Ma non può qui tacersi senza particolare encomio l'incomparabile istituzione delle *Conférenze laicali* che s'intitola dal suo nome, nata da umili principii nel 1833 in Parigi per opera dell'illustre Ozanam, cotanto commendata ed arricchita di beni spirituali dai due Sommi Pontefici Gregorio XVI e Pio IX, e prodigiosamente moltiplicata e diffusa in pochi anni per tutti i più remoti paesi ove esiste una comunità cattolica. Dal loro gran Maestro di carità S. Vincenzo questi valorosi socii attinsero lo spirito, appararono le norme e le industrie per attuare i benefizii della vera carità cristiana, per farli penetrare in tutte le case

obscurs de ceux qui souffrent, les multiplier au profit de toutes les classes pauvres, et les faire servir d'une manière admirable au bien-être moral de ceux qui les reçoivent, et, par là même, à la restauration de toute la société civile. Sur ce grand modèle, on n'en peut douter, se sont formés ces généreux prêtres qui, tout récemment, s'associèrent à Paris en *Conférence ecclésiastique*, sous le même nom et le même patronage de saint Vincent, pour se consacrer entièrement au service et au secours des pauvres classes ouvrières, exposées aujourd'hui à tant de périls.

6° Signalons un dernier mérite spécial (très apprécié de nos jours) du magistère de charité de saint Vincent, savoir : la *vertu* salutaire et *préservative* de ses exemples et de ses institutions contre la contagion des sectes subversives; on peut même ajouter qu'il y a là non seulement un antidote, mais encore un puissant correctif aux ravages causés par ces mêmes sectes. Aussi les trouvons-nous parmi les œuvres recommandées par le Souverain-Pontife Léon XIII, dans sa remarquable encyclique : *Humanum genus, de secta massonum*, du 20 avril 1884. En effet, la charité chrétienne, pratiquée selon l'esprit de saint Vincent, avec une

e tugurii dei sofferenti, per espanderli a pro di tutte le classi bisognose, e per volgerli mirabilmente al religioso e morale benessere dei beneficiati, e quindi a ristorazione di tutta la civile società. Allo stesso gran modello sonosi certamente informati quei prodi sacerdoti che non ha guari in Parigi si consociarono in *Conferenza ecclesiastica* sotto lo stesso nome e patrocinio di S. Vincenzo per dedicarsi totalmente al servizio e soccorso delle classi povere degli operai che ora versano in tanti pericoli.

6° Un ultimo singolar pregio (che tanto rileva a' giorni nostri) da segnalarsi nel magisterio di carità di S. Vincenzo, è la *virtù* salutare e *preservativa* delle sue norme ed istituzioni contro il contagio delle sette sovversive: anzi può aggiungersi che non solo un antidoto ma esse sono ben anche un poiente correttivo contro i guasti dalle medesime sette prodotti. Sono perciò fra le opere raccomandate dal Sommo Pontefice Leone XIII nella sapiente sua Enciclica : *Humanum genus, de secta massonum*, del 20 Aprile 1884. Poichè la carità cristiana attuata secondo lo spi-

simplicité suave, un amour tendre envers tous, une généreuse libéralité pour les misères et les calamités de toute sorte, établit un généreux contact entre les classes aisées et les classes pauvres, entre la richesse et l'indigence, et, visant toujours à l'amélioration spirituelle des personnes assistées en leur procurant un secours temporel, elle répand sur le malheur le baume de la religion et fait goûter les avantages des pratiques chrétiennes avec les fruits de la fraternité évangélique, en y joignant l'enseignement si utile du catéchisme; elle préserve ainsi les simples et les ignorants des pièges et des séductions des sociétés antireligieuses et antisociales, et facilite le retour de ceux qui ont eu le malheur de se laisser prendre dans leurs filets. La tâche est difficile; mais, de toute nécessité, il faut, de nos jours, opposer une digue aux menées sourdes et aux conspirations des sectes qui ne tendent qu'à bouleverser partout l'ordre religieux et social. Or, à cette entreprise si importante, sous les auspices et la protection de leur glorieux patron saint Vincent, travaillent sans relâche, avec un grand labeur et de pacifiques industries, les nombreuses et

rito di S. Vincenzo con soave semplicità ed amorevolezza verso tutti e con effusiva larghezza ad ogni sorta di miserie e calamità, mettendo in caritatevole contatto le classi agiate colle indigenti, la ricchezza con la povertà, proponendosi sempre col temporale soccorso anche lo spirituale miglioramento delle persone beneficate, e quindi col balsamo della religione alleviando la sventura, e col condimento del catechismo cristiano facendo gustar i pregi della professione cattolica e i frutti dell'evangelica fratellanza, premunisce i semplici e gl'ignoranti dagli allettamenti e seduzioni delle consorterie antireligiose e antisociali, e spiana la via alla resipiscenza a quei disgraziati che miseramente incapparono nelle reti delle medesime. Impresa quanto malagevole altrettanto però vitale e indispensabile ai giorni nostri per fare argine alle mene e cospirazioni settarie dirette a sovvertire da per tutto le basi dell'ordine religioso e sociale.

A questa appunto così importante impresa, sotto gli auspicii e tutela del glorioso loro Patrono S. Vincenzo, con tanto lavoro e con le pacifiche industrie della carità si vanno indefessamente

florissantes associations qui lui doivent leur origine. Ces associations ont, de plus, le précieux mérite et l'insigne honneur, devant l'Église, de faire briller dans tout leur éclat, par les œuvres fécondes de leur charité, aux regards même des infidèles et des ignorants, et jusque sous les yeux de nos ennemis, la vertu divine et la supériorité de la religion catholique, partout où elle se trouve en face de propagandes hétérodoxes et de groupes de libres penseurs, quoique celles-ci soient plus puissantes par les protections et les ressources temporelles dont elles disposent.

affaticando le molteplici e fiorenti Associazioni che da lui germinarono. Nelle quali è pure da riconoscere un altro bel vanto, che molto le onora avanti la Chiesa : di far cioè spiccatamente risplendere colle feconde opere della loro carità, agli occhi anche degli infedeli e degli ignoranti e degli stessi avversarii la divina virtù e superiorità della religione cattolica ovunque essa trovasi a fronte di propagande eterodosse e di congreghe di liberi pensatori quantunque temporalmente più potenti per protezioni e per danaro.

Pare pertanto al referente che la postulazione ora indirizzata al Santo Padre ed accompagnata dal voto di tanti esimii Pastori, testimonii e cooperatori dei meravigliosi frutti che in tutte le parti della cristianità producono le caritatevoli istituzioni di S. Vincenzo, abbia ben giusti titoli per essere assecondata : sia per le sopranotate prerogative che spiccano nelle opere e fondazioni di questo insigne Apostolo della carità, sia per dare a queste medesime fondazioni e pie società un più ampio sviluppo e incremento, e sia per animare a maggiori imprese gl'infaticabili suoi figli e le benemerite sue figlie non che le altre Associazioni che dietro le sue orme e sotto la sua celeste tutela travagliano a salute dei prossimi contro la corruzione del secolo con tanto lucro di anime e con tanto onore della Chiesa Cattolica.

Sommessamente quindi opina, se così piacerà al Sacro Consegno, potersi alla postulazione rispondere colla formola : *Consulendum Sanctissimo pro gratia, si ita*, etc.

CARLO Card. LAURENZI,
Relatore.

Le rapporteur pense donc que la supplique adressée aujourd'hui au Saint-Père, supplique accompagnée des vœux de tant d'illustres prélats, témoins et coopérateurs des fruits merveilleux que produisent, dans toutes les parties du monde chrétien, les charitables institutions de saint Vincent, a des titres bien légitimes pour être favorablement accueillie ; et cela, soit à cause des prérogatives énoncées plus haut et qui brillent dans les œuvres et associations de cet illustre apôtre de la charité ; soit pour donner à ces mêmes œuvres et pieuses associations un plus grand développement et un plus grand accroissement, soit enfin pour encourager à de plus hautes entreprises ses enfants infatigables et ses filles si dévouées, ainsi que les autres associations qui, marchant sur ses traces et sous son céleste patronage, travaillent au salut du prochain contre la corruption du siècle, avec tant de fruit pour les âmes et tant de gloire pour l'Église catholique.

C'est pourquoi, avec soumission, il exprime l'avis, si tel est le plaisir de la sainte Assemblée, qu'on peut répondre à la supplique par la formule : *Consulendum Sanctissimo pro gratia, si ita, etc.*

CHARLES Card. LAURENZI,

Rapporteur.

DÉCRET

DE LA

SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

ORBIS.

Voulant exciter toujours davantage le zèle pour les œuvres de charité chrétienne qui attribuent leur origine à saint Vincent de Paul, et augmenter la gloire d'un Père et d'un Maître si éminent ; cédant en outre aux prières

DECRETUM

SACRÆ CONGREGATIONIS RITUUM

ORBIS.

Ad christianæ caritatis opera, quæ a sancto Vincentio a Paulo suam agnoscunt originem, impensiori studio provehenda, honoremque tanti patris ac magistri adaugendum, duobus abhinc annis, postulantibus tum sodalibus

que lui adressaient, il y a deux ans, les membres de la Société de Saint-Vincent vulgairement appelée *Conférences*, à l'occasion de la cinquantième année de sa fondation à Paris, ainsi qu'aux vœux des révérendissimes évêques des diocèses, le Souverain-Pontife, en vertu de son autorité apostolique, déclara et institua saint Vincent patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui existent en France et qui, de quelque manière que ce soit, tirent de lui leur origine.

Un très grand nombre de cardinaux de la sainte Église romaine et de vénérables Prélats de presque toutes les régions du monde, ainsi que plusieurs supérieurs généraux de congrégations religieuses, ont présenté au Souverain-Pontife leurs instantes supplications pour que ce décret, appliqué l'an dernier aux diocèses d'Irlande, fût enfin étendu à toutes les sociétés et œuvres de même nature dans tout l'univers catholique. Notre très Saint-Père le Pape Léon XIII les accueillit favorablement et les transmit à la congrégation des éminentissimes et révérendissimes cardinaux préposés à la garde des Rites, afin qu'elle donnât son avis. Or, cette Sacrée

Vincentianæ societatis vulgo *Conferentiæ*, occasione expleti quinquagesimi anni a sua Parisiis institutione, tum reverendissimis diocesium antistitibus, sanctus Vincentius societatum omnium caritatis in Galliæ regione vigentium, ab eoque ortum quomodocumque habentium, uti specialis apud Deum *Patronus* apostolica auctoritate declaratus et constitutus fuit. Hujusmodi decretum, ad Hyberniciæ dioceses anno superiore extensum, ut tandem ad cunctas ejusdem naturæ societates et opera totius christiani orbis extenderetur, per plurimi sanctæ Romanæ Ecclesiæ patres cardinales, et ex omnibus fere mundi regionibus sacrorum antistites, pluresque regularium ordinum supremi moderatores humillimis Summo Pontifici exhibitis precibus enixe efflagitarunt. Eas sanctissimus dominus noster Leo Papa XIII benigne excipiens, congregationi eminentissimorum et reverendissimorum cardinalium sacris tenendis ritibus præpositorum remisit, ut sententiam suam hac in repanderet. Sacra autem congregatio in ordinariis comitiis die 28 martii 1885 ad Vaticanum habitis, referente eminentissimo et reverendissimo cardinali Carolo Laurenzi, audito etiam R.

Congrégation, dans sa séance ordinaire du 28 mars 1885, tenue au Vatican, sur le rapport de l'éminentissime et révérendissime cardinal Charles Laurenzi, et après avoir entendu le R. P. D. Augustin Caprara, promoteur de la sainte foi, tout ayant été soumis à un mûr examen, a donné à la demande faite par tant d'illustres prélats la réponse : *Consulendum Sanctissimo pro gratia.*

Un compte rendu fidèle de toutes ces choses ayant été présenté à notre Saint-Père le Pape par le secrétaire soussigné, Sa Sainteté a daigné confirmer et approuver en tout la sentence de la Sacrée Congrégation : c'est pourquoi Elle a déclaré et institué saint Vincent de Paul Patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui existent dans tout le monde catholique et qui émanent de lui de quelque manière que ce soit, avec tous les honneurs dus aux célestes patrons; et Elle a ordonné qu'il en fût expédié des lettres apostoliques en forme de Bref. 16 avril de la même année 1885.

D. Cardinal BARTOLINI,
Préfet de la S. Cong. des Rites.

(Lieu ✠ du sceau.)

LAURENT SALVATI,
Secrétaire de la S. Cong. des Rites.

P. D. Augustino Caprara sanctæ fidei promotore, omnibusque ~~mature examine perpensis~~, postulationi a tam ingenti numero eximiorum prælatorum propositæ responsum dedit : *Consulendum Sanctissimo pro gratia.*

Hiscæ vero omnibus subinde per infrascriptum secretarium eidem Sanctissimo Domino nostro fideliter relatis, Sanctitas Sua sententiam sacræ congregationis in omnibus confirmare et approbare dignata est; ideoque sanctum Vincentium a Paulo omnium societatum caritatis in toto catholico orbe existentium et ab eo quomodocumque promanantium, ceu peculiarem apud Deum *Patronum* declaravit et constituit, cum omnibus honorificentis cœlestibus patronis competentibus : mandavitque de his apostolicas litteras in forma Brevis expediri. Die 16 aprilis ejusdem anni 1885.

D. Cardinalis BARTOLINIUS,
S. R. C. Præfectus.

(Locus ✠ sigilli.)

LAURENTIUS SALVATI,
S. R. C. Secretarius.

De la secrétairerie des Brefs,
le 2 mai 1885. Le présent exem-
plaire concorde avec l'original
présenté à cette secrétairerie.

J. FAUSTI,
Substitut.

(Lieu ✕ du sceau.)

Ex secretaria Brevium die 2
maii 1885. Præsens exemplar
concordat cum originali exhibito
penes hanc secretariam.

J. FAUSTI,
Substitutus.

(Locus ✕ sigilli.)

BREF DE LÉON XIII

LÉON XIII, PAPE

Pour en perpétuer la mémoire. Jésus-Christ, qui a donné au genre humain plusieurs commandements pour conduire sûrement les hommes à la vie, ne cessa jamais d'insister sur celui d'aimer le prochain comme soi-même. En effet, étant la charité même, il a enseigné que la charité est le fondement sur lequel repose toute la loi, et le signe auquel on distingue, entre les autres hommes, les disciples de la sagesse chrétienne. Il n'est donc pas étonnant que cette vertu éminente, dont le propre est de penser à autrui plutôt qu'à soi-même, qui est la mère et la nourrice de toutes les autres, ait surtout résidé dans le cœur de ceux qui se sont appliqués à atteindre la perfection complète des mêmes vertus, en marchant sur les traces du divin Maître.

BREVE LEONIS XIII

LEO PP. XIII

Ad perpetuam rei memoriam. Cum multa Jesus Christus humano generi præcepta dederit, quorum ope possent homines ad vitam recta perducì, tum illud potissimum dare et commendare numquam destitit, ut quisque diligeret proximum suum sicut seipsum. Ipse enim, qui caritas est, docuit caritatem esse quasi fundamentum, in quo lex tota consisteret, et notam quamdam, qua christianæ sapientiæ sectatores a ceteris distinguerentur. Quare non mirum est si præclara hæc virtus, aliis nata potius quam sibi, ceterarumque parens atqueatrix virtutum, eorum præsertim animis insederit, qui, divini Præceptoris ingressi vestigiis, virtutum omnium perfectionem et absoluteionem assequi studuerunt. Mirifice inter hos, exeunte sæculo XVI, effulsit Vincentius a Paulo,

Parmi ces hommes brilla d'un merveilleux éclat, à la fin du xvi^e siècle, Vincent de Paul, ce grand et immortel modèle de charité chrétienne, qui par le mérite de cette vertu s'acquit une gloire incomparable. Il n'est, en effet, presque aucune espèce de misère que sa charité admirable n'ait secourue; il n'est aucun labeur qu'il n'ait embrassé avec joie pour le soulagement et l'utilité de ses frères.

Et, lorsque Vincent eut quitté cette vie pour monter au ciel, la source des œuvres de salut qu'il avait instituées n'a pas été tarie, mais elle coule toujours largement et abondamment, comme par plusieurs ruisseaux, dans le champ de l'Église. Car, cet homme d'une sainteté éminente s'efforça non seulement de pratiquer la charité, mais il entraîna à sa suite un très grand nombre de personnes, dont les unes furent réunies par ses soins sous une règle commune dans la vie religieuse, et les autres enrôlées dans de pieuses associations auxquelles il donna les plus sages règlements. Il est aisé de voir quelle abondance de fruits en reçoit chaque jour la société humaine; car, ces sortes d'associations des deux sexes ne comptaient pas deux siècles d'existence depuis

magnum illud atque immortale christianæ caritatis exemplar, qui hujusmodi virtutis laude quam maxime excelluit. Nullum enim propemodum fuit ærumnarum genus, cui mira caritas ejus deesset: nullus labor, quem ad proximorum commodum atque utilitatem non ultro susciperet. Neque vero, postquam Vincentius ex vita ad cœlum demigravit, rerum salutarium quas instituerat fons exaruit, sed in multos quasi rivulos deductus fuit adhuc large copioseque in Ecclesia. Vir enim sanctissimus ad hanc virtutem non modo contendit ipse, sed ad imitationem sui plurimos evocavit, quorum alios ad communem religiosæ vitæ disciplinam congregavit, alios in pias sodalitates a se legibus sapientissimis constitutas recepit. Quot vero sint fructus quos ab iis humana societas quotidie percipit, vel ex eo facile conjici potest, quod, nondum altero a constitutione sua exacto sæculo, jam istiusmodi utriusque sexus societates per universas fere orbis terrarum partes se propagaverint, et ubique admirationem omnium sibi merito comparaverint. Neminem certe fugit Vincentianos sodales præsto esse egentibus omnibus: assidere ægrotis in valetudinariis; versari in ergastulis, in scho-

leur fondation, que déjà elles s'étaient propagées dans presque toutes les parties du monde, s'attirant partout l'admiration universelle qui leur est justement due. Personne n'ignore que les disciples de Vincent sont prêts à secourir tous les malheureux : ils assistent les malades dans les hôpitaux ; on les trouve partout : dans les prisons, dans les écoles et jusque sur les champs de bataille, exerçant une double charité, pour le corps et pour l'âme. C'est pourquoi les Pontifes Romains, nos prédécesseurs, eurent toujours en honneur et entourèrent d'une bienveillance toute particulière les congrégations et les associations de saint Vincent, ainsi que toutes les autres sociétés charitables qui, sans porter son nom, tirent de lui leur origine.

Nous-même, suivant leur exemple, voulant porter toutes ces sociétés à prendre dans une mesure plus large l'esprit de leur instituteur et père, à la prière surtout de Nos vénérables frères les évêques de France, Nous avons déclaré et institué saint Vincent de Paul Patron céleste des susdites associations existant en France. Ce même décret fut étendu, l'année dernière, aux diocèses d'Irlande, pour répondre

lis, inter ipsa bellatorum arma, duplicantes ubique subsidium corporibus nempe atque animis. Quibus de rebus Romani Pontifices decessores Nostri Vincentianas congregationes et sodalitates, ceterasque omnes caritatis societates, quæ, etsi idem non habent nomen, ab eodem tamen capite originem ducunt, in honore habuerunt et præcipua semper cura complexi sunt.

Nos, eorum inhaerentes vestigiis, ut hujusmodi societates omnes auctoris et constitutoris sui spiritum largius haurirent, postulantis præsertim venerabilibus fratribus Galliarum episcopis, S. Vincentium a Paulo prædictis societatibus in Galliis vigentibus cœlestem Patronum renuntiavimus et constituimus. Quod decretum, proximo superiori anno, ad Hybernæ dioceses, ut illorum antistitum pia desideria

aux pieux désirs de leurs Prélats.

Dernièrement, un très grand nombre de cardinaux de la sainte Église romaine et d'évêques de presque toutes les parties du monde, ainsi que des supérieurs généraux de congrégations religieuses, Nous ont supplié de vouloir bien étendre ce décret à tous les pays de l'univers chrétien où se trouvent des sociétés et des œuvres de même nature. Après avoir pris l'avis des cardinaux de la sainte Congrégation de l'Église romaine préposés à la garde des rites, Nous avons jugé à propos d'accueillir favorablement ces pieuses supplications.

C'est pourquoi, désirant contribuer au bien de l'Église universelle, augmenter la gloire de Dieu et raviver dans tous les cœurs le zèle de la charité envers le prochain : Nous, en vertu de Notre autorité apostolique, déclarons et instituons, par ces lettres, saint Vincent de Paul Patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui existent dans le monde catholique, et qui émanent de lui de quelque manière que ce soit, et Nous voulons qu'on lui rende tous les honneurs qui sont dus aux célestes patrons.

Nous disposons que les pré-

explerentur, extendimus. Nuper vero, a plerisque S. R. E. cardinalibus et ex omnibus fere mundi regionibus episcopis, et regularium ordinum supremis moderatoribus admotæ Nobis sunt preces, ut supradictum decretum ad omnes orbis christiani partes, ubi ejusdem naturæ societates et opera existunt extendere velimus. Nos, audita etiam congregationis S. R. E. cardinalium sacris laudis ritibus præpositorum sententia, piis hisce precibus benigne annuendum censuimus. Quare, quod universæ christianæ reipublicæ benevertat, Dei gloriam augeat, et studium caritatis erga proximum in omnibus excitet : Apostolica auctoritate Nostra, his litteris, S. Vincentium a Paulo omnium societatum caritatis in toto catholico orbe existentium, et ab eo quomodocumque promanantium, peculiarem apud Deum Patronum declaramus et constituimus, eique volumus omnes honorificentias tribui cælestibus patronis competentes.

Decernentes has præsentēs

sentés sont et doivent être tenues pour authentiques, valables et efficaces, sortir et avoir dès maintenant leur plein et entier effet, et que leur autorité soit absolue pour le présent et pour l'avenir. Et ce, nonobstant toutes constitutions et tous décrets, ou autres actes apostoliques contraires; Nous voulons, en outre, que les exemplaires manuscrits des présentes lettres, pourvu qu'ils soient munis du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, obtiennent la même créance qu'on accorderait à l'original.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 12 mai 1885, la huitième année de Notre Pontificat.

M. Card. LEDOCKOWSKI.

(Lieu ✠ du sceau.)

litteras firmas, validas et efficaces existere ac fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri atque obtinere, iisque ad quos pertinet et pertinere poterit plenissime suffragari. Non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis, ceterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut præsentium litterarum transumptis, et sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ. Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XII maii MDCCCLXXXV, Pontificatus Nostri anno octavo.

M. Card. LEDOCKOWSKI.

(Locus ✠ sigilli.)

Concordat cum originali.

FIAT,

Sup. gen.

TRANSLATION
AU CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE
DES RESTES DE QUELQUES ANCIENS PRÊTRES DE LA MISSION

14 AVRIL 1885

Depuis bien des années, dans l'ancien cimetière de Vaugirard reposaient les restes de huit confrères vénérables, qui, en des temps très difficiles, ont rendu d'immenses services à la petite Compagnie. Voici leurs noms : MM. Brunet, Placiard, Hanon, Verbert, Boujard, vicaires généraux de la Congrégation ; MM. de Wailly et Salhorgne, supérieurs généraux, et M. Boulangier, ancien procureur général.

On avait souvent gémi de voir leurs tombes sans honneur, et habituellement désertes.

Au commencement de 1885, M. Fiat, Supérieur général, conçut l'heureuse idée de faire exhumer leurs corps et de les transporter dans notre caveau du cimetière du Montparnasse. Il voulait les tirer de l'oubli où ils étaient laissés ; témoigner une reconnaissance spéciale à ces vénérables confrères ; relier le passé au présent, et nous animer à reproduire, dans nos temps si troublés, les vertus héroïques de ces vétérans de la fidélité à l'esprit de saint Vincent.

Le 14 avril de cette année, M. le Supérieur général, accompagné de M. Chevalier, premier assistant de la Congrégation, et de M. Bettembourg, aujourd'hui procureur général, se rendait au cimetière de Vaugirard, pour présider à l'exhumation en présence du Conservateur. Les autorisations religieuse et civile avaient été, à l'avance, gracieusement accordées.

Dans les fosses qui renfermaient les restes de nos vénérés défunts on n'a trouvé que leurs crânes et quelques ossements. Un même cercueil les a reçus, et ils ont été transportés à la chapelle de notre Maison-Mère. Là M. le Supérieur général a chanté une messe de *Requiem* très solennelle, en présence de la communauté et d'un grand nombre de filles de la Charité. Après l'absoute, une nombreuse assistance a suivi religieusement les restes

de nos chers défunts jusqu'au cimetière du Montparnasse, et le cercueil a été déposé, avec les cérémonies ordinaires, dans le caveau de la Congrégation.

Les lecteurs des *Annales* seront bien aises de trouver ici un résumé de la vie de ces dignes enfants de saint Vincent.

M. BRUNET

VICAIRE GÉNÉRAL

1731-1806

M. Brunet (François-Florentin), Lorrain d'origine, naquit le 11 mai 1731, à Bulgnéville, dans les Vosges. Admis au séminaire interne de Paris, le 20 mai 1747, il y fit les vœux le 21 mai 1749. Après avoir professé la philosophie et la théologie au grand séminaire de Toul, il fut successivement supérieur des grands séminaires d'Amiens, de Soissons, de Châlons-sur-Marne. En 1787, on lui confia la direction du grand séminaire de Poitiers, avec la charge de visiteur de la province du Poitou.

L'assemblée générale de 1788 nomma M. Brunet second assistant de la Congrégation. Pendant le sac de Saint-Lazare (12 juillet 1789), il put se sauver avec un étudiant, nommé Lecointre, et trouva asile chez un ouvrier du voisinage. Le 2 septembre 1792, il quitta la France avec M. Cayla et l'accompagna dans son exil; il eut la douleur de lui fermer les yeux, à Rome, le 12 février 1800.

M. Cayla avait nommé M. Brunet Vicaire général: il lui appartenait donc de gouverner la Congrégation. Néanmoins, des difficultés l'obligèrent à suspendre l'exercice de son autorité; mais le pape confirma bientôt ses pouvoirs, et il put remplir ses fonctions de vicaire général.

Rentré en France vers la fin de 1804, M. Brunet apprit qu'un Bref pontifical, en date du 30 octobre, assignait à M. Sicardi la qualité de vicaire général, et qu'il ne lui restait que le gouvernement des filles de la Charité et la direction des Missions étrangères. Cette nouvelle l'affligea profondément; mais, après des démarches multipliées, il obtint, le 13 mai 1806, un Bref pontifical qui lui rendit le titre de vicaire général, avec le pouvoir de

désigner son successeur. Il ne jouit pas longtemps de son autorité. Une maladie douloureuse l'enleva à l'affection des deux familles, le 15 septembre de la même année.

D'une gaieté toujours aimable, M. Brunet brillait par l'aménité de son caractère et gagnait tous les cœurs.

Les ouvrages qu'il a laissés prouvent qu'à des talents remarquables il joignait un grand amour pour le travail.

M. PLACIARD

VICAIRE GÉNÉRAL

1756-1807

M. Placiard (Claude-Joseph), né le 6 juin 1756, à Lure, diocèse de Besançon, entra au séminaire interne, à Paris, le 28 juillet 1775, et y fit les vœux le 29 juillet 1777. Après avoir terminé ses études de philosophie et de théologie, il professa ces sciences avec distinction à Saint-Lazare. On l'appliqua ensuite aux missions de la Vendée, où il opéra des conversions éclatantes. Il avait une étonnante facilité à annoncer la parole de Dieu. Son cœur, nourri dès sa jeunesse de la substance de l'Évangile et des maximes de la piété, se répandait au dehors avec une abondance, une richesse de mouvements et d'expressions qui pénétraient ses auditeurs des mêmes sentiments.

Pendant la tourmente révolutionnaire, M. Placiard se tint caché; mais, dès que la communauté des filles de la Charité fut rétablie, il vint s'adjoindre à M. Philippe, un de leurs anciens confesseurs, pour lui prêter son concours.

Nommé vicaire général après la mort de M. Brunet, notre vénéré confrère montra une grande énergie à défendre l'esprit de nos constitutions. M. Sicardi ayant été nommé par le pape provicaire général de la Compagnie, M. Placiard exposa à Sa Sainteté que ce titre était inconnu dans nos constitutions. Alors intervint un Bref, du 19 juin 1807, par lequel l'unité de gouvernement fut rétablie dans la Congrégation. Le vicaire général mourut bientôt après : une attaque d'apoplexie l'enleva, le 16 septembre 1807, à l'âge de cinquante et un ans.

« J'ai connu M. Placiard, dit M. Sicardi dans une lettre du 12

octobre 1807, et j'ai eu occasion de traiter avec lui en différentes circonstances à Saint-Lazare. J'avais entrevu en lui le caractère d'un homme pieux, juste, zélé, exemplaire, ferme et constant quand il s'agissait de l'ordre et de la vérité; et, s'il est mort jeune, il est cependant mort *plenus dierum*, parce qu'il a toujours fait un bon usage de son talent et de son temps. »

M. HANON

VICAIRE GÉNÉRAL

1757-1816

M. Hanon (Dominique-François), né le 3 juillet 1757 à Saint-Pol, diocèse d'Arras, entra au séminaire interne de Saint-Lazare le 20 octobre 1772, et fit les vœux le 21 octobre 1774. Envoyé au grand séminaire de Metz, il y professa d'abord la philosophie, puis la théologie jusqu'en 1790. Son souvenir resta toujours profondément gravé dans le cœur des prêtres messins. Il jouissait aussi d'une grande estime auprès de l'illustre cardinal de Montmorency, évêque du diocèse, lequel, indignement chassé et proscrit, lui en confia l'administration. M. Hanon, grâce à son énergie et à sa prudence, se maintint pendant quelque temps à ce poste difficile. Quand il dut céder à la force et l'abandonner, il se rendit à Saint-Pol, lieu de sa naissance, pour y établir une école ecclésiastique. Mais une opposition systématique lui ayant été faite, il transporta à Doullens son établissement à peine commencé, et là, son tact, son talent et sa piété lui concilièrent tous les cœurs. M^{sr} Demandolx, évêque d'Amiens, voulant rétablir son grand séminaire, en confia la direction à M. Hanon. Celui-ci justifia pleinement la confiance du prélat; mais, au grand regret de tout le diocèse, il dut s'éloigner pour obéir au pape Pie VII, qui, par un Bref du 14 octobre 1807, le nomma vicaire général de la Congrégation.

Des difficultés sans nombre surgirent de toutes parts. Il s'agissait de réorganiser la Compagnie, et les moyens manquaient pour cela. L'empereur Napoléon conçut le projet de distraire les filles de la Charité de la direction du supérieur de la Mission et de les soumettre à l'administration particulière des évêques.

C'eût été un coup mortel pour la Communauté. Le vicaire général et la mère Deleau, alors supérieure générale, opposèrent à ce projet la plus vive résistance. Le 26 septembre 1809, l'empereur signait le décret qui supprimait notre Congrégation. Dans la prévision de cet acte arbitraire, M. Hanon avait obtenu du pape des pouvoirs extraordinaires pour les visiteurs, afin que, dans ces circonstances difficiles, l'administration de la Compagnie pût s'exercer régulièrement.

En 1811, M. Hanon fut arrêté et incarcéré à Fenestrelle. Dans sa prison, le digne enfant de saint Vincent se montra un modèle d'humilité, de patience, de résignation et de force d'âme; il fut honoré de l'estime des illustres compagnons de sa captivité, du cardinal Pacca en particulier, et de plusieurs prélati de la cour romaine.

Au commencement de 1814, M. Hanon fut interné à Bourges, avec quelques autres prisonniers d'État. Enfin, le 13 avril, il obtenait un passeport pour se rendre à Lyon.

Son premier soin fut de rédiger un mémoire en faveur des deux Compagnies; ce mémoire fut remis au cardinal Pacca, pour être présenté au pape Pie VII.

Rentré à Paris, le vicaire général y trouva encore des difficultés inextricables. Il voulut donner sa démission; les autorités les plus hautes s'y opposèrent, et ses droits furent enfin reconnus. D'autre part, une ordonnance royale, en date du 3 février 1816, rendait à la Congrégation son existence légale, et les missionnaires dispersés venaient de tous côtés se grouper autour de M. Hanon. Il ne jouit pas longtemps du bonheur que lui causa la résurrection de la Compagnie, car, le 24 avril 1816, sa mort vint porter le deuil dans les deux familles de saint Vincent.

M. Hanon se fit toujours remarquer par une foi vive, une charité compatissante et une fermeté de caractère qui ne fléchit jamais devant l'accomplissement du devoir. Il profita de ses moments de loisir pour composer divers ouvrages, qui tous annoncent un jugement solide et un talent distingué.

M. VERBERT

VICAIRE GÉNÉRAL

1752-1819

M. Verbert (Marie-Charles-Emmanuel) naquit le 15 novembre 1752, au Pont-de-Beauvoisin, dans la Bresse, diocèse de Lyon.

Entré au séminaire interne que la Congrégation avait dans cette ville, il y fit les vœux le 10 décembre 1771, et fut envoyé ensuite au grand séminaire de Marseille pour y professer la théologie. Au moment où éclata la Révolution, il partit pour l'Italie avec son supérieur, M. Meissonnier. Le zèle de la gloire de Dieu le poussait à aller rejoindre ses confrères dans les missions du Levant. Mais la Providence avait d'autres desseins; elle le ramena en France avant l'année 1800, et lui confia, sur la demande de quelques évêques de Provence, le soin d'administrer leurs diocèses. Le 5 mai 1802, il fut nommé curé de la paroisse Saint-François, à Marseille. Un nouveau quartier venait d'agrandir la ville, quartier dont la population était pauvre. M. Verbert conçut et exécuta le projet d'y construire une église, sous le vocable de Saint-Vincent de Paul. Aidé par quelques-uns de ses confrères, M. Verbert l'administra jusqu'à l'année 1810. A cette époque, il dut, malgré les prières et les larmes de ses paroissiens, céder aux instances de M. Fontanes, ministre de l'instruction publique, et occuper la chaire de morale à la Faculté de théologie d'Aix, qui venait d'être réorganisée.

La Congrégation, privée de son chef par la mort de M. Hanon, devait, en vertu d'une concession spéciale du Saint-Siège, être gouvernée par le missionnaire qu'il avait désigné, à savoir M. Legal, supérieur du grand séminaire de Vannes. Mais un refus absolu de sa part remit l'autorité, aux termes des constitutions, entre les mains de M. Claude, premier assistant. Le 12 août, M. Claude réunit à Paris un certain nombre de confrères, qui désignèrent M. Verbert pour être présenté au pape; mais ce ne fut que par un Bref du 13 juillet 1817 qu'il fut établi vicaire général.

La même année, M. Verbert entreprit la visite des maisons de

la Compagnie. Il reçut partout l'accueil le plus flatteur de la part des évêques, du clergé et des confrères. Au mois de novembre, on prit possession de la maison du duc de Lorges, et le séminaire interne fut rétabli. M. Verbert était au comble de ses vœux. Mais Dieu ne tarda pas à appeler à lui son fidèle serviteur; il mourut le 4 mars 1819, dans le calme du juste qui, parfaitement soumis à la volonté du divin Maître, se tient toujours prêt à partir quand l'ordre en est donné.

Au témoignage de M. Boujard, son ami intime et son successeur, M. Verbert fut toujours un missionnaire modèle, plein d'affection pour les deux Compagnies, s'oubliant constamment lui-même pour se montrer partout l'homme du devoir. Doux et affable, facile et prévenant, il savait se concilier l'affection de tous; et de même, par ses rares talents, il avait promptement conquis l'estime universelle. Sa vie entière se résume dans ce mot qu'il adressa à M. Boujard peu d'instantants avant sa mort : « Un missionnaire qui ne sait pas mourir pour la Congrégation n'est pas digne d'elle. »

M. BOUJARD

VICAIRE GÉNÉRAL

1751-1827

M. Boujard (Charles-Vincent de Paul), né le 22 septembre 1751, à Trévoux, diocèse de Lyon, fut reçu au séminaire interne de cette ville, le 11 novembre 1769, et y fit les vœux le 12 novembre 1771. D'abord professeur de théologie au grand séminaire de Toulouse, il fut ensuite supérieur du grand séminaire de Narbonne, où il resta jusqu'à la Révolution. Obligé de quitter la France, il passa en Espagne, et y travailla pendant onze ans au bien de la religion. Une pension lui fut accordée par Sa Majesté Catholique. Rentré en France après le Concordat de 1801, M. Boujard fut nommé curé de la paroisse de Saint-Bernard, canton d'Anse, dans le diocèse de Lyon. A la nouvelle du rétablissement de la Compagnie, il demanda la permission de rejoindre ses confrères; mais les vicaires généraux du diocèse s'opposèrent à son départ. Ce délai forcé ne fit qu'augmenter ses

désirs, et il put enfin les réaliser en 1816. M. Verbert le plaça d'abord au grand séminaire de Saint-Flour; il le nomma ensuite assistant de la maison-mère. Après la mort de M. Verbert, M. Boujard fut choisi par les missionnaires, le 13 mai 1819, et présenté par eux au Saint-Siège, qui le nomma vicaire général le 10 août 1820.

Le Bref pontifical restreignait la juridiction de M. Boujard aux prêtres de la Mission de la France et du Levant, et aux filles de la Charité résidant sur le territoire français. De plus, le Souverain-Pontife lui faisait connaître son intention de désigner sous peu à Rome un Supérieur général, qui serait chargé de gouverner tous les prêtres de la Mission et les filles de la Charité placés dans les autres contrées.

Le 21 novembre 1820, M. Boujard remit à M^{gr} le nonce à Paris deux mémoires : le premier relatif à l'état actuel de la Compagnie en France; le second exposant la peine qu'il avait éprouvée à la lecture du Bref du 10 août précédent. Son Excellence s'empressa de transmettre ces mémoires au cardinal Consalvi, secrétaire d'État. Le pape, touché des raisons présentées par M. Boujard, renonça à son projet, et, par un nouveau Bref, en date du 30 janvier 1821, il lui donne la faculté de se choisir un successeur.

M. Boujard travailla activement, pendant son vicariat, au bien de la Congrégation. La maison-mère fut agrandie; on jeta les fondements d'une nouvelle chapelle.

Après la nomination de M. de Wailly comme Supérieur général (16 janvier 1827), M. Boujard resta à la maison-mère, édifiant tous ses confrères par sa piété et sa régularité. Il y mourut, le 29 mai 1831, dans les sentiments d'une résignation entière à la volonté de Dieu.

M. DE WAILLY

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1759-1828

M. de Wailly (Pierre-Joseph) naquit le 25 janvier 1759, à Vacqueriettes, diocèse d'Arras. Après avoir fait ses études à l'uni-

versité de Douai, il entra dans la Congrégation le 6 décembre 1778. Attaché d'abord à l'église de Saint-Louis de Versailles, il fut ensuite employé à l'œuvre des missions d'Amiens ; puis professeur de philosophie au séminaire de Chartres, et enfin professeur de théologie au séminaire de Saint-Brieuc. M. de Wailly remplissait ce dernier office au moment où éclata la Révolution. Ce n'est qu'au milieu des plus grands périls qu'il parvint à sortir de France, en 1792, et il conserva toujours la marque d'un coup de sabre qu'il reçut en ces temps malheureux.

Après avoir passé quelques années en Allemagne, le zélé missionnaire rentra en France, sur les instances de M^{sr} Asseline, évêque d'Arras. Sa Grandeur l'employa à donner des missions dans les campagnes pour soutenir la foi des peuples, et, à l'époque du Concordat, le nomma curé de Saint-Leu. Mais ses goûts le ramenèrent bientôt à la vie de communauté. En 1806, nous le trouvons directeur au grand séminaire d'Amiens, dont il fut supérieur en 1811.

Ayant à sa disposition des ressources considérables, le digne fils de saint Vincent en profita pour créer des œuvres ; il fonda les collèges de Montdidier et de Roye, qui ont rendu d'importants services aux familles chrétiennes.

Par un Bref du pape Léon XII, en date du 16 janvier 1827, notre vénéré confrère fut nommé Supérieur général de la Congrégation. Il remplit son office avec le plus grand zèle, et s'occupa particulièrement des missions étrangères ; mais, après une courte maladie, qui fit éclater sa foi et sa résignation, il rendit son âme à Dieu, le samedi 26 octobre 1828.

Chez lui la douceur s'alliait à la fermeté, et le zèle était joint à la prudence. « M. de Wailly, dit l'*Ami de la Religion* en annonçant sa mort, marquera d'une manière honorable parmi les plus sages disciples et les plus dignes successeurs de saint Vincent de Paul. »

M. SALHORGNE

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1756-1835

M. Salhorgne (Dominique), né à Toul, en 1756, d'une famille respectable, entra à Saint-Lazare le 28 octobre 1775, avant d'avoir accompli sa dix-neuvième année. N'étant encore que minoré, il fut envoyé au grand séminaire de Chartres, pour y professer la philosophie ; c'est là qu'il fut ordonné prêtre, en 1780. En 1785 et 1786, il enseignait la théologie à Heidelberg (grand duché de Bade), dans un établissement dépendant de l'université de cette ville. Les trois années suivantes, il professa la morale au grand séminaire de Saintes. Pendant la Révolution, retiré en Saxe, il y passa la plus grande partie de son exil. Ses occupations habituelles furent l'étude et même l'enseignement, grâce à un certificat des plus flatteurs que lui délivra l'université d'Heidelberg.

Après le Concordat de 1801, M. Salhorgne rentra en France et se fixa dans le diocèse de Nancy, où il exerça le saint ministère jusqu'en 1819. A cette époque, M^{sr} de Barral, archevêque de Tours, le nomma chanoine de sa cathédrale et professeur de théologie au grand séminaire. Des lettres de vicaire général titulaire lui furent offertes ; mais l'humble missionnaire n'accepta que le titre de vicaire général honoraire, pour se tenir plus libre à l'égard du diocèse. Dès qu'il apprit le rétablissement de la Congrégation, il s'empessa de rentrer à Saint-Lazare. Sous M. de Wailly, il fut nommé premier assistant et directeur des filles de la Charité.

Désigné comme vicaire général à la mort de M. de Wailly, il présida, au mois de mai 1829, la première assemblée générale qui se soit tenue depuis celle de 1788, et, malgré toutes ses supplications, il fut élu Supérieur général.

Des événements importants marquèrent son trop court généralat. Le 25 avril 1830, eut lieu la translation des reliques de saint Vincent, et, au mois de juillet, éclatait une nouvelle révolution. Le corps de saint Vincent fut transporté au collège de

Roye, petite ville de Picardie, où M. Salhorgne se retira lui-même. Il passa l'année suivante au grand séminaire d'Amiens, et rentra à Paris le 23 mai 1832. Accablé par l'âge et les infirmités, il résolut de donner sa démission et convoqua dans ce but une Assemblée générale pour le 15 août 1835. Sa démission fut acceptée. Bientôt après il tomba malade, et mourut le 25 mai 1836, à l'âge de quatre-vingts ans et plus de soixante-trois de vocation; son généralat avait duré six ans et trois mois.

M. Salhorgne se montra toujours fidèle observateur de la règle. Quand on l'engageait à se dispenser de certains exercices : « Non, disait-il, il faut que le supérieur y soit; si je n'y vais pas, il n'y a pas de raison pour qu'un autre y soit plus exact; si l'on manque, je n'ai plus que mon autorité pour commander, et en communauté elle est insuffisante sans l'exemple. »

M. BOULANGIER

1758-1843

M. Boulangier (Joseph-Mansuet) naquit le 30 août 1758, à Fontenoy-le-Château, en Lorraine, dans le diocèse de Saint-Dié.

Entré à Saint-Lazare le 2 janvier 1779, il y fit ses études de philosophie et de théologie. Lorsqu'il eut reçu la prêtrise, on le plaça comme procureur au séminaire de Saint-Firmin, à Paris. Par la protection toute spéciale du Ciel, il fut sauvé du massacre du 3 septembre 1792, auquel n'échappa aucun des autres directeurs de cet établissement. On conserve à Paris la narration faite par lui-même de cette évasion toute providentielle. Après avoir erré pendant quelque temps, pour se soustraire aux recherches des révolutionnaires, M. Boulangier passa en Angleterre et se fixa à Londres, où il eut fréquemment l'occasion de rendre des services importants, soit aux prêtres français, soit à d'autres infortunés réfugiés sur cette terre hospitalière. Rentré en France à l'époque du Concordat, il fut souvent inquiété par la police à cause des rapports intimes dont l'avait honoré dans son exil le comte d'Artois, depuis Charles X. Ces vexations l'obligèrent de séjourner pendant quelque temps au sein de sa famille.

Ayant appris que quelques-uns de ses confrères s'étaient réunis à Amiens pour y fonder une école ecclésiastique, il vint se joindre à eux. Son zèle ne resta pas inactif. Par ses soins et ses démarches, le grand séminaire d'Amiens fut rendu à sa destination primitive. En 1817, M. Boulangier fut appelé à Paris par M. Boujard, vicaire général de la Congrégation, qui le nomma procureur général. Il a été plus tard assistant de la maison et assistant de la Congrégation. Par son aimable simplicité et la franche loyauté de son caractère, il gagna bientôt la bienveillance du gouvernement et en obtint l'immeuble qui est aujourd'hui la maison-mère.

Lorsque, parvenu à un âge avancé, il fut déchargé de la procure générale, son plus grand bonheur était de se trouver au milieu des pauvres qui se réunissent à Saint-Lazare. Digne émule de saint Vincent, il compatissait à toutes les misères, il aurait voulu n'en laisser aucune sans soulagement. Malgré tant de mérites, fruit d'une charité incomparable, Dieu éprouva son fidèle serviteur par de grandes peines intérieures, et, sur la fin de sa vie, par une maladie très douloureuse.

M. Boulangier donna constamment l'exemple de toutes les vertus. Avant de mourir, il voulut recevoir une dernière bénédiction du très honoré Père, M. Étienne, qui avait été nommé depuis peu Supérieur général. Leur entrevue fut des plus touchantes. Bientôt après, le digne enfant de saint Vincent perdit l'usage de la parole; il ne s'entretint plus qu'avec son Dieu jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 1^{er} décembre 1843. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

PROVINCE DE LOMBARDIE

*Lettre de sœur SAINT-MARTIN, fille de la Charité,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Milan, Miséricorde, 18 novembre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je viens vous parler de la bonté miséricordieuse de notre bien-aimée Mère du paradis. Elle nous a obtenu tant de grâces, ces derniers temps, que je ne puis m'empêcher de vous en faire connaître au moins quelques-unes.

Il y a quelques jours une pauvre octogénaire, dont la vie très irrégulière se traduisait souvent par le blasphème et l'ivrognerie, fut frappée d'une espèce d'apoplexie. Figurez-vous nos craintes, la sachant dans ce déplorable état ! Elle était privée de sentiment, et le prêtre n'osait risquer l'extrême-onction. La peur de la voir expirer ainsi nous fit tomber à genoux auprès de son lit, et, en lui passant au cou le cordon de la médaille miraculeuse, nous récitâmes avec confiance le *Souvenez-vous*.

Le lendemain elle était debout, et nous la trouvâmes se disposant à prendre son repas. Elle nous reçut mieux qu'à l'ordinaire et nous parla avec une grande confiance : nous la quittâmes avec l'espoir de la prendre bientôt dans nos filets. Deux jours après, une seconde attaque survient, mais cette fois la tête était complètement libre. Elle même voulut se confesser deux fois, et bien-

tôt après on lui administra les derniers sacrements ; elle mourut calme et résignée, laissant ses parents dans la conviction que c'était la médaille qui l'avait convertie.

Un pauvre homme, autrefois militaire sous le gouvernement autrichien, avait échappé presque miraculeusement, dans sa jeunesse, à la condamnation à mort pour cause politique. Il montra bien peu de reconnaissance au bon Dieu, car il l'abandonna entièrement, dénigrant les prêtres et ne pouvant supporter la vue d'une église. Il était dans cet état depuis plusieurs années, lorsque dernièrement il tomba malade. Une de nos bonnes compagnes se fatiguait en vain à lui parler de ses devoirs religieux. Enfin, un jour, nous lui offrîmes la médaille, qu'il accepta et passa à son cou. Deux jours après, de lui-même, il envoya sa femme lui chercher un prêtre ; il se confesse, et, malgré son entourage de libres penseurs, sans le moindre respect humain, il demande le saint viatique. Guéri, contre toute attente, après une quinzaine de jours, il se sert de ses premières forces pour se traîner à la messe, qu'il entend avec piété.

Il y a deux ans, une jeune protestante du Jura venait chez nous pour se faire instruire, car elle désirait devenir catholique. Au mois de mai, elle reçut le baptême dans notre chapelle, et se conserva bien fervente. L'année dernière, elle attira ici une de ses sœurs, âgée de dix-huit ans, lui faisant espérer une bonne position semblable à la sienne, car nous l'avions placée dans une de nos meilleures familles milanaises. Mais pour qu'elle pût se former à la langue et à l'ouvrage, elle lui dit qu'il fallait passer quelques mois avec nos enfants, et elle nous la confia. Voilà une sourde guerre qui commence : d'un côté le diable et toute sa suite ; de l'autre, la sainte Vierge et toutes nos petites. Que de *Souvenez-vous*, de soupirs et de mortifications partirent de ces jeunes cœurs, pour la conversion de leur compagne ! Mais elle, grande, carrée, sérieuse, rigide, un véritable type de luthérienne, demeurait inébranlable. Très bien quant au reste, ce n'est que sur ce point essentiel qu'elle nous affligeait. Elle consentit cependant, à la prière de la sœur, à passer à son cou la bénite médaille, et à dire chaque soir trois *Ave Maria*. L'approche du mois de mai ranimait notre espoir. La sœur de la classe lui donna, comme devoir

de composition, une petite prière à la sainte Vierge, pour demander à Marie la lumière de la vérité, demande qui ne la révolta pas, et elle travailla de bonne grâce à son devoir. La sœur le trouva fort bien, et l'engagea à répéter, tous les jours du mois de Marie, sa petite prière en y ajoutant le *Souvenez-vous*. Elle y consentit, et nous nous réjouissions, assurées que nous étions du succès. Cependant, nous touchions à la fin du mois, et notre chère Mère semblait dormir. Adèle répétait des paroles fort peu rassurantes : « A la fin du mois, j'ai l'intention de jeter ma médaille. » — « Plutôt que de me faire catholique, je me jetterais par la fenêtre. » Mais voilà que notre bien-aimée Supérieure est inspirée de prier un prêtre oblat, dont la Congrégation fait ici un bien immense, de venir prêcher la retraite à nos enfants. Il consent, et Adèle se dispose à la suivre simplement pour la forme. Notre-Seigneur l'attendait là. Son extérieur pendant le sermon était touchant : ses yeux animés étaient rivés sur le prédicateur, dont la parole, excitée par un zèle ardent, arrivait continuellement à son adresse. La pauvre Adèle ne pouvait dissimuler les impressions qui l'agitaient parfois violemment. Elle ne dormait et ne mangeait plus. Ses nuits étaient un vrai tourment. Le démon luttait sans cesse contre elle pour la retenir dans l'erreur, et il cherchait à l'épouvanter. Elle, heureuse d'avoir entrevu la vérité, combattait généreusement et priaît; mais, tremblante de peur, elle s'accrochait à tout comme une enfant, et ne voulait pas rester seule une minute. Enfin, avant que la retraite fût terminée, elle demandait le baptême, qui lui fut administré dans notre chapelle, le beau jour de saint Vincent, par M^{re} Lurani. On l'a nommée Vincente; et si l'on s'oublie à l'appeler par son ancien nom, elle déclare qu'Adèle n'y est plus. Elle vit toujours avec nous, heureuse au point d'en être toute changée même extérieurement. Sa grande pensée est la conversion de sa famille, qu'elle désire ardemment. En attendant, elle est le modèle de ses compagnes, et donne quelques indices de vocation, inclinant plutôt pour le cloître.

Notre hôpital militaire aussi n'est pas privé de consolations. Nos bonnes sœurs ont, pour le moment, un commandant excellent, qui laisse à leur ferveur un libre essor. Tous les soirs du mois

dernier, la grande chapelle se remplissait de militaires qui venaient réciter leur chapelet avec les sœurs. Le jour de la Toussaint, cinquante-cinq d'entre eux s'approchaient de la sainte table et quatre faisaient leur première communion de la main de Monseigneur.

Daignez agréer l'expression des sentiments de profonde gratitude dans lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très obéissante fille,

Sœur SAINT-MARTIN,

I. f. d. I. C. s. d. p. M.

PROVINCE D'ESPAGNE

*Lettres de ma sœur VILLE, fille de la Charité, à la très
honorée mère DERIEUX.*

Madrid, 2 janvier 1885.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Depuis le 25 décembre, la terre tremble, les montagnes s'écroulent en certains endroits, les édifices disparaissent, des villages entiers n'existent plus: la panique est à son comble. Hier soir encore, il y a eu de fortes secousses et à Malaga et à Grenade, les victimes ne peuvent se compter. Que le bon Dieu daigne avoir pitié de nous!

De Malaga nous avons plusieurs lettres, mais de Grenade une seule, datée du 26. Le télégraphe est interrompu, nous sommes fort inquiètes.

Une dépêche de Bobadilla, datée d'hier, à 4 h. 3 m., annonçait que ce même jour, à 6 heures du matin, il y avait eu une autre secousse très forte à Grenade. — Voici quelques extraits.

Le 30, ma sœur Pougheol m'écrit : « Priez pour nous, nous sommes encore toutes bouleversées ; à chaque instant, on craint un autre grand tremblement, car pour les petits nous n'en savons plus le nombre. Quels tristes jours! Je laisse la plume, car je sens la terre trembler sous mes pieds... Quelle panique! Si cela dure, nous tomberons toutes malades. »

« Je vais vers mes compagnes et auprès de nos chers malades,

qui ne veulent pas se séparer de nous; c'est navrant de les entendre, surtout ceux qui ne peuvent pas se lever. Demain je vous écrirai, si... nous allons essayer de prendre un peu de repos, sans nous déshabiller. Que notre bonne Mère du ciel nous garde ! »

J'ai ressenti bien des tremblements de terre soit à Smyrne, soit au Mexique, mais non pendant si longtemps. Que nous réserve la divine Providence? L'avenir le dira.

Daignez prier et faire prier pour nous, ma très honorée Mère, et croyez-moi toujours

Votre très humble et soumise fille,

Sœur VILLE,

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

Malaga, asile Saint-Manuel, 26 décembre 1884.

On dit qu'un tremblement de terre semblable à celui que nous venons d'avoir eut lieu il y a cinquante ans, mais moins terrible; il semble que nous sommes encore balancées, tant l'impression a été profonde. Il est certain que, si cela se renouvelait, Malaga ne serait bientôt plus; impossible de résister longtemps. On raconte beaucoup de malheurs; ici, grâce à Dieu, il n'y a eu que des murs entr'ouverts, ou en partie écroulés. Les dortoirs, les ouvriers, la chapelle, étaient couverts de décombres; les candélabres se sont renversés et brisés, mais aucune de nos chères statues, soit du Sacré-Cœur, soit de Marie, n'a été endommagée.

Voilà deux nuits que nous ne nous sommes pas couchées, les enfants et les sœurs se réunissent à l'asile, afin d'être prêtes à passer au milieu du jardin, si le tremblement se répétait. Personne ne reste dans l'intérieur des maisons à Malaga; on habite, nuit et jour, la Alhamada, le chemin de fer, en plein air, enveloppé de couvertures; riches et pauvres sont réunis, comme au jugement dernier.

Malaga, hôpital Saint-Jean-de-Dieu, 28 décembre 1884.

Hier au soir, à 5 heures, il y a eu une secousse assez forte, mais non comme celle de la veille; quelle terreur!... Ma bonne Mère, nous sommes toutes malades. Deux jours, sans prendre de nourriture, et passer la nuit dans la cour ou dans les corridors!.. Il y a eu plusieurs morts à Malaga. Presque tous les habitants étaient dans les champs ou sur les places. De l'hôpital, nous entendions les cris et les pleurs de ces pauvres gens! Plusieurs familles venaient se réfugier ici, c'était une terreur panique. Grâce à Dieu, le jour a été tranquille; nous espérons que notre bonne Mère du ciel aura exaucé les prières de tant de personnes pieuses qui l'ont invoquée de tout cœur.

L'hôpital est dans le plus triste état; trois salles sont inhabitables; j'ai le cœur navré de voir tout cela. Nous espérons que cette nuit sera tranquille, Dieu le veuille! j'ai tant de choses à vous dire, mais je ne puis écrire, la main me tremble, et puis nous sommes toutes anéanties, comme si nous avions le mal de mer.

Grenade, asile de l'Immaculée-Conception, 2 janvier 1885.

Dans la nuit du 25 au 26 décembre, nous fûmes réveillées en sursaut par un bruit épouvantable et une secousse prolongée de vingt à vingt-cinq secondes, qui semblait devoir tout renverser. La sainte Vierge, qui veillait sur sa ville privilégiée, ne l'a pas permis, et, bien que les secousses se soient répétées sept ou huit fois au moins la première nuit, nous n'avons eu à déplorer, jusqu'à présent, aucune disgrâce personnelle; seulement les maisons et édifices ont beaucoup souffert. Grâce à Dieu, comme notre maison est forte, on m'a assuré que nous pouvions y demeurer tranquilles; nous y restons, confiant notre vie et celle de nos chères enfants à Marie immaculée, qui nous continuera sa protection maternelle.

Mais, combien de malheurs dans tous les environs de Grenade! Il y a au moins quatre grands villages détruits complètement, d'autres sont inhabitables. Les morts se comptent par centaines,

les blessés également; et ceux qui se sont échappés sans blessures sont sans abri, sans pain, sans vêtements. Dans un pays si pauvre, qui leur viendra en aide? Priez pour eux, priez pour nous. Oh! comme le cœur souffre de ne pouvoir secourir tous ces pauvres malheureux !...

*Lettre de ma sœur VILLE, fille de la Charité, à la
très honorée mère DERIEUX.*

7 janvier.

M. Salvayre partira ce soir pour Grenade et Malaga. Nos pauvres sœurs ont vraiment besoin de cette marque de sympathie. Aidez-nous, ma très honorée Mère, à remercier le bon Dieu de les avoir protégées si visiblement jusqu'à ce jour.

L'hôpital de Malaga est dans un triste état! Ma sœur Pougheol est bien fatiguée, ainsi que ses compagnes.

Chez ma sœur Bénac, tout est plus tranquille. La maison a peu souffert, les sœurs et les enfants sont aux dortoirs. A l'hôpital Noble, la chapelle seule a été endommagée. Le 5, les tremblements continuaient, mais moins forts. Les environs de Grenade sont désolés... Nos sœurs vont bien, grâce à Dieu.

Daignez agréer l'hommage de tous nos respects, et me croire toujours,

Ma très honorée Mère,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur VILLE,

L. f. d. l. C. s. d. p. M.

PROVINCE DE CONSTANTINOPLÉ

Rapport sur le mouvement catholique de la Valachie, envoyé par M. BONETTI, prêtre de la Mission, à M. FIAT, Supérieur général.

Salonique, 21 mai 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

La lecture de mon rapport sur le mouvement catholique des populations bulgares qui habitent la Macédoine a pu vous donner une idée des grandes espérances que la mission bulgare fait concevoir, et aussi de la nécessité de prompts secours, pour favoriser les desseins de la Providence sur ce bon peuple. Je vous signalais, en même temps, des dispositions semblables de la part des populations valaques; le nouveau mouvement s'accroît de plus en plus; il aidera puissamment le mouvement des Bulgares, car ces peuples sont limitrophes et souvent en contact. Tout porte à croire que le moment approche, où Dieu ramènera dans le sein de l'Église les diverses populations, attachées au schisme plutôt par entraînement que par conviction; toutes, comme de concert, briseront enfin les liens malheureux qui les rendaient les très humbles servantes du patriarcat phanariote.

Je vous envoie aujourd'hui, Monsieur et très honoré Père, un second rapport sur le mouvement catholique des Kutzo-Valaques: c'est le résumé des notes que j'ai prises sur les lieux; car, pour me conformer à vos ordres et aux désirs du Saint-Siège, j'ai

visité moi-même les parties de la Macédoine, de l'Albanie et de l'Épire, où ces populations se trouvent répandues.

En quittant Salonique, je me rendis d'abord à Monastir, pour me procurer les renseignements dont j'avais besoin. Après avoir visité les villages environnants, habités par des Kutzo-Valaques et par des Bulgares non unis, je me mis en route pour Ochrida. Cette ville, par son antiquité, sa célébrité d'autrefois et la position qu'elle occupe, mérite bien une mention spéciale; mais que de difficultés pour y parvenir! Il faut escalader les montagnes dites Pétrina, et cela par des chemins impraticables. Nous étions déjà au mois d'avril, et le sommet en était encore couvert de neige comme au mois de janvier, et un froid glacial se faisait sentir. Tout à coup le kiradji nous annonce la ville d'Ochrida, qui paraît comme un point noir, à l'extrémité de la plaine, laquelle commence au pied de la Pétrina, et s'étend jusqu'à l'horizon, borné au loin par des montagnes moins élevées. Elle est située près d'un grand lac que nous distinguons très clairement, grâce à la lumière des rayons du soleil qui se réfléchissent sur l'eau. Nos yeux contemplant avec plaisir le beau spectacle qui s'offre à nos regards, mais nous ne sommes pas sans crainte; car la descente de la Pétrina est si raide qu'on court les plus grands risques pour sa vie, et plus d'un voyageur a eu à se repentir d'avoir entrepris un voyage si périlleux. Nous arrivons toutefois sans accident jusqu'au bas de la côte, et la vue d'une plaine riche et fertile nous fait bientôt oublier les dangers de la route. Partis dès le matin de Bitolia (Monastir), nous mettions pied à terre, au coucher du soleil, dans un misérable khan (hôtellerie turque), le meilleur cependant de l'endroit, mais qui, à part le café, ne fournit rien au voyageur; chacun doit se procurer sa nourriture comme il peut.

Veillez me permettre, Monsieur et très honoré Père, de vous dire en deux mots ce que c'est qu'un khan turc. Figurez-vous un espace carré, entouré d'une muraille à laquelle sont adossées des chambres communiquant entre elles par une espèce de véranda (couloir). Ces chambres sont sales et délabrées; néanmoins on s'en contente, parce qu'elles préservent de la fraîcheur de la nuit, toujours dangereuse en ces contrées. Pas de chaise, on s'assied

par terre, comme au temps d'Adam; puis, s'il reste des provisions, on soupe tant bien que mal, et l'on se couche, après avoir récité ses prières. J'étais sur le point de m'endormir, lorsque mon domestique vint me dire que l'autorité civile avait envoyé un colonel pour examiner mes papiers. J'avais un buyurdu (passeport royal); je le lui présentai. Après l'avoir bien examiné, tourné et retourné en tout sens, il me pria de décliner mon nom et mes qualités. « Tout cela est dans mon buyurdu, lui dis-je. — Peut-être, me répondit-il, mais je ne sais pas lire. » Je lui expliquai de mon mieux que j'étais prêtre et que j'avais pris des habits laïques pour voyager plus facilement. Il parut satisfait et se retira.

Dès l'aube du jour, je gravissais la pente rapide qui conduit à l'église de Saint-Clément, et bientôt mes pieds touchaient les ruines du palais qui servit autrefois de demeure au patriarche d'Ochrida. De là, on domine toute la ville et le lac qui s'étend au loin. A l'aide de ma longue-vue, je distinguais, à une grande distance, un bâtiment qui me paraissait considérable, c'est l'ancien monastère de Saint-Nahum. Un profond silence régnait encore dans la nature, et moi, assis sur une pierre, je me livrais à de tristes réflexions sur l'instabilité des choses humaines. « Autrefois, me disais-je, Ochrida était une ville remplie de catholiques, et aujourd'hui, parmi ses nombreux habitants, on n'en trouverait peut-être pas un seul; » et de mon cœur de prêtre s'échappait la prière de nos livres saints : « Éclairez, Seigneur, ceux qui sont dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » A ces réflexions, vinrent se mêler d'autres pensées; je me disais : « Qui sait si Ochrida ne changera pas bientôt de face; si la vallée ne sera pas sillonnée de chemins de fer? les trains amèneraient de loin les malades, et ceux qui ont besoin de prendre les eaux pendant la belle saison; Ochrida n'aura peut-être rien à envier à Genève pour la richesse et l'agrément... » Puis, voilà que mon imagination s'enflamme, et je sentais en moi comme un souffle de poésie, quand je vois venir à moi deux hommes, dont l'un était le colonel que j'avais vu la veille au soir. Aussitôt je prends mon air le plus sérieux, et je me mets à dessiner le paysage qui est devant moi. Le policier m'adresse la parole; mais, feignant

d'être fort absorbé par mon travail, je ne lève pas les yeux et je ne répons rien; mes dignes visiteurs comprirent et passèrent leur chemin. Toutefois je jugeai prudent de m'éloigner, et j'allai visiter l'ancienne église de Saint-Clément, ainsi que les écoles bulgares fréquentées par beaucoup d'enfants. Les prêtres du rite bulgare ne tardèrent pas à arriver, car ils savaient déjà qu'un étranger visitait leur église et leurs écoles. Bientôt je fus entouré d'un grand nombre de curieux, et ils désiraient bien savoir qui j'étais, parce qu'ils étaient étonnés de m'entendre parler leur langue avec beaucoup de facilité; on me soupçonnait fort d'être un espion russe, qui venait sur les lieux pour se rendre compte des besoins du pays.

La Russie, en effet, porte un grand intérêt aux Bulgares de la Macédoine; dans la seule ville d'Ochrida, elle entretient dix-sept maîtres d'écoles très bien rétribués. Tous les prêtres, au nombre de seize, sont exarchistes; ils sont également payés par la Russie. Les sacrifices qu'elle s'impose pour les écoles d'Ochrida sont considérables. Elle en fait autant à Uskub, Schtip, Vélissa. Pertip, Kruchovo, Monastir, et dans les villages où il y a un certain nombre de Bulgares. Chaque année, le consul russe de Salonique reçoit de son gouvernement la somme de quarante mille livres turques, pour payer les maîtres d'écoles exarchistes répandus dans la Macédoine et aussi les moines du mont Athos. Le fait est certain, je le tiens de la bouche même du banquier qui fournit cette somme. Le mouvement catholique bulgare gêne un peu le mouvement exarchiste, dans les environs de Salonique, où il y a un certain nombre de villages unis; mais notre action est fort restreinte, parce que les ressources nous manquent. Chez les Bulgares, l'argent est tout-puissant, et nous sommes pauvres. Beaucoup de villages nous demandent une école, mais nous ne pouvons l'accorder, parce que nous n'avons pas de quoi la bâtir, ni même de quoi payer le maître d'école.

Après avoir visité les écoles bulgares de filles et de garçons, j'allai voir l'école kutzo-valaque, située dans un quartier très éloigné du centre de la ville. Au milieu d'un vaste jardin, il y a une église, et, à côté, deux écoles pour l'un et l'autre sexe; je fus très édifié de l'ordre qui règne dans ces classes; on y enseigne le

roumain et le latin avec beaucoup de succès. Je fus surpris de voir des élèves traduire facilement du latin en roumain, dans un livre que j'avais avec moi. Le prêtre attaché à l'église est suffisamment instruit ; il célèbre en rite roumain. L'église valaque, à Ochrida, est la seule qui ait renoncé à la juridiction du patriarche phanariote, pour se soumettre à celle de l'exarque bulgare, seule autorité reconnue en ce moment. Les Bulgares qui parlent grec sont en petit nombre ; ils ont pourtant construit une église, et ils continuent à vivre sous la houlette du patriarche grec. Mais tout porte à croire que, dans toute la Macédoine, la juridiction du patriarche phanariote cessera bientôt d'exister.

En sortant de l'école valaque, j'allai faire une excursion sur le lac si renommé pour ses belles truites. Les alentours offrent une perspective vraiment pittoresque. La ville semble suspendue aux flancs de la montagne, tant les maisons, à partir du lac jusqu'au sommet des rocs à pic, sont régulièrement échelonnées avec une hauteur qui offre beaucoup de variété. En avançant sur le lac, on arrive à l'endroit où des tourbillons, semblables aux trombes marines, soulèvent l'eau avec fracas, et répandent au loin une écume abondante. Le spectacle est splendide, mais on ne peut le considérer qu'à une distance respectueuse, car la petite nacelle ne pourrait supporter de tels mouvements.

Après avoir pris quelques notes, nous dûmes rentrer en ville, parce que l'estomac m'avertissait que je n'avais pas encore déjeuné. Quel ne fut pas mon étonnement, à mon retour, en trouvant la porte du khan gardée par un piquet de soldats en armes ! J'allai aussitôt au capitaine : « Effendi, lui dis-je, pourquoi ce déploiement de troupes, attendez-vous le gouverneur ? — Non, me dit-il, c'est pour surveiller un giaour, qui est arrivé hier au soir et qui est suspect à l'autorité, ses papiers ne sont pas en règle ; on attend les ordres du gouverneur de Monastir pour le traiter comme il le mérite, si c'est un espion moscovite. — C'est très bien, mon ami, faites votre devoir. » Au même instant, mon domestique vient me dire que toute la ville est en émoi, que le caïmacan est déjà venu deux fois, et qu'il a voulu même forcer mes malles. « Allons, lui dis-je, j'ai faim, donne-moi quelque chose à manger. » Je parlais encore, lorsque le

caïmacan arrive avec un capitaine et huit soldats, l'arme au bras. « Vos papiers, me dit-il. — Voilà mon buyurdu. — Cela ne suffit pas; je puis croire que vous voyagez avec le buyurdu d'un autre ou que vous l'avez volé; dans les deux cas, je vous arrête, jusqu'à ce que j'aie reçu des instructions du vally de Monastir. — Et sur quoi vous appuyez-vous, caïmacan effendi, pour dire que je voyage avec le buyurdu d'un autre ou que je l'ai volé? — Sur quoi je m'appuie? Pensez-vous donc que je sois comme le chef de police d'hier au soir, et que je ne sache pas lire le turc? Les caïmacans doivent savoir lire et écrire correctement le turc; or, votre buyurdu a été délivré à un papas franc, qui s'appelle M. Bonetti, et porte une longue robe noire comme nos khodjas; je soupçonne fort que vous vous appelez Bonitoff et que vous êtes un espion russe; je vous arrête, ce soir vous irez en prison, et demain nous verrons. — Permettez, caïmacan effendi, je vais vous prouver, comme deux et deux font quatre, que je suis bien M. Bonetti et que c'est à moi-même que le buyurdu a été délivré. » Et en parlant ainsi, j'ouvre ma malle, j'endosse ma soutane, je place mon crucifix à la ceinture; puis, me tournant vers mon interlocuteur : « Regardez-moi bien, caïmacan, ne suis-je pas un prêtre franc? Ne suis-je pas M. Bonetti, papas de Salonique, comme il est écrit dans mon buyurdu? — J'en conviens, vous êtes habillé comme un prêtre franc, j'en ai vu à Salonique, à Constantinople; mais prouvez-moi que vous êtes M. Bonetti. — Rien de plus facile. » Et tirant de ma poche une lettre à mon adresse, je la lui présente : « Voyez-vous, caïmacan, mon nom écrit sur cette adresse? — Je ne vois rien, car je ne sais pas lire le français. — Eh bien! je vais vous l'expliquer : b-o bo, n-e-t net, Bonet, t-i ti, Bonnetti. — Oh! voilà qui est clair, il n'y a plus de doute; vous êtes bien M. Bonetti, prêtre franc. Mais qu'êtes-vous venu faire à Ochrida? — Je suis venu voir votre beau pays et goûter de vos bonnes truites qui sont renommées! — Et où irez-vous en partant d'ici? — A Janina, et de là, à Rome, où je parlerai de vous au grand pape Léon XIII; je lui dirai : Saint-Père, les Osmanlis sont les meilleurs des hommes, ils respectent ceux que vous envoyez. — Vous êtes donc l'envoyé du pape? — Oui, car je suis prêtre, et sous ce

rapport je puis me dire l'envoyé du pape. » La conversation se termina heureusement pour moi, et je pus enfin prendre mon frugal repas; ce fut l'unique de la journée.

Malgré leurs revers, les Turcs pourraient encore se maintenir et conserver le prestige de leur valeur, s'ils savaient être justes envers les chrétiens. Dieu veuille leur donner ces idées de justice et de bienveillance qui seraient peut-être leur salut! La propagande russe a tout envahi; dans chaque maison bulgare, à côté du tableau de la sainte Vierge, on voit le portrait de l'empereur de Russie. Les écoles kutzo-valaques fonctionnent assez bien, mais ces peuples sont mêlés aux Turcs et aux Bulgares, et il est impossible de découvrir un mouvement sérieux de leur part vers l'Église romaine. Les maîtres d'écoles ne sont pas hostiles à notre sainte religion, mais je n'en ai trouvé qu'un seul qui se soit montré disposé à enseigner la vérité. Toutefois l'influence du patriarche phanariote diminue de plus en plus, et, comme l'enseignement du latin rapproche les Valaques des races latines, on peut croire que Dieu se servira de ce moyen, pour faire rentrer ces peuples dans le giron de l'Église; mais le premier pas n'est point encore fait.

Vous comprenez, Monsieur et très honoré Père, qu'après ce qui venait de se passer, je ne devais pas prolonger davantage mon séjour à Ochrida. Quand une fois on a excité, même involontairement, la susceptibilité et la jalousie des Turcs, on a toujours à redouter leur fanatisme. Si un étranger vient à être tué, les gouvernements font grand bruit, les consuls et les ambassadeurs se mettent en campagne; ils envoient leurs drogmans auprès des valys et du grand vizir; ils échangent beaucoup de notes, font un rapport à leur gouvernement, et n'obtiennent aucun résultat. Au mois de janvier 1882, deux cent quarante-deux chrétiens ont été massacrés à Kruschovo, et aujourd'hui on n'en parle plus.

Je quittai donc Ochrida pour me rendre à Resva; nous y arrivâmes vers le soir. Après une nuit passée sur un mauvais grabat, nous repartîmes le lendemain matin. En sortant du village, nous rencontrâmes un grand nombre de personnes, hommes, femmes et enfants, qui allaient à une distance de trois heures, travailler à

une route qui doit relier Corgia à Monastir. Ces pauvres gens sont obligés d'abandonner leurs champs pour le bien public, au risque de manquer de pain pendant l'hiver. Hélas ! que deviendront-ils ? Dans les villes maritimes, la présence des consuls des différentes nations en impose aux autorités, mais dans l'intérieur, on ferme les yeux et tout est permis. Il n'est donc pas étonnant que les Bulgares, les Grecs et les Kutzo-Valaques cherchent à se soustraire à un pouvoir sous lequel ils gémissent depuis si long-temps.

Nous arrivons au lac de Presba, parsemé d'îlots, où les beys turcs vont passer la nuit, pendant l'été, pour jouir de la fraîcheur. Après l'avoir longé pendant huit heures, nous éprouvâmes le besoin de nous reposer à l'ombre des grands arbres, et de prendre un peu de nourriture. A l'entrée de la nuit, nous mîmes pied à terre dans le misérable khan de Stena, à l'extrémité du lac. Nous goûtâmes un profond sommeil, dans l'écurie, à côté des chevaux, et à quatre heures, nous étions sur pied pour faire route vers Tzarzdvar, où nous arrivâmes à une heure de l'après-midi. Le village est habité par des Bulgares et des Kutzo-Valaques ; il n'y a pas d'école ; c'est un terrain vierge. Je pensais donc y faire quelque chose pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Mais le moment n'était guère propice ; c'était la fête de saint Georges, patron de l'endroit ; on ne pensait qu'à la danse. J'eus donc la douleur de repartir, sans avoir pu rien tenter en faveur de notre sainte religion.

On me dit que pour aller à Corgia, il fallait traverser une montagne infestée par les voleurs ; je crus prudent de me faire accompagner par quelques hommes bien armés, et, grâce à ces précautions et à la bonne Providence, j'arrivai sain et sauf. Je descendis à un khan tenu par un Albanais, qui jouit d'une grande réputation d'intégrité. Corgia est une ville albanaise, mais habitée par beaucoup de Kutzo-Valaques. Les maisons sont en pierres et bien bâties ; à l'extérieur, il n'y a point de fenêtres, afin de se protéger contre la surprise des voleurs, car ici il ne faut pas compter sur le secours des voisins ; cela n'est pas reçu. J'étais au milieu du marché, où se trouvaient réunies plus de trois mille personnes. Tout à coup, j'entends une décharge ; je me tourne :

un homme venait de tomber raide mort à deux pas de moi. Je demande : « Qui a tué cet homme? — Je n'en sais rien; je n'ai rien vu; » telle est la réponse; pas la moindre émotion dans cette multitude, et le marché continue comme auparavant. J'avais quelques lettres de recommandations pour certaines familles. J'allai leur faire visite, mais je ne pus constater qu'une chose, c'est qu'ici, comme ailleurs, il y a une profonde ignorance et nulle envie de s'instruire.

Après Corgia, je visitai Kinami, Liskoviki, Janina, et quelques autres villages des environs; puis je me rendis à Prévesa, de là à Corfou et enfin à Brindisi.

Pour mieux faire connaître l'état religieux des Kutzo-Valaques, répandus dans la Macédoine, l'Albanie et l'Épire, je les divise en trois classes : la première, la plus nombreuse, est celle des pasteurs qui mènent une vie quasi nomade. Pendant l'été, ils demeurent sur les hautes montagnes des Biguas, de Pétrina et des Balkans; vers la fin de l'automne, ils conduisent leurs troupeaux dans le voisinage de la mer. Leur vie se passe sous des tentes, comme celle des anciens patriarches; ils se nourrissent principalement de lait et de fromage; leurs mœurs sont simples, mais ils sont dans une complète ignorance des vérités religieuses; ils concentrent toutes leurs pensées dans le produit de leurs troupeaux; si on pouvait les instruire, on obtiendrait peut-être d'heureux résultats, car ils ont conservé l'usage de la langue roumaine.

La seconde classe est celle des Khanji; elle provient de la première. Lorsque les pasteurs ont gagné quelque argent au moyen de leurs troupeaux, ils achètent des khans dans les villes, ou le long des routes; ils deviennent marchands de fromages, de laines, de peaux, etc., et parviennent quelquefois à ramasser une fortune qui dépasse cent mille francs. Cette classe est plus intelligente que l'autre, et elle accepterait les enseignements de notre sainte foi; un instituteur ferait là beaucoup de bien.

La troisième classe est celle des négociants: elle est formée des deux premières. Lorsque les Kutzo-Valaques sont parvenus à un certain degré de fortune, ils ouvrent des maisons de commerce dans les villes, mais sans presque rien changer à leurs

habitudes d'économie. Leurs plus grandes dépenses sont faites pour l'éducation des enfants; ils les envoient aux écoles d'Athènes ou d'Allemagne, et voilà pourquoi ils sont imbus des erreurs grecques ou protestantes. Néanmoins les desseins de Dieu sont impénétrables, on peut croire que le catholicisme ferait de rapides progrès parmi eux, si l'on parvenait à l'implanter d'abord dans le pays.

J'ai pensé, Monsieur et très honoré Père, que je ferais bien d'attendre quelque temps, avant de vous envoyer le rapport de mon voyage, afin de vous donner des nouvelles plus récentes sur le mouvement catholique des Kutzo-Valaques. Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui que, depuis cette époque, le mouvement s'est accentué d'une manière sensible. Un certain nombre d'écoles ont été établies; le pape Démétrius Constantinesco est venu à Monastir pour faire son abjuration, et il s'est soumis à la juridiction du Souverain-Pontife. Il a subi pour ce fait la persécution du patriarche photien de Constantinople, qui l'a fait mettre en prison. Il y est resté trois mois. Son élargissement est dû à l'intervention de l'ambassade française; il tient maintenant une école dans le village de Périvoli. Nous espérons que, Dieu aidant, le grain de sénevé deviendra bientôt un grand arbre, et que les Kutzo-Valaques, à l'exemple des Bulgares, ne tarderont pas à rentrer dans le sein de l'Église catholique.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré Père,

Le plus humble comme le plus dévoué de vos fils.

BONETTI,

I. p. d. l. M.

*Extrait d'une lettre de ma sœur Pucci, fille de la Charité,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Salonique, 7 octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Connaissant tout l'intérêt que vous portez à la mission de Bulgarie, je viens en toute confiance vous exposer nos besoins.

La maison que nous allons ouvrir à Koukouch est très petite ; elle suffira à peine pour le dispensaire et les classes externes. Il nous faudrait une seconde maison dans un autre centre pour les internes. Notre établissement de Salonique est tellement encombré qu'il nous est impossible d'en recevoir davantage. Le cœur me saigne, en me voyant obligée de refuser ces jeunes filles si exposées dans le monde : elles profiteraient si bien de l'instruction que nous donnons aux autres ! Mais ce n'est pas tout. Voilà que de plusieurs villages de l'Albanie se présentent un certain nombre de postulantes pour la communauté. Aujourd'hui même, on me fait d'instantes prières pour en admettre au moins quelques-unes, afin d'éprouver leur vocation. Pouvons-nous refuser ces demandes qui ont un caractère tout providentiel, et qui seraient d'un si grand secours pour notre belle mission ? Malgré notre embarras pour les loger, j'en ai reçu trois.

Vous voyez donc, Monsieur et très honoré Père, que nous sommes dans la nécessité, ou de fonder une seconde maison en Bulgarie, ou d'agrandir notre établissement de Salonique. Il nous faudrait pour cela environ 20,000 francs. Cette somme est considérable, sans doute ; mais nous ne cherchons que le bien des âmes, et nous avons la douce confiance que Dieu ne manquera pas de nous venir en aide.

Veuillez agréer, etc.

Sœur Pucci,

I. f. d. I. C. s. d. p. m.

*Lettre de sœur LABREUIL à M. le Directeur des Écoles
d'Orient.*

Constantinople, hôpital français, 14 novembre 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Veillez agréer l'hommage de notre vive reconnaissance, pour les secours que vous avez bien voulu nous donner; soyez assuré que, nous et nos chères enfants, nous prions chaque jour Notre-Seigneur de répandre ses bénédictions sur nos bienfaiteurs.

L'année dernière, Monsieur le Directeur, je vous disais un mot de notre anxiété, au sujet des classes que nous avons dû installer dans la nouvelle bâtisse, construite à grands frais pour ces chères enfants; nous ne pouvions les conserver qu'à cette condition, car l'administration de l'hôpital réclamait, pour le service des malades, le local qui leur était affecté.

Notre digne archevêque, M^{gr} Rotelli, et nos bons supérieurs, comptant sur la Providence, nous engagèrent fortement à ne pas reculer devant cette entreprise. Il est en effet très important de conserver, dans le quartier de Péra, notre école qui existe depuis tant d'années et qui combat si utilement le mal fait par les nombreuses écoles schismatiques, protestantes, etc., dont nous sommes entourées. Votre zèle pour nos œuvres d'Orient nous permet de compter sur un secours qui nous tire, en bonne partie, de l'embarras actuel où nous nous trouvons.

Pour ne pas être trop longue, Monsieur le Directeur, je me contenterai de vous dire un mot de la bénédiction de ce cher asile, consacré tout entier à la jeunesse et placé sous les auspices de Marie immaculée; sa statue repose au-dessus de la porte d'entrée, laquelle ouvre sur une des plus belles rues de Péra. S. E. M^{gr} Rotelli a voulu lui-même présider à la cérémonie. Plus de cinq cents enfants ou jeunes filles étaient réunis pour y assister. Monseigneur fut émerveillé de ce touchant spectacle, et il en témoigna une vive satisfaction. Il dit, entre autres choses : « J'espère que la bonne semence jetée dans tous ces jeunes cœurs produira d'heureux fruits de salut; je suis consolé de leur voir

désormais un asile assuré, et je compte sur leurs bonnes dispositions, dans la confiance qu'elles seront toujours l'honneur et la gloire de l'Église catholique. »

Nous venons de terminer la retraite annuelle des Enfants de Marie; deux cent vingt d'entre elles ont pris part à ces saints exercices. Nous avons été consolées de voir avec quel empressement elles s'y sont rendues, malgré les obstacles que plusieurs avaient à surmonter. Leur bonne tenue a vivement frappé nos schismatiques. Le père de l'une d'elles, ayant vu toutes ces jeunes filles réunies, en demanda la raison. On la lui expliqua, et il en fut très satisfait, paraissant regretter que chez eux on ne soignât pas la jeunesse comme chez les catholiques, et même il assura qu'il ne mettrait jamais ses enfants que dans nos écoles. Il voulut encore savoir comment nous pouvions suffire à la dépense que ces exercices occasionnent; nous fûmes heureuses de répondre que c'est la France et spécialement l'œuvre des écoles d'Orient qui nous vient en aide.

Recevez, je vous prie, l'hommage des sentiments les plus respectueux, dans lesquels j'ai l'honneur de me dire,

Monsieur le Directeur,

Votre très humble servante,

Sœur LABREUIL,

Fille de la Charité.

*Extrait d'une lettre de M. DENOY, prêtre de la Mission,
à M. CHEVALIER, assistant de la Congrégation.*

Salonique, 8 décembre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je suis heureux de vous faire connaître les bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur nos petites œuvres.

Le 14 novembre dernier, arrivait ici un prêtre albanais, du

diocèse de Pristend, envoyé par son archevêque, M^{sr} Czarer. Il était accompagné de trois jeunes filles, qui demandaient à entrer dans la communauté des filles de Charité. C'est pour la première fois qu'un fait semblable se produit, en Albanie, depuis que le catholicisme y est implanté. Cela étonne peu, quand on sait que d'après un usage fort ancien, il était défendu à la jeune fille d'entrer dans l'église avant l'époque du mariage.

Après quatre ans de persévérants efforts, M^{sr} Czarer est enfin parvenu à détruire cet usage; les jeunes filles peuvent maintenant aller à l'église, aussi bien que les garçons. Dieu a béni visiblement le zèle du saint archevêque; il y a, en ce moment, comme une éclosion d'âmes d'élite qui aspirent à la perfection chrétienne; on en compte déjà une cinquantaine disposées à embrasser la vie religieuse. Ces jeunes filles ont d'excellentes dispositions pour la vertu; les trois postulantes sont vraiment pieuses et donnent les plus belles espérances.

On peut déjà prévoir la riche mission que la Providence réserve aux filles de la Charité en Albanie. M^{sr} Czarer est persuadé que Dieu se servira d'elles pour porter les flammes de la Charité, dans un pays où le christianisme n'a pu encore détruire l'antique maxime : « Œil pour œil, dent pour dent. » Les meurtres y sont, hélas! très fréquents, et il semble qu'on ne les regarde plus que comme des accidents vulgaires; on plaint la victime, mais on ne condamne pas le meurtrier.

Sa Grandeur croit que la prédication pratique de la foi par les œuvres de la Charité pourra seule adoucir les mœurs de la nation albanaise.

Un autre projet, non moins cher au vénérable prélat, ce serait la fondation d'un séminaire à Uskub (Scopia). Aujourd'hui plus que jamais, il est résolu à mener ce projet à bonne fin, laissant au supérieur général la liberté de choisir les sujets qu'il lui plaira d'envoyer pour en avoir la direction. Au reste, il faut dire à la louange de M^{sr} Czarer, qu'il est non seulement un saint religieux, un vrai fils de saint François d'Assise, mais encore un modèle d'évêque, toujours disposé à se sacrifier pour le bien des âmes.

Les prêtres et les clercs indigènes attendent avec impatience le

jour où ils nous verront prendre la direction du séminaire diocésain. Le prêtre qui a conduit les trois postulantes a même témoigné le désir d'entrer dans la Congrégation ; ce qui l'a surtout frappé, c'est la simplicité et la cordialité qu'il voit régner parmi nous.

Et vous, Monsieur et très honoré confrère, ne voudrez-vous pas seconder de tout votre pouvoir le zèle si apostolique du pieux archevêque de Scopia, et son dévouement pour notre double famille? Vous ne sauriez défendre une cause plus belle que celle-là ; la mission d'Albanie est peut-être la plus pauvre et la plus abandonnée qui soit au monde.

Veillez agréer, etc.

DENOY, .

l. p. d. l. M.

*Lettre de sœur MAIRET à M. le Directeur des Écoles
d'Orient.*

Smyrne, 13 décembre 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR, .

Plus les années se multiplient, plus aussi s'augmente notre dette de reconnaissance envers l'œuvre admirable que vous dirigez avec tant de dévouement.

Veillez me permettre, Monsieur le Directeur, de vous en renouveler l'expression bien sincère, et de mettre sous vos yeux, comme témoignage de cette même gratitude, quelques petits détails concernant nos chères écoles et la jeunesse toujours plus nombreuse à laquelle nous sommes heureuses de consacrer notre vie.

Cette année le nombre des enfants fréquentant nos classes a beaucoup augmenté : le local devient insuffisant, ce qui nous oblige à refuser bon nombre de jeunes filles grecques, qui demandent avec instance à être admises parmi nos enfants catholiques.

Nous n'avons qu'à nous louer du bon esprit qui règne généra-

lement parmi nos élèves : respectueuses et soumises envers leurs maîtresses, elles leur témoignent beaucoup d'affection et de reconnaissance, et les semences de piété que nous jetons dans ces jeunes âmes nous promettent pour l'avenir des fruits consolants. Il y a bien ici, comme partout, quelques exceptions ; mais elles sont peu nombreuses, et nous pouvons constater avec joie que la religion est en honneur parmi nos enfants.

L'une d'entre elles se préparait à sa première communion. Sa mère, grecque schismatique, avait usé de toute son influence pour l'en détourner ; l'enfant, avec une fermeté au-dessus de son âge, protesta que rien ne serait capable de l'empêcher de remplir ce devoir, ajoutant même que, si on la tourmentait, elle se retirerait chez les sœurs. Pendant la retraite préparatoire, l'enfant se hasarda à demander à sa mère de lui préparer des vêtements convenables ; mais celle-ci ne lui répondit que par des éclats de colère. Notre chère enfant se tut et prit la résolution de surmonter tout amour-propre, en se présentant à la sainte Table avec une mise qui devait contraster grandement avec celle de ses compagnes. Le Seigneur a béni son courage, et, quoique adoptée depuis par une tante schismatique, elle persévère dans la vraie foi.

Malheureusement l'affliction de cette enfant est celle de beaucoup d'autres, attendu que les mariages mixtes sont le grand fléau de Smyrne ; l'année dernière, j'avais l'honneur de vous en montrer les funestes conséquences. Pussions-nous, Monsieur le Directeur, par nos efforts constants, contribuer à en arrêter la marche progressive !

Le Divin Pasteur nous amène ses brebis par différents moyens. Dans le courant de l'année, nous voyons arriver au dispensaire une pauvre petite fille à peine vêtue, couverte de vermine, nous disant que sa mère venait de mourir, la laissant seule, sans asile et sans pain. L'enfant nous supplia de la garder avec nous, ne voulant pas, nous disait-elle, entrer à l'orphelinat grec, où l'on avait cherché à la conduire de force. Cédant à ses instances, nous l'avons admise au nombre de nos orphelines ; elle y est heureuse, et tout nous fait espérer qu'elle profitera des bons principes que nous tâchons de lui inculquer. Ce sera encore une âme sauvée.

par votre œuvre bénie, car d'après les informations prises, nous avons compris que la mère était Grecque.

Un dernier trait vous consolera, Monsieur le Directeur, en vous montrant les fruits de l'éducation chrétienne dans ces jeunes cœurs. Une de nos enfants, appartenant à la classe pauvre, avait fréquenté nos écoles gratuites dès sa première enfance. Plus tard, sa piété l'avait fait admettre dans l'association des Enfants de Marie. Sa vie laborieuse, au milieu de sa famille, ne l'empêchait pas d'être très fidèle à toutes ses pratiques de dévotion. Atteinte d'une maladie de poitrine, elle se montra, pendant ses longs jours de souffrances, d'une patience et d'une résignation qui édifiaient tous ceux qui l'approchaient. Elle se vit mourir avec joie, demanda elle-même le saint viatique qu'elle reçut avec la plus grande ferveur ; puis elle dit à sa sœur : « Maintenant, je vais dormir, » et, baisant sa médaille, elle dit : « Ma bonne Mère, bénissez mon sommeil ! » Elle ne se réveilla plus, et de ce doux repos passa, nous n'en doutons pas, au repos éternel, où elle prie pour ceux à qui elle doit l'éducation chrétienne, dont elle était si reconnaissante.

En vous rétirant, Monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde reconnaissance, j'ose vous rappeler un désir que je vous exprimais l'année dernière, celui d'établir un patronage ou ouvroir professionnel, pour nos jeunes filles sortant des écoles, et exposées dans les ateliers par le contact avec les schismatiques. Impossible jusqu'à présent de réaliser les fonds nécessaires pour cette œuvre. Nos classes payantes, qui sembleraient devoir concourir à cette fondation, ne peuvent que nous aider faiblement aux œuvres existantes : dispensaire, orphelinat, enfants trouvés ; car ces classes se composent, en grande partie, d'enfants peu fortunées, ou appartenant à des familles déchues dont le nombre s'accroît chaque jour. Souvent même, nous sommes obligées de leur donner les fournitures classiques, et parfois les vêtements ; autrement ces enfants, qu'une certaine fierté empêche de fréquenter nos écoles gratuites, passeraient inévitablement au pensionnat protestant, où elles sont très bien accueillies, et où elles trouvent les plus grands avantages. J'ai donc la confiance, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien nous continuer votre charitable

allocation, et, s'il ne vous est pas possible de l'augmenter, comme j'osais vous le demander l'année dernière, du moins, veuillez, je vous en supplie, la maintenir au taux des années précédentes (2,000 fr.). De toutes parts s'ouvrent de nouvelles écoles grecques, israélites, turques; nous devons donc faire tous nos efforts pour maintenir les écoles catholiques au premier rang: l'honneur de la religion l'exige, et aussi celui du drapeau français qui les abrite.

Dieu veuille continuer de bénir votre excellente œuvre, afin que notre cher Orient se régénère de plus en plus par l'instruction chrétienne et catholique donnée à ses enfants!

Daignez agréer,

Monsieur le Directeur,

le profond respect de votre très humble servante,

Sœur MAIRET,

Fille de la Charité.

*Lettre de sœur SALZANI, visitatrice, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Constantinople, 18 mars 1885.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Me voilà revenue de Salonique depuis quelques jours. Je suis heureuse de vous dire que ce voyage, tant redouté, n'a pas été pénible pour moi, l'obéissance m'y conduisait et votre bénédiction m'y accompagnait: le bon Dieu devait s'y trouver pour travailler avec moi.

Je vous envoie ci-joint une relation sur mon voyage à Koukouch; sachant combien vous vous intéressez à l'œuvre des Bulgares, j'ai pensé que quelques détails vous feraient plaisir.

Je vous suis bien reconnaissante de vos bontés, et je vous prie,

mon très honoré Père, d'agréer l'assurance des sentiments respectueux dans lesquels j'ai l'honneur d'être, en Jésus et en Marie,
Votre bien soumise fille,

Sœur SALZANI,
L. f. d. l. C. s. d. p. M.

Relation d'un voyage à Koukouch, dans l'intérieur de la Macédoine.

Parties de Salonique le 3 mars, vers huit heures du matin, nous cheminions depuis environ une heure, lorsque nous vîmes arriver derrière nous une caravane, composée de trois voitures et d'une vingtaine de cavaliers. C'était le pacha de Salonique qui se rendait à Koukouch. Son Excellence nous fit demander où nous allions; et, apprenant le but de notre voyage, il dit : « Eh! bien, nous ferons route ensemble. » Ce qui nous fit plaisir; car, lorsqu'il avait su qu'un établissement se projetait pour Koukouch, il s'était promis d'y amener lui-même les premières sœurs. La plupart des officiers de cette caravane connaissaient un peu les bonnes sœurs, et chacun venait nous saluer et nous témoigner sa satisfaction. Nous voilà donc en bonne compagnie pour ce voyage, au milieu d'un grand désert, où l'on apercevait de temps à autre quelques champs cultivés, quelques rares troupeaux et quelques *arabas* ou charrettes, traînées par des buffles. Pas un arbre, pas une habitation, mais des chemins impossibles, que la neige et les pluies avaient rendus encore moins praticables. Aussi, au lieu de cinq heures qui suffisent en été, il nous en fallut dix pour arriver à destination. A la première halte, nous descendîmes de voiture pour aller saluer le Pacha et le remercier de sa bienveillance; à la seconde halte, il vint nous rendre la visite et nous envoya trois oranges, une pour chacune. Ses officiers vinrent nous offrir de l'eau et même des cigarettes, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'en ces pays les femmes fument autant que les hommes. Vers la fin de la journée, nos chevaux fatigués ne pouvaient plus nous traîner; la caravane du Pacha prit les devants, mais il eut l'attention de nous laisser deux zap-tiers (gendarmes), qui nous escortèrent jusqu'à notre arrivée.

A cinq heures et demie, nous descendions de voiture à Koukouch. Là, des centaines de femmes et d'enfants nous accompagnèrent jusqu'à la petite maison destinée pour les sœurs. Dans cette maison il n'y a encore que les quatre murs. M. Bonetti, ayant annoncé notre arrivée par télégramme, le Père Epiphane avait fait préparer chez lui notre souper, et chez un des principaux du village un gîte pour la nuit. Jusqu'à présent nos sœurs avaient tout accepté chez les autres; mais aujourd'hui que nous avons une maison, nous les priâmes de nous excuser; et, pour ne pas trop les fâcher, nous n'osâmes pas refuser un peu de confiture et une tasse de café. Nos provisions de route n'étaient pas finies, un mangal (brasière) nous servit à chauffer le souper et sécher nos souliers. On nous apporta un matelas, trois coussins et des couvertures; nous nous arrangeâmes de notre mieux pour passer la nuit. Ce lit n'était pas plus dur que ceux qu'on nous avait préparés, puisqu'ici tout le monde couche sur une natte par terre. Le silence ne fut pas très rigoureusement gardé; d'autant plus que quelques souris vinrent nous rendre visite, ou du moins se firent entendre dans les cloisons de bois qui leur laissent un libre champ. Puis nous nous consultations un peu sur l'ameublement de cette maison. Ma sœur Pourtalès n'ayant pu venir avec nous, nous tenions à lui donner les mesures justes de chaque appartement et la destination de chacun.

Le lendemain nous entendîmes la messe bulgare du Père Epiphane. Le servant, pour plus de cérémonie et de respect, était sans souliers. Ma sœur Pucci, déjà habituée au rite bulgare, m'indiquait successivement les différentes parties de la messe, que nos sœurs devront entendre toujours lorsqu'elles seront établies dans cette localité. Nous allâmes ensuite visiter l'école de garçons. Il y a environ trois cents enfants divisés en plusieurs classes. Les maîtres d'école nous reçurent très bien, ils paraissaient contents de notre visite. Quelques images données dans les premières classes parurent leur faire plaisir. Nous ne pouvions juger de leur science, puisque tout se fait en bulgare. Le local est grand; s'il était propre et bien installé, ce serait un bel établissement. Nous nous réjouissions à la pensée que bientôt les petites filles auraient aussi le bienfait d'une école catholique, et que nos

sœurs, au prix de grands sacrifices, mais avec une véritable consolation, pourraient enseigner à toutes ces populations la véritable doctrine de notre Mère, la sainte Église romaine, la manière de recevoir les sacrements, en un mot la voie sûre et droite d'arriver à la céleste patrie. Nous nous disposions à passer au moins toute la matinée au milieu de ces braves gens si heureux de nous voir ; mais le pacha, qui voulut voir chez lui tous les popes catholiques, les reçut avec beaucoup de bienveillance, puis nous fit dire par le Père Epiphane qu'il allait repartir de suite pour Salonique et qu'il désirait que nous fissions encore le voyage avec lui. Nos paquets furent bientôt prêts ; une population nombreuse vint de nouveau nous accompagner jusqu'à la voiture.

Les femmes de ce pays paraissent travailleuses ; elles filent la laine et le coton, tissent leur linge, leurs vêtements et même leurs tapis. Ainsi, les jeunes filles en venant nous dire : au revoir ! avaient toutes leur tricot à la main. Chacune s'informait avec anxiété du jour où nous reviendrions pour ne plus les quitter. Si ces pauvres Bulgares désirent si vivement l'arrivée de nos sœurs, celles qui sont destinées à cette mission ne désirent pas moins le moment où elles pourront se dévouer entièrement à leur service.

Au retour, le Pacha fit prendre une route différente pour éviter la boue ; mais le chemin ne fut pas meilleur. Pendant près de trois heures, nous longeâmes un torrent assez fort. Le sentier où les voitures devaient passer était si étroit et si peu uni, que nous penchions très fort vers l'abîme. Le *cavas*, que M. Bonetti avait eu la bonté de nous donner, était obligé de se cramponner à la voiture et de peser de tout son poids pour nous maintenir en équilibre ; sans cette précaution nous aurions eu plus d'une mauvaise aventure. Souvent il nous fallut descendre et grimper à pied sur la hauteur, tandis que les voitures passaient dans des ravins excessivement boueux. Un de nos trois chevaux, étant bien fatigué, on l'attacha pour quelque temps derrière la voiture ; mais, chose singulière, quand on voulut lui faire reprendre sa place, les deux autres refusèrent obstinément de faire un seul pas avec lui. Il fallut que le Pacha nous en envoyât un des siens pour nous tirer d'embarras. Tout en constatant que les caprices se rencontrent

chez les animaux aussi bien que chez les gens, nous admirions la divine Providence qui nous avait ménagé une si bonne compagnie pour notre voyage. Nous étions en même temps très édifiées de la patience de notre conducteur. Aucun mot grossier ne sortit de sa bouche, pas même lorsque, par ordre du Pacha, on l'obligea à abandonner son cheval malade sur la route, au risque de ne plus le retrouver. Lorsque nous arrivâmes à une heure de Salonique, une dizaine de voitures vinrent au devant du Pacha. Avant de changer d'équipage, Son Excellence s'approcha avec deux de ses principaux officiers, pour prendre congé de nous. Toute la caravane se remit en marche. Nous étions restées par derrière, avançant tout doucement vers la ville, lorsqu'une belle voiture nous arrive, envoyée par nous ne savions quelle personne et où l'on nous oblige à monter. Enfin, bénissant la divine Providence, nous entrons dans Salonique. Hélas ! la première nouvelle qu'on nous donna fut le changement du Pacha et sa destination pour l'île de Chio.

Que Dieu le récompense du bien qu'il a fait et de celui qu'il aurait voulu faire encore !

En même temps que nous, revenait à Salonique M^{re} Mladenof. Ce fut une grande consolation pour moi de faire sa connaissance et de lui entendre raconter plusieurs particularités sur les différents villages bulgares.

Sœur SALZANI.

*Extrait d'une lettre de ma sœur LINIERS, fille de la Charité,
à M. CHEVALIER, assistant de la Congrégation.*

Constantinople, hôpital de la Paix, 7 avril 1883.

MON RESPECTABLE PÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je suis heureuse de vous offrir les vœux ardents que nous formons toutes pour votre bonheur.

Hier, le digne M. Heurteux fut atteint d'une fluxion de poi-

trine. Nous ne sommes pas sans crainte pour lui, à cause de son âge et de ses infirmités. Daigne le Seigneur accepter le sacrifice de ma vie pour le conserver longtemps au milieu de nous!

Permettez-moi, mon respectable père, de vous parler des bénédictions que le bon Dieu donne à nos œuvres d'une manière sensible. Les orphelins et les apprentis sont au grand complet; nous sommes obligées d'en refuser d'autres, faute de place. Ils comprennent l'importance de l'éducation chrétienne que nous leur donnons; ils montrent de la docilité et sont pleins d'ardeur pour le travail.

Je ne dois pas vous taire une joie bien douce que le divin Maître vient de nous accorder. Nous sommes parvenues à arracher des mains des Turcs une jeune fille arménienne. Séduite par un musulman, elle avait consenti à devenir son épouse. Les remords de la conscience ne tardèrent pas à se faire sentir, et elle ne chercha plus que le moyen d'échapper aux griffes de Satan. A force d'industries, elle parvint à communiquer avec sa famille; néanmoins plusieurs tentatives, quoique très bien concertées, ne réussirent pas. Enfin, douze jours après la naissance d'un garçon, elle put sortir à huit heures du soir avec son enfant, et nous arriva ici toute tremblante. Les Turcs, ne sachant ce qu'elle était devenue, firent mettre en prison son père et sa mère jusqu'à ce qu'ils eussent déclaré où elle était. Aussitôt que j'appris cette triste nouvelle, je conduisis la jeune fille au patriarche arménien; un procès commença. Trois fois elle dut comparaître devant le tribunal pour affirmer avec serment qu'elle était chrétienne, qu'elle désirait l'être toujours et qu'elle ne voulait pas revenir chez les Turcs. On l'obligea à rendre l'enfant à son père, ce qui lui causa une douleur bien sensible; mais, Dieu permit que l'enfant tombât malade, et il mourut peu de jours après : la mère avait trouvé moyen de le faire baptiser secrètement. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la pauvre jeune fille ne cesse de remercier le Seigneur de l'avoir tirée d'un si profond abîme, et elle est bien résolue à faire pénitence le reste de ses jours.

Nous devons à la protection de la très sainte Vierge une autre faveur bien signalée. Dernièrement on nous amenait de la ville une jeune fille, Enfant de Marie; elle était comme folle et pres-

que mourante. Ce qui augmenta notre douleur, c'est que nous apprîmes bientôt qu'elle était tombée dans les plus déplorables égarements par la suggestion de sa propre mère. Nous eûmes recours à celle qu'on n'invoque jamais en vain, à Marie immaculée. La sœur chargée du soin de la malade lui mit au cou un scapulaire; aussitôt elle recouvra l'usage de ses sens et reçut avec bonheur le missionnaire, qui la confessa et lui administra les derniers sacrements.

Veillez, mon respectable père, nous aider à remercier le bon Dieu de tant de faveurs et me croire, en l'amour de Jésus et de Marie immaculée,

Votre très humble et très dévouée,

Sœur LINIERS,

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

PROVINCE DE PERSE

Lettre de M. Louis BRAY à M. le Directeur des Écoles d'Orient.

Khosrova, 23 novembre 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous demande pardon, tout d'abord, d'avoir tant tardé à vous envoyer le rapport que, lors de notre entrevue à Paris, vous m'avez demandé avec tant de bonté sur notre séminaire de Khosrova. Des motifs, complètement indépendants de ma volonté, en ont été la cause.

Notre séminaire de Khosrova, qui est destiné à former un clergé séculier en Perse, est déjà ancien, car il date de la fondation de notre mission (1840); et si jamais vous n'avez reçu de rapport à son sujet, c'est qu'en effet, notre séminaire n'a pas reçu de secours de l'œuvre des Ecoles d'Orient. Dès leur arrivée en Perse, nos premiers confrères comprirent parfaitement la nécessité de former un clergé instruit et vertueux. Cette nécessité était d'autant plus évidente, que le clergé séculier de la Perse ne se composait alors que d'un évêque et de trois ou quatre prêtres qui étaient peu instruits. Ils résolurent donc de créer un séminaire, et ils l'établirent de fait à Khosrova. Mais, comme leurs ressources étaient fort restreintes, ils n'admirent d'abord que douze séminaristes. Ce nombre était d'ailleurs suffisant pour les besoins du moment. Depuis lors, on a augmenté le nombre des séminaristes, bien que les ressources soient restées les mêmes. Nous avons habituellement vingt-quatre séminaristes, absolument à notre charge, pour tout. Les parents croient même nous faire beaucoup

d'honneur en nous donnant ces enfants à élever. Nous les prenions jusqu'à présent dès l'âge de dix ou douze ans, et nous les gardions jusqu'à ce qu'ils eussent fini leurs cours de philosophie et de théologie. Il va sans dire que tous ne persévéraient pas. Maintenant Sa Grandeur M^{gr} Thomas a résolu d'établir à Ourmiah une sorte de petit séminaire, et l'on choisira ceux qui donneront des marques d'une vraie vocation à l'état ecclésiastique. Ils étudieront là le français et le latin, sans parler du chaldéen, et on nous les enverra à Khosrova, quand ils seront en état de faire leurs humanités. Nous les aurons chez nous jusqu'à la prêtrise ou jusqu'au diaconat. Dans le passé nos élèves étaient libres de se marier, mais à l'avenir nous avons résolu de n'admettre aux saints ordres que ceux qui promettent de garder la continence. C'est le seul moyen d'avoir un clergé vraiment digne de ce nom. Du reste, je dois dire qu'un bon nombre de nos anciens élèves, quoique libres, sont restés célibataires. Je ne parle pas seulement de ceux qui sont entrés dans notre Congrégation, c'est un très petit nombre, notre but étant, avant tout, de former un clergé séculier, pris même parmi ceux qui sont restés dans leur pays et dans leur rite.

Depuis la fondation de notre séminaire, environ cent cinquante élèves y ont fait leurs études en tout ou en partie. C'est vous dire, Monsieur le Directeur, que tous ne sont pas devenus prêtres; mais le très grand nombre du moins sont devenus de bons chrétiens, et, grâce à l'instruction qu'ils ont reçue chez nous, ils trouvent à gagner honorablement leur vie.

De ceux qui sont devenus prêtres, quelques-uns, comme je le disais tout à l'heure, sont entrés dans notre Congrégation. Parmi eux, je nommerai M. Paul Bedjan, que vous connaissez, et qui a été élève de Khosrova; il rendra un immense service en poursuivant la publication des diverses parties de la liturgie chaldéenne. Cette année-ci, j'ai moi-même amené de France deux autres de nos élèves, qui se disposent à entrer dans notre Congrégation.

Quant à ceux qui sont restés ici comme prêtres séculiers, un certain nombre sont déjà morts. Les survivants sont encore assez nombreux, à Ourmiah surtout. A Khosrova, il n'y en a que

deux, et ils sont célibataires tous les deux, car, depuis longtemps, la loi du célibat ecclésiastique est en vigueur à Khosrova.

En ce moment-ci, nous avons trois élèves qui vont finir leur cours de théologie. Un quatrième a été obligé de nous quitter pour affaires de famille. Je compte encore sur lui, car, c'est un bon sujet et il est décidé à devenir prêtre gardant la virginité. Nos autres élèves font encore leurs cours de grammaire et d'humanités.

En résumé, Monsieur le Directeur, nous avons eu et nous avons pour l'ordinaire vingt-quatre élèves. C'est une charge trop lourde pour notre mission, d'autant plus que les vivres et les vêtements coûtent aujourd'hui le double de ce qu'ils coûtaient autrefois. Aussi nos pauvres séminaristes doivent-ils se contenter du strict nécessaire pour la nourriture, et d'habits de coton pour le vêtement.

Je voudrais maintenant vous dire un mot de nos écoles externes, pour lesquelles nous recevons de votre œuvre un secours de cinq cents francs environ par an, mais seulement indirectement, par l'entremise de M^{sr} le délégué apostolique. C'est donc à lui de vous en donner des nouvelles. Sa Grandeur désire aussi, et nous le désirons avec lui, établir à Khosrova une école externe pour l'étude du français. C'est une œuvre qui nécessitera des dépenses considérables. J'oserai vous prier, Monsieur le Directeur, de nous venir en aide pour la mettre à exécution.

Veuillez agréer, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très humble serviteur,

L. BRAY,

I. p. d. l. M.

PROVINCE DE SYRIE

*Lettre de M. CROUZET à M. le Président de l'Œuvre
de la Propagation de la foi.*

Damas, 15 septembre 1884.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je nourrissais depuis longtemps la pensée de vous communiquer quelques notes sur nos maisons et nos œuvres à Damas. Les nombreuses occupations de l'année ne m'ont jamais laissé assez de liberté pour donner suite à ma résolution. Je profite des premiers jours de nos vacances pour m'acquitter de ce devoir. Heureux si, en vous donnant des détails sur nos travaux et le bien qui s'opère ici, je puis mériter à notre mission la continuation de votre bienveillance.

Avant toute considération, qu'il me soit permis d'attribuer le mérite de ce bien immense qui s'est fait à celui qui a été le véritable instrument de la Providence pour l'accomplir, je veux parler du si respectable et si regretté M. Najean, que la mort est venue surprendre à Paris, au mois d'octobre de l'année dernière.

Ce vénérable missionnaire a dépensé le meilleur de sa vie, a donné le meilleur de son cœur à ceux qu'il appelait ses chers Syriens. Comme toutes les âmes privilégiées, avant de jouir du triomphe, il a dû passer longuement par les eaux de la tribulation. Quelques détails sur sa vie seront peut-être propres à édifier les lecteurs des *Annales de la Propagation de la Foi*, si vous jugez à propos de les porter à leur connaissance. Je passe sous silence ce que cet homme de bien a fait dans nos autres mai-

sons de Syrie, pour ne m'attacher qu'à ce qui regarde cette mission.

Il fut envoyé à Damas en 1868. Certes, à cette époque, les temps étaient tout autrement difficiles qu'aujourd'hui. Lorsque nos anciens nous racontent les détails de leur vie, lorsqu'ils nous font part des vexations auxquelles ils étaient soumis, et que nous les comparons à l'immense liberté dont nous jouissons actuellement, il nous semble entendre des légendes d'un autre monde. Ce n'était pas tout à fait les chrétiens, réduits à se réfugier dans les catacombes, mais bien quelque chose d'approchant. Ce ne sont plus, il est vrai, que des souvenirs ; ils montrent toutefois qu'elle devait être la trempe des âmes qui venaient se dévouer au soulagement des fidèles opprimés. Il fallait une grande énergie, une prudence à toute épreuve, une disposition toute particulière à supporter les privations et les humiliations de toutes sortes, et par-dessus tout ce grand esprit de foi qui fait les saints. Sans doute, grâce à l'intervention de l'Europe, principalement de la France, le fanatisme musulman tendait peu à peu à disparaître sur le littoral ; mais dans les villes de l'intérieur ce travail s'opérait bien plus lentement et avec beaucoup plus de tiraillements et de difficultés. On n'était pas persécuté, mais on était sans cesse surveillé, et l'autorité s'empressait de profiter des circonstances les plus futiles pour entraver l'œuvre de la civilisation chrétienne si courageusement commencée.

A l'époque où la volonté de nos supérieurs appela M. Najean à Damas, il semblait que le moment était venu de donner plus d'extension aux modestes commencements qu'avait eus notre mission. Nos confrères avaient appelé à leur aide les filles de la Charité ; ils avaient fondé des ouvroirs et des écoles pour les filles, et ces ouvroirs et ces écoles bien fréquentés, parfaitement tenus, promettaient des fruits abondants.

Nos écoles de garçons donnaient les meilleurs résultats ; on était presque fondé à se croire au temps de la moisson, lorsque éclatèrent les malheureux événements de 1860, que tout le monde a encore présents à la mémoire. Dans cette épouvantable catastrophe, qui effraya le monde civilisé, toutes les œuvres tombèrent, et si les missionnaires et les filles de la Charité furent

sauvés, ce fut grâce au courage et au patriotisme d'un homme sur lequel la tombe s'est fermée, mais qu'elle n'enlèvera pas au souvenir des catholiques de notre ville, Abd-el-Kader. Dans cette circonstance si difficile, M. Najean se montra l'homme de la Providence, comptant pour rien sa vie et se dévouant au soulagement des pauvres chrétiens réunis à la citadelle. Il ne ménagea rien en ce moment pour adoucir leur triste situation, et grâce à ses démarches et à ses relations avec des musulmans influents, il put subvenir à leurs besoins les plus pressants.

Obligé d'émigrer à Beyrouth, il y fut nommé supérieur de la mission ; mais, tout en s'occupant sérieusement de la maison qui lui était confiée, il avait sans cesse le regard fixé sur celle de Damas, pour lequel la divine Providence lui donnait un attrait tout particulier. Attentif à tout ce qui se passait, il multipliait ses voyages à cette dernière ville, sondait le terrain et se tenait prêt à profiter de la première occasion pour relever de leurs ruines nos établissements incendiés.

Cette occasion s'offrit à lui en 1864, et il se hâta d'en profiter. Au prix de grands sacrifices, notre collège fut rebâti ; nos confrères furent rappelés, et lui-même fut désigné pour être leur supérieur. Son zèle avait devant lui un vaste champ ; il ne faillit pas à la tâche. Nos écoles de garçons se rouvrirent, et les élèves s'y rendirent en grand nombre. Nos supérieurs majeurs hésitaient, par esprit de prudence, à envoyer de nouveau les filles de la Charité dans une ville qui s'était montrée si inhospitalière et si cruelle. M. Najean n'en établit pas moins des écoles de filles et des ouvroirs, dont il confia la direction à quelques personnes du pays, intelligentes et pieuses, formées autrefois par les sœurs de Charité, et qui se livrèrent à cet apostolat avec un dévouement digne de tout éloge. Cela dura ainsi jusqu'en 1868. En cette année, M. Najean fit exprès le voyage de Paris, et plaida sa cause avec tant d'éloquence, qu'il vit ses efforts couronnés de succès. Il revint à Damas, ramenant avec lui huit filles de la Charité, et depuis lors, les œuvres n'ont fait que se développer et s'accroître.

Je passe avec rapidité, Monsieur le Président, sur une vie si bien remplie. Je laisse de côté tout ce qu'a dû coûter de peines, de travaux, de fatigue, à ce saint missionnaire, l'achèvement des deux

immenses établissements que nous possédons en ce moment. Son plus vif désir eût été de les voir complétés, et de mourir au sein de sa patrie et de sa famille d'adoption; Dieu en a décidé autrement, et cet homme de bien, qui a passé toute sa vie de missionnaire en Syrie, et s'y est consumé, repose en paix dans un cimetière de Paris. La suprême consolation de reposer au milieu des siens ne lui a pas été accordée. C'est encore une épreuve par laquelle sa belle âme a passé, avant d'aller se reposer dans le sein du Dieu qu'elle avait tant aimé sur la terre. Les œuvres qu'il a laissées font son éloge, et, en vous en parlant, ce sera encore de lui que je vous entretiendrai.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, notre mission se compose ici de deux établissements; l'un confié aux missionnaires, et l'autre aux filles de la Charité. Je vais d'abord vous donner quelques renseignements sur l'état actuel du premier.

Placé au centre du quartier chrétien de la ville; il est parfaitement approprié aux œuvres auxquelles il est destiné. Ces œuvres sont les écoles externes et la direction spirituelle des enfants qui fréquentent les classes des sœurs, ainsi que les diverses congrégations et assemblées de charité que nous avons établies.

Nos classes ont pris, dans ces dernières années surtout, un développement considérable, quant au nombre des élèves et quant à l'étendue des matières enseignées. Jusqu'ici, nous nous heurtions à des habitudes de routine bien propres à décourager. Les parents qui nous confiaient leurs enfants, pauvres pour la plupart, se hâtaient, après deux ou trois ans, de nous les reprendre, nous laissant ainsi toutes les difficultés d'un commencement d'éducation laborieux, sans la satisfaction de voir mûrir la semence que nous avions jetée dans ces jeunes cœurs. C'était une succession ininterrompue de générations que nous n'avions pas le temps de former, et qui gardaient sans doute un bon souvenir des jours du collège, mais qui n'en retiraient presque aucun profit pratique. Nous nous sommes appliqués, dans ces derniers temps surtout, à démontrer aux parents qu'une éducation simplement ébauchée est plutôt nuisible à l'enfant qu'elle ne lui est utile, et qu'il vaut bien mieux s'imposer un sacrifice de quelques années de plus, que de compromettre un avenir sur lequel reposent les plus belles

espérances. Dieu merci, nos conseils ont été suivis, et nous avons lieu d'en attendre les meilleurs résultats.

Damas s'est enfin mis au niveau des autres villes de la Syrie, et bientôt la jeunesse de cette cité, si célèbre dans l'antiquité, n'aura rien à envier à celles de Beyrouth et du Liban. Nous avons eu, durant le cours de l'année qui vient de s'écouler, deux cent cinquante élèves. Cinquante, tout à fait commençants, étaient confiés à un professeur indigène, qui leur enseignait simplement la lecture arabe et les principes du catéchisme; ils étaient trop jeunes pour pouvoir embrasser davantage. Les autres étaient divisés en huit cours distincts. Les six premiers étaient uniquement occupés à l'étude de la langue française, de la langue arabe et de l'arithmétique, à laquelle on joignait quelques notions d'histoire sainte, d'histoire ecclésiastique, d'histoire profane et de géographie. Les deux derniers cours, beaucoup plus avancés, étaient composés d'élèves d'un certain âge, qui suivaient un programme plus complet. Tout en se fortifiant dans les langues française et arabe, ils apprenaient la langue turque et suivaient des cours particuliers de physique, de botanique, de musique et de dessin. En outre, ils assistaient, tous et tous les jours, aux leçons et aux explications du catéchisme.

Ce grand nombre d'élèves, et surtout la diversité des langues à enseigner, exigent un personnel nombreux; or, Monsieur le Président, nous ne sommes ici que quatre prêtres, aidés de deux frères coadjuteurs, et il faut suffire à tout; aussi devons-nous nous adjoindre un certain nombre de professeurs indigènes.

L'année dernière, nous en avions neuf, presque tous anciens élèves de la maison. Cette année-ci, j'espère pouvoir en diminuer le nombre; mais je ne suis pas encore bien certain d'en avoir la faculté.

On compte ici environ 120,000 musulmans de toutes les sectes; cinq mille israélites; huit à dix mille Grecs hétérodoxes, à peu près autant, peut-être un peu moins, de Grecs catholiques; quelques centaines de Maronites, autant de Syriens, quelques Arméniens catholiques; des Arméniens schismatiques, des protestants et environ trois cents Latins et Chaldéens. L'énumération est déjà respectable; cependant je ne serais point surpris d'en avoir oublié, mais

n'importe. Toutes ces diverses branches nous envoient des enfants, mais, pour quelques-unes, en proportion inverse de leur nombre. Les Grecs catholiques sont de beaucoup les plus nombreux; viennent ensuite les Grecs schismatiques, quelques Arméniens et une dizaine tout au plus de Maronites, de Latins et de Syriens. Cette année, nous avons dû recevoir un certain nombre d'israélites et douze ou quinze musulmans des meilleurs familles. Je crois que le nombre de ces derniers ira toujours en progressant, et nous serons heureux de leur ouvrir les portes de nos classes.

Nous ne nous attaquons pas pour eux au côté religieux; ce serait inutile, et de plus ce serait une grave imprudence. En agissant ainsi, on les éloignerait et, partant, il ne serait plus possible de leur faire aucun bien. En les ménageant nous leur sommes bien plus utiles. La présence des enfants dans nos classes nous procure des rapports suivis avec leurs parents, lesquels sont tous d'une politesse exquise envers nous, mais pourtant nourrissent, en général, beaucoup de préventions contre tout ce qui est chrétien, préventions que leurs relations avec nous tendent à faire disparaître.

Je ne m'étends pas plus longuement sur l'œuvre de nos classes, afin de pouvoir vous dire aussi quelques mots des travaux auxquels se livrent les filles de la Charité. Leurs occupations sont encore plus variées et plus nombreuses que les nôtres; aussi, quoiqu'elles soient dix-sept dans leur établissement, elles doivent se multiplier outre mesure pour pouvoir suffire à tout.

Leur œuvre principale est celle des écoles. Un grand nombre de filles les fréquentent, et Dieu seul sait le bien qui s'est opéré depuis dix-sept ans environ. C'est une nécessité partout, que celle qui doit plus tard se trouver à la tête d'une famille ait le cœur et l'esprit formés; mais cette nécessité se faisait plus sentir en Orient qu'ailleurs. Heureusement les familles l'ont compris, et elles n'ont pas hésité à confier leurs enfants aux sœurs. Annuellement de 400 à 450 enfants fréquentent leurs écoles; mais que de subdivisions dans ce nombre! Si nous visitons l'établissement, nous trouvons d'abord cette partie si intéressante de leur petit troupeau, les enfants de l'asile. On en compte jusqu'à cent qui y passent la journée tout entière.

De là nous entrons dans les classes, où se trouvent les enfans appartenant, presque toutes, comme les premières, à des familles pauvres. A celles-ci on enseigne à lire, à écrire et à compter en langue arabe; de plus on les forme aux travaux de l'aiguille. Plus loin, encore un asile; mais celui-ci tend à revêtir un air un peu plus distingué. Les fillettes y sont mieux vêtues, vu que leurs parents sont aisés.

Une nouvelle catégorie comprend une centaine de jeunes demoiselles, qui aux études arabes joignent l'étude de la langue française, et qui, en peu de temps, réussiront à la parler avec correction et pureté. Toutes ces subdivisions forment l'école externe.

Il y a quatre ans, sur les instances de familles riches, nos sœurs durent ouvrir un pensionnat. Les sujets n'en sont pas très-nombreux, mais le bien qui s'y fait dédommage amplement des peines qu'on s'impose.

Les pensionnaires ne sont pas les seules internes de la maison, il s'y trouve aussi quarante orphelines. Neuf ou dix des plus grandes sont employées dans les classes comme sous-maîtresses et rendent ainsi quelques services à l'établissement; mais toutes les autres, âgées de six à onze ans et incapables de gagner leur vie, sont entièrement à la charge des sœurs.

Il faut encore ajouter un asile pour les petits garçons trop jeunes encore pour suivre nos cours, et qui, au nombre de cinquante environ, sous la direction d'une sœur, s'exercent déjà aux études qu'ils devront suivre plus tard.

Les filles de la Charité desservent encore deux dispensaires en ville. Le premier, le plus ancien, est attaché à leur maison, il est ouvert tous les jours et livre gratuitement des remèdes à tous les malades pauvres qui se présentent. Le médecin s'y rend deux fois la semaine, et voit indistinctement les musulmans, les juifs et les chrétiens: la seule recommandation dont on ait besoin pour être secouru, c'est d'être pauvre et souffrant.

Le second est assez éloigné de la résidence ordinaire des sœurs, et elles ne s'y rendent que trois fois la semaine; mais il est aussi fréquenté que le premier. Durant le cours de l'année qui vient de s'écouler, il s'est présenté à ces deux dispensaires cent mille

personnes et au delà, sur lesquelles les musulmans comptent pour soixante-dix mille environ. On y vient non seulement de la ville, mais des villages environnants, et tous les matins, une file de mulets, de chevaux et d'ânes obstruent la rue et donnent quelque idée du nombre de malades pour la journée qui commence.

Ce tableau de nos œuvres serait incomplet, si je n'ajoutais que nous avons encore la direction d'une Congrégation d'Enfants de Marie, très florissante, lesquelles sont très fidèles à se réunir tous les dimanches chez les filles de la Charité et édifient toute la ville par leur bon exemple et leur piété.

L'association des Dames de la Charité, fondée depuis peu, fonctionne aussi admirablement. Grâce aux ressources qu'elle nous fournit, on peut distribuer tous les mois des secours en nature à quelques familles pauvres. Ces secours ne sont pas très abondants, mais enfin, ils allègent un peu les misères profondes des malheureux et les aident à supporter les maux de cette vie.

Quelques jeunes filles aussi, réunies sous le nom de Jeunes Economes, se sont faites la providence des enfants pauvres, et, tous les mardis, elles se rassemblent pour confectionner de leurs mains des habits qu'elles sont heureuses de distribuer aux frères de l'Enfant-Jésus, les jours de Noël, de Pâques, et à la distribution des prix.

Durant l'année qui vient de s'écouler, une pensée m'a fortement préoccupé ; quelques faits, dont j'ai été témoin, me l'avaient suggérée. Damas est une ville très populeuse et fort pauvre. Or, dans ce centre si nécessaire, nous n'avons encore pu parvenir à créer un hôpital. Que dis-je ? un hôpital ! nous n'avons pas même à notre disposition une chambre où il nous soit possible de recueillir un malade abandonné, un passant délaissé sur la voie publique. Et cependant, combien la nécessité d'un tel établissement ne se fait-elle pas sentir ? Oh ! nous serions bien modestes : une petite maison bien propre, deux salles de quatre ou cinq lits chacune, et nous serions heureux : c'est là toute notre ambition. Ce rêve de notre cœur, nous n'avons pu cependant le réaliser jusqu'à présent ; mais j'ai la ferme confiance que la Providence viendra à notre aide. Quelle n'est pas ma douleur lorsqu'on vient me dire : « Dans telle rue gît un pauvre homme abandonné, il

se meurt; de grâce, trouvez-lui une place dans votre maison, et que je dois refuser, et laisser ce pauvre malheureux aux soins de la charité publique qui, hélas! ne sait pas nous venir en aide! L'année dernière, un cas s'est présenté : un pauvre chrétien arrivait à pied d'Alep, exténué de fatigue. A peine était-il entré dans Damas qu'une fièvre très ardente le saisit et qu'il dut s'étendre sur la voie publique. Je ne sais qui le recueillit, mais quelques jours après l'événement, on venait me raconter le fait, en ajoutant que le pauvre malheureux était mort et qu'il avait été enseveli et enterré, on ne savait par qui ni comment. « Mais, au moins, dis-je à la personne qui m'avait donné ces détails, vous auriez dû me prévenir. — A quoi bon, me dit-elle, vous n'avez pas d'hôpital, pas même une chambre pour y recevoir ces malheureux! » Oui, Monsieur le Président, j'ai la confiance que la divine Providence inspirera à quelque bonne âme la pensée de mener à fin cette bonne œuvre, et de combler ainsi les vœux les plus ardents de nos cœurs. Je vous recommande de nouveau toutes les autres, dont je viens de vous donner un léger aperçu, et je vous prie d'agréer les sentiments de profond respect dans lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très reconnaissant serviteur,

CROUZET,

Prêtre de la Mission, sup.

*Lettre de M. SALIÈGE, prêtre de la Mission,
à M. TERRASSON, secrétaire général.*

Antoura, 5 avril 1885.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Enfin voici les quelques notes que vous avez bien voulu me faire promettre de vous envoyer sur deux nations de la Syrie, bien dignes d'intérêt l'une et l'autre, quoique à des titres diffé-

rents. Si les Maronites ont toujours mérité l'affection et les sympathies de la France, les Druses sont les amis de nos voisins les Anglais; leurs bonnes manières dans les relations ordinaires en font de vrais gentlemen. Je vous dirai donc quelques mots sur les caractères qui distinguent chacune de ces deux nations, puis quelques détails de mœurs communs à ces deux peuples.

LES MARONITES

Les Maronites forment un corps de nation dispersé dans les montagnes du Liban, principalement dans le pays compris entre le Nahr el Kelb (fleuve du Chien) et le Nahr el Bared (rivière froide), depuis le sommet des montagnes, à l'Orient, jusqu'à la Méditerranée, à l'Occident. Ils sont tout au plus 250,000; quelques milliers d'entre eux se trouvent dispersés soit à Jérusalem, soit dans les villes d'Égypte, dans l'île de Chypre, dans les villes de la côte, surtout à Beyrouth, Alep et Tripoli.

Cette nation appartient tout entière à la communion catholique, et c'est une tradition reçue parmi eux qu'ils n'ont jamais erré dans leur foi, qu'ils ont toujours été unis à l'Église de Rome. Plusieurs écrivains ont entrepris jusque dans ces derniers temps de leur disputer cet honneur; mais les Maronites ont toujours protesté avec un zèle qui tout au moins prouve leur attachement actuel à la chaire de Saint-Pierre.

Le berceau de cette nation remonte à saint Maron, pieux solitaire qui se retira, vers la fin du quatrième siècle, sur une montagne dans le voisinage de la ville de Cyr, à deux journées d'Antioche. La réputation de sainteté que s'était acquise Maron lui mérita l'honneur du sacerdoce. Saint Jean Chrysostôme avait conçu de lui la plus haute idée; il lui écrivit de Cucuse, où il était exilé, pour se recommander à ses prières. Dès le jour où il fut élevé au sacerdoce, Maron eut de nombreux disciples qu'il distribua dans différents monastères, où il allait fréquemment leur porter des consolations. Il parlait peu, mais ce qu'il disait produisait un grand effet, à cause du prestige de la sainteté qui l'environnait. Les hérétiques de la Syrie, ayant trouvé dans ce saint prêtre un de leurs plus redoutables adversaires, donnèrent

aux catholiques qui suivaient sa doctrine le nom de Maronites : ceux-ci l'adoptèrent comme un titre de gloire. Quant à saint Maron, après avoir édifié les monastères de la Syrie par ses austères vertus, il mourut en 433, le 14 février. On célèbre sa fête le 9 du même mois, et son culte est particulièrement cher à ceux qui le regardent comme leur premier père et comme ayant donné son nom à leur nation.

Toutefois ce ne fut que deux siècles plus tard, quand Mahomet et ses sectaires levèrent l'étendard de la guerre, jurant haine mortelle aux chrétiens, que se forma définitivement la nation maronite. Quelques chefs chrétiens s'étaient maintenus dans les montagnes du Liban. D'autres chrétiens, pour se soustraire au joug des musulmans, quittèrent les lieux où avait vécu saint Maron et vinrent, au nombre de quarante mille, se joindre à eux. Afin qu'ils ne fussent pas privés de secours spirituels, Jean, évêque de Philadelphie, vicaire du Saint-Siège en Orient, leur donna pour évêque Jean Maron, disciple du saint moine du même nom. Jean Maron ayant donc été sacré évêque, avec le titre de patriarche des Maronites, augmenta considérablement par ses soins charitables les forces du petit État dont il était le pasteur ; car il n'était pas moins propre à la conduite des affaires séculières qu'au gouvernement ecclésiastique. Il sut allumer dans le cœur des Maronites ces sentiments de courage qui les rendirent le fléau des Sarrasins en Syrie. Ils devinrent soldats intrépides, les meilleurs de tout l'Orient. Ils étaient en même temps si zélés pour la foi qu'un de leurs princes, nommé Salem, ayant été excommunié par le patriarche pour avoir permis aux hérétiques de s'établir parmi eux, ils cessèrent de le reconnaître pour leur chef. Les Sarrasins en profitèrent pour les attaquer ; mais les Maronites les battirent, leur firent lever le siège de plusieurs villes et les mirent en fuite.

Retirée dans ses montagnes, la nation maronite a conservé cette foi vive avec une fidélité bien admirable, aussi bien que sa bravoure. Souvent en butte aux tracasseries de ses voisins, aux persécutions des Druses et des Turcs, ce peuple s'est toujours défendu avec intrépidité. A l'époque des croisades, les Maronites offrirent leurs bras, avec une générosité dont ils sont fiers encore

de rappeler le souvenir, aux Français et aux autres croisés qui vinrent délivrer les Lieux-Saints. On sait aussi que ce pauvre peuple a été bien des fois la triste victime des intérêts politiques des gouvernements européens; les querelles soulevées entre Druses et Maronites, par exemple, n'eurent jamais d'autre mobile. Qui n'a présents encore à la mémoire les massacres de 1860? Excités par les Anglais, les Druses semèrent partout les ruines et la mort. Damas, Zahlé, Deir-el-Kamar et tant d'autres villages furent le théâtre d'horribles scènes de cruauté.

Vous savez comment nos confrères et nos sœurs de Damas traversèrent cette période de feu et de sang, quel péril imminent les menaçait tous, et comment enfin ils furent sauvés grâce à la protection d'Abd-el-Kader, dont M. François Leroi avait su se ménager l'amitié. Nos confrères et nos sœurs n'ont cessé de témoigner à leur zélé défenseur la plus vive reconnaissance, et jusqu'à sa mort ce vaillant homme a toujours honoré de sa constante amitié les membres de nos deux familles de Damas. Pardonnez-moi ce détail; il me semble que je le devais à la mémoire de ce bienfaiteur des enfants de saint Vincent.

A la suite des événements que je viens de raconter, les principales puissances de l'Europe envoyèrent des commissaires à Beyrouth pour étudier la situation faite aux chrétiens, surtout aux Maronites, et afin de concerter les moyens à prendre pour y apporter remède. Le rapport fut envoyé à Constantinople; une conférence se tint alors dans cette ville; les cinq grandes puissances de l'Europe y avaient envoyé leurs représentants : c'est alors qu'il fut décidé que le Liban serait gouverné par un pacha professant la religion chrétienne et recevant directement ses ordres de la Porte. La nomination du pacha doit être approuvée par les cinq grandes puissances intéressées : ce sont la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne et l'Italie.

Si cette décision importante semble favoriser la conservation de l'ordre et de la paix dans nos montagnes, le clergé constate avec regret que l'autorité du pacha diminue beaucoup l'influence du patriarche et des évêques.

Sous l'autorité du pacha se trouvent neuf kaïmacans, dont la charge équivaut à peu près à celle de préfet. Parmi ces sous-

gouverneurs, cinq sont spécialement désignés pour les Maronites: celui de Gezin, celui du Meteen, celui du Kesrouan, où se trouve notre collège d'Antoura, celui de Batroun, puis le médir de Deir el Kamar, dont l'autorité est en tout semblable à celle d'un vrai kaïmacan. Enfin le kaïmacanat est subdivisé lui-même en sous-préfectures administrées par des médirs.

Si le bakchiche demeure encore dans le Liban, comme dans tout l'empire turc, le gouverneur le plus puissant, nous devons reconnaître que les principes de justice et d'équité tendent peu à peu à s'acclimater dans ces contrées, au grand profit des malheureux prolétaires. Le patriarche de la nation donne à tous, sous ce rapport, les plus beaux exemples de désintéressement.

Et puisque j'ai nommé le patriarche de la nation maronite, je me trouve naturellement amené à vous parler de la constitution religieuse de ce bon peuple.

De toutes les nations orientales, la plus attachée à la chaire de Saint-Pierre est incontestablement celle des fils de saint Maron; non seulement les Maronites reconnaissent l'autorité du pape, mais encore ils professent pour sa personne le plus profond respect et une dévotion filiale. Toutefois, qu'on le remarque bien, en pratique l'Eglise maronite a son autonomie presque complète, comme les autres Eglises orientales en communion avec le Saint-Siège.

Une lettre de M. l'abbé Elias-el-Kouri à M. Forestier, assistant, vous a fait suffisamment connaître la hiérarchie du clergé de la nation qui nous occupe; cette lettre a été publiée dans le tome XLIX, p. 549, des *Annales* de notre Congrégation. D'après les renseignements contenus dans la lettre en question, on voit que les Maronites ont toujours eu à leur tête un prélat qui, depuis saint Maron jusqu'à nous, a porté le titre de patriarche. Ils ont huit diocèses, dont le premier, celui de Gebel et Batroun, est directement administré par Sa Béatitude; le diocèse de Tyr et Sidon, celui de Balbek, le diocèse de Damas, le diocèse de Beyrouth, celui de Chypre, celui de Tripoli et le diocèse d'Alep.

Les titulaires de ces différents diocèses portent tous le titre d'archevêques. En outre, comme d'après le concile du Liban le patriarche a le droit de créer des évêques sans diocèses, il a le

plus ordinairement auprès de lui deux archevêques *in partibus*, dont l'un est chargé des affaires spirituelles et le second de l'administration du temporel du patriarcat. Enfin, le diocèse de Gebel et Batroun est administré au nom du patriarche par un prélat ayant le titre d'archevêque de Lattaquié.

A l'heure qu'il est, toutes ces dignités sont occupées par des prélats fort recommandables, dont plusieurs, comme l'archevêque de Beyrouth, celui de Damas et surtout M^{sr} le patriarche, joignent à une longue expérience et à une grande vertu des connaissances profondes dans les sciences ecclésiastiques et profanes.

L'administration du clergé maronite, surtout du haut clergé, n'est pas limitée comme en Europe aux seules affaires ecclésiastiques; quoique le pouvoir civil tende de jour en jour à diminuer leur influence, on voit encore ces prélats intervenir, avec qualité, dans la plupart des affaires séculières, dans les procès, dans les héritages et dans les affaires criminelles, et on doit beaucoup compter avec eux.

Le nombre des prêtres est de mille à onze cents dans le clergé séculier; on compte huit cents religieux de l'ordre de Saint-Antoine, divisés en trois branches ayant chacune à leur tête un abbé mitré.

Jusque dans les temps présents se conserve l'usage du mariage pour le bas clergé; cependant cette pratique tend à disparaître, grâce à l'influence de Rome. On comprend aisément que de pauvres prêtres mariés, absorbés qu'ils étaient par les soucis de leur intérieur, n'avaient guère le zèle du salut des âmes. Aussi, dire la sainte messe, faire les prières d'usage, administrer les sacrements, et encore avec certaines difficultés, là se bornait leur ministère. Point de prédication, point de catéchisme. Malgré l'inertie du clergé, la foi se conservait au sein des familles, à cause de la simplicité des mœurs et de la difficulté des communications.

Mais, depuis que les protestants ont pénétré en Syrie, ils multiplient les écoles partout dans la montagne. D'autre part, la franc-maçonnerie exerce ici ses ravages comme en Europe, et elle a, pour servir sa cause, la presse impie dont les publications se propagent avec une facilité étonnante. Cette invasion du mal dans le

pays a éveillé le zèle du clergé indigène; aussi, surtout dans les parties les plus attaquées par les protestants, les évêques et les prêtres déploient une activité de plus en plus édifiante. Le séminaire indigène des PP. Jésuites a beaucoup contribué à ce grand mouvement vers le bien, en préparant des prêtres vraiment instruits et bien initiés aux œuvres. Si l'éducation donnée dans les autres séminaires du pays, à Ainoutrà, Rayfoum, Roumilie et Marabda, est loin d'être suffisante pour les besoins du temps, cependant les prêtres qui en sortent sont mieux formés qu'autrefois : ils ont une solide piété et une certaine dignité qui impose.

De l'avis de tous, le voyage de notre très honoré Père en Syrie a contribué, pour une très large part, à défendre les intérêts de la foi catholique contre l'influence protestante. L'œuvre des écoles, au moyen des intentions de messes fournies par l'Œuvre de la très sainte Trinité, produit trois grands résultats pour le pays :

1° Elle soutient les prêtres, qui, la plupart du temps, sont privés de ressources, en même temps qu'elle les occupe toute la journée. Jusque-là ces pauvres ecclésiastiques vivaient désœuvrés et exposés à mille dangers. Maintenant ils se tiennent près de l'église. Pendant la période des chaleurs, ils font la classe autour de l'église paroissiale en suivant l'ombre : rien de plus simple et de plus touchant que cet usage vraiment patriarcal. Les prêtres, se dépensant ainsi pour leurs paroissiens, en sont plus aimés et plus estimés : Dieu les récompense.

2° Le second résultat obtenu par l'œuvre des écoles est d'instruire nos chrétiens de la montagne. Sans doute la foi s'était conservée par tradition au sein de nos populations, mais au milieu d'une grande ignorance. Par suite, combien violent sans inquiétude les préceptes du Décalogue! Et pourtant si l'on disait à ces pauvres gens qu'ils ne sont pas de bons Maronites, ce serait les piquer au vif et leur faire l'injure la plus sensible. Mais, que nos écoles des paroisses et celles des capucins continuent à progresser, et l'on verra bientôt la fin de ce triste état de choses.

3° Parmi tous les avantages produits par la fondation de cette œuvre éminemment apostolique, un des principaux est d'arrêter le protestantisme dans nos contrées. On peut s'imaginer combien

il était facile aux sectaires d'insinuer leurs erreurs à ce peuple très croyant, du reste, mais très ignorant.

On a dit bien des fois : le protestantisme est trop froid, il ne saurait prendre racine en Orient. A cela on peut répondre, que s'ils sont peu nombreux les Maronites devenus protestants convaincus, par contre nous remarquons que la plupart des jeunes gens et des jeunes personnes, qui sont demeurés en commerce avec eux, n'ont que trop subi l'influence de cette religion délétère; je veux dire que, s'ils ne sont protestants que de nom, ils sont en même temps sans aucun principe religieux.

C'est une chose déplorable à dire, mais tous les ans il nous arrive à Antoura de jeunes enfants de douze à treize ans ayant déjà passé un an ou deux dans des écoles protestantes; eh bien! ces enfants ont presque toujours en horreur la confession et les autres pratiques de notre sainte religion. Oui, les protestants ont déjà fait un grand mal, ils ont affaibli le sentiment religieux dans nos villes et même dans un bon nombre de villages de la montagne. Ce n'est pas le lieu de développer cette pensée; mais ce que je dois dire, parce que la question est du plus grand intérêt pour nous, c'est que l'œuvre des écoles des paroisses porte un grand coup à l'influence protestante. Secondée par les évêques du pays, cette œuvre a déjà eu un succès magnifique. Depuis fort longtemps, du reste, nos populations réclamaient cette fondation. Lorsque les missionnaires leur reprochaient d'envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes, ils répondaient aussitôt : « Mais c'est la seule école du village; comment faire? Nous avons besoin de faire instruire nos fils; que l'évêque fonde une école, et aussitôt nos enfants s'y rendront. » Et vous savez, par les lettres de M. Devin, s'ils ont tenu parole, et combien de fois déjà les terribles sectaires ont dû se retirer en voyant leurs écoles désertes.

Puisse Dieu répandre de plus en plus ses abondantes bénédictions sur cette œuvre, si simple dans son objet et pourtant si féconde dans ses fruits! Je l'ai dit, elle procure à nos prêtres indigènes avec une honnête aisance une occupation utile, à nos enfants de la montagne l'éducation la plus précieuse, enfin elle porte un grand coup au parti protestant.

Afin de compléter ce que je viens de vous dire sur l'état du

clergé maronite, j'ai besoin d'ajouter quelques mots encore sur les religieux de cette nation.

Dans l'Eglise latine en général le clergé séculier trouve de zèles et puissants auxiliaires dans les réguliers; il n'en est point ainsi en Orient. Mais le jour n'est pas éloigné où, sous la bienfaisante action de Rome, les prêtres réguliers et séculiers offriront l'exemple du zèle et du dévouement à la grande cause catholique. C'est ainsi que Dieu tire toujours le bien du mal; c'est le protestantisme, c'est la franc-maçonnerie, c'est la révolution qui favorisent cette salutaire amélioration au sein de l'intéressante église maronite. La réaction vers le bien est, du reste, d'autant plus facile, que la foi est ici très vive dans toutes les âmes, chez les laïques comme chez les prêtres.

Après vous avoir exposé l'état du clergé, j'ai à vous parler des laïques maronites.

Cette nation se divise en trois classes : les émirs ou princes, les cheiks ou nobles et les fellahs ou paysans.

La catégorie des émirs se divise elle-même en deux branches :

1° Celle des émirs Chéab, qui se donne comme descendant de Mahomet; les membres de cette famille sont catholiques depuis un siècle à peu près; ils ont exercé jadis une très grande influence dans le pays, tenant en main les positions les plus élevées; ils sont encore fort nombreux, mais ils ont perdu beaucoup de leur ancien prestige.

2° Au second rang viennent les émirs Bellama : cette famille est d'origine druse, elle n'est catholique que depuis le commencement de ce siècle.

Les cheiks se divisent en cinq branches; la première est celle des Khazen, la plus ancienne et la plus importante, à tous les points de vue. Pendant longtemps les Khazen ont commandé en maîtres dans la montagne, et encore malgré les persécutions qu'ils ont endurées, ils conservent un grand prestige dans la partie du Liban que nous habitons, le Kesrouan.

2° La deuxième branche est celle des Habeiche; ses membres sont nombreux.

3° La famille des cheiks Dahdah, qui tend de jour en jour à prendre l'ascendant sur les Habeiche.

4° Les cheiks Kouri-Saleh.

5° Enfin, dans ces dernières années, le célèbre émir Béchir, ancien gouverneur de la montagne, créa une nouvelle famille de cheiks connue sous le titre de Beit-Abou-Sab.

Les familles des émirs et des cheiks se distinguent de la foule par leurs titres de famille, dont ils se font toujours gloire, par leur fortune, et enfin, comme je viens de le dire, par les hautes positions dont elles conservèrent longtemps le monopole. Ils constituaient vraiment les uns et les autres une sorte de féodalité. Comme ils se rendaient justice à eux-mêmes, ils exerçaient sur le bas peuple de cruelles exactions, qui devaient enfin causer leur perte. En 1858, Tanios Chéin se mit à la tête des fellahs et opéra une vraie révolution contre les cheiks. Depuis lors le crédit de ces derniers semble diminuer de jour en jour. Je m'abstiens de vous raconter les détails de cette insurrection qui prépara les événements de 1860; trop d'intérêts sont engagés dans ces questions toujours brûlantes, et d'ailleurs ces événements sont encore tout près de nous.

La classe des fellahs, de beaucoup la plus nombreuse, vit du produit de son travail; la plupart se livrent à la culture de la terre et tout particulièrement au soin des vers à soie. N'étaient les habitudes de sobriété de ces braves gens, on pourrait croire leur situation voisine de la misère; mais peu leur suffit. Il faut avoir été témoin bien des fois de leurs repas pour se convaincre de leur frugalité. Aussi jeûner n'est rien pour eux; ils n'ont guère qu'un seul repas, le soir, quand ils rentrent du travail; un peu de pain et des olives, c'est tout ce qu'ils prennent pendant le jour.

Quand on traverse les villages du mont Liban, on est tenté de croire qu'on passe au milieu d'un peuple de mendiants, parce que c'est chez eux une habitude prise depuis longtemps de demander aux Européens; mais, dans leurs relations entre nationaux, il en est bien peu qui mendient.

En général, le Maronite est très fin, comme tous les peuples orientaux; il est surtout habile pour traiter les questions d'intérêt, et le proverbe, qu'il faut dix Européens pour attraper un Arabe, est plein de vérité.

Les savants sont encore assez rares parmi eux; ce n'est pas pourtant qu'ils manquent d'intelligence et d'aptitude pour l'étude. Ceux d'entre eux qui ont pu suivre des cours réguliers dans les collèges européens prouvent assez qu'ils ne le cèdent en rien aux autres peuples sous ce rapport. Mais, jusque-là on n'avait presque rien fait pour élever le niveau moral de cette nation; toutefois la sollicitude de plus en plus croissante de la France pour eux semble leur promettre un meilleur avenir. Partout s'ouvrent des collèges sur le modèle de celui des P. P. Jésuites et de celui d'Antoura. C'est à la France, aux secours qu'ils reçoivent de notre pays, qu'ils doivent ces précieux avantages. En retour, ils aiment à répéter qu'ils sont les enfants de la France, et qu'ils lui sont tout dévoués.

On trouve chez ce peuple un grand esprit de nationalité. Le jeune enfant aussi bien que le vieillard, le cheik comme le fellah, professent un vrai culte pour leur titre de Maronite. Ce sentiment forme parmi eux un lien très étroit, et ils se plaisent à dire et à répéter qu'ils ne forment qu'une seule famille.

Bien loin de combattre ce sentiment, les missionnaires ne sauraient assez travailler à le conserver, car c'est lui qui maintient la foi et la simplicité des mœurs. Malheureusement, la facilité des voyages et des communications avec les gens des autres rites produit sous ce rapport un bien fâcheux résultat. Il n'est pas rare en effet de voir le Maronite, qui change son costume pour prendre l'habit européen, adopter en même temps toutes les idées à l'ordre du jour, je veux dire ce libéralisme qui est la ruine de la foi.

Oui, nous avons sous les yeux ce triste spectacle, d'hommes qui perdent tous les bons principes de leur religion, tout en conservant leurs vices orientaux, pour adopter les travers de notre civilisation, sans pourtant s'enrichir du grand sentiment de générosité qui nous est propre. Je signale le mal, parce qu'il existe, et que dans nos œuvres nous devons réagir contre ce courant.

Puisque j'ai prononcé le mot d'œuvres, qu'il me soit permis de dire ici un mot de la nôtre, de notre collège d'Antoura, puisqu'il se trouve placé au cœur même de la nation maronite, dans ce district du Kesrouan, où la foi des premiers jours s'est conservée dans toute sa pureté.

Situé sur le penchant du Liban, à une lieue de la mer et à quelque distance de Beyrouth, notre établissement offre tous les avantages qu'on peut souhaiter pour une maison d'éducation : un air pur et salubre, une température modérée, des eaux fraîches et légères, une perspective étendue et surtout une solitude profonde qui favorise la discipline et le travail.

C'est en 1834 que notre collège fut ouvert, sous les auspices de la France, pour favoriser l'éducation des principaux de la montagne. Bien modestes assurément furent ses débuts, mais depuis il s'est considérablement augmenté, surtout sous l'administration de M. Depeyre.

Notre collège n'est pas exclusif ; il reçoit non seulement les Maronites, mais les Grecs melchites ou unis, les latins, les Arméniens, les schismatiques, les Cophtes, les Chaldéens, voir même des Druses et des Musulmans. Toutefois, les catholiques des différents rites y sont toujours en très grande majorité. Ce n'est donc pas seulement de la montagne que les catholiques nous arrivent, mais de Beyrouth, de Tripoli, de Jaffa, d'Alexandrie, du Caire et des autres villes de la Syrie et de l'Egypte.

Seul à son origine, notre collège en a vu s'élever un très grand nombre d'autres autour de lui, sans que les établissements nouveaux aient nui à sa prospérité. L'excellent esprit qui anime nos anciens élèves, l'amour de l'ordre et du travail qui les distingue, voilà ce qui a fait la réputation de notre maison. Les missionnaires qui se sont succédé dans la direction du collège, ont toujours travaillé à former les jeunes gens avec un grand soin, dans la pratique des vertus les plus pures du catholicisme.

Terminons en disant que nos confrères d'Antoura ont toujours vécu en parfaite harmonie avec le clergé et les habitants de la montagne ; nos collaborateurs sont presque tous de cette nation.

LES DRUSES

Les Maronites ont pour proches voisins les Druses, qui se rattachent plus ou moins directement aux Musulmans, comme les Metoualis et les Ansariehs.

Les Druses habitent principalement le Haouran et la région

qui s'étend depuis le Nahr-el-Kelb jusque près de Sour, entre la riche et vaste vallée de la Bekaa et la mer.

Pour le genre de vie, la forme du gouvernement, la langue et les usages de la vie ordinaire, ils ressemblent beaucoup aux Maronites, mais leurs principes religieux sont bien différents. La religion des Druses est demeurée, jusque dans ces derniers temps, un mystère pour les Occidentaux; voici cependant ce qu'ont écrit sur cette question les voyageurs qui ont le mieux étudié ce peuple.

Les Druses ne reconnaissent qu'un seul Dieu, mais ce Dieu comme Boudha a souvent revêtu la forme humaine; il s'est incarné dix fois, à diverses époques et dans des pays différents. Dans sa dernière incarnation ou station, le dieu avait nom parmi les hommes Hakem-Biamr-Illah; il régna en Egypte comme troisième kalife de la dynastie des Fatimites vers l'an 1000 de notre ère. Hakem a sous ses ordres huit ministres, émanations directes de sa divinité. Comme leur chef suprême, ces ministres ont eu leurs incarnations plus ou moins nombreuses; ils portent une foule de noms qui presque tous correspondent à des personnalités humaines. Le principal ministre, Hamzaou Gabriel, a produit les deux grands monuments religieux, connus sous le nom de christianisme et d'islamisme. C'est lui qui, sous le simple titre de disciple, inspira Jésus-Christ; et c'est ce qui explique le religieux respect que les cheiks ou anciens de la nation professent pour le saint Évangile. C'est encore Hemza qui, sous le nom de Selman-el-Faresi, produisit dans le monde la doctrine dont on a fait honneur à Mahomet.

A ces premiers ministres, reconnus comme étant les bons génies, leur Dieu en oppose de mauvais qui revêtent également la forme de l'homme. Ils vivent sans cesse au milieu du monde, suscitant des querelles et des divisions parmi les différentes nations. Chaque fois que le genre humain s'est avili par ses forfaits, ce Dieu et ses bons génies s'incarnent pour le sauver et le tirer de son avilissement.

La doctrine de la métempsycose est en vigueur chez ce peuple; chaque homme ne meurt que pour revivre sous une autre forme; l'humanité d'aujourd'hui est celle d'hier et de tous les temps. Les

âmes parvenues au comble des connaissances spirituelles et ayant acquis une figure parfaite, par leur union avec les vérités émancipées de l'intelligence suprême, sont séparées de leurs corps par la mort, mais ne passent pas dans de nouveaux corps. Elles vont se réunir à l'Iman, qui est le séjour des lumières, elles se confondent avec lui en attendant l'instant où il reparaitra.

Je dois à Sylvestre de Sacy et à l'ouvrage de MM. Chauvet et Isambert les détails que je viens de donner sur la religion des Druses.

Ce peuple est en plein paganisme ; il attend une fois encore une nouvelle émanation de la divinité : ce sera, disent-ils, durant cette dernière révolution, qu'il mettra tous les fidèles en possession de toutes les principautés terrestres, de tous les biens de ce monde.

Au point de vue religieux, la population druse est divisée en deux classes : celle des aquals ou intelligents, et celle des djahas ou ignorants. De la seconde on peut monter dans la première, en passant par toute une série d'épreuves. C'est une sorte de société secrète dans laquelle les initiés traitent entre eux sur le pied de l'égalité la plus absolue.

Les Druses se distinguent par leur hospitalité, leur amabilité ; dans leurs relations ordinaires, ils apportent une courtoisie remarquable. Les hommes de cette nation sont d'une taille très avantageuse, forts, robustes, et de bonne façon sous tous les rapports : rien de beau comme de voir un Druse sur son agile coursier, avec tout l'apparat de son costume oriental. Leur bravoure les a rendus célèbres et redoutés, et s'ils n'avaient été désunis entre eux, ils seraient très souvent devenus dangereux pour les Turcs ; mais leurs familles princières ont toujours eu trop d'ambition pour se soumettre l'une à l'autre. Ce peuple a su longtemps se maintenir indépendant, et il l'est encore jusqu'à un certain point.

Mais vous allez me dire : « Oubliez-vous que vous êtes missionnaire ? Dites-nous s'il y a quelque espoir de gagner ce beau peuple à la foi.

— Ah ! que de fois, dans nos fréquents rapports avec les hommes de cette intéressante nation, nous avons éprouvé au fond du

cœur le désir de saint Grégoire à la vue des Angles. Oui, nous souhaitons ardemment que ce peuple se convertisse; mais hélas! tout se borne à un désir. Je vous étonnerai beaucoup, Monsieur et cher confrère, si je vous dis que des enfants de cette nation, qui viennent s'instruire à Antoura, nous demandent parfois la grâce du saint baptême, et que toujours nous leur refusons cette faveur; voici pourquoi: Chez ce peuple, il est admis en principe et surtout en pratique, qu'on doit se faire tout à tous, catholique avec les catholiques, musulman avec les musulmans, grec avec les grecs, mais qu'on doit toujours mourir dans la religion dans laquelle on est né. Cela est pour eux d'une telle rigueur, qu'un Druse élevé par les catholiques, et qui refuserait de revenir à la religion de ses aïeux, serait tué sans pitié par son père. Donc, si leur conversion n'est pas impossible, puisque rien n'est impossible à la grâce, elle est bien difficile, d'autant plus difficile, qu'ils acceptent sans peine toutes les vérités proposées, sauf à les rejeter ensuite. Les Druses qui sont chez nous vont à la messe, font le signe de la croix, apprennent parfaitement le catéchisme et suivent parfaitement l'ordre de la maison. Je dois dire à leur louange qu'ils conservent un excellent souvenir de l'éducation qu'ils reçoivent dans notre collège. Que de fois ils nous en ont donné de touchants témoignages! Je n'en citerai qu'un seul. C'était en 1860, au moment où les hordes de cette nation semaient partout la terreur. Quelques-uns de nos anciens élèves qui faisaient partie de cette terrible armée, se réunirent dans une maison, et là, pendant que leurs camarades versaient le sang, ils se préoccupaient des missionnaires d'Antoura, du sort qui les attendait, et ils désignaient ceux d'entre eux qui seraient chargés de les défendre en cas de péril.

Le récit de ce trait de générosité m'a toujours ému, et me porte à faire toujours bon accueil à tous les Druses qui se présentent chez nous. Au reste, il suffit de les voir pour les aimer et s'intéresser à eux. Ah! si l'on pouvait en faire des chrétiens! L'Église catholique n'aurait pas moins à se féliciter de les avoir au nombre de ses enfants, qu'elle n'est heureuse de donner ce titre aux Maronites, leurs voisins.

Même au point de vue politique, ces deux nations auraient

tout à gagner, si elles partageaient la même foi, car la communauté des sentiments religieux resserrerait leurs liens et les rendrait plus redoutables aux Turcs qui, tant de fois, ont profité de leurs dissensions pour les écraser, ou tout au moins pour les affaiblir. « Au fond, dit M. Gérard de Nerval, dans son *Voyage en Orient*, ces deux peuples s'estiment entre eux plus qu'on ne pense, et les querelles qui surgissent entre eux trouvent le plus souvent leur cause dans les intrigues des gouvernements. L'histoire révélera plus tard, s'il plaît à Dieu, sur ces questions des secrets que la prudence tient cachés. »

Un autre détail de mœurs qui est tout à l'avantage de ce peuple, c'est que la contrainte qui pèse partout sur la femme, en Orient, est très mitigée, chez les Druses comme chez les chrétiens, sans pourtant cesser complètement. Ainsi, ils n'ont qu'une femme, mais ils divorcent avec une extrême facilité. L'opinion s'oppose à ce qu'un mari puisse reprendre l'épouse qu'il a une fois répudiée. Comme dans tout l'Orient, la femme qui a donné un fils à son mari est destinée à voir ce fils prendre le pas sur elle, et, dans les relations sociales, le père et le fils feront tous les honneurs, sans que la mère ose même se présenter. Et si la naissance d'un garçon est célébrée avec joie, celle d'une fille est un jour de deuil ; on verse des larmes, comme si un grand malheur venait d'arriver à la famille entière.

Je ne puis mieux terminer ces réflexions sur les Druses, qu'en vous parlant du bon accueil qu'ils font à l'établissement des écoles des paroisses. Dans tous les villages mixtes où se trouvent des Maronites et des Druses, dès qu'on y établit une école catholique, les Druses mettent non moins d'empressement que leurs voisins à s'y rendre, au grand déplaisir des protestants. Ce fait est d'autant plus surprenant que, comme je vous l'ai déjà dit, ils sont les protégés des Anglais. N'y aurait-il pas là un trait de la Providence et comme une lueur d'espérance ?

Après ces notes sur les Maronites et les Druses, permettez-moi de vous donner quelques détails sur les coutumes communes aux Arabes en général, et sur leur langue.

COUTUMES DES MARONITES ET DES DRUSES, ET, EN GÉNÉRAL,
DES DIFFÉRENTES NATIONS SYRIENNES

Encore quelques années, et il ne restera plus rien des mœurs et des coutumes orientales, si le mouvement déjà si accentué pour les habitudes européennes continue dans la même proportion que dans ces derniers temps.

Depuis que la vapeur a rendu les communications si faciles, depuis la création des collèges français, tout se transforme, costume, habitations, langage, relations sociales ; tout se fait à l'euro-péenne. A l'heure qu'il est, ce n'est guère plus que chez les fellahs et sur la montagne, que les anciennes mœurs se sont conservées.

Les mœurs des anciens et surtout des paysans de la Syrie sont les mêmes, sous bien des rapports, que celles qui nous sont décrites dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Rien ne flatte davantage ces braves gens que de voir un Européen s'y conformer ; ils sont extrêmement sensibles à cette délicatesse, car ils n'ignorent pas que nos coutumes sont en tout différentes des leurs : nous écrivons de gauche à droite, ils font l'inverse ; nous ôtons notre chapeau quand nous entrons dans un appartement, eux au contraire restent couverts et ôtent leurs souliers ; nous sommes expéditifs dans nos visites et dans nos affaires, eux comptent le temps pour rien et en prennent à leur aise. Il nous en coûte de nous conformer à ces usages ; pourtant le missionnaire qui s'y assujettit est sûr de se rendre sympathique et de faire du bien : c'était la pratique de M. Leroy, qui est demeuré légendaire dans le pays.

Dans les visites les plus ordinaires, à toute heure du jour, on offre une petite tasse de café. Le domestique entre, la main gauche sur le cœur, et présente à chaque hôte, en commençant par le plus distingué, la tasse traditionnelle ; on regarde presque comme une insulte si l'on n'accepte pas. Plus une personne désire vous garder longtemps, plus elle tarde à faire servir le café ; on ne doit jamais se retirer sans l'avoir pris : qu'on s'imagine donc les actes de patience qu'il faut faire.

L'hospitalité des Arabes est connue du monde entier. Dans un

pays où les hôtels sont si rares, on comprend sans peine combien le voyageur est heureux de savoir qu'il sera partout accueilli avec bienveillance. Comme tous les Arabes, les Druses, les Maronites surtout sont très hospitaliers. Si, le soir, la nuit vous surprend dans votre course à travers le Liban, ne craignez pas d'aller frapper à la première porte que vous apercevrez : si c'est un couvent, on y trouve, avec un logement confortable, tout ce qui peut être nécessaire ; le paysan lui-même, aussi bien que le cheick, partage avec l'étranger sa demeure et son riz ; il se regarde même comme très honoré de loger un Frangi. Cependant, il faut bien le dire, ces mille politesses dont on environne le nouvel hôte ne sont pas tout à fait désintéressées ; en recevant un étranger chez eux, les religieux comme les paysans comptent sur un backchiche, qui à leurs yeux ne sera jamais trop élevé, lors même qu'on leur donnerait dix fois plus qu'on n'a reçu. Nous Français, nous jouissons d'une réputation de générosité qui est plus d'une fois mise à l'épreuve. A cet usage d'accorder une large hospitalité, se rattache la coutume de complimenter les hôtes à profusion. Dès qu'on a mis le pied sur le seuil d'une maison arabe, qu'on soit connu ou inconnu, qu'on soit le meilleur homme du monde ou non, le maître de la maison, après s'être informé de l'état de votre santé par toute une série de questions, se croit obligé de vous complimenter, et il le fait toujours avec un langage hyperbolique à vous déconcerter. Nous avons bien de la peine, nous Européens, nous Français, et surtout nous missionnaires, à nous faire à cette coutume ; mais on s'y prêtera facilement si l'on se rend bien compte de cet usage : d'abord ces compliments n'engagent en rien ; et après vous avoir débité son boniment sur le ton le plus sérieux, soyez sûr que l'hôte qui vous succédera, quel qu'il soit, sera l'objet de semblable ovation. Les Druses se distinguent entre tous dans cet art. L'état de servitude effective dans lequel ont longtemps vécu les différentes nations syriennes, par rapport aux Turcs, le besoin d'obtenir quelques grâces à force d'éloges et de paroles flatteuses pour leurs maîtres, expliquent ces coutumes encore en vigueur.

Le paysan syrien, je l'ai déjà dit, est d'une sobriété à peine croyable ; le plus souvent il se contente de pain qu'il mange avec

des olives, ou quelques figues, ou tout autre dessert commun dans le pays; s'il a du lait caillé et du riz pour son repas principal, qu'il fait le soir après son travail, il est heureux. De la viande, il n'en mange presque jamais, si ce n'est la dernière semaine de carnaval. Leur pain est généralement de qualité médiocre; on le prépare sous forme de gallettes rondes et minces, il reste mou et humide avec un petit goût aigrelet.

Dans les familles aisées, la cuisine est plus compliquée, surtout les jours de fête, et quand on reçoit des convives. Le luxe de la table consiste surtout dans la quantité des mets qu'on prépare avec une étrange prodigalité, souvent fort ennuyeuse pour les convives, du mouton, toujours du mouton, sans grande variété dans l'appât, c'est tout le diner. Les Orientaux, surtout les habitants de la montagne, ne font pas ni du gibier ni de la charcuterie; ces préjugés leur viennent des Juifs et des Musulmans. Les cuisiniers font grand usage des excitants, du poivre, des piments et autres épices à très forte dose.

La confection des douceurs est peut-être de tous les procédés gastronomiques celui qui a fait le plus de progrès au pays des Turcs; mais l'abus des parfums et du sucre gâte souvent encore ces mets.

Nos braves gens ne prennent ordinairement que de l'eau dans tous leurs repas. Les jours de fête on sert le vin avec abondance; on se paye surtout alors de copieuses libations d'eau-de-vie, je veux dire de l'araki du pays, liqueur fermentée qui a le goût de notre anisette.

Ce que je viens de vous dire ne regarde guère que les Maronites et les Druses de la campagne, car à la ville non seulement les Européens, mais les indigènes, se procurent à discrétion tout ce qu'ils peuvent souhaiter, et leur table est servie avec tout le confortable qu'on peut désirer. Ces habitudes de sobriété avaient entretenu jusque-là nos populations dans une certaine mollesse et apathie; parce que peu leur suffisait, ils travaillaient peu: aussi, à mesure que les besoins et les désirs se développent, on voit ces braves gens déployer plus d'ardeur pour le travail et mener une vie plus active; c'est le cas de répéter: A quelque chose malheur est bon.

Le paysan syrien est patient et sobre, mais trop insouciant et négligent; il vit au jour le jour, sans penser à ceux qui viendront après lui. Or, cette situation s'explique par le peu de soin qu'on prend d'améliorer le sort de ces populations. Au lieu de favoriser le développement du commerce et de l'industrie, on cherche en tout à l'entraver. Je ne fais que répéter l'opinion reçue, en disant que les maîtres semblent avoir tout intérêt à laisser le peuple dans le dénûment et la misère. Nos rapports fréquents avec les gens du pays et la connaissance que nous avons du peuple syrien nous autorisent à affirmer, qu'au jour où l'administration s'améliorera, on trouvera chez les Maronites, les Druses et autres des dispositions très heureuses pour le commerce et l'industrie. Les Orientaux, on le sait, sont en général très fins, très subtils et très perspicaces dans toutes les affaires où leurs intérêts sont engagés. Leurs glorieux ancêtres, les Phéniciens, s'étaient fait sous ce rapport une grande réputation; les villes de Tyr et de Sidon voyaient accourir dans leur sein les commerçants des pays les plus éloignés, ce qui prouve bien l'activité qui régnait alors dans ces parages maintenant presque déserts.

La diffusion de la langue française et de la langue anglaise, mais surtout de la première, ne tardera pas à rendre à ces contrées leur activité et leur vie d'autrefois. Toutefois, il y a un vrai péril que j'ai déjà signalé dans ce grand mouvement et je ne crains pas d'insister sur cette capitale question. Oui, la vapeur d'une part, de l'autre, la communauté de langage avec la France réveille nos populations et leur activité commerciale; mais malheureusement nous voyons en même temps les principes religieux s'affaiblir de jour en jour. La mauvaise presse ne manque pas de vomir sur nos côtes ses publications les plus obscènes ou toutes pleines d'idées libérales, et la jeunesse du pays ne lui prête hélas! une oreille que trop attentive. Le péril est grand; aussi les missionnaires préposés à l'éducation doivent travailler avec zèle et ardeur à former des jeunes gens très éclairés en matière religieuse et fermes dans leur foi. A peine sortis du collège, nos enfants sont l'objet de sollicitations pressantes de la part d'hommes pervers, et ils n'y peuvent résister s'ils ne sont fermes sur leurs principes religieux.

Puisque nous en sommes à la question des langues, disons quelques mots de cette langue indigène, de l'arabe, vrai tourment des missionnaires nouvellement arrivés d'Europe.

Dans toute la Syrie, par conséquent chez les Maronites et chez les Drusès, on parle la langue des conquérants musulmans. Au grand essor que prit la nation arabe et qui se manifesta par la naissance de l'islamisme, correspond aussi l'âge d'or de la littérature arabe, dont les œuvres les plus classiques sont les poèmes d'alors, avec quelques-uns de l'époque antérieure, et surtout le Koran.

L'arabe est le rameau le plus riche de l'arbre sémitique et le seul qui ait conservé aujourd'hui sa fécondité. Les études faites dans ces derniers temps par de savants voyageurs, et en particulier la lecture des inscriptions sinaïtiques, ont démontré que l'arabe s'est détaché de bonne heure de l'hébreu, avec lequel cependant il a conservé beaucoup d'analogie. Aussi une connaissance même superficielle de la langue hébraïque peut beaucoup servir pour l'étude de l'arabe.

Il n'y a, à proprement parler, qu'une seule langue arabe, car l'arabe vulgaire ne se distingue de l'arabe écrit ou littéraire que par de simples infractions aux lois de la grammaire. La distinction entre les deux porte seulement sur ces deux points : 1° les inflexions finales, qui dans l'arabe écrit marquent les cas des noms et les modes des verbes, lesquelles inflexions sont omises dans l'arabe vulgaire ; 2° un certain nombre de mots d'origine étrangère, la plupart turcs ; car depuis des siècles les Turcs occupent le pays, et le turc est la langue officielle du sérail, du gouvernement et en partie aussi des tribunaux ; ces mots sont employés dans le langage usuel sans que la langue écrite les ait reconnus. Or, ces variétés que je viens de signaler sont si bien reçues dans le langage ordinaire que vouloir s'en affranchir serait se faire taxer de pédantisme.

J'arrive à la question pratique : d'où viennent, me direz-vous, les grandes difficultés qu'on rencontre dans l'étude de la langue arabe quand on n'est pas indigène ?

Ces difficultés proviennent de quatre causes principales :

1° L'arabe n'a pas de rapport avec le français, par exemple,

comme le grec, le latin, l'italien ou les autres langues européennes qui ont toutes certains degrés de parenté entre elles. Nos langues d'Europe, comme chacun sait, n'ont aucune analogie avec l'arabe; ici tout est nouveau pour nous; c'est pourquoi on ne peut apprendre cette langue qu'en s'imposant un travail régulier et sérieux.

2° Les caractères de la langue arabe sont en tout point différents des nôtres, et ce qui augmente la difficulté pour les commençants, c'est que chaque lettre s'écrit de trois manières différentes, selon qu'elle est placée au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot. En outre la calligraphie courante diffère assez des caractères imprimés pour rendre très difficile la lecture des lettres écrites à la main, à qui sait déjà lire les livres.

3° L'alphabet arabe se compose de vingt-huit lettres, dont plusieurs n'ont pas d'équivalentes en français. Ainsi, ils ont trois *d* : le *dâl*, le *dhal* et le *dad*; mais aucun ne se prononce de la même manière. Notre oreille a peine à se faire aux nombreuses gutturales de l'arabe comme le *he*, le *ke*, le *ain* et le *ghain*, le *caf* et le *kaf*. Ce n'est qu'avec beaucoup de pratique qu'on arrive à une prononciation relativement bonne.

4° La langue arabe écrite n'a pas de voyelles proprement dites; on les remplace par des accents qu'on n'imprime pas le plus souvent. Aussi l'étranger qui se contente d'apprendre l'arabe dans les livres n'arrivera jamais à se faire comprendre, s'il n'a soin de faire beaucoup de pratique. On se trouve arrêté à chaque mot qui prend une désinence différente, selon qu'il est sujet, régime direct ou indirect. Les ouvrages qui sortent de l'imprimerie des PP. Jésuites ont les accents, ce qui rend leur lecture plus facile.

Comme conclusion pratique, je crois devoir répéter ici ce qui a été déjà dit bien des fois, c'est que le meilleur moyen pour les missionnaires européens de parler l'arabe est d'aller dans l'une de nos maisons, où on ne parle que cette langue, et où tout le ministère se fait en arabe, à Tripoli, par exemple. C'est la méthode suivie par les jésuites, les franciscains et les missionnaires d'Afrique; ces derniers viennent d'Egypte dans le Liban, se dispersent dans les monastères et se mettent en rapport direct avec les popu-

lations, et après un an, ils parviennent à parler suffisamment pour se tirer d'affaire.

Je ne sais vraiment si je dois ajouter encore à ces notes, déjà bien longues, pour vous parler des produits du pays; dans tous les cas, je le ferai en peu de mots.

Les principaux produits agricoles de la Syrie sont le blé, l'orge, les fèves, les lentilles, les pois chiches, l'huile, le coton, le sésame, la soie, la laine et le tabac. Le Liban, que j'ai surtout en vue, porte des bois de sapins, des plantations de mûriers, de chênes, au-dessus de Djebeil, et d'immenses genévriers, près d'Aphoca. Le mûrier est l'arbre par excellence du Liban, et il prospère surtout dans les parties basses de la montagne. Les feuilles de la première portée servent à la nourriture des vers à soie; celles de la seconde, jointes au débris laissés par les vers, sont données aux bestiaux. Les branches émondées servent de combustible et leur écorce remplace celle de l'osier pour les ligatures dans l'économie rurale. Son bois est recherché pour les travaux de menuiserie. Tous les autres arbres lui sont sacrifiés impitoyablement. Le sol qui le porte, soigneusement engraisé et labouré deux fois par an, est retenu à grand'peine sur les flancs de la montagne, par des murs qui ne peuvent résister aux pluies torrentielles de l'hiver.

La récolte de la soie commence dans la plaine au mois de mai, et, sur les hauteurs, graduellement jusqu'à la fin de juillet. Les manufactures de soieries de Lyon ont établi beaucoup de filatures dans le pays et les indigènes en possèdent aussi un bon nombre; c'est du reste la seule industrie du pays. Les pins fournissent des bois pour les constructions navales. La vigne réussit fort bien dans nos montagnes; les vins blancs qu'elle produit sont très agréables. Celui de Kesrouan est connu sous le nom de *vin d'or*, à cause de sa belle couleur.

Douze cèdres vraiment beaux sont les seuls restes des antiques forêts qui couvraient les montagnes du Liban et qui les avaient rendues si célèbres dans les saintes Écritures. Ces arbres tendent malheureusement à disparaître, et nul ne songe à les propager. Ils s'élèvent dans une magnifique position, sur un haut plateau non loin de Diman, résidence d'été du patriarche maronite.

Je termine mon modeste travail en priant Dieu, de toute l'ardeur de mon âme, de préserver cette terre d'Orient, déjà si tourmentée dans sa foi, du grand péril qui la menace, de l'influence du protestantisme et des sociétés secrètes. Puissent les membres des deux familles de saint Vincent travailler, avec un zèle toujours nouveau, au bien moral et religieux des deux nations si dignes d'intérêt, les Maronites et les Druses!

Veillez me croire, en l'amour de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère, Monsieur et très cher confrère,

Votre très humble serviteur,

A. SALIÈGE,

L. p. d. l. M.

PROVINCE D'ABYSSINIE

*Lettre de sœur PROST, fille de la Charité, à M. CHEVALIER,
assistant de la Congrégation.*

Kéren, le 6 décembre 1884.

MON RESPECTABLE PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Grâce à Dieu, notre situation ici, bien que très compromise, n'est point telle que l'ont dépeinte les journaux. Nous savons qu'ils ont donné des détails, sinon entièrement faux, du moins exagérés, à tel point qu'il reste peu de vrai dans leurs récits.

On a dit que les tribus qui nous avoisinent se sont déclarées pour le Madhi; c'est une erreur : une partie seulement des Habbabs s'est soulevée et cherche à grossir ses rangs; mais Rass Aloula, le général abyssin, avec des forces bien supérieures aux leurs, vient d'aller les soumettre; on espère qu'il y réussira, et alors les communications seraient rétablies entre Massaouah et Kéren. Ce sont les gens de cette tribu seuls, et même en petit nombre, qui, commandés par un fameux rebelle abyssin, ont intercepté la route, et qui ont plus ou moins pillé et rançonné les voyageurs et les caravanes sans défense. Les Bouhi-Amehr, et autres tribus en deça de Kassala, n'ont point encore embrassé le parti du Madhi; ils combattent, au contraire, contre les Noddenoah, pour leur reprendre Kassalâ, et les empêcher d'avancer de nos côtés; s'ils ne réussissent pas, et que Rass Aloula n'arrive pas non plus à vaincre les Habbabs rebelles, notre situation à Kéren deviendrait impossible, et Monseigneur se hâterait, selon

le désir de nos vénérés supérieurs, de nous faire partir pour Massouah, avec les enfants internes; mais, il semble que le moment d'en arriver là ne soit pas venu; d'autant plus que le roi d'Abyssinie, qui a promis de nous garder et protéger, pourrait être mécontent d'un départ sans véritables motifs, et que les quelques habitants catholiques restés encore ici, et les pauvres Bogos, dont le nombre est assez grand, seraient entièrement démoralisés par ce départ. On dit que la garnison égyptienne va se retirer sous peu; mais le roi d'Abyssinie comprendra sans doute qu'il ne pourra conserver les Bogos qu'en faisant occuper Kéren par ses soldats; s'il ne prenait pas cette mesure, il n'y aurait certainement pas de sécurité ici, et la mission n'y pourrait pas rester; mais il ne semble pas probable qu'Ati Yannès fasse une pareille faute.

Voilà, mon respectable Père, l'exacte vérité sur notre situation; elle est pénible, il est vrai, et pleine d'incertitudes; mais, d'un autre côté, nous avons la confiance que la bonne Providence, qui nous a protégés si visiblement jusqu'à ce jour, préservera encore nos personnes et nos petites œuvres des dangers qui les menacent. Les prières de nos vénérés supérieurs nous soutiennent. L'œil vigilant de Monseigneur, toujours ouvert pour découvrir les dangers qui pourraient nous menacer, nous rassure, et nous tâchons d'imiter le courage de notre respectable Mère. Nous ne nous trouvons donc pas trop à plaindre, et la position de nos chères sœurs de Chine nous effraye encore plus que la nôtre; mais nous nous confions à l'Immaculée Conception de notre puissante Reine, et nous espérons que nos vénérés supérieurs auront bientôt la consolation d'apprendre de meilleures nouvelles de ces deux missions de Chine et d'Abyssinie, qui leur causent tant d'angoisses.

Pardonnez-moi, mon respectable Père, de vous raconter si longuement des faits dont vous avez peut-être déjà connaissance; mais j'obéis à notre respectable Mère; elle tient beaucoup à ce que vous puissiez bien juger de notre manière d'envisager notre situation.

Je termine enfin, en vous réitérant les sentiments de profonde reconnaissance de notre bonne Mère et de chacune de nos sœurs;

et moi, comptant sur vos ferventes prières, je demeure avec le plus profond respect, en l'amour de Jésus et de Marie Immaculée,

Monsieur et très respectable Père,

Votre très humble et très obéissante fille,

Sœur MARIE PROST,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

*Lettre de la Mère Louise LEQUETTE à Mgr DU FOUGERAIS,
Directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance.*

Massaouah, 27 février 1885.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Après une année semée de bien des appréhensions pour nos chers orphelinats de la Sainte-Enfance, je suis heureuse de vous faire part des consolations par lesquelles le divin Cœur de Jésus a bien voulu les adoucir, consolations qui, j'en suis certaine, seront aussi une douce joie pour votre âme d'apôtre, et une récompense appréciée par les chers petits associés de l'Œuvre; car ils auront le droit d'être fiers de leurs jeunes protégés, et surtout reconnaissants envers le bon Dieu, qui les a fortifiés et conservés d'une manière si évidente, au milieu de tant de dangers.

Vous savez sans doute, Monseigneur, que la tribu des Bogos, avec sa petite ville de Kéren, centre de la Mission, est passée, depuis le mois de juin dernier, de la domination égyptienne sous celle de l'Abyssinie. Ce changement a produit la ruine immédiate et complète de cette localité, qui, grâce à la protection accordée par l'Égypte aux planteurs de tabac et aux petits commerçants européens, devenait de jour en jour plus florissante. La liberté dont jouissaient nos catholiques avait fait de Kéren le rendez-vous d'un bon nombre d'Abyssins, qui s'y trouvaient à l'abri des vexations des schismatiques de leur pays. Nos orpheli-

nats se trouvaient parfaitement placés, dans ce centre devenu presque catholique, bien qu'au milieu d'une tribu infidèle. Les Bogos sont idolâtres ; ils ont des mœurs tout à fait païennes, ce qui ne les empêche pas, à la vérité, de se dire parfois chrétiens ou musulmans, selon que leur intérêt du moment le réclame.

Nos chers enfants grandissaient en âge et en sagesse, insoucians de l'avenir, lorsque l'événement de l'annexion à l'Abyssinie et l'écho de la guerre du Soudan vinrent troubler notre sécurité et leur bonheur.

Depuis le mois de juin, chaque semaine apporta ses tristes nouvelles : la population effrayée émigra en foule. Des caravanes de deux à trois cents personnes quittaient le pays, faisant les prédictions les plus sinistres à celles qui, plus courageuses, voulaient attendre encore : « Les routes seront interceptées, il n'arrivera plus aucune provision ; vous aurez la guerre entre l'Abyssinie et l'Égypte ; les vainqueurs mettront tout à feu et à sang, etc., etc. » Ces propos étaient répétés chaque jour aux oreilles de nos chers enfants ; leurs parents Bogos s'effrayaient beaucoup, redoutant la vengeance qu'ils avaient jadis souvent provoquée.

Vous le voyez, chers petits associés de la Sainte-Enfance, tout cela était bien fait pour épouvanter vos intéressants protégés. Nous craignons fort qu'ils ne cédassent à la tentation de partir, pour se cacher avec leurs parents, dans les villages inaccessibles des alentours ; mais nous eûmes la consolation de les voir tous, aussi bien les plus petites filles que les garçons, vouloir demeurer avec les sœurs. « La sainte Vierge et les bons anges nous gardent, disaient-ils, il ne nous arrivera pas de mal. »

Cependant, le 4 août, nous eûmes une alerte bien propre à ébranler leur confiance. Il était six heures du matin, M^{sr} Touvier célébrait le saint sacrifice de la messe à laquelle assistent chaque jour nos chers orphelins et orphelines, lorsque des coups de fusil retentirent auprès de l'église. En même temps, une foule effrayée s'y précipitait en jetant de grands cris ; car elle était poursuivie par quelques soldats abyssins, cause de ce désordre. Ces derniers allaient entrer aussi ; mais un frère, qui s'était précipité à la porte, réussit à les empêcher de la franchir.

Il fut plus difficile d'établir le silence parmi les pauvres

femmes et les enfants, qui auraient voulu entrer sous terre pour mieux se cacher. De leur côté, nos pauvres enfants, serrés les uns contre les autres et rapprochés de nous, semblaient demander si leur dernière heure n'était pas venue. Nous fîmes notre possible, par paroles et par geste, pour les rassurer, bien que nous ne sussions nous-mêmes que penser de ce tumulte tout à fait inattendu. Cependant, les coups de fusil continuaient, et nous apprîmes, par les pauvres gens réfugiés à l'église, que les soldats Abyssins étaient venus pour piller le pays et qu'ils avaient déjà tué plusieurs personnes. Monseigneur et deux missionnaires qui disaient alors la sainte messe purent cependant la continuer; nous y fîmes la sainte Communion, heureuses de puiser à cette source divine les forces qui nous seraient nécessaires dans la journée; puis, après une courte action de grâces, ayant su que les soldats Abyssins avaient été repoussés en dehors du village par les Bachi-Bouzouks, nous regagnâmes l'orphelinat, où il était resté quatre enfants malades avec le bon prêtre indigène chargé de la surveillance. Or, l'orphelinat avait justement une entrée dans le chemin par lequel arrivèrent les Abyssins, et leur chef, qui avait habité Kéren, le connaissait très bien, de sorte qu'il voulait y faire passer ses soldats, afin qu'ils se trouvassent plus vite dans le centre du bourg; mais, par une protection toute particulière de la bonne Providence, cette entrée avait été condamnée la semaine précédente. Ainsi notre maison fut préservée de ces malfaiteurs, qui n'auraient pas manqué d'exercer leurs rapines, et de tirer quelques coups de fusil pour effrayer le gardien, au risque de blesser quelque enfant; c'est ainsi qu'un petit garçon de dix-huit mois fut tué entre les bras de sa mère à leur entrée dans Kéren.

Mais, il me semble entendre les chers petits associés de la Sainte-Enfance se demander comment se termina cette journée si tristement commencée? Eh bien! grâce à la protection du Ciel, ce fut par la honteuse défaite des pillards.

Dès que les habitants, revenus de leur stupeur, s'aperçurent de la disparition de leurs troupeaux parqués en dehors du bourg, ils résolurent de les reprendre. S'étant donc armés de leurs lances ils partirent, pour renforcer les Bachi-Bouzouks, et il s'engagea

un véritable combat qui dura jusqu'à 4 heures; il y eut 37 morts ou dangereusement blessés parmi les habitants et Bachi-Bouzouks, et 150 du côté des Abyssins auxquels on reprit tous les troupeaux.

On sut ensuite que ces soldats étaient venus piller sans aucun ordre, croyant que les pauvres Bogos n'apporteraient aucune résistance. Un des chefs, habile dans l'art de ravager, assurait qu'il aurait été impossible de les vaincre, si saint Georges n'avait combattu contre eux; qu'il l'avait vu, en personne, monté sur un grand cheval blanc, entouré de cavaliers indomptables, diriger la bataille; que, pour lui, il avait tiré 90 coups de fusil sans aucun effet, à cause de la présence du saint. Or, voici l'explication de la vision de ce chef Abyssin. La nuit précédente, nos pillards avaient arrêté, sans succès, une caravane appartenant à la tribu des Benhi-Hamers. Cette caravane se reposait, au fort de Kéren, et les vingt cavaliers qui l'accompagnaient, sachant tous parfaitement manier les armes, furent très heureux de s'allier aux habitants pour se venger de l'attaque de la veille. Le chef, monté sur un magnifique cheval arabe, blanc, fut pris pour saint Georges, pourtant ce n'était qu'un Musulman, mais le bon Dieu s'en servit pour effrayer ces mauvais schismatiques, qui demeurent convaincus que les saints du Paradis ont combattu contre eux. Les deux malheureux instigateurs du pillage ont eu le pied droit et la main gauche coupés: c'est un supplice en usage dans l'armée abyssinienne.

Mais revenons à Kéren. Tandis que le combat continue au dehors, la panique et la désolation sont au comble; de moment en moment on apporte les blessés à la Mission et à la pharmacie des sœurs, où plusieurs expirent au milieu des cris de leurs parents et des lamentations de la foule. On redoute la nuit, car il arrive, dit-on, du renfort aux Abyssins. Aussi il ne reste pas un habitant dans les maisons: vieillards, femmes et enfants, tous sont venus se réfugier chez nous, apportant jusqu'à la moindre pièce de leur pauvre ménage; nos cours, nos dortoirs ressemblent à de vrais marchés aux grains et surtout aux marchés de guenilles. Tous ces pauvres gens passent ainsi la nuit dans l'angoisse, croyant, au moindre bruit, entendre revenir les Abyssins. Pen-

dant une semaine entière, mêmes craintes; cependant, le lendemain soir, nous nous demandions pourquoi chacun venait prendre ses hardes, se dirigeant ensuite vers le camp des Egyptiens? Les enfants nous l'expliquèrent bien vite : le bruit courait qu'en cas de retour des soldats, ordre avait été donné au fort égyptien de les mitrailler. Or, comme nos maisons se trouvent juste à la portée du canon, et du côté où on les attendait, elles devaient tomber les premières. Eh bien! chers petits associés de la Sainte-Enfance, que dirent alors vos petits protégés? « Oh! ma sœur, mettez des médailles à toutes les fenêtres; le Sacré-Cœur et la sainte Vierge nous garderont, » et ils dormirent ainsi bien tranquilles, n'ayant avec cela, pour les rassurer, qu'une lampe qui brûla chaque nuit pendant cette semaine d'émoi.

A partir de ce moment les émigrations devinrent quotidiennes, de sorte qu'à la fin de septembre, il ne restait plus qu'une cinquantaine d'habitants dans notre quartier, naguère très peuplé. De plus, chaque jour on apprenait quelques nouvelles moins rassurantes du Soudan, les routes de ce côté-là et celles de Mas-saouah étaient tenues par les rebelles.

Le roi d'Abyssinie, pour forcer les Egyptiens à lui livrer la citadelle, encore en leur possession, empêchait d'approvisionner la ville; de sorte que, jusqu'à la récolte de novembre, nous vivions au jour le jour; mais, tout notre petit monde priait avec ferveur saint Joseph, afin que le pain ne manquât pas; aussi avec quelle joie ces chers enfants ne venaient-ils pas nous annoncer que quelques chameaux ou des bœufs chargés de grains se dirigeaient du côté de l'orphelinat : « Ma sœur, saint Joseph nous envoie du dourah », et en effet il nous en vint toujours au moment opportun, ainsi que tout ce qui était nécessaire à leur frugale nourriture.

Pendant le mois d'octobre nous eûmes de bien plus pénibles alertes. Dans la nuit du 12 au 13, des voleurs s'introduisirent dans l'église, en démolissant très adroitement le mur du côté le plus désert; ils prirent les croix, les chandeliers, les ciboires, les calices et enlevèrent le tabernacle qui contenait la sainte eucharistie. Je ne puis vous exprimer quelle fut notre consternation, celle de nos pauvres enfants et de nos fidèles catholiques à cette

douloureuse nouvelle... Nous étions si éprouvés depuis trois mois ! mais du moins, en venant chaque matin à l'église, chacun y trouvait Jésus, le Dieu de force et de toute consolation ; et, ce jour-là, des mains sacrilèges l'avaient enlevé... Oh ! comme tous les cœurs étaient oppressés ! comme ils redisaient avec Madeleine : « Ils ont enlevé mon Maître, et je ne sais où ils l'ont mis ! » En effet, toutes les recherches que fit notre vénérable évêque, pour retrouver ce divin trésor, furent infructueuses. Alors Monseigneur ordonna un triduum de prières, en réparation de ce grand sacrilège ; il fut suivi avec ferveur par tous nos enfants et nos pauvres catholiques.

A cette grande épreuve en succéda bientôt une autre. Monseigneur, voyant le peu de sûreté qu'il y aurait désormais dans Kéren, où il n'existe plus aucune police pour faire respecter les droits des habitants, résolut d'envoyer à Massaouah tous les objets de quelque valeur que possédait la Mission. Ornaments d'église, calice, ciboire, étoffes et linge en bon état, furent donc emballés et confiés à de bons domestiques qui emmenaient une famille catholique de Kassala, laquelle se rendait au Caire pour y attendre en paix la fin de cette guerre. Mais, six jours après, nous apprenions que la caravane avait été arrêtée, la famille enchaînée, toutes nos caisses ouvertes et visitées, et que le fameux rebelle, qui en était possesseur, demandait 500 thalers (2,500 fr.) pour délivrer cette famille à laquelle il avait déjà volé la valeur de 15,000 fr. Il disait qu'à moins de cela, il livrerait au lieutenant du Madhi la charmante Louise, enfant de neuf ans, notre pensionnaire. Cette nouvelle jeta de nouveau la consternation dans les esprits, et Monseigneur désolé fit partir de suite un de nos bons missionnaires, avec un frère et plusieurs domestiques, pour traiter avec le brigand de la rançon de cette malheureuse famille, arrêtée dans le désert, à trois jours de là, manquant de nourriture et même de vêtements, car on les avait dépouillés de ceux qui les couvraient.

Pendant le voyage du Missionnaire, nos chers orphelins et orphelines faisaient monter au ciel d'ardentes supplications, pour obtenir que sa démarche fût couronnée de succès et pour écarter aussi les accidents d'un voyage si périlleux. Ces prières furent

promptement exaucées, par une sorte de miracle : des cavaliers de la tribu des Benhi-Hamers, qui retournaient de Massaouah à Kassala, furent avertis, en passant par-là, de la capture de cette famille dont ils avaient reçu souvent des services, et ils sommèrent les brigands de la mettre en liberté pour la somme de 100 thalers. Puis ils l'accompagnèrent jusqu'à Massaouah, dépouillée, il est vrai, mais avec tous ses membres, savoir : la mère, ses trois jeunes enfants, une gouvernante et plusieurs domestiques. Le père, qui est un grand commerçant, a dû rester à Kassala pour sauvegarder ses intérêts. Quant aux ornements et objets d'église, le brigand n'osa y toucher, craignant le courroux de saint Michel, fort redouté en Abyssinie ; mais il prit tout le linge et toutes les étoffes de la Mission. Enfin, Louise et sa famille étaient sauvées de l'esclavage du Madhi, c'était l'important ; aussi rendîmes-nous de vives actions de grâces à Notre-Dame de Lourdes, que nous avons invoquée d'une manière plus spéciale pour obtenir cette délivrance.

Le mois de novembre nous réservait aussi ses angoisses. Dès la fin d'octobre, la panique se répandit à Kéren et dans les environs, à l'occasion de l'approche du roi d'Abyssinie qui, à la tête d'une armée de vingt mille hommes avec leurs femmes et leurs enfants, s'approchait de plus en plus de nos côtés, sans que personne connût ses projets. Bientôt, il ne fut plus qu'à deux jours de distance, on ne pouvait donc pas en douter, Ati-Yannès venait prendre par la force la citadelle de Kéren, que l'Égypte retenait encore, bien qu'elle eût livré le territoire Bogos. Qu'allions-nous devenir dans ce pays désert, sans provisions, avec des enfants, des jeunes filles, des malades, au milieu de soldats dont les mœurs sauvages ne respectent rien ? Monseigneur décida notre départ pour Massaouah ; mais avant de l'effectuer, Sa Grandeur pensa qu'il serait bon d'aller faire une visite au redouté monarque, et de lui exposer les raisons qui nous faisaient quitter son nouveau territoire. Cette démarche flatta beaucoup Ati-Yannès, qui fut très cordial avec M^{sr} Touvier, l'assurant « que nous n'avions rien à craindre pour le moment à Kéren ; que, dans tous les cas, nous pourrions nous réfugier en Abyssinie. » L'expérience du passé permettait un peu de douter de ces royales garanties ;

mais il est si bon d'espérer, que Monseigneur retarda le voyage, et, quinze jours plus tard, nous apprenions que le roi ne viendrait pas à Kéren, puisqu'il levait son camp pour retourner en Abyssinie, laissant cependant, dans les environs, un de ses généraux avec cinq mille hommes. Quelques jours après, ce général nommé Rass-Aloula pillait plusieurs tribus musulmanes récemment annexées à l'Abyssinie, lesquelles refusaient de payer les impôts; il leur enleva neuf mille vaches, un nombre infini de moutons et de chèvres. Ces tribus irritées augmentèrent bientôt le nombre des rebelles; ils devinrent maîtres de toutes les routes, les caravanes du gouvernement égyptien elles-mêmes étaient rançonnées. Pendant ce temps, nos supérieurs de Paris apprenaient que notre situation à Kéren était des plus périlleuses; aussi prièrent-ils M^r Touvier, par dépêche, de hâter le départ ajourné.

Nous fîmes silencieusement nos premiers préparatifs, afin d'éviter quelques jours de peine aux catholiques, et même aux pauvres Bogos que la présence de la Mission rassurait. Nous prévoyions, du reste, la lutte que nos orphelins et orphelines de la Sainte-Enfance auraient à soutenir pour nous suivre, mais cette lutte fut encore bien plus forte que nous ne l'avions pensé. Dès que leurs parents, la plupart sont des environs de Kéren, surent la nouvelle, ils vinrent les chercher, disant qu'ils ne voulaient pas qu'on emmenât leurs enfants en Europe, etc. Tout ce que nous pûmes dire, ainsi que les enfants, fut inutile pour les persuader du contraire. Voyant, du reste, qu'ils ne pouvaient nous contraindre à les laisser, ils recoururent aux chefs du bourg. Ceux-ci furent heureux d'avoir en cela l'occasion de nous assurer que nous ne devons pas quitter le pays, et, pour nous obliger à rester, ils nous dirent qu'ils ne pourraient répondre de ce qui arriverait, si nous persistions à emmener les enfants. Il fut convenu qu'on les questionnerait en public, pour savoir s'ils voulaient bien venir avec nous. Les réponses des premiers furent si fermes, que l'on renonça de suite à cet expédient. Alors, du matin au soir, pendant près d'une semaine, tous les parents se succédèrent, pour arracher, par ruse ou par violence, notre consentement ou celui de nos chères enfants. En ces pays, tout pa-

rent a droit sur un enfant presque autant que son père et sa mère. Parmi les réclamants étaient donc des parents éloignés, qui ne voulaient pas laisser cette bonne occasion de se procurer un petit domestique ou une servante pour garder les chèvres, chercher le bois et l'eau, etc., etc. ; et puis il était facile de voir que le diable les poussait, pour nous arracher ces âmes ravies à son empire. Un oncle disait à sa nièce, enfant de douze ans, fort intelligente : « Reste avec nous, de quoi as-tu peur ? des Abyssins ? S'ils viennent, nous nous sauverons dans la montagne... Pour le Madhi, nous ne le craignons pas ; s'il veut que nous soyons musulmans, nous le serons, voilà tout. » L'enfant se hâta de répondre : « Mais, moi qui suis chrétienne, je ne veux pas devenir musulmane, voilà pourquoi je veux partir avec les sœurs. » En effet, elle obtint le consentement tant désiré, et nous dit ensuite qu'elle avait récité cinq chapelets pour mériter cette grâce.

Enfin arriva le 29 décembre, jour fixé pour le départ. Dans le but d'éviter les scènes des jours précédents, il fut convenu qu'on se mettrait en route avant le jour. A trois heures du matin, notre petit monde était donc debout. A quatre heures, la prière, le déjeuner et les préparatifs terminés, chacun de nos chers enfants, le petit sac sur le dos, le gobelet à la ceinture, quittait à regret ce pieux asile, témoin de tant d'innocentes joies, de tant de salutaires émotions. Tous les cœurs, serrés par la peine, l'étaient aussi par la crainte, car on redoutait les menaces faites par les parents. En effet, nous ne pûmes franchir la barrière, car ils l'envahissaient, aidés qu'ils étaient par des hommes nombreux tout prêts à enlever quelques-uns de nos pauvres enfants. Le bon Père Coulbeaux était là, pour protester contre cette violence et essayer jusqu'au bout de les garder ; mais que faire contre des païens irrités, aveuglés par le démon ? Ils étaient armés de leurs lances et auraient plutôt mis ces enfants en pièces que de les laisser partir « esclaves en Europe », disaient-ils. C'était un spectacle déchirant de voir ces chères petites filles nous enlacer de leurs bras, supplier, crier miséricorde ; mais tout cela en vain, car les oreilles de ces méchants hommes, habituées à ces supplications, y étaient insensibles : tant de fois ils avaient volé et vendu des enfants dans le Soudan !... Nous eûmes donc la douleur

de laisser entre leurs mains les chères petites Marguerite, Cécile, Élisabeth, et plusieurs petits garçons. Mais avec quelle joie n'apprendrez-vous pas, chers associés de la Sainte-Enfance, qu'à force de pleurs et de prières cinq déjà ont obtenu de rentrer à l'orphelinat, qu'une respectable famille catholique doit garder jusqu'à notre retour : ils nous écrivent chaque semaine. Quant à ceux qui ont été forcés de rester chez leurs parents, ils seront peut-être les apôtres de leur famille, et ils nous reviendront avec bonheur, dès que nous serons à Kéren.

Notre voyage, commencé si tristement, devait jusqu'à la fin être bien pénible : toutes sortes de fatigues nous attendaient. La route d'Abyssinie, la seule un peu sûre en ce moment, est des plus mauvaises, ou plutôt ce n'est pas une route, mais souvent un sentier étroit et rocailleux, où la mule trouvait à peine à poser le pied. Il nous fallut pourtant la suivre pendant plusieurs jours, pour arriver au sommet de ces hautes montagnes qui forment la chaîne du Hamacène, et cela par un soleil brûlant, qui rendit bientôt nos mains et nos visages de la couleur des Éthiopiens. La plupart de nos chers enfants faisaient courageusement à pied ces longues et pénibles étapes, laissant les mulets pour les plus jeunes et les plus souffrants.

Arrivés à la station, accablés de fatigue, il fallait faire le pain, préparer quelque aliment, et pour cela aller chercher le bois, quelquefois très loin, et puis l'eau, qui le plus souvent était bourbeuse et saumâtre. Enfin, vers huit heures et demie du soir, chacun cherchait à se coucher de son mieux sur une peau de vache étendue à terre. Mais le froid piquant de la nuit éloignait bien souvent le sommeil, et alors on venait se réchauffer près des grands feux, allumés pour éloigner les hyènes et les lions, nombreux dans ces parages.

Après six jours, nous étions arrivés sur le plateau du Hamacène, environ 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et il nous fallait le redescendre; ce fut avec des peines inouïes. Chaque jour, les bons frères et les séminaristes, armés de haches et de pioches, devançaient la caravane, pour rendre les chemins plus praticables. Cette partie du voyage fut d'autant plus pénible que la saison des pluies était commencée : il tomba, jour et nuit, une

pluie fine, il est vrai, mais assez abondante pour transformer les sentiers en petits torrents et rendre la terre extrêmement grasse et glissante. Nous pouvions craindre les fièvres et les fluxions de poitrine, à cause des nuits mauvaises passées sur cette terre détrempée : Dieu nous en a préservés.

Nous retrouvâmes heureusement le soleil près d'Aïlette, située entre l'Abyssinie et l'Égypte; là tout notre jeune monde put se donner quelques soins de propreté : ce fut fort à propos, car nous y rencontrâmes M. le consul de France, qui se rendait auprès du roi Ati-Yannès pour lui offrir les magnifiques présents envoyés par le président de la République française. Le consul nous accueillit avec la plus grande bonté; il fit de suite préparer du pain, tuer une vache pour le souper, nous fit porter du vin et du lait et chargea son cavas de nous trouver un logis pour la nuit. Ce logis ressemblait fort à l'étable de Bethléem : c'était un immense hangar, où, comme en route, la terre nous servit encore de lit de repos; mais du moins nous étions à l'abri, et non exposés aux regards curieux des Arabes. Après avoir stationné un jour et deux nuits à Aïlette, nous nous remîmes en route pour achever enfin notre pénible voyage. Les soldats abyssins, qui nous avaient escortés jusque-là, furent remplacés par des bachi-bouzoucs, car nous étions à la frontière égyptienne; ils nous accompagnèrent jusqu'à Emcoullou, à la porte de Massaouah, tirant de moment à autre des coups de fusil, afin d'effrayer les rebelles qui infestent les environs et chaque jour pillent et rançonnent quelques caravanes; mais grâce à nos gardiens, et grâce surtout à la bonne Providence, nous arrivâmes tous sains et saufs à Massaouah, le samedi 10 janvier, à six heures du matin.

Je n'essayerai pas, Monseigneur, de vous peindre notre joie en mettant pied à terre dans la résidence de la Mission. Depuis treize jours nous avons couru tant de dangers! Aussi tous les cœurs éprouvaient-ils vivement le besoin de rendre grâce au bon Dieu. Toute la caravane se rendit à l'église pour entendre la sainte messe et chanter le *Magnificat*.

Nous voilà installées provisoirement. Nous osons compter sur les prières des généreux associés de l'œuvre, pour nous aider à

supporter courageusement les terribles chaleurs de Massaouah, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous reconduire à Kéren. Dans cet espoir, Monseigneur, je vous offre d'avance l'hommage de ma reconnaissance, et je demeure, avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

La très humble servante,

Sœur LOUISE LEQUETTE,

I. E. d. I. C. s. d. p. M.

CHINE

VICARIAT DU

TCHÉ-LY OCCIDENTAL

*Extrait d'une lettre de Mgr TAGLIABUE, vicaire apostolique,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Tchin-ting-fou, 1^{er} octobre 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je vous envoie un court aperçu de nos petits travaux de l'année; quelque incomplet qu'il soit, il fera sans doute plaisir à votre cœur de père.

Reportons-nous au mois de novembre 1883, époque à laquelle commence le travail du missionnaire. L'hiver, en nous ramenant les frimas, les neiges et les glaces, est le temps le plus favorable pour voyager sur des routes presque toujours impraticables, et que la gelée seule peut rendre fermes sous les pieds des voyageurs. Nos chrétiens sont très heureux de revoir le missionnaire et surtout l'évêque, car ses visites sont rares et courtes, aussi ne lui laissent-ils guère de libre que le temps nécessaire pour rendre à Dieu ses devoirs. Ce sont des confessions à entendre, des

confirmations à administrer, des affaires à régler, affaires souvent inextricables, mais que l'on doit entendre raconter, parce qu'ils se figurent que nous avons tout pouvoir. La patience est fort nécessaire dans ces cas, mais les chrétiens sont contents d'avoir exposé leurs misères, et on les console de son mieux, en leur disant qu'on priera pour eux.

Ces pérégrinations de chaque année sont très monotones, et néanmoins cette monotonie plaît au missionnaire et le rend heureux dans sa vocation. Il est au comble de la joie quand, marchant sur les traces de Notre-Seigneur, il a eu l'occasion de ramener au bercail une brebis égarée, de panser une blessure ou de faire avancer une âme dans le chemin de la perfection.

Par notre compte rendu il vous sera facile de remarquer, Monsieur et très honoré Père, que la moisson, pendant le cours de cette année, n'a pas été très abondante. Il n'y a que quatorze cents catéchumènes ; on n'ose pas inscrire ceux qui ne font que paraître ; ce ne sont que des espérances, et on préfère attendre les réalités. Le travail de la conversion est en général beaucoup plus difficile qu'on ne pense. Des maîtres, des maîtresses doivent, pendant quatre ou cinq ans, rester dans un village, pour qu'on puisse espérer que les néophytes resteront chrétiens. Souvent on ne saurait le faire, faute de ressources, et des chrétiens baptisés retournent bientôt à leurs idoles.

Nous n'avons eu que 328 baptêmes d'adultes ; c'est peu sans doute, mais nous tâchons de nous multiplier pour le baptême des petits enfants moribonds. Dans le courant de cette année, nos sœurs du dispensaire en ont baptisé plus de 300 ; notre cueillette annuelle, pour le vicariat, monte à 23,000. Cette légion d'anges ne manquera pas de prier Dieu pour la conversion de cette pauvre Chine toujours assise à l'ombre de la mort, et qui semble ne désirer rien tant que de ne jamais ouvrir les yeux à la lumière.

Nous venons de bâtir une nouvelle résidence dans la ville préfectorale de Lhiun-te-fou ; les lettrés, toujours ennemis des étrangers, grondent autour et menacent de la détruire ; j'espère qu'ils n'en viendront pas là, bien que la guerre les tourmente et excite leur irritation.

Veillez me croire, en l'amour de Notre-Seigneur, de son
immaculée Mère et de saint Vincent,

Monsieur et très honoré Père,
Votre enfant dévoué,

† F. TAGLIABUE,

I. p. d. l. M., év. de Pompéiopolis.

*Lettre de ma sœur N., fille de la Charité, à M. CHEVALIER,
assistant de la Congrégation.*

Tchin-ting-fou, 1^{er} novembre 1884.

MON RESPECTABLE PÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je viens vous faire part des consolations que la bonne Providence nous donne de temps en temps. Monseigneur, dont le départ nous a remplies de tristesse, a bien voulu, avant de nous quitter, établir parmi nos enfants la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. C'est le 28 octobre, fête du Très-Saint-Rédempteur, qu'a eu lieu cette belle fête. Sa Grandeur a dit la messe et donné la Communion à 70 vierges et à 12 femmes, choisies pour commencer ce petit rameau, si heureux de se rattacher au grand arbre de l'Archiconfrérie. La piété de nos pauvres Chinoises était vraiment touchante. C'était une consolation pour Monseigneur de nous laisser, dans le Cœur sacré de notre divin Maître, un dernier et touchant souvenir, et aussi un moyen d'inspirer à ses vierges chétiennes, son œuvre de prédilection, un plus grand esprit de prières, un plus grand amour pour Jésus si méconnu par les millions de païens qui nous entourent.

Nos Enfants de Marie, au nombre d'une soixantaine, sont aussi très édifiantes; elles observent toutes les règles du *Manuel*, avec la plus scrupuleuse exactitude. Oh! comme je désire que

notre immaculée Mère soit contente de ces petits commencements. Qu'elle les bénisse, qu'elle les fasse fructifier pour la gloire de son divin Fils et pour le salut des âmes!

Nous avons également établi parmi nos orphelines l'Association des Saints-Anges. Grandes et petites sont fières de porter les rubans rouges et violets; elles ont beaucoup d'ardeur pour le travail. Nous voudrions bien pouvoir en augmenter le nombre, afin d'en arracher davantage à une mort certaine, mais, faute d'argent, nous sommes obligées de nous restreindre. La mission en a déjà 1,500 à nourrir; les ressources ne suffisent plus. Nous ne pouvons que supplier le cœur de Jésus d'inspirer à quelques âmes charitables la pensée de nous secourir dans un si pressant besoin. Quelle souffrance pour nos cœurs, en nous voyant dans l'impossibilité de sauver tant de pauvres créatures qui périssent sous nos yeux!

Veuillez agréer, etc.

Lettre de la même au même.

Tchin-ting-fou, 25 janvier 1885.

MON RESPECTABLE PÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je m'empresse de venir calmer vos inquiétudes à notre sujet. Grâce à Dieu nous avons été jusqu'ici à l'abri de tout danger, et nous avons pleine confiance en la protection de notre bienheureux Père saint Vincent. Ce qui contribue beaucoup à exciter notre confiance, c'est de voir que le divin Maître se plaît à bénir nos faibles travaux. Notre petit hôpital, où nous avons une cinquantaine de malades, nous procure les plus douces consolations. Tous demandent à être instruits des vérités de notre sainte religion; ils passent la journée entière à apprendre les prières, le catéchisme, en sorte que notre hôpital ressemble à un catéchumé-

nat ; jusqu'ici aucun n'est mort sans recevoir le saint baptême. Permettez-moi, mon respectable père, de vous citer quelques traits particuliers de la miséricorde divine.

Le jour du premier de l'an, pendant qu'on instruisait un moribond, le voisin, qui se tenait caché dans son lit et qui était aussi gravement malade, demande tout à coup le saint baptême : « Je crois en Dieu, dit-il, je renonce à mes superstitions, et si je guéris, je ne retournerai plus chez mes parents, je suis allé le leur dire. » Il nous avait quittés, en effet, depuis une huitaine de jours, pour aller chercher un de ses amis, encore jeune, mais poitrinaire, et il nous avait caché le motif de son départ. On le baptisa à midi ; il mourut le soir même. Son ami, qu'il appelait son frère, a été également baptisé et il est mourant ; ils seront bientôt réunis dans le séjour de la gloire. Nous attribuons ces prodiges de la grâce à notre Mère immaculée ; nous avons caché la médaille miraculeuse dans tous les oreillers de nos chers malades.

Il y a quelques semaines, on nous amena un père de famille malade de la poitrine. Il parut d'abord fort insensible à toutes les exhortations, mais il voyait, il entendait les autres malades. Au bout d'une semaine il demanda à se faire instruire. Il n'y avait pas de temps à perdre, car il était arrivé à la dernière période de sa maladie. Or, voilà qu'au moment de recevoir le baptême, il change de sentiment ; il se persuade qu'il guérira, qu'il sera méprisé par sa famille ; il renonce à se faire baptiser. Cruelle désolation pour nos cœurs ! La pensée nous vint que, peut-être, il n'y avait pas de médaille dans son oreiller. Aussitôt nous dûmes au catéchiste d'en cacher une sous sa natte. Dès le lendemain matin, le mourant appelle le catéchiste : « Dépêche-toi, lui dit-il, fais-moi cette aspersion qui doit me conduire au ciel pour voir le bon Dieu. » Il reçut le baptême, et il est mort peu de temps après.

Un de nos dignes missionnaires nous écrit : « Je viens d'être témoin de la conversion d'un païen septuagénaire. Plusieurs fois il est allé voir son fils malade à l'hôpital, et il a été si touché de ce qu'il a vu, qu'il a voulu se faire chrétien... Il y a quelques semaines, est mort en bon chrétien ce païen hydropique qui est

resté un mois à l'hôpital ; il a lui-même demandé à recevoir le baptême avant de mourir. »

Vous voyez, mon respectable père, le bien considérable que nous pouvons faire ici ; mais notre hôpital est sans ressources, et nous sommes obligées de restreindre le nombre des malades. Veuillez donc intéresser les âmes charitables à notre chère œuvre, afin qu'elles nous aident à travailler au salut de ces pauvres Chinois si dignes de compassion.

Veillez agréer, etc.

VICARIAT DU

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de M. Vic, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

San-kiao, 11 mai 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Jusqu'à présent l'émotion, la préoccupation, le manque de temps ne m'ont pas permis de vous parler de notre cher et regretté défunt, M. You. Bien que M. Dauverchain vous en ait déjà entretenu, je ne puis m'empêcher de jeter encore une fleur sur cette tombe qui vient de se fermer si prématurément. Je le fais d'autant plus volontiers qu'il s'agit d'un confrère indigène, rempli des plus belles vertus ; nous qui avons à le remplacer, nous trouvons la perte considérable. Il est si difficile de former des prêtres indigènes ! L'année dernière, nous avions six jeunes gens à l'étude du latin, et ils avaient tous assez bonne façon. Eh bien ! il ne nous en reste plus que deux, sur lesquels nous ne pouvons pas encore absolument compter.

M. You (Pierre), que nous pleurons, avait un ensemble de qualités, qui en faisaient un ouvrier très précieux pour cette mission. Il était pieux, actif, zélé, très goûté des chrétiens. Deux mots me semblent résumer sa vie et sa mort : délicatesse de conscience, piété solide. Oui, de l'avis de tous ceux qui l'ont approché, la

piété était bien le caractère saillant de cet excellent confrère. L'esprit de foi dont il était animé lui faisait comprimer bien souvent même les premiers mouvements d'une nature très vive, très susceptible, ardente, impétueuse. A force de lutttes et d'efforts, il s'était rendu maître de lui-même. Rempli d'une grande affection pour sa vocation, on le trouvait toujours gai, ouvert avec ses confrères; bon, aimable envers tous, sachant attirer les chrétiens. Depuis longtemps, ce cher confrère était attaqué de phtisie; sa maladie ne l'empêcha pas d'être affable et prévenant. Pendant tout son séminaire, il avait été faible et souffrant. Après son sous-diaconat, Monseigneur l'envoya se reposer six mois à Kiu-kiang. Le docteur anglais, qui l'avait soigneusement examiné, ne s'était pas clairement prononcé sur la nature et la gravité de sa maladie, en sorte qu'une fois sorti du séminaire, il donnait l'espoir que le grand air et le mouvement lui donneraient peu à peu des forces. De fait, l'année où il fit mission dans le district de Kiu-kiang, quoique son état ait inspiré quelque inquiétude au printemps, il se trouvait mieux. Les soins que lui prodiguait M. Dauverchain semblaient avoir triomphé du mal. En novembre dernier, M. You, envoyé près des nouveaux chrétiens de la capitale et des environs, y opéra beaucoup de bien : il baptisa un certain nombre d'adultes, ouvrit deux ou trois nouvelles missions, ramena plusieurs pauvres égarés à la pratique des devoirs religieux, et fonda quelques écoles, après en avoir demandé et obtenu l'autorisation de Sa Grandeur. Bref, ce cher confrère s'était tellement dépensé, qu'en février dernier il nous revenait à la résidence extrêmement fatigué : toux très mauvaise, pas d'appétit, plus de voix. On a employé, hélas ! inutilement les divers moyens qui étaient à notre disposition pour le soulager. Nous avons, dans la ville de Chouitchou-fou, à deux lieues de San-kiao, une petite pharmacie tenue par un chrétien, et une chambre de réserve pour un prêtre de passage. On y a envoyé le malade, suivant son désir, pour qu'il pût plus facilement avoir sous la main les médecins et les remèdes qu'il est impossible de se procurer à la campagne. Après une légère amélioration, au bout de quelques semaines, un changement subit de température, comme il en arrive si souvent en cette saison, l'a réduit, en deux ou trois jours, dans un état alar-

mant. Le jour de Pâques, il est encore une fois monté à l'autel; ce fut la dernière, et ce n'est pas sans peine et grande fatigue qu'il put achever le saint sacrifice. Le lendemain il m'est revenu en chaise dans cet état; j'ai dû lui donner le bras pour le conduire dans sa chambre. A partir de ce moment, le mal fit de rapides progrès. Le malade, sans qu'il s'en doutât, baissait sans cesse, et je voyais se précipiter le fatal dénouement. Cependant on envoya chercher un vieux chrétien, réputé médecin distingué, lequel n'arriva que quatre jours plus tard, à cause de la distance. Après un long et consciencieux examen, le médecin déclara qu'il y avait danger. Ce matin-là même, M. You avait *proprio motu* demandé à faire sa confession. Ensuite, je lui proposai de recevoir le lendemain le Saint-Viatique; ce qu'il accepta avec empressement et reconnaissance. C'est alors que, malgré son extrême faiblesse et la difficulté qu'il avait à parler, il m'entretint assez longuement. « Donnez-moi, dit-il, suggérez-moi de pressants motifs d'aimer Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la sainte Vierge, saint Vincent, ma vocation! je voudrais les aimer, mais je ne peux, je ne sais. Oh! si le bon Dieu me fait la grâce de revenir à la santé, je me convertirai tout à fait, j'observerai mieux que par le passé mes saints vœux, mes saintes règles, etc. Pendant mon séminaire, je n'ai pas redouté la mort, maintenant je redoute mes péchés. On m'a fait une réputation que je suis loin d'avoir méritée, on a pensé que je réussissais en mission, on s'est bien trompé... J'offre à Dieu le sacrifice de ma vie. Il n'y a que quelques jours, j'avais souci de mes pauvres parents; maintenant je suis tranquille sur ce point; le bon Dieu y pourvoira, etc. » Les parents de M. You sont bons chrétiens, sa mère surtout, mais très pauvres. Son père l'a précédé d'un mois au jugement de Dieu; ils se seront retrouvés au ciel, je l'espère, car M. Chasle avait administré le père, dont nous avons reçu ici la nouvelle de la mort le jour des funérailles du fils.

Les deux derniers jours, quoiqu'il y eût toujours à son chevet un ou deux gardes-malades, je le veillais de plus près, et je le voyais souvent. La dernière nuit, m'étant éveillé vers deux heures, je me rendis près de lui. A toutes mes questions, il répondit : « Je vais très bien, je suis guéri, je me prépare à célébrer tout à

l'heure la sainte messe. » Il a passé toute cette matinée du 24 avril, dans une sorte d'assoupissement, sans la moindre souffrance ni convulsion ; il avait pourtant sa pleine connaissance. Toutes les fois que je lui suggérais quelques aspirations, il s'efforçait de les répéter. Après midi, il put prendre un peu de nourriture, et semblait aller beaucoup mieux. Quelques instants avant quatre heures, il causait encore très gaiement et avait la respiration moins gênée. J'allai faire la classe dans une chambre voisine quelques minutes avant cinq heures ; mais bientôt son garde-malade, accourant avec précipitation, m'appelle : « Vite ! vite ! le père ne respire plus ! » J'accours lui donner une dernière absolution. Je crois bien qu'il n'était déjà plus. Deux chrétiens qui avaient l'œil sur lui ne s'étaient même pas aperçu à quel moment il rendait le dernier soupir. Impossible d'imaginer une mort plus douce. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus!* Que Dieu m'accorde une si sainte vie, pour mériter semblable mort !

Excusez, Monsieur et très honoré Père, la longueur de cette lettre ; elle est dictée par la sainte affection que j'avais vouée à ce pieux confrère. Après de tels coups on a besoin de consolations. Je ne saurais mieux terminer que par le passage suivant de la lettre de notre vénéré vicaire apostolique. En apprenant cette nouvelle, Sa Grandeur me répondait, le 28 avril, au lendemain du sacre de M^{gr} Rouger : « Votre lettre du 24 avril m'a fait verser d'abondantes larmes. Je suis désolé d'apprendre pareilles choses. *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sit nomen Domini benedictum.* Nous prions donc et nous continuerons à faire le bien, sans nous décourager... Je crois perdre en lui (M. You) l'ouvrier le plus apte, parmi les Chinois, à faire du bien à nos catéchumènes ou nouveaux chrétiens. Il avait tout ce qu'il faut, moins la santé, pour faire prospérer cette œuvre des catéchumènes, si négligée chez nous faute d'ouvriers propres à cet office. Il était pieux, obéissant, doux, d'un excellent cœur, etc. »

Nous savons, Monsieur et très honoré Père, l'intérêt que vous portez à nos missions, et l'embarras où vous vous trouvez pour faire droit aux demandes si nombreuses qui vous sont adressées ; aussi nous n'osons plus vous en faire ; cependant plus nous augmentons en nombre, plus nous devenons insuffisants, car il sur-

git partout, comme malgré nous, de nouvelles localités à évangéliser, de nouvelles œuvres à soutenir. Jusqu'ici il n'y avait eu que deux prêtres dans ce district; il comprend : quatre départements, vingt villes murées, au moins six millions de païens, plus de trois mille chrétiens. Cette année nous étions quatre confrères; il en faudrait six; de là, la nécessité de diviser le district en trois parties. Si le bon Dieu ne nous fournit des moyens extraordinaires et quasi imprévus, impossible de faire face aux besoins et aux nécessités d'une si importante mission. Sans perdre courage, nous continuons l'œuvre de Dieu, attendant tout de cette divine Providence, qui s'intéresse bien plus efficacement que nous au vrai bien des âmes. Notre grande ressource comme notre grande consolation est dans la prière. Daignez aussi prier spécialement, mon très honoré Père, pour cette famille du Kiang-si, qui ne vous est pas la moins dévouée. Bénissez en particulier celui qui aime toujours à se dire,

Monsieur et très honoré Père,

Votre indigne et bien obéissant fils,

Cas. Vic,

I. p. d. I. M.

Lettre du même au même.

San-kiao, 1^{er} juin 1884.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction s'il vous plaît!

Il y a peu de jours, je vous écrivais le cœur navré de douleur. Je venais de fermer les yeux à un de nos meilleurs confrères chinois. Aujourd'hui, je viens vous entretenir, Monsieur et très honoré Père, sur un sujet plus consolant, à savoir sur nos retraites.

Quand il s'agit d'exercices donnés au simple peuple, on confond assez généralement mission avec retraite. Je me permettrai

de dire, en commençant, qu'il ne s'agit pas ici d'une mission, mais de vraies retraites, telles que de pieux laïques sont venus de tout temps en faire à Saint-Lazare, telles que des personnes spécialement touchées de la grâce songent à en faire dans les maisons religieuses ou dans les cloîtres, telles enfin que les entend saint Vincent. C'est bien là une œuvre précieuse, très chère à notre saint Fondateur et à ses enfants. Il est vrai que tous, même les plus ignorants, sont capables jusqu'à un certain point de suivre la retraite. Personne qui ne reconnaisse l'utilité et la nécessité de ces saints exercices. Elle s'impose d'autant plus pour nos chrétiens, qu'ils sont en général peu instruits. J'ajouterai : le caractère sérieux, peu remuant, quoique très inconstant des Chinois, se prête parfaitement à ces saints exercices.

Pénétré de ces idées, M^{re} Bray, qui en avait vu et expérimenté personnellement les fruits en Mongolie et au Tché-ly, pensait les établir ici dès son entrée au Kiang-si. Sa Grandeur gémissait de voir ses ouailles privées d'un moyen fécond de salut. C'est bien à regret que des difficultés indépendantes de sa volonté lui ont fait différer jusqu'à cette heure l'exécution de ce pieux dessein.

On l'a dit, répété, écrit : le Kiang-si ne ressemble point aux autres missions, pas même à la plupart des missions de la Chine. Nous avons ici des difficultés qui n'existent pas ailleurs, au moins au même degré, difficultés provenant, surtout pour les retraites, de la dispersion, de l'isolement, de l'extrême pauvreté de nos chrétiens. Pas de local pour les recevoir, pas d'église pour les réunir, peu d'ouvriers aptes à cette œuvre. Nos prêtres indigènes n'ont pas l'idée d'une retraite prêchée aux chrétiens, et les confrères européens sont arrêtés par les difficultés de la langue. Ce sont autant d'obstacles, mais nous les surmonterons, avec le temps et la grâce de Dieu.

L'année dernière, Monseigneur a fait imprimer une petite brochure chinoise, *Manuel de retraite*, à l'usage exclusif des prêtres, indiquant : 1° l'ordre de la journée ; 2° les sujets des lectures et des méditations ; 3° un court canevas de chacune des instructions qui doivent être faites pendant la retraite. On avait marqué sur le calendrier chinois, dont chaque famille chrétienne

doit avoir un exemplaire, l'époque et les principales localités où devait se donner la retraite. Le commencement de l'année chinoise avait été fixé comme temps plus favorable, vu qu'alors les chrétiens sont moins occupés.

On a donc fait un essai cette année, et il a été relativement heureux. De tous les côtés, les confrères européens et chinois, qui ont présidé à ces exercices, écrivent qu'ils ont été satisfaits. Espérons que l'œuvre, mieux connue, sera mieux appréciée, et qu'elle deviendra florissante. Ces exercices ont été donnés en six ou sept endroits du vicariat. Il y a eu plus de deux cents hommes retraitants et autant de femmes. On a donné séparément la retraite aux uns et aux autres, l'expérience ayant prouvé ailleurs que cela était plus profitable.

A *San-kiao* la présence de Monseigneur a rendu nos exercices plus solennels. Ces braves chrétiens de céans, convertis depuis assez longtemps, se sont fait une réputation de négligence pour la religion et d'amour déréglé pour la sapèque. Eh bien ! nous avons eu un bon nombre d'hommes qui ont offert, pendant cinq jours, le spectacle de la régularité la plus exemplaire ; parfait silence, assiduité aux exercices, attention aux instructions. Tous ont fait leur confession générale.

La retraite des femmes, qui a suivi celle des hommes, nous a aussi donné satisfaction. Quoiqu'elles fussent retenues chez elles par les exigences du ménage, les exercices ont été suivis avec régularité. L'un des principaux fruits a été l'assistance plus exacte à la messe le dimanche et les fêtes. Dans ces pays païens, où nos chrétiens un peu disséminés sont très pauvres, il est bien difficile d'obtenir la rigoureuse observance du dimanche. Ailleurs la retraite n'a pas eu moins de succès. A *Kien-kiang*, par exemple, un certain nombre de catéchumènes y ont pris part. On aime ces exercices inconnus jusqu'ici, et on les regarde comme très avantageux. Partout on a vu couler des larmes de repentir ; nous les croyons sincères, quoique les Chinois aient les larmes faciles. — *M. Sassi* écrit qu'il a été plusieurs années à Rome et à Plaisance l'heureux témoin d'exercices prêchés aux ecclésiastiques et aux laïques, mais qu'il n'a rien vu de comparable à la retraite de ses paroissiens de *Kien-tou* (*Kien-tchang-fou*). Ces bons

chrétiens ont été si satisfaits, que, pour s'assurer le bienfait d'une retraite annuelle, ils ont de suite pensé à fonder une société pour se procurer les fonds nécessaires à cette fin. Un commerçant de l'endroit, assez à l'aise, veut être inscrit en tête de la liste. A lui seul il fournira tous les fonds, s'il le faut. — M. Portes et M. Wang donnent aussi des détails consolants sur leurs deux retraites.

C'est là une œuvre que tout le monde a à cœur, qu'il ne faut point abandonner, malgré les peines et les fatigues. L'esprit de Dieu est là qui touche les cœurs. Il semble qu'on assiste à une nouvelle Pentecôte. Quel encouragement pour un jeune Européen, d'entendre des personnes parfois assez bornées, nous dire : « Père, je n'avais jamais entendu une telle doctrine ; j'ai bien de la peine, et je crains bien pour mon salut ! » Puis elles font des confessions en conséquence. Ces exercices peuvent suppléer en partie au manque de missionnaires.

Il est pourtant bien fâcheux que le défaut de sujets vous mette dans l'impossibilité de nous envoyer des aides. De tous côtés c'est un souffle extraordinaire de conversions ! La conclusion pacifique des négociations entamées depuis si longtemps entre la France et la Chine va nous concilier encore de plus en plus les esprits, mettre fin, au moins pour un temps, aux vexations des mandarins, et par-là même hâter ce mouvement vers notre sainte religion. Une plume bien autorisée l'a écrit : « Cette mission du Kiang-si est vraiment faite pour des enfants de saint Vincent, parce qu'il y a beaucoup de misères à soulager, beaucoup de pauvres à évangéliser, beaucoup de privations à supporter. »

Il est, Monsieur et très honoré Père, une seconde conclusion que je voulais tirer de ces quelques courtes réflexions : il ne suffit pas de remuer et d'exciter, il faut fonder et cultiver, pour conserver et développer. Les retraites sont excellentes, mais nous devons en assurer et perpétuer les fruits. Les écoles nombreuses, convenablement tenues, seraient le moyen le plus efficace, le plus fécond. Les confrères sentent bien cette nécessité, et, grâce à l'impulsion donnée par Monseigneur, on les a multipliées sur divers points, notamment à *Kiou-kiang* et à *Fou-tchéou*. Mais

hélas ! la modicité de nos ressources enchaîne notre zèle. Vu la situation pénible de cette mission, difficile entre toutes, ne serait-il pas possible de nous faire obtenir, à cette fin, quelque don ou allocation extraordinaire ?

Dieu nous retire successivement les plus vaillants ouvriers. Daignez bénir ceux qui restent, et en particulier celui qui se dit toujours avec bonheur,

Monsieur et très honoré Père,

Votre indigne, mais très reconnaissant et bien respectueux fils,

Cas. Vic,

I. p. d. l. M.

VICARIAT DU

KIANG-SI MÉRIDIONAL

Lettre de Mgr ROUGER à M. TERRASSON, secrétaire général.

De Ki-ngan-fou, le 17 novembre 1884.

MONSIEUR ET BIEN CHER CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Dans la crainte que notre bon Père saint Vincent ne se fâche contre moi, et que vous-même ne m'accusiez de vous avoir manqué de parole, voici en deux mots la relation d'une guérison dont je vous avais parlé jadis, en vous annonçant la faveur presque instantanée obtenue, en faveur d'un petit garçon moribond, par l'invocation de notre saint Fondateur, et par l'usage de l'eau dite de Saint-Vincent.

Un vieillard chrétien, de cette mission du Kiang-si méridional, était, depuis plus de quinze ans, affligé d'une dartre maligne, prurigineuse et purulente. En vain il avait employé, à maintes reprises, tous les remèdes connus dans le pays, il n'en avait obtenu aucun soulagement; au contraire, son mal allait toujours s'aggravant, et il avait perdu tout espoir d'en jamais guérir, lorsque, pour la première fois, il entendit parler de cette eau de Saint-Vincent, que l'on bénit pour les infirmes. Il voulut en avoir sans retard; et en ayant obtenu trois bouteilles, il laissa tout autre médicament de côté, commença dévotement une neuvaine, et, tout en priant avec foi, il buvait chaque jour un bon

verre de l'eau sanctifiée par les prières de l'Église et l'attouchement des reliques du saint. Chaque soir aussi il lavait avec cette même eau la partie de sa jambe où se faisaient ressentir les démangeaisons les plus importunes. Au bout de la neuvaine, il se trouva parfaitement délivré de son mal, et se mit en devoir de remercier le bon saint, qu'il regarde comme le meilleur de tous les médecins. Huit ou dix mois plus tard, j'eus occasion de constater que la dartre n'avait pas reparu. Gloire donc à notre bienheureux Père, qui a exaucé les prières de ce pauvre affligé!

Excusez-moi, s'il vous plaît, et ayez la bonté de prier pour moi, qui suis toujours maladif depuis nos fameuses aventures du mois de mai. Je n'en reste pas avec moins d'affection, en Jésus, Marie, Joseph et saint Vincent,

Monsieur et bien cher Confrère,

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

† AD. ROUGER,

I. p. d. l. M.,

Ev. de Cissamo, vic. apost. du Kiang-si méridional.

PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

*Lettre de sœur Euphémie BLENKINSOP, visitatrice,
à la très honorée mère DERIEUX.*

Emmitsburg, maison centrale de Saint-Joseph, 21 mars 1885.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Un grand malheur vient de frapper notre Maison centrale: hier, à midi, au moment où nous sortions de la chapelle, après les grâces, un incendie terrible éclatait dans la cuisine, et malgré les efforts vraiment héroïques des pompiers, et de toute la population du voisinage accourue à notre secours, deux grands bâtiments de trois étages, construits très solidement en pierres et en briques ont été réduits en cendres. La cuisine, le réfectoire, les dépenses, les salles des pauvres, un grand dortoir de quarante-huit lits, tout cela est devenu la proie des flammes. Il n'en reste plus que des murs branlants et fumants, qu'il faudra jeter à bas. Encore bénissons-nous Dieu de ce que le désastre n'est pas plus grand: pendant plusieurs heures, les flammes menacèrent de s'étendre à tout l'établissement, dont les divers bâtiments sont étroitement reliés les uns aux autres; le vent était tellement fort, que nous avons tout à craindre, et l'opinion générale est que nous n'avons échappé à une destruction complète, que par une sorte de miracle; aussi nos cœurs sont-ils pleins de reconnaissance envers la divine Providence, et, bien que la perte matérielle soit très considérable, 250,000 francs au moins, je vous

prie, ma très honorée Mère, de vouloir bien nous aider à rendre à Dieu de dignes actions de grâces.

Veillez agréer l'assurance de la filiale affection avec laquelle je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de Marie Immaculée,

Ma très honorée Mère,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur EUPHÉMIE BLENKINSOP,

I. f. d. l. C. s. d, p. M.

Lettre de sœur GERNON à sœur N., à Paris.

Maison centrale de Saint-Joseph, 12 avril 1885.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Depuis l'incendie du 20 mars, notre bien-aimée Maison centrale nous est devenue mille fois plus chère : tout ce qui nous entoure a acquis une nouvelle valeur à nos yeux, et nous éprouvons les mêmes sentiments, que si nous étions rentrées en possession d'un objet précieux longtemps perdu. Ah! si vous pouviez voir les tristes ruines, vous comprendriez quel affreux danger nous avons couru, et vous béniriez avec nous la main du Père céleste, qui ne blesse que pour guérir, et qui nous a si merveilleusement protégées, au milieu de ce désastre!

La veille, fête de Saint-Joseph, avait été passée tout entière dans de pieuses réjouissances. M. Mandine étant parti pour la Californie, et M. Alizeri encore souffrant de sa chute, leur confrère, le bon M. White invita un missionnaire de Baltimore, et deux prêtres du collège voisin du Mont Sainte-Marie, afin de célébrer les offices avec toute la solennité possible : chacun avait fait de son mieux pour témoigner sa dévotion au grand saint, si aimé dans notre vallée, et personne ne se doutait du malheur qui

nous menaçait. Néanmoins, il y a lieu de croire que ce jour-là même, le feu faisait déjà sourdement son œuvre entre les murs, et nous sommes persuadées que c'est le bon saint Joseph, qui l'a empêché d'éclater pendant la nuit, ce qui aurait eu des conséquences bien autrement déplorables.

On ne sait pas comment le feu a commencé; la première personne qui s'en aperçut fut un de nos domestiques; en traversant les champs, il vit des étincelles sortir du toit de la cuisine. Aussitôt il donna l'alarme au village d'Emmitsburg, d'où l'on nous avertit, par le téléphone, que la maison était en feu. Nous venions de quitter le réfectoire; il va s'en dire que les sœurs qui se rendaient à la seconde table ne pensèrent plus à dîner. Immédiatement le tocsin sonne au village, et tandis que les pompiers se mettent en route, nos domestiques, sous la direction de M. White, arrivé le premier de tous à notre secours, commencèrent à transporter les tables, bancs et tout ce qui se trouvait dans le réfectoire. Notre bonne Mère Euphémie semblait se multiplier pour aider et encourager chacune, exhortant au calme bien plus encore par son exemple que par ses paroles. Un certain nombre de malades étaient couchées au-dessus du réfectoire: surprises tout à coup par le bruit extraordinaire, elles levèrent la tête, et virent les flammes qui perçaient le plafond; elles n'eurent que le temps de se sauver, sans même prendre leurs habits. L'une d'elles, dès qu'elle fut habillée, courut à la chapelle, et, se précipitant au pied de l'autel: « Mon Dieu, s'écria-t-elle, en étendant les bras vers le tabernacle, voulez-vous nous faire périr? » Son attitude suppliante impressionna vivement toutes celles qui en furent témoins.

A l'exception de quelques lits et armoires, jetés par les fenêtres, tout ce qui se trouvait dans ce dortoir fut brûlé. Une sœur, occupée à ramasser du linge de costume, a été renversée par une poutre brûlante; ce ne fut pas sans peine qu'elle se releva. La bonne sœur Adèle, notre dévouée infirmière, manqua périr, en voulant s'assurer qu'une malade n'était pas restée dans le quartier incendié. Malgré le danger, elle pénétra jusqu'à son lit, et, le trouvant vide, elle saisit une couverture, s'en enveloppe, et retourne sur ses pas. Mais une épaisse fumée lui cachait la porte,

tandis que les flammes touchaient presque ses pieds. Heureusement, Augustin, un de nos fidèles domestiques noirs, était là, avec de l'eau; il en jeta tout autour d'elle, et elle parvint à s'échapper, en sautant par-dessus le seuil embrasé de l'appartement.

Les pompiers d'Emmitsburg travaillaient avec un courage et une ardeur incomparables; on aurait dit que c'était leur propre maison qui brûlait. Mais le vent glacial, soufflant avec la violence d'un ouragan, défiait leurs efforts. L'eau, qu'ils dirigeaient sur le feu, retombait sur eux; et, comme il gelait très fort, elle se transformait en glace. Non seulement la terre était couverte d'un tapis blanc, mais encore on voyait des guirlandes de glaçons, jusque sur les murs des bâtiments incendiés; la barbe, les cheveux, les habits des pompiers, étaient comme hérissés de glace; leurs pauvres mains, raides et enflées, pouvaient à peine manier les pompes.

Nous souffrions de les voir dans cet état, et bien plus encore pour M. White, qui allait et venait, trempé jusqu'aux os, sans tenir compte ni de la fatigue, ni du danger, ne pensant qu'à nous être utile. Il en était de même des messieurs du collège du Mont-Sainte-Marie. Au premier signal du feu, tous, prêtres, professeurs, étudiants, étaient accourus à notre secours; ils nous rendirent de grands services, particulièrement en empêchant le désordre parmi la foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants, blancs et noirs, qui avaient envahi la maison. Toute la population d'Emmitsburg et des alentours se trouvait réunie sur les lieux. On voyait ces messieurs, portant de l'eau, dirigeant les pompiers, transportant des meubles, et faisant tout cela avec un ordre qui doublait le prix de leurs services. L'un d'eux, M. Mac Sweeney, qui a une sœur dans la Communauté, ne pouvant pas travailler comme les autres, à cause de son extrême débilité, récitait son chapelet les larmes aux yeux. Voyant que le feu gagnait toujours, il approcha aussi près que possible, et faisant un grand signe de croix, il dit à haute voix d'un ton saisissant: « Au nom de Dieu, je te commande de ne pas aller plus loin. » On jetait constamment sur le feu des médailles, des scapulaires, de l'eau bénite, de l'eau de Lourdes; rien n'arrêtait

l'activité des flammes, pas même les ardentes prières qui s'échappaient de tous les cœurs. Les élèves du pensionnat, les sœurs du séminaire, les malades et toutes celles dont les services n'étaient pas nécessaires ailleurs, étaient à la chapelle, s'efforçant de faire violence au Ciel. Deux bons missionnaires, MM. Alizeri et Tracey, retenus à Emmitsburg par leurs infirmités, offraient aussi pour nous les plus ferventes prières. Une jeune sœur, passant devant une statue de saint Joseph, se tourna vers l'enfant Jésus qu'il tient dans ses bras, en s'écriant : « Seigneur, vous savez bien qu'il y a plus de dix justes dans cette maison ! » La confiance ne nous faisait pas défaut ; cependant il y a eu un moment où nous faillîmes perdre courage. Vers deux heures, les pompiers, exténués de fatigue, crièrent d'une voix rauque : « Le bâtiment gothique va se prendre.... transportez les malades... Vite ! le temps presse ! » Et le son lugubre des cloches, sonnait à toute volée en signe de détresse, ajoutait encore à la terreur du danger.

Pour comprendre ce qui se passait en nous alors, il faut vous rappeler que le *bâtiment gothique* est comme la clef de tous les autres ; si le feu le gagnait, la belle chapelle, le pensionnat, tout était perdu ! C'est l'habitation propre des sœurs, où sont les dortoirs, la chambre de communauté, le séminaire et l'infirmerie des jeunes, la pharmacie, l'imprimerie, les lingeeries. La pensée que tout cela était sur le point d'être détruit faisait presque cesser les battements de nos cœurs. Quel moment d'angoisse !

Notre digne mère Euphémie, toujours à la hauteur de l'épreuve, ne permit pas à la défaillance de s'emparer de son âme : elle chercha de nouveaux moyens de salut, et lança des dépêches à Baltimore et à Frederick, pour demander du secours. On répondit de Baltimore qu'il faudrait quatre heures pour arriver, par conséquent que ce n'était pas possible ; mais de Frederick, qui n'est éloigné que de quatre lieues, la réponse fut favorable. Cent vingt-cinq pompiers volontaires, appartenant aux familles les plus respectables de la ville, vinrent immédiatement par un train spécial, mis à leur disposition par la Compagnie du chemin de fer. L'eau ayant gelé dans leurs pompes pendant le trajet, il fallut verser dessus de l'eau bouillante, ce qui occasionna un mo-

ment de retard ; mais ce renfort, venu à temps, inspira un nouveau courage aux braves pompiers d'Emmitsburg, volontaires aussi : et tous, protestants et catholiques, firent des prodiges de valeur. Aussitôt que l'ordre fut donné d'évacuer le bâtiment gothique, fut envahi par la foule, empressée d'aider au déménagement, et, en un clin d'œil, les appartements furent complètement vidés. Le plus difficile était de transporter les sœurs anciennes, telles que sœur Marthe, notre chère doyenne, avec quelques autres infirmes, et de les mettre en sûreté. L'infirmerie du pensionnat, où un certain nombre de malades étaient réfugiées, n'était pas à l'abri du danger ; mais l'infatigable sœur Aloysia travailla comme un homme, jetant de l'eau sur le toit et les murs, tant que dura l'incendie.

Pendant ce temps, nous ne pouvions pas oublier les braves pompiers et autres, qui se dévouèrent si généreusement pour nous. Des sœurs, désignées à cet effet, étaient constamment occupées à leur servir du thé et du café. Deux hommes tombèrent dans le bâtiment embrasé, mais ils en furent retirés immédiatement sans avoir reçu aucun mal. Quelques-uns furent obligés de rentrer plusieurs fois chez eux pour changer de linge, tant ils étaient trempés et glacés. Nos employés et nos domestiques firent preuve d'un égal dévouement. Le menuisier Tyson quitta sa fille mourante, pour venir avec son fils aider les pompiers : « Je ne pourrai pas sauver mon enfant, dit-il, mais il faut que je tâche de sauver Saint-Joseph. » Nous devons à un autre la préservation de la boulangerie, qui n'est qu'à quelques pas pour ainsi dire de la cuisine. Ce brave garçon eut l'ingénieuse idée de couvrir le toit de couvertures de laine et d'une épaisse couche de sel, puis il l'arrosa copieusement ; et, quant le tout fut gelé, dur comme la pierre, il se mit à cuire du pain, sachant qu'il n'y en avait pas dans la maison et qu'il en faudrait beaucoup pour un si grand nombre de personnes réunies.

Le vent continuait à souffler avec une telle violence, que l'écurie des vaches, quoique à une assez grande distance de la cuisine, prit feu à cinq reprises différentes, mais on parvint chaque fois à l'éteindre sur le champ.

Enfin, vers cinq heures, le feu était suffisamment maîtrisé,

pour permettre de ramener les malades et les infirmes, mais les flammes étaient encore si vives à neuf heures du soir, que le ciel paraissait tout en feu, on aurait cru qu'une ville entière était cendrée.

On nous a dit qu'à distance le spectacle était magnifique : pendant la nuit, chaque fois que les flammes se ravivaient, on voyait les différents corps de bâtiments s'illuminer soudain avec un effet magique, rehaussé par les ombres noires des montagnes, qui formaient le fond du tableau.

Durant cette nuit qui suivit l'incendie, il nous fut impossible de prendre aucun repos. Les lits manquaient, et puis la maison était traversée, de demi-heure en demi-heure, par les pompiers, passant pour voir si tout était en sûreté. Les sœurs invalides restèrent à la chapelle, les autres servaient les pompiers ou gardaient les différents quartiers de la maison ; remettaient un peu chaque chose à sa place ou répondaient aux dépêches télégraphiques, qui se succédèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit ; car, à peine le feu avait-il éclaté, que la nouvelle en fut transmise par l'électricité, d'un bout du pays à l'autre, de manière à faire supposer que tout Saint-Joseph brûlait ; ce qui jeta de nombreuses familles dans une inquiétude mortelle. Les pompiers de Frederick se retirèrent à une heure du matin ; mais, comme le feu couvrait encore, et que de temps en temps des flammes menaçantes s'élevaient des ruines, ceux d'Emmitsburg restèrent jusqu'au lendemain à midi. Les messieurs du collège rentrèrent chez eux à six heures, et nous envoyèrent tout de suite deux cents pains pour le déjeuner. Les cloches, en ce triste matin, demeurèrent muettes, pour ne pas donner une nouvelle alerte au voisinage. Mais, comment décrire la confusion qui régnait autour de nous ? Tous les alentours de la maison, les chemins, les jardins, les cours, étaient encombrés de lits, de meubles, de caisses, de ballots, de paquets de toutes sortes. Et la maison. Oh ! c'était un spectacle navrant ! Salles vides, plafonds défaits, fenêtres brisées, planchers inondés, ou plutôt couverts d'une glace épaisse, qu'il fallut casser à coups de hache et de marteau. Que de dégâts en quelques heures ! Mais, la joie de se retrouver toutes, saines et sauvées, faisait oublier en quelque sorte les angoisses du passé et

les tristesse du présent. Nos cœurs débordaient de reconnaissance, à la pensée que nul accident grave n'était arrivé, ni à nos sœurs, ni à aucun de ceux qui s'étaient exposés au danger pour nous sauver. « Dieu, disait notre digne Mère Euphémie, en contemplant les ruines, nous avait *prêté* ces deux bâtiments si utiles, surtout la cuisine, pendant plusieurs années; il lui a plu de nous en priver : que sa sainte volonté soit faite ! » Nous n'avons pas eu de peine à entrer en des sentiments qu'elle sait si bien nous inculquer, et c'est à cela qu'il faut attribuer le calme dont nous jouissions pendant l'incendie, et qui faisait dire aux pompiers : « Quelles femmes courageuses que ces filles de la Charité ! »

Les sœurs du séminaire faisaient la vaisselle dans le sous-sol du réfectoire, tandis qu'il brûlait au-dessus de leur tête; elles ramassèrent dans leurs tabliers le linge de table avec tout ce qu'elles purent prendre, et l'apportèrent au séminaire. La sœur directrice, croyant revenir dans un quart d'heure, leur dit de réciter le chapelet, et de ne pas bouger avant son retour ; mais, ayant été obligée de faire évacuer le dortoir, son absence se prolongea plus d'une heure. Quand elle rentra, elle les trouva toutes à genoux, telles qu'elle les avait laissées, mais non sans quelque frayeur dépeinte sur les visages. On le comprend, car le séminaire est tout proche du réfectoire, et les flammes scintillaient devant les fenêtres. La Directrice, sans laisser paraître aucune émotion, leur dit quelques paroles rassurantes, puis les fit conduire à la chapelle : « Jamais de ma vie, écrivait une jeune sœur, le lendemain, à ses parents, je n'ai vu des personnes aussi tranquilles ! » Le dortoir du séminaire est un des appartements qui a couru le plus de danger. Chose digne de remarque, tandis qu'on s'était empressé d'en retirer jusqu'aux objets de moindre valeur, on y laissa une statue de saint Joseph. Cet oubli est d'autant plus inexplicable, qu'elle était placée près de la porte. Au moment où les flammes semblaient prêtes à tout détruire, une jeune sœur jeta un regard suppliant sur la statue, en s'écriant : « O bon saint Joseph, ne laissez pas brûler notre cher séminaire ! » et on lui faisait des promesses. — Une trentaine de lits ayant été préparés dans la lingerie, par les soins de la directrice, on fit monter les

jeunes sœurs à neuf heures. On leur dit de se coucher à moitié habillées, et de dormir tranquillement, les prévenant qu'on les appellerait en cas de danger. Pouvoir admirable de l'obéissance ! A peine étaient-elles couchées, que déjà elles dormaient. Cependant, le feu brûlait encore avec force, et les pompes jetaient l'eau à grands flots sur les murs.

On a donné à Saint-Joseph un beau cœur en vermeil, dans lequel on a mis les noms de tout le personnel du séminaire, avec cette inscription : *Amour et reconnaissance à notre bon Père et Patron, saint Joseph, en souvenir de la préservation miraculeuse de notre cher séminaire, pendant l'incendie du 20 mars 1885.*

Le lendemain, les classes recommencèrent comme si rien n'était arrivé.

Le 22, dimanche, nous fîmes la retraite préparatoire à la rénovation de nos saints vœux. En entendant lire la circulaire de notre très honorée Mère, sur le détachement des biens de ce monde, chacune se disait intérieurement, que la leçon venait fort à propos, et que nous étions dans de bonnes conditions pour mettre en pratique les recommandations de notre vénérée Mère.

Une vraie consolation que Dieu nous a accordée dans notre malheur, c'est la sympathie sincère et universelle qui nous a été témoignée. Je ne finirais jamais, si j'essayais de vous dire les marques touchantes que nous avons reçues, de la part des évêques, des prêtres, des religieux et religieuses, des laïques, d'anciennes élèves, et de toutes sortes de personnes. Je ne citerai que notre digne archevêque M^{gr} Gibbons, qui lança des télégrammes tous les quarts d'heure, tant que dura le danger, jusqu'à ce qu'il fût rassuré sur notre compte. Le 24, Sa Grandeur vint nous offrir ses condoléances, en même temps que ses félicitations. « Je ne crois pas facilement au merveilleux, dit Monseigneur en visitant les ruines, mais je vous déclare que je constate ici un vrai miracle. » Ce bon prélat célébra la messe de huit heures, le lendemain, dans notre chapelle et il nous adressa une touchante allocution sur ces paroles : *le Seigneur est avec vous*, dans le but d'augmenter notre reconnaissance envers le Dieu si bon, qui est toujours avec les siens, surtout dans les afflictions, ainsi que

nous en avons eu la preuve récente, par la miséricordieuse protection dont nous avons été l'objet. Nos sœurs de Baltimore nous envoyèrent des provisions abondantes, et même des dîners tout préparés, pendant plusieurs jours de suite. Les sœurs des maisons plus éloignées nous vinrent aussi en aide avec une générosité digne de tout éloge. Le père d'une de nos élèves disait n'avoir jamais entendu exprimer tant de sympathie. « Cela prouve, ajoutait-il, combien est profonde l'affection que tout le pays porte aux sœurs de la Charité. »

Je suis heureuse de pouvoir vous dire, en terminant, que la santé de notre digne Mère Euphémie ne s'est pas ressentie des émotions et des fatigues de ces jours passés : c'est une grâce de plus, dont vous remercieriez avec nous Notre-Seigneur, en l'amour duquel je demeure,

Ma chère sœur,

Votre très affectionnée

PROVINCE DE
L'AMÉRIQUE CENTRALE

*Lettre de sœur ROULEAU à M. CHEVALIER, assistant
de la Congrégation.*

Panama, hôpital Notre-Dame du Canal, 2 avril 1885.

MON RESPECTABLE PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Vous aurez appris depuis longtemps les secousses de notre pauvre Colombie. On se battait partout. Panama et Colon semblaient devoir faire exception, quand tout à coup une insurrection éclate à Panama. Après trente-six heures de combat, on crut le calme rétabli, et les troupes, qui étaient en petit nombre, partirent pour maintenir l'ordre à Colon. C'est alors que les insurgés, profitant de la situation, recommencèrent le combat, et cette fois ils furent victorieux, tandis qu'à Colon, les forces du gouvernement triomphaient. Mais ce triomphe devait coûter bien cher ; car, après être restés deux jours sans communication avec Colon, nous apprîmes que les révolutionnaires, avant de se rendre, avaient mis le feu à la ville presque toute construite en bois ; les flammes alimentées par des matières combustibles et activées par un vent violent eurent bientôt gagné tous les quartiers. Il n'y eut que quelques maisons, au nombre desquelles se trouve l'hôpital, qui furent épargnées. La Compagnie, avec sa sollicitude ordinaire, a fait partir deux convois de vivres pour son personnel et pour les malheureuses victimes, qui sont, hélas ! en grand nombre. La ville de Christophe Colomb, située à quelque distance, n'a rien eu à souffrir ; c'est là que sont les magasins de

la Compagnie du canal, ses ateliers et les logements d'une grande partie de ses employés.

C'est sous cette douloureuse impression que nous passons notre Jeudi-Saint. Nous ignorons si, d'ici à quelque temps, ce ne sera pas le tour de Panama ; car, cette dernière ville étant au pouvoir des insurgés, il est plus que probable qu'ils ne la rendront pas sans combat et sans essayer de se venger. Mais Marie Immaculée nous garde, et nous nous reposons sous sa protection. Je sais, mon Père, que vous avez une grande dévotion au scapulaire vert, c'est pourquoi je vais vous citer un trait qui vous consolera.

Durant le combat, on nous apporta un jeune Français qui avait fait des prodiges de valeur parmi les insurgés, lesquels l'avaient nommé capitaine. Blessé mortellement, il tomba en criant : « Qu'on me transporte à l'hôpital. » Deux employés se dévouèrent, et payèrent cent francs aux quatre noirs qui voulurent se charger de la périlleuse mission de traverser la ville. Dès son arrivée, les médecins déclarèrent qu'il n'avait que quelques heures de vie. On fit appeler le prêtre, mais le blessé refusa de se confesser. Désolée, la pauvre sœur vint m'avertir ; nous étions à l'oraison du soir. Après avoir recommandé notre moribond aux prières de nos sœurs, je pris le scapulaire vert et le plaçai au cou du blessé. Puis au bout de quelques instants, je lui fis répéter l'invocation : « O Marie conçue sans péché. » J'ajoutai, dites encore : « Priez pour moi qui vais mourir. » L'excitant alors à la contrition, je lui rappelai que sa vie s'en allait et qu'il serait très heureux, s'il voulait se réconcilier avec le bon Dieu et pour cela recevoir les sacrements. Il consentit volontiers, et quand le confesseur revint, il fut bien surpris du changement subit de son mourant. On lui administra l'extrême-onction, et il mourut, une heure après, dans les sentiments de la plus édifiante contrition.

Veuillez me croire toujours,

Mon respectable Père,

Votre très humble et très obéissante fille,

Sœur MARIE ROULEAU,

I. f. d. I. C. s. d. p. M.

PROVINCE DU BRÉSIL

NOTES

de M. Paul BRAYDA, prêtre de la Mission, sur le Brésil et sur l'utilité des missions dans ce pays.

Le 8 juillet 1867, après avoir vu Pie IX et reçu sa bénédiction, je quittais Rome, pour accomplir le désir, depuis si longtemps gravé dans mon cœur, de consumer mes jours et ma vie dans les missions étrangères. Accompagné de ce précieux souvenir, toujours si cher à l'âme du prêtre qui a visité la ville des Pontifes et la terre des martyrs, j'arrivais à Paris le 18, et, pour la première fois, je vénérâis le corps de notre glorieux fondateur, saint Vincent de Paul; je remis entre ses mains mes futures destinées.

Ce fut le 19 septembre suivant, que notre supérieur général, M. Étienne, me désigna pour le Brésil. Heureux d'accomplir la volonté de Dieu, le 23 je quittais Paris pour me rendre à Bordeaux: là j'eus le bonheur de recevoir de M. Étienne une dernière bénédiction, car c'était bien la dernière fois que je devais le voir en ce monde.

Je fis une heureuse traversée, et j'arrivai à Rio-Janeiro le 16 octobre. Aussitôt je dus m'appliquer à apprendre le portugais; et pour cela je fus dirigé vers le collège du Caraça, comme l'endroit le plus propre, le plus salubre et le plus convenable à mes désirs.

Caraça, ainsi nommé à cause de la montagne qui domine le collège, doit son origine à un pieux Portugais, qui, s'étant enfui de son pays en habit de pèlerin, choisit cet endroit isolé et solitaire pour y passer tranquillement le reste de ses jours, dans le recueillement et la prière. Il y construisit une petite chapelle, qu'il dédia

en l'honneur de la sainte Vierge, sous le titre de *Mère des hommes*, et qui, plus tard devint un lieu de pèlerinage, où accourraient, de tous les côtés, de fervents chrétiens, pour accomplir leurs promesses, et demander la protection de cette Vierge très puissante, qui opéra dans ce lieu de nombreux prodiges.

Les premiers missionnaires de la congrégation, envoyés au Brésil pour les Indiens, trouvèrent, dès leur arrivée à Rio-Janeiro, le roi Jean VI déterminé à leur donner le Caraça pour en former un collège ; car c'était un Portugais, le frère Lorence, qui, en mourant, avait institué le roi héritier de cet endroit. Les missionnaires acceptèrent et s'y rendirent aussitôt. Plus tard, à ce collège se joignit le grand séminaire ; on construisit des bâtiments spacieux, au milieu desquels s'élève une église en style gothique.

Éloigné de quatre-vingt-dix lieues environ de Rio-Janeiro, au Nord, le Caraça jouit du climat le plus salubre de la province de Minas. Le collège, séparé de toutes relations et du commerce du monde, invite à l'application et à l'étude. La saison des pluies commence en novembre, et celle du beau temps en avril ; on voit quelquefois de la gelée pendant les mois de juin et de juillet. Mais en général la végétation est magnifique, et les arbres toujours verts. On obtient facilement la production des fruits de l'Europe. On cultive principalement la vigne, et le vin est excellent. — Le site du Caraça est très pittoresque. Placé au milieu de grandes montagnes qui l'enferment, il voit couler à ses pieds, en différentes directions, un cours d'eau assez abondant. Des cascades se précipitent du haut de ces monts et présentent une vue magnifique. Mais il n'en est pas de même dans toutes les provinces du Brésil ; car, si celle du Minas Géraes est montagneuse, celle de Diamantina est aride et stérile : les montagnes ne sont pas aussi élevées, et ne présentent pas les mêmes avantages pour la culture, ni les mêmes panoramas pour la beauté. Celle du Céara, complètement dans la plaine et sablonneuse, est encore plus aride, principalement dans l'intérieur de la province, où l'on peut dire qu'il n'y a qu'une époque, celle du beau temps, et toujours une chaleur étouffante. Les pluies ne sont que des tempêtes de pas-

sage durant les mois de juin, juillet et août. C'est le temps de planter ; et si les pluies manquent, comme il est arrivé dans les années 1878 à 1880, on tombe dans la famine. Pour boisson, on n'avait que le reste d'une eau croupie où tous les bestiaux allaient s'abreuver, et pour nourriture les racines des arbres, des farines faites avec une espèce de fruit sauvage trempé cinq fois dans l'eau, et les restes qu'on était trop heureux de trouver sur les chemins ; on a même vu des mères manger leurs propres enfants.

La province de Bahia, située au sud de celle du Cêara et au nord de Rio-Janeiro, est très différente des autres. Le littoral, avec ses voisinages, est pluvieux presque toute l'année, mais principalement dans les mois de mai, juin, juillet, où les pluies sont presque continuelles ; l'intérieur de la province reçoit les pluies seulement durant les mois d'octobre, novembre et décembre, et se retrouve dans les mêmes conditions que l'intérieur de la province du Cêara. Seulement, le grand fleuve le San-Francisco favorise un peu la position des pauvres habitants du pays, qui profitent de la décroissance des eaux pour planter sur ses bords, et la récolte est très riche, à cause de la fertilité du terrain.

Le Brésil, jadis si favorable à la fortune des étrangers venant d'Europe, ne se trouve plus aujourd'hui dans les mêmes conditions en bien des parties, et beaucoup y demeurent les bras croisés et très pauvres. Sans doute, le pays est toujours riche en or et en diamants ; mais cette richesse profite seulement à ceux qui ont les moyens de former des sociétés et de résister à tous les événements qui peuvent survenir. A force de bras, de machines et d'argent, ils obtiennent le résultat désiré. Aussi on y voit surtout des compagnies anglaises, qui envoient en Angleterre de l'or brut ; mais il leur faut jusqu'à des milliers d'esclaves et d'immenses dépenses en maisons, ponts, tracés de chemins, et en machines qu'ils ont fait venir directement de leur pays.

Mais le missionnaire, choisi de Dieu pour évangéliser ce peuple, ne s'arrête pas à de tels intérêts matériels, ni à cette terre aride du Brésil, ni au climat de feu. Il ne voit que les âmes qui sont si chères à notre Sauveur, et qu'il est venu chercher, comme

le bon Pasteur, et retirer de l'abrutissement et du péché; or, le Brésil présente au cœur du ministre du Seigneur un champ bien propre à ses désirs et riche en fruits pour le ciel.

Les treize années que j'ai passées au milieu de ces peuples, et les trois provinces que j'ai parcourues, m'ont fait voir de près la nécessité qu'ils ont d'être évangélisés et le bien qu'on peut faire dans ces missions. C'est par les missions, et uniquement par les missions, qu'ils peuvent sortir de leur ignorance et trouver le chemin du salut. Appliqués seulement aux choses de la terre, éloignés des endroits plus civilisés, on ne peut arriver à eux que difficilement, à dos de mulets, par des chemins presque impraticables, sans ponts sur les fleuves, sans maisons pour abri. Ces pauvres gens ignorent les choses les plus nécessaires à leur salut. Pour dissiper ces ténèbres et leur montrer la véritable lumière, il fallait des religieux, qui, foulant aux pieds toutes les commodités de la vie, voulussent bien pénétrer dans ces forêts de Minas, dans les déserts du Céara et de Bahia. Les capucins et les franciscains ont été les premiers à évangéliser le Brésil : ils y ont apporté la lumière de la foi, ils ont détruit la superstition et l'ignorance en quelques contrées; mais les ouvriers étaient peu nombreux, les privations et les fatigues abrégeaient leurs jours, et ils n'en trouvaient pas d'autres pour les remplacer. Et comment affermir ce bien qu'ils avaient si heureusement commencé, quand, dans les villes mêmes formées par des étrangers accourus de toutes parts, l'instruction était négligée par des pasteurs trop faibles pour réagir contre la paresse, à laquelle n'invite que trop la chaleur du climat? Ajoutez le nombre insuffisant de prêtres, la distance considérable des habitations, l'indolence des pauvres Brésiliens, d'autres causes encore, et l'on comprendra que leurs âmes soient restées sans culture et qu'ils se soient tranquillement endormis dans leur oisiveté et leur ignorance, se contentant de la farine qu'ils tiraient de leur manioc et de leurs bananes qui poussaient à côté de leurs cabanes de paille.

Comme le caractère du peuple brésilien est très docile, dès que la vérité se montre à eux dans le cours d'une mission, ils sont tout prêts à l'accepter; dès qu'ils reconnaissent leurs devoirs de chrétien, sans difficulté ils en embrassent les peines et les sacri-

fices; vous les verrez tout de suite quitter leurs anciennes habitudes, leurs erreurs, et se donner à Dieu.

Oh! combien de fois m'est-il arrivé de voir ces pauvres noirs, victimes de la brutalité de leurs maîtres, ignorant leur origine et leur fin, et croyant devoir, en tout, obéir à la volonté de ces dominateurs, pleurer à mes pieds dès qu'ils avaient connu le mal qu'ils avaient fait, en sacrifiant leur innocence et leur vertu, et au milieu de sanglots souvent répétés : « Oh! qu'est-ce que j'ai fait? Oh! si j'avais su, jamais je ne me serais ainsi malheureusement laissé aller au vice! » Voilà ce qui console le cœur du missionnaire; voilà ce qui le soulage dans ses peines, ce qui lui fait oublier les chemins perdus, la nourriture grossière, une couche dure et incommode. Il faudrait pouvoir se multiplier pour satisfaire tous ceux qui demandent à s'approcher du tribunal de la réconciliation.

Dans chaque mission, on compte trente, quarante, cent unions illégitimes régularisées, des mariages sans nombre revalidés, des communions et des confirmations très nombreuses. Dans les endroits où il n'y a pas de curé, le missionnaire doit tout faire, mariages, baptêmes, etc. On trouve des personnes déjà âgées qui ne sont même pas encore baptisées. Il y a peu de temps, on dut, le même jour, donner les cinq sacrements à un pauvre, mais brave noir. Il était d'Afrique, et vivait mal avec une Africaine; il ne se rappelait pas avoir été baptisé à son arrivée. C'était l'usage de baptiser les esclaves quand ils touchaient les côtes du Brésil, et lui, ayant été fait esclave à l'âge de dix à douze ans, ne se rappelait pas d'avoir reçu le baptême. Pendant la mission, la grâce de Dieu lui découvrit l'état misérable de son âme. Profondément ému, touché, il vint trouver le missionnaire, et, tombant à ses genoux, les larmes aux yeux, il lui dit : « Ayez pitié de moi, car je suis un païen; baptisez-moi, baptisez-moi. » Instruit, préparé, peu de jours après il était marié et rentrait dans la grâce du Seigneur.

Mais les Brésiliens ne sont pas seulement dociles par caractère, ils sont encore pleins de foi. C'est cet esprit de foi qui leur montre le missionnaire comme un être extraordinaire et pour ainsi dire divin. Ils l'écoutent avec une attention admirable, se mettent à genoux

pour l'attendre passer, l'accompagnent partout, comme attirés par un aimant, et lui obéissent comme à Dieu même. Quand le missionnaire a parlé, c'est tout pour eux; ils ferment les yeux à toute réflexion, à toute considération humaine, et répètent : « Le saint l'a dit; » et, pour cela, ils regardent comme un grand péché de ne pas assister à la mission.

Dès qu'elle est annoncée, le peuple se dispose immédiatement, et bientôt le terrain de leur cœur est prêt à recevoir la grâce du ciel, qui doit lui faire produire des fruits de salut. Ils quittent tout de suite le péché, se séparent des mauvaises compagnies et s'empres- sent de se rendre à l'endroit de la mission. Ils se contentent de peu de chose, car ils mènent une vie frugale : un peu de farine de manioc leur suffit. C'est une plante dont on réduit la racine en farine, moyennant un petit instrument fabriqué à cet effet. On la lave plusieurs fois; on la met dans un pressoir pour en tirer l'eau, et enfin au feu pour la faire cuire. Pour les plus riches, ils se contentent d'un peu de viande séchée au soleil. Ils quittent leurs maisons, leurs bestiaux quand ils en ont, et remettent tout entre les mains de Dieu; puis les voilà partis, presque tous à pieds, pour se rendre à la mission, distante quelquefois de cinq, dix, et même trente grandes lieues.

Une fois arrivés, ils ne cherchent pas de maison, parce qu'ils s'en construisent de nouvelles en deux heures. Le bois et les palmiers sont bientôt coupés et leurs fournissent ce qu'il leur faut. On voit ainsi les cabanes se multiplier les unes après les autres, et dedans un bon nombre de personnes se pressant les unes les autres, et sans siège pour s'asseoir. Il est curieux de les voir sortir, de tous les côtés, des bois et de la ville, au signal donné pour l'heure de la mission. Ce sont des têtes bleues, jaunes, rouges, blanches, de toutes couleurs, selon la différence des mouchoirs que les femmes portent : tous se dirigent vers l'endroit du sermon.

Une grande tente en paille a été faite par le peuple, devant l'église s'il y en a une, ou sur une place. Les femmes, au milieu, assises, sans distinction, sur leurs jambes, et les hommes debout à l'entour, forment le cercle. Le missionnaire, de la chaire placée de côté, est frappé de ce spectacle si beau et si touchant.

Mais, ce qui console encore plus son cœur, c'est de considérer ce bon peuple, attentif et recueilli, recevant avidement le soutien des âmes, la divine parole, qui, descendant dans leurs cœurs, y produit des fruits de salut et les dispose à un changement de vie. Une fois le sermon terminé, chacun reprend son chemin, en chantant des cantiques de pénitence ou de louanges à la sainte Vierge; et les échos répètent à l'envi ces chants de foi et d'amour, qui attendrissent l'âme du missionnaire, et le portent à redoubler de prières pour un peuple si facile aux impressions de la grâce.

Hélas! pourquoi faut-il le dire, ce peuple, si bon et si naïf, ne se laisse pas moins entraîner par les amorces du vice. L'immoralité flétrit souvent l'enfance, la jeunesse et jusqu'à la vieillesse déjà avancée, sans distinction de sexe, ni de position. La différence des nations réunies au Brésil, qui devrait être un obstacle, ou au moins une diminution à ce mal, en est au contraire une source féconde. Français, Italiens, Allemands, Portugais, Africains, venus de leurs pays, après une conduite plus ou moins équivoque, tous contribuent, dans une certaine mesure, à faire du Brésil un pays d'immoralité et de dissolution. Ne pas respecter l'innocence, qui se sacrifie pour une fausse promesse de mariage; ne pas apprécier l'état conjugal, dont on viole la sainteté pour une poignée de farine; n'avoir pas honte de vivre publiquement en état de péché: autant de choses ordinaires au Brésil, et qui même ne sont presque plus regardées comme un mal. Mais, comment ne pas attendre de tels fruits, tant que la vigueur de l'esprit chrétien n'aura pas triomphé de la mollesse des caractères?

Malheureusement l'esclavage existe encore au Brésil; c'est la fortune des propriétaires, ils en font un commerce. L'esclave est soumis à la force brutale; il s'applique aux travaux les plus rudes, sous un soleil de feu, et lui seul peut y résister. L'argent même à la main, vous pourriez difficilement obtenir des autres des services un peu pénibles dont vous avez besoin. Né esclave et de père inconnu, dès ses plus tendres années vivant dans l'abrutissement et l'immoralité, il se vautre dans le vice de la manière la plus horrible. Ignorant de plus sa condition de chrétien,

il obéit seulement à la parole de ses maîtres, qui ne désirent qu'en profiter le plus possible. Le mariage, qui serait un moyen contre l'incontinence, ne lui est pas permis, car il est regardé comme un obstacle à la volonté et aux intérêts de ces mêmes maîtres, qui désirent, avant tout, s'en servir, le changer, le vendre à leur gré. L'esclave, obligé ainsi de vivre dans le célibat forcé, dans une existence pauvre et misérable, au milieu des plus mauvais exemples, se fait du péché comme une seconde nature et il lui devient comme nécessaire. Souvent victime de ses propres maîtres, il se nourrit, grandit, et vit habituellement dans l'immoralité.

On peut facilement comprendre les effets pernicieux du mauvais exemple, dans une famille qui confie à un esclave aussi corrompu le soin de ses enfants. L'esclave les nourrit, les amuse, les promène, et plus tard les attire, les séduit et les entraîne dans le mal. De là, la perte première de l'innocence et de la vertu, la ruine de l'âme régénérée par le baptême et sanctifiée par la grâce du Seigneur.

Pour faire revenir toutes ces brebis égarées, il faudrait la voix d'un bon pasteur qui, touché de tant de mal, s'appliquerait, par des conseils, des instructions, de bons exemples, à les rappeler au bercail; mais la plupart de ces familles vivent isolées et loin du prêtre, à tel point qu'on en rencontre qui ne connaissent pas même l'église de la paroisse; d'autres ne sortent que rarement de leurs maisons, parce qu'ils ne peuvent pas se présenter à la ville avec la convenance et le luxe qu'ils voudraient; d'autres enfin ne voient leur curé que le dimanche à la messe, où assez souvent il n'y a ni catéchisme ni instruction. Hélas! il arrive même parfois que, au lieu d'être un bon pasteur, ce misérable devient un loup ravissant, dont il faut éviter la rencontre, sous peine pour les pauvres brebis de succomber à ses attaques.

Voilà le triste tableau que présente la moralité au Brésil, dans ses esclaves, dans quelques familles, dans certains de ses pasteurs. Ajoutez à cela tous les préjugés et les superstitions qui existent, et une foule de dévotions purement extérieures, souvent ridicules; et peut-être pourrez-vous vous former une idée de la situation morale de l'Amérique du Sud et de la nécessité des missions.

En effet, la vie des missionnaires, envoyés par Notre-Seigneur pour convertir le peuple, détachés de toutes les choses de la terre, retirés dans leurs maisons quand ils ne sont pas dans l'église, éloignés de toute relation, de toute visite, appliqués seulement au bien des âmes; cette vie touche le Brésilien, l'encourage et l'attire à la vertu. La parole de Dieu, annoncée avec simplicité et force, l'éclaire et le frappe. Le dévouement constant des missionnaires, leurs conseils pleins de douceur, le poussent et l'entraînent à changer de vie et à revenir au Père du ciel qui l'appelle : le voilà alors tout déterminé à recourir avec empressement au sacrement de pénitence; il accepte les lois salutaires du mariage chrétien, et ses habitudes deviennent vertueuses.

Ce qui fait la douleur des missionnaires, c'est de se voir au nombre de deux seulement, pour se prêter à des foules nombreuses qui voudraient se sauver! c'est de ne pas pouvoir les consoler tous, les confesser tous, les secourir tous! Oh! qu'il est touchant de voir la clôture d'une mission, au milieu d'une de ces grandes réunions, et de dire un adieu, qui sera peut-être le dernier, à ce peuple agenouillé pour recevoir la bénédiction du père des âmes! Ah! qu'il est déchirant aussi le spectacle de ce bon peuple, accompagnant, les larmes aux yeux, les envoyés du Seigneur pour ne plus les revoir! Mais quelle consolation pour le ciel de voir ce changement admirable, que la grâce de Dieu a opéré dans ces âmes, peu de jours avant enfoncées dans le péché et maintenant rentrées dans le chemin du salut!

Je l'ai bien éprouvée, cette douce jouissance, alors que, le corps brisé par le travail, mon esprit contemplait ces peuples heureux, qui par milliers s'en retournaient dans leurs maisons, presque tous très pauvres des biens de la terre, mais riches des biens du ciel; et je me disais souvent : Oh! si tout le monde savait le bien qu'on peut faire dans les missions, on se sacrifierait volontiers pour le salut de tant d'âmes qui en ont tant besoin! Et, dans mon cœur, je priais le Maître de la vigne d'accorder son esprit aux ouvriers qu'il destine à venir travailler dans son champ. C'est là encore le désir le plus sincère de mon âme pour cette pauvre mission du Brésil que j'abandonne à la charité du divin Maître.

PAUL BRAYDA.

PROVINCE DE

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

*Lettre de sœur POUJOL, fille de la Charité, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Montévideo, paroisse du Cordón, 9 décembre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Qu'il me soit permis de venir apporter à votre cœur paternel et tout apostolique ma petite part de consolations, en vous faisant connaître les heureux succès, par lesquels il a plu à Notre-Seigneur de bénir nos faibles commencements, sur ce point de la capitale de l'Uruguay.

Pour accéder aux instances, longtemps réitérées, des dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, de la paroisse Notre-Dame du Carmel, dite du Cordon, les supérieurs de la Province, malgré l'insuffisance du personnel, même à Buénos-Ayres, se décidèrent enfin à envoyer trois sœurs, avec promesse d'une quatrième, sur la rive cisplatine, dans le but d'établir, au centre de ce populeux quartier, l'exercice de nos saintes œuvres.

Sept mois se sont à peine écoulés, depuis que cette modeste maison de louage a été ouverte aux pauvres, et le bien réalisé dans ce court intervalle inspire les plus grandes espérances pour le temps à venir. Ce petit établissement, restreint dans ses dimensions, comme dans son personnel et ses ressources, pourrait déjà être comparé à une miséricorde bien organisée. On y trouve :

classes gratuites, ouvroir, visites à domicile, et dispensaire où les nombreux indigents du Cordon reçoivent, avec les aliments matériels, le pain essentiel de l'âme, la parole de Dieu.

Les différentes associations érigées dans nos maisons fonctionnent admirablement ici, grâce au zèle actif et dévoué du respectable curé de la paroisse. L'estime que ce digne pasteur, M. Bélancourt, professe pour les enfants de saint Vincent, se communique à ses paroissiens, et nous recevons d'eux constamment les témoignages de la plus sincère sympathie. Je dirai même qu'une espèce d'enthousiasme pour nos œuvres transporte cette partie de la population orientale. Nous en avons eu une preuve le mois dernier. Les pensionnats particuliers et les familles riches, ayant su que nous disposions nos enfants pour la première communion, se sont empressés de nous présenter leurs élèves et leurs filles, en nous suppliant de les admettre dans nos rangs. Les exercices de la retraite préparatoire ont eu lieu dans l'église paroissiale ; le public a pu y prendre part. Puis, la solennité de l'acte et la bonne tenue des communicantes ont produit le meilleur effet, surtout chez les parents des enfants auxquels ces impressions étaient inconnues.

Cette circonstance avait si bien prédisposé les esprits, que, huit jours plus tard, M^{sr} l'évêque étant venu bénir notre petite chapelle, les dames les plus qualifiées de Montévidéo se trouvaient présentes à la cérémonie. Plusieurs discours ont été prononcés, et Sa Grandeur, dans son allocution, a témoigné sa satisfaction en termes très flatteurs pour la petite œuvre naissante. Les dames de la Commission scolaire, desquelles nous dépendons directement, nous honorent d'une confiance et d'une bienveillance qui contribuent grandement au succès de nos petits efforts.

La Conférence du Cordon tient ses sessions hebdomadaires chez nous, en présence de la Supérieure. Je vous assure, mon très honoré Père, que j'ai été aussi touchée qu'édifiée de retrouver, à quatre mille lieues de la mère patrie, des dames de Charité dignes de celles que j'ai eu le bien de connaître à Saint-Médard, au temps de la vénérable sœur Rosalie ; je dirai plus : à voir jusqu'à quel point elles ont l'intelligence du pauvre, on les croirait formées par saint Vincent lui-même.

Avant notre arrivée dans cette paroisse, M. le curé avait fondé une pieuse congrégation de jeunes personnes, avec le titre d'Enfants de Marie, dont il désire maintenant nous confier la direction. Nous sommes heureuses de seconder le zèle de notre vénéré pasteur, et je me rends à ses vœux en venant vous prier, mon très honoré Père, de vouloir bien sanctionner et assurer l'existence de cette association en nous accordant la patente, et d'admettre les soixante Enfants de Marie du Cordon, au nombre de celles qui forment la cour de l'Immaculée Marie. J'ai l'honneur de vous transmettre l'expression des sentiments de reconnaissance de la nouvelle famille privilégiée, espérant que vous daignerez accueillir favorablement notre humble demande. C'est le dernier service qu'il m'est donné de rendre à cette chère petite maison, de laquelle je ne puis m'éloigner sans éprouver un vif regret.

Vous savez, mon très honoré Père, que je suis sur le point de me rendre à Buenos-Ayres, au nouvel asile maternel que la sainte volonté de Dieu m'a assigné. Permettez-moi de vous demander une bénédiction particulière au début de cette nouvelle mission, afin que je ne détourne point, par mes fautes et imperfections, les bénédictions que le Ciel destine à cette œuvre.

Mes deux compagnes se joignent à moi pour vous offrir l'hommage de notre filial respect et de la parfaite soumission avec laquelle j'ai l'honneur d'être, en l'amour de Notre-Seigneur,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble fille,

Sœur A. POUJOL,

I. F. d. I. C. s. d. p. M.

PATRONAGE UNIVERSEL

DE SAINT VINCENT DE PAUL

Le présent numéro allait se terminer, quand sont arrivés de Rome deux rescrits pontificaux concernant diverses indulgences accordées à l'occasion de l'extension du Patronage de saint Vincent de Paul.

Par l'un de ces rescrits, le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, accorde : 1° une indulgence plénière à tous ceux qui visiteront les églises où seront célébrées, cette année, des fêtes solennelles en l'honneur de saint Vincent, Patron des associations de charité établies dans le monde catholique, et cela aux conditions ordinaires : confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife; 2° une indulgence partielle de trois cents jours, chacun des jours desdites solennités, pour quiconque visitera ces mêmes églises, avec des sentiments de contrition et de piété.

En vertu du second rescrit, une indulgence de cent jours, à gagner une fois par jour seulement, est accordée, à perpétuité, aux fidèles de l'un et de l'autre sexe qui réciteront, pieusement et avec un cœur contrit, la prière : *O glorieux saint Vincent de Paul*, etc.

Voici les deux rescrits, avec leur traduction :

TRÈS SAINT PÈRE,

Le Supérieur général de la Congrégation de la Mission, humblement prosterné et baisant le pied de Votre Sainteté, La supplie de vouloir bien accorder une indulgence plénière en faveur de ceux qui, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront les églises dans lesquelles, cette année, seront célébrées des fêtes solennelles, à l'occasion du nouveau titre de Patron de toutes les associations de charité, que Votre Sainteté vient de conférer à saint Vincent de Paul, et y prieront aux intentions de Votre Sainteté; de plus une indulgence partielle de trois cents jours, à gagner, une fois seulement chacun des jours des dites fêtes, par quiconque visitera ces églises avec dévotion et un cœur contrit.

Laquelle grâce, etc.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII, dans l'audience obtenue, le 23 juin 1885, par le soussigné secrétaire de la sacrée Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, a daigné accorder, dans toute son étendue, la grâce demandée, aux termes de la supplique. Le présent rescrit valable seulement

BEATISSIMO PADRE,

Il Superiore generale della Congregazione della Missione, umilmente prostrato al bacio del S. Piede, supplica la Santità Vostra a voler accordare un' indulgenza plenaria a tutti coloro che veramente pentiti, confessati, e comunicati, visiteranno le chiese nelle quali in quest' anno, in occasione del nuovo titolo accordato dalla S. V. a S. Vincenzo de Paoli di PATRONO di tutte le associazioni di carità, saranno celebrate feste solenni, ed ivi pregheranno secondo le intenzioni della S. V.; e la parziale di 300 giorni da lucrarsi una volta soltanto in ciascuno dei giorni delle anzidette feste, se le visiteranno almeno divotamente e con cuore contrito.

Che della grazia, etc.

Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, in audientia habita die 23 junii 1885, ab infrascripto secretario Sacrae Congregationis Indulgentiis Sacrisque Reliquiis praeposita benigne annuit pro gratia in omnibus, juxta preces. Praesenti hoc anno tantum valituro absque ulla Brevis expeditione.

pour cette année, sans aucune expédition de Bref, nonobstant toute disposition contraire. Donné à Rome, à la secrétaire de la même Sacrée Congrégation, le 23 juin 1885.

J.-B. Card. FRANZELIN,
prefet.

FRANÇOIS DELLA VOLPE,
secrétaire.

(A la place † du sceau.)

Vu pour être mis à exécution.
Paris, 3 juillet 1885.

† FRANÇOIS,
archevêque de Larisse.

Contrariis quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ ex secretaria ejusdem Sacræ Congregationis, die 23 junii 1885.

J.-B. Card. FRANZELIN,
præfectus.

FRANCISCUS DELLA VOLPE,
secretarius.

(Loco † sigilli.)

Recognitum et usui datum.
Parisiis, die 3 julii 1885.

† FRANCISCUS,
arch. Larissensis.

Concordat cum originali.

TERRASSON,
sec. gen.

TRÈS SAINT PÈRE,

Le procureur général de la Congrégation de la Mission, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, profitant de l'heureuse circonstance des prochaines fêtes extraordinaires, célébrées cette année en l'honneur de saint Vincent de Paul, à qui Votre Sainteté vient de conférer le titre de patron spécial, près de Dieu, de toutes associations de charité existant dans le monde catholique, provenant du même saint de quelque manière que

BEATISSIMO PADRE,

Il Procurator generale della Congregazione della Missione, prostrato ai piedi della Santità Vostra nella fausta circostanza delle prossime feste straordinarie di quest'anno ad onore di S. Vincenzo de Paoli, elevato dalla Medesima S. V. a Patrono speciale presso Dio di tutte le associazioni di carità esistenti in tutto l'orbe cattolico, e in qualunque modo dal medesimo santo provenienti, supplica la stessa S. V. a volersi degnare

ce soit; supplie Votre Sainteté de daigner accorder une indulgence partielle de cent jours à tous les fidèles chrétiens, chaque fois qu'ils réciteront dévotement en l'honneur de saint Vincent de Paul la prière suivante, déjà approuvée dans les trois archidiocèses de Toscane.

Laquelle grâce, etc.

PRIÈRE A SAINT VINCENT DE PAUL

O glorieux saint Vincent, céleste patron de toutes les associations de charité et père de tous les malheureux, qui, durant votre vie, n'avez jamais rejeté aucun de ceux qui ont eu recours à vous; voyez la multitude des maux dont, hélas! nous sommes accablés, et venez à notre aide: obtenez du Seigneur secours aux pauvres, soulagement aux infirmes, consolation aux affligés, protection aux délaissés, charité aux riches, conversion aux pécheurs, zèle aux prêtres, paix à l'Église, tranquillité aux peuples, et le salut à tous. Oui, que tous ressentent les effets de votre compatissante intercession, et qu'ainsi, secourus par vous dans les misères de cette vie, nous puissions être réunis à vous dans le ciel, où il n'y aura plus ni tristesse, ni larmes, ni douleur,

di anettere una parziale indulgenza di giorni 100 à tutti i fedeli cristiani ogni volta che reciteranno divotamente la seguente orazione a S. Vincenzo de Paoli già approvata nelle tre arcidiocesi di Toscana.

Che della grazia, etc.

PREGHIERA A S. VINCENZO DE' PAOLI

O glorioso S. Vincenzo, celeste Patrono di tutte le associazioni di carità e Padre di tutti i miseri, che in vita vostra non rigettaste mai alcuno, che a voi fece ricorso, deh! guardate da quanti mali noi siamo oppressi, e venite in nostro ajuto: ottenete dal Signore soccorso ai poveri, sollievo agli infermi, consolazione agli afflitti, protezione agli abbandonati, carità ai ricchi, conversione ai peccatori, zelo ai sacerdoti, pace alla Chiesa, tranquillità ai popoli, salvezza a tutti. Sì, tutti provino gli effetti della vostra pietosa intercessione; sicchè da voi sollevati nelle miserie di questa vita possiamo riunirci con voi lassù dove non sarà più nè lutto, nè pianto, nè dolore, ma gaudio, gioia e beatitudine eterna. Così sia.

mais une joie, une allégresse et une béatitude éternelles. Ainsi soit-il.

Notre Saint Père le Pape Léon XIII, dans l'audience obtenue, le 23 juin 1885, par le soussigné secrétaire de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques, a daigné accorder une indulgence de cent jours, une fois par jour seulement, aux fidèles de l'un et l'autre sexe, qui réciteront la prière susdite, le cœur contrit et avec dévotion. Le présent rescrit, valable à *perpétuité*, sans aucune expédition de Bref, nonobstant toute disposition contraire. Donné à Rome, à la secrétairerie de la même Sacrée Congrégation, le 23 juin 1885.

J.-B. Card. FRANZELIN,
préfet.

FRANÇOIS DELLA VOLPE,
secrétaire.

(A la place † du sceau.)

Vu pour être mis à exécution.
Paris, le 3 juillet 1885.

† FRANÇOIS,
arch. de Larisse.

Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, in audientia habita die 23 junii 1885, ab infrascripto secretario Sacræ Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis præpositæ omnibus utriusque sexus Christianis fidelibus, qui præfatam orationem corde saltem contrito ac devote recitaverint, indulgentiam centum dierum semel tantum in die lucranda clementer elargitus est. Præsenti *in perpetuum* valituro absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ ex secretaria ejusdem Sacræ Congregationis die 23 junii 1885.

J.-B. Card. FRANZELIN,
præfectus.

FRANCISCUS DELLA VOLPE,
secretarius.

(Loco † sigilli.)

Recognitum et usui datum.
Parisiis, die 3 julii 1885.

† FRANCISCUS,
arch. Larissensis.

Concordat cum originali.

TERRASSON,

Nota. — Le nouveau titre conféré à saint Vincent de Paul était à peine connu par la publication du Bref de Sa Sainteté Léon XIII, que de tous côtés nous parvenait l'expression de la plus vive gratitude pour le Père commun des fidèles, qui glorifiait ainsi notre saint Fondateur.

Mais l'annonce des précieuses indulgences accordées à l'occasion des solennités du patronage, et surtout la touchante prière en l'honneur de saint Vincent, Patron universel des associations et des œuvres de charité, ont rempli tous les cœurs de la plus vive allégresse. Aussi se prépare-t-on, avec une sorte d'enthousiasme, à donner un éclat inaccoutumé à la fête de saint Vincent.

Ainsi on nous écrit de Naples que, le premier jour du Triduum, le vénérable chapitre métropolitain officiera pontificalement en notre église *dei Vergini*; le deuxième jour, le respectable corps des curés de la ville fera les offices solennels. La famille *dei Vergini* se réserve les solennités du troisième jour. Chacun des trois jours d'éminents prédicateurs célébreront les vertus et la gloire de notre Père.

PROVINCE DE FRANCE

SACRE DE M^{sr} BONETTI

Le souverain-pontife Léon XIII suit, d'un œil vigilant, le mouvement catholique des Bulgares. Pour le favoriser, Sa Sainteté a daigné leur donner, en 1883, un évêque de leur nation et de leur rit, M^{sr} Mladenoff. Dans le même but, Elle a bien voulu, tout récemment, élever à l'Épiscopat un autre de nos confrères, celui qui a vu les commencements et suivi, depuis plusieurs années, les progrès de cette union tant désirée, toujours combattue par des ennemis opiniâtres, et toujours soutenue par son zèle et son dévouement. Chacun sait que ce confrère est M. Bonetti, supérieur à Salonique depuis seize ans. Léon XIII lui a donné le titre d'évêque de Cardica, ancien siège épiscopal de la Macédoine, dans la Thessalie.

Le nouvel élu, après sa visite au Saint-Père, qui l'a accueilli avec la plus grande bienveillance, s'est dirigé vers la maison-mère, où son cœur le portait, pour y recevoir la consécration épiscopale aux pieds mêmes de saint Vincent. Le 12 juillet 1885 fut le jour choisi pour cette imposante cérémonie. Notre chapelle avait revêtu les plus beaux ornements. Son Excellence le nonce apostolique, M^{sr} di Rende, a rempli les fonctions de prélat consécrateur, et Nosseigneurs Freppel et Goux, évêques d'Angers et de Versailles, celles de prélats assistants. Toutes les prescriptions du pontifical ont été accomplies avec une régularité parfaite, devant une nombreuse assistance. Une place choisie avait été réservée à l'honorable famille Charnaud, de Salonique, dont le zèle pour la foi catholique, le dévouement à M^{sr} Bonetti et l'in-

signe générosité sont au-dessus de tout éloge. Nous formons les vœux les plus ardents pour le développement et la persévérance de la chère Eglise bulgare, dont le soin est confié par le Saint-Siège à notre Congrégation.

Nous joignons ici une lettre de sœur Élisabeth, fille de la Charité à Salonique, en date du 19 juin 1885, relative à la réception solennelle du bref pontifical élevant M. Bonetti à l'Épiscopat.

« Le jeudi 4 juin, la petite église de Salonique réunissait à la grand'messe une nombreuse assistance de fidèles. On devait promulguer les bulles pontificales élevant à l'épiscopat, sous le titre d'évêque de Cardica, le respectable M^{re} Bonetti, leur pasteur et leur père depuis vingt-cinq ans. Non seulement les catholiques, mais tous les cultes et toutes les nationalités y avaient pris place, car tous les enfants de notre ville, quels qu'ils soient, ont su toujours avoir recours au dévouement du vénéré missionnaire; aussi ont-ils tenu à honneur de lui prouver combien ils étaient heureux de se joindre aux catholiques en cette circonstance.

« MM. les consuls des différentes nations s'y étaient rendus, à l'imitation de M. le consul de France; le gouverneur général s'y était fait représenter.

« M^{re} Mladenoff, qui avait été chargé par le délégué du Saint-Siège, M^{re} Rotelli, de remettre le bref pontifical à M^{re} Bonetti, en a donné lecture après l'évangile, l'a traduit et commenté; ensuite il a remercié MM. les consuls, il a adressé au nouvel élu quelques mots on ne peut plus touchants, tels que sait en dire un cœur reconnaissant à un père affectueusement aimé.

« M^{re} Mladenoff a remis ensuite le bref pontifical à M^{re} Bonetti, et celui-ci a continué d'offrir le divin sacrifice. Tous les assistants, turcs, israélites, grecs, bulgares et protestants sont restés jusqu'à la fin de la messe dans un silence et un ordre parfaits.

« Cette journée demeurera à jamais mémorable chez les habitants de notre ville, qui désiraient vivement posséder un évêque latin, comme l'avaient eu jadis leurs pères dans la foi. »

FÊTES DU PATRONAGE DE S. VINCENT DE PAUL

Les récits les plus édifiants nous arrivent de toutes parts, sur les solennités du patronage de saint Vincent. Nous regrettons de ne pouvoir les consigner *in extenso* dans les *Annales*; mais plusieurs estimeront qu'il est préférable de ne signaler que certaines maisons principales, dans la crainte que la répétition ne nuise à l'intérêt et au fruit d'édification qu'on en doit retirer.

MAISON MÈRE DES PRÊTRES DE LA MISSION

Un *triduum* solennel a précédé la fête du 19 juillet. La chapelle était ornée de tentures blanches et rouges, suspendues autour de la grande nef et à chacun des arceaux; de brillantes oriflammes descendaient de chacune des colonnes. Sur le devant d'autel, admirablement brodé, on lisait cette devise : *Glorioso societatum charitatis patrono* : au glorieux patron des associations de charité; et, au-dessous, on voyait le chiffre de saint Vincent, les armes de Sa Sainteté Léon XIII et celles de Son Eminence le cardinal archevêque de Paris.

Durant tous ces jours l'assistance a été très nombreuse. On remarquait en particulier M^{sr} Bonetti, récemment sacré évêque de Cardica.

L'orateur du *triduum* a été M. l'abbé Demimuid, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris. Le premier jour, il a montré quelle fut l'origine de la charité universelle de saint Vincent : elle descend de Dieu, *Charitas ex Deo est*, et il a exposé comment, à l'imitation de Dieu, qui veut le salut de tous, saint Vincent, étendant sa charité au delà du seuil de la famille et des frontières d'une patrie, a voulu travailler à soulager tous ses frères. Le lendemain, l'orateur a non moins heureusement présenté le tableau des œuvres par lesquelles saint Vincent a secouru toutes les misères spirituelles et corporelles. La veille de la fête, M^{sr} Bonetti a officié pontificalement aux vêpres; M. Demimuid a montré ce jour-là l'universalité des œuvres de saint Vincent au

point de vue de leur durée et de leur extension. Il a conclu son éloquent discours en saluant l'illustre évêque : « panégyriste du saint, hôte aujourd'hui de cette demeure », mais que les travaux législatifs empêchaient d'assister à cette solennité; et il a terminé en rappelant très à propos les paroles prononcées par Sa Grandeur, il y a vingt-cinq ans déjà, et qui semblaient dites pour les solennités présentes : « Et s'il est vrai qu'on ne saurait aborder un problème de la foi sans trouver en face de soi le nom et le génie de Thomas d'Aquin; de même, chaque fois que le dévouement cherche à se produire sous une forme nouvelle, chaque fois que l'esprit chrétien inspiré par la foi se traduit parmi nous en quelque œuvre féconde, pour peu que l'on creuse à la source de ces grandes choses, on y trouve à côté du doigt de Dieu, qui met tout en mouvement, la main et le cœur de Vincent de Paul¹. »

Le 19 juillet a surtout été le jour des grandes solennités. M^{sr} di Rende, nonce apostolique, a bien voulu officier pontificalement à la messe et aux vêpres.

L'affluence était immense. On estime que la chapelle, eût-elle été trois fois plus grande, n'eût pas suffi à contenir la foule qui se pressait pour y entrer; la circulation même des voitures était devenue difficile dans la rue à cause de la foule qui stationnait devant notre chapelle.

Le panégyrique a été donné par le P. Gironnet, des frères Prêcheurs, ancien élève de N. T. H. Père, pour lequel il a su trouver un souvenir délicat de reconnaissance et d'affection. Le discours de l'orateur a offert un tableau plein d'intérêt de la vie du glorieux Patron des œuvres de la charité. Le temps a paru trop court, et l'émotion a gagné bien des cœurs. Hélas! le P. Gironnet a cessé de parler pour toujours; depuis, Dieu l'a rappelé à lui pour le récompenser de ses travaux apostoliques.

Pendant toute l'octave, le concours édifiant et empressé des fidèles a continué auprès des saintes reliques. Le dernier jour, M^{sr} Bonetti officiait pontificalement en présence des deux familles réunies, suivant l'usage, dans la chapelle de la maison-mère des

1. M^{sr} Freppel, *Panégyrique de saint Vincent de Paul.*

Filles de la Charité. L'instruction donnée par un de nos confrères a été comme le dernier écho des fêtes : la charité mutuelle en était le sujet, douce et touchante pensée bien propre à entretenir et à féconder, sous le patronage de saint Vincent, les œuvres qu'il a tirées de son cœur pour les répandre sur le monde entier.

ROME — MONTE CITORIO

*Lettre de M. VALENTINI, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Rome, 29 juillet 1885.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Nous nous sommes proposé un double but en célébrant notre fête : nous voulions d'abord solenniser le grand événement du patronage de saint Vincent de Paul, et ensuite profiter de cette circonstance pour seconder, autant que possible, les desseins de la divine Providence, qui veut glorifier d'une manière particulière notre saint fondateur et répandre partout son culte.

A cet effet, notre première pensée a été de faire orner notre chapelle avec tout le soin et la pompe qu'on déploie, à Rome, dans les grandes occasions des centenaires, des béatifications, etc. L'or et la soie étaient mêlés avec cette habileté et ce goût qui distinguent les artistes romains. Soixante-deux lustres avec des centaines de cierges décoraient notre église. Au-dessus du maître-autel, sous un magnifique pavillon, on voyait, dans un cadre orné de rayons et environné d'un triple rang de lustres qui lui formaient une couronne, le magnifique tableau peint par le célèbre Antoine Bicchierai, en 1729, à l'occasion de la béatification de saint Vincent de Paul. C'est l'apothéose du saint : sa figure est rayonnante d'une joie inexprimable ; sa béatitude est à son comble, tous ses désirs sont accomplis ; il n'a plus qu'à recevoir la couronne : dans ce but ses bras s'étendent ; élevé sur un groupe de nuages et

soutenu par des anges ravis d'étonnement, il s'envole dans la gloire.

Comment exprimer les sentiments qui se pressaient dans le cœur des missionnaires et des filles de la Charité, en voyant leur humble père si exalté ! Plusieurs en versaient des larmes de tendresse et de joie. Il est vrai que le coup d'œil était ravissant et disposait l'âme aux plus douces émotions.

Le triduum a commencé le 15. Chaque soir, après le discours sur les gloires de saint Vincent, on récitait la prière composée pour la circonstance, les litanies du saint, et l'on terminait par la bénédiction du très saint sacrement. Nous avons eu soin de choisir des prédicateurs qui, non seulement sont remarquables par leur talent oratoire, mais aussi connaissent parfaitement la vie de notre glorieux père et l'honorent d'une dévotion toute spéciale. M^{sr} Canori, qui nous est très attaché, a prêché le premier jour. Ancien élève du collège Capranica, il est vice-substitut de la congrégation des Rites. Son Éminence le cardinal Pitra a donné la bénédiction. Le second jour, sermon par M^{sr} Grimaldi et bénédiction par M^{sr} Mariani, évêque suffragant de Sabine. Le prédicateur du troisième jour a été M. l'abbé Svampa, ancien élève des missionnaires, professeur de droit canon au séminaire romain, directeur spirituel du collège de la Propagande. Le jour de la fête, le panégyrique de saint Vincent a été fait par M^{sr} Satolli, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, recteur du collège grec, éminent professeur de théologie ; il est également l'ami et comme l'élève des missionnaires. Les quatre discours ont ravi l'auditoire : ce sont autant d'hymnes chantés en l'honneur de notre bienheureux père. Le dernier surtout laissera un souvenir ineffaçable.

Quoique la fête soit tombée un dimanche, il y a eu néanmoins cinquante messes dans notre chapelle. Parmi les évêques qui l'ont célébrée, je citerai NN. SS. Mariani, évêque suffragant de Sabine ; Nicolosi, évêque de Zante et Céphalonie ; Grasselli, ancien délégué apostolique à Constantinople ; Son Éminence le cardinal-vicaire de Sa Sainteté, qui a dit la messe de la communion générale, et le cardinal Bianchi, qui a bien voulu passer toute la journée avec nous. Après le chant du *Te Deum*, Son

Éminence a donné la bénédiction solennelle. Parmi les personnes de haut rang qui ont communiqué, on a remarqué la princesse Massimo, sœur du duc de Chambord, et le marquis Patrizi. Le nombre des communions ne saurait se compter; elles ont été presque continuelles depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à dix heures; chaque communiant a reçu une belle image de saint Vincent de Paul. Aux prêtres qui ont dit la messe, aux séminaristes, élèves des collèges, aux personnes de distinction, on a donné, outre l'image de saint Vincent, la relation faite par le cardinal Laurenzi; on avait préparé pour cela une édition richement illustrée.

Grâce à Dieu et à saint Vincent, nous n'avons eu à déplorer aucun accident, malgré la grande affluence de ces trois jours. Il y avait dans cette foule un tel esprit de dévotion et de piété, qu'on aurait dit une fête de famille. Oui, vraiment, le 19 juillet 1885 a été pour les missionnaires et les filles de la Charité de Rome un des plus beaux jours de leur vie, et ils ne l'oublieront jamais.

Je suis, en l'amour de Notre Seigneur,
Monsieur et très honoré père,
Votre très obéissant fils,

VALENTINI,
I. p. d. l. M.

EXTRAIT DU JOURNAL *l'Osservatore Romano*.

Rome, 20 juillet 1885.

Hier, c'était la fête du grand apôtre de la charité, saint Vincent de Paul, proclamé par un bref pontifical patron universel de toutes les associations de charité.

Cette fête a été célébrée avec la pompe la plus solennelle par MM. les prêtres de la Mission et les membres des conférences qui, sous le patronage du saint et s'efforçant d'imiter ses héroïques vertus, se dévouent au soulagement des pauvres et portent des secours et des consolations au sein des familles indigentes.

La chapelle de la Mission, richement ornée et brillamment illuminée, ne pouvait contenir la foule qui se pressait pour assister au *triduum* préparatoire à la fête.

L'illustre P. Mauro Ricci avait fait en latin, pour la circonstance, deux inscriptions remarquables ; en voici la traduction :

La première, au-dessus de la porte d'entrée ¹ :

« Vincent de Paul, à la demande de l'univers catholique, déclaré par Léon XIII, souverain pontife, patron de toutes les œuvres qui émanent de sa charité. Le clergé et les conférences, les dames de la charité et les pauvres, avec le culte d'un amour antique, lui offrent des hommages nouveaux. »

La deuxième, au fond du corridor ² :

« A Vincent de Paul, pour son ardent amour de Dieu, son incomparable miséricorde envers les malheureux, laquelle enfante chaque jour de nouveaux prodiges ; à leur maître et à leur propagateur, à leur illustre père et à leur saint législateur : les prêtres destinés à travailler dans le monde entier au salut des âmes, ainsi que la congrégation des filles de la Charité, présentent en

1. .

VINCENTIUS A PAULO
QUEM
PATRONUM OMNIUM OPERUM
QUOTQUOT AB EJUS CARITATE DIMANANT
LEO XIII PONT. MAX. ASSERUIT
CLERUS ET SOCIETAS A PIIS COLLOQUIIS
NOBILIIUM FÆMINARUM CÆTUS
ET PLEBS EGENA
VETERI AMORE COLUNT
NOVELLO OBSEQUIO SALUTANT

2.

VINCENTIO A PAULO
OB FLAGRANTISSIMUM DEI AMOREM
OMNIGENÆ IN ÆRUMNOSOS MISERICORDIÆ
NOVIS QUOTIDIE MIRACULIS AUCTÆ
MAGISTRO ET PROPUGNATORI
PRESBYTERI
PER ORBEM AD ANIMARUM SALUTEM MITTENDI
CÆTUSQUE FILIARUM A CARITATE
PATRI INCLITO LEGIFERO SANCTO
FESTÆ POMPA SUPPLICATIONIS
SOLEMNES HONORES INSTAURANT

—
QUOD MORTALIS PRO CATHOLICA VERITATE
PRO ROMANO PONTIFICATU
OPUS INCEPISTI
PERFICE IMMORTALIS

ces fêtes solennelles de nouveaux hommages et de nouvelles supplications. L'œuvre que, pendant votre vie, vous avez commencée pour la défense de la vérité catholique et du pontificat romain, consommez-la au sein de l'immortalité. »

A l'occasion de ces fêtes, les conférences de Sainte-Marie de la Scala et de Saint-Nicolas des *Incoronati* ont eu la charitable idée de servir un repas à deux cent cinquante pauvres, dans une salle des écoles, rue Orbitelli. Ce dîner était très confortable et les douceurs n'y ont pas manqué : on peut croire que saint Vincent, du haut des cieux, y assistait avec bonheur. Son Éminence le cardinal Ricci-Paracciano a béni la table ; le service a été fait par les membres des conférences. Avant le repas, les pauvres avaient assisté à la sainte messe, et le P. Guerra, Minime, leur avait adressé une courte, mais fort belle allocution.

Le repas fini, le commandeur Philippe Tolli, président de la conférence de Sainte-Marie de la Scala, a adressé aux heureux convives quelques paroles en rapport avec la circonstance ; les pauvres, après avoir remercié avec effusion leurs bienfaiteurs, sont rentrés chez eux, emportant gravé dans leur cœur le doux souvenir de ce jour, qui marque un nouveau triomphe de la charité chrétienne.

SYRIE — COLLÈGE D'ANTOURA

*Lettre de M. BARBIER, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

23 juillet 1885. :

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

M. le Supérieur me permet de vous dire un mot de nos solennités. Quelque temps avant la fête, M. Saliège écrivit à plusieurs évêques ou prélats des divers rites orientaux, les invitant à vouloir bien venir joindre leurs prières aux nôtres, pendant le *triduum* qui devait avoir lieu. Tous répondirent, avec un vif et pieux empressement, à cette invitation.

Dans une solitude comme la nôtre, au milieu de montagnes aux chemins escarpés, avec une chapelle aussi petite que celle du collège, nous ne pouvions nous attendre à voir des cérémonies aussi imposantes que celles des grandes églises de France. Mais, par contre, nous eûmes une belle et touchante représentation de ce qui devait se passer aux premiers temps de l'Église.

Le jeudi, premier jour du *triduum*, M^{sr} Malakios Faccac, archevêque grec catholique, assisté de deux de ses prêtres, célébra la grand'messe. Il fallait voir avec quelle modestie, quel recueillement mêlé sans doute d'une bien légitime fierté, nos élèves grecs catholiques contemplaient ces belles cérémonies. Les autres enfants montraient aussi beaucoup de dévotion, et, à vrai dire, on ne pouvait guère les distinguer des premiers, tant les cœurs étaient unis dans un même sentiment de piété.

A midi, répondant aux paroles de remerciement qui lui avaient été adressées, Monseigneur à la fin du repas se leva, et prononça en arabe un discours plein de bienveillance dont voici l'abrégé :

« Je profite de cette occasion pour vous adresser quelques mots en rapport avec la solennité que nous célébrons.

« Je suis heureux de me trouver au milieu de vous et de joindre mes prières aux vôtres et à celles de tous les prélats du monde catholique, pour honorer le glorieux saint Vincent de Paul; je suis très flatté de l'invitation qui m'a été faite par M. le Supérieur et qui m'a procuré le bonheur de célébrer, dans la chapelle de cette maison, la sainte messe en l'honneur de celui que le Pape Léon XIII a proclamé patron de toutes les œuvres de charité.

« Saint Vincent de Paul a bien mérité cet honneur; et c'est Dieu lui-même qui, non content de le glorifier dans le ciel, a bien voulu inspirer au Souverain Pontife la pensée de mettre sous le patronage de ce héros de la charité toutes les œuvres charitables du monde catholique. Il a voulu ainsi prouver le grand mérite de saint Vincent, en l'honorant sur la terre et dans le ciel. Le Fondateur de la Congrégation de la Mission et de tant d'autres charitables associations a pratiqué sur la terre les plus éminentes vertus; les bienfaits de ses institutions se sont répandus sur tous les points du monde. C'est pourquoi Dieu a voulu que des honneurs lui fussent rendus, de l'Orient à l'Occi-

dent. Ses œuvres ont laissé des traces ineffaçables. Non seulement il a passé en faisant le bien, mais il le continue jusqu'à nos jours par ses enfants. Qui n'a ressenti, en effet, la bienfaisante influence des missionnaires et des sœurs de Charité ? Les uns se livrent à l'éducation de la jeunesse et y consacrent leur vie ; les autres s'emploient au soulagement des malheureux. Que si nous avons éprouvé les salutaires effets des institutions de ce grand saint, il est juste que nous lui rendions les honneurs qui lui sont dûs. Je suis heureux de rendre ici hommage à sa famille ; à M. Fiat, à ses dignes confrères. »

Le soir, comme tous les jours du *triduum*, il y eut salut solennel du très saint sacrement.

Le vendredi, une messe très solennelle fut célébrée par M. le Supérieur du séminaire syrien de Cherfé, assisté des prêtres et des élèves du même séminaire.

Le samedi, ce fut M^{sr} Marid, vicaire patriarcal, qui célébra la messe pontificale du rite maronite. Même piété de la part de nos élèves, même joie vive et sincère.

Enfin, le jour de la grande fête, messe latine célébrée par Monseigneur le délégué apostolique, et à laquelle il y eut communion générale. Comme prémices de ce beau jour, saint Vincent avait contemplé la naissance spirituelle et la première communion d'un Cophite, élève de notre collège. Le soir, sermon par le secrétaire de Sa Béatitude, M^{sr} le patriarche maronite.

Tous les jours de ces fêtes, la grande statue de saint Vincent était exposée sous l'arceau de la galerie centrale, au milieu d'un hémicycle, et environnée de fleurs et d'arbres verts. Au-dessus flottaient des oriflammes portant les noms de toutes les provinces de la Congrégation.

Au milieu de ces fêtes, trois choses nous frappaient particulièrement. D'abord c'était de voir l'unique Épouse de Notre-Seigneur, que les œuvres de saint Vincent font resplendir d'un éclat si grand, *tuis sponsa Christi nitet culta laboribus*, venir, entourée de ses grâces si admirables et si diverses, rendre hommage, en toute langue et en tant de manières, à celui qui la rend aimable à tous.

Il était beau aussi de voir comment la parole du divin Maître,

promettant d'exalter les humbles, se réalisait pour notre bienheureux Père, en entendant publier à l'envi, par tant d'illustres personnages, la gloire de Celui dont la grande passion était l'humilité, et qui vivait dans l'amour de Dieu et du prochain.

Enfin, nous nous estimions heureux d'être les enfants de saint Vincent, de voir qu'à Antoura il n'y a qu'une famille, et que tous, maîtres et élèves, n'ont qu'un cœur et qu'une âme : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et très honoré Père,
Votre fils très respectueux et très reconnaissant,

L. BARBIER,

I. p. d. l. M.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Lettre de M. G. RÉVELLIÈRE, visiteur, supérieur de la maison de Buenos-Ayres, à M. TERRASSON, secrétaire général.

Buenos-Ayres, 25 juillet 1885.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Nous désirions donner cette année à la fête de saint Vincent, à Buenos-Ayres, tout l'éclat que réclame la nouvelle auréole mise au front, déjà si glorieux, de notre bienheureux Père, par le titre de Patron de toutes les œuvres de charité. Mais le Bref consacrant cet honneur nous manquait. Nous lisions, avec avidité, dans les journaux de Buenos-Ayres, toutes les correspondances de Rome qui nous tombaient sous les yeux; pas un mot qui vint nous tirer de notre incertitude. Cependant la fête approchait, et il fallait prendre un parti. Nous nous étions résolus à ne rien changer au programme ordinaire quand enfin, le 17 juillet, avant-veille de la fête, le bienheureux bref nous arrive. Dieu soit béni! Une hymne de reconnaissance sort de nos cœurs. Mais que faire? Il était trop tard pour accomplir le *triduum* préparatoire; plutôt que de remettre les fêtes, nous décidâmes de profiter des

dispositions que l'acte pontifical, rendu à la gloire du héros de la charité, avait fait naître dans les âmes, et nous célébrâmes un *triduum* d'actions de grâces. Le 20 et le 21 furent fêtés avec grand'messe, instruction et salut solennel.

Quoique pris à l'improviste, nous n'avons pas lieu de nous plaindre; l'assistance a été nombreuse et la fête magnifique. D'ailleurs, la divine Providence s'était chargée de suppléer à notre ignorance et à nos incertitudes, et de préparer les voies. En effet, Sa Grandeur M^{gr} l'archevêque de Buenos-Ayres, à qui revenait le droit de livrer le bref au public, avait eu l'extrême bonté d'accepter le panégyrique de saint Vincent, et, ce fut lui qui, du haut de la chaire de vérité, publia l'acte du Souverain-Pontife proclamant saint Vincent patron universel de toutes les œuvres de charité.

Nous devons encore à une délicate attention de Sa Grandeur, que les fidèles aient été préparés à cet acte. Monseigneur, malgré les nombreuses occupations de sa charge pastorale, s'imposa le travail de traduire le bref, et en transmit la traduction aux journaux catholiques, qui la donnèrent à leurs lecteurs, le matin même de la fête, comme l'importante nouvelle du jour.

M^{gr} l'archevêque assista à la grand'messe, et passa le reste de la journée avec nous. Après l'évangile, il monta en chaire, et montrant dans un éloquent panégyrique, combien saint Vincent avait mieux compris que les sages du siècle les besoins de la société et les moyens d'y subvenir, il esquissa à grands traits les principales œuvres fondées à cette fin par le saint durant sa longue carrière. Il rappela ce que lui doivent les peuples de l'ancien et du nouveau monde, le bien que font ses enfants dans l'Amérique du Sud en général, et, en particulier dans la République Argentine; et, comme conclusion de sa thèse, il fit ressortir éloquemment combien était fondé en raisons le bref qui le déclarait Patron universel des institutions de charité du monde entier.

Le journal *la Union*, le principal organe religieux de Buenos-Ayres, faisait précéder la publication du bref, de l'article suivant, que je me permets de vous traduire :

« Nous pouvons dire, en toute vérité, que, depuis le jour de sa mort, ce saint prêtre n'a pas cessé de vivre sur la terre, ni de monter et de grandir : sa mort a été pour lui le commencement d'une nouvelle existence, l'aurore d'un nouveau jour.

« Dieu semble lui avoir dit, comme à Abraham, qu'il serait le Père d'un grand nombre de nations, et que sa famille croîtrait et se multiplierait à l'infini.

« En effet, saint Vincent a fondé une famille de prêtres, une famille de vierges; il a formé ou contribué à former un grand nombre d'autres institutions qui subsistent encore.

« Cependant, le caractère le plus étonnant de sa merveilleuse charité, est l'influence puissante et féconde qu'il laisse après lui. Toutes les associations religieuses modernes, d'hommes et de femmes, toutes les institutions de missionnaires diocésains, toutes les communautés enseignantes ou hospitalières, toutes les fondations de charité et de bienfaisance, tout cela procède de lui comme de sa cause exemplaire et principale; il a été le type, sinon le fondateur immédiat et personnel de toutes ces œuvres.

« L'état actuel de l'Eglise de France est son œuvre, qui continue, qui s'étend, qui se propage.

« Il n'y a pas de religieuse, quel que soit l'habit qu'elle revête et le nom qu'elle porte, qui n'ait hérité quelque chose de l'esprit de saint Vincent de Paul; il n'y a pas de prêtre qui ne trouve en lui quelque élément de sainteté qu'il doit à la lecture de sa vie ou à la méditation de ses vertus; enfin, il n'y a pas un chrétien, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait appris et conservé quelque chose de ses enseignements et de ses grands exemples.

« Dans notre propre pays, le sauvage comme l'homme civilisé, l'ignorant comme le savant, l'enfant comme le vieillard, tous ont reçu des bienfaits des Prêtres de saint Vincent de Paul; rien de plus juste que de nous unir à eux et de nous rappeler, avec reconnaissance et amour, qu'aujourd'hui ils célèbrent la fête de leur saint Fondateur.

« Et que dirons-nous de ses filles de la Charité? Saintes et généreuses femmes, appliquées, par leur vocation, à la vie active,

elles ont tant de douceur pour le prochain, tant d'esprit de sacrifice, tant d'amour de Dieu, qu'elles ont su se gagner l'estime et la vénération même des esprits hostiles au catholicisme et à ses œuvres; leur vertu commande le respect et les couvre comme d'une égide. — Un preux, qui combattit aux côtés de Jeanne d'Arc dans toutes les batailles qu'elle livra aux Anglais, disait que personne n'osait s'oublier en sa présence, à cause de la grande bonté qui respirait en sa personne. Quelque chose de semblable se renouvelle pour les filles de la Charité. Saint Vincent leur a dit cette parole, qui résume toute la règle de leur institut virginal : « Mes filles, je place votre pureté sous la sauvegarde de « votre charité. » La parole du saint se réalise, et ses filles se voient partout entourées de respect, à cause de leurs vertus et des services sans nombre, que dans leur ardente charité elles rendent à toutes les classes de la société. »

Voilà, Monsieur et honoré confrère, comment s'est passée la fête de saint Vincent à Buenos-Ayres, en l'an de grâce 1885. Ce que je puis ajouter, c'est que, si l'éclat extérieur de notre solennité a été nécessairement bien au-dessous de ce dont vous avez été témoin à Paris, le bonheur et la joie de nos cœurs ne le cédaient en rien à la joie et au bonheur des vôtres, et ce qui s'est fait ici, si modeste soit-il, prouve au moins que notre saint fondateur n'est plus un inconnu sur le sol argentin.

Je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de son immaculée Mère,

Monsieur et très cher confrère,

Votre tout dévoué serviteur,

G.-H. RÉVELLIÈRE,

I. p. d. l. M.

RECHERCHES

SUR

LES ORIGINES ET LES TRAVAUX DE NOS MAISONS

M. notre très honoré Père a invité, l'an dernier, ceux des missionnaires qui en auraient la facilité, à recueillir les renseignements qu'on pourrait retrouver sur nos maisons et sur celles des filles de la Charité avant la Révolution. Ces travaux, analogues à ceux qui ont été faits pour l'Algérie, Madagascar et la Pologne, et récemment pour les provinces d'Italie, permettraient de reconstituer l'histoire des deux compagnies. Ils sauveraient de l'oubli des renseignements parfois importants, et propres à conserver et à fortifier parmi nous l'esprit de saint Vincent.

Nous accueillerons avec plaisir les travaux de ce genre qu'on voudra bien nous envoyer. Nous donnons aujourd'hui une notice sur l'un de ces anciens et intéressants établissements.

ROCHEFORT-SUR-MER

SÉMINAIRE DE LA MARINE ET PAROISSE

1683-1791

Parmi les établissements de la Congrégation emportés à la fin du dernier siècle par la Révolution, il en est un qui attire l'attention par son caractère particulier. C'est le séminaire de la marine, établi à Rochefort-sur-Mer et confié aux prêtres de la Mission pour la formation des « aumôniers des vaisseaux du Roy ». Fondé par la munificence royale, comme nos établissements de Fontainebleau, de Versailles, de Sedan, des Invalides, bientôt celui de Rochefort vit s'adjoindre au séminaire de la marine les autres œuvres de la congrégation, missions, soin des forçats, direction de la paroisse, visite des hôpitaux. Ces œuvres subsistèrent jusqu'à l'époque de la Révolution.

I. ORIGINES.

Rochefort est situé dans le diocèse de La Rochelle, pour lequel déjà saint Vincent de Paul n'était pas un étranger à l'époque de la fondation dont nous allons parler. C'est dans ce diocèse que se trouvait l'abbaye de Saint-Léonard de Chaulme, dont saint Vincent fut le vingt-huitième abbé¹. Cette abbaye était à une lieue environ de la ville de La Rochelle, sur la paroisse nommée alors Sainte-Marie-de-La-Rochelle, aujourd'hui Dompierre; on en retrouve à peine les ruines.

C'est à saint Vincent aussi, qu'est due, pour une grande part, l'érection du siège épiscopal de La Rochelle. Il désigna au conseil de conscience d'Anne d'Autriche, pour premier évêque de ce nouveau siège, l'évêque de Saintes, Jacques Raoul de la Guibourgère, qu'il connaissait intimement, et dont il obtint le consentement à cette translation. C'est à raison de ce fait que, lorsqu'on orna de vitraux le chœur de la cathédrale actuelle de La Rochelle, on a représenté près du maître-autel, d'un côté, saint Eutrope, à qui le diocèse de La Rochelle et Saintes doit sa première origine, de l'autre, saint Vincent de Paul, des mains duquel La Rochelle, lors de son érection en siège épiscopal, reçut son premier pontife.

M^{re} Jacques Raoul, dans son nouveau diocèse, conserva à saint Vincent le même esprit de bienveillance² qu'il lui avait témoigné étant évêque de Saintes, où il avait appelé les prêtres de la Mission, pour diriger le séminaire qu'il y fonda, et pour donner des missions (1644). Il transmet ces sentiments à son successeur, Henri de Laval, sous lequel se fit l'établissement de Rochefort.

1. « *S. Leonardi de Calmis... XXVIII: Vincentius de Paul, doctor theologus, Reginae Margaritæ a consiliis et eleemosynis, abbas 1612-1614 et 1615.* » *Gallia christiana*, t. II, col. 1403. — On remarquera le titre de « *doctor theologus* » que les auteurs du *Gallia christiana*, peu suspects de partialité en faveur de saint Vincent, n'ont pas dû ajouter à son nom seul, au milieu des autres noms qui manquent de cette qualification, sans quelque preuve qu'il y avait droit.

2. *Lettres de saint Vincent de Paul.* — 22 mai 1652, à M. Philippe Vageot, supérieur à Saintes.

II. FONDATION DU SÉMINAIRE

Louis XIV venait de créer sur les bords de la Charente un port de guerre et une ville maritime, Rochefort-sur-Mer. Le P. Théodore de Blois, capucin, dans son histoire de cette ville, mentionne ainsi l'établissement du séminaire de la marine : « Louis XIV étoit aussi attentif à procurer aux matelots des moyens de salut dans la navigation, qu'à ménager aux habitants de Rochefort des agréments et des commodités dans le calme de leur ville. C'est ce qui l'engagea à établir dans ce nouveau port un séminaire d'Aumôniers pour instruire ceux qui devoient être au service de Sa Majesté, sur ses vaisseaux, et pour leur inspirer par leurs exemples et par leurs discours les maximes du Christianisme.

« Pour rendre ces Aumôniers dignes de l'importance de cet emploi, le Roi voulut qu'ils fussent gouvernés et conduits par des prêtres de la Mission, comme très propres à former dans les ecclésiastiques le goût de la piété et les vertus cléricales ¹. »

En effet, le 15 octobre 1683, par-devant de Beauvais, notaire au Châtelet, Jean-Baptiste Colbert au nom du roi fit, avec « messire Edme Jolly, supérieur général de la Congrégation de la Mission, tant pour lui que pour ses successeurs », le contrat de fondation du nouveau séminaire. Les considérants étaient dignes des sentiments du grand roi ² : « Sa Majesté, y était-il dit, considérant que la plupart des matelots et autres personnes destinez pour son service sur les vaisseaux, n'étant parfaitement instruits des lumières de notre religion, rien n'étoit plus nécessaire que d'établir des Aumôniers pour les instruire et les catéchiser...; et (que), pour former lesdits Aumôniers, aucuns ne pouvoient mieux s'acquitter que lesdits prêtres de la Mission, Elle auroit fait entendre son intention audit sieur Jolly qui y auroit très respectueusement incliné. En conséquence, etc. »

1. Théodore de Blois, capucin. *Histoire de Rochefort*, in-4. Blois, 1733; p. 73.

2. Voir les minutes de cet acte: Paris, archives de Saint-Lazare; La Rochelle, archives départem. C, 159; 19.

Suivaient les conventions d'après lesquelles le supérieur général de la Mission devait « fournir à perpétuité huit prêtres et quatre frères pour le service du séminaire et de l'hôpital royal des Matelots ». Le supérieur du séminaire devait « tenir la main à ce que chaque vaisseau ait un bon prêtre pour aumônier, qui soit d'une vie exemplaire, capable et exercé dans la conduite des âmes, et approuvé par ledit seigneur évêque (de La Rochelle) ou son grand vicaire ».

Les prêtres de la Mission chargés du séminaire et de l'hôpital devaient de plus « faire mission sur les vaisseaux lorsqu'ils seront au port et qu'ils le jugeroient à propos ».

De leur côté, stipule le contrat, « les capitaines desdits vaisseaux seront obligés, par ordre de Sa Majesté, de recevoir pour Aumôniers les prêtres qui seront élevés dans ledit séminaire et qui leur seront donnés par ledit supérieur, et ne feront aucune résistance lorsque le supérieur jugera à propos de les changer, pour le bien spirituel, d'un vaisseau à un autre. Comme aussi seront obligés lesdits capitaines d'appuyer lesdits prêtres de la Mission et aumôniers dans l'exercice de leurs fonctions, particulièrement lorsqu'il s'agira d'empêcher les péchez et les scandales, s'il en arrivoit sur les vaisseaux ou dans l'hôpital des matelots malades ».

Enfin, il était statué que « lorsqu'il y aura quelques vaisseaux de Sa Majesté qui sortiront du port pour aller en voyage, quand même il n'y en auroit que deux, lesdits prêtres de la Mission et leur supérieur nommeront un d'eux pour aller audit voyage, ou choisiront un des aumôniers capables d'avoir la direction sur les autres et de leur rendre compte au retour de leur conduite (lequel), pour cet effet, visitera les autres vaisseaux autant que les occasions le pourront permettre. » On voit facilement combien toutes ces œuvres étaient conformes aux vues de saint Vincent et à l'esprit de la Congrégation de la Mission.

Les conditions de la fondation étaient, de la part du trésor royal, de payer annuellement, aux prêtres de la Mission, une rente de 4,800 livres; et, pour la nourriture des aumôniers pendant qu'ils seraient à terre, 400 livres par an, et pour chacun. — De leur part, les directeurs du séminaire de la marine devaient, outre le service du séminaire et de l'hôpital, avec les aumôniers

« prier Dieu pour la conservation du Roi et pour la maison royale; et, à cet effet, réciter tous les jours le psaume *Exaudi*, etc., et après le décès de Sa Majesté, célébrer tous les ans un service pour le repos de son âme, en reconnoissance de la fondation dudit hôpital, faite par Sa Majesté, de l'établissement desdits prêtres de la Congrégation en icelui, comme aussi en reconnoissance de la protection spéciale dont Elle honore leur Congrégation ».

Le premier prêtre de la Mission, envoyé comme supérieur pour fonder l'établissement de Rochefort, fut M. Toussaint Lebas, né le 1^{er} novembre 1625, à Josselin, au diocèse de Saint-Malo, reçu dans la Congrégation, où il entra le 2 janvier 1653, déjà ordonné prêtre depuis l'année précédente.

III. LES PREMIÈRES ŒUVRES. CRÉATION DE LA PAROISSE SAINT-LOUIS.

Les prêtres de la Mission s'étaient rendus à Rochefort aussitôt que Louis XIV eut signé le traité de fondation du séminaire des aumôniers de la marine, dont la direction leur était confiée. C'est dans l'hôpital qu'ils durent prendre d'abord leur logement. Ils en profitèrent pour donner aux malades des soins spirituels assidus. Pendant qu'on prenait les dispositions nécessaires pour leur installation, fidèles à l'esprit de leur vocation de missionnaires, ils se livrèrent aussi aux travaux de l'apostolat, et partagèrent avec les capucins le soin de ramener au catholicisme les nombreux protestants qui existaient dans la ville ¹. Il y eut plus de six cents abjurations de ces hérétiques dans les trois années qui suivirent celle où les missionnaires arrivèrent à Rochefort ².

1. VIAUD et FLEURY, *Hist. de Rochefort*, t. I, ad ann. 1684; Rochefort, 1845. — Cet ouvrage contient de très utiles renseignements, mais il laisse grandement à désirer dans l'appréciation des questions religieuses. Il est particulièrement hostile aux Missionnaires.

2. *Saint Vincent de Paul et sa Congrégation à Saintes et à Rochefort* (1642-1746), par M. Louis Audiat, p. 11. Paris, Picard, 1885. — Ce travail renferme une étude d'un grand intérêt, et de nombreux documents inédits et très précieux sur la Congrégation de la Mission dans les diocèses de Saintes et de La Rochelle avant la Révolution. Nous exprimons ici notre reconnais-

Pendant ce temps « la population s'augmentait et la ville avait été entourée de murailles. La vieille église Notre-Dame, étroite, incommode, se trouvait fort éloignée de la nouvelle ville; et, la nuit, les portes étaient fermées, les malades mouraient privés des derniers sacrements. L'évêque de La Rochelle, Henri de Laval (1661-1693), sentit le besoin d'une nouvelle paroisse, et, après toutes les formalités requises, il rendit la sentence d'érection le 28 novembre 1686¹ ».

La Cour promit 100,000 livres pour la construction d'une église et d'un logement convenables pour les prêtres chargés de la nouvelle paroisse, mais le trésor royal n'était pas en mesure de faire pour lors cette dépense. Aussi le roi ordonna qu'on prendrait pour église la chapelle dédiée à saint Louis, roi de France, « située dans l'enceinte du port et bourg fermé » de Rochefort, et qui avait servi de temple aux protestants. On y travailla aussitôt, et la petite église qui donna son nom et son titre à la paroisse elle-même de Saint-Louis, fut mise dans l'état où elle est demeurée, et où, disent les auteurs de l'histoire de Rochefort, elle est encore maintenant (1845). Elle touche au port et à la rue Saint-Paul.

Il fallait aussi un clergé. Les prêtres de la Mission, chargés du séminaire, écrit le P. Théodore de Blois, capucin, « exerçoient leurs fonctions avec tout le zèle qu'on en avoit espéré, ce qui déterminâ le roi à leur confier la nouvelle cure². » — Le contrat fut passé le 10 mars 1687, entre M. Jolly, supérieur général de la Mission, et le marquis de Seignelay, J.-B. Colbert, au nom du roi. La Congrégation s'engageait à fournir, outre les huit prêtres et les quatre frères déjà établis à Rochefort pour le service du séminaire et de l'hôpital, six autres prêtres, deux clercs et deux frères pour chacun desquels le roi payerait 300 livres par an.

Peu après, le 2 juillet 1687, l'évêque de La Rochelle, « plei-

sance au bienveillant auteur, M. Louis Audiat, le savant et infatigable directeur des *Archives historiques de la Saintonge*, recueil où ce travail a paru d'abord.

1. *Saint Vincent de Paul et sa Congr.*, p. 12; et les documents *in extenso*, p. 45 seqq.

2. Théodore de Blois, *Hist. de Rochefort*, p. 73; Blois, 1733.

nement informé, dit-il, des avantages que l'Église tire journellement des prêtres de la Mission qui édifient beaucoup les peuples, tant par les exemples d'une bonne conduite que par la capacité qu'ils ont de les bien instruire et de leur administrer les sacrements », donna la sentence d'union de la cure de Saint-Louis de Rochefort à la Congrégation de la Mission. Un des prêtres de la Mission était institué curé par l'évêque de La Rochelle, sur la nomination du supérieur général qui pouvait le révoquer à son gré ; et tous ensemble ne faisaient qu'une même communauté avec ceux du séminaire¹. Ce ne fut que le 15 août 1688 que les prêtres de la Mission prirent possession « d'une cure, dont, ajoute le P. Théodore de Blois², ils ont fait jusqu'à maintenant les fonctions comme des pasteurs selon le cœur de Dieu ».

C'est en 1733 que l'historien de Rochefort écrivait ces paroles. Son édifiante réflexion se justifie par les détails qui nous sont demeurés sur la vie de quelques-uns des Missionnaires qui avaient travaillé dès l'abord au séminaire et à la paroisse de Rochefort. L'un d'eux, M. Pruchon, mort en 1712, avait laissé dans la ville le plus précieux souvenir. En 1724, mourait aussi à Rochefort un Missionnaire de grande vertu, M. René Livré. Voici la notice écrite de Saint-Lazare, à Paris, lors de son décès : « Notre maison de Rochefort a fait une perte considérable dans la personne de M. RENÉ LIVRÉ³, qui passa de cette vie à une meilleure, étant âgé de soixante-quatre ans. Il en avait passé trente-huit parmi nous. Il mourut le 15 février 1724. Sa dernière maladie fut une espèce de fluxion de poitrine qui le tint vingt-deux jours au lit. Il reçut plusieurs fois les sacrements de Pénitence et d'Eu-

1. V. *Saint Vincent de Paul et sa Congr.*, p. 53. — Voici les noms des supérieurs de la maison de Rochefort, d'après le *Catalogue* ms. de Saint-Lazare, en 1757, et les Registres paroissiaux de Rochefort : Toussaint Lebas, 1683 ; Henri Moreau, 1684 ; Jean Lehall, 1687 ; Yves Gat, 1690 ; Jean Doué, 1693 ; René Piron, 1693 ; Claude Travailler, 1695 ; Noël Parmentier, 1698 ; André Lesquier, 1699 ; Jacques de Lislefort, 1700 ; Guillaume Chotier, 1704 ; de Cès, 1711 ; Guillaume Chotier, 1716 ; Charles Jouvenon, 1720 ; Gabriel Vichery, 1741 ; Mathieu Corbier, 1748 ; Fr.-Joseph Leroux, 1754 ; Jean-André-Marie Jacob, 1774 ; Claude Cosson, 1784-1790.

2. *Hist. de Rochefort*, p. 73.

3. Né à Mausigné, dioc. du Mans, le 13 février 1660 ; reçu dans la Congrégation le 12 juillet 1686.

charistie, et à la fin, le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec une parfaite connaissance et dans l'exercice des actes les plus purs de dévotion et d'une patience vraiment chrétienne. C'était un excellent et saint prêtre, savant, vertueux, mortifié et toujours fidèle à l'observance de ses vœux et des plus petites règles de l'Institut. Il fut toujours uniforme dans sa conduite depuis le temps de son séminaire, et conserva jusqu'à la mort sa première ferveur. Il était toujours uni à Dieu, parfaitement mort au monde, éloigné des créatures et souverainement fidèle dans l'accomplissement de ses devoirs dans tous les endroits où il demeura, c'est-à-dire, à Saint-Lazare, à Valfleury, à Saint-Cyr et à Rochefort; en tout il montrait dans sa personne un parfait modèle de toutes les vertus propres à notre état.

« Pendant l'espace de plus de vingt ans, il fut confesseur des Filles de la Charité sans jamais s'écarter d'un pas de la rigoureuse observance du règlement et de toutes les prescriptions qui concernent ce ministère. Ce bon serviteur de Dieu s'appliquait avec beaucoup de dévouement à aider spirituellement ces bonnes filles qui étaient occupées à servir les pauvres malades; il n'est donc pas étonnant qu'il fût universellement aimé et respecté, soit des Missionnaires, soit des gens du dehors. A Rochefort, comme ailleurs, il se montra toujours comme un vrai modèle d'humilité, de simplicité et de charité chrétienne. Il était mûr pour le ciel et Dieu l'appela à lui, pour le récompenser des vertus qu'il avait pratiquées en bon Missionnaire et en véritable fils de notre saint fondateur. »

Les charges de la paroisse nouvellement créées étaient grandes. Afin d'y pourvoir, le roi procura l'union à la Mission de Rochefort du prieuré de Saint-Eloy de la Perrière, sur la paroisse de Tonnay-Charente, en 1689, et du prieuré de Saint-Vivien de Saintes, en 1693¹.

Le zèle des Missionnaires ne tarda pas à se manifester par des œuvres nombreuses. Aux six prêtres envoyés pour le soin de la paroisse et à ceux qui étaient déjà arrivés pour la direction du

— 1. Cf. *Saint Vincent et sa Congr.*, p. 56, 62, seqq.; *Acta apostolica in grat. Cong. Miss.*, p. 67.

séminaire, il fallut en ajouter bientôt trois autres; et « ils ne sont pas encore assez », écrivait un de ceux qui probablement y travaillait alors¹. Heureusement, ils étaient courageux, et leur vertu devait attirer les bénédictions de Dieu. Quand le P. Théodore de Blois écrivait l'éloge que nous avons cité plus haut, deux autres Missionnaires venaient de s'éteindre à Rochefort, laissant de beaux exemples d'édification. Voici le souvenir qui leur est conservé dans les Notices de cette époque :

« On écrit de Rochefort que nous avons fait une perte considérable dans la personne de M. JEAN FRAY², directeur du séminaire des aumôniers des galères, et des filles de la Charité. Il passa de cette vie à l'autre le 28 novembre 1731, muni des sacrements qu'il reçut avec les marques d'une grande piété. Il supporta avec beaucoup de patience et de résignation sa maladie, qui lui dura trois mois. On peut dire sans exagération qu'il fut un vrai missionnaire, des plus réguliers, exacts et zélés de son temps. Il était encore aussi actif, malgré son âge de soixante-dix ans, que s'il eût été dans la première jeunesse, et si avare de son temps qu'il n'en perdait pas une seule minute. Il s'occupait toujours de saints exercices; aussitôt qu'il avait accompli les obligations de son office, il passait le reste du temps en prières ou à la lecture des livres spirituels, et même lorsqu'il allait, pour se délasser, se promener un peu, il s'appliquait à la lecture de livres de piété. »

Un an plus tard, le Nécrologe de la Congrégation contenait la mention suivante :

« Le 28 mars 1732, M. CHARLES DOUVIGNEUL³ passa à une meilleure vie, à l'âge de soixante-neuf ans et vingt-neuf de vocation. Il en avait passé plus de vingt-deux à Rochefort. Il fut toujours un des plus fidèles observateurs des règles et des vœux. Rempli de zèle pour la paix et le bon ordre, il était tout charité envers ses confrères et envers les pauvres. Ennemi du monde, solitaire

1. *État abrégé de ce qui regarde le spirituel de la ville de Rochefort.* Mss. aux archives de la Mission, à Paris.

2. Né à Agen le 12 septembre 1660; reçu dans la Congrégation, le 27 octobre 1680.

3. Né à Lagny, dioc. de Boulogne, le 27 février 1679; reçu dans la Congrégation le 8 avril 1703.

comme un chartreux, il ne sortait de la maison que pour visiter les malades. Véritable amateur de la pauvreté, il ne recevait rien, pas même les plus petits présents, sans avoir auparavant demandé la permission. On remarqua que, lorsqu'il avait à parler à des personnes d'un autre sexe, il le faisait toujours en peu de mots et les yeux baissés. Il travailla constamment et d'une manière infatigable jusqu'à quatre mois avant sa mort. A ce moment, une maladie dont les médecins ne purent distinguer la nature se déclara. Ce ne fut qu'une nouvelle occasion pour lui de pratiquer jusqu'à la mort une patience héroïque. Il conserva jusqu'au dernier moment une souveraine résignation au bon plaisir de Dieu, et la souffrance ne fut jamais capable de lui faire omettre ses exercices de piété, de sorte que l'on peut croire qu'il mourut en véritable saint, ainsi que le proclama la voix commune. »

IV. LES ŒUVRES PAROISSIALES A SAINT-LOUIS DE ROCHEFORT.

A ces édifiants exemples, les missionnaires joignaient leurs travaux et les saintes industries qu'inspire le zèle pastoral. Au milieu de cette masse ouvrière de la population croissante de Rochefort, il fallait un levain surnaturel qui la pût travailler efficacement. Ce fut celui des pratiques chrétiennes et de la charité qu'on s'efforça d'y répandre. Les procès-verbaux des visites épiscopales constatent que, pour entretenir la piété, les confréries du Rosaire et du Saint-Sacrement furent promptement instituées dans la paroisse Saint-Louis, et elles avaient leurs pratiques telles que nous les voyons en notre temps : processions les premier et troisième dimanches du mois, bénédiction du Saint-Sacrement ces jours-là, etc.; les confrères du Saint-Sacrement faisaient prêcher l'octave et payaient eux-mêmes le prédicateur chaque année.

La question ouvrière, qui préoccupe tant aujourd'hui, avait aussi trouvé alors sa solution. C'était surtout au moyen de l'organisation religieuse. Les membres des différents corps de métiers de Rochefort furent groupés. On vit sous le patronage de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Crépin, de saint Honoré, de saint Cloud, se constituer en corporations et confréries les char-

pentiers de grosses œuvres, les menuisiers, les cordonniers, les boulangers, etc. Chaque année, ils faisaient célébrer solennellement leur fête par une grand'messe, avec prédication et service funèbre le lendemain pour les défunts ; et chaque mois ils faisaient, pour les mêmes défunts, célébrer aussi une messe basse ¹.

L'action que les missionnaires exerçaient par ces moyens sur différentes catégories de la population, ils s'efforçaient de l'exercer sur l'ensemble par les retraites et les missions, nécessaires à des intervalles assez rapprochés en toute paroisse, et en particulier dans celle de Rochefort, qui était à transformer ou plutôt à créer. C'est ainsi qu'en janvier 1698, les missionnaires chargés de la paroisse Saint-Louis invitèrent l'évêque de La Rochelle, M^{sr} Madeleine de la Frézelière, à venir y présider une mission de quinze jours et à s'y associer à leurs travaux. Le zélé prélat accueillit leur demande ; il vint travailler avec eux, ainsi qu'il se plaît à le constater, dans le procès-verbal de la visite qu'il fit avant de commencer la mission. Les enfants de saint Vincent de Paul acceptaient aussi avec bonheur le concours des Capucins, établis à Rochefort à l'endroit où est la nouvelle église Saint-Louis ; quelques personnes annonçaient le départ de ces religieux, mais « ils demeureront, écrivait alors un missionnaire, selon le désir de tous ceux qui pensent bien, parce qu'ils sont vraiment utiles et d'un grand secours pour la ville² ». C'est par de tels moyens que se transformait cette ville naguère encore livrée à la puissance de l'hérésie : en 1707 il n'y restait plus que quarante familles huguenotes ³.

Cette population ouvrière était pauvre. Les œuvres de charité ne pouvaient être négligées par les enfants de saint Vincent de Paul. On vit sous la direction du curé, — c'était alors M. Charles Jouvenon, dont nous parlerons plus bas, — comme un essai de ce que devaient être en notre siècle les conférences de saint Vincent de Paul. « Tous les dimanches, à l'issue des vêpres, le curé, l'assesseur et les échevins se réunissaient en comité et dressaient le rôle

1. Cf. Procès-verbaux des visites épiscopales ; mss. Archives de l'évêché de La Rochelle. *Ad ann.* 1698 et 1707.

2. *Etat du spirituel*, etc. *Circa finem.*

3. Procès-verb. de visite ; 1707.

des indigents qui, pendant la semaine suivante, devaient recevoir des aliments ; et ensuite les commissaires, choisis parmi les habitants notables, étaient chargés de faire porter chez les malheureux inscrits le secours qui leur était accordé ¹. »

Outre les catholiques aux besoins spirituels et temporels desquels les missionnaires de la cure de Saint-Louis s'efforçaient de pourvoir, il y avait aussi des protestants. Leur conversion, et ensuite le soin des nouveaux convertis, préoccupaient les pasteurs zélés de la paroisse. Il arriva même que le pouvoir civil, qui d'ailleurs secondait à cette époque le zèle du clergé pour la conversion des hérétiques, trouva parfois les missionnaires un peu trop ardents. Ainsi notre confrère, M. Chotier ², reçut, pendant qu'il remplissait les fonctions de curé de Rochefort, deux lettres fort vives du chancelier de Pontchartrain (8 février et 1^{er} mars 1710)³; mais il s'en émut probablement assez peu. En effet, l'évêque de La Rochelle, meilleur juge pour bien des raisons, encourageait les missionnaires. L'un d'eux, M. Gerald⁴, semblait en particulier s'être pénétré de cet esprit de douceur par lequel saint Vincent avait su gagner les hérétiques de son temps ; aussi, M^{gr} de la Frézelière, dans le procès-verbal de la visite épiscopale qu'il fit à la paroisse Saint-Louis, en 1707, écrivait : « Nous avons chargé spécialement M. Gerald, un des missionnaires pour lequel nous avons beaucoup d'estime, du soin des nouveaux convertis de cette ville, qui nous ont paru avoir beaucoup de confiance en luy, et luy avons ordonné de faire la visite tous les mois de toutes les familles nouvelles converties de cette ville, et spécialement de celles qui ont fait leur devoir pendant la mission ⁵. »

Un des missionnaires était chargé de visiter chaque semaine les écoles que l'on constatait avec satisfaction être en nombre suffisant pour la population ; et les enfants étaient tenus en bien des

1. VIAUD, *Hist. de Rochefort*, t. I, p. 332; ad ann. 1731.

2. Guillaume Chotier, né à Maure, dioc. de Saint-Malo, le 21 avril 1653; reçu dans la Congrégation, le 19 octobre 1676.

3. V. *Correspond. administrat. sous le règne de Louis XIV*, t. IV, pag. 287, 288.

4. Thomas Gerald, né dans le dioc. de Limor (Hibernie) en juillet 1654; reçu dans la Congrégation, le 16 janvier 1679.

5. Procès-verb. de visite, 1707.

cas d'y assister. Ainsi, de sept à quatorze ans, les enfants des nouveaux convertis devaient venir aux écoles, être présents à dix classes par semaine, aux catéchismes et aux instructions : l'intendant devait veiller à l'exécution de ce point, et une amende même était établie pour punir la négligence ou la mauvaise volonté¹.

Grâce à ce zèle, aux mesures tour à tour énergiques et persuasives, le bien s'étendait dans la paroisse Saint-Louis. Les missionnaires chargés du séminaire de la marine n'étaient pas inactifs de leur côté ; ce qu'ils firent pour l'aumônerie des vaisseaux du roi, pour l'œuvre des mousses et le soin des forçats, ainsi que pour les hôpitaux, nous le montrera suffisamment.

1. Procès-verb. de visite, 1707.

PROVINCE D'AUTRICHE

Les filles de la Charité de l'hôpital Saint-Jean, de Salzbourg, écrivent, en date du 15 juillet 1884 :

« Les prodiges opérés par la médaille miraculeuse, en faveur des pauvres malades de notre hôpital, sont si nombreux, que nous ne pouvons résister au plaisir d'en faire connaître quelques-uns aux deux familles de saint Vincent, afin qu'elles nous aident à témoigner notre reconnaissance à notre bonne Mère immaculée.

« Au mois d'octobre 1880, on nous apporte un prisonnier malade de la poitrine. Comme son état paraissait fort grave, la sœur de la salle lui demanda s'il ne voudrait pas recevoir les sacrements. Il répondit qu'il ne s'était pas confessé depuis dix-huit ans ; qu'il n'avait aucune envie de le faire et qu'il ne croyait plus à rien. On se mit aussitôt en prières, et on cacha une médaille dans son oreiller. Cependant il persistait toujours dans son endurcissement. Les blasphèmes qu'il proférait étaient si horribles que les autres malades en étaient épouvantés. Un soir, voyant que ses forces diminuaient toujours, et craignant qu'il ne passât pas la nuit, nous nous réunîmes à la chapelle pour réciter le chapelet en faveur de ce pauvre moribond. Marie, refuge des pécheurs, ne fut pas sourde à nos supplications. Le malade eut une nuit fort calme, et, lorsque le lendemain la sœur se présenta : « Allez vite, lui dit-il, chercher M. l'aumônier ; je veux me confesser. » Il le fit avec de grands sentiments de contrition, et il demanda pardon du scandale qu'il avait donné ; puis il reçut les derniers sacrements avec une piété qui édifia tout le monde. Il ne pouvait contenir les transports de sa joie, ne cessant de témoigner sa

reconnaissance à Dieu et à la sainte Vierge, jusqu'au moment de sa mort, qui arriva à trois heures de l'après-midi.

« Il se trouvait dans la même salle un jeune homme également malade de la poitrine, qui avait toujours refusé de recevoir les sacrements, mais, touché du spectacle dont il venait d'être témoin, il demanda à se confesser, en disant : « Moi aussi, je veux mourir en bon chrétien. » On l'administra immédiatement et il mourut trois heures après.

« Au mois de mars 1882, on nous amena une femme, atteinte d'une maladie incurable, qui la tint clouée sur son lit pendant quatre mois. La sœur qui la soignait essaya plusieurs fois, mais en vain, de la décider à recevoir les derniers sacrements; elle ne pensait qu'à sa guérison. Voyant que la maladie faisait de rapides progrès, la sœur tenta un dernier effort; la malade demeura inflexible. Elle glissa une médaille sous son oreiller et se rendit devant le Saint-Sacrement, avec une de ses compagnes, pour solliciter la conversion de cette âme endurcie. Le lendemain, la mourante demanda elle-même à se confesser, reçut le saint viatique et accepta la mort avec une résignation vraiment chrétienne.

« Nous reçûmes, au mois d'avril 1883, une femme qui venait d'être frappée d'une attaque d'apoplexie. Entièrement privée de l'usage de ses sens, elle ne pouvait plus avaler et ne respirait qu'avec peine. On lui mit une médaille au cou, et M. l'aumônier lui donna l'extrême-onction. Le lendemain, nous apprîmes, par sa sœur, que, depuis de longues années elle ne s'était pas approchée des sacrements et avait mené une vie scandaleuse. Nous redoublâmes nos prières auprès de la sainte Vierge. Au bout de quelques jours, elle reprit connaissance; sa respiration se dégagait et elle put avaler. Six mois s'écoulèrent avant qu'elle pût articuler quelques mots; enfin elle se confessa et reçut la sainte communion. Sa santé s'étant un peu rétablie, elle retourna chez elle, édifiant tout le monde par une conduite vraiment chrétienne et employant ses ressources en bonnes œuvres. Au mois d'octobre de la même année, elle eut une seconde attaque; on la transporta de nouveau à l'hôpital, où elle reçut le saint viatique, et mourut sous les auspices de la sainte Vierge, dont elle portait encore la médaille.

« Vers la même époque, on remarquait à l'hôpital une jeune fille de dix-huit ans, qui avait à une lèvre du mal dangereux. Après seize mois de traitement, son état était à peu près le même. Nous lui donnâmes une médaille et nous l'engageâmes à faire une neuvaine à la sainte Vierge. Au huitième jour, elle fut entièrement guérie et quitta l'hôpital le cœur plein de reconnaissance.

« Quelque temps après, un bon paysan vint nous demander une camisole de force pour son fils, atteint d'aliénation mentale depuis trois mois. Une sœur, émue de la tristesse et de l'air respectable de ce pauvre vieillard, lui remit une médaille miraculeuse en lui disant : « Cousez cette médaille dans la camisole de force ; priez beaucoup la sainte Vierge et ayez confiance. » Huit jours après, le bon paysan vint nous annoncer la guérison de son fils : « Il va parfaitement bien, nous dit-il ; aussitôt que nous lui montrâmes la camisole, il s'élança dessus, puis se mit à sourire ; et depuis ce moment, il est aussi tranquille que s'il n'avait jamais été malade. Oh ! ajoute le vénérable vieillard, c'est bien la petite médaille qui a opéré cette merveille, aussi nous la gardons précieusement, et, dès que nous le pourrons, nous ferons un pèlerinage d'actions de grâces à Maria Kirchental. »

« Daigne notre Mère immaculée nous continuer sa bienfaisante protection ! »

PROVINCE DE CONSTANTINOPLE

La notice suivante sur M^{re} Vincent Spaccapietra, prêtre de la Congrégation de la Mission, archevêque de Smyrne, a été écrite par son neveu, M. l'abbé Louis Spaccapietra, prêtre de l'Oratoire de Naples ¹. — Dans un sentiment de piété pour notre saint Fondateur et de bienveillance pour nous, il a dédié « au glorieux saint Vincent de Paul et à sa vénérable Congrégation ces souvenirs sur un de leurs plus chers enfants », et il a bien voulu nous autoriser à en publier la traduction dans les *Annales*. Nous la donnons tout entière, sauf quelques détails d'une moindre importance.

NOTICE SUR M^{re} VINCENT SPACCAPIETRA

ARCHEVÊQUE DE SMYRNE

M^{re} Vincent Spaccapietra, de la Congrégation de la Mission, a été incontestablement un des ouvriers les plus infatigables qui aient illustré l'Église, en Italie et à l'étranger, pendant le dix-neuvième siècle. Un deuil universel a éclaté, à sa mort inattendue, dans la ville de Smyrne, dont il était archevêque, et dans les pays voisins, non seulement parmi les catholiques, mais encore parmi les schismatiques, les Turcs, les juifs et les protestants; il a eu pour écho le deuil qui s'est manifesté à Naples et dans tous les endroits où était parvenue la réputation de ce prélat remarquable. Cette douleur a montré suffisamment combien grande était sa perte, surtout pour l'antique église de Smyrne, à laquelle l'illustre archevêque avait consacré seize années d'un apostolat actif et varié. A peine sa mort, arrivée le 24 novembre 1878, eût-elle été connue, qu'un grand nombre de journaux, italiens et étran-

1. *Ricordi della vita di Mons. Vincenzo Spaccapietra*, per Luigi Spaccapietra, prete dell' Oratorio di Napoli. Napoli, 1885.

gers, et spécialement ceux du Nouveau Monde, qu'avait évangélisé M^{gr} Spaccapietra, parlèrent avec grandes louanges de sa personne et de ses œuvres nombreuses; mais, comme ils ne l'ont fait que sommairement, et, pour ainsi dire, en passant, sa vie reste en partie obscure et inconnue. Nous croyons donc rendre service à la religion en racontant, dans un récit plus étendu, les actes d'un si grand archevêque. Quand on parcourt cette vie de près de quatre-vingts ans, riche de mérites et de sacrifices, l'âme demeure profondément attristée de l'avoir perdu dans cet exil, mais elle trouve une juste consolation à sa douleur en se rappelant les vertus qui ont donné à cette vie un si grand éclat.

I

Vincent Spaccapietra naquit à Francavilla, dans l'Abruzze de Chiéti, le 12 octobre 1801. Il eut pour parents Jean et Jeanne Napolitani de Lanciano, l'un et l'autre d'une famille ancienne et honorée. Sa mère qui, dès ses premières années, prit sur elle la charge de son éducation, sut lui inspirer dès le bas âge le culte de la piété et de la religion. Le petit Vincent, riche des trésors d'esprit et d'affection qui se trahissaient dans la vivacité de ses manières, manifestait déjà, aux yeux de ceux qui le considéraient attentivement un caractère noble et généreux. Quand il vint à Naples pour y faire ses premières études, il fut confié aux soins d'un oncle maternel, le chevalier Napolitani, conseiller à la Cour d'appel de cette ville. Sous la direction prudente et affectueuse de ce parent, qui fut pour lui comme un tendre père, il s'appliqua à l'étude des lettres, de la philosophie, du droit civil et canonique. Son ardeur et ses succès firent concevoir les plus belles espérances. Mais, au moment où peut-être il y pensait le moins, et rêvait un brillant avenir dans la carrière de la magistrature, le Seigneur à l'improviste l'appela à le servir dans sa maison. Voici à quelle occasion. — Le chevalier Napolitani, homme très pieux, avait l'habitude, à certaines époques de l'année, selon l'usage d'autres gentilshommes de la ville de Naples, de faire une retraite chez les prêtres de la Mission, à la maison *dei Vergini*; il conduisit avec lui son neveu. Celui-ci, en s'examinant à

la lumière du sanctuaire, médita longuement sur la vanité des choses périssables d'ici-bas ; il s'en convainquit si complètement, qu'aidé du travail de la grâce, il résolut d'abandonner le monde et d'inscrire son nom parmi les enfants de saint Vincent en entrant dans la congrégation de la Mission. Cette résolution imprévue fut loin de plaire à ses parents, parce qu'ils voyaient qu'ils allaient le perdre ; cependant ils ne lui opposèrent aucun obstacle, et, le 2 décembre 1819, il entra au séminaire interne de la Mission, au Vergini. Après les deux années d'épreuves, c'est-à-dire le 3 décembre 1821, il fit les vœux, et alla terminer ses études à Rome dans la maison de la Mission de Monte-Citorio. Ayant reçu la tonsure et les ordres mineurs, puis, avec dispense, à des intervalles assez courts, les ordres sacrés, il fut ordonné prêtre au mois de juin, dans la ville de Trivento. — Le jeune missionnaire montrait dès lors une piété vive, un grand amour des exercices de l'institut et une grande inclination à prêcher la parole divine, fonction pour laquelle il avait reçu un don tout particulier. Cette parole s'échappait de son cœur pleine de lumière et de feu, et parce qu'elle se reflétait admirablement dans sa conduite et s'adaptait à la condition et aux besoins de ceux qui l'écoutaient, elle captivait facilement tous les cœurs. Tous restaient vaincus et conquis, les simples comme les savants, les laïques comme les clercs, les riches comme les pauvres. Non content de la prédication, le zèle de M. Spaccapietra s'employait aussi avec grand succès au tribunal de la pénitence. Ici, en particulier, se manifestait la bonté de son cœur et l'abondance de l'amour des âmes, dont le Seigneur l'avait enrichi pour ainsi dire sans mesure. Essentiellement pratique, ne considérant que la gloire de Dieu et le bien de ses pénitents, dans cet art difficile de diriger les consciences, il avait soin de ne pas se faire l'esclave des écoles et des systèmes, mais consacrait toutes les ingénieuses industries de sa charité à enfanter Jésus dans les âmes, selon l'expression de l'Apôtre ; aussi le Seigneur couronnait ses fatigues de consolations ineffables.

II

Les rares qualités de M. Spaccapietra étaient déjà connues à Naples et au dehors, quand le choléra, apparaissant à l'improviste dans cette ville, y fit les plus terribles ravages pendant les années 1836 et 1837. Dans cette triste conjoncture, le clergé napolitain se surpassa lui-même; mais si, parmi les ouvriers, plusieurs se distinguèrent en particulier par les actes de sacrifice et d'abnégation, il faut mettre en première ligne M. Spaccapietra. Chaumières, hôpitaux, prisons, demeures privées, tous ces endroits furent visités par le pieux enfant de saint Vincent de Paul. Depuis le matin jusque bien avant dans la nuit, il parcourait les rues de la ville pour distribuer à ses frères les richesses intarissables de son ministère. Une fois, pendant l'épidémie, il fut durant trois jours absent de la maison, et aucun de ses confrères de la Mission ne savait où il était; à force d'informations et de recherches, on finit par le trouver, endormi de fatigue auprès du lit d'un cholérique qui venait de rendre le dernier soupir. Une autre fois, il bravait le fléau dans une maison voisine de la Concordia, sur la rue de Tolède : les habitants de cette maison qui en étaient atteints moururent deux jours après. — Dans ces tristes circonstances, M^{gr} Gabriel Feretti, nonce apostolique près la Cour de Naples, montra une charité très courageuse auprès des pauvres cholériques. Plein de l'amour de Jésus-Christ et sans tenir compte de sa vie, il était toujours hors de chez lui pour porter secours aux malades. Lorsque, l'année suivante, cet illustre prélat quitta Naples, après avoir été nommé archevêque de Fermo et cardinal de la sainte Église, M. Spaccapietra, qui l'estimait grandement à cause de ses éminentes qualités, le félicita par une lettre qu'il lui adressa; mais M^{gr} Feretti dans son humilité lui répondit qu'il était tout à fait indigne de ces honneurs et qu'ils auraient dû plutôt retomber sur M. Spaccapietra lui-même, que, par un jeu de mots, il appelait *Spaccanunzio*, faisant allusion au dévouement et à l'abnégation dans lesquels il reconnaissait avoir été vaincu par le missionnaire lui-même. Mais déjà, à ce moment, une récompense semblable était réservée à M. Spaccapietra.

Quoique âgé seulement de trente-cinq ans, il fut pour ses travaux apostoliques nommé à l'évêché de Martico et Potenza, dans la Basilicate, en 1837. Mais il comptait sur une autre récompense, et à peine eut-il appris cette nouvelle, qu'il agit auprès de l'illustre marquis d'Andrea, ministre des affaires ecclésiastiques, pour persuader au roi François II d'accepter sa renonciation : le roi y consentit, malgré la triple présentation qui avait été faite. Alors l'humble missionnaire, sans crainte désormais de retourner au siècle, s'appliqua avec une plus grande ferveur et un plus grand zèle encore aux nobles devoirs du ministère sacerdotal.

III

En 1836, la congrégation de la Mission fit l'acquisition, à Naples, d'une nouvelle maison à Saint-Nicolas de Tolentino avec l'église attenante, au-dessus de la Concordia. De concert avec M. Justin de Jacobis, qui fut plus tard élevé à l'épiscopat et évangélisa l'Abyssinie avec grand zèle et succès, M. Spaccapietra illustra les commencements de cette maison par toutes sortes de vertus et de sacrifices. De plus, il allait prêcher, toujours avec succès, dans d'autres églises de la ville, et deux fois il annonça la parole de Dieu en présence de François II et de toute la cour royale. Naples, tout le diocèse et la province, les deux principautés de Salerne et d'Avellino, les Abruzzes, les Pouilles et enfin la Basilicate furent un vaste champ ouvert à son zèle. Mais, la ville où il exerça le plus souvent le saint ministère fut celle de Salerne, que pour cette raison il appelait son Capharnaüm. Là, il n'y a pas une seule église où il n'ait parlé, de même qu'il n'y a pas une œuvre de charité qu'il n'ait créée ou développée. Dans un des séjours qu'il fit en cette ville, il prêchait le matin au clergé avec grande ferveur d'esprit, et puis il confessait; dans l'après-midi, il s'occupait à transporter sur ses épaules des pierres et du sable pour l'asile que le pieux curé Sparano, son ami, aussi mort récemment, préparait pour les orphelins dont les parents avaient succombé pendant le choléra. Un soir, entre autres, il avait prêché la mission avec tant d'animation, qu'il avait presque entièrement perdu la voix et ne se faisait plus comprendre que par

des gestes. Pour remède, après cette prédication d'une heure et demie, il courut au confessional, au palais de l'archevêché. Aussi, à Salerne et dans tout ce vaste diocèse, que M^{gr} Paglia avait confié à son zèle et qu'il avait parcouru tout entier, on parle encore après tant d'années écoulées, des fatigues et des œuvres de M^{gr} Spaccapietra.

IV

Environné de l'estime universelle, il voyait tout le monde rendre hommage à son mérite et à ses vertus, au dedans comme au dehors de la Congrégation. Jeune encore, et pendant qu'il la voyait prospérer dans la province de Naples et y produire des sujets distingués, il fut choisi par le Supérieur général, pour être le Visiteur de cette province et directeur des filles de la Charité; il fut aussi élu plusieurs fois député à l'assemblée qui se réunit de temps à autre à la maison mère, à Paris. — Les filles de la Charité étaient arrivées quelques années auparavant dans le royaume. Sous son administration, elles s'y propagèrent rapidement et accrurent le nombre de leurs établissements; mais, à ce sujet, M. Spaccapietra eut à souffrir des déboires nombreux. — Les cardinaux archevêques de la ville, Giudice Caracciolo et Riario Sforza, se servaient très volontiers de sa collaboration; le premier l'appela au conseil de la Propagation de la foi, et, voulant instituer ou rouvrir l'ancienne académie archiépiscopale, qui, quelques années après, en 1840, fonda la revue remarquable *la Science et la Foi*, il appela M. Spaccapietra à en faire partie; l'autre archevêque le mandait souvent près de lui et réclamait le secours de ses lumières. Plusieurs évêques du royaume, surtout M^{gr} Paglia, dont nous avons déjà parlé, avaient une grande estime pour le pieux missionnaire, et, suivant les circonstances l'employaient avec grand profit. — Après l'établissement de la Constitution de 1848, les temps étaient devenus plus difficiles et plus orageux. Cet ouvrier zélé vit s'accroître ses obligations et ses fatigues, même en dehors du cercle ordinaire de ses occupations. Ce fut alors que, sous le ministère dit du 3 avril 1848, présidé par l'illustre Charles Troya, Paul-Émile Imbriani, surintendant de l'Instruction publique pour les provinces en deçà du phare de Messine, le nomma,

seul du clergé, membre de la commission provisoire de son département, laquelle avait eu pour vice-présidents, d'abord Macedonio Melloni et ensuite Saverio Baldacchini. Plusieurs travaux de cette Commission ont été imprimés et publiés. Lorsque, à la fin de 1849, l'épiscopat napolitain, sous la présidence du cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, se réunit dans cette ville pour délibérer sur les besoins de l'Église, M. Spaccapietra fut, à l'unanimité, élu secrétaire du concile avec droit de voter. On ne saurait dire combien à cette occasion il montra d'abnégation dans ces travaux, et comment il justifia la confiance que les pères du concile lui avaient témoignée, en le chargeant de cette délicate fonction. Les deux belles lettres au clergé et au peuple publiées par le concile furent son ouvrage. Ici nous ne pouvons taire ce fait que, dans le concile, s'éleva un jour la question de savoir si le roi Ferdinand II pouvait être relevé du serment qu'il avait prêté à la constitution du royaume. M. Spaccapietra soutint avec force la négative. Il fut en cela suivi par un des plus courageux prélats, M^{sr} Antonino de Luca, archevêque d'Aversa, mort aujourd'hui, après avoir été honoré de la pourpre; et les raisons du missionnaire parurent si convaincantes qu'il entraîna tous les votes après lui. Ainsi le concile témoigna clairement qu'il était en dehors de toute influence politique, et que l'Église, ayant un but plus noble et plus élevé que celui d'un État particulier, est, par son caractère, supérieure et étrangère à toutes les formes de gouvernement.

V

Mais, cet ouvrier laborieux n'oubliait point les obligations de sa propre vocation. Dans l'année 1850, il se rendit à Rome par l'ordre du Saint-Père Pie IX pour y ouvrir la première maison des Filles de la charité; et, l'année suivante, il se rendit dans la même ville pour les affaires de la Congrégation. — Quelques mois après son retour, au mois d'août 1851, Amalfi et les pays environnants, dans la Basilicate, furent terriblement bouleversés par de furieux tremblements de terre; on peut facilement s'imaginer quelle fut la déplorable condition de ces pauvres habitants qui

manquaient de tout, même des choses les plus nécessaires à la vie. A cette nouvelle, le roi Ferdinand II, qui plus tard avec plusieurs personnages distingués se rendit sur le théâtre du désastre, connaissant par l'expérience que, seul, M. Spaccapietra pouvait y apporter un remède utile, le pria de venir, avec un certain nombre de Filles de la charité, pour soulager un si grand nombre de malheureux. Cet homme charitable n'hésita pas à obéir aux ordres de son souverain. Arrivé à Amalfi avec les sœurs et d'autres personnes généreuses, il s'appliqua à distribuer les secours de la manière la plus profitable et avec la plus grande largesse. Il prit part à plusieurs commissions, mais surtout à celle, plus difficile et plus délicate, de la distribution des secours. Dans cette douloureuse conjoncture, pendant que, d'un côté, il était affligé de ne pouvoir subvenir à tous les maux comme il l'aurait désiré, il avait, de l'autre, à lutter contre ceux qu'il voyait pressés du désir de faire fortune, et d'exploiter les suites du tremblement de terre : *conséquence habituelle*, disait-il, *des malheurs publics*. A peine fut-il rappelé d'Amalfi par l'ordre du roi, que celui-ci lui déclara la satisfaction qu'il éprouvait pour les services rendus; mais, avant d'avoir pu se remettre de ses fatigues, il prit le chemin de Plaisance au mois de mars 1852. — Voici quel fut le motif de ce voyage : M. Étienne, son supérieur général, qui déjà, en 1851, l'avait envoyé à Rome pour y traiter, avec le chargé d'affaires du duc de Parme, Ferdinand-Charles III, la question du retour des prêtres de la Mission dans le collège Alberoni, près Plaisance, voulut, après le retour de ces mêmes prêtres, auxquels le cardinal avait primitivement confié son œuvre, que M. Spaccapietra prît lui-même la conduite de cet établissement. Certes, la commission confiée au nouveau supérieur n'était pas facile. En effet, ainsi que le Saint-Siège, le gouvernement français avait eu sa part dans le retour des missionnaires, et il avait formellement demandé au duc qu'ils rentrassent dans un collège d'ou ils avaient été depuis peu expulsés injustement. Malgré cette position délicate, le pieux supérieur se conduisit avec tant de prudence et de sagesse, que, peu à peu, il fit disparaître la défiance, se rendit agréable au duc et justifia complètement la confiance de M. Étienne. Aux soins de la supériorité il joignit encore la surveillance des études et l'exercice du saint mi-

nistère; de plus, il prêchait à un grand concours de peuple avec beaucoup de fruit, non seulement à Plaisance, mais encore à Parme capitale du duché, de sorte que, lorsqu'il partit du collège, quelques mois après, il laissa après lui un regret universel dans toute cette contrée.

VI

Au mois d'octobre de cette année 1852, M. Spaccapietra fut à l'improviste appelé à Rome par l'ordre du Saint-Père. Il craignit que ce ne fût pour être éloigné de sa Congrégation; aussi cette nouvelle fut pleine d'amertume pour lui, pour ses confrères et pour tous ceux qui l'estimaient et l'aimaient dans le pays, et ce fut en poussant des sanglots et en versant des larmes, qu'il s'éloigna de Plaisance. Arrivé à Rome, il eut un premier entretien avec le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, et un autre avec le Saint-Père, et il apprit, ce dont il se doutait déjà, qu'il devait être éloigné de son Institut et se rendre en mission à l'île de Haïti, une des grandes Antilles, dans l'Amérique centrale. Quelques jours après le Souverain Pontife lui commanda d'accepter le poids de l'épiscopat, et l'humble fils de Vincent de Paul dut baisser la tête devant la volonté expresse du vicaire de Jésus-Christ; mais, il est plus facile d'imaginer que de décrire la douleur causée par ce sacrifice. L'auguste Pie IX, mesurant la grandeur de ce sacrifice, comprit que M^{re} Spaccapietra avait besoin d'encouragement, et, le traitant comme un père plein de tendresse, il daigna lui conférer lui-même la consécration épiscopale dans sa chapelle privée, le 21 novembre 1852, avec l'assistance de M^{re} Maciotti, aumônier, et de M^{re} Castellani, sacristain. Le nouveau prélat reçut le titre d'évêque d'Arcadiopolis et la charge de délégué apostolique dans l'île de Haïti. Ces contrées éloignées avaient en vérité un bien grand besoin d'un semblable missionnaire, pour y restaurer la religion catholique, laquelle depuis longtemps, soit à raison des révolutions politiques, soit à cause de la disette de bons prêtres, était presque perdue et réduite à quelques cérémonies mêlées de mille superstitions. Plusieurs fois le Saint-Siège, dont la sollicitude apostolique embrasse toute la terre, avait jeté ses regards sur cette île. Sans parler des premiers prélats qui y furent envoyés,

il y avait expédié, en 1840, M^{re} Rosati, aussi de la Congrégation de la Mission, évêque très actif de Saint-Louis aux États-Unis d'Amérique. Malgré le zèle et les soins charitables de ces prélats, leur mission, pour les raisons déjà mentionnées, avait peu profité aux fidèles de ces contrées.

VII

L'île de Haïti, que Christophe Colomb découvrit, en 1492, et appela Hispaniola ou petite Espagne, resta au pouvoir des Espagnols jusqu'à l'année 1697. Alors la partie occidentale, qui en forme le tiers, fut occupée par les Français. On sait qu'avant cette occupation les Caraïbes ou indigènes de cette île avaient, par suite de barbaries et de mauvais traitements, été détruits complètement par les Espagnols, lesquels demeurèrent tranquilles possesseurs de ce pays privé de ses propres habitants; de sorte que, pour le repeupler, on fut obligé de faire venir des esclaves d'Afrique. La traite des nègres était même déjà commencée, avant la totale extermination des Indiens et peu après l'arrivée des Espagnols, à cause du grand profit que ceux-ci s'en promettaient, et en retirèrent en effet pour la meilleure culture du sol. Peut-être ne sait-on pas assez que cette traite ne put jamais obtenir l'assentiment du grand cardinal Ximénès, alors premier ministre d'Espagne; celui-ci, comme s'il eût prévu l'avenir, la prohiba absolument par un édit; elle ne commença légalement que dans l'année 1517. L'illustre Las Casas demanda et obtint de l'empereur Charles-Quint qu'on envoyât des nègres en Amérique, puisqu'il y avait déjà des esclaves de cette couleur qui y avaient été introduits. On sait que ces esclaves africains vengèrent le sort des Indiens, leurs prédécesseurs sur cette terre de sang. La vengeance fut terrible et inexorable. En effet, en 1793, après que les esclaves nègres eurent été à l'improviste déclarés libres par la Convention nationale, il éclata dans les Antilles une insurrection générale des nègres et des mulâtres descendants des nègres et des Européens, qui contraignit à l'émigration tout le reste des blancs qui avaient pu échapper au massacre. — Quelques années après, un chef des nègres, nommé Toussaint Louverture, institua un

nouveau gouvernement dont il fut nommé Président à vie. Plus tard, obligé de se soumettre à une armée française qui fut envoyée par Napoléon Bonaparte en 1802, il fut bientôt saisi par trahison, mis dans les fers et envoyé en France où il mourut. Mais les nègres ne perdirent pas courage. Ils se rattachèrent au général Dessalines qui se fit nommer empereur, rendit à l'île son ancien nom de Haïti, et chassa les Français en 1802. Ce fut en vain que Napoléon essaya de les soumettre de nouveau. La France, en 1825, fut, malgré elle, contrainte de reconnaître l'indépendance de la nouvelle république, moyennant l'indemnité de 150 millions de francs, que les Haïtiens payèrent aux anciens colons. Ainsi, après la république du nègre Toussaint Louverture, il y eut un empire, comme nous l'avons dit, puis un royaume de Haïti; et, dans les années plus voisines de nous, après plusieurs révolutions et changements, la partie espagnole ou de Saint-Domingue se sépara politiquement de la partie française et n'y fut plus rattachée. Enfin le général nègre Faustin Soulouque fut nommé, en février 1849, président de cette république de Haïti qui ne comptait qu'un million d'habitants, tous nègres et catholiques, sauf un petit nombre de méthodistes. Soulouque, le 29 août de la même année, au milieu d'une pompe ridicule, se déclara empereur, changeant sa république en empire. Avec ce titre, le nègre ambitieux s'entoura d'une aristocratie de princes, de ducs, de marquis et de barons. Comme l'empereur Napoléon I^{er}, qu'il prenait pour type, mais dont il était loin d'avoir le grand génie, il voulut avoir aussi son ordre de la Légion d'honneur; et, pour augmenter encore la ressemblance, il nourrissait l'idée d'entrer en relation avec le Saint-Siège, afin de conclure un concordat : dans cette vue il s'adressa directement au Souverain-Pontife.

VIII

A la suite de la manifestation de ces désirs, M^{er} Spaccapietra fut choisi, entre beaucoup d'autres, pour cette mission difficile. Accompagné d'un prêtre et d'un frère coadjuteur Napolitain, de son Institut, il reçut la bénédiction du Saint-Père ainsi que ses instructions, et, en février 1853, il partit pour sa destination. — De

Rome il se rendit à Paris, où l'empereur Napoléon III, à qui il présenta ses hommages, lui offrit, pour lui et ses compagnons de voyage, le passage gratuit à bord des vapeurs français. — Mais en homme prudent, comme s'il eût prévu l'avenir, et afin de ne point embarrasser sa mission par un semblant d'influence politique, Monseigneur remercia le souverain de son offre gracieuse, et il s'excusa de l'accepter, en objectant les obstacles qui pouvaient naître de là pour son ministère. — Bientôt il se dirigea vers l'Angleterre, et s'embarqua pour Haïti à Southampton, sur un vapeur de commerce. En moins de treize jours, le 2 mai, il abordait à Saint-Thomas, une des Antilles danoises, le 6 à Jacmel, port de Haïti, et le 10 à Port-au-Prince, capitale de l'île et siège du gouvernement. Dès son arrivée à Saint-Thomas, il fut frappé d'étonnement devant l'admirable et magnifique végétation de ces contrées. Il lui semblait être arrivé à quelque île enchantée. — Mais si, d'un côté, M^{sr} Spaccapietra et ses compagnons avaient tant de raisons de se réjouir à la vue d'un sol si riche, si fertile, si semblable au Paradis terrestre, il trouvait, d'un autre côté, de quoi s'affliger en voyant un pays si abandonné et si peu fécondé par le travail de l'homme. Ces nègres, contents de recevoir de la nature ce qui suffit aux premiers besoins de la vie, passent leurs jours dans une douce fainéantise, à laquelle les porte aussi l'extrême chaleur du pays. Malgré cette inclination à la paresse et d'autres défauts produits de l'ignorance, le caractère de ce peuple est généralement bon; aussi le prélat reçut-il de nombreuses et vives démonstrations de respect de la part de la population, chaque fois qu'il put être en relation avec elle. Le gouvernement lui-même, dès l'arrivée de M^{sr} Spaccapietra, parut avoir pour lui beaucoup de déférence et d'égards. Mais comme il était faible et horriblement travaillé par la franc-maçonnerie, il avait peur de tout et de tous; de plus, il y avait dans l'île des gens qui avaient grand intérêt à fomentier et à accroître la crainte que l'on avait d'une réforme quelconque.

IX

A peine M^{sr} le délégué eut-il débarqué à Jacmel, que l'empe-

reur Soulouque lui envoya, par honneur, un officier et une garde de soldats pour l'accompagner à la capitale. Lorsqu'il y fut arrivé, Monseigneur se rendit à la paroisse, dont le curé, l'abbé Cessens, était à la tête du clergé de l'île. Hélas ! leurs mœurs étaient très répréhensibles ; le peuple marchait dans la même voie : les dix-neuf vingtièmes des habitants vivaient dans des unions illégitimes. M^{sr} Spaccapietra, qui connaissait ces prêtres, pour exprimer sa pensée d'une manière générale, avec beaucoup de modération, avait coutume de dire : *Qu'ils allumaient des cierges pour dire des messes de morts*. Mais, tout changea bientôt de face. Nous savons, en effet, qu'après la chute de Soulouque, en 1858, les gouvernements qui se sont succédé dans l'île, étant mis en relation avec le saint-Siège, ont rétabli la hiérarchie, et maintenant il y a un archevêque à Port-au-Prince, plusieurs évêques et un clergé laborieux et exemplaire. De temps en temps cependant, s'élèvent encore quelques mouvements désordonnés et séditieux contre l'Église et ses représentants, ainsi qu'il est arrivé dans les dernières années où M^{sr} de Cosquer, archevêque de Port-au-Prince, a été exilé et est mort loin de son siège.

X

Cette île était donc dans une situation très lamentable, surtout à cause de son clergé, et elle était plongée dans l'indifférence et dans la superstition. Aussi, en plusieurs endroits, des méthodistes des États-Unis s'y étaient introduits ; ils avaient pu y détruire beaucoup, mais sans rien édifier. En certains endroits on trouvait abondance de certains « papas », qui n'étaient que des charlatans distributeurs d'amulettes. Tous ces imposteurs, grâce à l'ignorance générale et à la coupable négligence du clergé, pouvaient réussir et réussirent en effet à produire les plus grands désastres parmi les fidèles. De plus, on y voyait la secte des *Vaudoux*, espèce de francs-maçons et les favoris de Soulouque. — Le clergé de l'île, première cause de la ruine après l'émancipation des nègres, était, sauf quelques rares exceptions, l'humble esclave du pouvoir, de telle sorte que le nègre, général Dessalines, qui fut ensuite empereur sous le nom de Jacques I^{er} (8 octobre 1804),

donnait lui-même l'investiture aux prêtres, et le roi Christophe, son successeur (17 octobre 1807), créa un archevêque, qu'il fit ensuite mourir de faim. Aussi les prêtres étaient en grande partie sans crédit, ignorants et superstitieux. Des hommes de cette sorte ne pouvaient voir d'un bon œil l'arrivée d'un délégué apostolique, lequel, bien que doué de longanimité et de modération, devait nécessairement rompre avec eux; c'est pourquoi dès le commencement ils lui jurèrent une guerre à mort. Parmi eux, Cessens fut un des plus rusés machinateurs contre l'envoyé pontifical, et c'est pour cela que, aussitôt après la première entrevue, il disparut et ne se montra plus. D'autre part, ses partisans n'avaient pas beaucoup de peine à se procurer l'appui d'un gouvernement qui, grâce aux partis politiques et à la liberté sans frein des opinions, gardait, surtout en fait de religion et de juridiction ecclésiastiques, les idées les plus étranges et les plus folles. Ils disaient que cette juridiction appartenait exclusivement à la puissance laïque et était une des attributions du ministre des cultes, qui était en réalité le souverain pontife, ou plutôt le grand Lama de toute l'île. Nous ne devons pas nous étonner que de pareils propos fussent tenus à Haïti, puisque, avant et après, on vantait en tous lieux la haute civilisation des pauvres nègres de cette île. « Alors, comme disait M^{sr} Spaccapietra, les plus instruits de ce pays n'avaient pas d'autre science que les idées voltairiennes de la première révolution française. La Constitution civile du clergé était pour eux tout le droit canon, et le fameux abbé Grégoire, évêque en vertu de cette Constitution, était le Père de l'Église le plus illustre, par ce fait, qu'il s'était beaucoup employé à l'émancipation des nègres. »

XI

Le 15 mai, M^{sr} le délégué, présenta officiellement à l'empereur ses lettres de créance, et le 19, il commença ses conférences avec les ministres désignés à cet effet. Ceux-ci, avant toute chose, lui ayant demandé quel était le but de sa délégation, il répondit en présentant le Bref par lequel le Saint-Père Pie IX lui confiait l'administration de l'Église de Haïti. A cette intimation,

les ministres répondirent d'une manière embarrassée, car ils ne voulaient en aucune manière lui accorder ce qu'il demandait avec insistance, savoir : la cessation du schisme qui régnait dans l'île depuis si longtemps. Les prêtres rebelles, et Cessens à leur tête, voyaient bien qu'ils étaient tous perdus, si les réclamations raisonnables du délégué apostolique étaient accueillies ; ils représentèrent donc au gouvernement, bien qu'à tort et sans même une apparence de vérité, que la proposition de M^{re} Spaccapietra cachait une trame politique, et que son but était d'amener dans l'île le patronage de la France ou de quelque autre puissance. Or, pour voir le ridicule d'une pareille supposition, il suffisait, au témoignage de M^{re} Spaccapietra, de réfléchir que le Saint-Père n'avait choisi pour délégué ni un Français, ni un Anglais, ni un Américain, appartenant à quelque une des nations dont on était jaloux, mais bien un Italien ; et que, pour le même motif, il avait lui-même refusé l'offre généreuse que lui faisait l'empereur des Français. Mais il n'y a rien de pire que la raison d'État, depuis que Notre-Seigneur lui-même en a été la victime dans le conseil des Juifs. Une commission fut nommée dans le but apparent d'étudier la question ; et, pour cacher leurs artifices, ils résolurent de proposer un concordat avec le Souverain-Pontife. M^{re} Spaccapietra répondit que le Saint-Siège n'était pas éloigné de l'idée d'un concordat, et que lui-même avait le pouvoir de le conclure, mais qu'il fallait auparavant que le bref pontifical fût accepté et reconnu, et qu'il eût pris en main l'administration de l'Église ; autrement, à quoi servirait sa venue, si les choses devaient rester dans le même état jusqu'à la conclusion d'un concordat ? Enfin, le gouvernement de Soulouque, — soit qu'il crût aux mensonges des intrigants, soit que, sans y croire, ce qui est plus probable, il n'eût pas le courage, comme il aurait dû le faire, au moins pour son honneur, de rompre avec ces malheureux, — se conduisit avec tant de mauvaise foi et fit au délégué des demandes si étranges et si déraisonnables, que celui-ci, malgré les meilleures intentions, ne put réussir à rien. Ce qui fut le pire, c'est que, sous prétexte d'honneur, il était environné d'une garde qui ne permettait à personne de le visiter, ni à lui-même de sortir de sa maison sans être surveillé. Le gou-

vernement fit même mettre en prison un officier, parce qu'il avait permis à quelques personnes d'entendre la messe dans la chapelle privée ou M^{re} le délégué était contraint de la dire; la haute fonction qu'il exerçait lui commandant, pour sa dignité, de ne plus la célébrer à la paroisse, ainsi qu'il avait fait dans les premiers mois de son séjour. Il protesta, comme il était naturel, contre ce fait, devant le gouverneur général de Port-au-Prince; mais celui-ci se contenta de nier l'emprisonnement. La rigueur de la réclusion devint ensuite plus étroite et plus sévère. M^{re} Spaccapietra, ayant appris un jour qu'un officier avait chassé tous ceux qui étaient dans sa chapelle, se plaignit à lui de cette infraction de l'inviolabilité du domicile, dont jouissent tous les représentants des gouvernements étrangers; il reçut de l'officier cette réponse qui lui fut donnée avec un sourire moqueur : « Papa, ainsi appelle-t-on l'évêque à Haiti, c'est l'ordre que j'ai reçu, et si l'on m'ordonne de te tuer, je te tuerai. » Et l'exécution, disait M^{re} le délégué, n'aurait pas fait défaut, car là où manque la vraie civilisation, il n'y a plus que la force brutale. C'est pour-quoi, parlant des mêmes choses à un confrère de Naples, il lui dit confidemment qu'il avait eu l'honneur de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ, *et pro nomine Jesu contumeliam pati* ¹.

XII

Ainsi marchaient les événements quand, le 29 juillet, le ministre des affaires étrangères de l'empire, pour faire un coup à sensation et jeter de la poudre aux yeux des simples, fit remettre à M^{re} Spaccapietra la réponse de l'empereur à la lettre que le Saint-Père lui avait envoyée par l'intermédiaire de son délégué. Elle portait cette adresse : *Au très Saint-Père Pie IX, chef du Saint-Siège de Rome et de l'Église catholique romaine*. Il y joignit sa propre réponse à la lettre du cardinal secrétaire d'État, par laquelle il déclarait terminée la mission de M^{re} Spaccapietra. Celui-ci répondit alors au ministre par une lettre admirable, dans laquelle il déclarait l'amertume que le Saint-Père allait

ressentir, et celle qu'il ressentait lui-même, de cette issue si triste de sa mission. Il ajoutait ces paroles : « Maintenant il ne me reste qu'à prier Dieu, de qui viennent toutes les lumières, d'accélérer le temps favorable fixé par sa Providence; à le supplier d'éloigner de ce pays tous les maux et de verser sur l'empereur et son gouvernement l'abondance de la rosée du ciel et des biens de la terre. » — Il partit de Port-au-Prince, le 31 juillet, sur une corvette du gouvernement français, après un court séjour de deux mois et quelques jours; et, comme il en avait la permission du Saint-Siège, pour enlever tout soupçon et pour procéder d'une manière évangélique, il demanda et obtint une audience de l'empereur Soulouque, auquel il manifesta toute la douleur qu'il éprouvait pour une fin aussi malheureuse de ses négociations. A ces paroles du délégué, Soulouque répondit qu'il était peiné de même que les circonstances n'eussent pas permis la conclusion d'un concordat, et l'on se sépara; il semble qu'il eût voulu se disculper ainsi, lui et son gouvernement, d'un acte tout arbitraire et des appréciations fâcheuses qui allaient peser sur eux. — Quelques années se passèrent encore dans cet état de désordre; il aboutit enfin, en 1858, à l'expulsion de Soulouque et au rétablissement de la république. Or, Soulouque, ayant un jour occasion de parler de M^{re} Spaccapietra à un prêtre français, qui était alors en relation avec lui, en résidence à l'île de la Trinité, il osa censurer la conduite qu'il avait tenue dans son île, et se plaignit de son départ *brusque et intempestif*. Mais, comment M^{re} Spaccapietra aurait-il pu rester davantage, sans s'exposer au danger, très probable, de mauvais traitements, et d'humiliation pour sa mission et pour la dignité du Père commun des fidèles, dont il était le représentant? Du reste, l'empereur n'avait rien fait pour empêcher ou au moins retarder son départ. Aussi le Saint-Père Pie IX, dans le Consistoire tenu le 19 décembre de l'année 1853, approuva solennellement la conduite de son délégué, et lui rendit un éclatant témoignage dans l'allocution prononcée à cette occasion. Voici les paroles du Souverain-Pontife, traduites du latin : « Un autre sujet de douleur pour Nous a été le mauvais succès de la mission sainte que notre vénérable frère Vincent, évêque d'Arcadiopolis, avait reçue de Notre

part pour le prince de Haïti, dans l'île de ce nom en Amérique. Nous ne saurions assez exprimer avec quel zèle pour la religion le susdit évêque a cherché à remplir la charge qui lui était confiée. Mais, ce prince et ce gouvernement se sont fait de fausses idées de l'Église de Jésus-Christ et des missions qu'elle entreprend dans l'unique but du salut des âmes ; de plus, une partie du clergé se montra revêché à une règle de vie plus sévère et qui fût convenable à son ministère ; aussi cet illustre évêque, affligé de l'inutilité de ses efforts, et après en avoir obtenu de Nous la permission, a dû secouer la poussière de ses pieds et s'éloigner de ce pays. Ils sont certainement très graves et ne pourront jamais être suffisamment déplorés, les maux que font à la religion certains ecclésiastiques qui, ayant obtenu trop facilement l'autorisation de quitter leurs propres diocèses, vont dans certaines parties de l'Amérique, où, vu la disette des ministres de la religion, ils sont reçus sans aucune preuve de science et de bonne vie ; il arrive de là qu'ils s'occupent à toute autre chose qu'à ce qui peut conduire les hommes à la vraie foi. » Telles sont les paroles du Saint-Père. — M^{sr} Spaccapietra, en attendant les ordres du Souverain-Pontife, s'était rendu, à son départ de l'île de Haïti, aux Antilles danoises, à Saint-Thomas, et il y fit un séjour de trois mois. Le Siège apostolique lui envoya alors l'ordre d'enlever tous pouvoirs à Cessens. M^{sr} le délégué, par sa lettre du 16 novembre 1853, donna connaissance de cette mesure au ministre des affaires étrangères de l'empire ; en même temps il lui renouvela l'expression de ses vœux pour le bien spirituel des habitants de cette contrée, et il ajouta : « Ce que l'on enlève à l'autorité légitime sera donné infailliblement à la licence et à l'anarchie des opinions, et cela deviendra un triomphe pour la barbarie et pour la dépravation des mœurs. » Mais Cessens ne connut pas cette lettre : une mort imprévue l'avait déjà frappé, et appelé devant Dieu pour y rendre compte de ses fautes.

XIII

Par ce qui précède, il est facile de voir combien M^{sr} Spaccapietra eut à souffrir d'avoir à quitter ce pays sans avoir pu y accomplir sa mission. Nous ne saurions mieux connaître ses

sentiments que par sa lettre pastorale, écrite deux années après son arrivée à l'île de la Trinité, lorsqu'il fut nommé archevêque de Port-d'Espagne. Il disait, le 15 novembre 1855, aux fidèles de ces contrées : « Nous étions bien loin de nous attendre à cette sublime mission, et si nous l'avions prévue, nous aurions tout fait pour l'éloigner de nous. Il y a déjà trois ans, mes Frères, que l'huile de la consécration épiscopale coulait des mains sacrées de Pie IX et se répandait sur notre tête; n'ayant plus rien à désirer dans ce monde, nous serions assez heureux de cet immortel souvenir. Il nous envoya à l'île de Haïti pour y traiter des affaires de l'Eglise avec le gouvernement de cette contrée. O contrée qui sera toujours chère à notre cœur! O mission que nous saluâmes comme le terme de nos vœux! Nous ne désirions, en effet, rien autre chose que d'évangéliser ces frères, qui, par l'avarice des hommes et les préjugés de certains philosophes, étaient voués à l'esclavage, mais qui, d'après la religion de Jésus-Christ et la doctrine de l'Apôtre, où il n'y a plus ni juif, ni grec, ni gentil, ni barbare, avaient acquis de nouveau le droit d'être hommes et de devenir chrétiens, de posséder la même place dans le paradis de la terre et la même rédemption pour celui du ciel. Cette religion, depuis le baptême de l'eunuque de la reine Candace jusqu'à la canonisation de saint Benoit le Nègre, que Pie VII a mis au nombre des saints au commencement de ce siècle, a scellé parmi tous les hommes un traité de fraternelle alliance dans le sang de l'Agneau de Dieu, qui a effacé toutes les couleurs. Mais le Seigneur, dont les desseins sont un profond abîme, réservant peut-être cette moisson à d'autres temps et à d'autres ouvriers, nous a privé du plaisir de la récolter, comme il a fait à l'égard de saint Paul, à qui il ne permit pas d'annoncer en Asie la divine parole (Act. xvi, 6.) Moins heureux que Siméon, parce qu'il ne nous a pas été donné de voir le royaume de Dieu dans cette île si riche en beautés naturelles, nous en sommes parti avec la douleur de saint François-Xavier, qui mourait sur un rocher voisin de la Chine sans avoir pu y pénétrer, et avec la ferme conviction que nos péchés nous avaient rendu indigne d'une si belle mission. »

XIV

Les paroles que M^{re} Spaccapietra avait écrites au ministre haïtien ne tardèrent pas à avoir une sanction terrible. Après le départ du délégué apostolique, Soulouque, qui avait paru libéral, tomba dans la mélancolie et devint insupportable, dans l'exercice ou plutôt dans l'abus du pouvoir. Pendant ce temps, il faisait tout ce qu'il fallait, et y réussissait à merveille, pour se rendre ennemis tous les gouvernements étrangers : il fermait le plus grand nombre de ses ports ; il forçait de plus les marchands étrangers qui habitaient dans l'île à lui payer des taxes énormes. D'un autre côté, il s'appliquait de toutes les façons à mériter la haine et l'indignation des Haïtiens eux-mêmes ; il les fatiguait par ses concussions et par toute sorte d'avanies. Aussi, cinq ans s'étaient-ils à peine écoulés depuis le départ de M^{re} Spaccapietra, que, le 22 décembre 1858, une révolution républicaine, qui trouva dans l'île de nombreux fauteurs, renversait à l'improviste le trône de Soulouque. Ce fut en vain qu'il employa tous les moyens pour résister à l'orage : lui et les siens, et beaucoup d'autres, furent envoyés en exil, trop heureux de ne pas perdre la vie avec le trône, comme il était arrivé à tant d'autres dans l'Amérique espagnole. Peu de temps après il mourut, il est vrai, de sa mort naturelle, mais avec le remords de n'avoir point exécuté sa promesse faite au Vicaire de Jésus-Christ, de restaurer la religion catholique à Haïti. — Pendant ce temps, M^{re} Spaccapietra conservait le gouvernement de l'Eglise de Haïti, et il le garda jusqu'à son retour en Europe. Il reçut à cette même époque du Souverain-Pontife, par l'intermédiaire de la Congrégation de la Propagande, l'ordre de se transporter, pour une mission temporaire, dans l'île de la Trinité, une des colonies anglaises et des petites Antilles, distante d'environ dix lieues de l'Amérique méridionale, peu éloignée de la Guyane, et presque sous la ligne de l'Equateur. Port-d'Espagne est la capitale de cette île, et M^{re} Spaccapietra y arrivait le 23 novembre 1853. Mais, il avait déjà été forcé de se séparer de ses compagnons, dont le principal était M. Galiano, son vicaire général et son auditeur, lequel, après

une courte mais violente maladie, était mort à Haiti, bien que le gouvernement lui-même lui eût procuré tous les moyens pour recouvrer la santé. Les deux autres, pour diverses raisons, reprirent le chemin de l'Europe. Ainsi, il resta seul, et, sans la douce société d'amis ou de confrères, il entra dans sa nouvelle mission.

XV

L'île de la Trinité, que Christophe Colomb, en la découvrant, le 31 juillet 1498, décora de ce nom en l'honneur de la Sainte-Trinité, peut-être à cause des trois montagnes qu'elle renferme, est la plus méridionale des Antilles; elle est séparée du continent de l'Amérique centrale par un petit bras de mer de six milles de large, là où l'Orénoque, par des bouches nombreuses, vient verser dans l'Océan le tribut de ses eaux. Le sol en est riche et agréable; aussi, dès que les Européens en eurent acquis la connaissance, ils s'en disputèrent la possession. Les premiers à l'occuper furent les Espagnols, les Français vinrent ensuite, et enfin les Anglais l'enlevèrent par les armes; mais ils ne purent en obtenir la possession complète qu'en 1797, par le traité d'Amiens. Alors, toute l'île était catholique; depuis, le protestantisme, religion de ceux qui y dominaient, chercha aussi à s'y implanter. Ce ne fut qu'en 1820 que M^{gr} Buckley fut nommé, par le Saint-Siège, vicaire apostolique de toutes ces colonies anglaises, hollandaises et danoises. — En 1850, le pape Pie IX voulut commencer à instituer, à la Trinité, une hiérarchie permanente et ordinaire; il choisit M^{gr} Smith, troisième vicaire apostolique depuis Buckley, pour le nommer archevêque de Port-d'Espagne, et il lui donna pour évêque suffragant l'évêque de Roseau, dans la Dominique, en laissant les autres pays sous des vicaires apostoliques. Ce dernier prélat, qui déjà depuis longtemps demeurait dans l'île, et y était estimé, ne jouit pas longtemps des avantages du nouvel arrangement : il mourut le 6 mai 1852. La longue vacance du siège et le besoin d'une direction supérieure devaient retarder, et retardèrent, en effet, l'accroissement de la religion dans ce vaste diocèse. En outre, comme dans le temps passé, les supérieurs ecclésiastiques s'étaient appliqués,

principalement, à fonder des paroisses et à les visiter, ils n'avaient presque pas eu le temps de penser à autre chose. Par conséquent, il restait beaucoup à faire, pour un ouvrier zélé et laborieux, tel qu'était M^{re} Spaccapietra. — L'archidiocèse de Port-d'Espagne comprenait six îles : la Trinité, Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Cariacou et Tabago; et sur cent soixante-cinq mille habitants, cent quatre mille environ étaient catholiques, parmi lesquels vivaient épars soixante mille protestants de diverses sectes, et quelques infidèles, ou coolies, que le gouvernement de la Grande-Bretagne transporte des Indes orientales pour cultiver la terre. Les habitants et les catholiques eux-mêmes sont blancs, métis ou de couleur et nègres. Les catholiques, généralement parlant, ont de grands sentiments de piété, et portent beaucoup d'affection à la religion. Il semble que les métis, plus que les blancs, et que les nègres plus que les autres, se distinguent dans les œuvres du culte. Beaucoup d'églises ont été bâties par les nègres eux-mêmes, et il n'y a pas une pierre qui n'ait été portée sur leurs têtes, car, ce pays n'ayant pas de pierres, ils étaient souvent obligés de les chercher au fond de la mer. Après l'abolition de l'esclavage, qui eut lieu dans ces domaines de la Grande-Bretagne, le 1^{er} août 1838, la religion fit de grands progrès dans le pays; les nègres, qui, auparavant et malgré eux, ne venaient point dans les églises et vivaient dans la plus grande ignorance, aussitôt après leur affranchissement, accoururent en foule dans les églises, pour y être instruits des mystères de la foi. Comme les anciennes églises ou chapelles ne pouvaient suffire au nombre de ceux qui les fréquentaient, lequel nombre croissait chaque jour, on fut obligé d'en bâtir d'autres, qui successivement devinrent toutes paroissiales.

XVI

M^{re} Spaccapietra avec le regard de sa foi vive eut bientôt remarqué les bonnes dispositions de ce peuple et ne tarda pas à en tirer profit pour le bien commun. A peine entré dans l'île, il commença à prêcher la parole divine partout où il pouvait, et avec un succès qui se peut à peine imaginer. Parmi les pratiques dont il

se servit davantage pour ranimer la foi de ces catholiques, celle qui parut la plus salutaire fut celle du chemin de la croix. Pour cela, il avait fait établir quatorze grandes croix sur une colline en dehors de la ville, et le vendredi il y prêchait à une grande multitude de gens de diverses couleurs, souvent à plus de dix mille personnes. Peu après, ayant résolu de construire une chapelle à Notre-Dame des Sept-Douleurs, il en parla à quelques fidèles; alors, non seulement les propriétaires firent don du terrain, mais on vit bientôt tous les catholiques de Port-d'Espagne, sans distinction de sexe ni de condition, transporter avec joie sur leurs épaules les pierres et le sable, pendant que les ouvriers plaçaient les fondements et élevaient les murs. Quelques mois après le Saint-Siège secondait le zèle de l'actif prélat, en lui enjoignant d'assembler et de présider un concile. Ce fut le premier qui fut célébré dans ces contrées lointaines. Le catholicisme, il est vrai, y était établi depuis la fin du quinzième siècle, mais, à raison des guerres incessantes, du peu de solidité des institutions, de la difficulté des voyages, on n'avait pas encore pu se concerter sur les moyens d'organiser le culte. L'assemblée fut admirable et dépassa l'attente de tous. Le concile commença le 13 juin et se termina le 2 juillet de l'an 1854, à la grande joie des fidèles, qui n'étaient point accoutumés à de pareils spectacles. Les divers prélats qui gouvernaient les Antilles anglaises, hollandaises et danoises, y assistèrent; trois d'entre eux, empêchés de s'y rendre, ne s'en conformèrent pas moins à toutes les ordonnances qui y furent faites. Les actes et les décrets de ce concile, dit *des colonies*, furent, selon le droit, soumis à l'approbation du Souverain-Pontife Pie IX, et deux ans après, en février 1856, ils furent publiés dans le synode diocésain, convoqué et présidé par M^{gr} Spaccapietra, alors archevêque de Port-d'Espagne.

Après le concile, il pouvait, pour ainsi dire, regarder sa mission à la Trinité comme terminée; et, conformément aux nouvelles instructions qu'il avait reçues, il se disposait à se rendre à Santa-Fé de Bogota, capitale de la République de la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique centrale, pour y conclure un concordat avec le gouvernement. Mais le Seigneur avait d'autres desseins sur lui. Pendant le court séjour qu'il fit à la Trinité, il avait

tellement gagné le cœur des fidèles et opéré tant de bien, que le Saint-Père en ayant eu connaissance lui manda, suivant l'avis de la Propagande, de surseoir à sa mission dans la Nouvelle-Grenade, confiée plus tard à un autre, et de se charger de gouverner temporairement cette église de Port-d'Espagne. Il prescrivait en même temps à M^{sr} Monaghan, qui la gouvernait auparavant, de retourner dans son propre diocèse de Roseau; ceci se passait en juillet 1854.

XVII

Peu de temps après que M^{sr} Spaccapietra eut reçu cette mission, le choléra, qui avait déjà désolé Cuba, la Jamaïque, la Barbade et les îles voisines, apparut subitement dans la Trinité et commença à infester spécialement la capitale. Tous étaient livrés à l'abattement et à la désolation; mais, ce qui révoltait davantage la population, c'était de voir l'inertie des autorités coloniales, qui n'avaient pris presque aucune précaution pour prévenir le fléau, ni pour le combattre après qu'il fut arrivé, ni même pour en diminuer les ravages et le circonscire autant que possible. Comme les fléaux s'appellent les uns les autres, à la peste succéda la famine, car les vivres se faisaient rares et toute ressource était près de manquer. La Providence n'avait cependant pas abandonné ces pauvres habitants : elle leur avait envoyé M^{sr} Spaccapietra qui, bien que malade, était toujours à la tête de son clergé et excitait par sa voix et par son exemple la plus courageuse émulation : il parut en vérité dans cette occasion le bon pasteur qui est prêt à donner sa vie pour ses brebis. Debout de jour et de nuit, ni les brûlants rayons du soleil, ni les pluies torrentielles qui tombent en ces contrées dans la saison des ouragans ne pouvaient arrêter ou attiédir son zèle. Une fois, durant cette épidémie—qui enleva à Port-d'Espagne deux mille cinq cents habitants sur douze mille— pendant une nuit obscure, l'excellent prélat, après avoir passé toute une journée dans l'exercice de son ministère, partit à pied, une lanterne à la main, pour se rendre dans le village de Saint-Jean, où il y avait disette de secours spirituels; et il aurait poursuivi son chemin de la sorte, si un de ses amis dévoués ne lui eût envoyé une voiture.

Chemin faisant, comme il craignait que quelqu'un n'eût besoin de son ministère, il s'arrêtait successivement à toutes les huttes et les cabanes qu'il rencontrait. — Une autre fois, en revenant d'Arima, ayant vu sur la route un pauvre Chinois frappé à mort par un taureau, ce pieux enfant de saint Vincent descendit de sa voiture, s'agenouilla près de lui, et ayant appris que ce malheureux avait été baptisé dans l'Église catholique, il lui administra le sacrement de confirmation, et continua à prier à côté de lui jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.— Dans ce temps de choléra, le Seigneur répandit des bénédictions abondantes sur les travaux et les sueurs du bon évêque, et un grand nombre de protestants revinrent à l'Église romaine, pendant que leurs ministres restaient muets de stupeur. Nous pouvons citer ici ce qu'à cette époque l'*Univers* racontait des merveilles de charité opérées alors par M^{er} Spaccapietra : « Pauvre par lui-même, il avait des trésors inépuisables pour chacun de ses frères, des remèdes pour tous les maux, des secours pour toutes les infortunes, et sans jamais se fatiguer ou perdre courage, il versait dans tous les cœurs le baume ineffable de la religion. En vérité, il était un Belzunce au milieu des pestiférés de Marseille désolée; il était un Vincent de Paul qui sauvait les enfants trouvés par sa douce et surhumaine charité: nouvel apôtre, il appelait des peuples nouveaux au pied de la croix, pour les confier au divin Rédempteur. Notre île, écrivait-on, n'a jamais vu un sacrifice plus beau ni plus précieux. » — Une des plaies du pays était le concubinage auquel l'esclavage avait ouvert une large porte. C'est à ce scandale que M^{er} Spaccapietra avait courageusement déclaré la guerre. Pour le combattre plus efficacement il profita des terreurs que répandait le choléra, et s'il ne lui fut pas donné de le faire disparaître complètement, il put au moins remercier le Seigneur de l'avoir en grande partie détruit, en sanctifiant des milliers de familles par le sacrement de mariage, de sorte que, dans tel quartier où avant le choléra il n'y avait pas un seul homme marié légitimement, il ne resta plus après le fléau un seul concubinaire.

XVIII

Un évêque, qui s'était tant dévoué et se dévouait encore pour les habitants de la Trinité, méritait une éclatante reconnaissance et toute sorte d'égards de la part du gouvernement de cette île. Mais ce même gouvernement lui fit la guerre la plus vile et la plus déloyale. Lorsque M^{sr} Spaccapietra, vers la fin de novembre 1853, était arrivé à la Trinité, lord Harris en avait l'administration pour les Anglais. Mais lord Harris, parti presque aussitôt pour les Indes orientales, avait eu pour successeur sir Charles Elliot. Comme le prélat avait pris la direction du diocèse, confiée d'abord à M^{sr} Monaghan, évêque de Roseau, sir Elliot, sans apprécier les conséquences probables qui allaient peut-être résulter, et pour punir l'évêque des sages précautions qu'il avait prises afin d'environner les mariages mixtes des sages garanties toujours prescrites par l'Église en ces sortes de mariages, retrancha, d'une manière arbitraire, la moitié des appointements de mille livres sterling, qui étaient auparavant payés à son prédécesseur M^{sr} Monaghan. M^{sr} Spaccapietra protesta noblement contre une pareille injustice, en représentant au gouverneur que sa qualité d'étranger ne pourrait donner, ni à lui ni à d'autres, le droit de méconnaître la fonction qu'il exerçait publiquement au su de tout le monde, ni d'en retrancher ou réduire ses émoluments. Pour appuyer sa protestation et maintenir les droits de l'Église, il refusa de toucher la somme qui lui était offerte. L'outrage que sir Elliot entendait faire à un étranger frappa au vif tous les catholiques, qui tinrent un *meeting* selon l'usage anglais, le 18 décembre 1854, et censurèrent sévèrement la conduite du gouvernement à l'égard du prélat. Pour la condamner plus ouvertement encore, ils votèrent à l'unanimité une adresse à la reine Victoria, en la priant de rétablir le traitement de mille livres sterling pour M^{sr} Spaccapietra, somme qui était même insuffisante pour les besoins du culte. A leur voix se joignit celle de deux cent cinquante des protestants les plus distingués de la ville, qui envoyèrent à la reine une protestation semblable. Ces réclamations cependant ne changèrent point l'esprit de sir Elliot, qui, se figurant, ce qui était probable, que tout ce qu'il ferait dans cette affaire serait approuvé à Londres,

continua avec plus d'ardeur encore à créer des embarras au prélat, pour l'amener par cette voie à quitter l'île de la Trinité.

XIX

Peu de temps après, le ministère de la Grande-Bretagne ayant fait appel à la charité de la colonie afin de secourir les veuves et les orphelins des soldats de Crimée, sir Elliot nomma une commission pour recevoir les offrandes des habitants de la Trinité. Il admit dans cette commission tous les curés catholiques et même un des grands vicaires de M^{gr} Spaccapietra (parmi eux il y en avait un qui n'était pas sujet de la Grande-Bretagne) ; mais M^{gr} l'Archevêque fut exclu comme n'étant pas du pays. Ce manque extraordinaire d'égards et cette omission impardonnable, comme dit un journal protestant (*The Trinidad Examiner*, du 25 janvier 1855), parurent aux fidèles manifester l'intention positive d'humilier l'excellent pasteur et le nom catholique. C'est pourquoi, justement indignés, ils ne tardèrent pas à envoyer une adresse souscrite par les principaux habitants et présentée par un des personnages les plus remarquables. Après avoir hautement protesté contre l'injure faite à la personne sacrée de l'évêque, ils ajoutaient qu'ils ne donneraient jamais la moindre aumône à une commission dont celui-ci était volontairement exclu ; et néanmoins afin de montrer leurs sentiments de fidélité et de dévouement pour la reine, ils lui demandaient d'instituer des commissions paroissiales pour recevoir lesdits secours et les expédier en Angleterre. En présence d'une manifestation si solennelle, le bon évêque fit violence à l'esprit de modestie dont il avait fait preuve jusque-là, et accepta l'offre qui lui était faite avec tant d'instances. Il crut que c'était un parti sage et prudent de prendre lui-même la direction du mouvement, afin de le contenir dans les justes bornes et de l'empêcher de prendre les semblants d'une démonstration politique. Répondant donc à l'adresse qui lui était faite, il commença par réserver ses droits et ceux de l'Église, et il partagea aux veuves et aux orphelins de la guerre la somme dont il pouvait disposer jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, deux cent cinquante livres sterling sur les cinq cents auxquelles

son traitement avait été réduit injustement. Voici le commencement de la réponse qu'il fit à cette occasion : « Messieurs, je voudrais avoir la douce satisfaction de pouvoir vous manifester les sentiments que votre lettre a éveillés dans mon cœur de pasteur, mais ces sentiments sont si vifs qu'ils échappent à l'expression; il ne peut y avoir rien de plus honorable pour vous ni de plus flatteur pour moi... Vous désirez que j'accepte la belle et digne mission de coopérer à la pensée de tous les catholiques, et de tous ceux qui, en dehors de la commission nommée par son Excellence le Gouverneur, veulent répondre à l'invitation de Sa Majesté la Reine, en faveur des familles que la guerre a privées d'appui, ou rendra malheureuses. Si je cherchais ma gloire, je pourrais dire : *Ma gloire n'est rien*; mais vous, vous avez su la confondre et l'identifier avec votre foi dont votre évêque a reçu le dépôt sacré, et avec la charité qui doit être l'âme de son âme. C'est pourquoi je ne puis refuser un semblable honneur, bien que je sois dans une condition grave et délicate. Mais à Dieu ne plaise que nous prétendions nous attribuer le monopole de la charité! jamais il n'arrivera qu'une crainte purement humaine ternisse la charité de Jésus-Christ, qui doit toujours et de toute manière soulager toutes les misères. Comme un père qui voit avec joie ses fils et ses dignes collaborateurs associés à l'œuvre du gouvernement; comme un pasteur qui, malgré le juste déplaisir de s'en voir exclu, se complaît néanmoins d'avance dans les œuvres de leur zèle, je laisse très volontiers à Messieurs les curés de la Colonie la liberté entière de se montrer dignes de la confiance qu'on leur a manifestée... Oui, nous catholiques, nous rendrons toujours à Dieu, avec courage et esprit de sacrifice, ce qui appartient à Dieu, et nous rendrons à César ce qui appartient à César : cette fidélité, qui fut toujours pour nous un devoir, nous est présentement une grande consolation sous le gouvernement de la reine Victoria. » — Les diverses commissions qui dépendaient de M^{sr} Spaccapietra recueillirent bientôt jusqu'à sept cents livres sterling, qu'il expédia à Londres à Son Altesse le prince Albert, président de l'œuvre pour les fonds patriotiques, et il reçut des secrétaires honoraires, au nom du prince, une lettre de remerciement.

XX

Cependant, le gouvernement de la colonie ne changeait pas de conduite à l'égard du prélat; de là naissait dans l'île une sourde agitation. De fait, le 26 janvier 1855, le lendemain du jour où on avait rédigé l'adresse, on réunit un autre *meeting* à Port-d'Espagne pour protester contre sir Elliot. Deux autres assemblées suivirent celle-là; l'une, composée de plus de mille catholiques, se réunit à Saint-Joseph, ancienne capitale de l'île, le 12 février, et l'autre, non moins nombreuse, à Saint-Ferdinand, le 21 du même mois. Enfin, le 15 février, peu de jours auparavant, il y avait eu à Port-d'Espagne un grand banquet de cent trente couverts, offert aux quatre catholiques du conseil colonial qui avaient voté contre le gouverneur, et dont deux avaient ensuite donné leur démission. Pour bien comprendre la portée de cette démonstration catholique, il faut savoir que la population de la Trinité se montait à quarante-cinq mille catholiques. Malgré cela, le ministère anglais des Colonies, non seulement ne tint pas compte de tant de réclamations en faveur d'une cause si juste, mais comme pour confirmer la conduite du gouverneur, il voulut aller au delà en supprimant totalement le traitement de l'archevêque. Il disait qu'on ne pouvait le rétribuer, parce qu'il n'était pas sujet de la Grande-Bretagne, et que cet office devait être considéré comme vacant, tant qu'il n'était pas administré par M^{sr} Monaghan, prédécesseur de M^{sr} Spaccapetra. Il voulut de plus que, seuls, les prêtres sujets de la Grande-Bretagne fussent payés par les fonds de la Colonie, alors que le plus grand nombre de ces catholiques n'entendaient pas l'anglais, mais seulement l'espagnol ou le français. Il voulait enfin exiger des prêtres de l'île un certificat de nationalité anglaise, tandis que presque tous étaient de diverses nations. C'était, comme disait le journal *l'Univers*, vouloir priver tous ces peuples de leurs pasteurs légitimes. — On peut s'imaginer facilement quelle fut à cette nouvelle la douloureuse surprise de tous ces insulaires. Cependant ils ne perdirent pas courage et ne reculèrent pas. Ils étaient excités même par les plus considérables

d'entre les protestants, ainsi que nous l'avons dit. Ils voyaient en effet que le gouvernement de la Grande-Bretagne traitait avec bienveillance les catholiques du Canada, et même les habitants de la Trinité sous le précédent gouverneur, mais ils ne comprenaient pas comment, parce qu'un évêque italien était arrivé, toutes les conditions d'existence étaient changées pour le plaisir de sir Elliot, ou plutôt de quelque autre personnage plus rusé qui le dirigeait habilement. Pour être totalement sincère, nous ne devons pas omettre de mentionner que la persécution contre l'Église romaine, à la Trinité, avait déjà commencé quelque temps avant l'arrivée de sir Elliot dans la colonie. C'est ce que dit *le Palladium* publié à Port-d'Espagne, le 25 janvier 1879, quelque temps après la mort du prélat, ainsi que nous en ferons mention plus tard.

XXI

M^{sr} Spaccapietra demeurait toujours dans le pays et exerçait avec zèle les emplois de son noble ministère, tout en s'appliquant à modérer le zèle des fidèles pour la défense de sa cause. Bien que les calomnies ne lui aient pas manqué, elles ne furent jamais capables de lui faire perdre son admirable douceur; rien ne put diminuer la réputation que généralement il s'était faite de cette vertu, soit auprès de ceux qui partageaient sa foi, soit auprès des étrangers. Les nombreux journaux de Port-d'Espagne, libres là comme dans tous les États britanniques, lui rendaient la plus ample justice. En effet, l'un d'eux, *la Sentinelle*, après avoir rapporté un article de *la Gazette de Port-d'Espagne*, écrit par un Protestant, à l'éloge de M^{sr} Spaccapietra, terminait par les paroles qui suivent : « Nous n'avons rien à ajouter à cet éloge excepté quelques mots à l'adresse de ceux qui ne veulent voir dans notre Pasteur qu'un étranger, qui l'ont traité sans égards, ont noué des intrigues contre lui et semé des obstacles sous ses pas. Nous leur dirons que ce pasteur zélé, pieux, charitable, sans ostentation, ce moderne Fénelon, à la parole facile, ce saint prélat est moins étranger parmi nous que tant d'autres qui ont sur lui l'avantage d'être nés à l'ombre du glorieux pavillon britannique. Ceux-là peuvent sans doute causer quelque dommage à l'Église de la

Trinité, mais jamais à l'Église catholique. » Ces paroles de *la Sentinelle* étaient écrites quelques années plus tard, et à l'occasion de l'arrivée de M^{re} Talbot à la Trinité, comme nous le dirons ensuite; mais la différence de temps n'ôte rien à la valeur des paroles elles-mêmes. Quant aux fidèles, ils avaient offert plusieurs fois à leur archevêque de lui procurer eux-mêmes les ressources nécessaires, après que le gouvernement lui eût enlevé si injustement son traitement; mais le généreux apôtre les remercia gracieusement, leur déclarant qu'à ce moment il n'en avait pas besoin, et que, si la nécessité se présentait, il ne manquerait point de recourir à leur charité. — Parmi les catholiques, les nègres, ainsi que nous l'avons dit, étaient les plus tendres et les plus affectueux envers lui : on en jugera par le trait suivant. Deux cents pauvres négresses de Port-d'Espagne, ayant appris que leur bien-aimé Père, ainsi que le bruit en avait couru, était condamné à une amende de cinquante écus (qui fut ensuite réduite à dix), pour avoir manqué sans le savoir à quelque prescription de la loi anglaise, s'offrirent à lui payer cette somme. Le bon prélat, touché d'avoir trouvé dans ces pauvres gens un pareil dévouement, dont on croit souvent qu'ils sont incapables, les remercia affectueusement, en ajoutant qu'il n'avait pas encore reçu la sentence du magistrat; que, d'ailleurs, quand il l'aurait reçue, il payerait lui-même l'amende et ne permettrait jamais que ces généreuses chrétiennes se privassent d'une somme aussi nécessaire à leur condition. La loi transgressée, sans être connue par M^{re} Spacapietra était si oubliée que, bien souvent, les protestants la négligeaient sans être obligés à payer aucune amende. Mais, comme elle était violée, bien qu'involontairement, par un évêque catholique, celui-ci exprima son regret au magistrat qui lui fit l'intimation ordinaire. C'est alors que le gouverneur Elliot, peut-être par politique, suspendit tout à coup la sentence, fit de graves reproches à celui qui l'avait portée, et l'obligea à en demander pardon à l'évêque qui reçut ainsi une ample satisfaction.

XXII

Cependant la Congrégation de la Propagande, voyant d'un côté le besoin urgent de nommer un archevêque de Port-d'Espagne, et d'un autre côté le grand bien que M^{re} Spaccapietra avait opéré et opérait encore dans ce pays, le proposa au Souverain-Pontife, malgré les derniers événements, pour ce siège métropolitain. Le Saint-Père ratifia ce choix de la Congrégation, et lui fit expédier les Bulles et le titre d'archevêque. Bien qu'il eût refusé d'abord cet honneur, spécialement à cause de l'opposition continuelle que lui faisait le gouvernement de la Grande-Bretagne, M^{re} Spaccapietra fut néanmoins obligé de l'accepter, de baisser la tête pour un temps : il dut donc prendre le gouvernement de l'église de Port-d'Espagne et l'administration de celle de Roseau, dont le titulaire venait de mourir. Aussitôt que cette nouvelle si désirée fut connue, il n'y eut genre de réjouissances qui n'éclatassent de toutes parts. Tous les catholiques du lieu et des alentours, tous, on peut le dire, sauf les malades et les enfants, se transportèrent, — comme l'écrivait *la Gazette protestante de Port-d'Espagne*, le 3 novembre 1855, — dans la vaste cathédrale pour assister à la fête solennelle de la prise de possession de l'archevêque. Dans la soirée, ce fut un spectacle attendrissant, de voir les rues de la ville et les maisons des catholiques brillamment illuminées, sous forme de guirlandes, avec une disposition parfaite, au milieu de paroles comme celles-ci : *Dieu a pensé à ses pauvres. — Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! — Le pauvre a conservé son père. — Nos vœux sont enfin exaucés.* — Les autres îles qui appartenaient au diocèse firent une fête semblable à celle de la Trinité; les protestants eux-mêmes prirent part à ces fêtes, qui furent une solennelle protestation contre les procédés du capitaine Elliot et de ses complices. Mais pour mettre dans un plus grand jour ce qui se passa à Port-d'Espagne, nous citerons quelques passages de la lettre que M^{re} Spaccapietra adressa alors à son clergé et à son peuple : « C'est pour nous, dit-il en commençant, un devoir qu'il nous coûte d'accomplir, de vous parler de notre tristesse et de notre inquiétude au milieu de

la joie universelle. Oui, nous devons rendre ce doux témoignage à la bonté de votre cœur, à vos sentiments si tendres et si affectueux pour nous, malgré le danger où nous sommes de nous y complaire. Car, si nous voulions dissimuler, nous nous rendrions coupable ou d'une humilité affectée ou de la plus répréhensible ingratitude. » Le langage de l'archevêque devient ensuite sublime et tendre en même temps, quand il parle de la grandeur et des difficultés inséparables de la charge épiscopale : « Ne nous demandez pas, ajoute-t-il, quelles nouvelles relations viennent d'être établies entre vous et nous. Si nous voulions nous adresser de nouveau à votre docilité et la réclamer encore de votre part, nous vous dirions : Savez-vous qui nous sommes ? Nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ près de vous, et en prenant ce titre nous vous apportons à vous-mêmes un grand honneur, car il n'y a d'ambassadeur que de puissance à puissance. La puissance des cieux nous envoie au peuple chrétien, que saint Pierre appelle un sacerdoce royal, *regale sacerdotium*. Entre ces deux puissances, celle du Ciel et celle de la terre, se trouve l'évêque, ambassadeur terrestre, choisi par le doigt de Dieu, consacré par l'Église au milieu des plus sublimes cérémonies, préparé par ce qu'il y a de plus grand et de plus fort au ciel et sur la terre, par l'amour ! Cela ne suffit pas ; non seulement nous sommes ambassadeurs de Jésus-Christ, mais encore nous vous portons Jésus-Christ lui-même. Nos mains sont pleines de ses célestes bénédictions, et sur nos lèvres se trouvent les paroles de Jésus-Christ ; comme c'est son amour qui échauffe notre cœur, car Jésus est amour, ainsi il nous a fait évêque pour aimer. C'est là le grand mystère de l'épiscopat catholique et, nous nous plaisons à le répéter, c'est un mystère d'amour... Or, serait-il possible que nous rencontrassions des ennemis ou de la haine sur le chemin de l'amour ? Hélas ! mes frères, Jésus-Christ les a rencontrés, et le disciple n'est pas au-dessus du maître. Si le divin Sauveur veut nous honorer d'une parfaite ressemblance avec lui, nous ne sortirons jamais de notre voie, nous aimerons toujours, nous chercherons à nous pénétrer de cette parole de saint Paul : « Nous ne nous contenterons pas d'être père, nous serons aussi « mère pour vous enfanter dans la douleur, afin que Jésus-Christ

« renaissse dans le cœur de nos frères. Et quand bien même
« notre sollicitude serait infructueuse, nous dirions avec le
« tendre saint François de Sales : Mon ami, vous pouvez m'arra-
« cher un œil, mais il m'en restera toujours un pour vous regar-
« der amoureusement; vous pourrez me les arracher tous les
« deux, mais vous ne pourrez détruire mon cœur, et ce cœur
« vous aimera toujours. » Voilà notre profession de foi, très chers
frères et fils, et nous espérons, avec la grâce du Seigneur, d'y
rester fidèles.»

XXIII

Le 8 novembre de la même année 1855, ou peu de jours après la prise de possession, M^{gr} Talbot, camérier secret du pape Pie IX, et par lui envoyé expressément pour imposer le pallium au nouvel archevêque, partait de Rome pour les Antilles. Cette mesure du Souverain Pontife, en même temps qu'elle honorait M^{gr} Spaccapietra, fournissait aussi au délégué l'occasion d'examiner les conditions d'existence de cette église de Port-d'Espagne, afin d'aviser aux moyens d'en procurer l'accroissement. M^{gr} Talbot mit pied à terre à Port-d'Espagne, le 24 décembre; à son arrivée, il fut salué, à bord du navire anglais, par M^{gr} Spaccapietra et par les principaux des catholiques de l'île, déjà prévenus par le télégraphe. Ensuite le délégué apostolique et l'archevêque descendirent à terre et se rendirent en carrosse à la cathédrale, qui était remplie par la population. Arrivé là, le bon pasteur adressa la parole à son peuple, se félicitant de l'arrivée de son hôte et de la mission confiée à M^{gr} Talbot par le Saint-Père. Avec l'attention la plus vive, tous étaient suspendus aux lèvres de leur pasteur bien-aimé. « Aussi, écrivait M^{gr} Talbot, le spectacle animé de tous ces visages noirs, bruns ou olivâtres était un spectacle si attendrissant, que l'on pourrait difficilement s'en faire une juste idée. » Le 1^{er} janvier 1856, le prélat délégué imposa le pallium sacré à M^{gr} Spaccapietra avec le rite accoutumé, devant le clergé et le peuple assemblés, et deux mois après il repartait pour l'Europe. A peine revenu à Rome, il publia dans *la Civiltà Cattolica* le récit de son voyage aux Antilles, que nous avons cité plusieurs fois; et, entre autres choses, il parlait du

grand bien que l'archevêque avait fait en ces contrées, de la vie édifiante et chrétienne qui, grâce à lui, avait fleuri dans le pays, et finalement de l'amour et de la vénération dont il était, à bon droit, l'objet de la part de ces fidèles, sans distinction de classe ni de couleur. — Ici, avant d'aller plus loin, nous voulons raconter, en empruntant les paroles de M^{re} Talbot lui-même, un fait assez lugubre, dont il fut spectateur pendant son séjour à Port-d'Espagne, et voici l'effet salutaire qui en suivit, grâce au zèle du pieux prélat. « Un vendredi de carême de cette année 1856, M^{re} Spaccapietra, avec une foule de pieux fidèles, faisait l'exercice du chemin de la croix, sur le calvaire où il avait construit la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs : à la dixième station, un pauvre Africain qui était à genoux et qui faisait un acte de contrition tomba mort si subitement, que l'on n'eut même pas le temps de lui donner l'absolution. Quel fut l'effroi et la désolation de tous les assistants à un coup si foudroyant? il est facile de se le figurer. Mais l'archevêque profita admirablement de cette circonstance pour réveiller dans le peuple de nouveaux et de plus vifs sentiments de ferveur. Prenant aussitôt la parole, il improvise, en présence du cadavre de ce pauvre noir, un discours sur l'incertitude et la rapidité de la mort, qui, à chaque instant, peut nous frapper comme la foudre et ne pas même nous laisser le temps de recevoir l'absolution, là même où il y a abondance de prêtres. Ces paroles produisirent un vif saisissement parmi cette multitude, et je ne me souviens pas d'avoir jamais vu une scène plus émouvante ni plus sublime que celle qui se passa alors sous mes regards. Ce ciel si splendide qui brillait sur nos têtes, ces montagnes et cette mer qui formaient un théâtre si pittoresque, cette végétation riche et abondante qui souriait autour de nous; au milieu, le funèbre spectacle de ce cadavre encore chaud et palpitant; à côté ce saint archevêque prêchant avec un zèle et une éloquence de feu; enfin ce peuple immense, si varié de costumes et de couleurs, qui était suspendu à ses lèvres, et qui portait, du prédicateur au cadavre non moins éloquent, ses regards effrayés et contrits : tout cela me remplit l'âme d'émotions si diverses et si puissantes, que l'impression ne pourra jamais s'en effacer. »

XXIV

Le Souverain Pontife en choisissant, pour porter le pallium à M^{sr} Spaccapietra, un prélat de sa cour appartenant à l'une des plus illustres familles d'Angleterre, avait principalement en vue d'être agréable à ce gouvernement, de diminuer et de faire cesser tout à fait, si c'était possible, la difficulté où se trouvait M^{sr} Spaccapietra, surtout depuis qu'il était nommé archevêque. En effet, le désir du Saint-Père fut en partie accompli. Peu après le départ de M^{sr} Talbot de la Trinité et avant qu'il fût de retour à Rome, le ministre anglais des colonies, par une lettre de Londres, fit justice à tous les droits de l'archevêque, et réclama seulement que celui-ci prêtât serment de fidélité à la reine Victoria, ce que M^{sr} Spaccapietra accomplit aussitôt, en ayant obtenu la permission du Souverain Pontife. Cependant le traitement ne fut pas payé alors. Mais, à la nouvelle de la reconnaissance de l'archevêque, sir Elliot, qui crut y voir un échec personnel pour lui, donna aussitôt sa démission de gouverneur et la démission fut acceptée. Il est certain que l'honneur de cette réparation fut dû à la médiation de l'impératrice Eugénie, à laquelle s'adressèrent les fidèles de la Trinité pour présenter leur requête à la reine Victoria; et cette réparation ne tourne pas moins à la louange de l'auguste médiatrice qu'à celle du vertueux prélat et de son troupeau.

Une année après, le 1^{er} mai 1856, tous les biens de l'archevêque lui furent rendus, son titre et ses droits furent complètement reconnus. Par-là on fit exception à la règle commune; mais il fut établi que, pour l'avenir, les archevêques qui ne seraient pas sujets de la Grande-Bretagne seraient privés de tout traitement, nonobstant cette récente disposition du gouvernement central. — Quoi qu'il en soit, M^{sr} Spaccapietra profita de la somme considérable de plusieurs milliers d'écus qui lui revint, pour fonder, sur la partie orientale de la rivière Lèche, près la rue Sainte-Anne, un hôpital où l'on devait admettre les malades et les pauvres abandonnés. A la dédicace de cet hôpital, le 8 août 1858, l'archevêque fit un discours d'où nous tirons le passage suivant : « Un beau jour, dit-il en parlant de la restitu-

tion du traitement, je me suis trouvé riche; il n'est pas nécessaire que je vous dise comment, car vous le savez assez. On a tant parlé de ma pauvreté, que le souvenir en restera comme celui d'une époque de lutte glorieuse pour le nom catholique. »

XXV

Si M^{sr} Spaccapietra était aimé et estimé dans son vaste diocèse, c'est qu'il le méritait à tous égards, et qu'il avait fait tout ce qui était en lui pour cultiver les bonnes dispositions de ses fidèles et pour en tirer le meilleur parti. — En premier lieu, ce charitable père voulut tourner toutes ses sollicitudes du côté de son clergé, dont il cherchait et procurait le bien de toutes les manières; et cela, lors même qu'avec sa finesse d'esprit, il s'apercevait que tous les membres ne lui en rendaient pas la reconnaissance qu'il aurait méritée. Comme dans son clergé se trouvaient des prêtres de toutes les nations, chacun conservait les usages de son pays dans l'administration des sacrements; il en résultait un grand désordre et une grande confusion. Pour obtenir l'uniformité de la discipline et pourvoir à l'exacte observance des canons dans l'administration des sacrements, M^{sr} Spaccapietra avait tenu un concile et un synode, comme nous l'avons dit précédemment. C'est par-là qu'il affermit et rendit solide le bien opéré pendant son séjour; par là aussi son souvenir demeura plus tard en vénération et en bénédiction. — Le prudent archevêque ne s'employa pas moins au bien du peuple des Antilles. Avant lui, dans ces lointaines contrées, l'usage des sacrements était devenu très rare. « La fréquentation des sacrements, dit-il lui-même, dans une lettre du 25 avril 1856, était presque bannie de ce pays. Communier à Pâques, était à peine réservé à quelque pauvre négresse dont le monde ne voulait plus. L'abus ne respectait même pas la dernière heure. » Mais, cet ouvrier zélé et infatigable inspira à ses fidèles, sans distinction de sexe et de couleur, l'amour des sacrements; avec une incessante sollicitude il arriva à en procurer la fréquentation, en prenant pour cela tous les moyens que lui suggérait sa charité industrielle. C'est ainsi qu'il parvint à avoir des communions jour-

naliers et l'adoration perpétuelle du saint sacrement, dans ce pays gouverné par les protestants. Nous ne devons pas passer sous silence que, dans les endroits où il y avait disette de prêtres, il s'exécutait lui-même pour faire les enterrements, et, presque chaque nuit, pour aller administrer les derniers sacrements; il trouvait tout son bonheur à aller accomplir ce ministère, que d'autres peut-être auraient dédaigné ou regardé comme inconvenant à la dignité épiscopale. Aussi, rien d'étonnant que, par la grâce de Dieu, il eût presque tous les jours des abjurations de protestants, qui étaient touchés d'une charité si active et si constante, à laquelle s'ajoutaient les exemples d'une sainte vie. Comme à la tête des bonnes œuvres se place la conférence de Saint-Vincent de Paul, qui les suscite et les féconde toutes, ce grand prélat voulut l'instituer dans son diocèse à l'avantage de tous ceux qui y demeureraient, sans différence de culte, pour assister soit les catholiques, soit ceux qui ne l'étaient pas. Pour confirmer ce que nous venons de dire, et comme témoignage des grands fruits obtenus par M^{sr} Spaccapietra au milieu du peuple de la Trinité, il nous suffira de citer encore M^{sr} Talbot. « Ce peuple, dit-il, est très docile et se plie facilement au bien; il est porté aux choses de la piété, il est tempérant et sobre dans ses mœurs : chez lui l'ivresse est très rare, même parmi les nègres. »

XXVI

Le prudent archevêque, bien qu'aimé et désiré dans l'île de la Trinité et dans les autres de son diocèse, avait cependant des raisons particulières pour comprendre qu'il était tout à fait opportun que l'archevêque fût un sujet anglais. Aussi, dans la lettre pastorale qu'il écrivit après son élévation à ce siège épiscopal, et dont nous avons fait mention, il trahit très finement ses préoccupations au sujet de cette difficulté. « Nous ne manquerons pas, dit-il, de vous avertir que nous avons rencontré le même obstacle que saint Paul et Silas ont rencontré dans l'exercice de leur ministère : « Ceux-là sont juifs et voudraient introduire une manière de vie que nous, Romains, nous ne pouvons pas suivre » (Act. xvi, 21). Certes, si la naissance dans un lieu plutôt que dans

un autre n'est pas en soi un défaut, cela devient quelquefois un obstacle pour exercer convenablement certains emplois.»—Parmi les prêtres qui, ainsi que nous l'avons dit, appartenaient à diverses nations, il s'en rencontrait un qui n'était pas des moins influents, et qui ne se laissa point toucher le cœur par la charité du prélat et par l'estime dont il jouissait universellement dans le diocèse. Étant né sujet de la Grande-Bretagne, il s'appuyait sur sa nationalité et s'en faisait une arme pour entraver à chaque instant l'administration de M^{sr} Spaccapietra : il était un de ceux qui lui faisaient un crime de sa nationalité, et l'accusaient, bien que sans aucun fondement, de vouloir ramener l'île sous la domination française. C'est pourquoi le prudent archevêque, bien qu'il fût sûr de l'affection de ses fidèles, n'en continuait pas moins à supplier le Souverain Pontife de mettre à sa place un sujet anglais pour gouverner ce grand diocèse. Trois ans après qu'il eût été reconnu, il obtint enfin ce qu'il désirait; et, le 21 juin 1859, après avoir confié le gouvernement de son église, selon les ordres qu'il avait reçus, à l'évêque anglais M^{sr} Etheridge, vicaire apostolique de Demerary, il quitta l'île de la Trinité. — Nous ne devons pas taire ici que, près de vingt ans après, en janvier 1879, quand la triste nouvelle de la mort de M^{sr} Spaccapietra arriva à Port-d'Espagne et dans tout le diocèse, elle provoqua un deuil général, et un journal anglais de la ville, *Le Palladium*, fit du défunt les plus grands éloges. L'auteur de cet article, passant en revue le bien que le prélat avait fait au milieu d'obstacles de toute sorte, attribuée à sa vertu et à l'union des catholiques la victoire qu'il remporta d'abord et celles qui la suivirent; et c'est ainsi que, dans cette contrée éloignée, l'Église romaine fit cesser les divisions et les abus dont nous avons fait mention, et y conquit une plus grande liberté.

XXVII

Pour se faire une idée des regrets que M^{sr} Spaccapietra allait laisser dans l'île, au milieu de ce peuple fidèle, il suffit de se rappeler la promptitude avec laquelle on exécutait ses ordres, on suivait ses conseils, on prévenait amoureusement ses désirs, qui ne visaient d'ailleurs qu'à la gloire du Seigneur et au bien général.

Non content de cela, ce bon peuple, deux ans auparavant, avait voulu lui donner un témoignage solennel d'affection, et ce ne fut pas le seul, en lui offrant au nom de tous, par suite d'une souscription ouverte dans toute l'île, une belle chapelle épiscopale de la valeur de vingt mille francs. La cérémonie de cette offrande eut lieu le dimanche 1^{er} février 1857, dans la cathédrale, où l'archevêque venait de consacrer solennellement le grand autel. M. Jobity fut chargé de présenter à M^{gr} Spaccapietra les différents objets, sur lesquels étaient gravées ces paroles : *A M^{gr} Spaccapietra, les catholiques de la Trinité reconnaissants.* Le prélat répondit : « Si je voulais accepter vos paroles bienveillantes, je pourrais être content de moi, parce que j'aurais répondu à l'attente du Père commun des fidèles. Mais, vous m'avez dit assez que vous m'aimez et l'amour approuve tout dans l'objet aimé. Cependant je puis bien me consoler, parce que, si un étranger venait en ce moment parmi nous, il ne pourrait s'empêcher, dans sa surprise et son admiration, de s'écrier : Bienheureux le pasteur d'un si bon peuple ! Cet autel magnifique, monument vivant de votre commune piété, l'embellissement de notre temple, la gloire du pays; le don qu'il vous a plu de me faire et avec lequel vous gravez encore plus profondément dans mon cœur le souvenir d'un jour si solennel : tout justifierait une telle exclamation. Oui, Messieurs et chers fils, toutes ces choses allègent mon fardeau et consolent mon âme. Lorsque pour la première fois je recevais les insignes de ma dignité, j'étais encore incertain sur la famille qui me serait confiée, et j'avais raison d'être plein de crainte; maintenant que je les reçois de nouveau d'un peuple éminemment catholique et tendrement dévoué à ma personne, je n'ai plus aucune raison de me laisser aller à une semblable frayeur. Car, le passé est pour moi un puissant garant de l'avenir. » — A ce magnifique présent en succédèrent plusieurs autres qui, à cause de ceux qui les offraient, parurent à ce pasteur bien-aimé plus précieux encore et plus affectueux. Ainsi les pauvres vieilles femmes de l'île se cotisèrent pour lui offrir une paire de boucles d'or pour ses souliers, afin, disaient-elles, de l'indemniser pour tant de paires de souliers qu'il avait usées pour elles. Elles portaient cette inscription touchante : *A*

M^{sr} Spaccapietra, les pauvres vieilles femmes de la Trinité. De plus, des gens peu aisés de l'île, déjà secourus par lui pendant leur vie, ne sachant comment lui témoigner leur reconnaissance, avaient laissé en mourant à leur pieux bienfaiteur un petit champ et quelques bananiers, toute leur fortune : tant était grande l'affection que tous ces insulaires, sans distinction de classes ni de couleurs, portaient à M^{sr} Spaccapietra. De là on peut conclure combien fut grande leur douleur au moment de son départ de Port-d'Espagne.

XXVIII

Le pasteur bien-aimé ne souffrait pas moins en prenant congé de ce troupeau, objet de ses affections, au bonheur duquel il s'immolait par obligation de conscience : « Je pouvais, leur disait-il, en répondant aux adieux que lui fit le comité catholique de la ville, sacrifier toutes les douceurs de la vie, mais je ne pouvais pas sacrifier la conscience, la vérité, les intérêts de l'Église, ni votre plus grand bien. » Le jour du départ, M^{sr} Spaccapietra sortit, du collège Saint-Georges où il faisait sa demeure, environné de pauvres et en particulier de ceux de l'hospice qu'il avait érigé; la plupart d'entre eux étaient si infirmes qu'ils ne pouvaient même pas aller à l'église. Il se rendit ensuite à la cathédrale, où se trouvaient les consuls des différentes nations en grand costume. Il bénit tout le peuple, et, après avoir embrassé tous les prêtres qui étaient présents, il sortit pour se rendre au bateau, en montant dans un carrosse amené près de l'église. Mais, à peine fut-il monté, que tous ces bons fidèles dételèrent le cheval et voulurent avoir l'honneur de traîner la voiture jusqu'au port. On marchait lentement, au milieu de cette foule pressée, parce que chacun voulait encore contempler les traits de ce père une dernière fois. Alors, une couronne de fleurs fut placée par une main délicate sur le ciel de la voiture qu'on baissa immédiatement, et la couronne vint orner la tête de l'évêque, pendant que de tous côtés les bouquets de fleurs descendaient sur lui. Les femmes, des balcons, agitaient leurs mouchoirs, et présentaient en pleurant leurs enfants, pour qu'ils pussent voir M^{sr} Spaccapietra et recevoir sa suprême bénédiction. L'archevêque s'embarqua sur le vapeur français *l'Ar-*

dent. Tout ce qu'il y avait de barques dans le port furent immédiatement assaillies par le peuple, pour l'accompagner au vapeur, qui leva l'ancre à dix heures du matin; et alors seulement tous revinrent à terre.— Peu après, le journal *la Gazette du Port* disait, à propos de ce départ : « La période du séjour de M^{sr} Spaccapietra parmi nous laisse, dans l'histoire religieuse de cette île, un souvenir ineffaçable de zèle apostolique et de constance admirable dans l'accomplissement de ses œuvres multipliées. La sollicitude paternelle qu'il avait pour les besoins de tous et de chacun en particulier, sa bienveillance, sa charité, le sacrifice qu'il faisait de lui-même pour le bien spirituel et temporel de son troupeau ont fait de lui l'idole de ses diocésains. » Celui qui parlait ainsi était un protestant, et ce ne fut pas le seul. Peu après, dans le journal *The Trinidad Press*, un autre protestant écrivait fort au long les louanges du prélat, et il concluait son article en disant : « Son départ fut regardé comme un malheur public, et il laisse son successeur dans une condition où il lui deviendra très difficile de pouvoir imiter ses exemples, à moins d'être un homme extraordinaire. »

XXIX

A peine M^{sr} Spaccapietra était-il arrivé d'Amérique en France, qu'il y trouva l'ordre, de la part du Saint-Père, de presser son départ pour la ville de Rome. Ce pieux fils de saint Vincent de Paul obéit aussitôt, et il entra dans la ville sainte au mois d'août de cette année 1859. Il fut accueilli avec grande affection par le Souverain-Pontife, et il apprit en même temps que, peu de mois après, il devait, en qualité de Visiteur apostolique, accomplir une mission extraordinaire en Terre-Sainte. Il se soumit de bon gré aux désirs du Père commun des fidèles, que sainte Catherine de Sienne appelle, dans son langage éminemment chrétien, le *Christ sur la terre*; et, en novembre de la même année, laissant le titre d'archevêque de Port-d'Espagne et délié des liens qui l'attachaient à cette église, il reçut le titre d'archevêque d'Ancyre, et partit pour la Terre-Sainte. Il eut ainsi l'occasion de visiter la Syrie, la Palestine et l'Égypte et de voir, au milieu d'événements extraordinaires, les lieux sanctifiés par la présence de l'Homme-

Dieu.— Un épisode peu connu, de son séjour à Jérusalem, est décrit sous ce titre : *Monseigneur Spaccapietra au Cénacle*, par le P. Marie-Alphonse de Ratisbonne, dans le numéro 8 des *Annales de la Mission de Notre-Dame de Sion en Terre-Sainte*. Nous ne ferons que l'abréger. — M^{sr} Spaccapietra était déjà resté quelques mois en Terre-Sainte, édifiant par ses vertus : étant à Jérusalem, il se préparait à y passer la semaine sainte de 1860. A ce moment arriva tout à coup la princesse de Hohenzollern, de la branche catholique de la famille royale de Prusse; elle était accompagnée de plusieurs religieux Bénédictins, du monastère de Saint-Paul de Rome, dont elle était la protectrice. La bonne princesse voulait obtenir une chose impossible, c'était de faire dire la messe le jeudi-saint au Cénacle. En vain on lui dit que le cénacle était depuis longtemps transformé en mosquée; que ni le pacha, ni le cadî, ni le sultan lui-même ne pouvait accorder une semblable faveur; et que les Turcs, gardiens de cette mosquée, étaient à ce point fanatiques, que ce serait s'exposer gravement que de leur faire seulement une semblable proposition. Mais, que ne peut point une princesse animée de piété! Elle savait bien que le *Bakchiche* seul pouvait faire ouvrir les portes. Elle fit donc venir l'effendi, gardien de cette mosquée, et lui offrit une grande somme, en lui promettant du reste que la fonction ne durerait pas plus de deux heures, et serait enveloppée du plus profond mystère pour éviter tous les dangers. La pieuse princesse ne s'était pas trompée; l'effendi accepta de bon gré, et la veille du jeudi-saint, aussitôt que la nuit fut venue, un petit autel portatif y fut transporté dans une caisse bien fermée contenant tout ce qu'il fallait pour la circonstance. Toutes les portes furent exactement closes, et le vigilant propriétaire montait lui-même la garde à l'unique porte qui était restée libre. Alors M^{sr} Spaccapietra fut invité par la princesse à renouveler le mystère de la Sainte-Cène, dans le lieu et au jour même où Jésus-Christ l'avait accompli devant Marie et les apôtres. Et, pour rappeler mieux ce souvenir, douze prêtres furent choisis par le prélat pour l'assister à ce mystère du cénacle et participer au corps et au sang de la nouvelle et éternelle alliance. Les invités se présentaient à la porte de la mosquée, ou seuls ou deux à deux, à une prudente dis-

tance les uns des autres, et la porte s'ouvrait et se refermait aussitôt. Quand le nombre fut complet, d'autres scrupules vinrent troubler la conscience du rusé musulman, qui ne voulut plus consentir à ce qu'un autel fût érigé. La noble princesse, qui voulait à tout prix triompher de l'avarice de l'effendi, lui donna tout ce qu'il demanda de plus, et ainsi il fit une bonne fortune en ce jour. Un des douze prêtres choisis fut le P. Ratisbonne, auteur de cet article, qui ajoute : « Je ne pourrais en aucune manière exprimer par des paroles l'émotion de tous les assistants et l'abondance des larmes répandues par le célébrant. De temps en temps je craignais que l'archevêque ne pût achever le sacrifice commencé, et je m'étais déjà disposé à le recevoir dans mes bras. Deux heures suffirent pour accomplir notre mystérieuse solennité pascale qui se termina sans aucun incident ; les mêmes précautions qui avaient été prises pour l'entrée furent prises aussi à la sortie du cénale, *propter metum Judæorum.* » — Il y avait déjà plusieurs siècles que la sainte messe n'avait pas été célébrée dans ce saint lieu, qui fut témoin de l'institution de la sainte eucharistie, de la descente du Saint-Esprit et de la naissance de l'Église catholique, et peut-être se passera-t-il encore de longues années avant qu'elle y soit célébrée de nouveau. Ainsi le Seigneur avait réservé cette faveur à M^{sr} Spaccapietra, grâce à la royale munificence de la princesse de Hohenzollern. — Pendant le séjour du prélat en Syrie, la guerre civile entre les Druses et les Maronites éclata dans le Liban et dans les environs ; peu s'en fallut que le délégué pontifical ne devînt la victime de cette furieuse persécution, qui fit couler le sang de tant de fidèles catholiques. M^{sr} Spaccapietra s'était échappé de Damas pour revenir à Beyrouth, au moment où tous les chemins étaient déjà occupés par les Druses. Il était accompagné par un de ses confrères, M. Combelles ; les Druses s'entendaient déjà pour arrêter les deux voyageurs, mais, voyant la barbe rousse de ce dernier, ils le prirent pour un Anglais et ils les laissèrent passer tous deux sains et saufs. Après avoir accompli cette nouvelle mission à la satisfaction du Saint-Siège, M^{sr} Spaccapietra revint à Rome par la voie de Smyrne, au mois d'août 1860.

XXX

Trois mois plus tard, en novembre, le cardinal-archevêque de Naples, Riario Sforza, qui avait été expulsé par Garibaldi, fut invité à rentrer dans sa ville épiscopale par le roi Victor-Emmanuel. Le prélat demanda avec instance au Saint-Père d'être accompagné à son retour par M^{sr} Spaccapietra. Le Saint-Père y consentit et lui accorda que ce dernier restât avec lui quelques mois. Personne ne se serait alors douté que l'éminent pasteur serait de nouveau violemment enlevé à son siège et exilé pour cinq autres années. Dans cette conjoncture, tous se souviennent combien la présence de M^{sr} Spaccapietra fut largement profitable à ceux qu'il pouvait bien appeler ses concitoyens, car, s'il était né ailleurs, il avait constamment exercé au milieu d'eux le ministère de la prédication. On se souvient encore comment, après le retour du cardinal, il s'éleva un soir une émeute contre lui. Une grande foule s'assembla sur la place de l'Archevêché pour contraindre ainsi, sous prétexte de tranquillité publique, le gouvernement à chasser de nouveau l'archevêque, comme cela arriva en effet quelques mois après. M^{sr} Spaccapietra fut alors averti par quelques confidants dū cardinal; il accourut aussitôt, au mépris de tout danger, et ne le quitta point tant qu'il n'eût pas vu le peuple, grâce à son intervention, débarrasser la place, et le calme revenu. Vers le milieu d'avril, M^{sr} Spaccapietra retournait à Rome.

XXXI

Il semblait probable, et le bruit s'en était déjà répandu, que l'illustre pèlerin devait terminer sa mission dans la ville sainte, et s'y reposer, après tant de travaux entrepris pour l'Église dans les deux mondes. Mais le Seigneur en avait disposé autrement. Au retour de M^{sr} Spaccapietra des Antilles, le pape Pie IX l'avait nommé consultant de la sacrée congrégation de la Propagande; et, à son retour de la Palestine, il l'avait fait consultant de la congrégation de l'Index, en mars 1862. Il avait passé un peu plus d'une année en Italie, lorsqu'un jour le pape le fit venir chez lui. Il lui dit que le catholicisme faisait de grands progrès en

Orient et qu'on en attendait de plus grands encore dans l'avenir ; que le siège de Smyrne, illustre dès les premiers temps de l'Église et cher à tous les cœurs des catholiques, était depuis un an privé de pasteur et réclamait un homme de mérite ; qu'il ne voyait personne plus propre que lui pour en prendre le gouvernement, et que pour cela il le priait, sans plus tarder, d'en devenir l'archevêque. A ce langage, si plein d'autorité et si solennel, le prélat répondit que, s'il lui était permis d'ajouter un mot, il suppliait le Saint-Père de le nommer seulement administrateur de l'archevêché, mais non archevêque. « Non, répliqua le Souverain Pontife, vous devez être archevêque. » — Alors M^{sr} Spaccapietra inclina la tête et se mit aussitôt à penser aux besoins de son Église. Le cardinal Barnabò, préfet de la Propagande, à qui il appartenait de désigner au Saint-Père l'archevêque de Smyrne, fut tout étonné quand Sa Sainteté elle-même lui apprit qu'Elle l'avait déjà nommé, et que c'était M^{sr} Spaccapietra. La nouvelle s'en répandit bientôt dans la ville. Plusieurs cardinaux, amis de M^{sr} Spaccapietra, ayant à leur tête le cardinal Riario Sforza, exilé à Rome pour la seconde fois, comme nous l'avons dit, vinrent alors prier respectueusement le Souverain Pontife de vouloir bien ne pas éloigner de Rome M^{sr} Spaccapietra, représentant qu'il avait déjà beaucoup travaillé dans les missions étrangères, et qu'à ce moment on en sentait le besoin à Rome. Ils ajoutaient que d'ailleurs on pourrait toujours trouver un autre ouvrier pour aller à Smyrne. Mais tous ces efforts furent inutiles : la ville de Smyrne, qui avait failli le posséder dans sa jeunesse, si les supérieurs de la Congrégation n'avaient pas changé de dessein, dut le recevoir, alors qu'il était arrivé à l'âge de soixante ans, dont dix d'épiscopat, n'ayant plus que les restes de ses anciennes forces pour exercer le saint ministère. — Avant de se rendre à son nouveau siège, il prit part, avec les cardinaux et les évêques, aux fêtes de la canonisation de quelques saints, et à la solennelle déclaration du Sacré Collège et de l'épiscopat en faveur des droits du Saint-Siège.

XXXII

La ville de Smyrne, que les Turcs appellent Ismir, n'est pas moins illustre dans les annales du paganisme que dans celles de notre sainte religion : après Constantinople, elle est la plus importante de la Turquie. Nous ne dirons rien de ses gloires profanes, parmi lesquelles la plus grande, selon l'opinion la plus accréditée, est d'avoir été la patrie d'Homère. Mais, ses gloires sacrées sont plus nobles et plus pures. Il n'y a aucun doute que la foi y ait été annoncée dès le commencement du christianisme. Comme nous le voyons dans les *Actes de saint Polycarpe*, écrits par saint Pionius, saint Paul y passa quelque temps, habitant chez Stratéas, son disciple, et frère de Timothée, à qui il semble que l'Apôtre avait confié le soin de l'église de Smyrne, comme il confia ensuite celle d'Éphèse à saint Timothée. Stratéas, selon le dire de quelques auteurs, eut pour successeur, bien que non immédiat, saint Bucolus, auquel succéda saint Polycarpe. Celui-ci, instruit et consacré par le disciple bien-aimé, comme le disent Tertullien et saint Jérôme, fut le seul des sept évêques de l'Apocalypse qui ne reçut point de réprimande de la part du Seigneur. C'est une chose incontestable, d'après le sentiment du docte Wouters ¹, que l'évêque de Smyrne dont il est parlé dans l'Apocalypse était saint Polycarpe. Sa vertu, sa science, et la renommée dont il jouissait à bon droit dans toute l'Église, lui méritèrent l'estime du saint pape Anicet, qui voulut lui faire célébrer les saints mystères en sa présence, lorsqu'il vint à Rome pour traiter diverses affaires. Enfin, le martyr de saint Polycarpe le rendit illustre entre tous les personnages qui florissaient alors dans le monde catholique. — Parmi les monuments insignes et précieux de l'histoire ecclésiastique, nous devons mentionner la belle lettre que l'église de Smyrne adressa à toutes les autres, afin de leur faire part du martyr de saint Polycarpe. Eusèbe la cite en entier dans son Histoire, et le critique Scaliger, bien que protestant, écrit qu'il ne la lisait jamais sans verser des larmes d'attendrissement. — Depuis le martyr de saint Polycarpe

1. *Diluc. in Apocal.*, cap. II, quæst. III.

jusqu'au moment où Smyrne tomba au pouvoir des Turcs, il se passa de nombreuses années, et plus de vingt évêques du rite grec occupèrent ce siège ; leurs noms sont rapportés dans Lequien, au premier volume de son *Oriens christianus*. Sur la fin de l'année 1344, alors que les Latins occupèrent la cité d'Homère, le pape Clément VI y envoya un archevêque latin dont le nom est inconnu. Dans la terrible peste de l'année 1712, qui enleva à cette ville désolée jusqu'à 10,000 de ses habitants, une des victimes fut M^{sr} Daniel Duranti, qui en était évêque. — Après une longue vacance du siège, le pape Pie VII, par sa bulle du 28 mars 1818, rétablit selon les anciennes limites l'archevêché de Smyrne, auquel est annexé le vicariat apostolique de l'Asie Mineure, et il le conféra au P. Cardelli, des Mineurs réformés de Saint-François. L'île de Mételin, ou l'ancienne Lesbos, appartient à ce vicariat, aussi bien que les six autres églises de l'Apocalypse, les principales de l'Asie Mineure. Après que M^{sr} Cardelli eut, en 1833, donné sa démission de l'archevêché de Smyrne, la Propagande présenta, deux ans après, M^{sr} Bonamie, qui fut jusqu'en 1846 archevêque de cette ville. Celui-ci donna également sa démission, et le Saint-Siège nomma archevêque M^{sr} Mussabini, jeune prêtre de Smyrne, lequel mourut, au milieu de ses ouailles, en 1861, laissant, à cause de ses vertus, dans sa patrie et à l'étranger, des regrets impérissables. Ce fut à M^{sr} Mussabini que succéda M^{sr} Spaccapietra : il fut préconisé au consistoire d'avril et arriva à Smyrne le 29 juin 1862.

XXXIII

Smyrne, située agréablement en amphithéâtre sur la mer Égée, est un vaste marché où affluent toutes les marchandises et les produits de l'Asie Mineure, et un port où arrivent des navires de toutes les nations. La douceur du climat et l'agrément de la température rendent ce sol assez fertile et l'air favorable à la santé. Quiconque arrive d'Europe est frappé d'admiration en voyant cette variété de rites, de coutumes et de langues. Là on trouve des Turcs, des Juifs, des Grecs et des Arméniens, des Persans, des Maltais, des Italiens, des Français, des Allemands et des Anglais, qui, tous ensemble, forment une population de

200,000 habitants. Le clergé catholique y est nombreux et même abondant; il y a plusieurs maisons de religieux, savoir : des Mineurs réformés Franciscains, des Capucins, des Dominicains, des Lazaristes, des frères des Écoles chrétiennes, des Méchitaristes pour les Arméniens, beaucoup de filles de la Charité à Smyrne et en d'autres endroits du diocèse et du vicariat apostolique, et de plus les sœurs de Notre-Dame de Sion, appelées dans cette ville par M^{sr} Spaccapietra, deux ans avant sa mort. — Les catholiques, lorsqu'il y mit le pied, n'avaient presque point d'églises: ils étaient resserrés dans celle de Sainte-Marie, qui servait de cathédrale, et encore plus dans l'autre dédiée à Saint-Polycarpe, tandis que les schismatiques grecs ou arméniens jouissaient de temples riches et ornés. C'était donc là l'œuvre vers laquelle l'excellent pasteur, à peine élu, devait tourner toutes ses pensées, toute l'ardeur de son caractère et toute l'efficacité de son zèle. Il le fit et il ne s'arrêta qu'après avoir surmonté tous les obstacles et toutes les difficultés, et accompli entièrement son projet. M^{sr} Mussabini, son prédécesseur, avait déjà reconnu le besoin d'une église cathédrale, et, grâce aux secours qu'il avait à cet effet reçus de l'Œuvre de la propagation de la foi et à ses propres offrandes, il avait déjà acheté le terrain de la nouvelle église; mais, frappé par la mort, il n'avait pu aller plus loin. Il faut connaître la Turquie pour avoir une idée des difficultés qui empêchèrent, pendant si longtemps, l'exécution des saints projets de l'archevêque. C'est pourquoi M^{sr} Spaccapietra, son successeur, afin d'arriver plus vite à son but, voulut, avant de s'adresser aux fidèles de Smyrne, commencer par se transporter à Paris, et il en obtint la permission du Saint-Père. Après avoir vu le ministre des affaires étrangères et l'empereur Napoléon III, il fut recommandé par celui-ci au marquis de Moustier, ambassadeur de France à Constantinople. Ces précautions n'étaient pas inutiles; car si M^{sr} Mussabini avait acheté le terrain, on ne pouvait pourtant pas commencer la construction d'une église sans le firman du sultan; or, il n'était pas facile d'obtenir ce firman, car le terrain lui-même étant *vacouf*, comme on dit en Turquie, c'est-à-dire, dépendant d'une mosquée: y bâtir une église ressemblait beaucoup à un sacrilège aux yeux des

musulmans. Malgré tous ces obstacles, l'archevêque, après un travail de cinq mois et un voyage entrepris à Constantinople, put triompher de toutes les difficultés : il obtint le firman, grâce à M. de Moustier et aux soins de M. de Bentivoglio, consul général de France à Smyrne, et il eut la consolation de poser la première pierre de cette cathédrale, qu'il voulut mettre sous le patronage de saint Jean, apôtre et évangéliste, fondateur de toutes les Églises de l'Asie Mineure. La cérémonie eut lieu le jour de la fête de cet apôtre, le 27 décembre 1862.

XXXIV

Quand M^{sr} Spaccapietra eut posé la première pierre, en présence d'un peuple très nombreux, du consul général de France, de tous les officiers du consulat et de la colonie française, il monta en chaire et fit en français un discours où, selon sa coutume, il mit tout son esprit et tout son cœur. L'orateur, après avoir brillamment retracé l'histoire de Smyrne avant et après l'ère chrétienne, et excité le patriotisme de ses auditeurs, annonça qu'il irait de maison en maison recueillir des secours, et que, pour parvenir à l'accomplissement de ses désirs, il parcourrait, s'il le fallait, toute l'Europe pour solliciter la charité des fidèles à lui venir en aide. Il pensait ainsi, écrivait l'*Impartial de Smyrne*, dans son numéro du 3 janvier 1863, élever son œuvre à la hauteur d'un événement, en revendiquant les traditions les plus nobles et les plus antiques du christianisme, et intéresser à son entreprise l'Orient et l'Occident. C'est pour cela qu'il voulut dédier sa cathédrale au disciple bien-aimé : celui-ci avait, en effet, instruit et consacré le glorieux saint Polycarpe, et, comme martyr, il contracta une espèce de parenté spirituelle avec la ville de Lyon, en France, à qui il avait envoyé son premier évêque, saint Pothin, et son successeur, saint Irénée. M^{sr} Spaccapietra s'adressa naturellement à Son Éminence le cardinal de Bonald, primat de ce glorieux siège, pour le prier de coopérer à la construction de sa cathédrale et de lui en fournir la première pierre. Ce digne cardinal, héritier des vertus et du zèle de saint Irénée, accomplit de tout cœur les désirs du successeur de saint

Polycarpe, et il lui envoya, le 4 décembre de l'année 1862, une belle pierre de marbre blanc qu'il avait bénite sur le tombeau de saint Irénée, dans une crypte consacrée à l'apôtre saint Jean. Plusieurs personnages distingués avaient assisté à la cérémonie et signé le procès-verbal à la suite du cardinal-archevêque.

XXXV

M^{sr} Spaccapietra, sans perdre de temps, après avoir placé la première pierre, se mit à parcourir toutes les rues de sa populeuse cité pour demander à chacun des fidèles son obole en faveur de la nouvelle église. Le Seigneur bénit son zèle au delà de ses espérances, et lui donna la consolation de recueillir, en quinze jours, et sans sortir de Smyrne, la somme de cent mille francs, somme vraiment miraculeuse, surtout si l'on considère que la population catholique ne dépasse pas 16,000 âmes. Les hérétiques eux-mêmes ne voulurent pas rester étrangers ou indifférents à l'ardeur des fidèles, surtout lorsqu'ils virent, spectacle tout nouveau jusqu'alors, le zélé pasteur, suivi d'une pieuse multitude de tout sexe et de toute condition, transporter les pierres pour la construction de la nouvelle église. Ils voulurent, eux aussi, y concourir de leurs propres ressources; et, non contents de contribuer par leurs actes de générosité privée, ils osèrent encore dans leurs journaux vaincre tous les préjugés de secte et célébrer par leurs éloges l'activité infatigable de l'archevêque catholique.

Mais, si les fidèles eurent à s'étonner des louanges et de la coopération des schismatiques, les uns et les autres eurent à se confondre dans une même surprise, lorsque le sultan Abdul-Aziz vint à Smyrne en avril 1863. M^{sr} Spaccapietra alla avec plusieurs de ses prêtres lui présenter ses hommages et le remercier du firman qu'il avait accordé pour la nouvelle cathédrale. Le sultan félicita à son tour le prélat sur le soin qu'il prenait des enfants et des écoles catholiques. Ces éloges et cette bienveillance augmentèrent, comme il était naturel, la confiance de l'archevêque, et il s'enhardit jusqu'à demander au prince de vouloir bien accorder sa pierre au nouvel édifice qu'il se propo-

sait d'élever. Abdul-Aziz accueillit la demande et fit à Mgr Spaccapietra un don de onze mille francs. — Il n'avait plus besoin d'autre stimulant; excité par un événement si singulier et si prodigieux, il se mit à hâter courageusement l'exécution de son grand dessein, sur lequel les bénédictions du Ciel descendaient avec tant d'abondance et qu'il voyait favorisé par le sultan lui-même. Aussi, en 1864, en venant en Europe, il mit à profit ce fait si remarquable pour exciter la charité des fidèles en faveur de son œuvre. Ayant obtenu la permission de la Propagande, il se mit en route avec son chancelier, et parcourut la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande, la Belgique, la Prusse, la Bavière, l'Autriche et l'Italie pendant l'espace de dix-sept mois, demandant des secours pour son église et recueillant des sommes importantes.

Durant ce voyage, il fut frappé de maladie, à Rome, au mois de mai 1865, et ce ne fut que par miracle qu'il fut rendu à la vie; le Seigneur voulait lui laisser achever son église de Saint-Jean. En revenant à Smyrne, il fut grandement fêté par ses enfants comme il le méritait; il fut heureux de trouver les travaux plus avancés qu'il n'avait osé l'espérer, et les catholiques conçurent l'espérance de voir bientôt l'ouvrage accompli. Mais la chose tourna autrement; et il fut nécessaire de s'arrêter, faute d'argent, et d'attendre pendant six longues années la miséricorde du Seigneur.

XXXVI

En 1872, les travaux furent repris. L'archevêque, ne pouvant plus se rendre en France pour implorer la charité à cause des désastres des années 1870 et 1871, mit sa confiance dans le Seigneur, et, encouragé par son bon peuple, il pensa à faire une loterie de 300,000 billets à 1 fr. chacun, en promettant des lots en argent de différentes valeurs; il répandit ces billets en Orient et au dehors, en Europe, en Afrique, jusqu'en Amérique, au milieu de ses chères Antilles, et au Chili. Une grande partie fut acceptée: le Seigneur bénit et récompensa la confiance que le bon pasteur avait placée en lui. Le tirage de la loterie se fit avec grande solennité, le 15 janvier 1875, en présence d'une foule nombreuse de différents rites, sous la présidence d'une commission

internationale, à la tête de laquelle se trouvait M^{gr} Spaccapietra, et dans laquelle on voyait réunis des Turcs, des Grecs, des Juifs, des Arméniens, des Français et des Italiens. Qui sait si cette union de personnes, si différentes de rites et de langues, n'est pas le prélude, dans cette contrée, d'un avenir meilleur pour l'Eglise de Jésus-Christ? Cependant, avant même le tirage de la loterie et dès le 12 juin de l'année précédente, 1874, M^{gr} Spaccapietra, en présence de plusieurs évêques et d'un peuple nombreux, avait consacré solennellement la cathédrale, dont toutes les voûtes étaient terminées. La cérémonie fut solennelle; elle fut touchante aussi pour les fidèles de Smyrne et, en particulier, pour leur évêque, qui ne pouvait retenir ses larmes en remerciant le Seigneur et son bon peuple. Et pourtant, si l'on doit attribuer une bonne part au peuple dans cette noble entreprise, personne ne peut douter que la principale et la plus importante en revienne au zèle et à l'admirable constance de M^{gr} Spaccapietra, car les difficultés et les obstacles auraient dû désarmer une volonté moins intrépide et moins ferme que la sienne. C'est ainsi qu'il parvint, au péril de sa vie, à enrichir la ville de Smyrne d'une église qui est certainement la plus grandiose de ces contrées. — Pendant les quelques années qui s'écoulèrent depuis la consécration de la cathédrale jusqu'à la mort de M^{gr} Spaccapietra, tous les autels furent aussi consacrés. Nous mettons en première ligne le maître-autel qui fut donné par le Souverain-Pontife Pie IX, et qui, par sa beauté, était digne du donateur. Le temple fut enrichi également d'un orgue magnifique et de beaucoup d'autres dons précieux qui vinrent, soit des fidèles de Smyrne, soit des fidèles de France et d'autres lieux. Aussi, lorsque l'archevêque mourut, il laissa l'église entièrement achevée : on eût dit qu'il ne lui restait plus rien à accomplir ici-bas. — M. Antoine Viraps, peu de temps après la mort du prélat, écrivait à propos de cette construction : « Avec le regard perçant de son intelligence, et avec la hardiesse de sa foi qui ne connaissait point de limites, il attendait pour l'église de Smyrne, seule restée debout des sept églises de l'Apocalypse, le retour des temps apostoliques. Se confiant dans le secours du Seigneur, dans la générosité de ses propres fidèles et dans la foi de l'Europe, il posa les fondements de la

cathédrale de Saint-Jean, qui fut érigée ensuite en basilique par le pape Pie IX, et sera pour les générations futures un souvenir éternel du séjour de M^{sr} Spaccapietra parmi nous. Notre cathédrale est aujourd'hui finie, mais, pour en arriver là, il fallait un homme comme lui. Il a vaincu toutes les difficultés les unes après les autres. Il a exposé au sultan Abdul-Aziz, à son peuple, à toute l'Europe, dans ses voyages de 1864 et 1865, les besoins de son église, il a triomphé partout par son éloquence, à laquelle le désir de la gloire de Dieu ajoutait plus de force ; il a donc donné et donné beaucoup. Douze années ont suffi pour mener à bout une œuvre qui aurait exigé la vie de plusieurs hommes ; et, enfin, le 14 juin 1874, il eut la consolation de consacrer le nouveau temple qui couronnait toutes les ambitions de sa vie. » (*Impartial*, du 27 novembre 1878.) — L'œuvre de la cathédrale ne fut pas la seule que le vénérable pasteur laissa à Smyrne, bien qu'elle fût la plus magnifique et la plus grandiose. Il y en a une autre qui mérite de n'être pas laissée en oubli, nous voulons parler du cimetière qu'il put donner aux fidèles dès l'an 1866 ; ceux-ci lui en furent d'autant plus reconnaissants, qu'ils savaient combien étaient grands les préjugés et les obstacles qui s'opposaient à son établissement. Ainsi, maintenant, chacun peut retrouver ses morts et les honorer, pleurer et prier sur leur tombe dans le silence et le recueillement, ce qui, auparavant, était presque inconnu à Smyrne.

XXXVII

Telles sont les œuvres matérielles accomplies dans la cité d'Homère par le zèle d'un seul homme. Mais qui pourra parler du bien qu'il fit aux âmes ? M^{sr} Spaccapietra, qui connaissait bien le pays, disait avec raison et conviction que l'Eglise catholique ne pouvait s'y étendre et s'y propager que par l'exercice de la charité : aussi, durant son épiscopat, il s'appliqua surtout à cultiver et à multiplier les œuvres de charité. Toutes celles qui fleurissent dans la ville de Smyrne, dans son archidiocèse et son vicariat de l'Asie Mineure, ou le reconnaissent pour leur auteur, ou certainement ont été favorisées et étendues par lui. —

En premier lieu, la conférence de Saint-Vincent n'avait guère que dix membres, lorsque M^{sr} Spaccapietra arrivait à Smyrne en 1862 ; à sa mort, elle en comptait plus de trois cents. L'association des Dames de la charité, celle des mères chrétiennes, celle des jeunes économes qui ont soin des orphelins et des orphelines, enfin l'œuvre des Enfants trouvés : toutes prospèrent à Smyrne et dans les lieux voisins ; toutes furent principalement soutenues par l'archevêque. Les Filles de la charité dont il a augmenté le nombre, les sœurs de Sion, les pères mineurs réformés de Saint-François, les dominicains, les capucins, les prêtres de la Mission, les frères des écoles chrétiennes et les méchitaristes partageaient avec lui les peines et les joies d'un si doux et merveilleux apostolat. Mais lui, l'infatigable pasteur, était comme le moteur et le centre de cette vaste organisation ; il stimulait le zèle de tous et ordonnait ces éléments pour le bien des âmes, qui étaient toutes confiées à sa charité. — Outre cela, il n'y avait pas un comité de secours ni une association de bienfaisance dont il ne fit partie. Tous ceux qui vivent à Smyrnes rappellent encore son dévouement lorsque le choléra y fit invasion en 1865. Alors, M^{sr} Spaccapietra se trouvait absent pour les affaires de son église, ainsi que nous l'avons dit. Quand il eut appris que le choléra y avait éclaté, il se hâta, comme un bon pasteur, de revenir au milieu de son peuple en danger. L'archevêque grec schismatique ne pouvait se rendre raison de ce retour en pareille circonstance ; lui, en effet, pasteur mercenaire, s'était éloigné de son siège précisément en ce moment, et il ne retourna que lorsqu'il se vit menacé par le pacha de perdre son titre et sa riche prélature. Personne des habitants de Smyrne n'a oublié non plus tout ce que fit notre excellent prélat pendant la guerre franco-prussienne, en faveur de tant de malheureux, qui furent victimes de ces tristes temps. Une dame française, dans un gracieux opuscule¹ imprimé le 30 novembre 1878, peu de jours après la mort de l'archevêque, en a rendu un témoignage solennel, au nom de la colonie française habitant à Smyrne.

1. M^{me} Canouil, *Hommage à M^{sr} Spaccapietra*. Smyrne, 1878.

XXXVIII

C'est ainsi que M^{sr} Spaccapietra accomplissait son apostolat; sa charité était d'autant plus féconde et efficace qu'elle était plus éclairée par la science. C'est pourquoi on le voyait continuellement occupé à prêcher au clergé et au peuple, à procurer et à multiplier la prédication dans les différentes langues qui se parlent dans cette ville comme dans les autres de l'Orient. Rempli de dévotion comme il l'était pour le martyr saint Polycarpe, son prédécesseur dans ce siège, il avait obtenu de M^{sr} l'archevêque de Malte, qui en possédait le chef sacré, une portion insigne de cette relique, et il en fit célébrer la translation avec une pompe digne des anciens évêques d'Orient; il le rappelait souvent dans ses prédications, et le sujet paraissait toujours nouveau et agréable. Beaucoup de schismatiques accouraient pour l'entendre, surtout quand il parlait de la sainte Vierge, qui est toujours pour eux la *Panaghia* ou toute sainte; mais peu se convertissaient. C'est pourquoi, dans son zèle et son activité, que tous connaissent bien, voyant qu'à Smyrne il y avait si peu de retours à Dieu, il avait coutume de dire ingénieusement que l'on y voyait le contraire de ce que dit Notre-Seigneur : *Messis pauca, operarii multi*, une moisson pauvre avec des ouvriers nombreux. — Voici la raison donnée par le prélat pour expliquer d'où vient que cette mission d'Orient est si douloureusement stérile : « En Amérique, écrivait-il en 1869, je recevais presque tous les jours des abjurations; ici, au contraire, à peine jusqu'ici en ai-je reçu une dizaine. Comment et pourquoi cette différence? On en donne beaucoup de raisons; pour moi, je n'en connais qu'une qui est terrible. Les protestants, en effet, ne croyant point aux sacrements, ne font point de sacrilèges, et, dans leurs prétendues communions, étant privés du sacerdoce, ils n'ont point Jésus-Christ avec eux. Les schismatiques, au contraire, ont le sacerdoce et possèdent la présence réelle. Mais, si vous voyiez comment ils communient, vous en auriez horreur. Ils se précipitent pour arriver les premiers, quelquefois ils blasphèment, et leurs prêtres font de même, afin de faire passer les uns devant les autres; ils re-

çoivent debout les deux Espèces sacramentelles sans faire de genuflexion, selon leur rite, et aussitôt ils sortent de l'église sans penser à l'action qu'ils ont faite. Et cela se répète par tout le monde, à peu près deux fois l'an, à Pâques et à l'Assomption de la sainte Vierge : ainsi la malédiction divine pénètre jusqu'à la moelle de leurs os. » — Il parle encore de la même chose, et plus en détail, dans une lettre qu'il écrivit le 17 juin 1866 à M. Dominique Gargiulo, un des curés de Naples. Après avoir décrit très brillamment la procession de la Fête-Dieu, qui, cette année-là même, s'était accomplie avec grande solennité et beaucoup d'édification, même pour les non-catholiques, M^{sr} Spaccapietra continue en ces termes : « Mais, tout s'arrête là, il n'y a pas une pensée de conversion. Les musulmans regardent comme une chose ridicule d'entrer en discussion ; Jésus-Christ, à leurs yeux, est un grand prophète, mais l'unique et importante parole de la révélation a été communiquée à Mahomet. Les juifs ont une destinée qui ne peut s'expliquer sans recourir au *Sanguis ejus super nos*, Que son sang retombe sur nous. Les schismatiques, ou bien sont ignorants, et ne connaissent même pas la différence des symboles, — pour eux les limites qui les séparent, c'est la nationalité, — ou bien ils sont pleins de haine, ce qui leur ôte toute raison. Tous, enfin, dans ces pays, finissent par se persuader que, bien qu'étant de religions diverses, ils n'en adorent pas moins un même Dieu, et que les églises ne diffèrent entre elles que par des formes sans importance. Croyez-moi, sans les miracles de la primitive Eglise, et peut-être qu'ils ne suffiraient pas, on ne verra point de restauration dans ces pays. Il y a déjà dix siècles que l'on espère, mais *l'espoir différé afflige l'âme* ¹, c'est la parole du Saint-Esprit : il faut être missionnaire en Orient pour connaître le poids d'une semblable affliction. » — Au commencement de cette même lettre, véritablement édifiante et digne de l'homme apostolique qui l'écrivait, il parle encore de cet important sujet dans les termes suivants : « Maintenant, l'Orient est une terre maudite ; les cœurs ne sont pas seulement de pierre, car les pierres cèdent au feu et deviennent quelque chose d'utile,

1. Prov. XIII-12.

c'est-à-dire de la chaux, mais ils sont de cendre, selon l'énergique expression du prophète, et, en effet, qu'est-ce que le feu le plus ardent peut produire avec des cendres¹ ? »

XXXIX

En attendant, pour confirmer et rendre plus durable le bien qu'il avait fait pendant son séjour au milieu de son peuple fidèle, ne pouvant faire davantage pour ceux qui échappaient à sa juridiction, l'excellent pasteur reçut du Siège apostolique, par le moyen de la Propagande, l'ordre qu'il avait provoqué sans doute, d'assembler un concile avec les évêques voisins du rite latin. C'était une préparation au concile général que le Souverain Pontife lui avait déjà annoncé à Rome au mois de juin 1867. Dans cette conjoncture, le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, lui enjoignait de la part du pape Pie IX, de réunir un concile à Smyrne, et d'en prendre la présidence comme délégué apostolique. Ce concile se tint, en effet, et s'ouvrit le 16 mai 1869. Tous les archevêques et évêques de la Grèce, et le chancelier du vicaire apostolique de Constantinople, alors absent, y prirent part. Ce fut un événement pour le diocèse de Smyrne et pour les autres qui y furent représentés : nous espérons que ce concile aura été pour toute la contrée le gage d'un avenir heureux et fécond pour l'Église. — Nous laissons de côté tous les sages règlements tracés dans cette solennelle assemblée, mais nous ne pouvons passer sous silence un discours magnifique et rempli d'une charité vraiment évangélique, que M^{sr} le délégué apostolique prononça en français, dans la deuxième session publique, qui se tint le 29 mai de cette année 1869. Lorsque ce bon pasteur en vint dans son discours à parler de la funeste séparation des Grecs de la grande unité catholique, et du grand mal que ces malheureux s'étaient fait à eux-mêmes et à toute l'Église de Jésus-Christ, il ajouta : « Cette histoire de la séparation est vraiment lamentable; à Dieu ne plaise qu'en la retraçant je veuille rouvrir la plaie! Mon cœur d'évêque — et je suis convaincu

1. *Echo de Notre-Dame des Victoires*, 1864, n° 9.

que mes vénérables et dignes frères dans l'épiscopat partagent entièrement mes sentiments — aspire uniquement à ce que nous nous rencontrions tous, sur les chemins de l'unité que Jésus-Christ est venu établir sur la terre et qu'il a voulu de plus sceller avec le sang du Calvaire, afin d'éteindre toute sorte de haine et de divisions. *Ut sint unum*¹, tel fut le cri de cet aimable Sauveur avant de rendre le dernier soupir, et ce sera aussi le cri de notre cœur jusqu'à sa dernière palpitation. Ah! mes frères! combien les phalanges de l'Église seraient plus belles aux yeux des fidèles et plus formidables aux yeux des infidèles, s'il n'y avait point cet esprit de rébellion contre la plus paternelle autorité et le plus auguste des pères! Ah! mes frères! mes frères! voudrais-je vous crier du plus intime de mon cœur, pourquoi nous haïr, et pourquoi faire deux peuples, si Jésus n'a voulu faire de tous qu'un seul peuple! Est-ce que la langue de la charité du Calvaire ne pourra point prévaloir sur la langue d'Homère ou celle de Virgile? Voudrions-nous, nous aussi, au pied de la croix, partager, comme les soldats de César, la robe sans couture du Rédempteur? Et s'il a voulu nous laisser sur la terre un vicaire qui le représente, afin de conserver sous le chef unique l'unité du troupeau, voudrions-nous nous en séparer sous de futiles prétextes d'orgueil ou de vanité? Jetons un voile sur la douloureuse histoire de cette séparation. A quel état est réduite, après dix siècles, je vous le demande, cette Église d'Orient jadis si florissante, si illustre et si digne de l'admiration universelle? La foi meurt, la charité languit, la science divine n'a plus ses grands interprètes, ni l'Évangile ses généreux apôtres! Et ce beau pays, dont les églises florissantes étaient l'ornement et la gloire, dans quel état le trouvons-nous? Nous trouvons, à leur place, partout des ruines, partout la destruction, partout la désolation du fer et du feu. Les barbares ont commencé l'œuvre de destruction, les musulmans l'ont complétée. Constantinople, la grande capitale de l'Orient sous Constantin, est tombée, sous un autre Constantin, entre les mains des Turcs; aussi bien que l'empire romain, fondé par un Auguste, a péri sous un autre

1. Joann., xvii, 22.

Auguste. Constantinople est devenue Stamboul, et Sainte-Sophie a été changée en mosquée : à la croix succède le croissant, et aux cloches les minarets; triste effet de la séparation! C'est ainsi que la Providence a donné une grande leçon aux peuples, et leur a appris que, hors de la véritable Église, il n'y a plus ni ordre, ni paix, ni la vraie grandeur de l'Église de Jésus-Christ, de celle qu'il a bâtie sur la personne de saint Pierre, vivante dans ses successeurs, puisque l'Église militante doit vivre jusqu'à la fin des siècles. » — Quelques schismatiques, afin de raviver les haines de race et de religion, voulurent rapetisser et dénaturer la noble idée de cette belle assemblée et en calomnier les saintes intentions. Mais M^{re} Spaccapietra ne tarda pas à confondre de semblables propos, en démontrant, avec les preuves à la main, la sincérité des actes du concile. Ces actes furent ensuite confirmés par le siège apostolique, et imprimés à Naples en 1872.

XL

Après avoir terminé le concile de Smyrne, le 13 juin 1869, l'illustre prélat se mit en route, au mois d'octobre de la même année, avec son théologien, le chanoine Castelli, pour se rendre à Rome, au concile œcuménique. Il y fut accueilli par les autres évêques avec le respect dû à ses vertus, dont la réputation l'avait précédé. Ses nombreuses pérégrinations apostoliques accomplies dans l'ancien et le nouveau monde, ainsi que le nom de l'antique siège de Smyrne qu'il gouvernait, lui assuraient déjà la considération des membres de l'auguste assemblée. Les Pères, qui connaissaient sa valeur doctrinale et sa science distinguée, avaient déjà pensé à le faire entrer dans la commission de la Foi. Mais, les évêques de la commission des missions le réclamèrent comme étant une de leurs principales gloires, et le désir de ces derniers l'emporta : il fut donc placé par le suffrage des Pères dans la commission des missions et des rites orientaux. — Durant le concile, M^{re} Spaccapietra se déclara pour la définition de l'infaillibilité pontificale, et, à cause de sa réputation, il fut assez heureux pour vaincre les répugnances de plusieurs illustres prélats qui penchaient vers le parti opposé, et pour les ranger à son opinion. Il n'est pas inutile de remarquer ici que déjà, tout jeune, il avait

enseigné cette doctrine dans les écoles de son Institut : conséquence naturelle du profond respect et de l'humble révérence, qu'à l'imitation de son Père, saint Vincent de Paul, il portait à l'auguste personne du Souverain-Pontife. Cette révérence qu'il avait pour le pouvoir des clefs, si elle était en lui simple et ingénue, comme nous l'avons pour ceux qui nous ont donné la vie, elle était de plus alimentée par une piété prudente et éclairée. Ils étaient vifs et pleins de filiale affection, ces discours qu'il adressait à son peuple de Smyrne, à l'occasion des trois jubilés sacerdotal, épiscopal et pontifical de Pie IX ; les adresses en langue latine, qu'il envoya en ces diverses occasions, étaient toutes remplies des sentiments et des textes de nos livres saints. — Il est à propos de rappeler ici que, parlant une fois dans le concile du Vatican, et ce ne fut pas la seule fois, il rappela fort à propos les traditions de son église, relativement au voyage que fit à Rome le martyr saint Polycarpe. Voici ce qu'il dit à ce sujet, à ses fidèles de Smyrne, le 14 août 1870 : « J'ai eu l'avantage de rappeler avec grande consolation d'esprit, dans un de mes discours aux six cents pères du concile, le nom de notre chère église de Smyrne et de son maître et évêque, saint Polycarpe, qui, étant presque centenaire, vint à Rome pour interroger le successeur de saint Pierre sur certaines questions intéressant la paix des églises d'Orient. Le bon pasteur avait pour lui les coutumes de cette église et l'autorité d'un apôtre, le disciple bien-aimé, et pourtant cela ne lui suffisait pas encore. Il savait bien que, malgré le respect dû à saint Jean et aux autres apôtres, la décision *dernière* appartenait à saint Pierre seul, vivant dans ses successeurs. Qu'il me soit permis d'ajouter ici que ces paroles furent accueillies avec beaucoup d'applaudissements, et que depuis ce jour mes confrères ne me donnaient plus que le nom de successeur de saint Polycarpe. Nous avons donc raison de nous glorifier dans le Seigneur d'un si grave et si solennel témoignage. » Aussi, personne ne fut plus heureux que M^{gr} Spaccapietra lorsque arriva la solennelle définition de l'infailibilité pontificale. Malgré ses travaux du Concile, il n'avait point cessé pendant tout ce temps-là de prêcher dans plusieurs églises de Rome, où sa parole était toujours écoutée avec plaisir.

XLI

Après la définition de l'infaillibilité pontificale, comme les autres Pères du Concile, de l'agrément du pape, M^{gr} Spaccapietra, revint à son siège: il fut accueilli par ses diocésains avec la joie que l'on peut imaginer. Une année avant sa mort, il refusa l'offre qui lui était faite de retourner en Italie pour gouverner le siège de Sorrento, alors vacant par la mort du titulaire. — Déjà, le 12 juin 1874, il avait célébré son jubilé sacerdotal, avec le concours des autorités musulmanes, des consuls étrangers et des évêques voisins, et, le 21 novembre 1877, il célébra avec le même concours et la même solennité, le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. La fête de ce jour-là était comme une fête de famille, et tous les catholiques y prirent part, avec un vif et sincère enthousiasme, qui fut partagé par les habitants de toute nation résidant dans cette ville. On eut la joie d'entendre dans la basilique le révérend chanoine Castelli, aujourd'hui évêque de Tino et Miconi, et alors curé de la cathédrale de Saint-Jean, faire l'éloge de l'archevêque, en présence d'une pieuse et nombreuse assemblée; mais Monseigneur prit ensuite la parole, et, dans une tendre homélie, toute remplie de science, de modestie et de ferveur, il rapporta au Seigneur la gloire de tout ce qu'il avait pu faire. Les deux discours, écrits en français, sont réunis dans un élégant opuscule, imprimé à Smyrne, sous ce titre : *Les Noccs d'argent de S. G. M^{gr} Spaccapietra, archevêque de Smyrne.*

XLII

Depuis quelque temps déjà sa santé s'affaiblissait; on voyait qu'il n'avait plus la force et la vigueur des années passées. Néanmoins, il ne pouvait se résoudre à renoncer aux obligations de son ministère, et spécialement à celui de la divine parole qui lui avait été toujours le plus cher. — Arriva l'année 1878. Au mois de mai, afin de reprendre des forces et d'aller baiser les pieds de Léon XIII, élevé récemment sur le siège pontifical, il partit pour se rendre à Naples, en compagnie de son

chancelier, le chanoine Varthaliti. Il avait déjà salué par une belle adresse, rédigée en latin, au nom de son clergé et de son peuple, le nouveau Pontife à qui cette adresse avait été très agréable. En le revoyant, tous ses amis furent frappés du changement de sa physionomie. Après quelques jours de repos à Naples, il partit pour Rome, afin de rendre ses hommages à Sa Sainteté Léon XIII, lequel l'accueillit avec la bonté exquise propre au père de tous les fidèles, et avec la bienveillance que méritait une vie entière, dépensée uniquement pour la gloire du Seigneur, pour l'honneur de l'épiscopat et pour le bien des âmes. L'auguste Léon XIII l'entretint longtemps en particulier, lui témoigna beaucoup de satisfaction et prit avec intérêt des informations concernant son diocèse et l'Orient : sur tous ces points l'archevêque lui donna d'amples renseignements. De retour à Naples, après avoir obtenu la bénédiction pontificale pour lui-même et pour son diocèse, il resta encore trois mois dans cette ville ; puis il revint à Smyrne, non sans manifester à plusieurs de ses confrères qu'il leur disait adieu pour la dernière fois et qu'ils ne le reverraient plus.

XLIII

A Smyrne, il fut reçu par tous avec les démonstrations de l'affection la plus vive, et, en parlant à ses familiers, il leur disait qu'il était content de son voyage d'Italie et du profit qu'il en avait retiré. — Octobre était passé ; novembre commençait, lorsque les sœurs de Sion, qui étaient à Smyrne, croyant que sa santé était tout à fait remise, vinrent le prier de se rendre à Constantinople pour donner la retraite à leur communauté dans cette ville. A cette demande inattendue, M^{sr} Spaccapietra se recueillit d'abord, puis il leur répondit avec joie et sans objection qu'il allait partir aussitôt. Tout son entourage fut frappé de stupéfaction. De fait, comme il l'avait annoncé, il partit avec le chanoine Castelli, le 8 novembre. Arrivé à Constantinople, il prêcha la retraite avec sa ferveur accoutumée. Sa parole même avait une vivacité particulière, elle était plus saintement gaie, plus riche d'humilité, de charité et d'onction. Cette retraite

aux religieuses de Sion parut vraiment être le chant du cygne, et le bon prélat y exhala comme les efforts suprêmes du zèle qui dévorait son cœur. Quand vint le dernier soir de la retraite, l'apôtre, comme il avait fait d'autres fois, offrit au Seigneur sa propre vie pour la sanctification de ces âmes. Avant de quitter les religieuses, il voulut prendre congé de leurs élèves, et celles-ci, comme prévoyant ce qui devait arriver, s'efforçaient de lui fermer la porte; mais le bon pasteur, qui aimait à se faire petit avec les petits, sut se soustraire à leurs innocents stratagèmes. Puis, prenant congé de la supérieure, il lui dit en français, en faisant des efforts pour retenir son émotion : « Adieu, ma mère! » et, lui montrant le ciel : « Au revoir dans l'éternité! » Jusqu'à ce moment il n'y avait encore rien, du moins extérieurement, qui pût faire croire à sa fin prochaine. Il avait le désir de s'embarquer sans plus tarder, pour être de retour à Smyrne la veille du vingt-sixième anniversaire de sa consécration épiscopale, qu'il se proposait de célébrer avec ses diocésains; mais à peine s'était-il embarqué, qu'il ressentit de violentes douleurs de poitrine : c'était le premier symptôme de la maladie qui devait bientôt lui enlever la vie.

XLIV

Il arriva à Smyrne le 20 du mois de novembre. Tous en le revoyant s'aperçurent que l'état de leur cher pasteur était alarmant, et l'on fit tout ce qui était possible pour lui conserver la vie. Les filles de la Charité accoururent aussitôt auprès du lit de leur archevêque; une bonne sœur de Sion offrit même au Seigneur le sacrifice de sa vie; le peuple, le clergé séculier et régulier, beaucoup de personnes, même de cultes différents, adressèrent à Dieu des prières pour obtenir de prolonger ses jours; mais, le Seigneur en avait disposé autrement. — Les dernières heures de l'apôtre furent dignes de toute sa vie. La retraite qu'il venait de prêcher à Constantinople occupait encore ses pensées et il en parlait : « Si j'ai fait quelque bonne œuvre dans ma vie, disait-il dans son humilité, je crois que c'est cette retraite, et le Seigneur m'en tiendra compte. » Dans le délire de la fièvre, dans les moments de trêve, pendant les étouffements de l'agonie, il levait toujours

les mains, comme s'il eût donné l'absolution, et ses lèvres murmuraient les paroles de l'apôtre saint Jean : « Aimez-vous les uns les autres », paroles qui étaient l'abrégé de tout son apostolat. Il reçut les derniers sacrements avec la solennité due à sa dignité et à l'édification des fidèles. Quand son confesseur l'eut prévenu de sa mort prochaine, il récita la profession de foi en présence de son clergé et de plusieurs amis qui étaient accourus : parmi eux se trouvait M. Péliissier de Reynaud, consul de France; il leur adressa quelques paroles touchantes, qui furent comme son testament spirituel, puis il s'endormit dans le Seigneur, le 24 novembre 1878.

XLV

Nous ne dirons pas combien M^{sr} Spaccapietra fut pleuré dans cette ville de Smyrne, où il était à bon droit entouré de l'estime et de la vénération universelles; personne n'y était plus populaire que lui : aussi tous, catholiques, schismatiques, turcs, juifs et protestants, furent-ils unis dans un même deuil. — Nous pouvons aussi rappeler que le souverain pontife Pie IX, qui l'avait consacré évêque, ainsi qu'il a été dit, l'avait nommé prélat domestique et assistant au trône pontifical; on sait qu'il l'avait honoré de nombreuses et importantes missions dans le nouveau et dans l'ancien monde. — Inutile de rappeler les diverses décorations qui lui furent offertes : son cœur était plus haut que tous ces insignes honorifiques.

XLVI

Les funérailles furent solennelles et magnifiques. Tous les consuls de Smyrne et leur suite, Diran-Effendi, représentant le vali ou gouverneur de la province, le grand rabbin et tous les dignitaires de la synagogue, les Filles de la Charité et les sœurs de Sion avec leurs élèves, les élèves du collège de la Propagande, ceux des Méchitaristes, ceux des frères des Écoles chrétiennes et des divers instituts qui étaient alors dans la ville, la jeunesse catholique, le commerce français, la société de Saint-Vincent de Paul, le clergé séculier et régulier, la troupe otto-

mane, et enfin une multitude de personnes de tous cultes se firent un honneur d'assister à ses funérailles. Le consul de France conduisait le deuil, ayant à ses côtés M. Ananie Issaverdens, vicaire général du diocèse, et le chanoine Marc Varthaliti, chancelier de la curie de Smyrne. En outre, une foule considérable accourue de toutes les parties de la ville, pour accompagner jusqu'à sa dernière demeure le regretté prélat, donnait à la cérémonie funèbre je ne sais quoi de véritablement grandiose. Le clergé grec schismatique exprima aussi le désir de participer à la cérémonie funèbre en se mêlant au clergé latin; mais, comme on ne put le lui permettre, il fut obligé de s'abstenir. — Non moins solennelle fut la messe d'enterrement que célébra pontificalement M^{sr} Timoni, auparavant chancelier et vicaire général de M^{sr} Spaccapietra, et alors évêque de Chio; prévenu par le télégraphe, il venait d'arriver, ayant lui-même perdu sa mère huit jours auparavant. — La dépouille de l'archevêque gisait sur un véritable lit de fleurs composé des couronnes offertes par la jeunesse de Smyrne, par les dames de la Charité et par les jeunes économes de Smyrne et de Bournabat, par diverses communautés religieuses et par les divers pensionnats qui avaient pris part au cortège funèbre. On entendit avec une religieuse attention, interrompue par les larmes abondantes de l'auditoire, les éloquents paroles du chanoine Varthaliti à la louange du défunt : c'était un frère qui, avec le langage de l'amour et de la reconnaissance, faisait à d'autres frères l'éloge d'un père que tous regrettaient et pleuraient avec lui.

XLVII

Les fidèles de Smyrne, qui avaient senti avec une telle douleur cette perte irréparable, trouvèrent une sorte de consolation, en le voyant pleuré par des peuples si divisés de langages et de cultes, vivant à côté les uns des autres dans la même cité. Divers journaux, comme *l'Impartial* que nous avons déjà cité, *la Réforme* et le journal grec *I Amaltheia*, ces deux derniers rédigés par des schismatiques, parlèrent avec grand éloge de l'archevêque défunt. Entre tous, l'article le plus remarquable fut celui qui parut dans *l'Impartial*, écrit avec éclat et affection par M. Antoine Viraps :

il faisait l'abrégé de la vie et des travaux de M^{sr} Spaccapietra dans les deux mondes. Dans son numéro du 27 novembre où il relatait la cérémonie des funérailles, il terminait son article en invitant les habitants de Smyrne à lui élever un monument. Il le demandait avec d'autant plus de chaleur qu'il voyait déjà les esprits disposés à mettre à exécution une idée aussi noble. Les paroles vives et émues de M. Viraps ne tombèrent pas sur une terre stérile et elles furent bientôt réalisées. En peu de semaines et malgré la pénurie des temps, plusieurs milliers de francs furent recueillis pour le monument. Lorsque, quelques mois après, M^{sr} Timoni, évêque de Chio, fut nommé successeur de M^{sr} Spaccapietra, qui à cause de ses qualités particulières lui était très cher, il partagea l'empressement du clergé et des fidèles. S'étant mis à la tête de la commission instituée à cet effet, il ordonna que, sans plus tarder, on confierait l'exécution de cette œuvre à M. Fiaschi, sculpteur renommé de Carrare. Le monument, terminé au bout de quelques mois, s'élève aujourd'hui devant la basilique de Saint-Jean, en face de celui que la piété de sa famille a érigé à M^{sr} Mussabini, le prédécesseur de M^{sr} Spaccapietra.

XLVIII

Mais, si ce monument transmet aux générations futures le nom et les œuvres de l'illustre prélat, ceux qui ont eu le bonheur de le voir et de l'aimer (car on ne pouvait le connaître sans l'aimer) ne pourront jamais oublier son humilité, sa piété, sa charité, son désintéressement, son zèle; et ce cachet religieux qui était répandu sur toute sa personne et qui provenait de la possession pleine et pacifique de la vertu. — A propos de cet attrait religieux, qu'il me soit permis d'ajouter ici que lorsque M^{sr} Spaccapietra habitait Port-d'Espagne, il était si vénéré par les pieux fidèles, que plusieurs d'entre eux lui conduisaient leurs malades pour qu'il les guérît; il leur répondait qu'il n'avait point reçu ce don du Ciel, mais néanmoins il priait pour leur santé. — Chacune des vertus que nous venons de mentionner était éminente en lui, mais c'était leur étroite union et leur harmonie qui le rendaient partout remarquable. Entre toutes ces vertus, l'humilité surpas-

sait les autres et il s'appliquait à en faire le caractère particulier de sa bonté. Je pourrais citer en preuve plusieurs traits de sa vie ; un seul suffira. Un de ses amis familiers lui ayant écrit un jour comme par plaisanterie que ses mérites étaient éphémères et seraient comme les droits de l'homme de 1789, l'humble prêtre lui répondit en ces termes : « Vous me faites rire sur mes mérites. Lord Spencer, devenu catholique et passionniste sous le nom de Père Ignace, interrogé un jour par plusieurs lords, s'il reconnaissait en lui quelque droit, en faisant précisément allusion à ces droits de l'homme, répondit : « Oui, j'en reconnais un, le droit à l'enfer pour mes péchés. Voilà nos mérites ; cela suffit, et devenons saints. » Celui-là donc ne connaissait guère la vertu du prélat, qui lui disait un jour comme par mépris, à son retour d'Amérique, qu'il n'obtiendrait pas, comme le bruit en courait, quelque brillante nonciature : « Si j'avais eu, répondit-il, un pareil dessein, j'aurais pris un autre chemin. »

XLIX

M^{re} Spaccapietra a laissé plusieurs écrits ; quelques-uns ont été imprimés. On a publié à la Trinité, en français, ses lettres pastorales et ses conférences. Composées en différentes circonstances, elles resplendissent de science et d'affection, et se distinguent aussi par une pointe d'originalité qui les élève au-dessus du commun. L'occasion d'écrire ses conférences fut celle-ci : après le synode diocésain, célébré à Port-d'Espagne en 1856, à la suite du concile des colonies, le prélat sentit le besoin de rappeler à ses fidèles l'obligation qu'ils avaient de se conformer aux prescriptions synodales. Alors, soit ignorance, soit mauvaise foi, soit les deux choses en même temps, un ministre de l'Église anglicane qui demeurait à Port-d'Espagne osa, sous prétexte de lui répondre, verser à pleines mains les injures et les sarcasmes sur les dogmes et les enseignements de la vraie Église de Jésus-Christ. De là vint que le sage prélat, pour prémunir la foi de son peuple, répondit à l'impudent calomniateur par les conférences, qui sont « l'exposition de la vérité catholique la plus docte et la plus rationnelle qui ait jamais paru dans ces contrées ». Ces conférences forment deux

volumes. Le premier, de quarante-neuf pages, porte pour titre : *Réponse de M^{sr} Vincent Spaccapietra, etc., au sermon prononcé le 22 août 1858, dans l'église anglicane de Port-d'Espagne, par le révérend Richard, recteur de la paroisse de la Sainte-Trinité et doyen rural.* — Étant à Smyrne, il écrivit aussi en français une lettre pastorale à son clergé et à son peuple contre la prétendue *Vie de Jésus*, par Renan ; elle a été imprimée à Naples, en 1863. Au jugement de critiques estimés, cette réfutation de l'écrivain impie est une des meilleures et des plus solides. Cette belle lettre eut plusieurs traductions en italien et une en grec : elle fut de plus honorée d'un bref du Souverain-Pontife adressé à l'auteur. — Au sixième centenaire de la mort de l'angélique saint Thomas, qui fut célébré très solennellement le 7 mars 1874, à Naples, le directeur des *Fiori cattolici* de cette ville invita M^{sr} Spaccapietra à lui donner une pièce pour cette nouvelle publication ; celui-ci lui écrivit une lettre sur la vie et les œuvres du saint, laquelle fut lue avec beaucoup de satisfaction. Enfin, quelques semaines avant sa mort, il écrivit dans *la Réforme*, journal de Smyrne, dont le directeur n'était pas catholique, une lettre pour féliciter ce dernier d'un opuscule qu'il avait écrit en français, pour réfuter la philosophie d'Auguste Comte ; il lui faisait remarquer en même temps ce qui manquait dans ce travail et ce qui aurait pu donner plus de nerf et d'autorité à ses paroles. — Outre ces écrits qui furent tous publiés, M^{sr} Spaccapietra laissa beaucoup de discours de genres différents, en italien et en français, presque tous prêchés dans les églises, mais la plupart sont inédits. Parmi ces discours il y en a de très beaux ; la plupart brillent par la vivacité, le sentiment et par un certain piquant de nouveauté par lequel l'auteur avait coutume de relever les sujets les plus communs. Nous devons mentionner également les déclarations que M^{sr} Spaccapietra a écrites au sujet du doctorat de saint Alphonse de Liguori et de saint François de Sales. A l'instance d'un personnage éminent, il écrivit encore, peu de jours avant sa mort, son sentiment sur le doctorat de saint Thomas de Villeneuve, lequel cependant n'a pas encore été adopté par l'Église, bien que ce saint ait été une grande lumière dans l'ordre de Saint-Augustin. Enfin la correspondance épistolaire de

M^{re} Spaccapietra est très importante, non seulement au point de vue de la piété, mais encore aux yeux de ceux qui sont le plus avancés dans la littérature. — Les seules lettres écrites à l'occasion de la construction de son église montent jusqu'à trois mille; elles sont une œuvre vraiment étonnante dans un homme dont la vie était si occupée.

L'avenir de la Turquie, où se combattent tant d'ambitions et tant d'intérêts opposés, est sans doute fort incertain et fort obscur : nous ne savons pas quand et de quelle manière disparaîtront la confusion et la faiblesse de l'heure présente, ni si l'ordre ou au moins quelque principe d'ordre pourra s'y établir. Mais ce qui est certain, c'est que cet ordre ne pourra y être efficace et durable sans le concours de l'Église romaine, qui est la vraie Église de Jésus-Christ. C'est pourquoi nous entretenons la confiance, que la bonne semence, jetée avec tant de constance et d'abnégation par M^{re} Spaccapietra, pendant les seize années de son épiscopat à Smyrne, parviendra un jour à fructifier, et donnera avec la bénédiction du Seigneur une moisson riche et abondante. C'est avec cet espoir que nous concluons cette notice, demandant au Ciel qu'il accorde à l'Orient de sortir de sa longue léthargie, et de revenir au plus tôt à l'antique foi et aux nobles et glorieuses traditions des Athanase, des Chrysostôme et des deux Cyrille.

PROVINCE DE PERSE

*Lettre de M. SALOMON, prêtre de la Mission,
au frère GÉNIN, à Paris.*

Khosrova, 25 mars 1885.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, et cette fois, vous verrez, par la commission dont je vous charge, que ma lettre n'est pas désintéressée. Je suis venu ici au commencement du carême, pour donner la mission, avec nos confrères de *céans*, aux catholiques de Khosrova et des environs. M. Bray et votre serviteur nous avons prêché et confessé pendant quinze jours. Les habitants de Khosrova se sont montrés très avides d'entendre la parole de Dieu, et fidèles à la grâce qui les invitait; on compte sept personnes seulement qui n'ont pas profité de la grâce, sur deux mille habitants; nous ne nous attendions pas à une si grande consolation.

Les Khosrovaliens sont encore bons, Dieu merci! malgré leurs rapports avec Tiflis, et avec beaucoup d'autres étrangers. La population augmente de plus en plus, et les ressources locales sont insuffisantes; c'est pourquoi ils en cherchent ailleurs. A présent, ceux qui habitent Tiflis pourraient former une petite paroisse; et il est question de construire une église chaldéenne dans cette ville, comme à Tauris, à Téhéran, etc.

Après la mission de Khosrova, je suis allé seul prêcher une

retraite à Patavour ; M. Massol et un prêtre de Khosrova sont venus m'aider à confesser. Cette paroisse n'a pas de prêtre pour la desservir ; deux y sont morts en odeur de sainteté, et maintenant Monseigneur n'a, hélas ! personne à y envoyer. La population est de cinq cents habitants, animés d'un bon esprit ; on y remarque une jeunesse forte et nombreuse. Là aussi, comme à Khosrova, Dieu a triomphé ; nous n'avons laissé en arrière que cinq ou six personnes, qui n'étaient pas prêtes à se confesser. Ce village-là compte cent quarante personnes colonisées et restant habituellement à Tiflis. L'eau manque dans le pays. Les habitants ont tenté d'exploiter une source souterraine, qui autrefois arrosait les champs, mais les musulmans les en ont empêchés ; de plus, on leur fait payer, pour leur tentative, trois mille francs d'amende. Heureusement le gouvernement a rendu justice à ces pauvres gens, en les autorisant à extraire leur eau, mais la misère des années qui viennent de passer ne leur a pas permis de le faire. — Je n'avais pas revu l'église de ce village depuis quinze ans. J'ai remarqué qu'elle est trop petite pour abriter le grand nombre de fidèles ; elle est si bien construite, qu'il ne faut songer qu'à l'agrandir dans sa longueur ; mais c'est une nécessité. — De plus, il nous faudrait ici un ciboire pouvant contenir quatre ou cinq cents hosties : celui qu'on a n'en contient qu'une centaine. Voyez si l'Œuvre apostolique ou quelque bonne âme ne voudrait pas se donner le mérite d'accorder un ciboire convenable à l'église de Patavour.

Monseigneur et M. Bray ont voulu que je vinsse prêcher à Khosrova, pour deux raisons : 1° Les protestants ont occupé, depuis peu, une nouvelle station ou résidence de missionnaires, à vingt minutes de Khosrova. Pour le moment, ils dirigent leur batterie sur un village arménien, mais leur premier objectif est Khosrova. La population les a en horreur, il est vrai ; mais c'est surtout à nous, missionnaires, de veiller et de travailler à barrer le chemin à l'ennemi en donnant signe de vie, montrant que le poste catholique n'est pas endormi, mais agissant. Ces ennemis de la vérité se multiplient tous les jours de plus en plus, et ils cherchent à augmenter le nombre de leurs postes ; si ceux d'Ourmiah et autres lieux, où ils sont détestés, leur sont enlevés, ils

porteront leurs pénates plus loin, peut-être au delà des frontières. Une mission d'anglicans est annoncée ; l'arrivée des ministres avec leurs femmes et enfants est attendue sous peu ; mais les Américains les redoutent. La mésintelligence règne entre les ministres des deux nations protestantes ; cette discorde les affaiblit de part et d'autre.

2° Je suis venu à Khosrova pour aider M. Bray, surchargé d'occupations en ce moment, à l'occasion de la maladie et de la mort de M. Trapes : ce digne fils de saint Vincent a expiré le 8 mars, fin de la mission. J'ai prêché le dernier sermon de la mission devant son corps exposé dans l'église. La population le regrette vivement ; on l'a beaucoup pleuré. Ce bien-aimé confrère avait un cœur excellent ; très expansif, laborieux, dévoué aux âmes, il prêchait bien, et parlait très bien la langue du pays ; jamais on ne l'aurait pris pour un étranger. C'est pour cela qu'il était aimé ; il se faisait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. La veille de sa mort, il nous fit appeler, et quand nous fûmes réunis autour de son lit, c'était après souper, il nous dit : « Il faut que vous preniez un thé, car le carême et les travaux de la mission vous ont beaucoup fatigués. » Après le thé, il ajouta : « Je vous ai appelés, Messieurs, pour vous faire mes derniers adieux, car je sens que j'approche du moment solennel, je vais mourir ! J'espère que vous voudrez bien me pardonner les peines et les scandales que je vous ai donnés ; veuillez les attribuer à mon mauvais caractère, plutôt qu'à la méchanceté de mon cœur, qui n'a jamais cessé de vous aimer tous. » En effet, ce cher confrère ne nous aimait pas seulement de parole, mais il nous en donnait des marques fréquemment, et au prix du renoncement à lui-même et de sacrifices qui lui coûtaient beaucoup. M. Bray lui a répondu au nom de tous. Ensuite, le pieux malade a demandé les sacrements, qu'il a reçus avec une très vive piété, humilité et reconnaissance ; il répondait à toutes les prières, reprenant M. Massol, qui l'administrait, quand il se troublait. Après la cérémonie, il a dit : « Je suis tout prêt, j'ai fait mon sacrifice de mon meilleur cœur à Dieu, et j'attends l'accomplissement de ses dernières volontés. » Il a ajouté : « N'admirez-vous pas, Messieurs, la bonté de Dieu à mon égard, de m'avoir con-

servé la parfaite connaissance jusqu'à cette heure; quelle grâce ! qu'il lui plaise de me la conserver jusqu'au dernier soupir, afin qu'il me soit donné de continuer jusqu'à la fin d'aimer mon Dieu en souffrant. » MM. Bray et Massol ont veillé notre bien-aimé confrère, et, à quatre heures et demie du matin, il était comme la veille, sans changement dans son état. Il a prié M. Massol d'aller chez nos sœurs de la Charité, pour leur demander pardon de sa part des peines qu'il aurait pu leur causer, même sans avoir eu l'intention de le faire. Vingt minutes avant sa mort, M. Trapes a perdu la parole et la connaissance ; il a rendu le dernier soupir à neuf heures du matin. — On ne devient pas vieux en Perse, et pourtant, il serait si avantageux que les missionnaires vieillissent au milieu des chrétiens, dont ils ont su se faire écouter et aimer ; mais, nous sommes entre les mains de la Providence, toujours prêts à partir ou à rester, suivant ses adorables desseins.

Adieu, mon cher frère Génin, et croyez-moi,
Votre tout affectionné serviteur,

SALOMON,

I. p. d. l. M.

*Lettre de Mgr THOMAS, délégué apostolique,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Ourmiah, le 17 mai 1885.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Voici enfin mes premières impressions sur la mission apostolique qui nous est confiée dans le royaume de Perse. Je vous les traduis fidèlement, telles qu'un coup d'œil rapide et nécessairement superficiel les a fait naître en moi.

Le 29 novembre 1882, vers midi, je passai l'Araxe, et je foulai, plein d'émotion, le sol de la Perse actuelle. Quarante-deux

années s'étaient écoulées depuis que la sacrée-congrégation de la Propagande nous avait désignés pour évangéliser ces vastes régions.

En effet, notre confrère, M. Fornier, détaché de la maison de Constantinople, arrivait à Tauris dans les derniers jours de 1840, avec le titre et les pouvoirs de préfet apostolique. Il possédait de bien précieuses qualités : il était pieux, zélé, mortifié, très instruit. Dès ses premiers pas dans la carrière de l'apostolat, il rencontra toutes sortes de difficultés, soit à Tauris, soit à Ispahan, deux points choisis par M. Boré pour devenir des centres d'action. Il fut trahi et abandonné par les Arméniens schismatiques, qui cependant se disaient ses amis, persécuté à outrance par le consul de Russie, appréhendé enfin et conduit à la frontière comme un malfaiteur. Découragé par les luttes stériles d'une très longue année, il reprenait, le cœur brisé, le chemin de l'Europe en février 1842.

M. Darnis, qui lui succéda comme préfet apostolique, était arrivé en Perse, avec M^{sr} Cluzel, le 17 juin 1841. Il est bien regrettable qu'il ne se soit jamais relevé des profondes secousses éprouvées dans son premier voyage. Pendant les seize années de son administration, il fut admirable d'énergie de caractère, de mépris des souffrances et d'obstination à se plier aux usages du pays. Il eut l'honneur d'être proscrit, toujours à l'instigation de la Russie ; mais il ne tarda pas à revenir triomphant sur le théâtre de ses travaux. Repoussé, lui aussi, par les Arméniens, qui méconnurent le bienfait de sa venue, il se tourna du côté des Chaldéens et en reçut l'accueil le plus empressé. C'est lui qui imprima à la mission la direction qu'elle a à peu près conservée jusqu'à ce jour. Il mourut, dans la force de l'âge, le 5 avril 1858.

Son compagnon de voyage et son ami, M^{sr} Cluzel, d'impérissable mémoire, prit alors la conduite de la mission et lui consacra, pendant plus de vingt-quatre ans, comme il l'avait fait dès la première heure, toutes les richesses de son esprit et tous les dévouements de son cœur. Père par ses tendresses inépuisables, autant que juge et docteur par sa grande expérience, apôtre infatigable, providence de la nation chaldéenne, il restera à jamais dans ces contrées, dont il avait fait sa patrie, la gloire et de légi-

time orgueil des deux familles de saint Vincent. Il s'endormit dans le Seigneur le 12 août 1882.

Je suis donc le quatrième supérieur de la mission apostolique qui nous est échue dans ces pays lointains. Puissé-je suivre, avec amour et respect, la voie qui m'a été tracée par mes illustres devanciers !

J'ai déjà assez vu, assez appris par moi-même, pour reconnaître que la Perse nous revenait, en quelque sorte de droit, dans le partage de la vigne du Seigneur. En vérité, l'enfant de saint Vincent s'y trouve comme chez lui ; tout s'adapte à l'esprit qu'il a reçu de son bienheureux Père. Car c'est bien pour les pauvres que nous avons été envoyés, et quels pauvres ! Je ne soupçonne pas que la misère, avec ses souffrances et ses humiliations, soit nulle part plus inévitable et en même temps plus navrante que dans la Perse. Principalement pour les chrétiens, tout l'appelle et la rend affreuse. Or, ces pauvres, tenus à distance par leur condition de serfs, réputés impurs en tant que chrétiens, sont notre héritage, à nous qui, par vocation, devons docilement céder à la pression de la charité de Jésus-Christ. D'un autre côté, c'est nous qui formons les prêtres chaldéens et les conduisons graduellement aux sublimes hauteurs du sacerdoce. Plus tard ils ne cessent pas d'être les privilégiés de notre famille, et ils nous doivent tout, pour ainsi dire, dans l'ordre spirituel, comme dans l'ordre temporel. Je ne suis donc pas étonné que la divine Providence nous ait choisis de préférence à d'autres communautés, plus autorisées que la nôtre à faire valoir leurs prétentions. On pensa d'abord aux révérends pères carmes, et rien de plus juste : ils étaient établis dans le voisinage, à Bagdad ; ils avaient possédé, pendant de longues années, un couvent à Ispahan, et fourni à la Perse toute une série de saints évêques. Les révérends pères dominicains non plus ne pouvaient pas être oubliés. A une époque récente, au commencement du xviii^e siècle, leurs stations étaient nombreuses et florissantes dans l'Arménie et la Perse ; on voyait encore à Ispahan, dans un état parfait de conservation, leur église et leur couvent. Les frères mineurs, les augustins et les jésuites avaient eu, eux aussi, leur place dans cette mission : ne devaient-ils pas, à leur tour, attirer l'attention du Saint-Siège ? On jeta cependa

les yeux sur nous. M. Boré, dès 1838, avait exploré le pays, accompagné de notre confrère, M. Scafï ; ses rapports, où perçaient de profondes sympathies pour notre compagnie, déterminèrent la sacrée-congrégation de la Propagande à nous offrir cette mission, complètement abandonnée depuis un siècle.

A l'origine, et c'était le plan de M. Boré, nous devions principalement nous occuper des Arméniens schismatiques et travailler à leur conversion par l'éducation des enfants. Deux écoles nous attendaient, l'une à Tauris et l'autre à Ispahan : M. Fournier et M^{re} Cluzel y furent appliqués. Cette ligne de conduite nous était naturellement imposée par les travaux des anciens missionnaires. Tous, jusqu'à leur dispersion, dans la première moitié du xviii^e siècle, avaient donné leurs soins à la nation arménienne, particulièrement groupée, pour ce qui regarde la Perse d'autrefois, à Natchivan, Erivan, Tauris, Maraga, Hamadan, Ispahan et Chiraz. Mais, que les temps étaient changés ! Depuis quelques années, la Russie schismatique avait envahi la Géorgie (1802) et imposé à la Perse la cession de la Grande-Arménie (1828). C'était, pour ainsi dire, l'écrasement de la puissance persane, bien affaiblie, du reste, par les guerres de l'intérieur et de l'extérieur, qui avaient décimé la population et ruiné le territoire. Désormais, au grand détriment du catholicisme, la Russie allait peser sur les destinées de la Perse et inspirer les conseils de la cour de Téhéran.

Au xiv^e siècle, époque où les missions latines s'implantèrent dans le pays, la Grande-Arménie, selon le sort des armes, appartenait tour à tour à la Perse et à la Turquie, mais plus souvent et plus sérieusement à la Perse. Le patriarche des Arméniens, reconnu par le maître du jour, à prix d'argent bien entendu, exerçait sans peine son autorité spirituelle et avait aussi une part quelconque dans l'administration temporelle de la nation ; de telle sorte que, même dans leur état de sujétion, les Arméniens formaient un corps à part, jouissant, selon les circonstances, de certaines franchises. Ils n'étaient ni Turcs ni Persans, mais de simples vassaux du pouvoir resté maître du terrain. Leur attachement à la religion nationale, et les liens étroits qui les unissaient fortement à la noble et fière famille dont ils faisaient partie, les aidaient grandement à garder plus ou moins leur autonomie,

au milieu des éléments divers où les plaçaient les révolutions périodiques du pays. On peut le dire, ils avaient toute liberté pour la profession du christianisme, non seulement sous la condition du schisme et de l'hérésie, mais avec la dépendance entière du pape, dont l'autorité spirituelle était parfaitement reconnue de ce monarque étranger. C'est ce qui explique, au moins dans un sens, la présence des nombreux missionnaires latins qui rivalisaient de zèle pour arracher les âmes à l'erreur.

Il n'en est plus ainsi, et les changements survenus démontrent, une fois encore, que le fanatisme musulman est moins nuisible au catholicisme que l'hostilité des schismatiques. De nos jours, le cœur de l'Arménie, le centre, le foyer de sa vie sociale et religieuse appartient à la Russie. Le patriarche, qui fait sa résidence à Echmiadzin, se trouve sur le territoire russe et relève du saint synode de Saint-Pétersbourg, qui a préparé et ratifié son élection. Si le gouvernement de Sa Majesté moscovite veut bien laisser aux Arméniens leur langue et leur rite, c'est que le schisme lui donne une suffisante garantie d'assimilation. Aussi est-ce avec une vigilance minutieuse qu'il interdit tout rapport avec Rome, toute communication avec les prêtres catholiques qui pourraient servir d'intermédiaire. Ce régime, qui n'est en définitive qu'une manœuvre politique, il l'étend par son influence à toute la Perse; et celle-ci, prudemment humble et respectueuse dans la crainte d'une invasion, passe par les volontés du maître. Telle était la situation, lorsque nos confrères arrivèrent pour convertir les Arméniens au catholicisme. J'ajouterai, et la remarque est importante, que la France n'avait aucun représentant dans le royaume pour imposer à la Russie et à l'Angleterre le respect le plus élémentaire de la justice en faveur des missionnaires français.

M. Boré, qui nous a ouvert les voies dans cette mission, s'arrêtait à Tauris, le 6 novembre 1838, avec notre confrère M. Scafî, après avoir parcouru l'Arménie en tous sens et étudié sur place sa langue, son histoire et ses mœurs. Tauris, ancienne capitale, était alors, comme aujourd'hui, la seconde ville du royaume et la résidence du prince héritier. Les Arméniens y sont nombreux et assez considérés, grâce à leur haute position dans le commerce : on y compte, en outre, quelques familles euro-

péennes, que des intérêts divers y retiennent plus ou moins longtemps. Située à trois journées des plaines de Salmas et de Maraga, à cinq journées de la vallée d'Ourmiah, tout autant de points unis entre eux par de fréquentes relations et où les Arméniens vivent à côté des Chaldéens, cette ville devait nécessairement attirer l'attention des voyageurs missionnaires. M. Boré, en effet, croyait que le moyen de gagner les schismatiques, et même les musulmans, était de les attirer par l'appât d'une instruction très variée et d'une brillante éducation. Aussi rêvait-il une sorte d'université catholique, qui indirectement et par degrés aurait dissipé les préventions des uns et détruit le fanatisme des autres. Il s'établit donc à Tauris et se mit à faire l'école, pendant que M. Scaffi revenait en Europe pour y chercher des missionnaires-professeurs. — Mais l'arrivée de l'ambassade française, conduite par M. le comte de Sercey, déranger ses plans, ou plutôt lui fournit l'occasion de préparer un nouveau théâtre au zèle des ouvriers évangéliques dont il sollicitait l'envoi. Sa Majesté Méhémed-Schah se trouvait à Ispahan, et c'est dans cette ville que devait avoir lieu la présentation des diplomates français. M. Boré, vivement pressé par ses compatriotes de se joindre à eux, accepta volontiers cette offre, très heureux d'aller en si bonne compagnie visiter l'opulente capitale des rois Sophis, où le catholicisme, il y a à peine cent ans, était si florissant. Il confia son école à un jeune Français, que la Providence lui avait envoyé du fond de la Russie et se mit en route. Quelques mois après, ses lettres, datées d'Ispahan, parlent de sa résolution de se fixer dans cette ville, de s'entourer de maîtres distingués pour l'enseignement du persan et de l'arménien, et d'y ouvrir une école supérieure, germe d'une future université. Tout marchait à souhait, car notre confrère, M. Fournier, arrivait à Tauris, en qualité de préfet apostolique, dans les derniers jours de 1840, et M. Darnis, M^{sr} Cluzel et le frère David le rejoignaient le 17 juin 1841. M. Fournier prit la direction de l'école de Tauris, et M. Boré continua à donner ses soins à celle d'Ispahan, en attendant que les missionnaires vinsent occuper sa place.

Au début, l'enthousiasme fut général. Les Musulmans, très friands de français et de connaissances européennes, mettaient à

contribution leur répertoire hyperbolique pour vanter le savoir et la générosité des *frangis*. Il ne leur en coûtait rien, en effet, pour s'instruire et se frayer un chemin vers les postes élevés. De leur côté, les Arméniens, qui semblent avoir en partage toutes les ambitions, donnaient libre carrière à leurs folles imaginations, et se voyaient déjà les princes du commerce, la cheville ouvrière des administrations. C'en était trop, car les Français allaient déplacer, à leur profit, l'influence dont on est si jaloux dans ces pays orientaux. On cabala d'abord sourdement, puis la persécution éclata. L'évêque arménien schismatique d'Ispahan, ému du mouvement qui s'accroissait de plus en plus en faveur du catholicisme, monta à cheval, dégaina l'épée et parcourut les rues de la ville, prêchant une sorte de croisade et ameutant la population. Le trouble fut à son comble pendant plusieurs jours, et M. Boré courut de sérieux dangers. A Tauris, où le mot d'ordre avait été donné, l'agitation fut aussi très grande. Les prêtres arméniens fulminèrent l'excommunication contre les parents qui enverraient leurs enfants à l'école des Français. M. Boré porta plainte à Téhéran, auprès du général Dehamel, ministre de Russie; car les Arméniens étaient déjà considérés comme sujets russes. Le général, homme juste et loyal, lui aussi sans peur et sans reproche, comme il convient à un bon catholique, donna entière satisfaction à la mission française. L'évêque d'Ispahan fut mandé à Téhéran, et essaya en vain de légitimer son inqualifiable conduite, en se réfugiant dans les devoirs de sa charge pour les intérêts religieux de la nation : il dut prendre le chemin de l'exil et se retirer dans le monastère d'Echmiadzin. Il faudra, à bref délai, payer bien cher cet éclatant succès, qu'on ne peut attribuer, pour être vrai, qu'à la probité personnelle du ministre de Russie. La leçon donnée aux schismatiques, à l'encontre de toutes leurs prévisions, porta aussitôt ses fruits : les écoles furent de nouveau ouvertes et les missionnaires parurent avoir acquis droit de cité. M. Boré se crut au bout de sa tâche; il appela à Ispahan les prêtres de la Mission, leur remit l'établissement qu'il avait fondé, et alla en Mésopotamie continuer ses explorations. M. Fournier resta à Tauris, M^{sr} Cluzel se rendit à Ispahan, et M. Darnis, avec le frère David, s'établirent à Ourmiah.

Vers la fin de 1841, quelque temps après les affaires d'Ispahan, M. Dehamel, ministre de Russie, reçut une autre destination : un catholique, en effet, aussi intègre, ne pouvait pas, dans les circonstances présentes, être l'homme de la Russie schismatique. Il fut remplacé par M. le comte de Médem, protestant de la pire espèce, ennemi du catholicisme, persécuteur obstiné de la mission française, pendant de longues années. Envoyé sans doute pour réparer les fautes de son prédécesseur, son premier soin fut d'obtenir un firman royal qui prohibait le prosélytisme, sous peine d'expulsion pour les étrangers, et de bastonnade et d'amende pour les indigènes. Ce firman, aux yeux du farouche ministre, devait anéantir à jamais la mission apostolique au profit du schisme et de l'hérésie, contre toutes les règles de la justice et de la vérité ; on lui donna impudemment un effet rétroactif. M. Fournier, le seul missionnaire connu, car les autres venaient d'arriver, fut arrêté à Tauris et conduit à la frontière, pour délit de prosélytisme, qui n'était pas encore défendu, et que du reste il n'avait pas commis. Ce coup pouvait être mortel à la mission naissante ; il devenait donc prudent de reculer devant un ennemi si puissant, et de lui céder provisoirement un terrain qu'il n'était pas possible de lui disputer. C'est ce qui fut compris par l'administration supérieure de la Congrégation ; aussi les missionnaires furent-ils invités à abandonner Tauris et Ispahan, pour se concentrer à Ourmiah : la mission des Chaldéens était substituée à celle des Arméniens.

Rien de mieux et de plus providentiel ; c'était l'heure des Chaldéens. Mais ici une pensée se présente naturellement à l'esprit : nous avons abandonné les Arméniens à une époque où notre faiblesse ne nous permettait pas de lutter contre un colosse intraitable ; maintenant que nous sommes forts et solidement assis, ne devons-nous pas leur tendre la main ? Les temps sont bien changés : on est habitué à compter avec nous, et les vexations arbitraires ne sont plus possibles à notre égard, depuis que nous avons une légation française à Téhéran et un consul à Tauris. La confiance dont nous honore le Saint-Siège nous oblige, ce me semble, à faire quelque chose de plus complet et de moins exclusif. En effet, la mission apostolique que nous avons accep-

tée comprend tout le territoire du royaume de Perse, 65,000 lieues géographiques carrées, et elle embrasse tous les chrétiens, 70,000 environ. Or, voilà plus de quarante ans que nous sommes confinés sur un point très restreint de l'extrémité nord-ouest de la Perse ; car notre station de Téhéran n'est, à vrai dire, que pour les Européens, elle commence à peine à penser aux Arméniens. Voilà plus de quarante ans que nos efforts et nos ressources sont absorbés par les seuls Chaldéens, qui ont certainement obtenu de nous tout ce que peut donner un zèle actif et désintéressé. Les pressantes invitations de la S. C. de la Propagande, les encouragements qu'elle donne aux missions de l'Arménie, les sacrifices personnels du Saint-Père pour les séminaires arméniens, l'intérêt qu'inspire cette grande nation si fortement attachée à la religion de ses pères, tout ne semble-t-il pas nous inviter à prendre tous les moyens qui dépendront de nous pour lui venir en aide ? Mais je compte principalement sur la divine Providence qui a déjà tant fait pour notre mission. L'important sera de donner aux Arméniens, dans les entreprises de notre zèle, la place à laquelle ils ont droit et qu'ils méritent à si juste titre : le reste viendra à son heure. — Déjà les confrères et les sœurs de Téhéran apprennent l'arménien et préparent, dans les écoles de garçons et de filles, le salut de quelques âmes par la grâce du catholicisme. Après d'interminables négociations qui, pendant deux ans, nous ont enlevé tout espoir de succès, nous venons enfin d'établir les RR. PP. Mekhitaristes, de Venise, dans la plaine Salmas ; M^{gr} l'archevêque chaldéen de Khosrova leur a gracieusement cédé la jouissance d'une église et de deux jardins fruitiers qui en dépendent. Ils vont se mettre à l'œuvre, sous nos auspices ; plaise au Seigneur de bénir leur zèle prudent et de tirer sa gloire du savoir qui les distingue ! Ispahan a toujours eu, depuis 1829, un prêtre arménien envoyé par le patriarcat ; ce n'est pas assez pour gagner du terrain et entamer la montagne où de nombreux Arméniens demandent à devenir catholiques ; c'est suffisant pour garder la position, veiller sur les ruines des couvents, marquer la place de l'évêché latin de la Perse et donner les secours religieux à trois cents catholiques arméniens. Encore un peu de temps et nous reviendrons, je l'espère, planter notre

tente sur cette terre pleine de grands souvenirs et arrosée du sang des martyrs.

Les Chaldéens ont toujours été et resteront encore, quoi qu'il arrive, les privilégiés de notre mission. Les deux tiers des catholiques lui doivent les lumières de la foi, et les autres auraient peut-être cédé aux séductions de l'erreur ou à la violence des persécutions, s'ils n'avaient pas trouvé près d'elle, au moment du danger, aide et protection. En parcourant ses états de service, elle peut bien dire : « Qu'ai-je dû faire davantage pour ma vigne que je n'aie point fait? »

Cette mission a aussi débuté par la persécution et la proscription : la Russie fut encore le principal agent et elle eut pour auxiliaire les presbytériens américains. Ceux-ci étaient à Ourmiah depuis quelques années, dépensant leur argent en pure perte et s'attaquant inutilement aux traditions catholiques, qui avaient survécu dans le nestorianisme à d'immenses ruines. Ils comprirent aisément que le voisinage des missionnaires rendrait plus ardu leur travail de destruction et ne manquerait pas d'ouvrir les yeux à ceux qui cherchaient la vérité. Ils profitèrent de la restauration d'une église, dont les catholiques étaient cependant en possession de temps immémorial, pour amener contre la mission, soit les nestoriens, soit les musulmans. L'affaire passa par les tribunaux de Tauris et d'Ourmiah et fut enfin portée à Téhéran; mais le droit des catholiques était si manifeste qu'on n'osa pas les débouter de leurs justes prétentions. Les protestants, néanmoins, ne se tinrent pas pour battus; ils s'adressèrent au ministre de Russie et le trouvèrent disposé à mettre tout en jeu pour écarter un rival incommode. M. le comte de Médem, enhardi par ses récents succès, demanda et obtint un édit d'expulsion contre les missionnaires. Les uns furent bannis par la force armée et les autres se cachèrent, soupçonnant bien qu'une si criante iniquité n'aurait qu'un triomphe passager. Ils ne se trompaient pas; car M. de Sartiges, ministre de France, arriva à Téhéran au mois d'août 1844, et réclama en termes très vifs contre les vexations imméritées dont on poursuivait les missionnaires français. Tout s'arrangea : M. Darnis revint de Mossoul et alla s'établir à Khosrova avec M^{sr} Cluzel et le frère David;

M. Rouge, nouvellement arrivé, se fixa à Ourmiah. M. Darnis était revenu de l'exil, accompagné de dom Valerga, plus tard patriarche de Jérusalem, que la Propagande envoyait en Perse pour construire une église à Khosrova.

Nous voilà donc à Ourmiah et à Khosrova. Le caractère épiscopal dont le chef de notre mission est revêtu depuis 1874, et le rôle que des circonstances purement accidentelles nous ont imposé auprès des prêtres et des populations, laissent croire que nous avons ici la constitution d'un vicariat apostolique. Il n'en est rien cependant; nous ne sommes que de simples auxiliaires, comme le sont les missionnaires du Liban et autres. Les Chaldéens forment actuellement, en Perse, deux diocèses canoniquement institués : celui de Salmas et celui de Sina. Les évêques de ces diocèses ont la juridiction ordinaire sur le clergé et sur les fidèles; nous travaillons de concert avec eux et nous n'entrons dans leur administration qu'autant qu'ils le veulent bien et nous en prient. Les Latins seuls, du reste peu nombreux, relèvent de notre Préfecture apostolique, — et encore faut-il tenir compte de l'administration apostolique, — c'est toujours le délégué qui occupe le siège résidentiel d'Ispahan, évêché latin créé par Urbain VIII et embrassant toute la Perse. La délégation apostolique est complètement en dehors de la mission : elle représente le Saint-Siège auprès des évêques et du gouvernement et sert d'intermédiaire; elle est l'œil qui inspecte et la bouche qui informe. Le délégué apostolique est si peu attaché à la mission, qu'il peut être parfaitement choisi dans une autre famille religieuse ou dans le clergé séculier. Si notre action sur les Chaldéens a pris un certain caractère de souveraineté, c'est qu'on a intérêt à nous reconnaître et à nous présenter pour les maîtres : du reste, M^{gr} de Khosrova est le premier à s'effacer pour laisser à la mission la pleine administration de son diocèse. La maison d'Ourmiah, dont les commencements furent si modestes, en 1841 (un seul missionnaire qui était malade et logeait misérablement dans une petite chambre d'emprunt), est maintenant, par sa position et ses œuvres, la plus importante de la mission. De 1841 à 1843, on acheta quelques pauvres casemates que l'on répara le mieux possible, et l'on construisit une chapelle restée longtemps l'église

paroissiale des quelques catholiques de la ville. Les sœurs vinrent s'établir à Ourmiah, en 1857; elles étaient à Khosrova depuis l'année précédente. En 1866, fut bâtie, avec beaucoup d'intelligence et de sage prévoyance, la maison que nous occupons aujourd'hui. A son retour de Paris, en 1874, où il était allé recevoir la consécration épiscopale, M^{sr} Cluzel fixa sa résidence à Ourmiah. En 1881, on jette les fondements d'une grande église dans notre enclos; elle était terminée l'année suivante. En 1883, construction d'un orphelinat de garçons, avec annexes pour une école supérieure et un petit séminaire.

La vallée d'Ourmiah est très peuplée, et les chrétiens y sont répandus un peu partout; nous n'avons cependant de catholiques, en plus ou moins grand nombre, que dans une soixantaine de villages. Pour le service religieux, nous comptons bien trente prêtres environ, répartis, d'après les domiciles de leurs familles, sur vingt points différents; mais les deux tiers de ces prêtres, convertis du nestorianisme, sont tout au plus capables de dire la sainte messe, et, parmi les autres, ceux-là sont rares qui prêchent et font un peu de catéchisme. Les missionnaires visitent tous ces villages plusieurs fois par an, ceux qui ont des prêtres comme les autres, et ils y restent assez de temps pour faire le catéchisme, confesser, régler les différends, préparer ou recevoir les conversions, ramener ceux que des querelles d'intérêt et d'amour-propre tiennent à l'écart. Pendant l'hiver, ils se partagent le district et vont donner la mission ou la retraite dans la plupart de ces villages. Nos confrères sont vraiment admirables de zèle et de dévouement. Rien ne les arrête : ni la rigueur de la saison, ni les difficultés du voyage, ni l'étrangeté de la nourriture, ni la saleté et l'encombrement du logement. Ils se font bien tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ.

C'est la mission qui a construit et qui entretient les églises et les oratoires de ces villages; il y en a une trentaine. Ornaments, vases sacrés, chandeliers, tableaux, linge, livres liturgiques, nattes, tout est fourni par la mission, qui a même pris à sa charge le blanchissage et le raccommodage. Nous nous donnons beaucoup de mal pour obtenir l'autorisation de bâtir, lever quantité de difficultés, diriger et surveiller les travaux, avoir l'œil en

général sur toutes les choses matérielles du culte. La maison d'Ourmiah procure à tous les prêtres des honoraires de messes et donne à un bon nombre un secours annuel en argent. — Pendant l'hiver, nous avons des écoles dans la plupart des villages où se trouvent des catholiques, et même dans d'autres où l'on nous demande d'apprendre les prières et le catéchisme aux enfants : ces écoles sont un poids bien lourd et un souci de tous les jours pour la mission. Le traitement des maîtres et souvent leur pension, ordinairement le loyer d'un local, les fournitures classiques, le chauffage, les nattes, tout est à nos frais. Il faut encore inspecter ces écoles et examiner les élèves ; cet office, qui demande de la conscience et de l'indépendance, ne peut être confié qu'à nos confrères. Dans le Liban, les prêtres font l'école en retour des honoraires de messes qu'on leur fournit ; ce serait trop exiger des nôtres : plusieurs sont incapables, et on a habitué les autres à recevoir un salaire à part. — A l'intérieur de la maison, les occupations sont loin de faire défaut : un orphelinat dont nous avons seuls le soin, une école normale et un petit séminaire ; trente-cinq internes et une cinquantaine d'externes. Gratuité complète, bien entendu ; c'est à peine si nous obtenons de certains quelques petits secours pour les habits et les fournitures classiques. — Je ne parle pas des prédications, des confessions, des catéchismes, de l'aumônerie des sœurs, des retraites ecclésiastiques, de la messe du dimanche dans les villages voisins, de la visite des malades, parfois à une grande distance ; je dirai seulement un mot de notre rôle dans les affaires temporelles. Toutes les causes, disputes, rixes, revendications, héritages, etc., sont d'abord portées à notre tribunal, et c'est nous qui en dirigeons, pour ainsi dire, les débats devant le gouverneur des chrétiens. Nous avons un scribe musulman, aux gages de cinquante francs par mois, que nous déléguons auprès des autorités locales ; c'est lui qui, sous notre conduite, suit toutes les affaires et intercède par-ci par-là pour que justice soit faite. C'est peut-être le côté le plus pénible et le plus absorbant de notre ministère ; mais il n'est pas sans fruits : presque toutes les conversions en masse ont leur point de départ dans la protection dont nous couvrons les intérêts matériels des chrétiens. — Et l'imprimerie ? C'est une des entre-

prises les plus hardies et les plus onéreuses de la mission. Outre la dépense, qui est considérable, la direction et la surveillance des ouvriers nous causent bien des ennuis. — J'achèverai ce tableau en disant que, soit nous, soit les sœurs, nous faisons aux malheureux de larges aumônes et que nous leur venons en aide de mille façons. Notre maison d'Ourmiah a, dans la cour d'entrée, une hôtellerie où nous donnons gratuitement l'hospitalité, nourriture et logement, à plus de dix mille personnes par an ; les femmes sont reçues dans les mêmes conditions chez les sœurs. — Avant de quitter Ourmiah, que je fasse au moins mention des services que les filles de la Charité rendent aux chrétiens et même aux musulmans. Elles ont commencé bien petitement et très à l'étroit ; mais il y a dans leur dévouement une telle force d'expansion, que les années, en se succédant, laissent toujours trace dans le développement de leurs œuvres. Elles ont maintenant : un orphelinat très florissant, une école externe et des écoles dans les villages, un dispensaire, la visite à domicile des pauvres et des malades, un hôpital, le catéchisme dans la banlieue, etc. — Leur œuvre capitale est l'éducation et l'instruction des jeunes filles : elles les prennent très jeunes, ordinairement parmi celles qui sont abandonnées, et les gardent jusqu'au jour où elles peuvent les faire entrer convenablement dans une famille catholique. La femme n'est pas grand'chose dans nos malheureux pays, et je ne fais pas de distinction pour les chrétiens, dont la maison ressemble beaucoup à celle des musulmans ; mais, si elle parvient à sortir de son avilissement, par la supériorité d'une bonne éducation, elle prend bien vite au foyer la place qui lui convient à tant de titres et exerce autour d'elle une influence salutaire. Son enfant n'est plus comme le petit de la bête ; il a une âme, et cette âme s'ouvre dès la première heure aux enseignements et aux devoirs de notre sainte religion. Les sœurs travaillent avec succès à cette réhabilitation de la femme ; toutes les jeunes filles sortent épouses de chez elles, munies d'un modeste trousseau et en état de bien tenir leur maison et d'élever chrétiennement leurs enfants. Ces orphelinats et ces écoles sont par excellence des œuvres d'apostolat.

Khosrova a été, pendant environ trente ans, le siège principal

de la mission : la résidence de l'archevêque chaldéen, une population presque entièrement catholique, le voisinage du chef-lieu de la province et le séminaire semblaient en effet réclamer la présence du préfet apostolique. Les confrères louèrent une maison et s'y établirent, à la fin de 1844, avec dom Valerga, vicaire général de M^{re} Trioche, délégué apostolique. En 1845, l'église paroissiale fut construite sur l'emplacement de l'ancienne; mais elle n'appartient pas à la mission comme celle d'Ourmiah. En 1846, achat d'un terrain et construction de la première maison des confrères; c'était une espèce de caravansérail, comprenant une cour intérieure, avec bassin, et des appartements tout autour. Cette même année, le séminaire fut ouvert. Les premières filles de la Charité arrivèrent en 1856 et s'installèrent, le mieux possible, dans une maison de louage assez éloignée de l'église. En 1875, on sortit du provisoire et on éleva à la mission une chapelle très convenable. De 1877 à 1879 la maison fut entièrement refaite sur un plan que l'on trouve grandiose dans le pays. Enfin, cette année 1885, on construit un vaste local pour une école supérieure, où on admettra, comme externes, tous les enfants de la plaine qui se présenteront. — Le travail des missionnaires de Khosrova est, dans une certaine mesure, le même que celui des confrères d'Ourmiah : confessions, prédications, catéchismes, retraites et missions dans l'église paroissiale; visites pour les diverses fonctions du ministère, messe du dimanche dans cinq ou six villages; service religieux de Tauris deux ou trois fois par an; tribunal permanent pour les affaires de la contrée; et Dieu sait si elles sont nombreuses et entortillées!

Le séminaire de Khosrova est l'espoir le plus fondé de la mission, l'objet particulier de nos sollicitudes. Il compte déjà près de quarante ans d'existence; je puis dire quarante ans de pénibles labeurs, de patience et de résignation. Nos confrères ont véritablement semé dans les larmes : il y avait tant à lutter pour triompher des obstacles que faisait naître la nouveauté de cette institution et le mirage des connaissances acquises, qui semblaient une fortune déjà faite! Ils n'ont pas toujours moissonné dans la joie; car les déceptions de la dernière heure rendaient souvent inutiles, et même indirectement nuisibles, les sacrifices et les

peines de plusieurs années. Il est cependant sorti de ce séminaire plusieurs excellents prêtres et des vocations religieuses qui font honneur à la direction de nos confrères. Ce qui rendait difficile et délicate la formation de ces jeunes gens, ce qui empêchait l'esprit ecclésiastique de les pénétrer, c'était la perspective du mariage pour la plupart. Aujourd'hui, cette cause de tant de misères est enfin levée : depuis quelques mois la loi du célibat a été portée, aux applaudissements de la S. C. de la Propagande. Pour entrer sûrement dans cette nouvelle voie, nous avons supprimé les vacances, mis le petit séminaire à Ourmiah et laissé le grand seul à Khosrova.

Les sœurs ont des classes externes très nombreuses, des écoles dans les villages, un orphelinat, un dispensaire, les visites à domicile, le catéchisme dans le voisinage et un asile qui ne contient pas moins d'une centaine de petits garçons. Elles donnent aussi plusieurs heures de la journée et dépensent beaucoup de patience à régler les différends des femmes du village; c'est un ministère qui a son mérite et son utilité.

Les missionnaires ont pris possession de Téhéran en 1862, sur l'invitation pressante de la S. C. de la Propagande. Les légations et bon nombre de catholiques, fixés dans la capitale pour des intérêts divers, se plaignaient amèrement d'être privés des bienfaits du service religieux. La résidence actuelle, très convenable, fut bâtie en 1866, après quatre ans d'attente dans une maison de louage. En 1867 on construisit l'église qui est un vrai bijou. Les sœurs arrivèrent en 1875 : elles trouvèrent une maison prête à les recevoir. La seconde maison des sœurs, au quartier arménien, fut inaugurée en 1882. Enfin, au commencement de 1885, les confrères ont ouvert chez eux une école externe, à laquelle sera plus tard annexé un petit internat.

Les missionnaires ont le service paroissial de la ville, l'aumônerie des deux maisons de sœurs, et la direction de leur petite école. Tout est préparé pour qu'ils puissent travailler sérieusement à la conversion des Arméniens.

Les sœurs ont des écoles externes, des orphelinats, des dispensaires et la visite à domicile. Dans ces derniers temps elles ont beaucoup fait pour les Arméniens : a semence est du moins jetée

et j'ai la confiance que la rosée du Ciel la conduira à maturité. La colonie européenne leur demande une infirmerie pour les malades qui n'ont pas de famille : il sera facile de répondre à cet appel.

Dans cet aperçu sur notre mission, je n'ai rien dit de Sina ; cependant c'est un diocèse catholique des Chaldéens, administré par un archevêque et comprenant un très joli noyau de fidèles. Ils viennent de bâtir à leurs frais, sans aucun secours extérieur, une belle église cathédrale et ils vont refaire à neuf la résidence épiscopale. Ils nous appellent depuis longtemps, désireux de voir chez eux quelque chose des établissements d'Ourmiah et de Khosrova. « Venez, nous disent-ils ; des centaines de juifs demandent à être instruits et à se faire chrétiens. Les protestants sont prêts à les accueillir, mais nous les tenons à l'écart. Venez vite, vous seuls pouvez nous apprendre la religion et tirer nos enfants de l'ignorance. » Sina est à dix journées d'Ourmiah : nous y payons, il est vrai, un maître d'école et une institutrice ; nous y faisons parfois une courte apparition ; dans le fait cependant, nous sommes comme étrangers à cette localité. Voilà encore un poste où notre présence serait d'une urgente nécessité : Dieu pourvoira au moment marqué dans ses desseins éternels.

La mission de Perse est, sans doute, très intéressante, féconde en bonnes œuvres de toute nature, bien posée dans l'opinion publique ; mais elle n'a pas encore atteint le degré d'extension que lui réserve la divine Providence. Les trois stations qu'elle occupe ont abondamment puisé, pendant de longues années, dans ses trésors ; elles ont tout ce qu'il faut pour les progrès du catholicisme et l'assistance des malheureux. Il est temps de penser aux autres et de les embrasser dans une même charité. Je le sais, et j'aime à me le rappeler : Celui qui a commencé cet ouvrage de sanctification le mènera lui-même à bonne fin. Nous saurons donc attendre et ne pas empiéter sur les desseins de la divine Providence.

Je suis heureux de me dire, Monsieur et très honoré Père, un de vos fils les plus soumis et les plus affectueux

† J.-H. THOMAS, C. M.,

Archev. d'Andrinople, délég. apost.

PROVINCE DE SYRIE

*Lettre de sœur GÉLAS, fille de la Charité, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Beyrouth, le 8 novembre 1884.

MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je suis heureuse de venir vous entretenir de nos petites œuvres. Vous verrez, mon très honoré Père, que nous avons ouvert deux nouvelles classes : celles de Broumana et de Debirjé ; cette dernière nous avait été demandée par M^{re} Bistani. M^{re} Ludovica, notre délégué, nous a prié d'en ouvrir une à Gorta ; nous ne pouvons le lui refuser, malgré notre embarras pour les maîtresses. M^{re} Deps sollicite aussi de son côté le même secours pour déloger les protestants, qui se sont emparés d'un village tout catholique, en y établissant des écoles, afin d'accaparer la jeunesse. Aussi sont-ils furieux, quand ils nous voient arriver ; ils disent : « Ces sœurs-là sont toujours sur nos talons ; aussitôt qu'elles paraissent, elles nous enlèvent le seul moyen de gagner ces gens-là, à savoir la jeunesse, sur laquelle nous fondons notre espérance. » Aussi, lorsqu'ils nous ont vu paraître à Broumana, où ils ont hôpital, dispensaire, pensionnat, écoles, ils ont jeté feu et flammes, comme vous l'avez appris. Je compte, mon très honoré Père, sur le secours de vos ferventes prières pour faire le

bien dans ce malheureux pays, où ils ont déjà fait beaucoup de mal.

Veillez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

Mon très honoré Père,

Votre très humble et obéissante fille,

Sœur GÉLAS,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

MISÉRICORDE DE BEYROUTH

ÉTAT DES ŒUVRES EN 1884

Malades soignés à l'hôpital.	415
— — au dispensaire.	146,000
— visités à domicile.	1,545
Enfants trouvés, en nourrice.	98
— infidèles baptisés.	230
Écoles : internes : élèves.	131
— externes : —	600
Enfants de Marie externes.	120
Ecoles du Liban : 17; élèves.	908

Lettre de ma sœur MEYNIEL à M. le Directeur des Écoles d'Orient.

Beyrouth, orphelinat Saint-Charles, 14 novembre 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Connaissant votre profonde sympathie pour nos deux orphelinats, je ne veux pas laisser passer l'année sans vous en entretenir quelques instants. Du reste, c'est non seulement un devoir que je remplis, mais encore une douce satisfaction que je me procure, en vous tenant au courant de votre chère œuvre, à laquelle vous vous êtes si généreusement intéressé jusqu'ici. Je suis heureuse de vous dire, Monsieur le Directeur, que, grâce à Dieu, les résultats obtenus cette année, parmi les orphelins, sont aussi satisfaisants que ceux des années précédentes. Lorsqu'on réfléchit à l'état d'ignorance religieuse dans lequel sont plongés ces pauvres enfants au sein

de leurs familles, on est frappé de la transformation générale qui s'opère en eux dès leur réception à l'orphelinat. La plupart nous arrivent, ne sachant pas même former sur leur front le signe sacré de notre rédemption, mais on trouve chez eux un penchant pour la religion, je dirai presque un instinct pieux, leur faisant comprendre et goûter le double bienfait de l'instruction religieuse et de l'éducation chrétienne, qui mettent au jour ces germes de vertus dont nous pouvons constater les heureux développements. — Dans le cours de l'année, plusieurs de nos jeunes filles se sont honorablement établies dans le monde où, grâce à ces principes de piété, d'ordre et d'économie qu'elles ont reçus ici, elles pourront sagement conduire leur maison, et élever leurs enfants dans la crainte de Dieu et l'amour du travail. Six d'entre elles, après avoir été le modèle de la congrégation des Enfants de Marie, se sont consacrées à Dieu dans différentes communautés, et nous aident, par leurs prières, à continuer auprès de leurs jeunes compagnes le bien commencé avec elles. Comme vous le voyez, Monsieur le Directeur, nous ne cultivons pas un champ stérile ; des fruits abondants demanderaient à être recueillis, mais ils périssent faute de ressources. J'ai eu quelquefois la pensée de relater les demandes d'admission qui me viennent de tous côtés ; devant le grand nombre, vous seriez désolé, comme moi, de n'avoir presque toujours qu'un non à répondre, et de laisser tant d'âmes se perdre sous nos yeux. Il se présente cependant des circonstances où, quoique manquant totalement de place, je suis obligée d'admettre des enfants que la divine Providence semble vouloir m'imposer elle-même. En voici un exemple : Au commencement de l'année, une pauvre veuve de Saïda (Sidon) avait fait trois journées de marche à travers les montagnes, avec ses deux petites filles, Adèle et Lauretta, qu'elle m'amenait à l'orphelinat, espérant les y laisser. Tout, dans les allures de la mère et des enfants, annonçait la plus profonde misère ; mais comment les accepter ? Le nombre des orphelines était déjà considérable, le local devenait insuffisant pour en recevoir de nouvelles. J'ai dû me raidir contre les sentiments de compassion qui agitaient mon cœur, et je m'éloignai de ce triste tableau, laissant cette pauvre mère éplorée ! — Quelque temps après, un matin, de très

bonne heure, une petite fille, à demi vêtue et transie de froid, se présentait à notre porte, demandant à grands cris qu'on lui ouvrît pour la sauver de l'enfer. C'est ainsi que la pauvre enfant nommait l'orphelinat protestant d'où elle venait de s'échapper à l'instant. Vous l'avez peut-être deviné ; cette petite fille n'était autre que la pauvre Adèle, l'aînée des deux enfants, que, quelques semaines auparavant, j'avais dû refuser ; la mère, désespérée de son état malheureux, l'avait confiée aux diaconesses, ainsi que la jeune Loretta. Mais l'œil de Dieu veillait sur ces âmes pures et avait favorisé leur évasion, pour les amener sous notre toit. La volonté divine se manifestait si visiblement, dans cette circonstance, que je ne pouvais m'empêcher de les accepter. Je reçus donc la courageuse enfant, bien heureuse de son propre bonheur, regrettant amèrement de n'avoir pu entraîner aussi sa sœur. Dès lors elle pria avec tant de ferveur, que la sainte Vierge l'exauça peu de temps après ; et nous avons maintenant les deux sœurs qui se montrent très reconnaissantes et nous donnent bien leur part de consolation.

Mais je me hâte pour vous parler aussi de votre petit orphelinat de garçons ; cette œuvre naissante doit particulièrement attirer votre attention, car les plus jeunes sont ordinairement l'objet de quelques préférences ; pourquoi ne vous le dirais-je pas, Monsieur le Directeur, elle est pour moi l'objet de beaucoup de sollicitude, à cause des dépenses énormes qu'elle nécessite, non seulement pour la nourriture et l'entretien des orphelins, mais encore pour la rétribution des neuf maîtres qui doivent former les enfants dans les différents métiers dont je vous ai parlé l'année dernière, et auxquels nous avons joint, cette année, la boulangerie et la culture du jardin. Pour remplir le but que nous nous sommes proposé dans la fondation de cet orphelinat, il est nécessaire que nous lui donnions de l'accroissement, afin de lutter avantageusement contre les protestants, qui comptent déjà beaucoup d'établissements du même genre ; notre œuvre ne fait que commencer, et les besoins pressants qui s'imposent demanderaient un prompt développement ; mais nous ne pouvons qu'à grand-peine la soutenir. Nous avons les bras liés par l'insuffisance des ressources ; cependant, je ne me laisse pas décourager

par les difficultés, comptant beaucoup sur la Providence et sur la bienveillante générosité des associés de l'Œuvre des écoles d'Orient, qui seront certainement attendris par l'évidence d'une si pressante et réelle nécessité. Les parents viennent en grand nombre m'amener leurs enfants, me priant de les recevoir et d'en faire ce que je voudrai. « Si vous ne les acceptez pas, disent-ils, nous les donnerons aux protestants. » Et je suis forcée de leur dire : « Patientez encore quelques mois, car il m'est impossible de les recevoir pour le moment. » Mais bientôt j'ai la douleur d'apprendre que ces pauvres enfants sont enrôlés sous l'étendard de l'erreur. Mon cœur est navré en présence de tels faits, qui se reproduisent chaque jour sous mes yeux, et je ne puis rien faire pour ces chères âmes qui se perdent faute de ressources pécuniaires. Si du moins ces jeunes cœurs ne possédaient pas déjà le flambeau de la foi, le malheur, quoique grand, serait un peu moins déplorable ; mais non, hélas ! ce sont des catholiques qu'il s'agit de conserver dans le giron de l'Église ; ce sont des âmes candides qu'il faut préserver d'un poison mortel ; ce sont de pauvres orphelins et orphelines qui, victimes de la misère de leurs parents, sont vendus aux protestants pour quelques pièces de monnaie. Vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Directeur, le protestantisme exploite cruellement l'état malheureux de nos pauvres Syriens. Ceux-ci, attirés par leurs paroles flatteuses et leurs promesses séduisantes, leur livrent bientôt toute une famille qu'ils ne peuvent nourrir, ou à laquelle ils désirent donner une instruction qu'ils regardent comme nécessaire aujourd'hui. — Tous ne se laissent pourtant pas séduire ; plusieurs luttent avec acharnement contre les membres de leur propre famille, déjà adonnés à l'hérésie. Aussi, Dieu bénit leurs efforts, en faisant réussir leurs démarches auprès de nous. C'est ainsi que, il y a quelques mois à peine, j'ai dû accepter pour ainsi dire malgré moi, — car dans la même journée, j'en avais refusé vingt-trois, — deux petits orphelins d'un village voisin, que leur frère, devenu protestant, voulait enrôler avec lui. C'était pour la pauvre mère le sujet de querelles et de vexations continuelles ; elle n'avait pas à lutter seulement contre son fils apostat, mais aussi contre les ministres anglicans, à qui ce traître avait déjà vendu ses deux

petits frères. Un jour, ranimant son courage et confiante dans la protection du bon Dieu, cette bonne femme parvient à quitter son village et arrive à Beyrouth, pour nous donner ses deux pauvres petits, qu'elle avait réussi à retirer secrètement des mains de leurs persécuteurs. La pauvre mère me montre, en pleurant, une lettre du ministre protestant, qui la sollicitait, par les paroles les plus séduisantes, de lui envoyer sans tarder ses deux plus jeunes fils, qu'il avait déjà inscrits sur le registre de son école de Souh-el-Geub (Mont Liban), pour y être admis gratuitement. C'était la troisième demande de ce genre qui lui était adressée : je l'ai encore entre les mains. Elle est, je vous assure, Monsieur le Directeur, une preuve bien évidente du prosélytisme effrayant que nos pauvres frères égarés ne cessent d'exercer contre les bons catholiques du pays. Vous pensez bien que je ne pouvais résister dans un cas si pressant. Aujourd'hui, ces deux intéressants petits garçons sont parmi nos orphelins, et donnent les plus belles espérances pour l'avenir. Mille traits de ce genre pourraient être rapportés, car ils sont journaliers ; mais, je dois le dire aussi, bien peu ont le même bonheur que ces deux enfants privilégiés !

Il ne tient qu'à vous de les multiplier, chers associés de l'Œuvre des écoles d'Orient ; ces pauvres enfants tendent leurs mains vers vous ! Ils vous présentent leurs âmes régénérées dans le sang de Jésus et exposées aux plus affreux dangers de perdition ; ils seront sauvés si, comme par le passé, vous daignez nous prêter votre généreux concours, en favorisant, par une large obole, l'admission de quelques orphelins de plus.

Nous avons la certitude que notre espoir ne sera point déçu, et déjà d'ardentes prières sortent chaque jour des lèvres innocentes de vos chers orphelins et orphelines, pour implorer les bénédictions du Ciel sur les charitables bienfaiteurs qui voudront bien ne pas les oublier dans la répartition de leurs aumônes.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, avec les sentiments de ma parfaite gratitude, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre reconnaissante

Sœur MEYNIEL,

I. f. d. l. C. s. d. p. m.

*Lettre de M. Auguste DEVIN, préfet apostolique,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Beyrouth, 5 mars 1885.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Le Parisien blessé dont je vous parlais dans une dernière lettre est mort le 20 février, un vendredi, à trois heures de l'après-midi, dans les plus vifs sentiments de foi et de reconnaissance envers Dieu. La colonie française touchée instinctivement de respect pour une si éclatante conversion a voulu faire à ce simple ouvrier un enterrement très solennel, et presque tous les Français présents à Beyrouth ont tenu à honneur de l'accompagner à sa dernière demeure.

Vous devez vous souvenir qu'au mois d'octobre, en vous rendant compte d'un voyage fait par M. Ackaoui pour la visite des écoles dans le sud du Liban, je vous disais qu'il avait trouvé un village grec-catholique devenu presque entièrement protestant, et que notre confrère, non seulement avait promis d'y installer une de nos écoles, mais encore s'était entremis auprès de plusieurs laïcs et de l'évêque pour ramener la religion dans ce village. Le résultat de ses efforts ne tarda pas à se montrer. Un mois après, soixante-dix personnes quittaient le protestantisme pour revenir à la foi catholique. Cette conversion fit grand bruit dans le pays et les protestants essayèrent de la dissimuler en publiant dans leurs journaux qu'il n'y avait pas sujet de faire tant de bruit ; que dans ce village d'Aïn-Sahla, un seul individu les avait quittés, et encore pour des motifs d'intérêt, mais que la population entière leur appartenait toujours. Pour réfuter ce mensonge, le curé maronite de ce village, Joseph Abou Samra, se crut obligé de publier la lettre suivante, dont je vous envoie la traduction :

• Aïn Sahla, le 9 février 1885.

3. L'introduction du protestantisme dans notre village d'Aïn-Sahla a eu lieu environ dix ans avant les massacres de Syrie en 1860. Elle fut commencée par un individu de notre village nommé Khalil Myabgab, du rite grec-catholique. Il était pauvre et n'avait pour vivre que la culture d'un petit morceau de terrain. Cela ne suffisant pas à lui donner de l'aisance, il songea à entreprendre le métier de teinturier. Sur ces entrefaites il fut sollicité par un des missionnaires américains, nommé Hister Smidth, qui lui offrit 150 piastres (trente francs) par mois pour ouvrir une école et y enseigner les enfants. Il resta pendant dix ans dans ces fonctions à la suite de quoi il fut nommé ministre du lieu. A cette époque, il y avait pour le rite grec-catholique un curé nommé Nicolas Myabyab, mais il mourut peu avant la révolution de 1860, et alors la plus grande partie des grecs-catholiques devinrent protestants.

« Au bout d'un an, affligé de ce résultat, M^{sr} Théodosios, évêque grec-catholique de Saïda, ordonna prêtre le fils du curé défunt, qui fut aussi nommé curé Nicolas, mais il mourut au bout de quatre ans. Il n'y eut personne pour le remplacer et la plus grande partie des grecs-catholiques restèrent protestants. Le petit nombre de ceux qui tinrent ferme dans la foi catholique remplit ses devoirs de religion dans l'église Maronite, et cet état a duré pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'au mois de novembre 1884, époque où le Seigneur a touché leur cœur pour les ramener dans le sein de l'Église catholique. Il y a environ trois mois, le peuple élut pour curé du rite grec-catholique un homme instruit et de bonnes mœurs, estimé de tous et même des infidèles, et il le présenta à M^{sr} Théodosios, évêque de Saïda, pour lui faire donner l'ordination. Avant de leur accorder leur demande, l'évêque leur envoya le curé Kyrillos Haddad, de Tyr, religieux de l'ordre de Saint-Sauveur, pour instruire le nouvel élu et le préparer à l'ordination.

« Ceux qui sont rentrés dans l'Église catholique sont ceux dont les noms suivent : Mrad Khouri et sa famille; Khalil Chain et sa famille; Georges Ezzéin, Michel Khouri, Gibrail Khouri, Ibrahim Nasserallah, Georges Nihani, tous avec leurs familles

formant un total de soixante-dix personnes. En ajoutant ce nombre aux cinquante qui n'étaient pas passés aux protestants, les grecs-catholiques forment aujourd'hui une paroisse de cent vingt âmes. Il ne reste plus maintenant aux protestants que cinquante habitants.

« Tout récemment, le 2 février, fête de la Purification de cette année, un des nouveaux convertis, Assad Mrad Kouri est mort, après avoir reçu les derniers sacrements des mains du curé Kyrillos. Celui-ci, deux fois déjà, lui avait porté la sainte communion pendant sa maladie, qui dura vingt et un jours. Quelque temps avant sa mort, le malade fit appeler Khalil Myabgab, ministre protestant, mais qui était son proche parent et avec lequel il avait eu quelques dissentiments pour des affaires autres que la religion, et lui dit qu'avant de mourir, il voulait lui demander pardon des torts qu'il avait pu avoir à son égard et se réconcilier avec lui, comme doivent le faire tous les bons chrétiens. Peu de jours après il mourut. Alors le ministre protestant Khalil Myabgab, s'emparant des paroles de réconciliation que lui avait dites le défunt, publia partout qu'il était mort protestant et forma le projet de s'emparer de son corps et de l'enterrer dans le cimetière des protestants; mais il ne put y réussir. Pendant la nuit qui suivit la mort d'Assad, il réunit ses coreligionnaires dans la maison du père du défunt, et, depuis sept heures du soir jusqu'à trois heures du matin, ils l'accablèrent de sollicitations et de flatteries jusqu'à lui promettre de lui donner de l'argent, s'il consentait à leur livrer le cadavre de son fils. Ils allèrent même jusqu'à lui promettre que, s'il consentait à se rendre à leur demande, on lui bâtirait une belle maison en pierres et qu'on lui fournirait, sa vie durant, tous les moyens d'existence pour lui et sa famille. Alors ce père, vraiment bieu converti, insensible à leurs sollicitations, sortit dans la rue où stationnaient environ mille personnes, chrétiens et druses, impatients de connaître l'issue de la lutte. Il éleva la voix et s'écria : « Habitants d'Aïn « Sahlta, je vous prends à témoins, suis-je catholique ou protes-
« tant ? » Tous répondirent : « Nous savons que vous avez re-
« noncé au protestantisme et que vous êtes catholique, vous et
« votre famille. — Eh bien ! continua ce père courageux, soyez

« témoins tous que je ne veux pas céder aux sollicitations des protestants ni accepter rien de leurs promesses; je veux persévérer dans la religion catholique, moi et ma famille, et j'aime mieux mourir pauvre dans ma foi que vivre riche parmi les protestants. »

« Alors se voyant battus de ce côté, les protestants songèrent à s'adresser à la plus haute autorité du Liban. Ils expédièrent un des leurs à Betteddin pour télégraphier au pacha, et lui dire qu'un protestant était mort et que les catholiques voulaient s'emparer de son corps pour l'enterrer. Le pacha répondit immédiatement, en ordonnant une enquête. Cette enquête fut faite très minutieusement par notre Mudir Joseph Beik Elaïd, lequel la termina en rédigeant un rapport où il constatait que le défunt était mort catholique et que les protestants n'avaient aucun droit dans leurs réclamations. On procéda donc à l'enterrement. Précédé de la croix et de la bannière rouge, le corps fut porté à l'église de Saint-Nicolas et les obsèques furent faites avec l'assistance de douze prêtres maronites et de trois prêtres grecs-catholiques. Il y avait au moins quinze cents spectateurs, druses et chrétiens. Après les prières, on porta le corps dans le cimetière catholique, et pas un protestant ne parut dans cette circonstance.

« Signé : JOSEPH ABOU SAMRA. »

Hier M^{sr} Théodosios nous a écrit pour nous annoncer l'ouverture de notre école. C'est le nouveau curé qui dit la messe et à qui nous envoyons les honoraires, et c'est son fils qui fait l'école. Un des deux habitants d'Aïn Sahla, qui sont venus nous voir à cette occasion, est précisément ce père qui a si courageusement résisté aux sollicitations des protestants. Nous avons été heureux d'entendre de sa bouche la confirmation de tous les détails renfermés dans la lettre précédente. Toute cette affaire a été ensuite portée devant le consul américain, qui n'a pu que désavouer ses compatriotes et se plaindre des ennuis qu'ils lui procurent.

Nous donnons en ce moment-ci dans notre église une retraite à trois cent cinquante pauvres femmes assistées par nos sœurs. Nos dames de la charité font elles-mêmes les frais du dîner que

l'on sert à ces pauvres femmes pendant la retraite. Nous avons été obligés d'appeler à notre secours trois prêtres maronites pour entendre les confessions.

Veillez agréer l'expression du respect et de l'affection avec lesquels je suis, en l'amour de Notre-Seigneur,

Monsieur et très honoré Père,

Votre très humble et obéissant fils,

A. DEVIN,

I. p. d. l. M.

CE QUE L'ON PENSE EN SYRIE DE NOS ÉCOLES DU LIBAN

Le journal arabe le *Mosbah* (la Lampe) a publié l'article suivant :

« Nous recevons deux correspondances concernant un même objet; l'une d'elles nous paraît plus remarquable, en voici un extrait : « Ce que nous avons de meilleur à vous apprendre, ce « qu'il y a de plus louable et de plus digne d'éloges, ce qui mérite « le plus notre reconnaissance, ce qui atteint le plus haut degré « des mérites, c'est le bien dont nous sommes redevables aux « pères Lazaristes, qui rendent à l'humanité et à notre patrie les « services les plus inappréciables par les écoles que, depuis « quelque temps, ils multiplient dans de nombreuses localités « du Liban. Ce service remarquable, ils l'accomplissent unique- « ment pour l'amour de Dieu, ne cherchant aucune compensation, « ne demandant aucun dédommagement et l'accomplissant avec « une gratuité complète. Ils déploient tous leurs efforts pour « placer des maîtres intelligents pour l'exercice de leurs fonctions « et les rétribuer convenablement; ils ont soin de visiter ces « écoles pour s'assurer de leur bon fonctionnement et pour pro- « voquer l'émulation parmi les élèves. Les heureux résultats de « cette œuvre sont visibles aux yeux de tout le monde, tous les « cœurs sont remplis de joie et cette bonne éducation excite de « toutes parts des éloges les plus mérités. Tous maintenant sont « rassurés sur l'avenir du pays et voient que l'instruction renaît

« du centre même et des entrailles de la nation. Il est évident que
« les enfants, instruits dans la religion et la morale, conserveront
« ces bons principes et deviendront des hommes intelligents et
« recommandables. Nous espérons que des efforts aussi louables
« ne cesseront pas, et qu'un bien aussi manifeste, où paraît la
« droite de Dieu, continuera son extension. »

« Nous éprouvons, nous aussi, la joie la plus vive et toutes nos
âmes laissent échapper le parfum de la reconnaissance, et nous
sentons bien que l'on ne pouvait moins attendre de la charité des
pères Lazaristes, qui dépensent leur existence et toutes leurs res-
sources pour le bien de notre nation. Nous savons que, depuis
longtemps, ils n'ont qu'une seule préoccupation, celle de nous
prodiguer leur assistance sans aucune recherche de leur intérêt.
Aussi, le monde entier reconnaît ce caractère qui leur est propre
et qui consiste à faire le bien pour le bien du peuple. C'est pour-
quoi nous admirons les prodiges enfantés par ces sentiments de
charité pour le prochain. Les Libanais du fond de leurs entrailles
les bénissent, et ils ne cesseront pas d'appeler sur eux les faveurs et
les récompenses du Seigneur. »

Le *Germé* (Jardin), journal protestant, reproduit en se l'appropriant ce même article du *Mosbah*.

On nous écrit de Beyrouth, en date du 10 mars 1885 :

« RETRAITES. — Nous sommes ici comme dans une mission
continue. La première semaine de carême on a prêché la re-
traite à cent dix Enfants de Marie externes et quarante pension-
naires; elles ont été si édifiantes, qu'on les aurait prises pour des
personnes de communauté. — La deuxième semaine a été consa-
crée aux mères de famille, la plupart pauvres, et, parmi elles,
quelques-unes de celles que nous assistons habituellement; elles
étaient au nombre de trois cent quarante. Comme, pendant ce
temps-là, elles ne pouvaient pas travailler, les dames de la cha-
rité leur envoyaient par des domestiques le repas tout préparé;

nous étions chargées de fournir le pain. Ces bonnes retraitantes ont suivi les exercices avec un tel recueillement que nos dignes missionnaires en étaient dans l'admiration ; nos sœurs s'occupaient d'elles et les aidaient à faire leur examen de conscience. Des prêtres indigènes ont bien voulu prêter leur concours pour entendre les confessions ; ces messieurs ont été ravis des fruits de salut produits par les saints exercices. Combien d'âmes, qui étaient depuis longues années dans l'état de damnation, ont recouvré la grâce de Dieu !

« Ce soir commence la retraite pour les classes externes et pour les grandes jeunes filles déjà sorties ; elles seront environ cent cinquante. Nous espérons bien que ces dernières donneront aussi leur part de consolation, et qu'elles puiseront dans la solitude une force nouvelle pour résister aux entraînements du monde, et pour marcher d'un pas ferme dans la pratique de leurs devoirs religieux. »

*Lettre de M. CHINIARA, prêtre de la Mission, à M. FIAT,
Supérieur général.*

Tripoli, 14 avril 1885.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Je vais vous donner quelques détails sur les missions que nous venons de terminer. Ces détails, quoique fort incomplets, réjouiront néanmoins votre cœur paternel, qui admirera les bénédictions répandues sur nos petits travaux.

Après plusieurs retraites prêchées aux laïques, à Eden, nous nous rendîmes à Benn, village de 400 âmes, peu éloigné de cette ville, et la mission fut ouverte le 27 septembre, sous les auspices de saint Vincent de Paul. Ces pauvres gens avaient grandement besoin de la mission, car depuis longtemps ils étaient en guerre

avec ceux de Cafarsoyab, village voisin, pour la question de la distribution des eaux. Ils assistaient encore à la messe les dimanches et fêtes, mais la pratique des sacrements était complètement abandonnée. Pendant les premiers jours, ils se montrèrent à peu près insensibles à nos plus touchantes exhortations. Alors je me sentis inspiré de leur dire que, s'ils persévéraient dans ces mauvaises dispositions, nous serions obligés de cesser les exercices et de nous transporter ailleurs. Cette vive réprimande les fit rentrer en eux-mêmes, et, grâce aux prières ferventes qui s'adressaient alors à Marie immaculée, par ordre du pape Léon XIII (c'était au mois d'octobre), nous triomphâmes peu à peu de ces cœurs rebelles. Pendant cinq semaines, nous prêchâmes régulièrement trois fois par jour, selon notre petite méthode, nous mettant toujours à la portée des plus faibles intelligences. A l'aide d'un bon curé maronite, nous pûmes entendre plus de 450 confessions générales; des larmes abondantes nous prouvaient la sincérité avec laquelle ces nombreux enfants prodigues revenaient à leur Père céleste.

Pendant ce temps, le drogman du consulat de France, à Tripoli, qui se trouvait pour lors à Benn, eut la pensée de faire donner également la mission à Cafarsoyab; il pria le patriarche d'y envoyer des missionnaires diocésains. Ils s'y rendirent au nombre de trois et prêchèrent pendant 18 jours; mais la parole de Dieu y produisit très peu de fruits de salut, parce que les habitants ne voulurent pas se réconcilier avec leurs ennemis; quand on les exhortait à cette réconciliation, ils se contentaient de paroles évasives et ils en restaient là.

De Benn nous rentrâmes à Tripoli, pour faire notre retraite annuelle, et, le 1^{er} décembre, nous partions pour Echûch, à trois lieues environ de Tripoli. Les gens de ce village n'avaient pas l'idée d'une mission, et ils en furent effrayés. Apprenant la prochaine arrivée des missionnaires, ils députèrent le curé et les principaux de l'endroit pour nous prier de suspendre notre départ, disant que le temps n'était pas propice et que le travail les empêcherait d'assister aux exercices. Notre bon supérieur n'eut pas de peine à comprendre que ce n'était là qu'une ruse diabolique, et il envoya aussitôt deux missionnaires qui arrivèrent presque en

même temps que le curé. Dès le premier jour, une foule assez considérable, poussée par la curiosité, vint nous entendre. Ces pauvres gens étaient dans une ignorance complète des premiers éléments de la doctrine chrétienne; presque personne ne savait les prières ordinaires. Nous prêchâmes, nous fîmes le catéchisme avec tout le zèle dont nous étions capables, et bientôt nous eûmes la consolation de voir que la parole de Dieu opérait dans leurs âmes l'effet d'une pluie douce et abondante sur une terre desséchée. Le bruit de la mission ne tarda pas à se répandre dans les villages voisins; les habitants voulurent profiter de la grâce qui leur était offerte pour mettre ordre à leur conscience. Pendant cinq semaines, nous entendîmes près de 500 confessions générales. L'évêque diocésain vint clôturer la mission. Sa Grandeur adressa à ses ouailles un discours tout paternel et confirma une centaine de personnes, dont plusieurs étaient avancées en âge.

Après huit jours de repos, nous ouvrîmes la mission de Cafaryachit, joli petit village où réside habituellement la grande et noble famille Daker. Nous n'étions pas tout à fait sans crainte sur le résultat de nos travaux, parce que les gens de cet endroit se piquent d'être les plus fins de la montagne, et cependant la plupart ne savaient même pas le *Credo*. Ils n'auraient pas été fâchés de nous lancer dans de longues discussions parfaitement inutiles, mais il nous sembla que, pour en avoir raison plus facilement, il fallait nous comporter à leur égard avec une grande simplicité, selon les maximes de saint Vincent; leur expliquer familièrement le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et de l'Église, etc., et surtout ne faire nulle acception de personnes dans nos rapports avec eux. Cette manière d'agir les frappa singulièrement; plusieurs cheiks ne rougirent pas de prendre le catéchisme à la main, d'étudier les prières, de se mêler aux paysans pour assister aux exercices. Nous fûmes vraiment édifiés en voyant avec quelle ferveur et quelle piété chacun s'approcha des sacrements. Les habitants de Cafaryachit ont voulu donner une preuve sensible de la sincérité de leur conversion: ils ont commencé la construction d'une nouvelle église; l'ancienne, pendant la saison des pluies, n'était qu'un bourbier.

Nous rentrâmes ensuite à Tripoli pour donner la retraite aux

orphelines et aux enfants des classes de nos sœurs, et, le 21 février, nous repartîmes pour Benachâa, où nous ne trouvâmes, pour nous loger, qu'une chambre qui n'avait pour tout ornement que de nombreuses gouttières et une parfaite malpropreté; mais qu'importe le logement au missionnaire qui ne cherche que le salut des âmes! Ce qui nous préoccupait davantage, c'était une division invétérée qui partageait le village en deux camps, à l'occasion d'un procès ruineux. Nous pensâmes que, pour triompher d'un tel ennemi, il fallait recourir à la protection de saint Joseph. Notre espérance ne fut pas trompée : dès le 15 mars, l'un des adversaires accepta les conditions de paix, et l'autre, qui résistait toujours, finit par se rendre le 19 mars, fête du glorieux patriarche. Cet obstacle une fois surmonté, Dieu répandit d'abondantes bénédictions sur nos travaux ; pendant un mois, nous entendîmes environ 350 confessions générales. Nous donnâmes ensuite une mission de quinze jours dans les deux villages de Caldié et de Derembout. C'était pendant le temps pascal. Les habitants, qui n'étaient pour la plupart que de pauvres laboureurs, montrèrent les meilleures dispositions à remplir leurs devoirs de chrétiens. Après ces deux missions, nous rentrâmes à Tripoli pour réparer nos forces épuisées.

Permettez-moi, Monsieur et très honoré Père, de vous citer, en finissant, deux traits particuliers de l'intervention de Dieu dans nos petits travaux. Le premier est un trait de la divine justice. Nous donnions la mission dans le village de Caforhâta. Pendant quinze jours le peuple demeura insensible à toutes nos exhortations ; il nous était même impossible d'obtenir le silence dans l'église : on y parlait comme dans la rue. On sentait, en annonçant la parole de Dieu, que cette divine semence tombait comme sur des rochers. Quelle épreuve pour le cœur du missionnaire ! Le découragement commençait déjà à s'emparer de notre âme, lorsque tout à coup un jeune homme plein de vie et de santé est frappé de mort ; son frère, également à la fleur de l'âge, est de même frappé de mort ; le curé, parent de cette famille, est cloué sur un lit de douleurs d'où il ne descend que pour les suivre dans la tombe. Ces coups redoublés de la divine justice réveillent ce pauvre peuple de sa léthargie ; on ouvre les yeux et on se rend à

la voix de la grâce. Quelle ne fut pas notre consolation en voyant ces hommes, naguère si endurcis, faire leur confession générale avec les meilleures dispositions et s'approcher de la sainte table avec une piété vraiment édifiante !

Le second trait que j'ai à vous citer est un trait de la miséricorde divine à l'égard d'un jeune homme qui avait abandonné son père, après l'avoir gravement outragé. Quand on lui parlait de se réconcilier avec lui, il entra dans une telle fureur qu'il menaçait de se détruire plutôt que de subir une telle humiliation. L'ayant rencontré quelques jours après, je le retins doucement et je l'engageai à faire au bon Dieu le sacrifice qu'il exigeait de lui. Il m'écouta volontiers, me promit de demander pardon à son père et de rentrer dans la maison. Il tint parole, et, après s'être confessé, il prit part à la communion générale, à la grande édification de tout le village.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très honoré père,

Votre très humble et très obéissant fils,

CHINIARA,

I. p. d. l. M.

*Lettre de sœur DUPONT à M. le Directeur des Écoles
d'Orient.*

Alexandrie, Orphelinat, 25 novembre 1884.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Pénétrée de reconnaissance pour le bienveillant intérêt que vous témoignez à notre Œuvre des orphelins, je me permets de vous communiquer quelques détails qui, je l'espère, vous intéresseront.

Nos quatre-vingts orphelins sont presque tous originaires d'Égypte, et destinés à y vivre à l'aide d'une profession que nous voudrions leur donner avant de les voir sortir de l'orphelinat.

Dans ce but, je viens solliciter de votre bonté un secours extraordinaire pour la continuation de nos ateliers. Déjà, nous avons pu, grâce à la générosité de votre Œuvre, Monsieur le Directeur, établir une cordonnerie qui, actuellement, est une petite ressource pour la maison ; les enfants y sont appliqués depuis deux ans, ils gagnent suffisamment pour s'entretenir eux-mêmes. La menuiserie, appartenant aux prêtres de la Mission, est dirigée par un maître habile, capable de former plusieurs enfants à cette laborieuse profession. Avec ces deux ateliers, il nous faudrait aussi une boulangerie, qui, une fois établie, serait aussi une ressource pour la maison.

Outre ces moyens d'avenir pour nos grands orphelins, il devient urgent, dans les circonstances présentes, d'agrandir un dortoir ; celui que nous avons est plus qu'insuffisant pour loger notre personnel. Journallement, nous nous voyons accablées de demandes que nous renvoyons à un temps plus ou moins éloigné, espérant que la Providence nous fournira les ressources suffisantes pour recueillir un plus grand nombre de petits orphelins. Les deux tiers de ceux que nous avons en ce moment n'ont pas atteint l'âge de dix ans, et sont par conséquent une grande charge pour la maison. Jusqu'à cet âge, nous les tenons régulièrement dans les classes où ils apprennent le français, l'arabe et même un peu d'italien. Ceux qui ont plus d'intelligence sont *maintenus* à l'étude jusqu'à leur première communion, et, selon les demandes qui nous sont faites, nous les plaçons sans les perdre de vue.

Je puis vous le dire, en toute sincérité, Monsieur le Directeur, en général nos orphelins nous donnent de la satisfaction par leur docilité et leur tendance à la piété. Ceux qui sont sortis de l'orphelinat se montrent reconnaissants envers nous et fidèles à leurs devoirs de chrétien. Un de ces derniers, orphelin de père, est parvenu en peu de temps à convertir sa mère, et à en faire une fervente chrétienne. Cette pauvre femme n'avait pas la moindre idée de notre sainte religion, et son ignorance en matière de foi était aussi complète que possible. Notre bon jeune homme se mit à l'œuvre, et, chaque soir, après un travail des plus fatigants, il prolongeait la veillée pour instruire sa mère sur le catéchisme

et sur l'histoire sainte. Tous deux maintenant sont heureux de servir fidèlement le bon Dieu. — Un autre, âgé de vingt ans, travaille, depuis deux ans, en qualité de mécanicien, dans les ateliers du gouvernement, où il est obligé de commencer sa journée à six heures du matin. Chaque jour, il se fait un devoir de se lever à trois heures et demie du matin et arrive à l'orphelinat vers cinq heures pour y entendre la sainte messe et dire son chapelet ; puis il part à son travail, comme il dit, le cœur content. Dans le courant de la journée, il s'entend plus d'une fois railler sur ses habitudes de piété et particulièrement sur son scapulaire et sa médaille, qui ne le quittent jamais. A tout cela, notre bon jeune homme n'oppose qu'une douce et modeste réserve, qui déconcerte ses compagnons irréguliers. En revenant de son travail, il entre à l'orphelinat pour y faire ses prières du soir et retourne à sa maison aussi heureux qu'il en est sorti le matin. — Chaque dimanche nos jeunes gens se réunissent à l'orphelinat pour y passer tous leurs moments libres et assister à tous les exercices de piété qui s'y font, sous la direction de nos dignes missionnaires. C'est ainsi, Monsieur le Directeur, que nous voyons l'œuvre du bon Dieu s'accomplir, par un effet de sa miséricorde, et que nous recueillons les véritables consolations dues à nos zélés bienfaiteurs de l'Œuvre des écoles d'Orient.

Recevez, au nom de tous nos petits orphelins, l'expression de la vive et sincère gratitude avec laquelle je suis,

Monsieur le Directeur,

Votre très humble servante,

Sœur DUPONT,

L. f. d. l. C. s. d. p. M.

CHINE

VICARIAT DU

TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

ÉTAT DE LA MISSION EN 1884

Nombre des fidèles	32,044
Baptêmes : enfants de fidèles	1,746
— enfants d'infidèles à l'article de la mort	8,715
— adultes	770
Catéchumènes bien disposés	1,011
Confirmations	721
Confessions : annuelles	22,204
— de dévotion	30,937
Communions : annuelles	17,714
— de dévotion	39,934
Extrêmes-Onctions	501
Mariages	194
Églises : grandes avec résidence	25
— petites ou chapelles publiques	128
Oratoires privés	132
Prêtres de la mission : européens	15
— chinois	12
— frères coadjuteurs	4
Prêtres séculiers indigènes	12
Séminaires : grand; élèves	15
— petit; —	29
Deux collèges. Éléves internes et externes	125
Écoles de garçons	46
— Nombre des élèves	693
Écoles de filles	36
— Nombre des élèves	683
Catéchuménats	33
— Nombre des catéchumènes	361
Filles de la Charité	32
— de Saint-Joseph (indigènes)	31
Vierges vivant dans leurs familles	247
Enrôlés dans les confréries pendant l'année	884
Malades dans deux hôpitaux tenus par les filles de la Charité	2,389
— visités à domicile	80,279
Chrétiens morts, les enfants des fidèles compris	974
Centres de missions récemment établis	8

VICARIAT DU

TCHÉ-LY OCCIDENTAL

ÉTAT DE LA MISSION EN 1884

Catholiques	25,035
Baptêmes : adultes	382
— enfants de fidèles	1,315
— — païens	23,204
Catéchumènes	1,433
Confessions : annuelles	16,767
— de dévotion	26,120
Communions : annuelles	10,483
— de dévotion	23,268
Confirmations	1,222
Mariages	154
Extrêmes-Onctions	417
Chapelles ou églises	126
Oratoires publics ou privés	179
Écoles : garçons	790
— filles	486
Catéchuménats : hommes	80
— femmes	112
Prêtres de la mission : européens	12
— indigènes	15
Séminaire préparatoire : élèves	10
Filles de la Charité	8
Vierges indigènes : sous-maitresses	32
Exercices spirituels : hommes	50
— femmes	356
Malades soignés à l'hôpital	65
— au dispensaire	18,016
Enfants païens baptisés au dispensaire	307
Sainte-Enfance (Mission) : orphelinat de garçons	26
— — de filles	30
— — enfants en nourrice	1,066
— (sœurs) : deux orphelinats de filles	341
— — école normale	30
— — catéchuménat toute l'année	70

VICARIAT DU

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

ÉTAT DE LA MISSION EN 1884

Nombre des fidèles	13,007
— des catéchumènes	1,368
Baptêmes : enfants de fidèles	482
— — de païens	6,563
— — d'adultes	308
Confessions : annuelles	6,277
— de dévotion	10,210
Communions : annuelles	3,807
— de dévotion	9,606
Confirmations	378
Mariages	71
Extrêmes-Onctions	71
Retraites spirituelles : hommes et femmes	427
Églises et chapelles	67
Prêtres de la Mission : européens	10
— indigènes	8
Frère coadjuteur	1
Prêtres séculiers	5
Séminaire préparatoire : élèves	16
Écoles : garçons	321
— filles	139
Filles de Charité	5
Malades visités	18,440
Malades soignés à l'hôpital	280

VICARIAT DU

KIANG-SI MÉRIDIONAL

ÉTAT DE LA MISSION EN 1884

Nombre des fidèles	3,753
— des catéchumènes	1,440
Baptêmes	966
Confessions.	4,008
Communions	3,003
Confirmations.	43
Mariages	25
Extrêmes-Onctions	70
Missionnaires.	8
Séminaire : élèves.	10
Écoles : nombre des enfants	140
Orphelins et orphelines.	77

VICARIAT DU TCHÉ-KIANG

ÉTAT DE LA MISSION EN 1884

Centres des missions	84
Églises et chapelles	46
Chrétiens y compris les orphelinats	6,332
Catéchumènes.	615
Baptêmes : adultes	420
— enfants de fidèles.	464
— — de païens	1,254
Confessions : annuelles	3,054
— de dévotion	11,578
— en danger de mort.	138
Communion : annuelles	2,487
— de dévotion	17,092
— en viatique	104
Confirmations	138
Mariages	31
Extrêmes-Onctions	130
Prêtres de la Mission : européens	11
— indigènes	4
Prêtres séculiers indigènes	3
Séminaires : grand; élèves.	7
— petit; —	13
Écoles : de garçons	38
— — nombre des élèves.	400
— de filles.	8
— — nombre des élèves	188
Filles de la Charité : européennes	26
— indigènes	4
Orphelinats	3
Hospices : hommes	3
— femmes.	3
Catéchuménats pour les femmes.	3
Écoles de filles	3
Dispensaires.	4
Malades soignés	2,852
Malades empoisonnés par l'opium, soignés	133
Remèdes distribués	90,772
Chrétiens morts.	318

Lettre des confrères du Tché-Kiang à M. FIAT, Supérieur général. (Journal de la persécution au Tché-kiang en 1884 et 1885.)

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. C'est bien là, en effet, la parole de l'Évangile, que nous pouvons nous appliquer, et à laquelle il faut reporter nos esprits et nos cœurs, pour ne pas nous laisser aller au découragement. Les temps dans lesquels nous nous trouvons sont bien mauvais et remplis de beaucoup d'amertume ! Pauvre Tché-kiang ! on dirait que tu n'avais pas eu à subir de grandes persécutions, et en quelque façon on t'appliquait le nom de saint Paul : *Nondum usque ad sanguinem restitistis* ; mais enfin, te voilà rentré en lice, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Combattons donc tous, vaillamment et généreusement, sous la bannière de Marie et de saint Vincent.

J'ai l'intention de vous retracer, dans ces quelques pages, tout ce qui regarde la campagne entreprise par les mandarins chinois contre les missionnaires et les sœurs françaises de notre chère province. Ce sera une sorte de journal, où nous suivrons pas à pas, jour par jour, les graves événements qui se passent dans le Tché-kiang, plutôt qu'un récit détaillé, où le jugement particulier pourrait dénaturer la portée des faits.

Quelles causes peut-on assigner à ce petit mouvement de persécution dirigé contre les missionnaires et les sœurs françaises du Tché-kiang ? Il y en a plusieurs. Et d'abord la *guerre du Tonquin*, qui a indisposé les Chinois contre les Français. C'est un peu naturel ; ordinairement les ennemis ne se prodiguent pas les signes d'amitié ; mais, cette haine est allée en augmentant, surtout depuis la fameuse convention Fournier à Tien-tsin. Ensuite est survenue l'affaire de Lang-son ; les Français, demandant une réparation carrément déniée, ont été amenés à employer des moyens

plus puissants et ont bombardé Ky-long et Fo-tchéou. Or, nous dépendons civilement du vice-roi de Fo-tchéou¹, et par conséquent nous nous trouvons sur le territoire frappé par les Français. — Autre cause, la *presse*. Avec cette liberté qu'elle a, même en Chine, elle peut insulter impunément tout le monde ; encore si elle s'en tenait là, mais on calomnie de la manière la plus outrageante. On a représenté les Français comme des brigands qui, après avoir commis une injustice en venant au Tonquin, avaient l'audace d'aller en Chine continuer leurs brigandages ; on les a représentés comme des hommes sans mœurs, grossiers, barbares, injustes, sauvages, qui ont besoin sans cesse de faire la guerre, pour ne pas mourir de faim chez eux. On a ensuite accusé les chrétiens d'être de connivence avec les Français, et de se préparer à les aider au moment voulu ; on a dit que la religion chrétienne et les Français, c'était tout un ; enfin les journaux ont tant exagéré que les Français, aux yeux des Chinois, sont loin d'être des honnêtes gens, et que les chrétiens sont plus ou moins regardés comme des espions, des traîtres infidèles à leur pays et dignes des peines les plus sévères. — Le *Hou-Pao*, journal chinois imprimé à Shang-hay, accusait, dit-on, les missionnaires de venir de l'intérieur à Shang-hay pour quêter et demander de l'argent pour les Français. Enfin le *Chen-pao*, autre journal chinois, dénonçait au public, comme l'ayant ouï dire, que nous avions neuf canons dans l'église de Ning-po². Tout le monde, et surtout les gens sensés, ne croient pas ces choses ; mais, le fameux mot n'est que trop vrai : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. » Or, les lecteurs ne gardent pas pour eux seuls ce qu'ils lisent, naturellement on se communique ce qu'on a lu, et alors viennent les paroles de colère, les menaces de mort, etc. Nous ne pouvons pas nier que le peuple ne fût excité contre les Français, et qu'il n'y eût même des menaces sérieuses contre nous ; mais, aucun symptôme de danger imminent ne peut autoriser la conduite des mandarins à notre égard. — 3° La *diminution du com-*

1. Fo-tchéou est la résidence du vice-roi, qui régit les deux provinces du Fo-kien et du Tché-kiang.

2. Ce journal s'est rétracté dans un numéro suivant, sur la demande, suivie de menaces, qui lui en a été fait.

merce. Les bruits de la guerre l'ont peu à peu ruiné dans les ports. Les gros capitaux, déposés dans les banques, ont été retirés par leurs propriétaires et mis en sûreté ; l'argent ne circule plus ; on le cache, pour qu'il ne tente pas la voracité des pillards, ou les mandarins qui ne peuvent suffire aux dépenses de la guerre. Les opérations du Tonquin avaient infligé aux revenus des douanes chinoises une baisse considérable dont les chiffres se traduisaient en des sommes fabuleuses. Maintenant, depuis que la flotte française est sur les côtes du Fo-kien, cette plaie a grandi encore et semble incurable. Ce n'est ni la guerre, ni la paix, mais le commerce est à peu près anéanti. La misère, envahissant le peuple, l'irrite et l'excite de plus en plus contre les Français, les missionnaires et les chrétiens, qui sont, à ses yeux, un seul et même ennemi. Le commerce se trouvant ainsi réduit à l'extrémité, les gros commerçants pourraient peut-être, de concert avec les lettrés, pousser les mandarins à se défaire de ces hommes qui sont cause de leur ruine, et qui amèneront tôt ou tard la misère dans le peuple. — 4° La *mauvaise foi* des Chinois. Quelle est, en effet, la conduite qu'ont tenue jusqu'ici les mandarins pour nous chasser des endroits où nous étions ? Ils s'appuient sur les lois internationales : du moment que nous sommes Français, et que la guerre existe entre la France et la Chine, nous devons nous en aller, et laisser là nos établissements et nos œuvres. Or, ces lois internationales s'étendaient un peu trop loin ; on voulait aussi forcer les confrères et les sœurs de nationalité étrangère à se retirer aussi bien que les Français ; car, si les étrangers ne sont pas Français, du moins ils appartiennent à la religion catholique, qui, selon eux, est une institution française, et alors pas d'exception. Mais, sur ce point, on a été obligé de céder devant la fermeté, qui a trouvé un grand appui dans l'intervention de M. le consul général de France, à Shang-hay. — En outre, un édit impérial, donné le 7 de la 7^e lune, garantit une pleine et entière sécurité aux consuls, marchands et missionnaires européens, même français, qui se trouvent sur le territoire chinois et vivent en paix, c'est-à-dire, ne s'occupent en rien de la guerre. Cet édit nous favorise pleinement. Il nous assure, en cas de danger, une protection efficace de la part des mandarins. Dans les endroits où

il a été promulgué, il a presque toujours suffi à la sécurité des missionnaires. Mais les mandarins qui nous persécutent ne l'ont pas pris au sérieux. On dirait, d'après leur manière d'agir, que cette pièce officielle n'est qu'un semblant de générosité de la part des Chinois, inventé pour donner le change aux gouvernements étrangers, tout en laissant aux autorités locales la liberté d'agir à leur gré envers les Européens. De fait, cet édit semble ne pas exister pour nous. Quand nous avons voulu le citer pour nous défendre, les mandarins ont toujours trouvé moyen de l'é luder, et cela de deux manières : les uns nous ont répondu : « Pour avoir droit à la protection garantie par l'édit impérial, il faut vivre pacifiquement. Or, vous avez des canons, des fusils, des espions, des embûches secrètes, etc... Donc, vous n'êtes pas des gens pacifiques ; vous ne pouvez aucunement prétendre à la protection promise par l'édit impérial. » Il restait à prouver la mineure d'un si bel argument. Pour cela, il suffisait de visiter nos résidences, comme nous les en priions. Mais, nos bons philosophes n'aiment pas la discussion. Une affirmation gratuite est une voie plus sûre et plus expéditive ; ils l'ont suivie. — D'autres nous ont dit et répété : « Oui, vous êtes de braves gens, nous le savons ; mais, le peuple l'ignore et les soldats le savent encore moins. Or ils veulent vous massacrer, piller, saccager, brûler vos maisons. Et nous, malgré la meilleure volonté du monde, nous sommes incapables de comprimer plus longtemps leur fureur, légitimée d'ailleurs par les opérations militaires des Français, qui ont violé les traités et commencé la guerre. Partez donc vite, le danger presse et nous ne pouvons le conjurer. Si vous restez et qu'il vous arrive quelque malheur, notre responsabilité est dégagée, puisque nous vous avons avertis. C'est là aussi un moyen d'observer l'édit impérial, puisqu'en vous faisant partir, nous vous mettons à l'abri du danger. » Malgré la bonne volonté apparente qui paraît animer les *pères* et *mères* du peuple (c'est de ce nom que s'appelle le mandarin), nous ne pouvons les croire sur parole. A notre avis, le danger n'existait pas ; ou s'il existait, il n'était pas prochain ; les mandarins pouvaient et devaient l'éloigner de nous, en prenant quelque mesure de protection. Mais non, ils voulaient nous chasser à tout prix et ne savaient que répéter : « Retirez-

vous, le danger presse, nous ne pouvons plus vous protéger. » —
5° Pourrait-on ajouter encore la *jalousie*, mais attendons pour cela ; les événements montreront ce qu'il en faut penser. — Voilà à peu près, Monsieur et très honoré Père, les causes que l'on pourrait assigner à ce déchaînement de fureurs païennes contre vos enfants du Tché-kiang.

Maintenant, avec votre permission, je commencerai ce journal par les îles si chères de l'archipel Tchéou-san, que nous avons à cœur de conserver à la petite Compagnie. Nous ne sommes pas faits pour les villes et les capitales, mais le pauvre peuple des champs, voilà notre lot ; et à Tchéou-san plus qu'ailleurs, nous sommes chez nous. D'ailleurs, cette terre promet de rapporter de grands fruits. Il ne manquait que des ouvriers ; mais, maintenant que vous nous avez envoyé de bons renforts, les âmes pourront être secourues et sauvées.

(A suivre.)

PROVINCE DU BRÉSIL

*Lettre de M. JAMEAU, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Pernambuco, 23 août 1885.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

Votre bénédiction, s'il vous plaît!

Je pense vous être agréable en vous envoyant quelques nouvelles de nos œuvres. A Pernambouc, comme vous le savez déjà, nous avons quatre maisons de sœurs; un hôpital, qui compte 500 malades; deux orphelinats, qui ont ensemble 440 orphelins, et enfin un collège avec soixante et quelques pensionnaires, et quarante orphelines. — Dans cette dernière maison, on a établi l'association des Enfants de Marie externes qui, pour le missionnaire et les sœurs, sont un véritable sujet de consolation. Elles sont cent associées externes, toutes des meilleures familles de la ville, toutes aussi édifiantes et pieuses. Cette association, quoique établie depuis peu, donne déjà des fruits. L'année dernière, lorsque M. le visiteur passa ici, dix se présentèrent à lui pour demander à entrer chez les filles de la Charité. Dix, c'était beaucoup, vu l'attachement que toute Brésilienne a pour sa famille et ses commodités. Mais enfin, c'était une démonstration qui pouvait avoir sa valeur. Je fis remarquer à M. le visiteur que, sur les dix qui s'étaient présentées, je ne croyais qu'à trois ou quatre vocations. Ce que j'avais prévu s'est réalisé. Peu de mois après la visite, l'une est entrée au noviciat. Le 27 du mois courant, une seconde se dispose à le commencer, c'est notre présidente. On peut dire que sa vocation est solide : on ne saurait s'imaginer les luttes qu'elle a eu à soutenir contre son père et sa

mère qui, à aucun prix, ne voulaient entendre parler de vocation religieuse. De son côté, dans un moment de respectueuse résistance, elle leur avait assuré qu'elle n'achèterait aucune robe, aucun nouveau chapeau; qu'elle était décidée à porter ses vêtements, même usés, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu leur permission.

Le 19 juillet, une amie de cette excellente enfant, après avoir communiqué et s'être munie d'un reliquaire de saint Vincent, se présente au père pour intercéder en faveur de la vocation de sa fille. Chose singulière, il y eut très peu de résistance; tout s'arrangea à l'amiable; et l'enfant remercie Dieu et notre saint fondateur de sa victoire et de son bonheur. — Une troisième veut entrer aussi, mais elle rencontre de très grandes difficultés. Son père la menace de se faire *évangéliste* le jour où elle le quittera pour une communauté. Enfin, deux autres désirent ardemment l'habit de l'humble servante des pauvres: peut-être leur vœu sera-t-il exaucé avant la fin de cette année. — J'ai mis les Enfants de Marie, de toutes les maisons dont je suis chargé, dans l'usage de faire la communion pour le Saint-Père et la patrie brésilienne. — Notre excellent évêque nous honore de son amitié et de sa protection: il a voulu que la réunion générale se fit cette année dans la chapelle de son palais; ce que nous avons accepté avec reconnaissance.

Nous sommes deux, et nous avons un travail qui, parfois, surpasse un peu nos forces. Pour ma part, dans l'espace de huit mois, six retraites; pendant les mois de mai et juin, deux instructions par jour et confessions par centaines; pendant toute l'année, catéchisme à 400 enfants six fois par semaine, dans trois maisons. Puis, les réunions d'associations, les conférences, etc. A peine trouvons-nous, M. Vuillemin et moi, le temps de dire notre bréviaire. Aussi, Dieu nous récompense, de temps à autre, soit par une conversion de protestant, soit par un retour d'une âme égarée ou d'un païen qui demande le baptême, etc.

Veillez, Monsieur et très honoré Père, nous accorder un petit souvenir auprès de saint Vincent, et me croire un de vos plus dévoués enfants en Jésus et Marie Immaculée,

P. JAMEAU,
I. p. d. I. M.

PROVINCE DE

L'AMÉRIQUE CENTRALE

*Lettre de sœur MATHIEU, fille de la Charité, à la très
honorée mère DERIEUX.*

Hôpital de San-José de Costarica, 14 juillet 1885.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

L'approche de votre fête m'amène auprès de vous pour vous offrir mes vœux avec ceux de mes compagnes, et vous renouveler l'expression des sentiments filiaux et respectueux qui nous animent.

Il y a un an, ma très honorée Mère, la veille de Saint-Vincent, Sa Grandeur M^{gr} Thiel fut arraché de son palais et conduit hors de la république, non sans insultes et mauvais procédés. Cette année, cinq jours avant la même fête, le 13 juillet, ce sont nos bons missionnaires qui sont obligés de s'exiler. Je ne sais s'ils ont reçu l'ordre formel de s'en aller ou s'ils ont fui pour éviter les mauvais traitements dont ils étaient menacés. Le fait est que, hier, avant le jour, ils sont partis, sous une pluie battante, et qu'ils ont dû renvoyer leurs chevaux, parce que trois ponts, qui se rencontrent sur la route, étaient écroulés. Ils n'ont pas voulu retourner, comme le firent d'autres voyageurs, mais ils ont passé le torrent, accrochés par les mains à une corde tendue dans toute sa largeur. La besace et la pluie sur le dos, ils ont dû marcher

quatre heures, pataugeant dans la boue, avant d'atteindre le chemin de fer, qui les a conduits au port. — Le 1^{er} du courant, subitement, sans qu'ils s'y attendissent, la police fit sortir tous leurs élèves; ils restèrent seuls, détenus prisonniers dans leur maison, jusqu'à ce que, leur disait-on, le procès, intenté contre eux par la plus affreuse calomnie, fût jugé définitivement.

Voilà, ma très honorée Mère, dans quelle atmosphère nous vivons : le vice est exalté, la vertu est méprisée et châtiée. Ce n'est pas tout, mais je ne puis tout dire; Dieu veuille que cette lettre passe sans être ouverte et qu'elle arrive! C'est pourquoi, ma Mère, excusez-moi de vous l'adresser comme à une dame ordinaire, afin d'attirer moins l'attention.

Notre hôpital grandit et nos malades augmentent. Notre administration est toujours bien portée pour nous; elle voudrait nous charger de plusieurs autres malheureux; mais, la difficulté d'avoir une sœur de plus et l'état où nous sommes ne me permettent pas de leur faire espérer que nous prendrons de nouvelles charges.

Veillez, ma très chère Mère, agréer de nouveau l'expression de nos vœux, et l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Ma très honorée Mère,

Votre très humble et très obéissante fille,

Sœur MATHIEU,

I. f. d. l. C. s. d. p. M.

TABLE DES MATIÈRES

EUROPE

FRANCE

Lettre de M. Pémartin à M. Fiat, Supérieur général, sur l'état des Œuvres du Berceau de Saint-Vincent de Paul.	5
Notice sur M. Jean-Baptiste Lugan, prêtre de la Mission, décédé à Folleville, le 4 juillet 1884.	12
Conversion d'un schismatique du canton de Genève, attribuée à la Médaille miraculeuse.	15
Rapport aux deux Conseils centraux de la Propagation de la foi, sur nos œuvres en Orient.	177
Où en est la cause du vénérable Jean-Gabriel Perboyre.	212
Dax. — Conversion par la Médaille miraculeuse.	227
Translation des restes de quelques anciens prêtres de la Mission.	341
Courtes notices sur les mêmes prêtres.	342
Sacre de M ^{sr} Bonetti, évêque du rite latin pour les Bulgares de Macédoine.	481
Recherches historiques sur les origines et les travaux des maisons de la Congrégation. — Rochefort-sur-mer (1683-1791).	496
PATRONAGE DE SAINT-VINCENT. — Son extension à toutes les associations de charité dans l'Eglise universelle :	
Rapport du cardinal Laurenzi.	322
Décret de la Sacrée Congrégation des Rites (16 avril).	333
Bref de Léon XIII (12 mai).	336
Rescrits pontificaux accordant des indulgences pour la célébration des fêtes du Patronage, et pour la prière : <i>O glorieux saint Vincent de Paul</i>	476
Fêtes du patronage de saint Vincent de Paul à la Maison-mère et dans quelques provinces de la Congrégation.	483

PROVINCE DE ROME

Lettre de la sœur Chevrola à M. Fiat, Supérieur général. — Audience du Saint-Père aux Filles de la charité (22 octobre 1884).	20
Tolentino. — Lettre de la sœur Massadon à M. Fiat, Supérieur général. Guérison par l'eau bénite de Saint-Vincent	220

PROVINCE DE LOMBARDIE

Milan. — Lettre de la sœur Saint-Martin à M. Fiat, Supérieur général.	353
---	-----

PROVINCE D'ESPAGNE

Lettre de la sœur Ville à la très honorée Mère Derieux	357
--	-----

PROVINCE D'AUTRICHE

Salzburg. — Conversions obtenues par la Médaille miraculeuse. . .	509
---	-----

PROVINCE DE CONSTANTINOPLE

Un pèlerinage à Ephèse, le 28 mai 1884.	24
Salonique. — Lettre de la sœur Bertrand à la très honorée Mère Derieux.	30
Syra. — Lettre de la sœur Ménéxely à la même.	40
Monastir. — Lettre de M. Faveyrial à M. Fiat, Supérieur général. . .	41
Salonique. — Lettre de la sœur Morel au même.	52
Rapport de M. Bonetti sur le mouvement catholique de la Valachie. .	361
Salonique. — Lettre de la sœur Pucci à M. Fiat, Supérieur général. .	371
Constantinople. — Lettre de la sœur Labreuil à M. le Directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient.	372
Salonique. — Lettre de M. Denoy à M. Chevalier.	373
Smyrne. — Lettre de la sœur Mairet à M. le Directeur des écoles d'Orient.	375
Lettre et rapport de la sœur Salzani sur l'établissement de Koukouch. .	378
Constantinople. — Lettre de la sœur Liniers à M. Chevalier.	382
Notice sur M. Vincent Spaccapietra, prêtre de la Mission, archevêque de Smyrne.	512

ASIE

PROVINCE DE PERSE

Lettre de M ^{re} Thomas, délégué apostolique, au frère Génin.	56
Bréviaire chaldéen. Lettre du cardinal Simeoni à M. Fiat, Supérieur général.	57
Khosrova. — Lettre de M. Louis Bray à M. le Directeur des écoles d'Orient	385
Khosrova. — Lettre de M. Salomon au frère Génin.	582
Lettre de M ^{re} Thomas, délégué apostolique à M. Fiat, Supérieur général.	585

PROVINCE DE SYRIE

Tripoli. — Lettre de M. Chiniara à M. Chinchon.	59
Beyrouth. — Lettre de la sœur Meyniel à M. Fiat, Supérieur général.	62
Lettres de M. Aug. Devin au même.	65, 68, 608
Damas. — Lettre de M. Crouzet à M. Fiat, Supérieur général.— Guérison attribuée à saint Vincent.	231
Beyrouth. — Lettre de M. Aug. Devin au frère Génin.	236
Damas. — Lettre de M. Crouzet à M. le Président de l'Œuvre de la Propagation de la foi.	388
Antoura. — Lettre de M. Saliége à M. Terrasson. — Maronites, Druses.	396
Beyrouth. — Lettre de la sœur Gélas à M. Fiat, Supérieur général.	602
Lettre de la sœur Meyniel à M. le Directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient.	603
Ce que l'on pense en Syrie de nos écoles du Liban	612
Note sur les retraites spirituelles données par les Missionnaires à Beyrouth.	613
Tripoli. — Lettre de M. Chiniara à M. Fiat, Supérieur général.	614
Alexandrie. — Lettre de la sœur Dupont à M. le Directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient	618

CHINE

PROVINCE DU TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

Lettre de la sœur N..., à Tien-tsin, à M. N..	82
Lettre de M. Humblot.	84
Lettre de M. Coqset à M. Fiat, Supérieur général.	86
Notice sur M ^{re} Delaplace	255
État de la mission (1884) au Tché-Ly nord	621

PROVINCE DU TCHÉ-LY OCCIDENTAL

Lettre de M ^{re} Tagliabue à M. le Directeur de la Sainte-Enfance.	88
Lettre du même à M. Fiat, Supérieur général.	434
Lettres de la sœur N... à M. Chevalier.	436, 437
État de la mission (1884) au Tché-Ly occidental	622

PROVINCE DU TCHÉ-KIANG

Lettre de la sœur Deren à M. Fiat, Supérieur général.	97
Lettres de la sœur Archenault au même	99
Lettres de M ^{re} Reynaud au même.	100, 105
Lettre de M. Bret au même	103
Lettre de M ^{re} Reynaud à M. Chinchon	111
Lettre de la sœur Solomiac à M. le Directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.	278
Journal de la persécution au Tché-Kiang en 1884 et 1885. Lettre des confrères à M. Fiat, Supérieur général.	626
État de la mission (1884) au Tché-Kiang.	625

PROVINCE DU KIANG-SI SEPTENTRIONAL

Lettre de M ^{re} Bray à M. Foing	118
Lettre de M. Ciceri à M. Chevalier.	122
Lettre de M. Vic à M. Alazard, directeur de la <i>Revue religieuse de Rodez</i>	124
Lettres du même à M. Fiat, Supérieur général.	440, 444
État de la mission (1884) au Kiang-Sy septentrional.	623

PROVINCE DU KIANG-SI MÉRIDIONAL

Lettre de M ^{re} Rouger à sa sœur Fille de Charité.	132
Lettre du même à Mme la Présidente de l'Œuvre apostolique.	135
Lettre du même à M. Terrasson. — Guérison attribuée à l'eau de saint Vincent.	449
Etat de la Mission (1884) au Kiang-Sy méridional	624

AFRIQUE

PROVINCE D'ALGÉRIE

Constantine. — Conversion due à la protection de saint Joseph.	18
--	----

PROVINCE D'ABYSSINIE

Lettre de M. Picard au frère Génin.	72
Lettre de M. Bohé à M. N.	73
Lettre de M. Cabroulier à M. Bettembourg.	77
Lettre de la sœur Prost à M. Fiat, Supérieur général.	79
Lettre de M. Cabroulier à la sœur N.	80
Rapport de M. Paillard à M. le Directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient	238
Lettre de la sœur N... à la sœur N..., à la Maison-Mère.	253
Lettre de la sœur Prost à M. Chevalier.	420
Lettre de la mère Louise Lequette à M. le Directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.	422

AMÉRIQUE

PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

Lettre de M. Mac-Namara à M. Fiat, Supérieur général	138
Lettre de la sœur Eck. — Faveurs extraordinaires. Médaille miraculeuse.	284
Lettre de la sœur Roche à la sœur N...	292
Lettre de la sœur Blenkinsop, à la très honorée Mère Derieux. Incendie de la maison d'Emittsburg.	451
Lettre de la sœur Gernon à la sœur N.	452

PROVINCE DU MEXIQUE

Discours sur le rétablissement du grand séminaire de Mérida, par M. Mejia.	295
--	-----

PROVINCE DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

Costa-Rica. — Lettre de M. Bret à M. Fiat, Supérieur général.	172
Guyaquil. — Lettre de M. Lafay au même.	303
Panama. — Lettre de la sœur Rouleau à M. Chevalier.	461
Costa-Rica. — Lettre de la sœur Mathieu à la très honorée Mère Derieux.	633

PROVINCE DU BRÉSIL

Lettre de la sœur Dubost à M. Fiat, Supérieur général	175
Notes de M. Brayda sur le Brésil et les Missions dans cette province. .	463
Lettre de M. Jameau à M. Fiat, Supérieur général.	631

PROVINCE DU CHILI

Lettre de M. Maresca à M. Fiat, Supérieur général.	307
Lettre de la sœur Hellen à la très honorée Mère Derieux	308
Lettre de la sœur Briquet à la même.	310
Lettre de la sœur N... à M. Chevalier.	317

PROVINCE DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Lettre de la sœur Poujol à M. Fiat, Supérieur général	472
---	-----

OCÉANIE

PROVINCE DE MANILLE

Lettre de la sœur Ayanz à M. Fiat, Supérieur général.	282
Lettre de la même à la très honorée mère Derieux.	283

Annales de la Mission - Link Page

[Previous](#) [Annales Volume 49](#)

[Next](#) [Annales Volume 51](#)

[Return to Electronic Index Page](#)